



2021

Tahoe/Suburban Guide du propriétaire



Français

chevrolet.ca

Contenu

Introduction	1
Clés, portes et glaces	7
Sièges et appuis-têtes	41
Remisage	99
Instruments et commandes	105
Éclairage	151
Système infodivertissement	159
Commandes de climatisation	234
Conduite et fonctionnement	242
Entretien du véhicule	355
Entretien et maintenance	443
Données techniques	457
Information du client	461
Déclaration des défauts compromettant la sécurité	471
OnStar	475
Services connectés	481
Index	484

Imprimé aux États-Unis
Numéro de pièce 84266975A_CA

Introduction



CHEVROLET



Les noms, logos, écussons de marque, slogans, noms des modèles de véhicules et conceptions de carrosserie de véhicule apparaissant dans ce manuel, y compris, sans toutefois s'y limiter, GM, le logo GM, CHEVROLET, l'écusson de marque CHEVROLET, TAHOE, SUBURBAN et Z71 sont des marques de commerce et/ou des marques de service de General Motors LLC, ses filiales, ses affiliés ou ses donneurs de licence.

Pour les véhicules vendus au Canada à l'origine, remplacer le nom « Compagnie General Motors du Canada » par Division Chevrolet Motor lorsqu'il apparaît dans ce guide.

Ce guide décrit les fonctions qui peuvent équiper ou ne pas équiper le véhicule en raison de l'équipement en option qui n'a pas été commandé lors de l'achat du véhicule, des variantes de modèle, des spécifications de pays, des caractéristiques/applications qui peuvent ne pas être disponibles dans votre région, ou des modifications ultérieures à l'impression de ce guide du propriétaire.

Si le véhicule est doté d'un moteur diesel Duramax, consulter le supplément diesel Duramax pour des informations supplémentaires et spécifiques à ce moteur.

Reportez-vous à la documentation d'achat de votre véhicule spécifique pour en vérifier les caractéristiques.

Conservez ce guide dans le véhicule pour vous y référer rapidement.

Propriétaires de véhicules canadiens

A French language manual can be obtained from your dealer, at www.helminc.com, or from:

Propriétaires Canadiens

On peut obtenir un exemplaire de ce guide en français auprès du concessionnaire ou à l'adresse suivante :

Helm, Incorporated
Attention : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170
États-Unis

Utilisation de ce manuel

L'index, à la fin du guide, permet de trouver rapidement des renseignements sur le véhicule. Il s'agit d'une liste alphabétique des articles du guide, avec le numéro de la page comportant l'article en question.

Danger, Avertissements et Attentions

Les messages d'avertissement des étiquettes du véhicule signalent des dangers et les précautions à prendre.



Danger

Danger signale un danger qui présente un risque élevé pouvant entraîner des graves blessures ou le décès.



Avertissement

Avertissement signale un danger pouvant entraîner des blessures ou la mort.

Attention

Attention signale un danger pouvant entraîner des dégâts matériels ou au véhicule.



Une ligne diagonale en travers d'un cercle est un symbole de sécurité signifiant « Interdiction, » « Interdiction de faire ceci, » ou « Ne pas laisser ceci se produire. »

Symboles

Le véhicule peut être équipé de composants et d'étiquettes sur lesquels apparaissent des symboles plutôt qu'un texte. Les symboles apparaissent avec le texte fournissant des renseignements sur un composant, une commande, un message, une jauge ou un témoin précis ou décrivant le fonctionnement de ceux-ci.

 : S'affiche quand le guide du propriétaire comporte des instructions ou des informations supplémentaires.

 : Affiché lorsque le manuel d'entretien comporte des instructions ou des informations supplémentaires.

 : Affiché lorsque des informations supplémentaires se trouvent sur une autre page — « se reporter à la page. »

Tableau des symboles du véhicule

Voici certains symboles additionnels pouvant être présents sur le véhicule et leur signification. Se référer aux rubriques de ce manuel pour de plus amples informations.

 : Climatisation

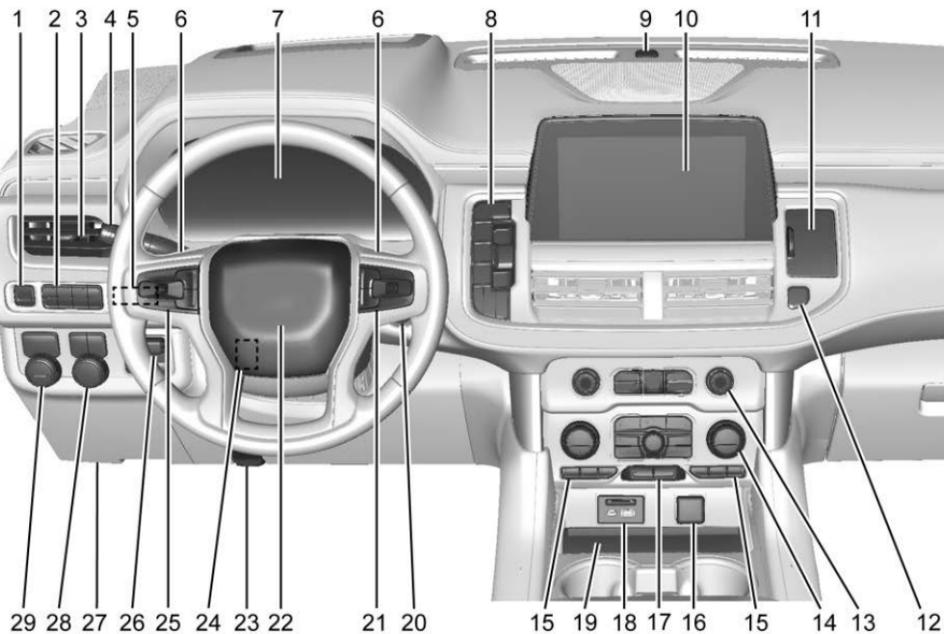
 : Fluide frigorigène de climatisation, huile

-  : Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)
-  : Système de freinage antiblocage (ABS)
-  : Témoin du système de freinage
-  : Mettre au rebut correctement les composants usagés.
-  : Ne pas appliquer d'eau sous haute pression.
-  : Température du liquide de refroidissement du moteur
-  : Flamme/feu interdits
-  : Inflammable
-  : Alerte de collision avant
-  : Remplacement du verrou du couvercle du boîtier à fusibles
-  : Fusibles
-  : Sièges pour enfant à système ISOFIX/LATCH
-  : Les couvercles de boîtier à fusibles doivent être installés correctement.
-  : Alerte de changement de voie

-  : Avertissement de changement de voie
-  : Assistance au maintien de trajectoire
-  : Témoin de défaillance
-  : Pression d'huile
-  : Assistant stationnement
-  : Indicateur de piéton à l'avant
-  : Alimentation
-  : Alerte de circulation transversale à l'arrière
-  : Technicien enregistré
-  : Démarrage à distance du véhicule
-  : Rappels de ceinture de sécurité
-  : Alerte d'angle mort latéral
-  : Arrêt/démarrage
-  : Surveillance de la pression des pneus
-  : Anti-patinage/StabiliTrak/Contrôle de la stabilité électronique (ESC)
-  : Sous pression
-  : Indicateur d'obstacle devant le véhicule

4 Introduction

Aperçu du tableau de bord



1. *Frein de stationnement électrique* ⇨ 276.
2.  *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 278.
Bouton d'arrêt/démarrage  (selon l'équipement). Voir *Système d'arrêt et de démarrage* ⇨ 261
 Bouton de l'Assistance au stationnement (selon l'équipement). Voir *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 302.
 *Assistance au maintien de trajectoire (LKA)* ⇨ 316 (selon l'équipement).
 *Aide au démarrage en côte (HDC)* ⇨ 280 (selon l'équipement).
Activation de la prise électrique 110V  (selon l'équipement). Voir *Prises électriques* ⇨ 110.
3. *Bouches d'aération* ⇨ 239
4. *Levier de clignotants. Voir Signaux de changement de direction et de changement de voies* ⇨ 155.
Essuie-glace/Lave-glace ⇨ 107.
Essuie-glace/lave-glace arrière ⇨ 109.
5. *Affichage à tête haute (HUD)* ⇨ 137 (selon l'équipement).
6. *Contacteurs de favoris (hors de vue). Voir Commandes au volant* ⇨ 164.
Contacteurs de volume (hors de vue). Voir Commandes au volant ⇨ 164.
7. *Bloc d'instruments* ⇨ 115.
8. *Boutons de changement. Voir Boîte de vitesses automatique* ⇨ 266
Sélection électronique de la gamme (ERS). Voir *Mode manuel* ⇨ 270.
9. *Capteur de luminosité. Voir Système de phares automatiques* ⇨ 154.
10. *Infodivertissement. Voir Introduction* ⇨ 160.
11. *Rangement de tableau de bord* ⇨ 99 (selon l'équipement).
12. *Feux de détresse* ⇨ 154.
13. *Infodivertissement. Voir Aperçu* ⇨ 160.
14. *Commande de climatisation automatique à deux zones* ⇨ 234.
15. *Sièges avant chauffants et aérés* ⇨ 49 (selon l'équipement).
16. *Prise électrique (courant direct 12 V) (selon l'équipement). Voir Prises électriques* ⇨ 110.
17. *Boutons de commande de climatisation arrière. Voir Système de régulation de la climatisation arrière* ⇨ 238.
18. *Port USB* ⇨ 172.
19. *Charge sans fil* ⇨ 112.
20. *ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur). Voir Positions du commutateur d'allumage* ⇨ 259.
21. *Commandes au volant* ⇨ 164.
22. *Klaxon* ⇨ 107.
23. *Déverrouillage du capot. Voir Capot* ⇨ 358.
24. *Réglage du volant de direction* ⇨ 106.
25. *Régulateur de vitesse* ⇨ 288.
Régulateur de vitesse à commande adaptative (Avancé) ⇨ 291 (selon l'équipement).
Système d'alerte de collision avant ⇨ 307 (selon l'équipement).
Volant de direction chauffant ⇨ 107 (selon l'équipement).
26. *Panneau de commande de frein de remorque (selon l'équipement). Voir Équipement de remorquage* ⇨ 331.
27. *Connecteur de liaison de données (DLC) (hors de vue). Voir Témoin d'anomalie (Témoin de vérification du moteur)* ⇨ 124.

6 Introduction

28. *Commandes de feux extérieurs* ⇨ 151.

Commande d'éclairage de tableau de bord ⇨ 155.

29. *Commande de mode conducteur* ⇨ 281.

Bouton de boîte de transfert automatique (selon l'équipement). Voir *Quatre roues motrices* ⇨ 271.

Système de suspension pneumatique aux quatre coins ⇨ 285 (selon l'équipement).

Clés, portes et glaces

Clés et serrures

Clés	7
Système de télédéverrouillage (RKE)	8
Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)	9
Démarrage à distance du véhicule	16
Serrures de porte	17
Portes à verrouillage électrique	18
Verrouillage temporisé	19
Verrouillage central	19
Dispositif antiverrouillage	19
Serrures de sécurité	19

Portes

Hayon	20
Marchepied à commande électrique	28

Sécurité du véhicule

Sécurité du véhicule	28
Système d'alarme du véhicule	28
Verrou de la colonne de direction	29
Dispositif antidémarrage	30
Fonctionnement du dispositif antidémarrage	30

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs convexes	31
Rétroviseurs électriques	31
Rétroviseurs rabattables	32

Rétroviseurs chauffants	33
Rétroviseur à gradation automatique ...	33
Rétroviseurs inclinables	33

Rétroviseur intérieur

Rétroviseurs intérieurs	33
Rétroviseur à commande manuelle	33
Rétroviseur à gradation automatique ...	33
Miroir de la caméra arrière	34

Glaces

Glaces	36
Glaces électriques	36
Pare-soleil	38

Toit

Toit ouvrant	38
--------------------	----

Clés et serrures

Clés



Avertissement

Laisser des enfants dans un véhicule avec une clé télécommande est dangereux et les enfants ou d'autres occupants peuvent être grièvement blessés ou tués. Ils risquent d'actionner les lève-glaces électriques ou d'autres commandes ou de déplacer le véhicule. Les glaces fonctionnent avec la clé télécommande dans le véhicule et les enfants ou les occupants peuvent être coincés par une glace se fermant. Ne pas laisser des enfants dans un véhicule avec une clé télécommande.



Pour déposer la clé mécanique, appuyer sur le bouton sur le côté de la clé télécommande, près du bas, et extraire la clé mécanique. Ne jamais extraire la clé mécanique sans appuyer sur le bouton.

La clé mécanique peut être munie d'un porte-clés à code-barres que le revendeur ou le serrurier qualifié peut utiliser pour fabriquer de nouvelles clés. Conserver cette information dans un endroit sûr, et non dans le véhicule.

Votre concessionnaire peut vous fournir une clé de rechange ou une clé supplémentaire.

S'il devient difficile de tourner une clé, vérifier la présence de débris sur la lame de clé. La nettoyer périodiquement à l'aide d'une brosse ou d'une pointe.

Avec un abonnement OnStar actif ou connecté, un conseiller OnStar peut déverrouiller le véhicule à distance. Se reporter à *Aperçu OnStar* ⇨ 475.

Si le véhicule est verrouillé avec les clés à l'intérieur, se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ 465.

Si des sièges à mémoire de position figurent parmi l'équipement, les clés-télécommandes 1 et 2 sont liées aux positions d'assise des mémoires 1 ou 2. Voir *Sièges à mémoire* ⇨ 46.

Système de télédéverrouillage (RKE)

Voir *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 470.

Si la portée de la clé télécommande diminue :

- Vérifier la distance. La clé télécommande peut être trop éloignée du véhicule.
- Vérifier l'emplacement. D'autres véhicules ou objets pourraient bloquer le signal.
- Vérifier la pile de la clé télécommande. Se reporter à « Remplacement de pile » plus loin dans ce chapitre.
- Si la clé télécommande ne fonctionne toujours pas bien, consulter votre concessionnaire ou un technicien qualifié pour la faire réparer.



La clé mécanique à l'intérieur de la clé télécommande est utilisée pour la porte du conducteur et la boîte à gants.

Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)

Le système d'accès sans clé permet d'entrer dans le véhicule lorsque la clé-télécommande se trouve à moins de 1 m (3 pi). Voir « Fonctionnement de l'accès sans clé » plus loin dans cette section.

Les fonctions de la télécommande peuvent fonctionner jusqu'à 60 m (197 pi) du véhicule.

D'autres circonstances peuvent affecter les performances de la clé télécommande. Se reporter à *Système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 8.



🔒 : Presser pour verrouiller toutes les portes.

Si cette fonction a été activée, les clignotants clignotent une fois à la deuxième pression pour indiquer que le verrouillage a été effectué. Si cette fonction a été activée, l'avertisseur sonore retentit lorsque **🔒** est à nouveau pressé dans les trois secondes. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Une pression sur **🔒** arme le système d'alarme. Voir *Système d'alarme du véhicule* ⇨ 28.

En cas de rétroviseurs rabattables automatiques, appuyer et maintenir **🔒** enfoncé pendant une seconde pour rabattre les rétroviseurs, s'ils sont activés. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

🔓 : Appuyer une fois pour déverrouiller la porte du conducteur. Si **🔓** est pressé à nouveau dans les trois secondes, toutes les autres portes se déverrouillent. L'éclairage intérieur s'allume et reste allumé pendant 20 secondes ou jusqu'à ce que le contact soit mis.

Si cette fonction a été activée, les feux de direction clignotent deux fois pour indiquer que le déverrouillage est effectué. Si cette fonction a été activée, les feux extérieurs peuvent s'allumer brièvement. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Une pression de **🔓** sur la clé télécommande désarme le système d'alarme. Voir *Système d'alarme du véhicule* ⇨ 28.

En cas de rétroviseurs rabattables automatiques, appuyer et maintenir **🔓** enfoncé pendant une seconde pour déplier les rétroviseurs, si la fonction est activée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Appuyer et maintenir **🔓** enfoncé jusqu'à ce que les glaces soient complètement ouvertes, si le fonctionnement des glaces à distance est activé. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

🔓 : Appuyer deux fois pour ouvrir ou fermer le hayon. Appuyer une fois pour arrêter le déplacement du hayon.

🔓 : Appuyer deux fois pour ouvrir la vitre du hayon.

➤ : Appuyer et relâcher pour activer le localisateur de véhicule. Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit à trois reprises.

Presser de façon prolongée ➤ pendant plus de trois secondes pour activer l'alarme d'urgence. Les feux de direction clignotent et le klaxon retentit de manière répétée pendant 30 secondes. L'alarme est désactivée lorsque le contact est mis ou lorsque ➤ est pressé à nouveau. Le contact doit être coupé pour que l'alarme d'urgence fonctionne.

🔑 : Pour démarrer le véhicule à distance, appuyer deux fois sur 🔑 de l'extérieur du véhicule à l'aide de la clé télécommande. Le véhicule ne peut pas être démarré si une clé télécommande est laissée à l'intérieur du véhicule. Voir *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ 16.

Fonctionnement du système d'accès sans clé

Le système d'accès sans clé permet d'accéder aux portes et au hayon sans retirer la clé télécommande de votre poche, sac à main, mallette, etc. La clé télécommande doit se trouver à moins de 1 m (3 pi) du hayon ou

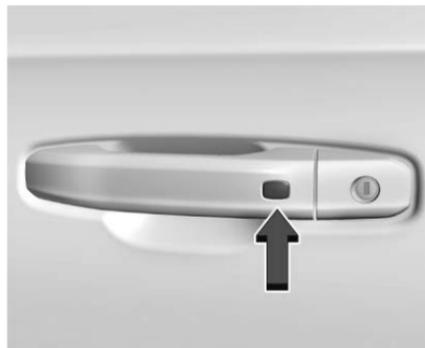
de la porte ouverte. Si le véhicule est équipé de cette fonction, il y a un bouton sur les poignées de porte extérieures.

L'accès sans clé peut être programmé pour déverrouiller toutes les portes à la première pression du bouton de verrouillage/déverrouillage de la porte du conducteur. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Si des sièges à mémoire de position figurent parmi l'équipement, les clés-télécommandes 1 et 2 sont liées aux positions d'assise des mémoires 1 ou 2. Voir *Sièges à mémoire* ⇨ 46.

Déverrouillage/Verrouillage sans clé depuis la porte du conducteur

Lorsque les portes sont verrouillées et que la clé télécommande est à moins de 1 m (3 pi) de la poignée de porte, une pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller de la poignée de porte conducteur déverrouille la porte conducteur. En cas de nouvelle pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller dans les cinq secondes, toutes les portes passagers et le hayon se déverrouillent.



Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Une pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller entraîne le verrouillage de toutes les portes dans n'importe lequel des cas suivants :

- Il s'est écoulé plus de cinq secondes depuis la première pression du bouton de verrouillage/déverrouillage.
- Deux pressions du bouton de verrouillage/déverrouillage ont été utilisées pour déverrouiller toutes les portes.
- Une porte du véhicule a été ouverte et toutes les portes sont maintenant fermées.

Déverrouillage/Verrouillage sans clé depuis les portes passagers

Lorsque les portes sont verrouillées et que la clé télécommande se trouve à moins de 1 m (3 pi) de la poignée de porte, une pression sur le bouton de verrouillage/déverrouillage de la poignée de porte de passager déverrouille toutes les portes. Une pression du bouton de verrouillage/déverrouillage provoquera le verrouillage de toutes les portes si l'une des situations suivantes se produit :

- Le bouton de verrouillage/déverrouillage a été utilisé pour déverrouiller toutes les portes.
- Une porte du véhicule a été ouverte et toutes les portes sont maintenant fermées.

Activer/Désactiver le déverrouillage sans clé des poignées de porte extérieures et du hayon

Selon l'équipement, le déverrouillage sans clé des poignées extérieures de porte et du hayon peut être désactivé et activé.

Désactivation du déverrouillage sans clé :

Le véhicule étant éteint, maintenir la pression simultanément sur  et sur , sur la clé télécommande, pendant environ

trois secondes. Les clignotants clignent rapidement quatre fois pour indiquer que l'accès est désactivé. L'utilisation de n'importe quelle poignée extérieure pour déverrouiller les portes ou ouvrir le hayon provoque quatre clignotements rapides des clignotants, indiquant que l'accès est désactivé. S'il est désactivé, désarmer le système d'alarme avant de démarrer le véhicule.

La désactivation du déverrouillage sans clé peut aussi être configurée sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Activation du déverrouillage sans clé :

Le contact étant coupé, appuyer en maintenant enfoncé simultanément  et , sur la clé télécommande, pendant environ trois secondes. Les clignotants clignent rapidement deux fois pour indiquer que l'accès est activé.

L'activation du déverrouillage sans clé peut aussi être configurée sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Verrouillage passif

Le système d'accès sans clé verrouille le véhicule quelques secondes après la fermeture des portes si le véhicule est

arrêté et si au moins une clé télécommande a été retirée du véhicule ou s'il n'en reste aucun à l'intérieur.

Si d'autres dispositifs électroniques interfèrent avec le signal de la clé télécommande, le véhicule peut ne pas détecter la clé télécommande à l'intérieur du véhicule. Si le verrouillage passif est activé, les portes peuvent se verrouiller avec la clé télécommande à l'intérieur du véhicule. Ne pas laisser la clé télécommande dans un véhicule sans surveillance.

Pour déterminer si les portes se verrouillent automatiquement lorsque vous quittez le véhicule, se reporter à « Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Désactivation temporaire du verrouillage passif

Désactiver temporairement le verrouillage passif en maintenant  enfoncé sur le commutateur intérieur de porte, avec une porte ouverte pendant au moins quatre secondes, ou jusqu'à entendre trois avertissements sonores. Le verrouillage passif reste ensuite désactivé jusqu'à ce que

le  intérieur de la porte soit enfoncé, ou jusqu'à ce que le contact du véhicule soit allumé.

Alarme de télécommande laissée dans le véhicule

Lorsque le contact du véhicule est coupé et qu'une clé-télécommande est laissée dans le véhicule, l'avertisseur sonore retentit trois fois lorsque toutes les portes sont fermées. Pour activer ou désactiver cette fonction, se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Alarme de clé télécommande retirée du véhicule

Si le véhicule est en marche avec une porte ouverte, puis que toutes les portes sont fermées, le véhicule vérifiera la présence de la clé télécommande à l'intérieur. Si une clé télécommande n'est pas détectée, le centralisateur informatique de bord (CIB) affichera AUCUNE TÉLÉCOMMANDE DÉTECTÉE et l'avertisseur sonore retentira trois fois. Cela ne se produit qu'une fois à chaque fois que le véhicule est conduit. Pour l'activer ou le désactiver, voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Ouverture du hayon sans clé

Appuyer sur le patin tactile du dessous de la poignée du hayon pour ouvrir le hayon lorsque toutes les portes sont déverrouillées ou lorsque la clé télécommande se trouve à moins de 1 m (3 pi).

Ouverture de la glace du hayon sans clé

Appuyer sur le bouton extérieur de la vitre du hayon pour ouvrir la vitre du hayon lorsque toutes les portes sont déverrouillées ou lorsque la clé télécommande se trouve à une distance de 1 m (3 pi).

Voir *Hayon* ⇨ 20.

Accès avec clé

Pour accéder au véhicule quand la pile d'une clé-télécommande est faible, se reporter à *Serrures de porte* ⇨ 17.

Programmation de clés-télécommandes pour le véhicule

Seules les télécommandes programmées pour ce véhicule fonctionnent. Si une télécommande est perdue ou volée, il est possible d'en acheter et d'en faire programmer une de rechange auprès de votre concessionnaire. Le véhicule peut être reprogrammé de sorte que les

télécommandes perdues ou volées ne fonctionnent plus. Jusqu'à huit clés télécommandes peuvent être programmées pour chaque véhicule.

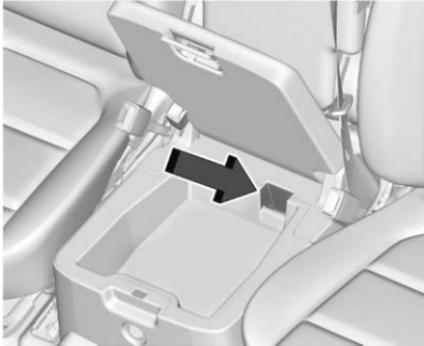
Programmation en présence de clés-télécommandes reconnues

Une nouvelle clé peut être programmée pour le véhicule lorsque deux clés reconnues sont présentes.

Pour ce faire, le contact doit être mis et toutes les clés-télécommandes, y compris celles déjà reconnues et les nouvelles, doivent vous accompagner.

Véhicules avec banquette avant

1. Placer les deux clés-télécommandes reconnues sur le siège passager.
2. Faire défiler jusqu'au menu du CIB et jusqu'au menu « Apprentissage de clé-télécommande », puis sélectionner. Le CIB affiche PRÊT POUR TÉLÉCOMMANDE. n° 3, 4, 5, ETC.



3. Placer la nouvelle clé télécommande dans la poche de secours du bac inférieur de la console.
4. Appuyer sur ENGINE START/STOP. À l'issue de l'apprentissage de la clé-télécommande, le CIB indique qu'il est prêt à programmer la clé-télécommande suivante.
5. Retirer la clé télécommande de la poche de secours et appuyer sur  ou  sur la clé télécommande.

Pour programmer des clés-télécommandes supplémentaires, répéter les étapes 3 à 5.

Lorsque toutes les clés-télécommandes sont programmées, maintenir enfoncé ENGINE START/STOP pendant approximativement 12 secondes pour quitter le mode de programmation.

Véhicules sans banquette avant

1. Placer les deux clés-télécommandes reconnues sur le siège passager.
2. Faire défiler jusqu'au menu du CIB et jusqu'au menu « Apprentissage de clé-télécommande », puis sélectionner.

Le CIB affiche PRÊT POUR TÉLÉCOMMANDE. n° 3, 4, 5, ETC.



3. Placer la nouvelle clé à distance dans la poche de secours du porte-gobelets de gauche.

4. Appuyer sur ENGINE START/STOP. À l'issue de l'apprentissage de la clé-télécommande, le CIB indique qu'il est prêt à programmer la clé-télécommande suivante.
5. Retirer la clé télécommande de la poche de secours et appuyer sur  ou  sur la clé télécommande.

Pour programmer des clés-télécommandes supplémentaires, répéter les étapes 3 à 5.

Lorsque toutes les clés-télécommandes sont programmées, maintenir enfoncé ENGINE START/STOP pendant approximativement 12 secondes pour quitter le mode de programmation.

Démarrage du véhicule avec une pile de clé-télécommande faible

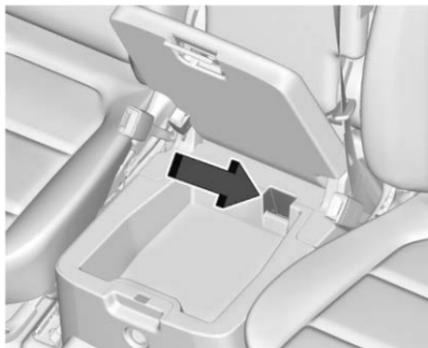
Pour améliorer la sécurité des véhicules, la clé télécommande est équipée d'un capteur de mouvement. Au démarrage du véhicule, si la clé télécommande est restée inutilisée pendant une période prolongée, le centralisateur informatique de bord (CIB) peut afficher KEY IN SLEEP MODE (CLÉ EN MODE VEILLE), MOVE KEY (DÉPLACER LA CLÉ),

14 Clés, portes et glaces

THEN START (PUIS DÉMARRER). Déplacer légèrement la télécommande et essayer de démarrer le véhicule.

En cas de faible charge de la pile de la clé télécommande, ou s'il y a des interférences avec le signal, le CIB peut afficher PAS DE CLÉ TROUVÉE, REMPLACER LA PILE DANS LA CLÉ ou AUCUNE CLÉ-TÉLÉCOMMANDE N'A ÉTÉ DÉTECTÉE INSÉRER LA CLÉ DANS LA FENTE DE CLÉ PUIS DÉMARRER VOTRE VÉHICULE au démarrage du véhicule.

Pour démarrer le véhicule :



Avec banquette



Sans banquette

1. Placer la clé télécommande dans la poche de la clé télécommande.
2. En position de stationnement (P) ou de point mort (N), appuyer sur la pédale de frein et sur ENGINE START/STOP (Démarrage/Arrêt du moteur).

Remplacer la pile de la clé-télécommande dès que possible.

Remplacement de la pile

Avertissement

Ne jamais laisser les enfants jouer avec la clé télécommande. La clé télécommande contient une petite pile pouvant présenter un risque d'étouffement en cas d'ingestion. Il risquerait alors de s'ensuire des brûlures internes graves, voire mortelles. Consulter immédiatement un médecin si une pile est avalée.

Avertissement

Pour éviter les blessures, ne pas toucher les surfaces métalliques de la clé télécommande lorsqu'elle a été exposée à une chaleur extrême. Ces surfaces peuvent être très chaudes au toucher, à des températures au-delà de 59 °C (138 °F).

Attention

Lors du remplacement de la pile, ne pas toucher les circuits de la clé télécommande. L'électricité statique du corps risque d'endommager la clé télécommande.

Attention

Toujours remplacer la pile par une pile de même type, car une pile d'un type différent risquerait d'exploser. Jeter les piles usagées conformément aux instructions et à la réglementation en vigueur. Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de découper la pile usagée et éviter de l'exposer à des pressions d'air extrêmement basses ou des températures élevées.

Remplacer la batterie dans la clé télécommande dès que le message REMPLACER PILE DANS LA TÉLÉCOMMANDE s'affiche sur le CIB.

Pour remplacer la pile :



1. Appuyer sur le bouton situé sur le côté de la télécommande et extraire la clé mécanique. Ne jamais retirer la clé mécanique sans appuyer sur le bouton.



2. Lorsque la clé mécanique est retirée, introduire un objet plat et mince au centre de la clé télécommande pour les séparer et déposer le couvercle arrière.



3. Soulever la pile au moyen d'un objet plat.
4. Retirer la pile.
5. Introduire la pile neuve, côté positif vers le couvercle arrière. Utiliser une pile CR2032 ou l'équivalent.
6. Appuyer sur la clé télécommande.
7. Réinsérer la clé mécanique.

Démarrage à distance du véhicule

Si l'équipement comprend un dispositif de démarrage à distance, le système de commande de climatisation est activé, selon la température extérieure, lorsque le véhicule est démarré à distance.

Le désembueur de lunette arrière ainsi que les sièges chauffants et ventilés, selon l'équipement, peuvent aussi être activés. Se reporter à *Sièges avant chauffants et aérés* ⇨ 49 et

Personnalisation du véhicule ⇨ 141.

Les lois en vigueur dans certaines communautés peuvent limiter l'utilisation des démarreurs à distance. Vérifier les réglementations locales pour prendre connaissance de toutes les exigences relatives au démarrage à distance des véhicules.

Ne pas utiliser le démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas. Votre véhicule pourrait manquer de carburant.

Le véhicule ne peut pas être démarré à distance si :

- La clé télécommande se trouve dans le véhicule.
- Le capot n'est pas fermé.
- Le système de contrôle des émissions présente une défaillance et le témoin de défaillance est allumé.
- Les clignotants de détresse sont allumés.
- Deux télédémarriages véhicule, ou un démarrage avec extension, ont déjà été utilisés.
- Le véhicule n'est pas en position de stationnement (P).
- Le contact du véhicule n'est pas tourné coupé.

Le moteur est coupé lors d'un démarrage à distance du véhicule si :

- La température du liquide de refroidissement monte trop haut.
- La pression d'huile baisse.

La portée de la télécommande peut être réduite pendant que le véhicule fonctionne.

D'autres circonstances peuvent affecter les performances de la clé télécommande. Se reporter à *Système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 8 ou

Personnalisation du véhicule ⇨ 141.

Démarrage du véhicule en utilisant la fonction de télédémarriage

1. Appuyer deux fois  sur la clé télécommande. Les feux de direction clignotent. Les feux clignotent pour confirmer que la demande de démarrage à distance du véhicule a été reçue. Pendant le démarrage à distance, les portes sont verrouillées et les feux de stationnement restent allumés tant que le moteur tourne.
2. Le moteur s'arrête après 15 minutes ou après le reste des 30 minutes au total de la durée de fonctionnement utilisée, sauf si vous arrêtez le démarrage à distance avant que le fonctionnement du moteur ne soit achevé ou que le véhicule ne soit mis en position de marche.
3. Enfoncer la pédale de frein et mettre le contact pour conduire le véhicule.

Temps de fonctionnement prolongé du moteur

Le démarrage à distance peut être utilisé jusqu'à 30 minutes de fonctionnement total du moteur du véhicule.

Après deux démarrages à distance de 15 minutes, ou de multiples démarrages plus courts totalisant 30 minutes, le moteur du véhicule doit être démarré puis arrêté avant que le démarrage à distance puisse être utilisé à nouveau.

Arrêt d'un démarrage à distance

Pour annuler un télédémarrage véhicule, faire l'une des actions suivantes :

- Maintenir enfoncé  jusqu'à l'extinction des feux de stationnement.
- Allumer les feux de détresse.
- Mettre le contact puis le couper.

Serrures de porte

Avertissement

Des portes non verrouillées peuvent être dangereuses.

- Des passagers, et spécialement des enfants, peuvent facilement ouvrir les portes et tomber à l'extérieur d'un véhicule en mouvement. Les portes peuvent être déverrouillées et ouvertes lorsque le véhicule est en mouvement. Les probabilités d'éjection hors du véhicule lors d'une collision augmentent si les portes ne sont pas verrouillées. Par conséquent, tous les passagers devraient porter correctement leur ceinture de sécurité et les portes devraient être verrouillées chaque fois que le véhicule roule.
- De jeunes enfants se trouvant dans des véhicules déverrouillés peuvent se trouver dans l'impossibilité d'en sortir. Un enfant peut avoir à subir une chaleur extrême et souffrir de blessures définitives ou même mourir d'un coup de chaleur. Toujours verrouiller le véhicule en le quittant.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Des gens de l'extérieur peuvent facilement pénétrer dans le véhicule dont les portes ne sont pas verrouillées lorsque celui-ci ralentit ou s'arrête. Le verrouillage des portes peut empêcher que cela ne se produise.

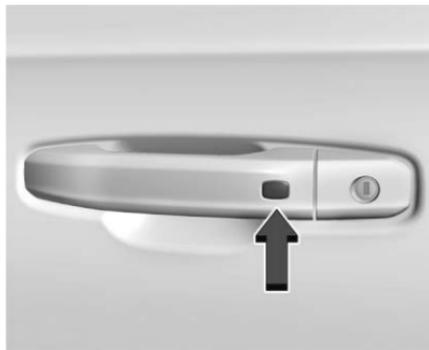
Pour verrouiller ou déverrouiller les portes depuis l'extérieur du véhicule :

- Appuyer sur  ou  sur la clé télécommande. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 9.
- Insérer la clé mécanique dans la porte du conducteur.

Pour verrouiller ou déverrouiller les portes depuis l'intérieur du véhicule :

- Appuyer sur  ou  du commutateur de verrouillage électrique des portes.
- En tirant sur une manette intérieure de porte, la porte se verrouille. Une deuxième traction sur la manette de porte ouvre la porte.

Accès sans clé



La clé télécommande doit se trouver à moins de 1 m (3 pi) du coffre ou de la porte à ouvrir ou verrouiller. Appuyer sur le bouton de la poignée de porte pour l'ouvrir. Se reporter à « Fonctionnement du système d'accès sans clé » dans *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 9.

Serrures à libre rotation

Le barillet de serrure de clé de porte tourne librement si une clé incorrecte est utilisée ou si la clé correcte n'est pas insérée à fond. Le dispositif de serrure de porte à rotation libre empêche de forcer la serrure. Pour réinitialiser la serrure, la tourner à la position verticale avec la clé correcte

complètement insérée. Retirer la clé et l'insérer à nouveau. Si cette action ne réinitialise pas la serrure, faire tourner la clé d'un demi-tour dans le barillet et répéter la procédure de réinitialisation.

Portes à verrouillage électrique

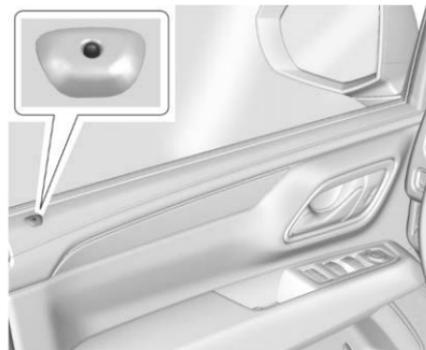
Appuyer sur  ou  sur la clé télécommande. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 9.



 : Appuyer pour verrouiller les portes. La lampe indicatrice s'allume dans le commutateur lors du verrouillage.

 : Presser pour déverrouiller les portes.

Indicateur de l'état de sécurité



Un témoin lumineux sur la surface supérieure de la garniture de la porte du conducteur est utilisé pour indiquer le statut de sécurité du véhicule.

Ce témoin lumineux s'éteint chaque fois que le contact est mis, sauf momentanément lorsque les portes du véhicule se verrouillent.

Solide : Indique une sécurisation avec les portes fermées.

Clignotement rapide : Indique une sécurisation avec les portes ouvertes.

Clignotement lent : Indique la conservation par la batterie de l'état sécurisé.

Pas de témoin lumineux : Indique un état non sécurisé.

Verrouillage temporisé

Cette fonction diffère le verrouillage des portes de cinq secondes après la fermeture de toutes les portes.

Lorsque  est pressé sur le commutateur de serrure électrique de porte pendant que la porte est ouverte, une sonnerie retentit trois fois pour indiquer que le verrouillage différé est actif.

Les portes se verrouillent automatiquement cinq secondes après la fermeture de toutes les portes. Si une porte est rouverte avant ce temps, la minuterie de cinq secondes est réinitialisée quand toutes les portes sont fermées à nouveau.

Appuyer à nouveau sur  du commutateur de serrure de porte ou appuyer sur  de la clé télécommande pour verrouiller les portes immédiatement.

Cette fonction peut être programmée. Se reporter à la rubrique « Verrouillage temporisé des portes » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Verrouillage central

Les portes sont verrouillées automatiquement lorsqu'elles sont toutes fermées, que le contact est mis et que le véhicule est déplacé en dehors de la position de stationnement (P).

Si une porte du véhicule est déverrouillée, et qu'elle est ensuite ouverte puis fermée, les portes se verrouillent lorsque le conducteur retire son pied de la pédale de frein, ou lorsque la vitesse du véhicule dépasse 13 km/h (8 mi/h).

Pour déverrouiller les portes :

- Appuyer sur  sur le commutateur de verrouillage électrique des portes.
- Mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P).

Le verrouillage automatique des portes ne peut pas être désactivé. Le déverrouillage automatique des portes peut être programmé. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Dispositif antiverrouillage

Pour les ensembles d'entretien police et spécial, se reporter au supplément des ensembles d'entretien police et spécial.

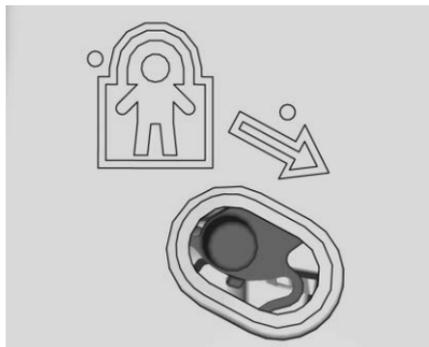
Lorsque le verrouillage est demandé alors que la porte conducteur est ouverte et que le contact est mis ou en position ACC/ACCESSORY (accessoires), toutes les portes se verrouillent et la porte conducteur se déverrouille ensuite.

Si le véhicule est arrêté et si le verrouillage est demandé lorsqu'une porte est ouverte, lorsque toutes les portes sont fermées, le véhicule vérifie si des clés télécommandes se trouvent dans l'habitacle. Si une clé télécommande est détectée et si le nombre des clés télécommandes à l'intérieur n'a pas diminué, la porte du conducteur se déverrouille et l'avertisseur sonore retentit trois fois.

Ceci peut être modifié manuellement en appuyant sur  du commutateur de verrouillage électrique des portes.

Serrures de sécurité

Les serrures de sécurité des portes arrière empêchent les passagers d'ouvrir les portes arrière depuis l'intérieur du véhicule.



La serrure de sécurité se trouve sur le bord intérieur des portes arrière. Pour utiliser la serrure de sécurité :

1. Déplacer le levier vers le bas en position de verrouillage.
2. Fermer la porte.
3. Procéder de la même façon pour l'autre porte arrière.

Pour ouvrir une porte arrière pendant que la serrure de sécurité est en position en fonction :

1. Déverrouiller la porte en activant la poignée intérieure, en pressant sur le commutateur de déverrouillage de porte électrique, ou en utilisant la clé télécommande.

2. Ouvrir ensuite la porte de l'extérieur.

Lorsque la serrure de sécurité est activée, les adultes et les enfants ne peuvent pas ouvrir la porte arrière de l'intérieur. Annuler les serrures de sécurité pour permettre l'ouverture des portes depuis l'intérieur.

Pour annuler le verrouillage de sécurité :

1. Déverrouiller la porte et l'ouvrir de l'extérieur.
2. Déplacer le levier vers le haut pour déverrouiller. Faire de même pour l'autre porte.

Portes

Hayon

Avertissement

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer dans le véhicule s'il est conduit avec le hayon ou le coffre ouvert, ou avec un objet qui traverse le joint entre la carrosserie et le coffre ou le hayon. L'échappement du moteur contient du

(Suite)

Avertissement (Suite)

monoxyde de carbone (CO), gaz invisible et inodore. Celui-ci peut provoquer un évanouissement et même la mort.

Si le véhicule doit être conduit avec le hayon ou le coffre ouvert :

- Fermer toutes les glaces.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord
- Régler le système de climatisation de sorte qu'il n'amène que de l'air extérieur et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Voir « Système de climatisation » dans l'index.
- Si le véhicule est équipé d'un hayon à commande électrique, désactiver le fonctionnement électrique du hayon.

Pour plus de renseignements sur le monoxyde de carbone, se reporter à *Échappement du moteur* ⇨ 265.

Attention

Pour éviter d'endommager le hayon ou sa glace, vérifier que la zone derrière et au-dessus du hayon est dégagée avant de l'ouvrir.

Hayon manuel

Pour ouvrir le hayon, appuyer sur  du commutateur de serrure de porte à commande électrique ou appuyer sur  de la clé télécommande deux fois pour déverrouiller toutes les portes. Appuyer sur le pavé tactile (1) du dessous de la poignée du hayon et lever le hayon.

Appuyer sur le bouton (2) au-dessus de la plaque minéralogique pour ouvrir la vitre du hayon, ou appuyer rapidement deux fois sur  de la clé télécommande. Ne pas laisser la lunette arrière ouverte en levant le hayon.

Il existe un retard dans la libération de la vitre du hayon en cas de tentative de l'ouvrir pendant que l'essuie-glace arrière fonctionne.

Utiliser la cuvette de traction pour abaisser et fermer le hayon. Ne pas appuyer sur le pavé tactile lors de la fermeture. Cela laissera le hayon ouvert.

Le hayon peut être ouvert lorsqu'il est verrouillé si la clé télécommande est à moins de 1 m (3 pi) du pavé tactile. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 9.

Le hayon est doté d'un loquet électrique. Si la batterie est débranchée ou si sa tension est faible, le hayon ne s'ouvrira pas. Le hayon fonctionnera à nouveau lorsque la batterie sera rebranchée et rechargée.

Fonctionnement du hayon à commande électrique** Avertissement**

Vous-même ou d'autres personnes pouvez être blessés si vous vous trouvez sur le chemin du hayon électrique. S'assurer que personne ne se trouve sur le chemin du hayon électrique lors de sa ouverture et fermeture.

Attention

Conduire avec un hayon ouvert et mal fixé risque d'endommager les composants du hayon à commande électrique.



Selon l'équipement, le commutateur de hayon électrique est sur la console de plafond. Le véhicule doit être en position de stationnement (P).

Les modes sont :

MAX : S'ouvre à la hauteur maximum.

3/4 : S'ouvre à une hauteur réduite qui peut être programmée du 3/4 à l'ouverture complète. À utiliser pour éviter l'ouverture du hayon jusqu'à une porte de garage ou un chargement placé sur la galerie de toit. Le hayon peut être complètement ouvert manuellement.

ARRÊT : S'ouvre manuellement uniquement.

Pour ouvrir ou fermer électriquement le hayon, sélectionner le mode MAX ou 3/4, puis :

- Appuyer rapidement deux fois sur  de la clé télécommande jusqu'à ce que le hayon se déplace.
- Appuyer sur  de la console de plafond. La porte conducteur doit être déverrouillée ou verrouillée, sans que la sécurité soit armée.
- Appuyer sur le pavé tactile, sur la face intérieure de la poignée du hayon, après le déverrouillage de toutes les portes. Un véhicule verrouillé peut être ouvert si la clé télécommande se trouve à moins de 1 m (3 pi) du pavé tactile.



- Appuyer sur  au bord inférieur du hayon à côté du verrou de fermeture.

Pour arrêter le hayon pendant qu'il se déplace, appuyer sur l'un des boutons de commande du hayon, le pavé tactile, ou sur  de la clé télécommande. En appuyant sur l'un des boutons de commande du hayon ou en appuyant rapidement deux fois sur  de la clé télécommande, le hayon se déplace à nouveau dans le sens inverse. En appuyant sur le pavé tactile de la poignée du hayon, le hayon se déplace à nouveau, mais seulement dans le sens de l'ouverture.

Attention

Forcer manuellement l'ouverture ou la fermeture du hayon durant un cycle électrique peut endommager le véhicule. Laisser le cycle électrique se terminer.

Lorsque le hayon est arrêtée à faible hauteur, il peut se rouvrir partiellement.

Le hayon à commande électrique peut être temporairement désactivé par temps extrêmement froid ou après un fonctionnement électrique répété pendant un bref laps de temps. Dans ce cas, le hayon

peut toujours être commandé manuellement. Sélectionner OFF (arrêt) sur le commutateur de hayon.

Si le véhicule sort de la position de stationnement (P) pendant que la fonction électrique est en cours, le hayon continue à fonctionner. Si le véhicule accélère avant que le hayon ne se soit complètement déplacé, le hayon peut s'arrêter ou retourner en sens inverse. Vérifier les messages du centralisateur informatique de bord (CIB) et s'assurer que le hayon est fermé et verrouillé avant de conduire.

Détection de hayon défaillant

Si le hayon à commande électrique se ferme automatiquement après un cycle d'ouverture par commande électrique, cela indique que le système a détecté une surcharge du hayon ou une éventuelle défaillance de la béquille de hayon. Retirer tout poids en excès. Un carillon retentit de manière répétée lorsque la détection de hayon défaillant est en cours. Si le hayon continue à se fermer automatiquement après l'ouverture, ne pas utiliser le hayon à commande électrique et consulter le concessionnaire pour le faire réparer.

Le fait d'entraver le déplacement du hayon à commande électrique ou de le fermer manuellement trop rapidement après son ouverture par commande électrique peut être assimilé à une défaillance de la béquille de hayon et, dans ce cas, la fonction de détection de hayon défaillant peut également être activée par le système. Laisser le hayon terminer son déplacement et attendre quelques secondes avant de fermer manuellement le hayon.

Fonctions de détection d'obstacles

Si le hayon rencontre un obstacle pendant un cycle d'ouverture ou de fermeture, le sens de déplacement du hayon sera automatiquement inversé et le hayon se déplacera à une courte distance par rapport à l'obstacle. Après avoir éliminé l'obstacle, le hayon électrique peut être à nouveau utilisé. Si le hayon rencontre plusieurs obstacles sur le même cycle, le fonctionnement électrique sera désactivé. Après avoir éliminé les obstacles, fermer manuellement le hayon. Ce qui permettra la reprise des fonctions normales du fonctionnement électrique.

Si le véhicule est verrouillé pendant que le hayon se ferme, et qu'un obstacle est rencontré qui empêche le hayon de se

fermer complètement, l'avertisseur sonore retentit à titre d'alerte sur le fait que le hayon ne s'est pas fermé.

Réglage de mode 3/4

Pour modifier la position à laquelle le hayon s'arrête pendant l'ouverture :

1. Sélectionner le mode MAX ou 3/4 et ouvrir le hayon électriquement.
2. Arrêter le déplacement du hayon à la hauteur désirée en appuyant sur l'un des boutons. Régler manuellement la position du hayon au besoin.
3. Maintenir enfoncé  sur le bord inférieur du hayon près du loquet à l'extérieur du hayon jusqu'à ce que les clignotants clignotent et qu'un bip retentisse. Ceci indique que le réglage a été enregistré.

Le hayon ne peut être réglé sous une hauteur programmable minimum. En cas d'absence de clignotement ou de sonnerie, le réglage de hauteur peut être trop bas.

Fonctionnement manuel

Sélectionner OFF (arrêt) pour actionner manuellement le hayon. Se reporter à la description du hayon manuel du début de cette section.

Attention

Tenter de déplacer le hayon trop rapidement et avec une force excessive peut endommager le véhicule.

Actionner manuellement le hayon, lentement et sans heurt. Le système comprend un dispositif qui limite la vitesse de fermeture manuelle afin de protéger les composants.

Fonctionnement mains libres

Si le véhicule est équipé d'un accès mains libres, le hayon peut être actionné d'un mouvement de pied sous le pare-chocs arrière à l'emplacement du logo projeté. La clé télécommande doit se trouver à moins d'1 m (3 pi) du pare-chocs arrière pour pouvoir utiliser la fonction mains libres.

Les éclaboussures d'eau peuvent provoquer l'ouverture du hayon. Éloigner la clé télécommande de la zone de détection du pare-chocs arrière ou mettre le mode de hayon sur OFF (arrêt) en cas de nettoyage ou de travail près du pare-chocs arrière afin d'éviter une ouverture accidentelle.

Le dispositif mains libres ne fonctionne pas quand le hayon se déplace. Pour arrêter le mouvement du hayon, actionner l'un des commutateurs du hayon.

Le dispositif mains libres peut être personnalisé. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141. Choisir parmi ce qui suit :

Actionnement de l'ouverture et de la fermeture : La détection de mouvement de coup de pied est activée pour ouvrir et fermer le hayon.

Actionnement de l'ouverture uniquement : La détection de mouvement de coup de pied n'est activée que pour ouvrir le hayon.

Arrêt : Le dispositif est désactivé.



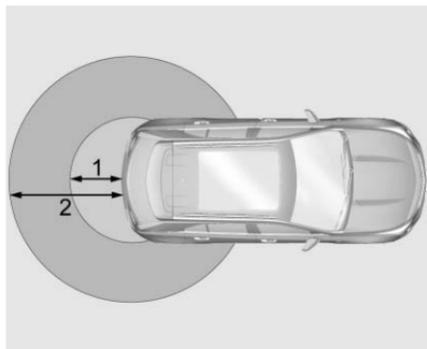
Pour l'actionner, déplacer le pied dans un mouvement de coup de pied vers l'avant sous le centre du pare-chocs arrière, puis retirer le pied.

- Ne pas faire glisser votre pied d'un côté à l'autre.
- Ne pas laisser votre pied sous le pare-chocs; le hayon ne sera pas actionné.
- Ne pas toucher le hayon avant son arrêt complet.
- Ce dispositif peut être temporairement désactivé dans certaines conditions. Si le hayon ne réagit pas au coup de pied, ouvrir ou fermer le hayon au moyen d'une autre méthode ou démarrer le véhicule. Le dispositif sera réactivé.

Lors de la fermeture du hayon avec ce dispositif, il y aura un court délai. Les feux arrière clignotent et un carillon retentit. Se tenir à l'écart du hayon avant qu'il ne commence à se déplacer.

Symbole projeté

Si cette fonction fait partie de l'équipement, un logo du véhicule est projeté sur le sol pendant une minute, près du pare-chocs arrière, quand une clé télécommande est détectée à moins d'environ 2 m (6 pi) du pare-chocs arrière. Le logo projeté peut ne pas être visible dans des conditions de jour plus claires.



- Zone de détection de 1 m (3 pi) où l'actionnement mains libres est exécuté

- Zone de détection de 2 m (6 pi) où le symbole est projeté

Le logo projeté indique où effectuer le mouvement du pied vers le pare-chocs arrière.

Le logo projeté ne redémarre pas à l'aide de la même clé télécommande, sauf s'il est resté hors de la plage pendant plus de 20 secondes.

Si une clé télécommande est de nouveau détectée à moins d'environ 2 m (6 pi) du hayon, ou si un autre mouvement du pied a été détecté, la temporisation d'une minute est alors réinitialisée.

Le logo n'est pas projeté dans les conditions suivantes :

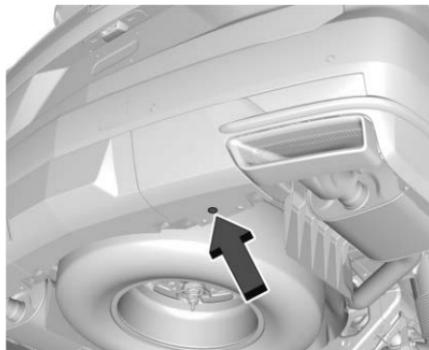
- La tension de batterie du véhicule est faible.
- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).
- La commande mains libres du hayon est paramétrée sur off (désactivée) dans la personnalisation du véhicule. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.
- Le hayon à commande électrique est désactivé.

- Le véhicule reste stationné pendant 72 heures ou plus, sans utilisation de clé télécommande ni fonctionnement du système d'accès sans clé. Pour réactiver la projection, appuyer sur n'importe quel bouton de la télécommande ou ouvrir et fermer une porte du véhicule.

Le logo projeté ne fonctionne pas pour une clé télécommande simple lorsqu'une clé télécommande :

- A été laissé endormi environ 5 m (15 pi) du hayon pendant plusieurs minutes.
- A été laissé à l'intérieur du véhicule et que toutes les portes du véhicule sont fermées.
- A été approché de la zone périphérique du hayon à cinq reprises en 10 minutes.

Nettoyage de la lentille



Selon l'équipement, utiliser un coton-tige pour nettoyer la lentille.

Disponibilité de l'actionnement mains libres du hayon et du logo projeté

Circonstance	Hayon mains libres	Symbole projeté
Clé télécommande entrant dans la zone de détection du logo projeté	Opérant	En fonction pendant une minute
Clé télécommande laissée à l'intérieur de la zone de détection du logo projeté pendant un minimum de 10 minutes	Opérant	Désactivé jusqu'à une pression sur un bouton de la clé télécommande ou à l'ouverture et la fermeture d'une porte
Clé télécommande rentrant et sortant cinq fois ou plus de la zone de détection du logo projeté, en 10 minutes	Opérant	Arrêté pendant une heure ou jusqu'à une pression sur un bouton de la clé télécommande ou à l'ouverture et la fermeture d'une porte.
Maintien du véhicule en stationnement pendant plus de 72 heures	Opérant	Désactivé jusqu'à une pression sur un bouton de la clé télécommande ou à l'ouverture et la fermeture d'une porte
Faible tension de batterie du véhicule	Inopérant	Arrêt
Boîte de vitesses non en position de stationnement (P)	Inopérant	Arrêt
Le hayon à commande électrique est désactivé	Inopérant	Arrêt
Le hayon mains-libres est désactivé dans le menu de personnalisation du véhicule	Inopérant	Arrêt

Marchepied à commande électrique

Avertissement

Pour éviter des blessures ou des dégâts, avant d'entrer dans le véhicule ou de le quitter, s'assurer que le marchepied électrique est complètement déployé. Ne pas poser le pied sur le marchepied pendant son déplacement. Ne jamais placer les mains ou d'autres parties du corps entre le marchepied déployé et le véhicule.

Les marche-pieds électriques se déploient lorsque la porte est ouverte et se rétractent automatiquement trois secondes après la fermeture de la porte. Les marche-pieds électriques se rétractent immédiatement si le véhicule commence à se déplacer.

Désactiver les marche-pieds électriques avant de placer un cric ou un objet sous le véhicule. Une accumulation trop importante de glace peut empêcher le déploiement des marche-pieds électriques. Vérifier la position du marchepied avant de sortir du véhicule. En cas de blocage, désactiver les marche-pieds électriques, éliminer la glace,

puis réactiver ces marche-pieds et vérifier leur fonctionnement normal avant de les utiliser.

Les mains, les enfants, les animaux domestiques, les objets et les vêtements doivent être dégagés des marche-pieds électriques pendant leur déplacement. Les marche-pieds inversent leur déplacement s'ils rencontrent une obstruction en s'ouvrant ou en se fermant. Éliminer l'obstruction puis ouvrir et fermer la porte du même côté pour achever le déplacement des marche-pieds. Si l'obstruction n'est pas éliminée, les marche-pieds restent étirés pendant la conduite.

Pour allonger ou rétracter les deux marches d'assistance pour le nettoyage, voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

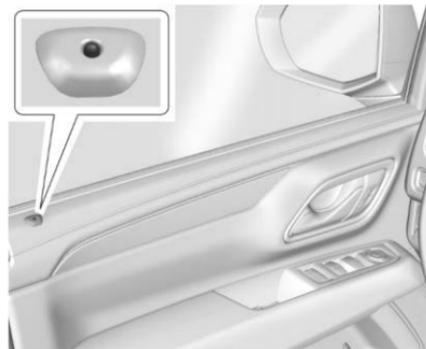
Activer/désactiver

Pour activer ou désactiver les marches d'assistance électriques, voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Sécurité du véhicule

Ce véhicule comporte des fonctions antivol; toutefois, elles ne rendent pas le véhicule impossible à voler.

Système d'alarme du véhicule



La témoin lumineux de la porte du conducteur près de la glace indique le statut du système. Voir *Portes à verrouillage électrique* ⇨ 178

Armement du système d'alarme

1. Arrêter le véhicule.
2. Verrouiller le véhicule par l'une des trois méthodes :
 - Utiliser la clé télécommande.
 - Utiliser le système d'accès sans clé.
 - En ayant ouvert une porte, appuyer sur  à l'intérieur de la porte.

3. Après 30 secondes, le système d'alarme s'arme et le témoin lumineux commence à clignoter lentement. En appuyant sur  de la clé télécommande une deuxième fois, le délais de 30 secondes est évité et le système d'alarme est immédiatement armé.

Le système d'alarme du véhicule ne s'arme pas si les portes sont verrouillées avec la clé mécanique.

Si la porte du conducteur est ouverte sans avoir d'abord déverrouillé avec la clé télécommande, l'avertisseur sonore retentit et les feux clignotent pour indiquer la pré-alarme. Si le véhicule n'est pas mis en marche ou si la porte n'est pas déverrouillée en appuyant sur  sur la clé télécommande pendant les 10 secondes de pré-alarme, l'alarme est activée.

L'alarme est également activée si une porte de passager, le hayon ou le capot est ouvert sans commencer par désarmer le système. Lorsque l'alarme est activée, les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit pendant 30 secondes environ. Le système d'alarme est ensuite armé à nouveau pour surveiller le prochain évènement non autorisé.

Désarmement du système d'alarme

Pour désarmer le système d'alarme ou pour désactiver l'alarme si elle a été activée :

- Appuyer sur  sur la clé télécommande.
- Déverrouiller le véhicule à l'aide du système d'accès sans clé.
- Démarrer le véhicule.

Pour éviter de déclencher l'alarme par mégarde :

- Verrouiller le véhicule après la sortie de tous les occupants.
- Toujours déverrouiller une porte avec la clé télécommande ou utiliser le système d'accès sans clé.

Le déverrouillage de la porte du conducteur avec la clé mécanique ne désarme pas le système et ne désactive pas l'alarme.

Détection de tentative de vol

Si l'on appuie sur  de la clé télécommande et que l'avertisseur sonore retentit trois fois, une alarme s'est produite précédemment alors que le système d'alarme était armé.

Si l'alarme a été activée, un message s'affiche au CIB.

Verrou de la colonne de direction

Selon l'équipement, le verrou de colonne de direction fait fonction de dispositif antivol. Cette fonction verrouille la colonne de direction lorsque le contact du véhicule est coupé et que la porte conducteur est ouverte, ou lorsque la porte conducteur est ouverte et que le contact du véhicule est ensuite coupé. La colonne de direction se déverrouille lorsque le véhicule est mis en marche.

Il se peut que l'un de ces messages s'affiche sur le centralisateur informatique de bord (CIB) :

- Un message mentionnant l'entretien du verrou de colonne de direction indique qu'un problème de dispositif de verrouillage de la colonne a été détecté et que le véhicule doit être réparé.
- Un message mentionnant que la colonne de direction est verrouillée indique que le moteur est en marche mais que la colonne de direction est toujours verrouillée. Il est normal que la colonne soit verrouillée pendant un démarrage à distance, mais elle doit être déverrouillée après avoir appuyé sur la pédale de frein et démarré le véhicule. Aucun message ne s'affiche lors d'un démarrage à distance.

- Un message mentionnant que le volant doit être braqué et que le véhicule doit être redémarré indique que le mécanisme de verrouillage de la colonne de direction est bloqué, que le dispositif de verrouillage de la colonne de direction n'est pas parvenu à déverrouiller la colonne de direction et que le véhicule n'a pas démarré. Si cela se produit, braquer immédiatement le volant d'un côté à l'autre pour débloquer le mécanisme de verrouillage de la colonne. Si cela ne déverrouille pas la colonne de direction, couper le contact du véhicule et ouvrir la porte conducteur pour réinitialiser le système. Mettre ensuite le véhicule en marche et braquer immédiatement le volant d'un côté à l'autre pendant environ 15 secondes. Dans certains cas, il peut être nécessaire d'exercer un effort de braquage important pour débloquer la colonne.

Pour éviter que la colonne de direction ne se bloque, ramener le volant en position de ligne droite avant de couper le contact de véhicule.

Dispositif antidémarrage

Se reporter à *Fréquences radio : déclaration*
⇒ 470.

Fonctionnement du dispositif antidémarrage

Le véhicule est équipé d'un antivol passif.

Le système ne doit pas être armé ou désarmé manuellement.

Le véhicule est immobilisé automatiquement lorsque le contact est coupé.

Le système d'immobilisation est désarmé quand le commutateur d'allumage est allumé ou mis en position ACC/ACCESSORY (accessoires) et qu'une clé télécommande valide est présente dans le véhicule.



Le témoin de sécurité, dans le groupe d'instruments, s'allume en cas de problème d'armement ou de désarmement du système antivol.

Le système comporte un ou plusieurs clés télécommandes qui sont appariés à l'unité de commande d'antidémarrage du véhicule. Seule une clé télécommande correctement appariée permet de faire démarrer le

véhicule. Si la clé télécommande est endommagée, vous ne pourrez pas démarrer le véhicule.

Lors de l'essai de démarrage du véhicule, il se peut que le voyant de sécurité s'allume brièvement.

Si le moteur ne démarre pas et si le témoin de sécurité reste allumé, c'est l'indice d'un problème dans le système. Couper le contact et essayer à nouveau.

Si le véhicule ne change pas de mode d'allumage (ACC/ACCESSOIRES, marche, arrêt) et que la clé télécommande semble intacte, essayer une autre clé télécommande. Ou, vous pouvez tenter de placer la clé télécommande à l'emplacement de sauvegarde. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇒ 9.

Si les modes d'allumage ne changent pas avec l'autre clé télécommande ou à l'emplacement de sauvegarde, le véhicule exige une intervention. Si l'allumage ne change pas de mode, la première clé télécommande peut être défectueuse. Consulter votre concessionnaire.

Le système antidémarrage peut apprendre des clés télécommandes neuves ou de remplacement. Jusqu'à huit clés

télécommandes peuvent être programmées pour le véhicule. Pour programmer des clés télécommandes supplémentaires, se reporter à la description de la programmation des clés télécommandes, sous *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 9.

Ne pas abandonner dans le véhicule la clé télécommande ou le dispositif qui désarme ou désactive le système antivol.

Rétroviseurs extérieurs

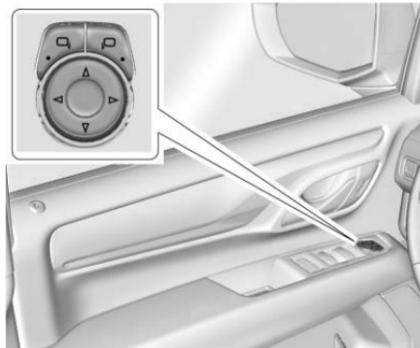
Rétroviseurs convexes

Avertissement

Un rétroviseur convexe peut faire paraître les objets, comme d'autres véhicules, plus éloignés qu'ils ne le sont. Si l'on s'engage sur la voie de droite trop brusquement, on peut heurter un véhicule roulant à droite. Regarder dans le rétroviseur intérieur ou par dessus son épaule avant de changer de voie.

Le rétroviseur du côté passager est convexe. Sa surface est courbée de façon à élargir le champ de vision du conducteur.

Rétroviseurs électriques



Pour régler les rétroviseurs :

1. Appuyer sur  ou  pour sélectionner le rétroviseur côté conducteur ou passager. Le témoin lumineux s'allume.
2. Presser les flèches du panneau de commande pour déplacer le rétroviseur vers le haut, vers le bas, vers la droite ou vers la gauche.
3. Régler le rétroviseur extérieur de façon à pouvoir voir les côtés et l'arrière du véhicule.
4. Appuyer sur  ou  à nouveau pour désélectionner le rétroviseur. Le témoin lumineux s'éteint.

Clignotant

Selon l'équipement, le rétroviseur contient des clignotants, qui clignotent du côté du changement de direction ou de voie.

Éclairage garde-boue

Selon l'équipement, les éclairages garde-boue projettent de la lumière depuis le bas du rétroviseur vers l'espace au sol au-dessous des portes du conducteur ou du passager. Voir *Éclairage d'entrée* ⇨ 156 et *Éclairage de sortie* ⇨ 157.

Rétroviseurs à mémoire

Le véhicule peut être équipé de rétroviseurs à mémoire. Se reporter à *Sièges à mémoire* ⇨ 46.

Alerte de changement de voie (LCA)

Le véhicule peut être équipé d'une fonction d'aide au changement de voie. Se reporter à *Alerte de changement de voie (LCA)* ⇨ 314.

Rétroviseurs rabattables

Rabattement manuel

Rabattre les rétroviseurs pour éviter qu'ils soient endommagés dans les stations de lavage automatiques. Pour cela, les tirer vers le véhicule. Pour les déployer à leur position d'origine, les repousser vers l'extérieur.

Rabattable électrique



Selon l'équipement, pour régler les rétroviseurs rabattables :

1. Appuyer sur pour rabattre les rétroviseurs vers l'intérieur.
2. Appuyer sur à nouveau pour replacer les rétroviseurs en position de conduite.

Les rétroviseurs extérieurs peuvent se déployer automatiquement lorsque le véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mph), mais ils peuvent être rabattus à l'aide du contacteur de commande de rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement. Si le véhicule roule à plus de 40 km/h (25 mi/h), ils se déploient automatiquement et ne peuvent pas être rabattus à l'aide du contacteur de commande de rétroviseurs rabattables électriquement.

Remise en place des rétroviseurs à rabattement électrique

Réinitialiser les rétroviseurs rabattables à commande électrique si :

- Les rétroviseurs sont accidentellement gênés dans leur mouvement de repli.
- Ils ont été rabattus ou déployés manuellement par inadvertance.
- Les rétroviseurs ne demeurent pas en position déployée.
- Les rétroviseurs vibrent à des vitesses normales.

Rabattre et déployer une fois les rétroviseurs à l'aide des commandes de rétroviseur pour les ramener à leur position de déploiement normale. Un bruit peut être entendu lors de

la réinitialisation des rétroviseurs rabattables à commandes électriques. Ce bruit est normal après un rabattement manuel.

Rétroviseur rabattable à distance

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs à rabattement électrique et que les rétroviseurs ont été repliés à l'aide de l'interrupteur de rabattement électrique des rétroviseurs, il se peut qu'ils ne puissent pas être déployés à l'aide de la clé télécommande.

En cas de rétroviseurs rabattables électriquement qui n'ont pas été rabattus au moyen du commutateur de rabattement électrique de rétroviseur et que le véhicule est en position de stationnement (P), ils peuvent être rabattus/déployés de la manière suivante :

1. Si les portes sont verrouillées en appuyant sur sur la clé télécommande, les rétroviseurs se rabattent. Si les portes sont déverrouillées en appuyant sur sur la clé télécommande, les rétroviseurs se déploient. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 9.

2. Si les portes sont verrouillées en appuyant sur le bouton de la poignée de porte, les rétroviseurs se rabattent. Si les portes sont déverrouillées en appuyant sur le bouton de la poignée de porte, les rétroviseurs se déploient. Voir « Déverrouillage/verrouillage sans clé depuis la porte conducteur » dans *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 9.
3. Si le verrouillage passif est activé et si les portes sont verrouillées par cette fonction, les rétroviseurs se rabattent. Se reporter à « verrouillage passif » dans *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 9.

Rétroviseurs chauffants



REAR : Appuyer pour chauffer les rétroviseurs.

Voir « Désembueur de lunette arrière » sous *Commande de climatisation automatique à deux zones* ⇨ 234.

Rétroviseur à gradation automatique

Selon l'équipement, le rétroviseur extérieur du conducteur s'atténue automatiquement afin de réduire l'éblouissement provenant

des phares du véhicule derrière. Cette fonction s'active lors du démarrage du véhicule.

Rétroviseurs inclinables

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs inclinables en marche arrière et de sièges à mémoire, le rétroviseur du passager et/ou du conducteur s'incline à une position présélectionnée lorsque le véhicule est en marche arrière (R). Cela permet de voir le trottoir lorsqu'on se gare en parallèle.

Le(s) rétroviseur(s) peut/peuvent se déplacer de leur position inclinée lorsque :

- La marche arrière (R) du véhicule est ôtée, ou lorsqu'elle reste enclenchée pendant environ 30 secondes.
- Le véhicule est arrêté.
- Le véhicule est conduit en marche arrière (R) au-dessus d'une vitesse prédéfinie.

Pour activer ou désactiver cette fonctionnalité, se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Rétroviseur intérieur

Rétroviseurs intérieurs

Ajuster le rétroviseur pour obtenir une vision claire de la zone située à l'arrière du véhicule.

Ne pas vaporiser directement du produit de nettoyage pour glace sur le rétroviseur. Utiliser un tissu doux humidifié à l'eau.

Rétroviseur à commande manuelle

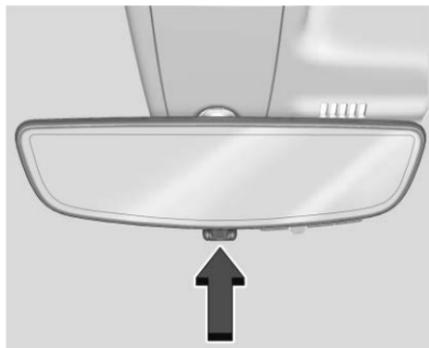
Si elle figure parmi l'équipement, pousser la languette vers l'avant pour une utilisation de jour et la tirer vers l'arrière pour une utilisation de nuit pour éviter l'éblouissement des phares des véhicules à l'arrière.

Rétroviseur à gradation automatique

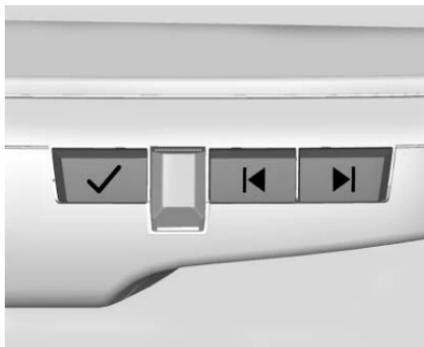
Selon l'équipement, l'atténuation automatique réduit l'éblouissement des phares du véhicule qui suit. La fonction d'atténuation s'active au démarrage du véhicule.

Miroir de la caméra arrière

Si équipé, ce rétroviseur à atténuation automatique procure un large angle de vue de la zone derrière le véhicule.



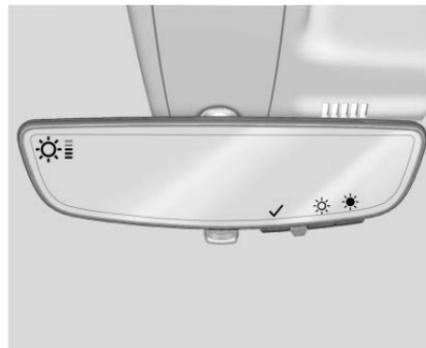
Tirer la languette pour allumer l'affichage. Pousser la languette pour l'éteindre. Lorsqu'il est éteint le rétroviseur s'atténue automatiquement. Ajuster le rétroviseur pour une bonne visibilité de la zone derrière le véhicule lorsque l'affichage est éteint.



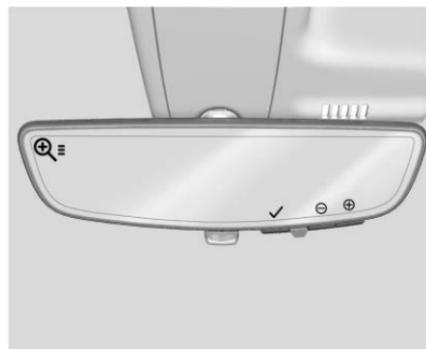
Appuyer sur ✓ pour faire défiler les options de réglage.

Appuyer sur ◀ et ▶ pour régler les paramètres à l'aide des indicateurs sur le rétroviseur. Les indicateurs resteront visibles pendant cinq secondes après la dernière activation du bouton et les réglages resteront sauvegardés.

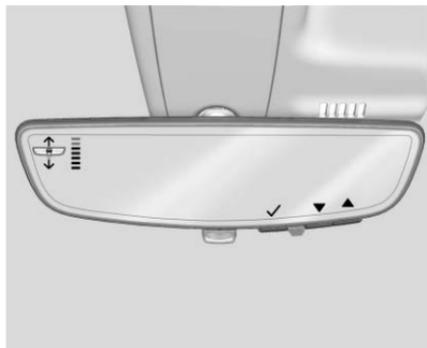
Les options de réglage sont :



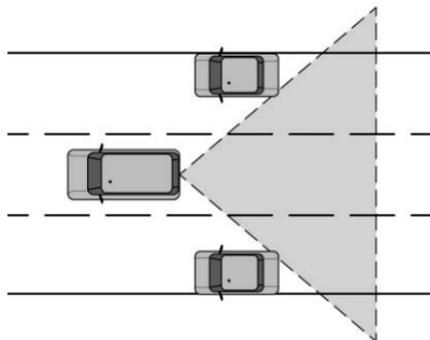
- Luminosité



- Agrandissement



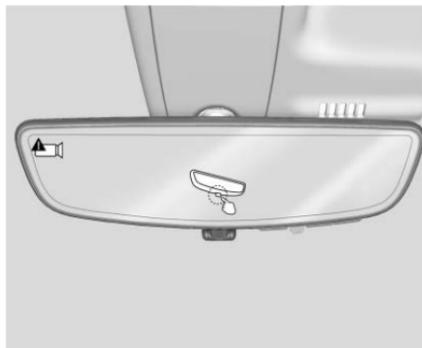
- Inclinaison



⚠ Avertissement

La caméra de rétroviseur arrière procure une vision limitée. Des parties de la route, des véhicules et d'autres objets pourraient demeurer invisibles. Les objets peuvent apparaître plus rapprochés qu'ils ne le sont. Surveiller les rétroviseurs extérieurs et les angles morts par dessus votre épaule lorsque vous changez de voie ou lorsque les voies convergent. Ne pas prendre les précautions appropriées peut occasionner des blessures, la mort ou des dommages au véhicule.

Dépannage



Consulter votre concessionnaire pour un entretien si un écran bleu et  sont affichés dans le rétroviseur et que l'affichage s'éteint. De plus, appuyer sur l'onglet comme indiqué pour revenir au mode d'assombrissement automatique.

La caméra de rétroviseur arrière peut ne pas fonctionner correctement ou ne pas afficher une image nette si :

- Le soleil ou des phares créent un éblouissement. Cela peut obstruer des objets à la vue. Si nécessaire, appuyer sur l'onglet pour éteindre l'écran.
- De la saleté, de la neige ou d'autres débris bloquent l'objectif de la caméra. Nettoyer l'objectif de l'aide d'un chiffon doux et humide ou, selon l'équipement, avec le système de nettoyage de caméra arrière. Se reporter à *Essuie-glace/lave-glace arrière* ⇨ 109.
- Le support de la caméra sur le véhicule a été endommagée et/ou la position ou l'angle du support de la caméra a changé.



Glaces

Avertissement

Ne jamais laisser un enfant, un adulte non autonome ou un animal seul dans le véhicule, particulièrement lorsque les glaces sont fermées par temps chaud ou très chaud. Ils peuvent faiblir sous la chaleur extrême et subir des blessures permanentes, voire la mort causée par un coup de chaleur.



Les qualités aérodynamiques du véhicule sont conçues pour améliorer l'économie de carburant. Elles peuvent entraîner un son modulé lorsque l'une ou l'autre des glaces arrière est baissée et que les glaces avant sont levées. Pour atténuer le son, ouvrir l'une ou l'autre des glaces avant ou le toit ouvrant, selon l'équipement.

Glaces électriques

Avertissement

Des enfants pourraient être sérieusement blessés voir tués s'ils sont pris dans la course de fermeture d'une glace. Ne jamais laisser la clé télécommande dans un véhicule avec des enfants. Lorsque des enfants se trouvent dans le siège arrière, utiliser le commutateur de verrouillage de glace pour éviter le fonctionnement des glaces. Voir Clés ⇨ 7.



Les lève-vitres électriques fonctionnent lorsque le contact est mis, en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou lorsque la prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est active. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 263.

Appuyer sur le commutateur de la glace pour ouvrir celle-ci ou tirer le commutateur pour la fermer.

Il se peut que les glaces soient temporairement désactivées si elles sont utilisées de façon répétée dans un court laps de temps.

Blocage des glaces

Cette fonction désactive le fonctionnement des commutateurs de glaces arrière passagers.



Avec rétroviseurs rabattables



Sans rétroviseurs rabattables

- Appuyer sur  pour engager la fonctionnalité de verrouillage des glaces arrière. Le témoin lumineux est allumé lorsqu'elle est engagée.
- Presser  à nouveau pour la désengager.

Abaissement/remontée rapide des glaces

Toutes les glaces peuvent être ouvertes sans avoir à maintenir le commutateur de glace. Enfoncer complètement le commutateur et le relâcher rapidement pour ouvrir rapidement la glace.

Selon l'équipement, tirer complètement le commutateur de glace vers le haut et le relâcher rapidement pour fermer rapidement la glace.

Presser ou tirer brièvement le commutateur de glace dans la même direction pour arrêter le mouvement rapide de cette glace.

Système d'inversion automatique de glace

La fonction de fermeture rapide de glace inverse automatiquement le sens de déplacement d'une glace lorsqu'elle entre en contact avec un obstacle. Une très basse température ou le gel peut provoquer l'inversion automatique du sens de

déplacement. Le fonctionnement normal de la glace est rétabli une fois que l'obstacle est extrait ou que la température remonte.

Neutralisation du système d'inversion automatique

Avertissement

Si l'annulation du système d'inversion automatique est activée, l'inversion de la glace ne se produira pas automatiquement. Vous ou vos passagers risquez d'être blessés et la glace risque d'être endommagée. Avant d'utiliser l'annulation du système d'inversion automatique, s'assurer que personne et aucun objet ne se trouvent dans le trajet de la glace.

Lorsque le moteur tourne, neutraliser le système d'inversion automatique en tirant longuement le commutateur de glace si des conditions empêchent la fermeture de la glace.

Programmation des lève-glaces électriques

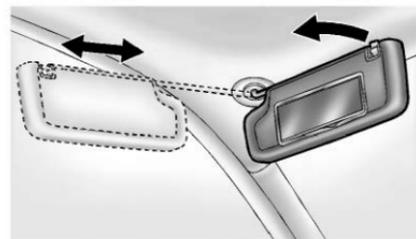
Une programmation pourrait être nécessaire si la batterie du véhicule a été débranchée ou déchargée. Si la glace n'arrive pas à remonter rapidement, programmer chaque glace à fermeture rapide :

1. Fermer toutes les portes.
2. Mettre le contact ou sélectionner la position ACC/ACCESSORY (accessoires).
3. Ouvrir partiellement la glace à programmer. Ensuite, la fermer et continuer à tirer brièvement sur le commutateur une fois que la glace est complètement fermée.
4. Ouvrir la glace et continuer à presser brièvement le commutateur après l'ouverture complète de la glace.

Commande à distance des glaces

Selon l'équipement, cette fonction permet d'ouvrir les glaces à distance. Si elle est activée dans la personnalisation du véhicule, appuyer sans relâcher sur la touche  de la clé télécommande. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Pare-soleil



Abaisser le pare-soleil pour bloquer la lumière éblouissante. Dégager le pare-soleil du support central afin de le faire pivoter vers la vitre latérale et, selon l'équipement, de l'étendre le long de la tige.

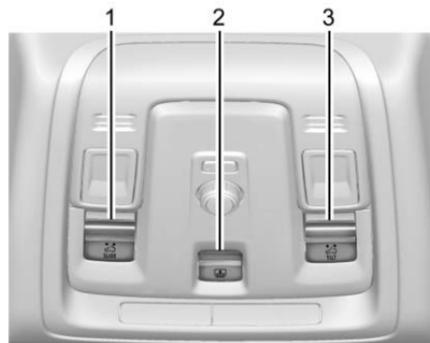
Toit

Toit ouvrant

Selon l'équipement, le contact doit être mis ou en position ACC/ACCESSORY (accessoires), ou la prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) doit être active, pour actionner le toit ouvrant. Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage* ⇨ 259 et *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 263.

Bien que le toit ouvrant fonctionne toujours en mode express, le mouvement peut être arrêté en appuyant à nouveau sur l'interrupteur.

Le toit ouvrant ne peut pas être ouvert ou refermé si le véhicule a une panne électrique.



1. Commutateur SLIDE (coulissement)
2. Commutateur de store pare-soleil à commande électrique
3. Commutateur TILT (inclinaison)

Fonctionnement du toit ouvrant :

- Presser puis relâcher  (1) pour ouvrir rapidement en position complètement ouverte.
- Tirer et relâcher  (1) pour fermer rapidement.
- Presser ou tirer  (1) à nouveau pour arrêter à l'emplacement désiré.

Fonctionnement du pare-soleil :

- Presser et relâcher  (2) pour une ouverture rapide.
- Tirer et relâcher  (2) pour une fermeture rapide.
- Presser ou tirer  (2) à nouveau pour arrêter à l'emplacement désiré.

Fonctionnement d'aération du toit ouvrant :

- Presser et relâcher  (3) pour placer le toit ouvrant en position d'aération.
- Tirer et relâcher  (3) pour fermer l'aération du toit ouvrant.

Système d'inversion automatique

Le toit ouvrant et le pare-soleil électrique (option) sont équipés d'un système d'inversion automatique qui n'est activé que lorsque le toit ouvrant et le pare-soleil électrique sont utilisés en mode de fermeture express.

En cas d'obstruction pendant la fermeture rapide, le système d'inversion détecte l'objet, arrête le mouvement et ouvre légèrement le toit ouvrant ou le pare-soleil électrique.

Dans ces cas, tenter de déposer l'objet puis tirer et relâcher le commutateur pour fermer rapidement. Si le mouvement inverse survient à plusieurs fois, le message au CIB OPEN THEN CLOSE SUNROOF (ouvrir puis fermer le toit ouvrant) s'affiche et le fonctionnement rapide est désactivé. Pour commander le toit ouvrant lorsque le fonctionnement rapide est désactivé, le commutateur doit être pressé ou tiré et maintenu.



Des saletés et débris peuvent s'accumuler sur le joint d'étanchéité ou dans les glissières et peuvent causer un problème de fonctionnement du toit ouvrant, du bruit ou l'obturation du système d'évacuation d'eau. Ouvrir le toit ouvrant périodiquement et enlever tout obstacle ou débris. Essuyer le joint et les surfaces d'étanchéité du toit ouvrant à l'aide d'un chiffon propre, de savon doux et d'eau. Ne pas enlever la graisse du toit ouvrant.

Sièges et appuis-têtes

Appuis-têtes

Appuis-têtes	42
--------------------	----

Sièges avant

Réglage de commande électrique de siège	44
Réglage du support lombaire	45
Sièges à dossier inclinable	45
Sièges à mémoire	46
Sièges avant chauffants et aérés	49

Sièges arrière

Sièges arrière	50
Sièges arrière chauffants	51
Sièges de deuxième rangée	51
Sièges de la troisième rangée	56

Ceintures de sécurité

Ceintures de sécurité	60
Port adéquat des ceintures de sécurité	61
Ceinture-baudrier	63
Utilisation de ceinture de sécurité pendant la grossesse	66
Rallonge de ceinture de sécurité	66
Vérification du système de sécurité	66
Entretien de ceinture de sécurité	67

Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision	67
--------------------------------------------------------------------------------------	----

Système de sac gonflable

Système de sac gonflable	68
Où se trouvent les sacs gonflables?	70
Quand un sac gonflable doit-il se déployer?	71
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?	72
De quelle façon le sac gonflable retient-il?	72
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?	73
Système de détection de passager	74
Réparation d'un véhicule muni de sacs gonflables	78
Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables	78
Vérification du système de sac gonflable	79
Remplacement des pièces du système de sacs gonflables après une collision	79

Sièges pour enfants

Enfants plus âgés	80
Bébés et jeunes enfants	81
Appareils de retenue pour enfant	84
Où installer l'appareil de retenue	85

Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)	87
Remplacement de pièce de système LATCH après une collision	93
Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)	93
Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège du passager avant)	96
Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant central)	98

Appuis-têtes

Les sièges avant du véhicule sont équipés d'appuis-têtes réglables aux positions d'assise extérieures.

Avertissement

Si les appuie-tête ne sont pas posés et réglés correctement, les risques de lésions du cou/de la moelle épinière seront plus importants en cas d'accident. Ne pas rouler sans poser et régler correctement les appuie-tête de tous les occupants.

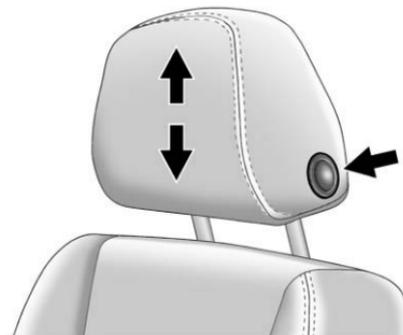
Si votre véhicule est équipé d'appuis-tête rabattables vers le bas, toujours les remettre en position complètement verticale quand un occupant est assis sur le siège.



Régler l'appuie-tête de sorte que sa partie supérieure arrive au niveau du haut de la tête de l'occupant. Cette position réduit les risques de blessure à la nuque lors d'une collision.

Sièges avant

Les sièges avant du véhicule sont équipés d'appuis-têtes réglables aux positions d'assise extérieures.



La hauteur d'appuie-tête peut être réglée.

Pour relever ou abaisser l'appuie-tête, appuyer sur le bouton situé sur le côté de l'appuie-tête et tirer ou pousser l'appuie-tête vers le bas, et relâcher le bouton. Tirer et pousser l'appuie-tête après avoir relâché le bouton afin de s'assurer qu'il est bien enclenché.

Les appuie-têtes latéraux de siège avant ne sont pas démontables.

Sièges arrière

Sièges de deuxième rangée

Les sièges de deuxième rangée du véhicule sont équipés d'appuis-têtes non réglables aux positions d'assise extérieures.

Les appuie-têtes latéraux de deuxième rangée ne sont pas démontables.

Les appuie-têtes des sièges latéraux de deuxième rangée sont conçus pour pouvoir être rabattus.

Lorsque les dossier des sièges de seconde rangée sont rabattus, l'appui-tête se replie automatiquement vers l'arrière.

Les appuie-têtes des places latérales de la deuxième rangée peuvent être rabattus vers l'avant pour permettre une meilleure visibilité lorsque le siège arrière est inoccupé.



Pour rabattre l'appui-tête, appuyer sur le bouton situé sur le côté de l'appui-tête.



L'appui-tête se rabat en avant automatiquement.

Lorsque le siège est occupé par une personne ou un siège pour enfant, toujours ramener l'appui-tête en position totalement verticale. Pousser l'appui-tête vers le haut et l'arrière jusqu'à se qu'il se verrouille en position. Pousser et tirer l'appui-tête pour s'assurer qu'il est bien verrouillé.

Sièges de la troisième rangée

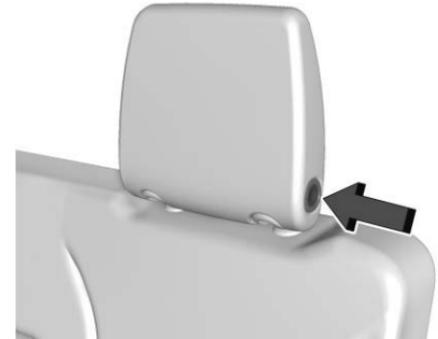
Les sièges de troisième rangée du véhicule sont équipés d'appuis-têtes non réglables en hauteur aux positions d'assise latérales.

Les appuie-têtes des sièges latéraux de troisième rangée ne sont pas démontables.

Les appuie-têtes des sièges latéraux de troisième rangée sont conçus pour pouvoir être rabattus.

Lorsque les dossier des sièges de troisième rangée sont rabattus, l'appui-tête se replie automatiquement vers l'arrière.

L'appui-tête peut être rabattu vers l'avant pour permettre une meilleure visibilité lorsque le siège arrière est inoccupé.



Pour rabattre l'appui-tête, appuyer sur le bouton situé sur le côté de l'appui-tête.



L'appui-tête se rabat en avant automatiquement.

Lorsque le siège est occupé par une personne ou un siège pour enfant, toujours ramener l'appui-tête en position totalement verticale. Pousser l'appui-tête vers le haut et l'arrière jusqu'à se qu'il se verrouille en position. Pousser et tirer l'appui-tête pour s'assurer qu'il est bien verrouillé.

Sièges avant

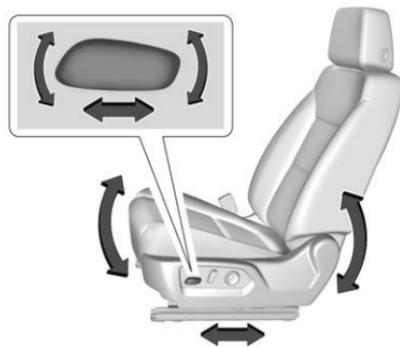
Réglage de commande électrique de siège

Avertissement

Si l'on essaie de régler le siège du conducteur lorsque le véhicule est en mouvement, on risque de perdre le contrôle du véhicule. Le déplacement brusque du siège peut en effet faire sursauter, dérouter ou faire actionner une pédale sans le vouloir. Il faut donc régler le siège du conducteur seulement quand le véhicule est immobile.

Avertissement

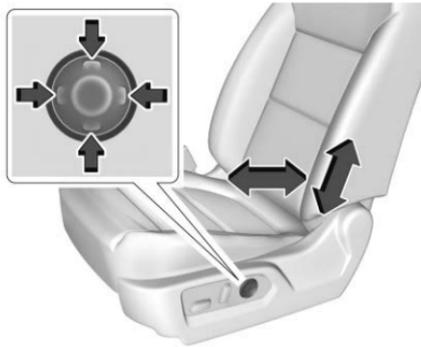
Les sièges à commande électrique fonctionnent avec le contact coupé. Des enfants pourraient actionner les sièges à commande électrique et se blesser. Ne jamais laisser d'enfants seuls dans le véhicule.



Pour régler le siège :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, glisser la commande vers l'avant ou vers l'arrière.
- Selon l'équipement, lever ou abaisser la partie avant du coussin en déplaçant la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas.
- Soulever ou rabaisser le siège en plaçant la partie arrière de la commande vers le haut ou le bas.

Réglage du support lombaire



- Maintenir enfoncé l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.
- Si équipé, appuyer et maintenir enfoncé le haut ou le bas de la commande pour soulever ou abaisser le soutien lombaire.

Sièges à dossier inclinable



Pour incliner le dossier de siège :

- Incliner le haut de la commande vers l'arrière pour incliner le dossier de siège.
- Incliner le haut de la commande vers l'avant pour relever le dossier de siège.

Avertissement

Il peut être dangereux de s'asseoir en position inclinée lorsque le véhicule est en mouvement. Même attachées, les ceintures de sécurité peuvent ne pas être efficaces.

La ceinture épaulière ne sera pas placée contre le corps, mais plutôt devant. Lors d'une collision, on risque d'être projeté contre la ceinture et de se blesser à la nuque ou ailleurs.

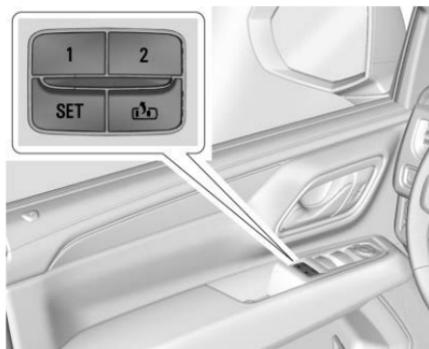
La ceinture ventrale pourrait exercer sa force sur l'abdomen, et non sur les os du bassin. Cela pourrait entraîner de graves blessures internes.

Pour être bien protégé quand le véhicule est en mouvement, placer le dossier en position verticale. Se caler ensuite dans le siège et porter convenablement la ceinture de sécurité.



Ne pas conduire avec le dossier de siège incliné.

Sièges à mémoire



Selon l'équipement, les sièges à mémoire de position permettent à deux conducteurs de sauvegarder et rappeler, leurs positions individuelles de siège pour conduire le véhicule, et une position commune de sortie pour quitter le véhicule. Les positions d'autres dispositifs à mémoire tels que les rétroviseurs à commande électrique et le volant de direction à commande électrique peuvent également être sauvegardées, selon l'équipement. Les positions mémorisées sont associées à la clé télécommande 1 ou 2 pour les rappels automatiques des positions mémorisées.

Avant la sauvegarde, régler les positions de tous les dispositifs à mémoire disponibles. Mettre le contact du véhicule, puis appuyer brièvement sur SET (régler); un signal sonore retentit. Immédiatement, appuyer longuement sur 1, 2 ou  (sortie) jusqu'à ce que deux signaux sonores retentissent. Pour rappeler manuellement ces positions, appuyer longuement sur 1, 2, ou  jusqu'à atteindre la position mémorisée. Suivre les consignes au sujet de la sauvegarde des positions de mémoire.

Le véhicule identifie le numéro de la clé télécommande (1 à 8) du conducteur actuel. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 9. Seules les clés télécommandes 1 et 2 peuvent être utilisées pour les rappels automatiques des positions mémorisées. Après un changement de la clé télécommande, un message d'accueil du centralisateur informatique de bord (CIB) indiquant le numéro de la clé télécommande peut s'afficher lors des premiers cycles d'allumage. Pour que la mémoire d'accès au siège fonctionne correctement, sauvegarder les positions sur le bouton de mémoire (1 ou 2) correspondant au numéro de la clé télécommande affiché dans le message de bienvenue du CIB. Porter la clé télécommande correspondant en entrant dans le véhicule.

Réglages de personnalisation du véhicule

- Pour que le mouvement de mémoire de position d'entrée du siège commence au démarrage du véhicule, sélectionner le menu Paramètres, puis Véhicule, puis Position du siège, puis Mémoire de position d'entrée du siège. Sélectionner Activé ou Désactivé. Voir « Mémoire de position d'entrée du siège » plus loin dans cette section.

- Pour commencer le mouvement de position de sortie du siège lorsque le contact du véhicule est coupé, puis que la porte du conducteur est ouverte, ou lorsque le contact du véhicule est coupé alors que la porte du conducteur est déjà ouverte, sélectionner le menu Paramètres, puis Véhicule, puis Position du siège, puis Mémoire de position de sortie du siège. Sélectionner Activé ou Désactivé. Voir « Mémoire de position de sortie du siège » plus loin dans cette section.
- Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141 pour de plus amples renseignements sur les réglages.

Identification du numéro de conducteur

Pour identifier le numéro du conducteur :

1. Éloigner la clé télécommande du véhicule.
2. Faire démarrer le véhicule au moyen d'une autre clé télécommande. Le CIB doit afficher le numéro du conducteur pour l'autre clé télécommande. Arrêter le véhicule et déposer la clé télécommande du véhicule.

3. Faire démarrer le véhicule au moyen de la clé télécommande initiale. Le CIB doit afficher le numéro du conducteur de votre clé télécommande.

Sauvegarde des positions en mémoire

Lire complètement ces consignes avant de sauvegarder les positions en mémoire.

Pour sauvegarder les positions de conduite préférées 1 et 2 :

1. Faire tourner la clé de contact en position de marche ou ACC/ACCESSOIRES au moyen de la clé télécommande 1 ou 2.
Un message de bienvenue au CIB peut indiquer le numéro de conducteur 1 ou 2.
2. Régler tous les dispositifs à mémoire disponibles dans la position de conduite souhaitée.
3. Appuyer brièvement sur SET (régler); un signal sonore retentit.
4. Immédiatement, appuyer longuement sur le bouton de mémoire 1 ou 2 correspondant au message d'accueil du CIB susmentionné jusqu'à ce que deux signaux sonores retentissent.

Si trop de temps s'écoule entre le relâchement de SET (régler) et l'appui sur 1, la position de mémoire n'est pas sauvegardée et les deux signaux sonores ne retentissent pas. Répéter les étapes 3 et 4.

1 ou 2 correspond au numéro du conducteur. Voir « Identification du numéro de conducteur », plus haut dans cette section.

5. Répéter les étapes 1 à 4 pour un second conducteur en utilisant 1 ou 2. Les clés télécommandes 3 à 8 n'enregistreront pas de positions de mémoire.

Pour mémoriser la position pour les fonctions  et la mémoire de sortie de siège, répéter les étapes 1-4 en utilisant . Ceci sauvegarde la position de sortie du véhicule.

Sauvegarder les positions préférées en mémoire pour les conducteurs 1 et 2 si vous êtes le seul conducteur.

Rappel manuel des positions en mémoire

Si vous êtes le conducteur 1 ou 2 identifié dans le message de bienvenue affiché sur le CIB, appuyer longuement sur les boutons 1, 2 ou  pour rappeler les positions mémorisées précédemment.

Pour arrêter le mouvement manuel de rappel de mémoire, relâcher 1, 2 ou  ou appuyer sur l'une des commandes suivantes :

- Siège électrique
- RÉGLAGE de mémoire
- Rétroviseur à commande électrique, avec le rétroviseur côté conducteur ou passager sélectionné
- Volant de direction à commande électrique, selon l'équipement

Le mouvement manuel de rappel de mémoire pour les boutons 1, 2, ou  peut être initié et peut terminer à la position de mémoire sauvegardée si le véhicule est dans ou hors de la position P (stationnement).

Mémoire d'accès au siège

Le véhicule identifie le numéro la clé télécommande (1 à 8) du conducteur actuel. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 9. Si la télécommande est la 1 ou la 2 et que la mémoire d'accès au siège est activée dans la personnalisation du véhicule, les positions sauvegardées sur le même numéro de bouton de mémoire de la télécommande 1 ou 2 sont rappelées automatiquement lorsque le contact du véhicule est mis ou que la clé est déplacé de la position off (arrêt) à la position ACC/ACCESSORY (accessoires). Les télécommandes 3 à 8 n'activent pas le rappel automatique des positions mémorisées.

Pour activer ou désactiver la mémoire d'accès au siège, voir « Réglages de personnalisation du véhicule » précédemment dans cette section et *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Le levier de vitesses du véhicule doit être positionné sur P (stationnement) pour démarrer le mouvement de rappel de position mémorisée. Le mouvement de rappel de position mémorisée s'interrompt si

le levier de vitesses est déplacé de la position P (stationnement) avant d'atteindre la position enregistrée.

Pour arrêter le mouvement de rappel de mémoire d'accès au siège, couper le contact du véhicule ou appuyer sur l'une des commandes suivantes :

- Siège électrique
- Mémorisation SET (régler), 1, 2, ou 
- Rétroviseur à commande électrique, avec le rétroviseur côté conducteur ou passager sélectionné
- Volant de direction à commande électrique, selon l'équipement

Si les positions enregistrées du siège à mémoire ne se rappellent pas automatiquement ou se rappellent sur des positions erronées, le numéro de la clé télécommande du conducteur (1 ou 2) peut ne pas correspondre au numéro du bouton mémoire sur lequel ces positions ont été mémorisées. Essayer de mémoriser ces positions sur l'autre bouton de mémoire ou essayer l'autre clé télécommande.

Mémoire de position de sortie du siège

La mémoire de sortie de siège n'est pas associée à une télécommande. La position sauvegardée sur  est utilisée pour tous les conducteurs. Pour activer ou désactiver la mémoire de sortie de siège, voir « Réglages de personnalisation du véhicule » précédemment dans cette section et *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Si activée, la position mémorisée sur  est rappelée automatiquement dans l'une des circonstances suivantes :

- Le véhicule est arrêté et la porte du conducteur est rapidement ouverte dans un court délai.
- Le véhicule est arrêté et la porte du conducteur ouverte.

Pour arrêter le mouvement de mémoire de sortie de siège, appuyer sur l'un des boutons de mémoire suivants :

- Siège électrique
- Mémorisation SET (régler), 1, 2, ou 
- Rétroviseur à commande électrique, avec le rétroviseur côté conducteur ou passager sélectionné
- Volant de direction à commande électrique, selon l'équipement

Obstructions

Si un objet venait bloquer le siège conducteur pendant le rappel d'une position mémorisée, le mouvement de rappel peut s'arrêter. Retirer l'objet et essayer de réactiver le rappel. Si la position mémorisée ne se rappelle toujours pas, consulter votre concessionnaire.

Sièges avant chauffants et aérés

Avertissement

En l'absence de perception de changement de température ou de douleur cutanée, le chauffage de siège risque de causer des brûlures. Pour réduire le risque de brûlure, le chauffage de siège doit être utilisé avec prudence, spécialement en cas d'utilisation longue. Ne rien placer sur les sièges qui isolerait de la chaleur, comme une couverture, un coussin, un recouvrement quelconque ou un autre objet. Ceci risque de causer une surchauffe du siège. Une telle surchauffe peut brûler et endommager le siège.



Boutons de siège chauffé et ventilé illustré, boutons de siège chauffant similaires

Selon l'équipement, les boutons se trouvent près des commandes de climatisation de la console centrale. Pour qu'ils fonctionnent, le moteur doit être en marche.

Appuyer sur  ou  pour chauffer le dossier de siège du conducteur ou du passager.

Appuyer sur  ou  pour chauffer le dossier et le coussin de siège du conducteur ou du passager.

Appuyer sur  ou , s'il est disponible, pour ventiler le siège du conducteur ou du passager. Un siège ventilé comporte un ventilateur qui aspire ou propulse l'air à travers le siège. L'air n'est pas refroidi.

Quand cette fonction est désactivée, les symboles de siège chauffé et ventilés sur les boutons sont blancs. Ils deviennent rouges quand la fonction est active. Quand un siège ventilé est allumé, le symbole devient bleu.

Appuyer une fois pour le réglage le plus élevé. À chaque pression sur le bouton, le siège passe au réglage inférieur puis à l'arrêt. Les témoins à côté des boutons sont trois pour le réglage le plus élevé et un pour le plus bas. Si les sièges chauffés sont allumés, le niveau peut automatiquement s'abaisser au bout d'environ 30 minutes.

Le réchauffement du siège du passager peut prendre plus de temps.

Sièges chauffants et ventilés automatiquement

Lorsque le véhicule est en marche, cette fonction active automatiquement les sièges chauffants ou ventilés au niveau requis par la température intérieure du véhicule.

Le niveau haut, moyen, bas ou hors fonction des sièges chauffants ou ventilés est indiqué par les boutons de sièges chauffants ou ventilés de la console centrale. Utiliser les boutons de sièges chauffants ou ventilés de la console centrale pour désactiver les sièges chauffants ou ventilés. Si le siège du passager est inoccupé, la fonction de sièges chauffants ou ventilés automatiquement n'active pas ce siège. La fonction de sièges chauffants ou ventilés automatiquement peut être programmée pour être toujours activée lorsque le véhicule est en marche.

Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Sièges chauffants et ventilés à démarrage à distance

Lors un démarrage à distance, les sièges chauffants ou ventilés (selon l'équipement) peuvent être activés automatiquement. Quand il fait froid, les sièges chauffants s'allument et quand il fait chaud les sièges ventilés s'allument. Si la fonction de sièges chauffants ou ventilés automatiques, selon l'équipement, n'est pas activée, les sièges chauffants ou ventilés peuvent ne pas s'allumer lorsque le contact est mis. Si nécessaire, appuyer sur le bouton de

siège chauffant ou ventilé pour utiliser les sièges chauffants ou ventilés après le démarrage du véhicule.

Les témoins lumineux de sièges chauffants ou ventilés peuvent s'allumer lors d'un démarrage à distance.

La performance de température d'un siège inoccupé peut être réduite. Ceci est normal.

Il est possible d'activer ou de désactiver la mise en marche des sièges chauffants ou ventilés lors du démarrage à distance dans le menu de personnalisation du véhicule. Se reporter à *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ 16 ou à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Sièges arrière

Alerte de siège arrière

Selon l'équipement, le message RAPPEL DE REGARDER SUR LE SIÈGE ARRIÈRE apparaît dans certaines conditions et sert à indiquer qu'un passager ou un objet se trouve sur le siège arrière. Jeter un œil aux sièges arrière avant de sortir du véhicule.

Cette fonction s'active lorsqu'une porte arrière est ouverte pendant que le véhicule est en marche ou jusqu'à 10 minutes avant que le véhicule ne démarre. Une alerte

sonore retentit lorsque le contact est coupé. Le système d'alerte de siège arrière ne détecte pas directement les objets qui se trouvent sur le siège arrière, dans certaines conditions, le système détecte plutôt l'ouverture ou la fermeture d'une porte arrière, ce qui indique que quelqu'un ou quelque chose se trouve possiblement sur la banquette arrière.

Cette fonctionnalité n'est active qu'une seule fois à chaque démarrage et mise à l'arrêt du véhicule et devra être réactivée en ouvrant et en fermant les portes arrière. Il pourrait y avoir une alerte même lorsqu'il n'y a rien sur le siège arrière, par exemple, si un enfant est monté dans le véhicule par l'une des portes arrière et en est ressorti sans que le moteur du véhicule ne soit coupé.

Cette fonction peut être activée ou désactivée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Sièges arrière chauffants

Avertissement

Si la température change ou que la douleur sur la peau ne peut être ressentie, le chauffage de siège peut

(Suite)

Avertissement (Suite)

causer des brûlures. Se reporter à Avertissement sous *Sièges avant chauffants et aérés* ⇨ 49.



Les boutons sont à l'arrière de la console centrale.

Lorsque le moteur tourne, appuyer sur  ou  pour réchauffer le coussin de siège latéral gauche ou droit. Un témoin s'affiche sur l'affichage de commande de climatisation arrière quand cette fonction est activée.

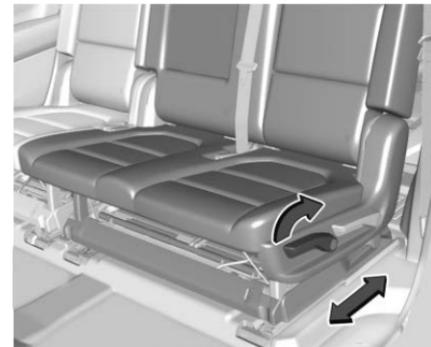
Appuyer une fois sur le bouton pour le réglage le plus élevé. A chaque pression du bouton, le siège passe au réglage inférieur

suivant, puis à l'arrêt. Les témoins près des boutons indiquent trois pour la température la plus élevée et un pour la plus basse.

Si les sièges chauffants sont en position haute pendant longtemps, le niveau de chauffage peut s'abaisser automatiquement.

Sièges de deuxième rangée

Réglage du siège arrière



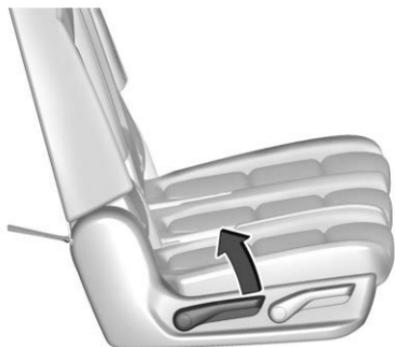
Pour régler la position de siège :

1. Retirer les objets se trouvant sur le plancher devant ou sur le siège de deuxième rangée, ou dans les glissières du siège sur le plancher.

2. Tirer le levier situé sous le coussin de siège et faire glisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.

Sièges à dossier inclinable

Pour incliner le dossier de siège :



1. Lever le levier du côté extérieur du siège.
2. Déplacer le dossier de siège à la position désirée, puis relâcher le levier pour verrouiller le dossier en place.
3. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Pour redresser le dossier de siège en position verticale :

Avertissement

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

1. Lever le levier complètement en appliquant une pression sur le dossier de siège. Le dossier de siège retourne en position relevée. Si le levier est tiré sans appliquer de pression, le siège est relâché à une position rabattue.
2. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Accès et sortie de siège de troisième rangée

Sièges pliants et basculants manuelles

Avertissement

Ne pas laisser le siège de seconde rangée en position inclinée pendant que le véhicule roule. Un siège incliné n'est pas verrouillé. Il peut se déplacer lorsque le véhicule se déplace. Les occupants du véhicule risquent des blessures en cas d'arrêt brutal ou de collision. S'assurer de replacer le siège en position d'assise de passager avant de rouler. Pousser et tirer sur le siège pour vérifier son verrouillage en place.

Attention

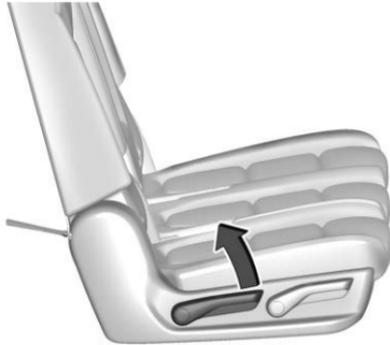
Replier un siège arrière lorsque les ceintures de sécurité sont encore bouclées peut endommager le siège ou les ceintures de sécurité. Toujours déboucler les ceintures et les remettre en position de rangement normale avant de replier un siège arrière.

Les sièges de seconde rangée peuvent être rabattus pour augmenter l'espace de chargement ou rabattus et inclinés pour faciliter l'accès et la sortie au siège de troisième rangée.

Plier et faire basculer le siège

Pour plier et basculer le siège :

1. S'assurer qu'aucun objet ne se trouve sous ou devant le siège.



2. Lever le levier sur le côté extérieur du siège pour déverrouiller le dossier.



Le dossier de siège se replie vers l'avant pour créer un plancher plat de chargement.

Si le dossier ne veut pas se rabattre à plat, essayer de déplacer le siège avant vers l'avant et/ou remettre le dossier en position relevée.



3. Lever ce levier à nouveau pour libérer du plancher l'arrière du siège. Le siège se rabattra vers l'avant.

Rabattre et basculer le siège de la troisième rangée

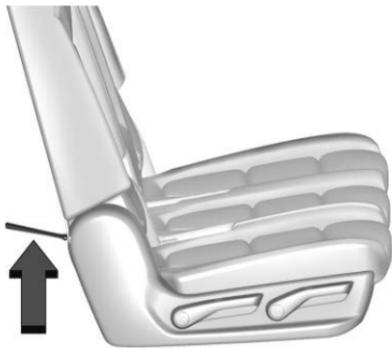
Avertissement

Utiliser la troisième rangée de sièges si la seconde rangée est rabattue ou rabattue et basculée peut provoquer des blessures lors d'un arrêt soudain ou d'une collision. S'assurer de redresser le siège en position d'assise. Tirer et pousser sur le siège pour s'assurer qu'il est bien bloqué.

54 Sièges et appuis-têtes

Pour plier et basculer le siège de troisième rangée :

1. S'assurer qu'aucun objet ne se trouve sous ou devant le siège.



2. Tirer sur la sangle se trouvant en bas à l'arrière du siège de la deuxième rangée, pour relâcher le dossier. Le dossier se rabat vers l'avant.



3. Tirer à nouveau sur la sangle pour libérer du plancher l'arrière du siège. Le siège se rabattra vers l'avant.

Sièges rabattables et basculables automatiques

Avertissement

Ne pas laisser le siège de seconde rangée en position inclinée pendant que le véhicule roule. Un siège incliné n'est pas verrouillé. Il peut se déplacer lorsque le véhicule se déplace. Les occupants du véhicule risquent des blessures en cas d'arrêt brutal ou de collision. S'assurer de replacer le siège en position d'assise de

(Suite)

Avertissement (Suite)

passager avant de rouler. Pousser et tirer sur le siège pour vérifier son verrouillage en place.

Avertissement

Rabattre et basculer automatiquement un siège, alors que quelqu'un s'y trouve assis peut causer des blessures à cette personne. Il faut toujours s'assurer que personne ne se trouve assis sur le siège avant d'appuyer sur le commutateur qui relâche le siège automatiquement.

Attention

Replier un siège arrière lorsque les ceintures de sécurité sont encore bouclées peut endommager le siège ou les ceintures de sécurité. Toujours déboucler les ceintures et les remettre en position de rangement normale avant de replier un siège arrière.

Cette option ne fonctionne que lorsque le véhicule est en position de stationnement (P).

Plier et faire basculer le siège

Pour replier et basculer le siège :

1. S'assurer qu'aucun objet ne se trouve sous ou devant le siège.

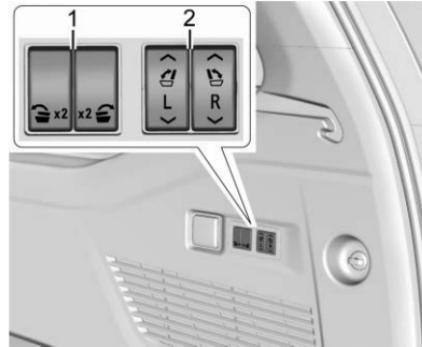


Commutateur sur le panneau arrière côté conducteur

2. Appuyer sur le commutateur de déverrouillage automatique de siège sur le panneau placé derrière les portes arrière. Le dossier de siège se rabat automatiquement à plat.
3. Appuyer à nouveau sur le commutateur pour libérer du plancher l'arrière du siège. Le siège se rabattra vers l'avant.

Rabat et inclinaison de siège de deuxième rangée depuis la zone de chargement

Cette option ne fonctionne que lorsque le véhicule est en position de stationnement (P).



1. Commutateurs de rabattement et de basculement de siège à commande électrique de deuxième rangée
2. Commutateurs de rabattement et de relevage de siège à commande électrique de deuxième rangée

Pour rabattre et basculer le siège depuis la zone de chargement :

1. S'assurer qu'aucun objet ne se trouve sous ou devant le siège.

2. Appuyer sur le commutateur (1) sur la garniture latérale de la zone de chargement pour rabattre le dossier de siège de deuxième rangée.

Le commutateur du côté gauche rabat le dossier de siège du côté gauche, et le commutateur du côté droit rabat le dossier de siège du côté droit.

3. Appuyer à nouveau sur le commutateur pour libérer du plancher l'arrière du siège. Le siège se rabattra vers l'avant.

Les commutateurs (2) peuvent être utilisés pour rabattre les dossiers de sièges de troisième rangée à partir de la zone de chargement. Se reporter à *Sièges de la troisième rangée* ↗ 56.

Remplacer le siège en position d'assise**⚠ Avertissement**

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

Pour replacer le siège en position assise normale lorsqu'il est en position basculée :

1. Tirer le siège vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche sur le plancher. Le dossier ne peut pas être relevé tant que le siège n'est pas enclenché sur le plancher.
2. Soulever le dossier et le repousser en arrière. Faire avancer et reculer le siège pour s'assurer qu'il est bloqué.
3. Pour la banquette avant divisée 60/40, s'assurer que la ceinture de sécurité du siège central n'est pas coincée entre deux sièges et qu'elle n'est pas tordue.

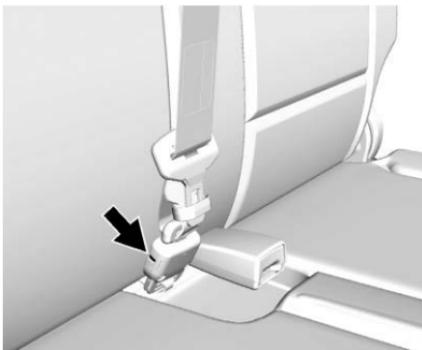
Sièges de la troisième rangée

Attention

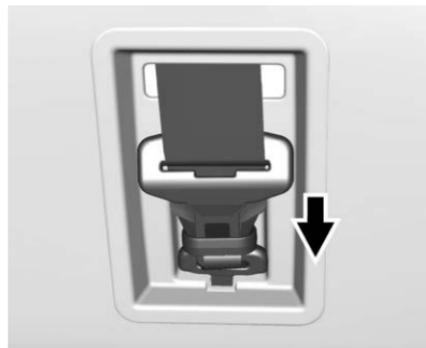
Replier un siège arrière lorsque les ceintures de sécurité sont encore bouclées peut endommager le siège ou les ceintures de sécurité. Toujours déboucler les ceintures et les remettre en position de rangement normale avant de replier un siège arrière.

Les dossiers des sièges de troisième rangée peuvent être rabattus pour augmenter l'espace de chargement.

1. Ouvrir le hayon pour accéder aux commandes des sièges de troisième rangée.
2. S'assurer qu'aucun objet ne se trouve sous ou devant le siège.
3. Si le siège de deuxième rangée est en position arrière complète, le régler vers l'avant pour permettre au siège de troisième rangée de se plier entièrement plat.



4. Débrancher le mini-loquet de la ceinture de sécurité arrière, en insérant une clé dans la fente de la mini-boucle, et laisser la ceinture se rétracter dans la garniture de pavillon.



5. Ranger la mini languette dans le support de la garniture de pavillon.

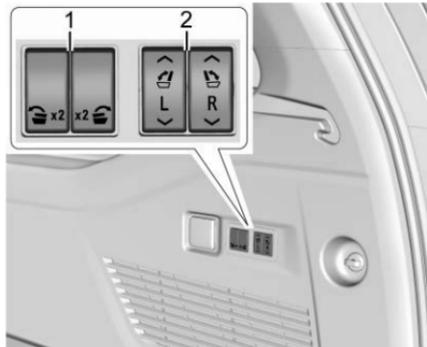


6. Ranger la ceinture de sécurité dans l'agrafe d'arrimage.

Au besoin, répéter les opérations pour rabattre l'autre dossier de siège.

Rabattement électrique du dossier de siège (selon l'équipement)

Cette option ne fonctionne que lorsque le véhicule est en position de stationnement (P).

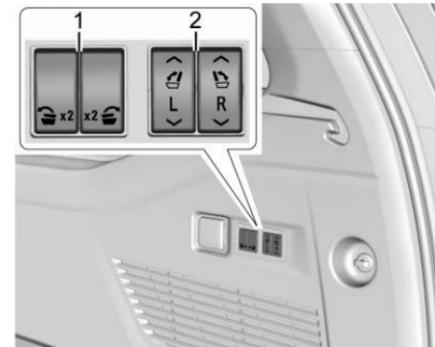


1. Commutateurs de rabatement et de basculement de siège à commande électrique de deuxième rangée
2. Commutateurs de rabatement et de relevage de siège à commande électrique de deuxième rangée

1. Presser et maintenir enfoncé le commutateur (2) de la garniture latérale de la zone de chargement pour rabattre le dossier de siège de troisième rangée.
Le commutateur du côté gauche rabat le dossier de siège du côté gauche, et le commutateur du côté droit rabat le dossier de siège du côté droit.
2. Au besoin, répéter les étapes pour l'autre dossier de siège.

Les commutateurs (1) peuvent être utilisés pour rabattre ou rabattre et culbuter les sièges de seconde rangée à partir de la zone de chargement. Se reporter à *Sièges de deuxième rangée* ⇨ 51.

Redressement du dossier de siège de troisième rangée en position verticale



1. Commutateurs de rabatement et de basculement de siège à commande électrique de deuxième rangée
2. Commutateurs de rabatement et de relevage de siège à commande électrique de deuxième rangée

Pour redresser le dossier de siège de troisième rangée en position verticale :



1. S'assurer que la ceinture de sécurité est dans l'agrafe d'arrimage.
2. Ouvrir le hayon pour accéder aux commandes des sièges.
3. Presser et maintenir enfoncé le commutateur (2) de la garniture latérale de la zone de chargement pour relever le dossier de siège de troisième rangée.

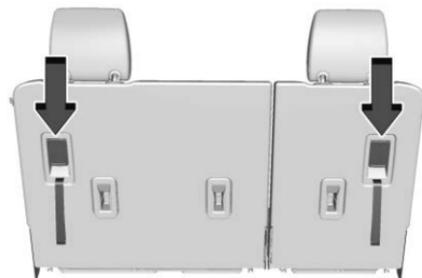
Le commutateur du côté gauche soulève le dossier de siège du côté gauche, et le commutateur du côté droit soulève le dossier de siège du côté droit.

Avertissement

Une ceinture de sécurité mal acheminée, mal attachée ou tordue n'offre pas la protection nécessaire en cas d'accident. La personne portant la ceinture pourrait être gravement blessée. Après avoir relevé le dossier de siège arrière, toujours s'assurer que les ceintures de sécurité sont correctement acheminées et fixées et ne sont pas tordues.

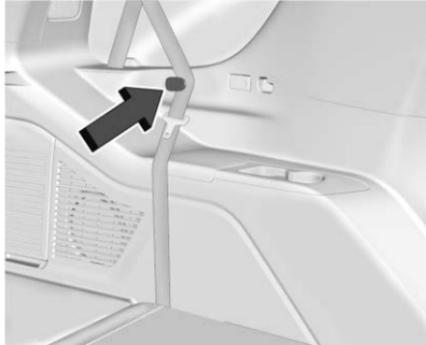
4. Reconnecter le mini-loquet de ceinture de sécurité centrale à la mini-boucle. Ne pas la laisser se tordre.
5. Tirer sur la ceinture de sécurité pour vérifier si la mini-plaque est bien fixée.
6. Au besoin, répéter les étapes pour l'autre dossier de siège.

Rabattement manuel du dossier de siège (selon l'équipement)



1. Tirer la sangle de déverrouillage située sur le dossier du siège.
2. Pousser le dossier de siège vers l'avant pour le mettre à plat.
3. Au besoin, répéter l'opération pour l'autre dossier de siège.

Redressement du dossier de siège de troisième rangée en position verticale



1. S'assurer que la ceinture de sécurité est dans l'agrafe d'arrimage.
2. Depuis l'arrière du véhicule, redresser le dossier en position verticale à l'aide de la sangle de traction placée au dos du siège de troisième rangée, ou lever le dossier puis le pousser en place depuis l'intérieur du véhicule.

Avertissement

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de
(Suite)

Avertissement (Suite)

blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

3. Pousser et tirer le dossier pour assurer qu'il est bien en place.

Avertissement

Une ceinture de sécurité mal acheminée, mal attachée ou tordue n'offre pas la protection nécessaire en cas d'accident. La personne portant la ceinture pourrait être gravement blessée. Après avoir relevé le dossier de siège arrière, toujours s'assurer que les ceintures de sécurité sont correctement acheminées et fixées et ne sont pas tordues.

4. Reconnecter le mini-loquet de ceinture de sécurité centrale à la mini-boucle. Ne pas la laisser se tordre.
5. Tirer sur la ceinture de sécurité pour vérifier si la mini-plaque est bien fixée.

Rabattement des sièges de troisième rangée depuis la console de plafond



Pour rabattre les sièges de la console de plafond, selon l'équipement :

Cette option ne fonctionne que lorsque le véhicule est en position de stationnement (P).

1. Appuyer sur l'interrupteur et le maintenir enfoncé pour rabattre le dossier de troisième rangée.

Le commutateur du côté gauche rabat le dossier de siège du côté gauche, et le commutateur du côté droit rabat le dossier de siège du côté droit.

2. Au besoin, répéter les étapes pour l'autre dossier de siège.

3. Appuyer et maintenir enfoncé l'interrupteur pour ramener le dossier du siège à la position assise.

Si le voyant rouge de l'interrupteur est allumé, le dossier de la troisième rangée de sièges n'est pas en position assise.

Les commutateurs supplémentaires existants peuvent être utilisés pour rabattre les dossiers de sièges de troisième rangée à partir de la zone de chargement. Se reporter à *Sièges de la troisième rangée* ⇨ 56.

Ceintures de sécurité

Cette section décrit comment utiliser correctement les ceintures de sécurité, et certaines choses à ne pas faire.

Avertissement

Tous les occupants de la voiture doivent utiliser une ceinture de sécurité portée correctement. En cas de collision, si vous-même ou vos passagers ne portez pas les ceintures de sécurité, les blessures peuvent être pires qu'en portant les ceintures. Vous pouvez être gravement blessé voire tué en heurtant des objets à l'intérieur du véhicule de

(Suite)

Avertissement (Suite)

manière plus brutale ou être éjecté du véhicule. En outre, une personne non bouclée peut heurter d'autres passagers dans le véhicule.

Il est extrêmement dangereux de se placer dans une zone de chargement, à l'intérieur ou à l'extérieur d'un véhicule. En cas de collision, les passagers occupant ces zones risquent davantage d'être blessés ou tués. Ne pas laisser de passagers installés dans une zone du véhicule qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité.

Toujours porter une ceinture de sécurité et vérifier si tous les passagers sont correctement sanglés.

Ce véhicule est équipé de témoins destinés à rappeler de boucler la ceinture de sécurité. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité* ⇨ 122.

Efficacité des ceintures de sécurité



Dans un véhicule en mouvement, vous vous déplacez à la vitesse du véhicule. Si le véhicule s'arrête brutalement, vous êtes emporté jusqu'à ce que quelque chose vous arrête. Ce peut être le pare-brise, le tableau de bord ou les ceintures de sécurité!

Lorsque vous portez une ceinture de sécurité, vous et le véhicule ralentissez ensemble. La durée d'arrêt est plus longue parce que vous vous arrêtez sur une plus longue distance et, lorsque la ceinture est portée correctement, vos os les plus résistants amortissent les forces des ceintures de sécurité. C'est pourquoi il est utile de porter des ceintures de sécurité.

Questions et réponses au sujet des ceintures de sécurité

Q: Ne vais-je pas rester coincé dans le véhicule après un accident si je porte une ceinture de sécurité?

A: Vous pourriez l'être - que vous portiez une ceinture de sécurité ou non. Vos chances de demeurer conscient pendant et après une collision, et d'être en mesure de déboucler votre ceinture et de sortir, sont *plus grandes* si vous êtes sanglé.

Q: Si mon véhicule est équipé de sacs gonflables, pourquoi devrais-je porter une ceinture de sécurité?

A: Les sacs gonflables sont des systèmes supplémentaires uniquement. Ils agissent *en coordination avec* les ceintures de sécurité — ils ne les remplacent pas. Avec ou sans sac gonflable, tous les occupants doivent toujours boucler la ceinture de sécurité pour obtenir le maximum de protection.

Dans la plupart des états et dans toutes les provinces canadiennes, la loi exige le port des ceintures de sécurité.

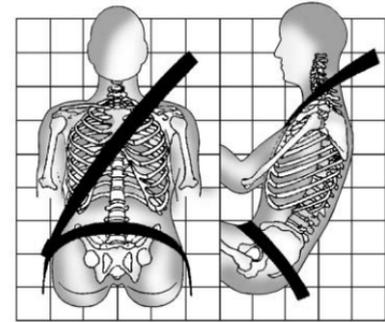
Port adéquat des ceintures de sécurité

Respecter ces règles pour la protection de tous.

Il existe d'autres choses à savoir au sujet des ceintures de sécurité des enfants, y compris les petits enfants et les nourrissons. Si un enfant est dans le véhicule, se reporter à *Enfants plus âgés* ⇨ 80 ou *Bébés et jeunes enfants* ⇨ 81. Consulter et suivre les règles au sujet des enfants en plus des règles suivantes.

Il est très important que tous les occupants bouclent leur ceinture de sécurité. Les statistiques des accidents indiquent que les personnes ne portant pas de ceintures de sécurité sont plus souvent blessées lors d'une collision que celles qui en portent une.

Des informations importantes sont à connaître quant au bouclage correct d'une ceinture de sécurité.

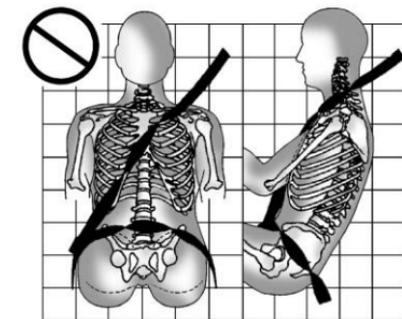
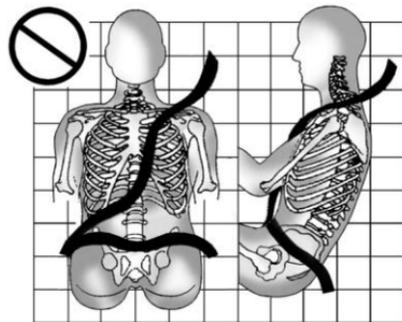


- S'asseoir droit et toujours garder les pieds sur le plancher devant soi (si possible).
- Toujours utiliser la boucle correcte pour votre position d'assise.
- La partie abdominale de la ceinture doit être portée dans le bas et serrée sur les hanches, juste en touchant les hanches. En cas de collision, ceci applique la force aux os pelviens robustes et vous risquez moins de glisser sous la ceinture abdominale. Si vous glissez sous la ceinture abdominale, la ceinture applique la force à votre abdomen. Ceci peut causer des blessures graves voire fatales.

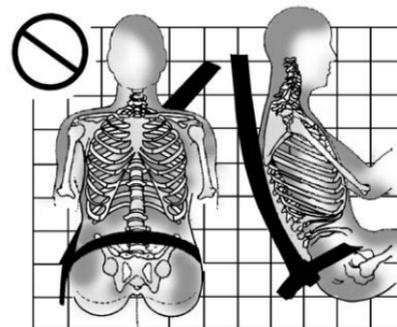
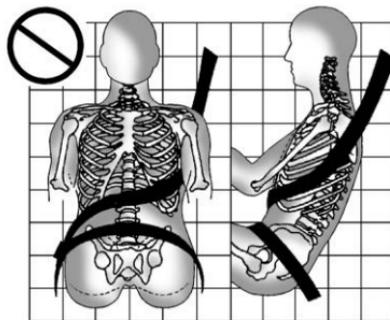
- Porter la ceinture épaulière par-dessus l'épaule et à travers la poitrine. Ces parties du corps sont les mieux à même d'amortir les forces de la ceinture. La ceinture abdominale se verrouille en cas d'arrêt brutal ou de collision.

Avertissement

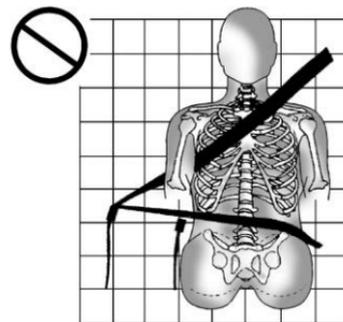
Vous pouvez être gravement blessé voire tué si votre ceinture de sécurité est portée de manière incorrecte.



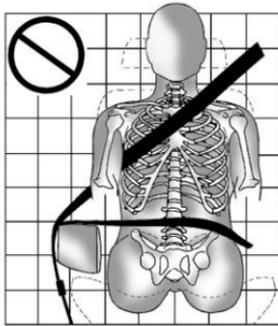
La ceinture abdominale ou épaulière ne peut jamais être ni desserrée ni tordue.



Ne jamais porter la ceinture épaulière sous les bras ou derrière votre dos.



Toujours utiliser la boucle correcte pour votre position d'assise.



Ne jamais acheminer la ceinture abdominale ou épaulière par-dessus un accoudoir.

Avertissement

La ceinture de sécurité peut être pincée si elle est acheminée sous une garniture en plastique de siège, telle qu'une garniture autour de la poignée de rabattement de dossier de siège arrière ou de sac gonflable latéral. En cas d'accident, les ceintures de sécurité pincées pourraient ne pas être en mesure d'offrir une protection adéquate. Ne jamais acheminer les ceintures de sécurité sous des pièces de garniture en plastique.

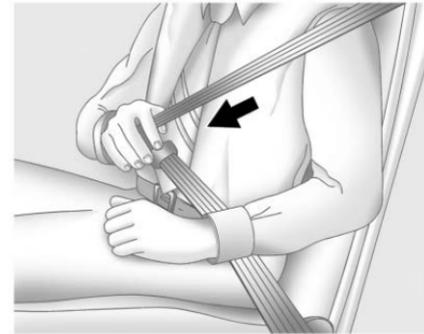
Ceinture-baudrier

Toutes les positions d'assise du véhicule sont dotées d'une ceinture sous-abdominale/baudrier.

Si vous utilisez une position d'assise arrière avec ceinture de sécurité de siège amovible et que la ceinture de sécurité du siège n'est pas fixée, se reporter à *Sièges de la troisième rangée* ⇨ 56 pour les instructions de reconnexion de la ceinture de sécurité du siège à la mini-boucle.

Les instructions suivantes expliquent comment porter correctement une ceinture sous-abdominale/baudrier.

1. Régler le siège, s'il est réglable, de façon à être assis droit. Pour plus de détails, se reporter à « Sièges » dans l'index.



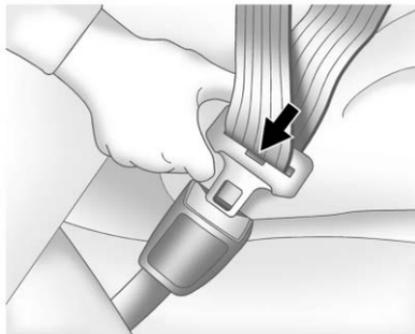
2. Prendre la plaque de blocage et dérouler la ceinture en la ramenant sur vous. Veiller à ce qu'elle ne soit pas vrillée.

La ceinture sous-abdominale/baudrier peut se bloquer si vous la tirez très rapidement. Si cela se produit, laisser la ceinture revenir légèrement vers l'arrière pour la débloquer. Tirer ensuite la ceinture plus lentement.

Si la partie épaulière d'une ceinture de sécurité de passager est tirée sur toute sa longueur, le dispositif de verrouillage du siège pour enfant peut être engagé. Voir *Appareils de retenue pour enfant* ⇨ 84. Si cela se produit, laisser la sangle revenir complètement en arrière et recommencer. Si le dispositif de

verrouillage reste engagé après avoir laissé la ceinture revenir en position rétractée sur le siège, déplacer le siège vers l'arrière ou incliner le siège jusqu'à ce que le verrouillage de l'enrouleur de ceinture épaulière se relâche.

L'engagement du dispositif de blocage de siège enfant à la position d'assise extérieure avant peut affecter le système de détection de passager. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 74.



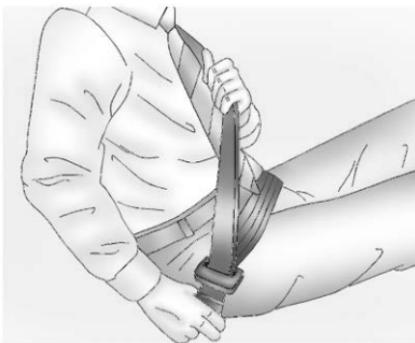
3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Tirer sur la plaque de blocage pour s'assurer qu'elle est bien en place.

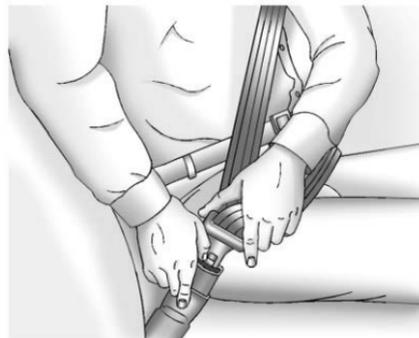
Si la ceinture n'est pas assez longue, se reporter à *Rallonge de ceinture de sécurité* ⇨ 66.

Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.

4. Si le véhicule est doté d'un dispositif de réglage de la hauteur de ceinture épaulière, le déplacer jusqu'à la position adéquate. Se reporter à « Réglage de hauteur de ceinture épaulière » dans cette section pour les instructions d'utilisation et d'importantes informations relatives à la sécurité.



5. Pour serrer la ceinture abdominale, tirer la ceinture épaulière vers le haut.



Pour détacher la ceinture, appuyer sur le bouton situé sur la boucle. La ceinture devrait revenir en position de rangement.

Toujours ranger lentement la ceinture de sécurité. Si la sangle de la ceinture de sécurité revient rapidement en position de rangement, le rétracteur peut se bloquer et ne plus pouvoir être retiré. Le cas échéant, tirer fermement la ceinture de sécurité pour débloquer la sangle, puis la relâcher. Si la sangle est toujours bloquée dans le rétracteur, contacter votre concessionnaire.

Avant de fermer une porte, vérifier si la ceinture de sécurité ne se trouve pas dans le chemin. Si une porte est claquée contre une ceinture, la ceinture ainsi que le véhicule peuvent être endommagés.

Ceinture épaulière réglable en hauteur

Le véhicule est équipé d'un dispositif de réglage de hauteur de ceinture épaulière pour le conducteur et le passager extérieur avant.

Régler la hauteur de sorte que la ceinture épaulière repose sur l'épaule et n'en glisse pas. La ceinture devrait passer près du cou, sans le toucher. Un réglage incorrect de la hauteur de la ceinture épaulière pourrait réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité en cas de collision. Voir *Port adéquat des ceintures de sécurité* ⇨ 61.



Pousser le bouton de déverrouillage pour déplacer le dispositif de réglage de hauteur à la position souhaitée.

Lorsque le dispositif de réglage est réglé à la position désirée, essayer de le déplacer vers le bas sans pousser le bouton de dégagement afin de vérifier s'il est bien bloqué.

Prétendeurs de ceinture de sécurité

Ce véhicule est doté de prétendeurs de ceinture de sécurité pour les occupants des sièges latéraux avant.

Bien que les prétendeurs de ceinture de sécurité soient invisibles, ils font partie de l'ensemble de ceinture de sécurité. Ils peuvent contribuer à serrer les ceintures de

sécurité lors des premiers instants d'un impact frontal ou quasi frontal modéré à fort si les conditions d'activation des prétendeurs sont réunies.

Les prétendeurs de ceinture de sécurité peuvent également aider à resserrer les ceintures de sécurité en cas de collision latérale ou de retournement.

Les prétendeurs ne fonctionnent qu'une seule fois. S'ils sont activés lors d'une collision, les prétendeurs et probablement d'autres pièces du système de ceintures de sécurité du véhicule doivent être remplacés. Se reporter à *Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision* ⇨ 67.

Ne pas s'asseoir sur la ceinture de sécurité extérieure en entrant dans le véhicule en le quittant ou en s'asseyant dans le siège. S'asseoir sur la ceinture de sécurité peut endommager la sangle et le matériel.

Guides de confort de ceinture de sécurité arrière

Les guides de confort des ceintures de sécurité arrière rendent le port des ceintures de sécurité plus confortables pour les enfants qui sont trop grands pour s'asseoir dans les sièges d'appoint ainsi que pour

certains adultes. Lorsque les guides de confort sont installés sur une ceinture épaulière, ils éloignent cette dernière de la nuque et de la tête.

Des guides de confort pour les places latérales arrière sont disponibles auprès de votre concessionnaire. Les instructions sont incluses avec les guides de confort.

Utilisation de ceinture de sécurité pendant la grossesse

Les ceintures de sécurité sont efficaces pour tout le monde, y compris les femmes enceintes. Comme tous les autres occupants du véhicule, elles risquent d'être gravement blessées si elles n'en portent pas.



Une femme enceinte devrait porter une ceinture-baudrier et la ceinture ventrale devrait être portée sous le ventre aussi bas que possible tout au long de la grossesse.

La meilleure façon de protéger le fœtus est de protéger la mère. Quand la ceinture de sécurité est portée comme il faut, il est vraisemblable que le fœtus ne sera pas blessé lors d'une collision. Pour les femmes enceintes, comme pour tout le monde, le secret de l'efficacité des ceintures de sécurité est de les porter comme il faut.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité du véhicule peut s'attacher autour de vous, utilisez-la.

Mais si la ceinture de sécurité n'est pas assez longue, votre concessionnaire vous permettra d'obtenir une rallonge. Lorsque vous passez votre commande, portez le plus gros manteau que vous ayez pour être certain que la ceinture sera adaptée à vous. Pour éviter les blessures, ne laissez personne d'autre s'en servir et l'utiliser seulement sur le siège auquel elle est destinée. La rallonge est conçue pour les adultes; ne jamais l'utiliser pour fixer un dispositif de protection pour enfants. Pour de plus amples informations sur l'utilisation correcte et le

montage des rallonges de ceinture de sécurité, se reporter au mode d'emploi de la rallonge.

Vérification du système de sécurité

Vérifier périodiquement le rappel de ceinture de sécurité, les ceintures de sécurité, les boucles, les plaques de verrouillage, les enrouleurs, les dispositifs de réglage de hauteur des sangles épaulières (option) et les ancrages des ceintures de sécurité, pour s'assurer que tout est en état de fonctionnement. Rechercher d'autres pièces détachées ou endommagées du système de ceinture de sécurité susceptibles d'empêcher le fonctionnement du système de ceinture de sécurité. Consulter votre concessionnaire pour les réparations. Des ceintures de sécurité déchirées, effilochées ou tordues peuvent ne pas protéger en cas d'accident. Les ceintures de sécurité déchirées ou effilochées peuvent se déchirer sous la force des impacts. Si une ceinture est déchirée ou effilochée, la faire remplacer immédiatement. Si une courroie est torsadée, il est possible de la redresser en inversant la plaque de verrouillage sur la

sangle. Si la torsion ne peut être corrigée, demander une réparation à votre concessionnaire.

S'assurer que le témoin de rappel des ceintures de sécurité fonctionne. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité* ⇨ 122.

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches. Se reporter à *Entretien de ceinture de sécurité* ⇨ 67.

Entretien de ceinture de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

Les ceintures de sécurité doivent être soigneusement entretenues.

Le matériel de ceinture de sécurité doit être sec et exempt de poussières ou de débris. Si nécessaire, les surfaces dures et la sangle de ceinture de sécurité peuvent être nettoyées avec du savon doux et de l'eau. Veiller à l'absence de poussières ou de débris dans le mécanisme. Si le système comporte des poussières ou des débris, contacter le concessionnaire. Il se peut que des pièces doivent être remplacées pour que le système fonctionne correctement.

Avertissement

Ne pas blanchir ni teindre les sangles des ceintures de sécurité : cela pourrait les fragiliser et elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate en cas de collision. N'utiliser que du savon doux et de l'eau tiède pour laver et rincer les sangles des ceintures de sécurité. Laisser sécher les sangles.

Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision

Avertissement

Le système de ceinture de sécurité peut être endommagé si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de ceinture de sécurité endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger la personne qui l'utilise en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles. Afin de s'assurer que le système de ceinture de sécurité fonctionne de manière adéquate

(Suite)

Avertissement (Suite)

après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Après un accident peu important, le remplacement des ceintures de sécurité peut s'avérer inutile. Mais les ensembles de ceinture utilisés au cours d'un accident peuvent avoir été soumis à de fortes tensions ou endommagés. Consulter votre concessionnaire pour faire inspecter ou remplacer les ensembles de ceinture de sécurité.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système de ceinture de sécurité n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Faire vérifier les prétendeurs de ceinture de sécurité si le véhicule a été impliqué dans un accident, ou si le témoin de disponibilité de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en roulant. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ 123.

Système de sac gonflable

Le véhicule est doté des sacs gonflables suivants :

- Un sac gonflable frontal pour le conducteur
- Un sac gonflable frontal pour le passager avant extérieur
- Un sac gonflable latéral intégré au siège pour le conducteur
- Un sac gonflable d'impact latéral intégré au siège pour le passager avant extérieur
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le conducteur ainsi que pour les passagers de seconde et troisième rangées assis directement derrière le conducteur
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le passager avant extérieur et pour les passagers de seconde et troisième rangées assis directement derrière le passager extérieur avant

Le véhicule peut être équipé du sac gonflable suivant :

- Un sac gonflable central avant pour le conducteur et pour le passager extérieur avant

Tous les sacs gonflables du véhicule possèdent le mot AIRBAG (sac gonflable) sur le garnissage ou l'étiquette, près de l'ouverture de déploiement.

Pour les sacs gonflables avant, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au centre du volant pour le conducteur et au tableau de bord pour le passager avant extérieur.

Pour le sac gonflable central avant, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve du côté interne du dossier de siège conducteur.

Pour les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve sur le côté du dossier ou sur le côté du siège le plus proche de la porte.

Pour les sacs gonflables de longeron de toit, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au plafond ou sur le garnissage.

Les sacs gonflables sont conçus pour compléter la protection apportée par les ceintures de sécurité. Même si les sacs gonflables d'aujourd'hui sont conçus pour réduire les risques de blessures causées par leur force de déploiement, tous les sacs gonflables doivent se déployer très rapidement pour être efficaces.

Voici ce que vous devez savoir à propos des sacs gonflables :

Avertissement

Même si votre véhicule est équipé de sacs gonflables, si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité lors d'une collision, vous risquez d'être blessé grièvement ou tué. Les sacs gonflables sont conçus pour fonctionner avec les ceintures de sécurité mais ne les remplacent pas. En outre, les sacs gonflables ne sont pas conçus pour se déployer dans tous les cas d'accidents. Dans certains cas seules les ceintures de sécurité vous protégeront. Se reporter à *Quand un sac gonflable doit-il se déployer?* ⇨ 71.

Le port de votre ceinture de sécurité lors d'une collision aide à réduire les risques de heurter les objets à l'intérieur du véhicule ou d'en être éjecté. Les sacs gonflables sont des « dispositifs supplémentaires de protection » aux ceintures de sécurité. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement

(Suite)

Avertissement (Suite)

leur ceinture de sécurité, que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

⚠ Avertissement

Les sacs gonflables se déploient avec une grande pression, plus rapidement qu'en un clin d'œil. Toute personne reposant contre, ou se trouvant très proche d'un sac gonflable qui se gonfle peut être gravement blessée, voire tuée. Ne pas se placer sans raison à proximité d'un sac gonflable, comme par exemple en vous asseyant au bord du siège ou en vous penchant vers l'avant. Les ceintures de sécurité contribuent à vous maintenir dans une bonne position avant et pendant une collision. Porter toujours une ceinture de sécurité, même si le véhicule est doté de sacs gonflables. Le conducteur devrait s'asseoir le plus en arrière possible tout en gardant la maîtrise du véhicule. Les ceintures de sécurité et les sacs gonflables du passager latéral avant

(Suite)

Avertissement (Suite)

sont plus efficaces quand on s'assied au fond du siège et bien droit, les deux pieds posés sur le sol.

Les occupants ne peuvent pas se pencher ni dormir contre la console ou l'accoudoir central avant dans les véhicules équipés d'un sac gonflable central avant.

Les occupants assis à proximité des sacs gonflables latéraux montés dans le siège et/ou des sacs gonflables de longeron de toit ne devraient pas s'appuyer ou s'assoupir contre les portes ou les glaces latérales.

⚠ Avertissement

Des enfants se tenant à proximité de n'importe quel sac gonflable quand il se déploie peuvent être gravement blessés ou tués. Toujours attacher correctement les enfants dans le véhicule. Pour savoir comment, voir *Enfants plus âgés* ⇨ 80 ou *Bébés et jeunes enfants* ⇨ 81.



Un témoin de sac gonflable situé sur le tableau de bord montre le symbole d'un sac gonflable.

Le système procède à une vérification du système électrique des sacs gonflables pour repérer les défaillances. Le témoin vous avertit en cas de défaillance électrique. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ 123.

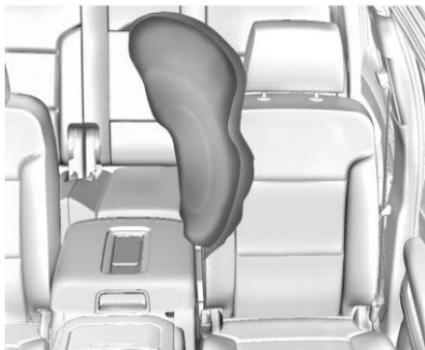
Où se trouvent les sacs gonflables?



Le sac gonflable frontal du conducteur se trouve au centre du volant de direction.



Le sac gonflable avant de passager avant extérieur se trouve dans le tableau de bord du côté passager.



Si le véhicule est équipé d'un sac gonflable central avant, il se situe dans le côté interne du dossier de siège conducteur.



Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges du conducteur et du passager avant extérieur se trouvent dans le côté des dossiers de siège les plus proches de la porte.



Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Les sacs gonflables de longeron de toit pour le conducteur, le passager avant extérieur et les positions d'assise extérieure de seconde et troisième rangées se trouvent dans le plafond, au-dessus des vitres latérales.

Avertissement

Si un objet quelconque se retrouve entre un occupant et le sac gonflable, il risque de nuire au déploiement ou le déploiement peut projeter l'objet sur cette personne. La trajectoire de déploiement d'un sac gonflable doit être
(Suite)

Avertissement (Suite)

libre. Ne pas fixer ou placer quoi que ce soit sur le moyeu du volant ou sur ou près d'un couvercle de sac gonflable.

Ne pas utiliser d'accessoires de siège ou de console qui bloquent la trajectoire de gonflage d'un sac gonflable latéral monté dans le siège ou d'un sac gonflable central avant, selon l'équipement.

Si votre véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit, ne jamais fixer quelque chose sur le toit de votre véhicule en faisant passer une corde ou une sangle par une ouverture de porte ou de glace. Sinon le déploiement d'un sac gonflable de longeron de toit pourrait être empêché.

Quand un sac gonflable doit-il se déployer?

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Voir *Système de sac gonflable* ⇨ 68. Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer si l'impact dépasse le seuil de déploiement du système de sac gonflable spécifique. Les seuils de déploiement sont utilisés pour

prévoir la gravité d'un accident afin de déployer les sacs gonflables à temps et de protéger les occupants. Le véhicule comporte des capteurs électroniques qui permettent au système de sacs gonflables de déterminer la gravité de l'impact. Les seuils de déploiement peuvent varier selon la conception du véhicule spécifique.

Les sacs gonflables frontaux sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale ou quasi frontale modérée à forte afin de réduire le risque de blessures graves à la tête et à la poitrine du conducteur et du passager extérieur avant.

La détermination du moment où les sacs gonflables frontaux se déploieront ne repose pas principalement sur la vitesse du véhicule. Elle dépend de ce qui est heurté, de l'orientation de l'impact et de la vitesse de décélération du véhicule.

Les sacs gonflables frontaux peuvent se gonfler à des vitesses de collision différentes selon que le véhicule heurte un objet de front ou latéralement et selon que l'objet est fixe ou mobile, rigide ou déformable, étroit ou large.

Les sacs gonflables frontaux ne sont pas conçus pour se déployer lors des tonneaux, des collisions arrière et dans de nombreux cas de collisions latérales.

En outre, le véhicule est équipé de sacs gonflables frontaux issus de la technologie de pointe. Ces sacs gonflables frontaux de la technologie de pointe adaptent la protection en fonction de la gravité de l'accident.

Le sac gonflable central avant, selon l'équipement, est conçu pour se gonfler lors de chocs latéraux modérés à graves, suivant l'emplacement de l'impact, lorsque l'un des côtés du véhicule est heurté. En outre, le sac gonflable central avant est conçu pour se gonfler lorsque le système de détection anticipe un retournement latéral du véhicule. Le sac gonflable central avant n'est pas conçu pour se gonfler en cas de chocs frontaux, de chocs quasi frontaux ou de chocs à l'arrière.

Les sacs gonflables latéraux montés sur les sièges sont conçus pour se gonfler en cas de collision latérale modérée à grave, selon l'endroit de l'impact. Les sacs gonflables latéraux montés sur les sièges ne sont pas conçus pour se gonfler en cas de retournement ou de choc arrière. Le sac gonflable de sécurité du conducteur n'est

pas conçu pour se gonfler en cas de choc frontal ou quasi frontal. Le sac gonflable latéral monté sur le siège du passager est conçu pour se gonfler lors de chocs frontaux modérés à graves ou de chocs quasi frontaux. Un sac gonflable latéral monté sur un siège est conçu pour se gonfler sur le côté du véhicule qui est frappé.

Les sacs gonflables de longeron de toit sont conçus pour se déployer lors des collisions latérales modérées à graves, selon l'emplacement de l'impact. De plus, ces sacs gonflables de longeron de toit sont conçus pour se déployer en cas de retournement ou d'impact frontal grave. Les sacs gonflables de longeron de toit ne sont pas conçus pour se déployer lors des impacts arrière. Les deux sacs gonflables de longeron de toit se déploient quand l'un ou l'autre côté du véhicule est embouti, si le système de détection prévoit que le véhicule est sur le point de se retourner sur son flanc, ou en cas d'impact frontal grave.

Lors de n'importe quel accident particulier, personne ne peut dire si un sac gonflable devrait s'être déployé simplement sur base des dégâts au véhicule ou des coûts de réparation.

Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?

Au cours d'un déploiement, le système de détection envoie un signal électrique déclenchant la libération d'un gaz par le gonfleur. Ce gaz remplit le sac gonflable, ce qui provoque le bris du couvercle. L'appareil de gonflage, le sac gonflable et les éléments connexes font tous partie du module de sac gonflable.

Pour les emplacements des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ⇨ 70.

De quelle façon le sac gonflable retient-il?

En cas de collision frontale ou quasi-frontale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter le volant ou le tableau de bord. En cas de collision latérale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter l'intérieur du véhicule.

Les sacs gonflables augmentent la protection fournie par les ceintures de sécurité en répartissant la force de l'impact de manière plus uniforme par-dessus le corps de l'occupant.

Les sacs gonflables des longerons de toit anti-tonneaux sont conçus pour maintenir la tête et la poitrine des occupants des sièges extérieurs des première, deuxième et troisième rangées. Ces sacs gonflables sont conçus pour réduire le risque d'éjection totale ou partielle en cas de tonneau, bien qu'aucun système ne puisse totalement empêcher de telles éjections.

Mais les sacs gonflables ne seront pas utiles dans de nombreux types de collisions, principalement parce que l'orientation du déplacement des occupants ne correspondra pas à l'emplacement de ces sacs gonflables. Voir *Quand un sac gonflable doit-il se déployer?* ⇨ 71.

Les sacs gonflables doivent toujours n'être considérés que comme un dispositif de protection complémentaire des ceintures de sécurité.

Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?

Après le déploiement des sacs gonflables frontaux et des sacs gonflables latéraux intégrés aux sièges, ceux-ci se dégonflent rapidement, tellement vite que certaines personnes ne réalisent même pas que des sacs se sont gonflés. Le sac gonflable frontal

central et les sacs gonflables des longerons de toit peuvent rester partiellement gonflés pendant un certain temps après le gonflage. Certains composants du module de sac gonflable peuvent rester chauds pendant plusieurs minutes. Pour l'emplacement des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ⇨ 70.

Les pièces du sac gonflable qui entrent en contact avec l'occupant peuvent être chaudes, mais pas trop chaudes au toucher. De la fumée et de la poussière peuvent sortir des événements des sacs dégonflés. Le déploiement des sacs gonflables n'entrave pas la vision du conducteur à travers le pare-brise ou sa capacité de diriger le véhicule, ni n'empêche les occupants de quitter le véhicule.

Avertissement

Lors du déploiement d'un sac gonflable, il y a peut être des particules de poussière dans l'air. Les personnes souffrant d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires auront peut-être de la difficulté à respirer. Pour éviter ceci, tous les occupants devraient sortir du véhicule dès qu'ils peuvent le faire en toute

(Suite)

Avertissement (Suite)

sécurité. Si vous souffrez de problèmes respiratoires et que vous ne pouvez pas sortir du véhicule après le déploiement du sac, vous pouvez ouvrir une glace ou une porte pour laisser entrer de l'air frais dans le véhicule. En cas de problèmes de respiration après le déploiement d'un sac gonflable, il faut consulter un médecin.

Le véhicule est doté d'une fonction qui peut automatiquement déverrouiller les portes, allumer l'éclairage intérieur et les feux de détresse, et couper le système d'alimentation en carburant après le déploiement des sacs gonflables. La fonction peut également s'activer, sans déploiement des sacs gonflables, après un événement qui dépasse un seuil prédéterminé. Après avoir coupé puis remis le contact, le système d'alimentation en carburant reprend un fonctionnement normal; les portes peuvent être verrouillées, l'éclairage intérieur peut être éteint, et les feux de détresse peuvent être éteints à l'aide de leurs commandes respectives. Si un de ces systèmes est endommagé au cours de l'accident il peut ne pas fonctionner normalement.

Avertissement

Une collision suffisamment sévère pour déployer les sacs gonflables risque d'avoir endommagé des fonctions importantes du véhicule, comme le circuit d'alimentation en carburant, le circuit de freinage et la direction, etc. Même si le véhicule peut rouler après une collision modérée, des dégâts peuvent être dissimulés alors qu'ils réduisent la sécurité du véhicule.

Agir avec prudence en tentant de faire redémarrer le moteur après une collision.

Lors de collisions assez graves pour déployer le sac gonflable, le pare-brise se brise habituellement à cause de la déformation du véhicule. Le sac gonflable de passager avant extérieur peut également causer la rupture du pare-brise.

- Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer une seule fois. Après le déploiement d'un sac gonflable, vous devez vous procurer certaines pièces de remplacement. Si vous ne changez pas ces pièces, les sacs gonflables ne pourront pas vous protéger lors d'une autre collision. Un nouveau système comprend

des modules de sacs gonflables et probablement d'autres pièces. Le manuel d'entretien du véhicule porte sur la nécessité de remplacer les autres pièces.

- Le véhicule est équipé d'un module de détection de collision et de diagnostic qui enregistre les données après une collision. Se reporter à *Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée* ⇨ 472 et *Enregistreurs de données d'événement* ⇨ 473.
- Seuls les techniciens qualifiés pourraient réparer ou entretenir vos sacs gonflables. Un mauvais entretien peut empêcher le bon fonctionnement du sac gonflable. Consulter votre concessionnaire pour tout service d'entretien.

Système de détection de passager

Ce véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant extérieur. Le témoin d'état du sac gonflable de passager s'allume sur la console de pavillon lors du démarrage du véhicule.



États-Unis et Canada

Les mots ON (marche) et OFF (arrêt) ainsi que les symboles correspondants sont visibles pendant la vérification du système. Lorsque la vérification du système est terminée, seul le mot ON ou OFF ainsi que le symbole correspondant, demeurent visible. Se reporter à *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ 123.

Le système de détection des occupants désactive le sac gonflable frontal du passager avant extérieur dans certaines situations. Le système de détection des occupants n'a d'effet sur aucun autre sac gonflable.

Le système de détection de passager fonctionne avec des capteurs incorporés au siège du passager extérieur avant et à la ceinture de sécurité. Les capteurs sont conçus pour détecter la présence d'un passager correctement assis sur son siège et

déterminent si le sac gonflable frontal du passager avant extérieur doit se déployer ou non.

Selon les statistiques d'accident, les enfants sont plus en sécurité quand ils sont retenus aux sièges arrière dans des dispositifs adaptés à leur taille et leur poids.

Autant que possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans une position d'assise à l'arrière.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement

(Suite)

Avertissement (Suite)

blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant, même si le sac gonflable est désactivé. Toujours placer un siège orienté vers l'avant le plus près possible du siège du passager. Il est préférable de fixer ce type de siège sur la banquette arrière. Envisager l'utilisation d'un second véhicule si la banquette arrière n'est pas disponible à cet effet.

Si votre véhicule ne possède pas de siège arrière qui peut recevoir un siège pour enfant dirigé vers l'arrière, nous recommandons que les sièges pour enfant

dirigés vers l'arrière ne soient pas placés dans votre véhicule, même si le sac gonflable est hors fonction.

Le système de détection du passager est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal de passager extérieur avant droit dans les cas suivants :

- Le siège de passager avant extérieur est inoccupé.
- Le système détermine qu'un bébé est assis dans un siège pour bébé.
- Le passager qui occupe le siège avant extérieur se lève, et son poids ne pèse plus sur le siège pendant un certain temps.

Lorsque le système de détection de passager a désactivé le sac gonflable frontal de passager extérieur avant droit, le témoin de désactivation s'allume et demeure allumé pour rappeler l'état de désactivation du sac gonflable. Se reporter à la rubrique *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ 123.

Le système de détection du passager est conçu pour activer le sac gonflable frontal de passager avant chaque fois qu'il détecte qu'une personne de taille adulte est correctement assise dans le siège de passager extérieur avant.

Lorsque le système de détection du passager active le sac gonflable, le témoin d'activation s'allume et reste allumé comme rappel que le sac gonflable est activé.

Dans le cas de certains enfants, y compris des enfants attachés à un siège pour enfant, ou dans le cas d'adultes de très petite taille, il est possible que le système de détection du passager désactive parfois le sac gonflable frontal extérieur avant. Cela dépend de la posture et de la stature de la personne. Toute personne dans le véhicule qui n'est plus en âge d'être attachée à un siège pour enfant doit porter correctement une ceinture de sécurité — que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

Avertissement

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ 123 pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Si le témoin d'activation est allumé pour un siège d'enfant

Le système de détection de passager est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager extérieur avant, s'il détermine qu'un enfant en bas âge est présent dans un siège pour enfant. Si un siège pour enfant a été installé et si le témoin d'activation est allumé :

1. Couper le contact.
2. Enlever le siège pour enfant du véhicule.
3. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
4. Reposer le siège d'enfant en suivant les instructions du fabricant du siège d'enfant et se référer à *Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)* ⇨ 93 ou *Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant central)* ⇨ 98 ou *Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège du passager avant)* ⇨ 96.

Lors de l'installation du siège pour enfant, s'assurer que l'enrouleur de ceinture de sécurité est verrouillé en tirant la ceinture épaulière entièrement hors de l'enrouleur, même si le siège pour enfant est équipé d'un verrouillage de ceinture de sécurité. Lorsque le verrou de l'enrouleur est activé, la ceinture peut être serrée mais pas tirée hors de l'enrouleur.

5. Si, après la réinstallation du siège pour enfant et le redémarrage du véhicule, le témoin d'activation est toujours allumé, couper le contact. Incliner ensuite légèrement le coussin du siège, s'il est réglable, pour vérifier si le dossier de siège ne pousse pas le siège pour enfant dans le coussin de siège.
Vérifier également si le siège pour enfant n'est pas coincé sous l'appui-tête. Si tel est le cas, ajuster l'appui-tête. Se reporter à *Appuis-têtes* ⇨ 42.
6. Démarrer le véhicule.

Le système de détection de passager peut désactiver le sac gonflable de l'enfant dans un siège pour enfant, selon la grandeur de l'enfant. Il est préférable de fixer le siège de façon sécuritaire dans un siège arrière. Envisager d'avoir recours à un autre véhicule

pour transporter l'enfant lorsque le véhicule ne comporte aucune banquette arrière. Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant, et ce, même si l'indicateur ON est éteint.

Si le témoin d'activation est éteint en présence d'un occupant de taille adulte



Si une personne de taille adulte est assise sur le siège du passager avant extérieur, mais que le témoin de désactivation est allumé, il se peut que la personne ne soit pas correctement assise sur le siège ou que le dispositif de verrouillage du siège pour enfant soit engagé. Exécuter les étapes suivantes pour permettre au système de

détecter la personne et activer le sac gonflable frontal du passager avant extérieur :

1. Couper le contact.
2. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
3. S'assurer que le dossier de siège est totalement redressé.
4. Faire s'asseoir la personne droite sur le siège, centrée sur le coussin de siège, les jambes confortablement étendues.
5. Si la ceinture épaulière est complètement tirée, le dispositif de verrouillage de siège d'enfant sera engagé. Ceci peut amener par erreur le système de détection de passager à désengager le sac gonflable destiné aux occupants de taille adulte. Dans ce cas, déboucler la ceinture, laisser la sangle se rembobiner complètement puis boucler la ceinture de nouveau sans tirer sur la ceinture complètement.
6. Redémarrer le véhicule et laisser cette personne assise dans cette position pendant deux à trois minutes après l'éclairage du témoin d'activation.

Avertissement

Si le sac gonflable du passager extérieur avant est désactivé pour un occupant de taille adulte, le sac gonflable ne pourra pas se déployer et protéger cette personne en cas d'accident, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire de mort. Aucun occupant de taille adulte ne doit se trouver sur le siège du passager extérieur avant si le témoin de désactivation du sac gonflable du passager est allumé.

Facteurs additionnels affectant le fonctionnement du système

Les ceintures de sécurité contribuent à maintenir le passager en position dans le siège pendant les manœuvres du véhicule et le freinage. Ceci aide le système de détection de passager à maintenir le statut du sac gonflable passager. Se reporter à « Ceintures de sécurité » et « Sièges pour enfants », dans l'index, pour plus d'informations au sujet de l'importance de l'utilisation correcte du siège pour enfant.

Une couche épaisse de matériau supplémentaire tel qu'une couverture ou un coussin, ou un équipement d'après-vente tel

qu'une housse de siège, un dispositif de chauffage ou de massage peut entraver le bon fonctionnement du système de détection de passager. Nous vous recommandons de ne pas utiliser de housses de sièges ou équipements d'après-vente à l'exception de ceux approuvés par GM pour votre véhicule. Consulter *Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables* ⇨ 78 pour plus d'informations au sujet des modifications qui peuvent affecter le fonctionnement du système.

Le témoin d'activation peut être allumé si un objet, par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique, est placé sur un siège inoccupé. Si cela vous gêne, retirer l'objet du siège.

Avertissement

Le fait de ranger certains articles sous le siège du passager ou entre le coussin de siège du passager et le dossier du siège peut entraver le fonctionnement adéquat du système de détection de passager.

Réparation d'un véhicule muni de sacs gonflables

Les sacs gonflables modifient les conditions d'entretien du véhicule, car leurs éléments sont répartis en divers endroits du véhicule. Votre concessionnaire et le manuel d'entretien vous fourniront des renseignements sur l'entretien du véhicule et des sacs gonflables. Pour acheter un manuel d'entretien, se reporter à *Informations au sujet de la commande des publications* ⇨ 470.

Avertissement

Un sac gonflable peut encore se déployer au cours d'un entretien mal effectué jusqu'à 10 secondes après l'arrêt du véhicule et le débranchement de la batterie. Vous pouvez être blessé si vous êtes près d'un sac gonflable lorsqu'il se déploie. Éviter les connecteurs jaunes. Ils font probablement partie du système de sacs gonflables. S'assurer que les méthodes appropriées d'entretien sont suivies et que le travail est effectué par une personne dûment qualifiée.

Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables

L'ajout d'accessoires qui modifient le cadre du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle avant ou latérale peut nuire au bon fonctionnement du système de sacs gonflables.

Le fonctionnement du système de sac gonflable peut également être affecté par la modification, incluant une réparation ou un remplacement incorrect des pièces suivantes :

- Système de sac gonflable, incluant les modules de sac gonflable, les capteurs d'impact avant ou latéraux, le module de détection et de diagnostic, le câblage de sac gonflable ou la console centrale avant.
- Sièges avant, incluant les coutures ou les fermetures éclair
- Ceintures de sécurité
- Volant de direction, tableau de bord, console de plafond, garniture du plafond ou garniture des montants
- Joints intérieurs de porte, incluant les haut-parleurs

Votre revendeur et le matériel d'entretien contiennent des informations sur l'emplacement des modules et capteurs de coussin gonflable, le module de détection et de diagnostic, le câblage des coussins gonflables ainsi que les procédures de remplacement concernées.

En outre, le véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant, qui comprend des capteurs intégrés au siège du passager. Le système de détection de passager peut ne pas fonctionner correctement si la garniture originale du siège est remplacée par une housse ou un revêtement ne provenant pas de GM ou d'une garniture ou d'un revêtement GM conçu pour un véhicule différent. Tout élément, comme par exemple un chauffage de siège ou un coussin ou dispositif d'amélioration du confort, installé sur ou sous le revêtement du siège, peut également interférer avec le fonctionnement du système de détection de passager. Cet élément peut empêcher le déploiement correct du(des) sac(s) gonflable(s) du passager ou empêcher que le système de détection des occupants ne désactive correctement le(s) sac(s) gonflable(s) du passager. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 74.

Si le véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit anti-tonneaux, consulter *Pneus et roues de dimensions variées* ⇨ 409 pour d'importantes informations supplémentaires.

Si le véhicule doit être modifié suite à un handicap et que vous avez des questions à poser au sujet des conséquences des modifications sur le système de sac gonflable du véhicule, ou si vous avez des questions au sujet de l'influence des modifications sur le système de sac gonflable pour une raison quelconque, appeler l'assistance à la clientèle. Se reporter à *Bureaux d'assistance à la clientèle* ⇨ 463.

Vérification du système de sac gonflable

Le système de sacs gonflables n'a pas besoin d'entretien régulier ou de remplacement. S'assurer que le témoin de disponibilité de sac gonflable fonctionne. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ 123.

Attention

Si un recouvrement de sac gonflable est endommagé, ouvert ou brisé, le sac gonflable peut ne pas fonctionner correctement. Ne pas ouvrir ou briser les recouvrements de sac gonflable. S'il existe des recouvrements de sac gonflable ouverts ou brisés, faire remplacer le recouvrement et/ou le module de sac gonflable. Pour l'emplacement des modules de sac gonflable, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ⇨ 70. Consulter votre concessionnaire pour la réparation.

Remplacement des pièces du système de sacs gonflables après une collision

Avertissement

Les systèmes de sacs gonflables peuvent être endommagés si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de sac gonflable endommagé peut ne pas vous protéger convenablement et ne pas protéger les occupants d'un véhicule en

(Suite)

Avertissement (Suite)

cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de vous assurer que les systèmes de sacs gonflables fonctionnent de manière adéquate après un accident, les faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si un sac gonflable se déploie, il vous faudra remplacer certaines pièces du système de sacs gonflables. Consulter votre concessionnaire pour une intervention.

Si le témoin de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en cours de route, il se peut que le système de sacs gonflables ne fonctionne pas correctement. Faire procéder immédiatement à l'entretien du véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ 123.

Sièges pour enfants**Enfants plus âgés**

Les enfants qui sont trop grands pour des sièges d'appoint devraient porter les ceintures de sécurité du véhicule.

Les instructions du fabricant accompagnant le siège d'appoint indiquent les limites de poids et de taille de ce siège. Utiliser un siège d'appoint et une ceinture-baudrier jusqu'à ce que l'enfant passe le test d'ajustement ci-dessous :

- L'asseoir en le reculant complètement sur le siège. Ses genoux se plient-ils au bord du siège? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.

- Boucler la ceinture-baudrier. La ceinture épaulière repose-t-elle sur l'épaule? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, essayer d'utiliser le guide de confort de ceinture de sécurité arrière, s'il est disponible. Se reporter à « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *Ceinture-baudrier* ⇨ 63. En l'absence de guide de confort, ou si la ceinture épaulière ne repose toujours pas sur l'épaule, revenir au siège d'appoint.
 - La ceinture abdominale s'ajuste-t-elle le plus bas possible sur le bassin, juste au-dessus des cuisses? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
 - L'ajustement correct de la ceinture de sécurité peut-il être maintenu pendant tout le trajet? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- Q: Quelle est la façon appropriée de porter des ceintures de sécurité?**
- A:** Un enfant plus âgé devrait porter une ceinture-baudrier et bénéficier de la protection supplémentaire d'une ceinture épaulière. La ceinture épaulière ne devrait pas passer devant le visage ou le cou. La ceinture ventrale devrait être portée bas sur les hanches, bien ajustée

et touchant à peine les cuisses. Ceci applique la force de la ceinture sur le bassin de l'enfant en cas d'accident. Elle ne devrait jamais être portée sur l'abdomen. Ceci pourrait causer des blessures graves et même des blessures internes fatales lors d'une collision.

Consulter également « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *Ceinture-baudrier* ⇨ 63.

Les statistiques des accidents démontrent que les enfants sont en plus grande sécurité quand ils sont attachés dans une position d'assise arrière.

Lors d'une collision, les enfants qui ne sont pas attachés peuvent heurter d'autres occupants qui le sont ou peuvent être éjectés du véhicule. Les enfants plus âgés doivent bien porter les ceintures de sécurité.

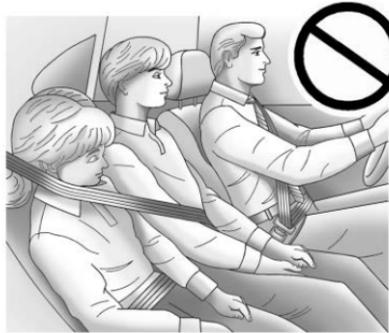
Avertissement

Ne jamais laisser plus d'un enfant partager la même ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité ne peut pas bien répartir les forces d'impact. Lors d'une collision, les enfants peuvent s'écraser

(Suite)

Avertissement (Suite)

l'un contre l'autre et être grièvement blessés. Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une personne à la fois.



Avertissement

Un enfant ne peut porter la ceinture de sécurité épaulière sous les bras ou derrière son dos au risque de blessure par manque de retenue par la ceinture épaulière. L'enfant risque de se déplacer trop loin et de se blesser la tête et le cou. Il risque aussi de glisser sous la ceinture abdominale. La force de la

(Suite)

Avertissement (Suite)

ceinture s'appliquerait directement sur l'abdomen, causant une blessure grave ou fatale. La ceinture épaulière doit passer par-dessus l'épaule et à travers la poitrine.



Bébés et jeunes enfants

Tout le monde dans un véhicule a besoin de protection y compris les bébés et les enfants! Ni la distance parcourue, ni l'âge ni la taille de l'occupant ne changent le besoin, pour tout le monde, d'utiliser les dispositifs de protection. En effet, la loi de chaque province canadienne et de chaque État

américain exige que les enfants, jusqu'à un certain âge, soient attachés dans un véhicule.

Avertissement

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si une ceinture épaulière est enroulée autour de leur cou. La ceinture épaulière peut serrer mais ne peut pas être desserrée si elle est verrouillée. La ceinture épaulière se verrouille lorsqu'elle est entièrement déroulée hors de l'enrouleur. Elle se déverrouille lorsqu'il lui est possible de se rétracter entièrement dans l'enrouleur, mais elle ne peut pas se rétracter si elle est enroulée autour du cou d'un enfant. Si la ceinture épaulière est verrouillée et serrée autour du cou d'un enfant, la seule solution pour desserrer la ceinture consiste à la couper.

Ne jamais laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule et ne jamais laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité.

Chaque fois que des enfants en bas âge et de jeunes enfants circulent dans des véhicules, ils doivent bénéficier de la protection apportée par des sièges pour enfants adéquats. Ni le système de ceinture de sécurité du véhicule ni le système de sacs gonflables ne sont conçus pour eux.

Les enfants qui ne sont pas attachés correctement peuvent heurter d'autres personnes ou être éjectés du véhicule.

Avertissement

Une personne ne devrait jamais tenir un bébé ou un enfant dans ses bras quand elle prend place à bord d'un véhicule. En effet, lors d'une collision, le poids d'un bébé est tel qu'il sera impossible de le retenir. Par exemple, lors d'une collision à une vitesse de 40 km/h (25 mi/h) seulement, le poids d'un bébé de 5,5 kg (12 lb) exercera soudainement une force de 110 kg (240 lb) sur les bras de la personne qui le transporte. Un bébé ou un enfant devrait être attaché dans un siège pour enfant adéquat.



Avertissement

Les enfants qui se redressent ou se rapprochent fortement de n'importe quel sac gonflable lors de son déploiement peuvent être gravement blessés ou tués. Ne jamais placer de siège pour enfant orienté vers l'arrière dans le siège du passager avant. Fixer un siège enfant orienté vers l'arrière dans un siège arrière.

Il est également préférable de fixer un siège pour enfant orienté vers l'avant dans un siège arrière. Si un siège pour enfant orienté vers l'avant doit être fixé

(Suite)

Avertissement (Suite)

dans le siège du passager avant, toujours reculer le siège du passager avant autant que possible.

Si un siège pour enfant est installé sur le siège central de seconde rangée, reculer le siège de seconde rangée, si possible, afin de minimiser le contact avec le sac gonflable central avant.



Les sièges pour enfants sont des dispositifs utilisés pour retenir, asseoir ou installer des enfants dans le véhicule. Ils sont parfois appelés sièges auto pour enfants.

Il existe trois types de sièges pour enfants :

- Sièges pour enfant orientés vers l'avant
- Sièges pour enfant orientés vers l'arrière
- Rehausseurs

Le siège adapté à votre enfant dépend de sa taille, de son poids et de son âge, et aussi de la compatibilité du siège avec le véhicule dans lequel il sera utilisé.

Il existe de nombreux modèles différents pour chaque type de siège pour enfant. Lors de l'achat d'un siège pour enfant, s'assurer qu'il est conçu pour être utilisé dans un véhicule automobile. Si tel est le cas, le siège pour enfants portera une étiquette de conformité aux normes fédérales de sécurité des véhicules automobiles.

Le manuel d'instructions fourni avec le siège pour enfant indique les limites de poids et de taille relatives à ce siège pour enfant spécifique. De plus, il existe de nombreux types de sièges pour enfants ayant des besoins particuliers.

⚠ Avertissement

Pour réduire le risque de blessures au cou et à la tête lors d'un accident, les bébés et les tout-petits doivent être installés dans des sièges pour enfants orientés vers l'arrière jusqu'à l'âge de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent les limites de hauteur et de poids maximales de leur siège pour enfant.

⚠ Avertissement

Les os du bassin d'un jeune enfant sont encore si petits que la ceinture de sécurité du véhicule pourrait ne pas rester sur les os du bassin comme elle le devrait. Au contraire, elle pourrait remonter sur l'abdomen de l'enfant. Lors d'une collision, la ceinture exercerait alors la force de l'impact sur une partie du corps qui n'est pas protégée par aucune ossature, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou fatales. Un jeune enfant devrait toujours être attaché dans un siège pour enfant approprié.

Appareils de retenue pour enfant



Siège pour enfant orienté vers l'arrière

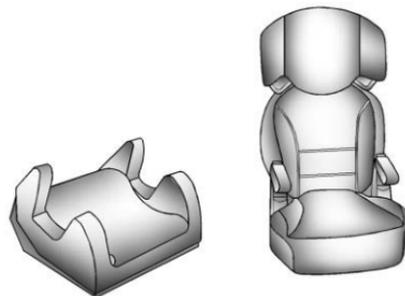
Un siège pour enfants orienté vers l'arrière assure une retenue en maintenant le dos de l'enfant plaqué contre la surface d'assise du siège.

Le harnais retient le bébé en place dans le siège lors d'une collision.



Siège pour enfant orienté vers l'avant

Un siège pour enfants orienté vers l'avant permet de retenir le corps de l'enfant par l'intermédiaire du harnais.



Sièges d'appoint

Un siège d'appoint permet aux enfants n'ayant plus besoin d'un siège pour enfant orienté vers l'avant d'utiliser le système de ceintures de sécurité du véhicule. Les sièges d'appoint sont conçus pour améliorer l'ajustement d'une ceinture de sécurité du véhicule sur le corps de l'enfant en attendant que l'enfant soit assez grand pour que les ceintures de sécurité du véhicule s'ajustent au bon endroit sur son corps sans utiliser un siège d'appoint. Se reporter au test d'ajustement de ceinture de sécurité sous *Enfants plus âgés* ⇨ 80.

Fixation d'un siège d'enfant supplémentaire dans le véhicule

Avertissement

En cas de collision, si le siège pour enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule, un enfant risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer le siège pour enfant correctement dans le véhicule à l'aide de la ceinture de sécurité ou au système LATCH, selon les instructions fournies avec le siège d'enfant et celles contenues dans le présent manuel.

Pour réduire les risques de blessure, le siège pour enfant doit être sécurisé à l'intérieur du véhicule. Les sièges pour enfant doivent être sécurisés sur les sièges du véhicule au moyen des ceintures ventrales, de la section ceinture ventrale d'une ceinture-baudrier ou du système LATCH. Pour plus d'informations, se reporter à *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)* ⇨ 87. En cas de collision, les enfants peuvent être en danger si le siège pour enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule.

Lors de la fixation d'un siège pour enfant supplémentaire, se reporter à ce qui suit :

1. Étiquettes d'instructions apposées sur le siège pour enfant
2. Manuel d'instructions fourni avec le siège pour enfant
3. Guide du propriétaire de ce véhicule

Les instructions du siège pour enfant sont importantes; si elles ne sont pas disponibles, obtenir une copie de remplacement auprès du fabricant.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Dans certaines régions, des techniciens certifiés de sécurité pour passagers enfants (CPST) peuvent inspecter et montrer comment utiliser et installer correctement les sièges d'enfants. Aux États-Unis, se référer au site internet de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) pour trouver la station d'inspection de sièges d'enfants la plus proche. Pour la

disponibilité de CPST au Canada, vérifier avec Transport Canada ou avec le bureau provincial du ministère des transports.

Installation de l'enfant sur le siège d'enfant

Avertissement

En cas de collision, si l'enfant n'est pas correctement attaché dans le siège d'enfant, il risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer l'enfant correctement selon les instructions fournies avec ce siège d'enfant.

Où installer l'appareil de retenue

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé approprié fixé sur un siège arrière.

Autant que possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans une position d'assise à l'arrière.

Le véhicule peut être équipé d'un sac gonflable central avant dans le côté interne du siège conducteur. Même avec un sac

gonflable central avant, un siège pour enfant peut être installé dans n'importe quelle position d'assise de la seconde rangée.

Ne jamais mettre un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis dans un siège pour enfant orienté vers l'arrière est important en cas de déploiement du sac gonflable.

Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable du passager avant se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. S'assurer que le sac gonflable est désactivé avant d'utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager avant, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne

(Suite)

Avertissement (Suite)

se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours reculer au maximum le siège du passager. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection de passager* ⇨ 74 pour obtenir de plus amples renseignements.

Avertissement

Un enfant placé dans un dispositif de protection pour enfant, du siège central avant, risque d'être gravement blessé ou tué par le sac gonflable avant lors du déploiement. Ne jamais fixer un dispositif de protection pour enfant sur un siège central avant. Il est toujours préférable de fixer le dispositif sur un siège arrière.

Ne pas fixer de dispositif de retenue pour enfant à la position de siège central avant.

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière à l'aide des ceintures de sécurité, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

Les sièges pour enfant et les sièges rehausseurs peuvent avoir des tailles très différentes et certains peuvent s'adapter mieux que d'autres sur certains sièges du véhicule. Ne pas installer de siège pour enfant sur un siège arrière là où il ne peut être fixé solidement.

Selon l'endroit où vous placez le siège pour enfant et la taille de celui-ci, vous pouvez ne pas pouvoir accéder aux ceintures de sécurité adjacentes ou aux systèmes LATCH pour des passagers ou des sièges enfant supplémentaires. Les positions de sièges adjacentes ne doivent pas être utilisées si le siège pour enfant empêche l'accès ou interfère avec le passage de la ceinture de sécurité.

Le siège situé devant un dispositif de retenue pour enfants installé doit être réglé de manière à assurer une installation correcte conformément au manuel du dispositif de retenue pour enfants.

Lors de l'installation d'un siège pour enfants à une position d'assise réglable de deuxième rangée, le siège doit être réglé à l'avant ou à l'arrière pour assurer une installation correcte conformément au manuel du siège pour enfants.

Quel que soit l'emplacement d'installation du siège pour enfant, veiller à bien suivre ses instructions et fixer correctement le dispositif de retenue pour enfant.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)

Le système LATCH fixe un siège pour enfant en toute sécurité pendant la conduite ou en cas d'accident. Les accessoires LATCH du siège pour enfant sont utilisés pour fixer le siège pour enfant aux points d'ancrages du véhicule. Le système LATCH est conçu pour faciliter l'installation d'un siège pour enfant.

Pour utiliser le système LATCH de votre véhicule, un siège pour enfant avec des fixations LATCH est nécessaire. Les sièges pour enfant orientés vers l'arrière et vers l'avant compatibles avec le système LATCH peuvent être correctement installés avec les ancrages LATCH ou les ceintures de sécurité du véhicule. Ne pas utiliser les ceintures de sécurité et le système d'ancrage LATCH pour fixer un siège pour enfant orienté vers l'arrière ou vers l'avant.

Les sièges rehausseurs utilisent les ceintures de sécurité du véhicule pour attacher l'enfant et le siège rehausseur. Si le fabricant recommande de fixer le siège rehausseur avec le système LATCH, ceci est possible à condition que le siège rehausseur puisse être correctement positionné et en l'absence d'interférence avec le positionnement correct de la ceinture à trois points sur l'enfant.

Veiller à suivre les instructions fournies avec le siège pour enfant ainsi que les instructions de ce manuel.

En installant un siège pour enfant avec une fixation supérieure, vous devez également utiliser les ancrages inférieurs ou les ceintures de sécurité pour le fixer

correctement. Un siège pour enfant ne doit jamais être installé en utilisant uniquement la fixation et l'ancrage supérieurs.

Le système d'ancrage LATCH peut être utilisé aussi longtemps que le poids combiné de l'enfant et du siège pour enfant ne dépasse pas 29,5 kg (65 lb). Utiliser uniquement la ceinture de sécurité au lieu du système d'ancrage LATCH lorsque ce poids combiné dépasse 29,5 kg (65 lb).

Voir *Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)* ⇨ 93 ou

Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant central) ⇨ 98 ou

Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège du passager avant) ⇨ 96.

Les sièges pour enfants construits après Mars 2014 comportent une étiquette mentionnant le poids corporel maximum admissible d'un enfant pour installer le siège avec le système LATCH.

La suite explique comment fixer un siège pour enfant avec ces fixations dans le véhicule.

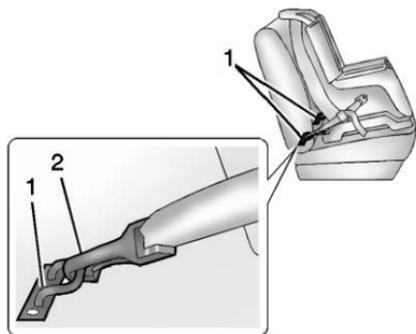
Les places assises du véhicule ne disposent pas toutes d'ancrages inférieurs. Dans ce cas, la ceinture de sécurité doit être utilisée (avec l'ancrage supérieur, le cas échéant) pour fixer le siège pour enfants. Voir *Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)*

⇒ 93 ou

Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant central) ⇒ 98 ou

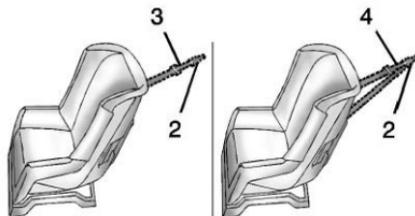
Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège du passager avant) ⇒ 96.

Ancrages inférieurs



Les ancrages inférieurs (1) consistent en des barres métalliques construites dans le véhicule. Chaque place assise équipée du système LATCH et susceptible de recevoir un siège d'enfant muni de fixations inférieures dispose de deux ancrages inférieurs (2).

Ancrage de sangle supérieure



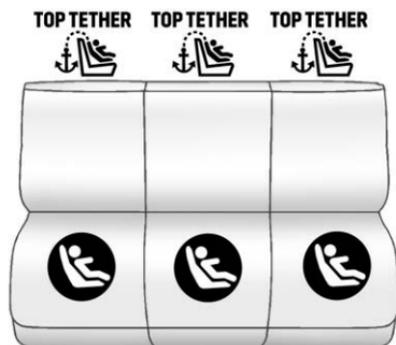
Une sangle supérieure (3,4) est utilisée pour fixer la partie supérieure du siège d'enfant au véhicule. Un ancrage de sangle supérieure est intégré dans le véhicule. Le crochet de fixation de la sangle supérieure (2) situé sur le siège d'enfant est raccordé à l'ancrage de sangle supérieure situé dans le véhicule, ce qui permet de

réduire le mouvement vers l'avant et la rotation du siège d'enfant pendant la conduite ou en cas de collision.

Il est possible que le siège pour enfant dispose d'une sangle simple (3) ou d'une sangle double (4). Chacune sera munie d'un seul crochet de fixation (2) permettant de fixer la sangle supérieure à l'ancrage.

Certains sièges d'enfant équipés de sangle supérieure sont conçus pour être utilisés avec une sangle supérieure fixée ou non. D'autres exigent la fixation permanente de la sangle supérieure. Au Canada, la loi stipule que les sièges d'enfant orientés vers l'avant doivent disposer d'une sangle supérieure et que la sangle doit être fixée. Veiller à lire et suivre les instructions relatives à votre siège d'enfant.

Emplacements de l'ancrage inférieur et de l'ancrage de sangle supérieure



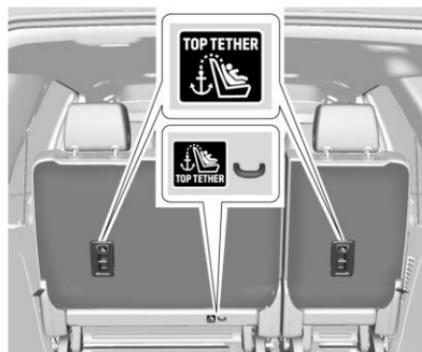
Seconde rangée — 60/40

 : Places assises munies de deux ancres inférieurs.

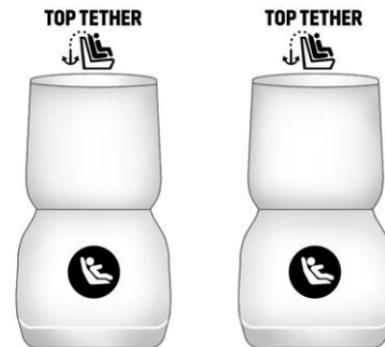
TOP TETHER
 : Places assises avec ancres de sangle supérieure.



Les ancres inférieurs sont situés dans la nervure médiane de capot, entre le dossier du siège et le coussin du siège.



Les points d'ancrage supérieurs se trouvent à l'arrière du dossier pour les places assises extérieures et à l'arrière du coussin pour la place centrale de deuxième rangée. S'assurer d'utiliser un ancrage situé directement derrière la place assise où le siège pour enfant sera placé.



Deuxième rangée — Siège baquet

 : Places assises munies de deux ancres inférieurs.

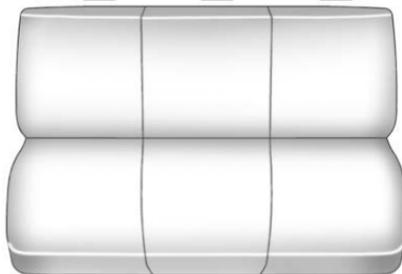
TOP TETHER
 : Places assises avec ancres de sangle supérieure.



Les ancrages inférieurs sont situés dans la nervure médiane de capot, entre le dossier du siège et le coussin du siège.



Pour les modèles avec sièges baquets de deuxième rangée, les points d'ancrage supérieurs se trouvent à l'arrière du dossier de siège, à chaque place assise de deuxième rangée. S'assurer d'utiliser un ancrage situé directement derrière la position d'assise où le siège pour enfant sera placé.



Sièges de la troisième rangée

 : Places assises avec ancrages de sangle supérieure.



Pour les sièges de troisième rangée, les points d'ancrage supérieurs se trouvent sur l'arrière du dossier de siège. Utiliser un ancrage situé directement derrière la position d'assise où le siège pour enfant est placé.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position dépourvue d'ancrage d'attache supérieure si la loi exige que l'attache supérieure soit fixée, ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être fixée.

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé fixé sur un

siège arrière. Se reporter à *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ 85 pour de plus amples informations.

Fixation d'un siège pour enfant conçu pour être utilisé avec le système LATCH

Avertissement

Un enfant risque être gravement blessé, voire tué, dans un accident si le siège pour enfants n'est pas correctement fixé dans le véhicule au moyen des ancrages LATCH ou de la ceinture de sécurité du véhicule. Suivre les instructions fournies avec le siège pour enfants et les instructions contenues dans ce manuel.

Avertissement

Pour réduire le risque de blessures graves ou mortelles lors d'une collision, ne pas attacher plus d'un siège pour enfants à un seul point d'ancrage. Le fait d'attacher plus d'un siège pour enfants sur un seul point d'ancrage pourrait provoquer le desserrage du point d'ancrage ou de la

(Suite)

Avertissement (Suite)

fixation, voir même leur rupture, lors d'une collision. Un enfant ou d'autres occupants pourraient être blessés.

Avertissement

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si une ceinture épaulière est enroulée autour de leur cou. La ceinture épaulière peut serrer mais ne peut pas être desserrée si elle est verrouillée. La ceinture épaulière se verrouille lorsqu'elle est entièrement déroulée hors de l'enrouleur. Elle se déverrouille lorsqu'il lui est possible de se rétracter entièrement dans l'enrouleur, mais elle ne peut pas se rétracter si elle est enroulée autour du cou d'un enfant. Si la ceinture épaulière est verrouillée et serrée autour du cou d'un enfant, la seule solution pour desserrer la ceinture consiste à la couper.

Boucler toutes les ceinture de sécurité non utilisées derrière le dispositif de retenue pour enfants afin que les enfants

(Suite)

Avertissement (Suite)

ne puissent pas les atteindre. Tirer entièrement la ceinture épaulière hors de l'enrouleur pour activer le verrouillage et serrer la ceinture derrière le dispositif de retenue pour enfants une fois que le dispositif de retenue pour enfants a été installé.

Attention

Les fixations LATCH ne peuvent frotter contre les ceintures de sécurité au risque de les endommager. Au besoin, déplacer les ceintures de sécurité pour éviter le frottement contre les fixations LATCH.

Ne pas replier le dossier de siège arrière lorsqu'il est occupé. Ne pas replier le siège arrière vide avec une ceinture de sécurité bouclée, au risque d'endommager la ceinture ou le siège. Déboucler la ceinture de sécurité et la replacer en position de rangement avant de replier le siège.

Le véhicule est équipé d'un sac gonflable central avant dans le côté interne du siège conducteur. Même avec un sac gonflable

central avant, un siège pour enfant peut être installé dans n'importe quelle position d'assise de la seconde rangée.

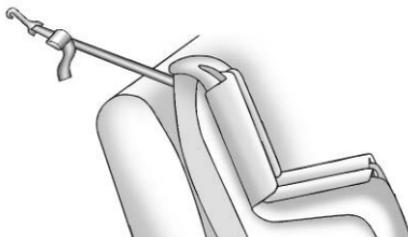
Si vous devez fixer plus d'un siège pour enfant sur le siège arrière, se reporter à *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ 85.

1. Attacher et serrer les fixations inférieures aux points d'ancrage inférieurs. Si le siège pour enfant ne dispose pas de fixations inférieures ou si la position d'assise voulue n'est pas dotée d'ancrages inférieurs, fixer le siège pour enfant avec la ceinture de sécurité et le point d'ancrage supérieur lorsque le fabricant du siège pour enfant le recommande. Se reporter au mode d'emploi du siège pour enfant et aux instructions contenues dans ce manuel.

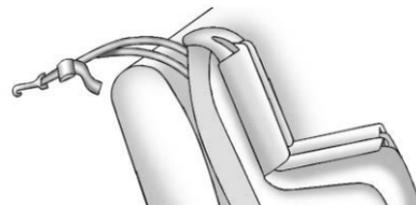
- 1.1. Repérer les ancrages inférieurs correspondant à la position assise désirée.
- 1.2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
- 1.3. Attacher et serrer les fixations inférieures du siège pour enfant aux ancrages inférieurs.

2. Si le fabricant du siège pour enfant recommande de fixer la sangle supérieure, l'attacher et la serrer à l'ancrage de sangle supérieur. Se reporter au mode d'emploi du siège pour enfant et aux étapes qui suivent :

- 2.1. Repérer l'ancrage de sangle supérieure.
- 2.2. Acheminer, fixer et serrer la sangle supérieure conformément aux instructions fournies avec votre siège d'enfant et suivre les instructions suivantes :



Si la position utilisée ne possède pas d'appui-tête et si vous utilisez une attache simple, acheminer l'attache par-dessus le dossier du siège.



Si la position utilisée ne possède pas d'appui-tête et si vous utilisez une attache double, acheminer l'attache par-dessus le dossier du siège.



Si la place utilisée comporte un appui-tête fixe ou un appui-tête réglable et qu'une attache unique

est utilisée, faire passer l'attache autour du côté intérieur du repose-tête ou de l'appui-tête.



Si la place utilisée comporte un appui-tête fixe ou un réglable et que vous utilisez une sangle double, faire passer la sangle autour de l'appui-tête.

3. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire du système LATCH et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Une installation correcte du siège d'enfant ne devrait pas laisser un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Remplacement de pièce de système LATCH après une collision

Avertissement

Le système LATCH peut être endommagé si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système LATCH endommagé peut ne pas retenir convenablement un siège pour enfant en cas d'accident, entraînant des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que le système LATCH fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si le véhicule est équipé du système LATCH et s'il était utilisé au cours d'un accident, certaines pièces du système LATCH devront être remplacées.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système LATCH n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)

Le véhicule peut être équipé d'un sac gonflable central avant dans le côté interne du siège conducteur. Même avec un sac gonflable central avant, un siège pour enfant peut être installé dans n'importe quelle position d'assise de la seconde rangée. Si vous installez un siège pour enfant sur le siège central de seconde rangée, reculer le siège de seconde rangée, si possible, afin de minimiser le contact avec le sac gonflable central avant.

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière à l'aide des ceintures de sécurité, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

Si le siège pour enfant est doté d'un système LATCH, se reporter à *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)* ⇨ 87 pour connaître la méthode de pose du siège et où l'installer en utilisant le LATCH. Si le siège est fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité et utilise une sangle

supérieure, se reporter à *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)* ⇨ 87 pour connaître les emplacements des ancrages de sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Si le siège pour enfant ou la position du siège du véhicule ne comporte pas de système LATCH, utiliser la ceinture de sécurité pour fixer le siège pour enfant. Veiller à bien suivre les instructions d'installations livrées avec le siège.

S'il faut installer plusieurs sièges pour enfant à l'arrière, veiller à lire *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ 85.

Si le fabricant de votre siège d'enfant recommande l'utilisation d'une sangle supérieure, la fixer à l'ancrage de la sangle supérieure et la serrer. Se reporter aux instructions fournies avec le siège d'enfant et à la rubrique *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)* ⇨ 87.

1. Placer le siège d'enfant sur le siège.

Si l'appuie-tête interfère avec la bonne installation du siège enfant, l'appuie-tête peut être retiré. Voir « Dépose et repose de l'appuie-tête » sous *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)* ⇨ 87.

2. Prendre la plaque de blocage et passer les parties ventrale et épaulière de la ceinture de sécurité du véhicule au travers ou autour du siège pour enfant. Les directives accompagnant le siège pour enfant indiquent la façon de procéder.

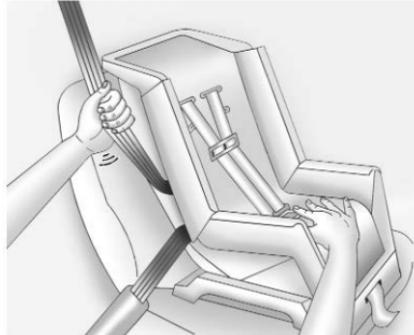


3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un dé clic.

Positionner le bouton de déblocage de la boucle, à l'écart du siège pour enfants, de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.



4. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.



5. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 4 et 5.

6. Pour les sièges pour enfants tournés vers l'avant, attacher et serrer la sangle supérieure à l'ancrage de sangle supérieure (boucle). Se reporter aux instructions du siège pour enfant, aux

limites de charge des ancrages LATCH (verrouillage) du véhicule décrits dans *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)* ⇨ 87.

7. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire de la ceinture de sécurité et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Lorsque le siège pour enfant est correctement installé, il ne devrait pas y avoir un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement. Si la sangle supérieure est fixée à un ancrage de sangle supérieure, la déconnecter.

Si l'appui-tête a été déposé, le reposer avant d'utiliser la position d'assise. Se reporter à la rubrique « Dépose et repose de l'appui-tête », sous *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)* ⇨ 87, pour plus d'information sur la repose correcte de l'appui-tête.

Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège du passager avant)

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Il est plus sécuritaire de fixer un siège pour enfant orienté vers l'avant sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ 85.

De plus, le véhicule est équipé d'un système de détection de passager qui est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager extérieur avant dans certaines conditions. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 74 et *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ 123 pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Ne jamais mettre un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis dans un siège pour enfant orienté vers l'arrière est important en cas de déploiement du sac gonflable.

Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager latéral avant se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager latéral avant se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager extérieur avant, aucun système n'est infallible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière, même si le sac gonflable est désactivé. Si vous fixez un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant extérieur,
(Suite)

Avertissement (Suite)

toujours reculer au maximum le siège. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection de passager* ⇨ 74 pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le siège pour enfant utilise une sangle supérieure, voir *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)* ⇨ 87 pour connaître les emplacements de la sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Lors de l'utilisation de la ceinture-baudrier pour fixer le siège pour enfant dans cette position, suivre les directives jointes au siège pour enfant et les instructions suivantes :

1. Déplacer le siège vers l'arrière aussi loin que possible avant de fixer un siège pour enfant en position vers l'avant. Déplacer le siège vers le haut ou relever le dossier, au besoin, pour installer solidement le siège.

Quand le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable de passager extérieur avant, le témoin de sac gonflable hors fonction de la lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager doit s'allumer et rester allumé quand vous démarrez. Se reporter à *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ 123.

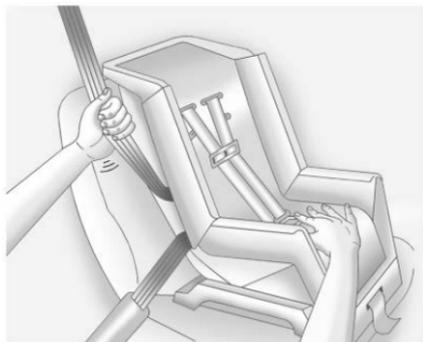
2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
3. Prendre la plaque de blocage et passer les parties ventrale et épaulière de la ceinture de sécurité du véhicule au travers ou autour du siège pour enfant. Les directives accompagnant le siège pour enfant indiquent la façon de procéder.



4. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un dé clic. Positionner le bouton de déblocage de la boucle, à l'écart du siège pour enfants, de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.



5. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.



6. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 5 et 6.

7. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire de la ceinture de sécurité et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Lorsque le siège pour enfant est correctement installé, il ne devrait pas y avoir un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Si le sac gonflable est désactivé, le témoin de désactivation du témoin de statut du sac gonflable du passager s'allume et reste allumé lorsque le véhicule démarre.

Si un siège pour enfant a été installé et que le témoin d'activation est allumé, se reporter à « Si le témoin d'activation est allumé avec un siège pour enfant » sous *Système de détection de passager* ⇨ 74.

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser revenir en position de rangement.

Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant central)

Avertissement

Un enfant placé dans un dispositif de protection pour enfant, du siège central avant, risque d'être gravement blessé ou tué par le sac gonflable avant lors du déploiement. Ne jamais fixer un dispositif de protection pour enfant sur un siège central avant. Il est toujours préférable de fixer le dispositif sur un siège arrière.

Ne pas fixer de dispositif de retenue pour enfant à la position de siège central avant.

Remisage

Compartiments de rangement

Compartiments de rangement	99
Rangement de tableau de bord	99
Boîte à gants	99
Porte-gobelets	99
Compartiment de rangement arrière	100
Rangement de la console centrale	101
Rangement de console au plancher	102

Caractéristiques additionnelles de rangement

Points d'arrimage de l'espace utilitaire	102
Filet d'arrimage	103

Porte-bagages de toit

Porte-bagages de toit	103
-----------------------------	-----

Compartiments de rangement

⚠ Avertissement

Ne pas placer d'objets lourds ou tranchants dans les compartiments de rangement. En cas d'accident, ces objets peuvent provoquer l'ouverture du couvercle et occasionner des blessures.

Rangement de tableau de bord



Le tableau de bord dispose de rangements.

Pour ouvrir, si le rangement est couvert, appuyer sur le bouton et faire glisser le couvercle jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Pour le fermer, appuyer sur le bouton et relâcher. La porte se fermera automatiquement.

Boîte à gants

Soulever la poignée de la boîte à gants pour l'ouvrir. Utiliser la clé pour verrouiller et déverrouiller la boîte à gants.

Porte-gobelets

Porte-gobelets de banquette



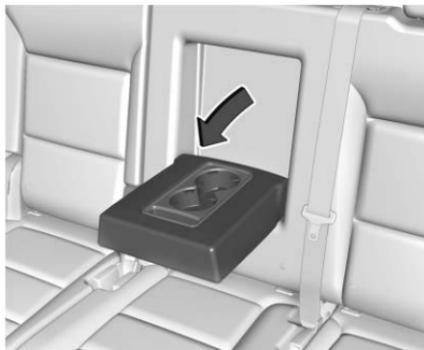
Les porte-gobelets se trouvent devant la zone de rangement de la console centrale lorsque l'accoudoir est abaissé. Voir *Rangement de la console centrale* ⇨ 101.

Porte-gobelets du siège baquet



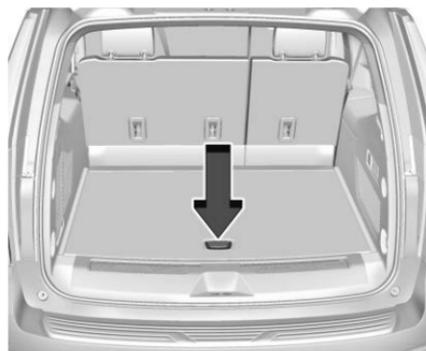
Il y a des porte-gobelets devant et derrière la zone de rangement de la console centrale.

Porte-gobelets arrière



Pour la banquette de deuxième rangée, des porte-gobelets se trouvent dans l'accoudoir. Tirer l'accoudoir vers le bas pour accéder aux porte-gobelets.

Compartiment de rangement arrière



Un rangement est dissimulé dans le plancher de la zone de chargement arrière. Soulever la poignée pour y accéder.

Rangement de la console centrale



Banquette



Abaisser l'accoudoir de siège avant central (option) pour accéder à la zone de rangement avec porte-gobelets.

Presser le bouton et soulever pour ouvrir. Une cloison amovible peut se trouver à l'intérieur.



Siège baquet

Selon l'équipement, appuyer sur le loquet et soulever pour ouvrir. Selon les options, il peut y avoir un plateau de rangement amovible, une prise auxiliaire et un ou plusieurs ports USB à l'intérieur.

Console centrale coulissante électrique

Selon l'équipement, la console centrale se déplace vers l'arrière et vers l'avant à l'aide d'un bouton situé sur la console de plafond. Il y a plus de rangement lorsque la console centrale est à l'arrière.



Appuyer et maintenir enfoncé  pour déplacer la console centrale vers l'arrière.

Appuyer et maintenir enfoncé  pour déplacer la console centrale vers l'avant.



Lorsque la console centrale est complètement reculée, un bac de rangement se trouve sous l'accoudoir. Tirer sur la poignée pour l'ouvrir.



Pour déplacer l'accoudoir vers l'avant, pousser sur le centre de l'accoudoir avec la paume de votre main.

Lorsque le mode voiturier est activé, la glissière de la console centrale est verrouillée. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Rangement de console au plancher



Si le siège est équipé d'un rangement au centre du siège avant, déverrouiller avec la clé mécanique à l'intérieur de la télécommande. Voir *Clés* ⇨ 7.

Appuyer sur le loquet et soulever pour ouvrir.

Caractéristiques additionnelles de rangement

Points d'arrimage de l'espace utilitaire



L'espace de chargement arrière est doté de deux ceillots d'arrimage de chargement. Ceux-ci peuvent être utilisés pour attacher le chargement et l'empêcher de se déplacer à l'intérieur du véhicule.

Filet d'arrimage



Un filet d'arrimage en option à l'arrière du véhicule permet d'immobiliser les petites charges une fois accroché aux points d'arrimage.

Le filet ne doit pas être utilisé pour ranger des charges lourdes.

Porte-bagages de toit

Avertissement

Si un objet dépasse en longueur ou en largeur le porte-bagages du véhicule - comme des panneaux de lambris, des feuilles de contre-plaqué, un matelas, etc. - le vent peut le soulever en cours de route. L'objet transporté peut être brusquement arraché par le vent, ce qui peut provoquer une collision et endommager le véhicule. Ne jamais transporter quoi que ce soit qui dépasse en longueur ou en largeur le porte-bagages du toit du véhicule, sauf en cas d'utilisation d'un porte-bagages accessoire certifié par GM.

Selon l'équipement, la galerie de toit permet de transporter des objets. Pour les galeries de toit qui ne sont pas dotées de traverses, des traverses agréées GM peuvent être achetées comme accessoires. Consulter le concessionnaire pour plus d'informations.

Attention

Une cargaison pesant plus de 100 kg (220 lb) sur le porte-bagages de toit ou pendant vers l'arrière ou sur les côtés du véhicule risque d'endommager le véhicule. Ne pas dépasser un poids de 100 kg (220 lb) et toujours charger la cargaison de façon à ce qu'elle repose uniformément entre les barres de toit transversales et n'obstrue pas les éclairages ou les glaces du véhicule. Veiller à fixer solidement la cargaison.

Pour éviter d'endommager ou de perdre le chargement en roulant, vérifier si les traverses et le chargement sont toujours solidement fixées. Le chargement du porte-bagages de toit élèvera le centre de gravité du véhicule. Éviter les vitesses élevées, les démarrages brutaux, les virages serrés, les freinages soudains et les manoeuvres abruptes, sous peine de perdre le contrôle du véhicule. En cas de trajet long, sur route cahoteuse ou à grande vitesse, s'arrêter de temps en temps pour vérifier si le chargement reste en place.

Ne pas dépasser la capacité de charge maximale du véhicule. Pour obtenir plus de renseignements sur la capacité de charge du véhicule et le chargement, se reporter à la rubrique *Limites de charge du véhicule* ⇨ 254.

Le véhicule est équipé d'un feu d'arrêt central surélevé monté au-dessus de la lunette arrière. Si vous chargez des articles sur le toit du véhicule, prendre soin de ne pas bloquer ou endommager ce feu d'arrêt.

Instruments et commandes

Commandes

Réglage du volant de direction	106
Commandes au volant	106
Volant de direction chauffant	107
Klaxon	107
Essuie-glace/Lave-glace	107
Essuie-glace/lave-glace arrière	109
Boussole	110
Horloge	110
Prises électriques	110
Charge sans fil	112

Témoins, jauges et indicateurs

Témoins, jauges et indicateurs	114
Bloc d'instruments	115
Compteur de vitesse	118
Compteur kilométrique	118
Compteur journalier	118
Tachymètre	118
Jauge de carburant	119
Manomètre de pression d'huile du moteur	120
Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur	121
Indicateur de voltmètre	121
Rappels de ceinture de sécurité	122

Témoin de disponibilité de sac gonflable	123
Témoin de l'état du sac gonflable du passager	123
Témoin du système de charge	124
Témoin d'anomalie (Témoin de vérification du moteur)	124
Témoin du système de freinage	126
Témoin de frein électrique de stationnement	127
Témoin de frein de stationnement électrique de service	127
Témoin d'avertissement du système de freins antiblocage (ABS)	127
Témoin de quatre roues motrices	128
Indicateur du limiteur de vitesse en descente	128
Témoin d'assistance au maintien de trajectoire (LKA)	128
Indicateur d'obstacle devant le véhicule	129
Indicateur de piéton à l'avant	129
Témoin d'antipatinage désactivé	129
Témoin du système de traction asservie (TCS)/contrôle de la stabilité électronique	129
Témoin de contrôle électronique de stabilité (ESC) désactivé	130
Témoin de température du liquide de refroidissement	130

Témoin de commande de mode conducteur	131
Témoin de suspension pneumatique aux quatre coins	131
Témoin de pression des pneus	132
Témoin de pression d'huile pour moteur (Combiné d'instruments du niveau supérieur)	132
Témoin de bas niveau de carburant	133
Témoin de sécurité	133
Témoin de fonctionnement des feux de route	133
Carillon de rappel des phares	134
Indicateur du régulateur de vitesse automatique	134
Témoin de porte entrouverte	134

Affichages d'information

Centre informatique de bord (CIB)	134
Affichage à tête haute (HUD)	137

Messages du véhicule

Messages du véhicule	140
Messages de puissance du moteur	141
Messages de vitesse du véhicule	141

Personnalisation du véhicule

Personnalisation du véhicule	141
------------------------------------	-----

Système de télécommande universelle

Système de télécommande universelle	147
Programmation du système de télécommande universelle	147
Fonctionnement de la télécommande universelle	149

Commandes

Réglage du volant de direction

Volant télescopique et inclinable à commande manuelle



Pour régler le volant de direction :

1. Tirer le levier vers le bas.
2. Déplacer le volant vers le haut ou le bas.
3. Tirer ou pousser le volant vers ou à l'écart du corps.
4. Tirer le levier vers le haut pour verrouiller le volant en place.

Ne pas régler le volant en roulant.

Volant inclinable et télescopique à commande électrique



Selon l'équipement, pour régler le volant :

1. Pour incliner le volant vers le haut ou vers le bas, presser la commande vers le haut ou le bas.
2. Pousser la commande vers l'arrière ou vers l'avant pour rapprocher ou éloigner le volant de la position assise.

Ne pas régler le volant en roulant.

Commandes au volant

Le système d'infodivertissement peut être commandé à l'aide des commandes au volant. Voir *Commandes au volant* ⇨ 164.

Volant de direction chauffant



: Selon l'équipement, appuyer pour activer ou désactiver le volant de direction chauffant. Un témoin près du bouton s'allume quand cette fonction est activée.

Il faut environ trois minutes au volant pour commencer à chauffer.

Volant de direction chauffant automatique

Le volant de direction chauffant (option) peut être activé en cas de démarrage à distance lors d'un démarrage à distance avec les sièges chauffants lorsqu'il fait froid dehors. Le témoin du volant de direction chauffant peut s'allumer lors d'un démarrage à distance.

En cas de sièges chauffants automatiques, le volant de direction chauffant est activé lorsque le chauffage automatique de siège est activé. Le témoin de volant de direction chauffant indique l'état de chauffage du volant.

Se reporter à *Sièges avant chauffants et aérés* ⇨ 49 et *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Klaxon

Pour faire retentir l'avertisseur, appuyer sur au volant.

Essuie-glace/Lave-glace



Le commutateur d'allumage étant positionné sur ON (marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires), déplacer le levier d'essuie-glace pour sélectionner la vitesse d'essuie-glace.

1X : Pour un seul balayage d'essuie-glace, déplacer brièvement le levier vers le bas. Pour plusieurs balayages, maintenir le levier abaissé.

ARRÊT : S'utilise pour arrêter l'essuie-glaces.

AUTO : Si le véhicule est équipé du Rainsense, utiliser ce réglage pour des balayages intermittents lorsque le Rainsense est désactivé, ou des balayages commandés par la fonction Rainsense lorsqu'elle est activée. Pour des balayages intermittents, déplacer le levier d'essuie-glace vers le haut sur AUTO, puis faire tourner la bande vers le haut ou vers le bas pour augmenter ou diminuer la fréquence des balayages. Si la fonction Rainsense est activée, se reporter à « Rainsense » plus loin dans cette section.

LO : Utilisé pour des balayages lents.

HI : Utilisé pour des balayages rapides.

: Tirer le levier d'essuie-glace vers vous pour vaporiser du liquide de lave-glace et activer les essuie-glaces. Les essuie-glaces n'arrêteront pas tant que le levier ne sera pas relâché ou que le temps maximum de lavage ait été atteint. Lorsque le levier d'essuie-glace est relâché, des balayages supplémentaires peuvent se poursuivre selon la durée pendant laquelle le lave-glace a été

activé. Voir *Liquide de lave-glace* ⇨ 373 pour obtenir des renseignements sur la façon de remplir le réservoir de liquide de lave-glace.

Éliminer la glace et la neige des balais d'essuie-glace et du pare-brise avant de les utiliser. Si les balais sont gelés sur le pare-brise, les dégager prudemment ou les dégeler. Les balais endommagés doivent être remplacés. Voir *Remplacement des balais d'essuie-glace* ⇨ 379.

Avertissement

Par temps de gel, attendre le réchauffement du pare-brise pour utiliser le lave-glace. Sinon le liquide risque de geler sur le pare-brise et de vous dissimuler la route.

Avertissement

Avant de conduire le véhicule, veiller à toujours enlever la neige et la glace accumulées sur le capot, le pare-brise, le toit et l'arrière du véhicule, y compris tous les feux et glaces. La visibilité réduite consécutive à l'accumulation de neige et de glace peut entraîner un accident.

Position de repos de l'essuie-glace

Si le contact est coupé pendant le fonctionnement de l'essuie-glace en position LO, HI, ou AUTO avec la fonction Rainsense désactivée, il s'arrête immédiatement.

Si le levier d'essuie-glace est ensuite placé en position OFF avant l'ouverture de la porte du conducteur ou dans les 10 minutes, les essuie-glaces recommencent à fonctionner et se placent à la base du pare-brise.

Si le contact est coupé pendant que les essuie-glaces effectuent des balayages suite à l'activation du lavage de pare-brise ou de Rainsense, ils continuent à fonctionner pour atteindre la base du pare-brise.

Rainsense

Sur les véhicules équipés de la fonction Rainsense et lorsqu'elle est activée, un capteur situé près du centre supérieur du pare-brise détecte la quantité de pluie sur le pare-brise et commande la fréquence de balayage des essuie-glaces de pare-brise en fonction du réglage actuel de la sensibilité.

Le système fonctionne de manière optimale lorsque cette zone du pare-brise est exempte de débris.



AUTO (automatique) : Déplacer le levier d'essuie-glace avant vers AUTO. Faire tourner la bande du levier d'essuie-glace pour régler la sensibilité.

- Faire tourner la bande vers le haut pour plus de sensibilité à l'humidité.
- Faire tourner la bande vers le bas pour moins de sensibilité à l'humidité.
- Déplacer le levier d'essuie-glace du pare-brise de la position AUTO pour désactiver le système Rainsense (détecteur de pluie).

Pour activer ou désactiver la fonction Rainsense, se reporter à « Essuie-glaces à détection de pluie » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Protection de l'ensemble de bras d'essuie-glace

En cas de passage dans une station de lavage automatique, mettre le levier d'essuie-glace avant en position OFF. Ceci désactive les essuie-glaces avant automatiques à détection de pluie.

Avec le système Rainsense, si le point mort (N) est sélectionné et si la vitesse du véhicule est très basse, les essuie-glaces s'arrêtent automatiquement à la base du pare-brise.

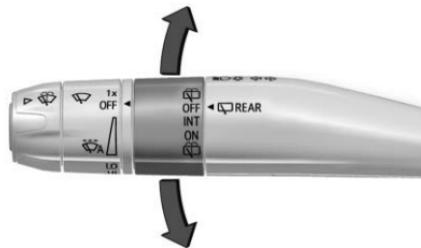
Le fonctionnement de l'essuie-glace redevient normal lorsque le point mort (N) est quitté ou quand la vitesse du véhicule augmente.

Lave-glace avant

 ↑ : Pousser la palette portant le symbole de lave-glace dans la partie supérieure du levier de clignotant pour vaporiser du liquide de lave-glace et activer des essuie-glaces. Les essuie-glaces n'arrêteront pas tant que la palette ne sera pas relâchée ou que le temps maximum de lavage ait été atteint. Lorsque la palette est relâchée, des balayages supplémentaires peuvent se poursuivre selon le temps d'activation du lave-glace. Voir *Liquide de lave-glace* ⇨ 373

pour obtenir des renseignements sur la façon de remplir le réservoir de liquide de lave-glace.

Essuie-glace/lave-glace arrière



Les commandes d'essuie-glace/lave-glace arrière se trouvent à l'extrémité du levier d'essuie-glace de pare-brise.

Tourner les commandes pour adapter le réglage.

ARRÊT : Coupe l'essuie-glace.

INT : Mettre en position de marche l'essuie-glace arrière avec un délai entre les balayages.

MARCHE : Active l'essuie-glace arrière.

 : Pousser le levier des essuie-glaces vers l'avant pour pulvériser du liquide lave-glace sur la glace arrière. L'essuie-glace nettoiera

la glace arrière et s'arrêtera ou reviendra à la vitesse présélectionnée. Pour effectuer plusieurs cycles de nettoyage maintenir la poussée sur le levier.

Le lave-glace/essuie-glace de lunette arrière ne pourra pas fonctionner si le hayon est ouvert ou entrouvert. Si le hayon est ouvert alors que l'essuie-glace fonctionne, l'essuie-glace se remettra en position d'arrêt et s'arrêtera.

Se reporter à « Lave-lentille de caméra arrière », plus loin dans cette section.

Protection de l'ensemble de bras d'essuie-glace arrière

En cas de passage dans une station de lavage automatique, mettre le levier d'essuie-glace avant en position OFF (arrêt) pour désactiver l'essuie-glace arrière. Sur certains véhicules, si la boîte de vitesses est au point mort (N) et si la vitesse de véhicule est très basse, l'essuie-glace arrière s'arrête automatiquement sous l'aileron arrière.

Le fonctionnement de l'essuie-glace redevient normal lorsque le point mort (N) est quitté ou quand la vitesse du véhicule augmente.

Balayage automatique en marche arrière

Si la commande d'essuie-glace arrière est désactivée, l'essuie-glace arrière fonctionne automatiquement de manière continue lorsque la boîte de vitesses est engagée en marche arrière (R) et l'essuie-glace avant fonctionne à petite ou à grande vitesse. Si la commande d'essuie-glace arrière est désactivée et que la boîte de vitesses est engagée en marche arrière (R) et que l'essuie-glace avant effectue des balayages INT, l'essuie-glace arrière effectue également des balayages INT.

Cette fonction peut être activée ou désactivée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Le réservoir de liquide de lave-glace avant est utilisé pour le pare-brise, la lunette arrière, et la caméra arrière de rétroviseur intérieur, selon l'équipement. Se reporter à *Miroir de la caméra arrière* ⇨ 34. Vérifier le niveau de liquide dans le réservoir et le bon fonctionnement des lave-glaces. Se reporter à *Liquide de lave-glace* ⇨ 373.

Lave-lentille de caméra arrière



Selon l'équipement, appuyer sur le levier d'essuie-glace avant vers l'avant pour vaporiser du liquide lave-glace sur la lentille de la caméra arrière. Le levier retourne à la position de départ quand il est relâché. Consulter *Miroir de la caméra arrière* ⇨ 34.

Boussole

Une boussole peut être affichée au centralisateur informatique de bord (CIB). La boussole reçoit ses indications et d'autres informations depuis l'antenne du système de positionnement global (GPS), commande de stabilité électronique (ESC) et de la vitesse du véhicule.

Le système de boussole est conçu pour fonctionner sur un certain nombre de kilomètres ou de degrés de rotation avant d'avoir besoin d'un signal provenant des

satellites GPS. Lorsque l'écran de la boussole affiche CAL, rouler sur une courte distance dans une zone dégagée où le véhicule peut capter un signal GPS. Le système de boussole déterminera automatiquement la restauration du signal GPS et fournira à nouveau un cap.

Horloge

Réglez l'heure et la date à l'aide du système d'infodivertissement. Voir *Heure / Date*, sous *SETTINGS (paramétrages)* ⇨ 214.

Prises électriques

Vous pouvez utiliser les prises de courant auxiliaires pour brancher des appareils électriques comme un téléphone cellulaire ou un lecteur MP3.

Le véhicule dispose d'une prise de courant accessoire de 12 volts sous le système de commande de climatisation et d'une prise de courant alternatif de 110/120 volts à l'arrière de la console centrale.

Soulever le capuchon pour utiliser la prise et le remettre en place lorsque la prise n'est pas utilisée.

Prise électrique 12 volts



Attention

Laisser un équipement électrique longtemps branché lorsque le contact est coupé déchargera la batterie. Toujours débrancher les équipements électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés et ne pas brancher un équipement dépassant la valeur maximale de 15 ampères.

Certains accessoires ne sont pas compatibles avec la prise électrique des accessoires et risquent de surcharger le véhicule ou les fusibles. En cas de problème, consulter votre concessionnaire.

Lors du branchement d'un appareil électrique, suivre à la lettre les directives d'installation jointes à l'appareil. Se reporter à *Équipement électrique complémentaire* ⇨ 354.

Attention

La suspension d'un équipement lourd à la prise électrique peut causer des dégâts qui ne sont pas couverts par la garantie sur le véhicule. Les prises électriques sont conçues uniquement pour brancher des accessoires tels que les cordons de chargement de téléphone portable.

Courant alternatif 110/120 Volt de la prise d'alimentation

Selon l'équipement, le véhicule dispose de deux prises de courant alternatif. Une à l'arrière de la console centrale et une à l'arrière du véhicule.



Lorsque le contact est mis, l'alimentation de la prise 110 volts est activée après que le bouton  ait été enfoncé, voir *Aperçu du tableau de bord* ⇨ 4 pour l'emplacement du bouton. Un témoin lumineux vert sur le bouton indique que la prise de 110 volts est activée. Le courant de 110 volts est fourni à la prise lorsqu'elle est activée et que l'équipement électrique est branché dans cette prise. Une prise de courant peut être utilisée avec un équipement électrique qui utilise un maximum de 400 watts. S'assurer que tous les appareils connectés ne dépassent pas 400 watts.

La prise électrique peut être désactivée en appuyant sur le bouton .

Un témoin lumineux s'allume sur la prise électrique lorsque le système est activé et qu'aucune défaillance du système n'est détectée. La prise ne fournit pas de courant lorsque le contact est coupé, que le bouton

 n'est pas enfoncé, ou que la fiche n'est pas complètement insérée dans la prise. La prise ne fonctionne pas lorsque le moteur est en marche. Si un dispositif de diffusion en continu alimenté par USB est utilisé, il est suggéré d'utiliser un port USB pour l'alimentation, voir *Port USB* ⇨ 172.

Si une alimentation électrique ininterrompue est nécessaire pendant la conduite, désactiver la fonction d'arrêt automatique, voir *Système d'arrêt et de démarrage* ⇨ 261.

Si un équipement utilisant plus de 400 watts est connecté ou si une défaillance du système est détectée, un circuit de protection coupe l'alimentation et le témoin lumineux clignote.

Ne pas utiliser une prise électrique si le couvercle est manquant ou endommagé.

La prise de courant n'est pas conçue pour le branchement des appareils ci-dessous et peut ne pas fonctionner correctement si ils sont branchés :

- Appareils à pic de consommation initiale élevé, tels que des réfrigérateurs à compresseur et des outils électriques
- Autres appareils exigeant une alimentation extrêmement régulière, tels que les couvertures électriques à microprocesseur et les lampes tactiles
- Équipement médical

Charge sans fil

Le système fonctionne à 145 kHz et charge sans fil un smartphone compatible Qi. La puissance de sortie du système permet de charger jusqu'à 3 amp (15 W), selon les besoins du smartphone compatible. Voir *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 470.

Avertissement

La charge sans fil peut affecter le fonctionnement d'un stimulateur cardiaque implanté ou d'autres dispositifs médicaux. Si vous en portez un, il est

(Suite)

Avertissement (Suite)

recommandé de consulter votre médecin avant d'utiliser le système de charge sans fil.

Le contact doit être mis, en position ACC/ACCESSORY (accessoires), ou la fonction Prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) doit être active. La fonction de charge sans fil peut ne pas signaler correctement la charge lorsque le véhicule est en prolongation d'alimentation des accessoires ou pendant les appels téléphoniques Bluetooth. Voir *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 263.

La température de fonctionnement du système de charge est comprise entre -20 °C (-4 °F) et 60 °C (140 °F) et celle du téléphone entre 0 °C (32 °F) et 35 °C (95 °F).

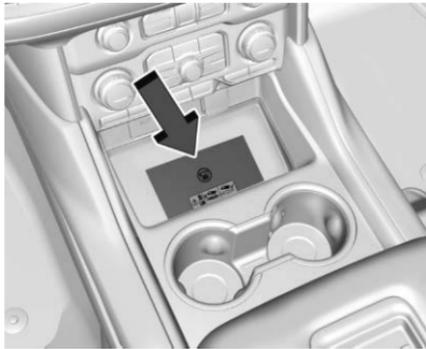
Avertissement

Retirer tous les objets du tapis de recharge avant de charger votre téléphone intelligent. Les objets tels que les pièces, clés, bagues, trombones ou cartes, entre le téléphone intelligent et le tapis de recharge vont chauffer. Dans les

(Suite)

Avertissement (Suite)

rare cas où le système de charge ne détecte pas d'objet et que l'objet se retrouve coincé entre le téléphone intelligent et le chargeur, retirer le téléphone intelligent et laisser l'objet refroidir avant de le retirer du tapis de recharge pour éviter les brûlures.



Pour charger un téléphone intelligent compatible :

1. Retirer tous les objets métalliques du bloc de charge. Le système peut ne pas charger si des objets se trouvent entre le smartphone et le bloc de charge.

2. Placer le smartphone, face vers le haut, sur le bord inférieur du bloc de charge. Pour le meilleur taux de chargement, le smartphone doit être complètement en place et centré dans le support sans rien en dessous de lui. Un boîtier de smartphone épais peut empêcher le fonctionnement du chargeur sans fil ou peut réduire le rendement du chargement. Consulter votre concessionnaire pour plus d'information.
3. Un ⚡ vert apparaît sur le 🔄 sur l'écran d'infodivertissement. Cela indique que le smartphone est correctement positionné et en charge. Si un smartphone est placé sur le bloc de charge et si ⚡ ne s'affiche pas, retirer le smartphone du bloc de charge, le faire pivoter de 180 degrés, puis attendre trois secondes avant de replacer/d'aligner le smartphone sur le bloc.
4. Si ⚡ passe au jaune, s'assurer qu'aucun objet ne se trouve sur le bloc de charge et que le smartphone peut se charger sans fil avant de le repositionner. Si ⚡ ne s'allume pas, le smartphone peut devoir être repositionné.

Le téléphone intelligent peut chauffer pendant la charge. C'est normal. Par des températures plus élevées, la vitesse de la charge peut être réduite.

Mentions relatives au logiciel

Certains modules de charge sans fil produits par LG Electronics, Inc. (« LGE ») comportent le logiciel open source (à code source ouvert) présenté en détail ci-dessous. Se reporter aux licences open source indiquées (telles qu'elles figurent à la suite de cet avis) pour prendre connaissance des termes et conditions de leur utilisation.

Information relative au logiciel libre (OSS)

Pour obtenir le code source compris dans ce produit, veuillez visiter le site <http://opensource.lge.com>. Outre le code source, tous les termes faisant référence à la licence, ainsi que les exclusions de responsabilité et les droits d'auteur, sont disponibles au téléchargement. LG Electronics vous fournira également un code open source sur CD-ROM pour un montant couvrant le coût de cet envoi (notamment le coût du support, des frais de port et de prise en charge) sur demande par courriel à opensource@lge.com. Cette offre est valable pendant trois (3) ans à partir de la date d'achat du produit.

Logithèque Freescale-WCT

Copyright (c) 2012-2014 Freescale Semiconductor, Inc. Tous droits réservés.

1. Les redistributions du code source doivent conserver la notice de droits d'auteur ci-dessus, la présente liste de conditions et la clause de non-responsabilité suivante.
2. Les redistributions de code sous forme binaire doivent reproduire la mention des droits d'auteur ci-dessus, cette liste de conditions et la limitation de responsabilité suivantes dans la documentation et/ou d'autres documentations fournies avec la distribution.
3. Ni le nom du titulaire des droits d'auteur ni le nom de ses contributeurs ne peuvent être utilisés pour endosser ou promouvoir les produits dérivés de ce logiciel sans autorisation écrite préalable spécifique.

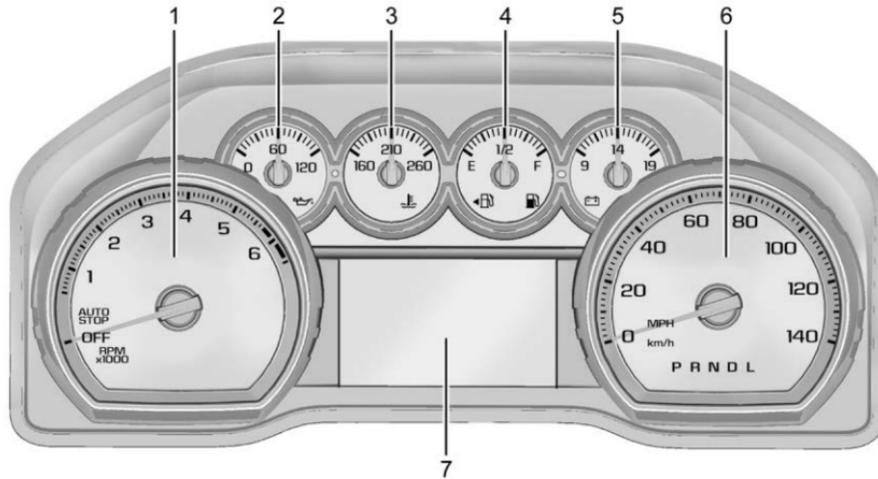
CE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT » PAR LES TITULAIRES DES DROITS D'AUTEUR ET LES CONTRIBUTEURS ET TOUTES LES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE, SONT EXCLUES. EN AUCUN CAS, LE TITULAIRE DES DROITS D'AUTEUR OU LES CONTRIBUTEURS NE PEUVENT ÊTRE TENUS POUR RESPONSABLES D'UN QUELCONQUE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER, EXEMPLAIRE, OU CONSÉCUTIF (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, L'OBTENTION DE BIENS OU DE SERVICES DE SUBSTITUTION; LA PERTE DE JOUISSANCE, DE DONNÉES OU DE BÉNÉFICES; OU LES PERTES D'EXPLOITATION) QUELLES QU'EN SOIENT LES CAUSES ET QUEL QUE SOIT LE TYPE DE RESPONSABILITÉ, CONTRACTUELLE, SANS FAUTE OU FONDÉE SUR UN DÉLIT CIVIL (Y COMPRIS PAR NÉGLIGENCE OU POUR TOUTE AUTRE CAUSE) RÉSULTANT D'UNE MANIÈRE OU D'UNE AUTRE DE L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, MÊME SI MENTION A ÉTÉ FAITE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

Témoins, jauges et indicateurs

Les témoins et indicateurs peuvent signaler une défaillance avant qu'elle ne devienne assez grave pour nécessiter une réparation ou un remplacement coûteux. Vous pouvez réduire les risques de blessures en prêtant attention à ces témoins et indicateurs.

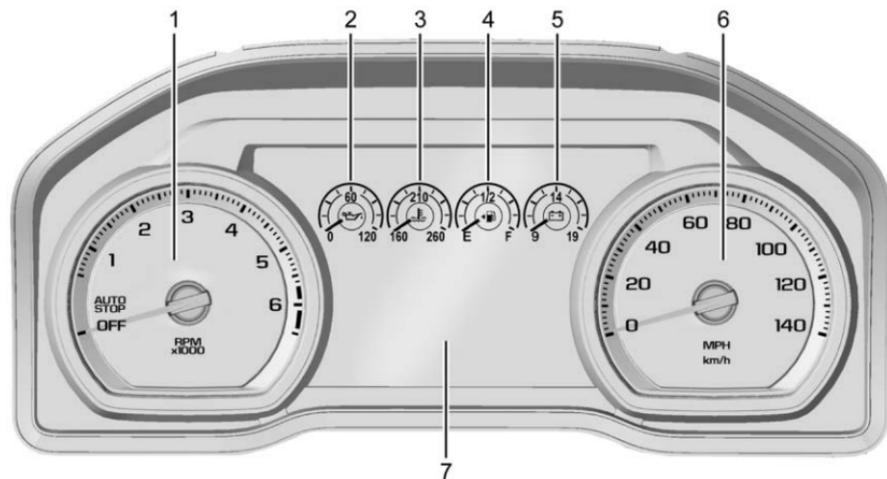
Certains témoins s'allument brièvement lors du démarrage du moteur pour indiquer qu'ils fonctionnent. Lorsque l'un des témoins s'allume et reste allumé pendant la conduite, ou lorsque l'un des indicateurs signale qu'il peut y avoir un problème, vérifier la section expliquant ce qu'il faut faire. Il peut s'avérer coûteux voire dangereux d'attendre avant d'effectuer des réparations.

Bloc d'instruments



Groupe d'instruments de base - Unités anglaises illustrées, unités métriques similaires

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> 1. Tachymètre ⇨ 118 2. Manomètre de pression d'huile du moteur ⇨ 120 3. Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur ⇨ 121 | <ul style="list-style-type: none"> 4. Jauge de carburant ⇨ 119 5. Indicateur de voltmètre ⇨ 121 6. Compteur de vitesse ⇨ 118 7. Centre informatique de bord (CIB) ⇨ 134 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

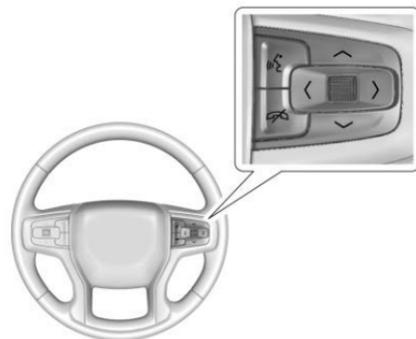


Groupe d'instruments de niveau supérieur unité anglaise illustrée, unités métriques similaires

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Tachymètre ⇨ 118 2. Manomètre de pression d'huile du moteur ⇨ 120 3. Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur ⇨ 121 | <ol style="list-style-type: none"> 4. Jauge de carburant ⇨ 119 5. Indicateur de voltmètre ⇨ 121 6. Compteur de vitesse ⇨ 118 7. Centre informatique de bord (CIB) ⇨ 134 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Menu du groupe d'instruments

Une zone d'affichage interactif se trouve au centre du groupe d'instruments.



Utiliser la commande du volant du côté droit pour ouvrir et parcourir les différents éléments et affichages.

Appuyer sur < ou sur > pour accéder aux applications du groupe d'instruments. Utiliser la molette pour faire défiler la liste des fonctions disponibles. Appuyer sur la molette pour sélectionner. Toutes les applications ne sont pas disponibles sur tous les véhicules.

- Accueil

- **Info App.** C'est là que les affichages du centralisateur informatique de bord (CIB) sont visibles. Dans l'index, se reporter au centralisateur informatique de bord (CIB) (haut de gamme).
- **Audio**
- **Navigation**
- **Téléphone**
- **Options**

Accueil

Les informations affichées ici peuvent être personnalisées dans le menu Options.

Compteur de vitesse : Affiche la vitesse du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou en miles par heure (mi/h).

Panneau de limitation de vitesse : Selon l'équipement, affiche des informations sur les panneaux, qui proviennent d'une base de données routières dans le système de navigation embarqué, selon l'équipement.

Température : Affiche la température de l'air extérieur.

Heure : Affiche l'heure actuelle.

Autonomie : Affiche la distance approximative pouvant être parcourue par le véhicule sans appoint de carburant. L'estimation de l'autonomie est basée sur

une moyenne de consommation du véhicule au cours des trajets récents et sur le volume de carburant restant dans le réservoir. L'autonomie ne peut être réinitialisée.

Audio

Dans le menu Audio, utiliser la molette pour faire défiler les options, parcourir la musique, sélectionner des favoris ou changer la source audio. Dans la vue principale, faire défiler pour changer la station ou aller à la piste suivante ou précédente.

Navigation

Dans le menu de navigation, s'il n'y a pas d'itinéraire actif, une boussole s'affiche. S'il y a un itinéraire actif, appuyer sur la molette pour annuler ou reprendre le guidage de l'itinéraire, couper ou activer le guidage vocal, ou accéder aux Récents ou aux Favoris.

Téléphone

Dans le menu Téléphone, si aucun appel téléphonique n'est en cours, afficher les appels récents, parcourir les contacts, sélectionner des favoris ou changer le téléphone source. Si un appel est en cours, mettre le téléphone en sourdine ou basculer au mode de combiné.

Options

Utiliser la molette pour faire défiler le menu Options.

Affichage tête-haute (HUD) : Selon l'équipement, cette fonction permet de régler l'angle de l'image HUD et de modifier la valeur de la fonction Signalisation de limite de vitesse ou de la désactiver.

Rotation HUD : appuyer sur la molette lorsque Régler la rotation est en surbrillance pour passer en mode Réglage. Faire défiler pour régler l'angle de l'affichage HUD. Appuyer sur la molette pour confirmer et enregistrer le réglage. Cette fonction peut n'être disponible qu'en position P (stationnement).

Style de limite de vitesse : appuyer sur la molette lorsque le Style de limite de vitesse est en surbrillance pour changer de style de limite vitesse ou pour le désactiver.

Unités : Appuyer sur la molette lorsque Unités est affiché pour entrer dans le menu Unités. Choisir les unités américaines ou métriques en appuyant sur la molette lorsque l'élément désiré est en surbrillance. Un repère sélectionné sera affiché à côté de l'élément sélectionné.

Options de page d'information : Appuyer sur la molette lorsque les options Page d'information sont affichées pour entrer et sélectionner les éléments à afficher dans l'application Info. Un repère sélectionné s'affiche à côté de l'élément sélectionné.

Accueil : Appuyer sur la molette pour sélectionner les éléments disponibles à afficher. Tous les éléments ne sont pas disponibles sur tous les véhicules : compteur de vitesse, panneau de limitation de vitesse, heure et autonomie de carburant.

Affichage (haut de gamme) : Appuyer sur la molette pour passer au menu Affichage. Sélectionner pour activer ou désactiver la boussole ou le panneau de vitesse.

Avertissement de vitesse : L'écran Speed Warning (avertissement de vitesse) permet au conducteur de déterminer une vitesse à ne pas dépasser. Pour régler l'avertissement de vitesse, appuyer sur la molette lorsque cet écran est affiché ou appuyer sur la molette sur l'écran principal pour définir la valeur de la vitesse. Faire défiler pour régler la valeur. Appuyer sur la molette pour définir la vitesse. Quand la vitesse est définie, cette fonction peut être désactivée en appuyant sur la molette lorsque cette page est affichée. Si la limite de vitesse

sélectionnée est dépassée, une fenêtre contextuelle d'avertissement s'affiche et un signal sonore retentit.

Info logiciel : Appuyer sur la molette lorsque Software Information (informations sur le logiciel) est en surbrillance pour afficher l'information de logiciel en source ouverte.

Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse indique la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) ou en milles à l'heure (milles/h).

Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique affiche la distance parcourue par le véhicule, en kilomètres ou en miles. Le compteur kilométrique est toujours affiché au bas du centralisateur informatique de bord (CIB).

Compteur journalier

Le compteur journalier affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro.

Le compteur de trajet est accessible et réinitialisé via le Centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ 134.

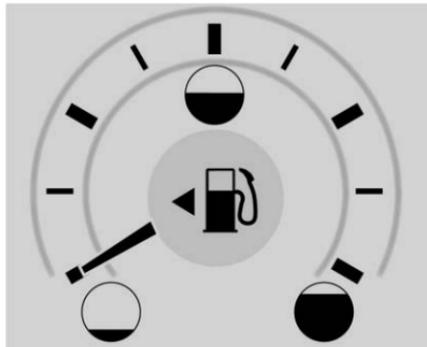
Tachymètre

Le tachymètre affiche le régime du moteur en tours par minute (tr/min).

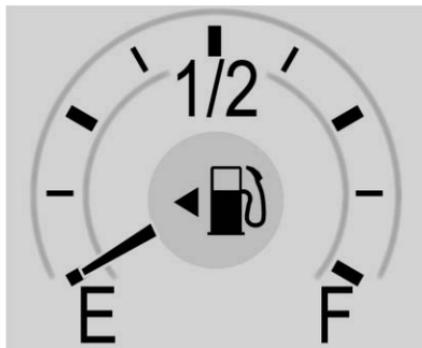
Pour les véhicules équipés du système d'arrêt et de démarrage, lorsque le contact est mis, le tachymètre indique le statut du véhicule. En pointant sur AUTO STOP (arrêt automatique), le moteur est coupé mais le véhicule est en marche et peut se déplacer. Le démarrage du moteur est possible à tout moment. Lorsque l'indicateur pointe sur OFF (arrêt), le véhicule est arrêté.

Lorsque le moteur tourne, le compte-tours indique le régime du moteur par minute (tr/min). Le compte-tours peut varier de plusieurs centaines de tours, en mode Auto Stop, lorsque le moteur est arrêté et redémarre.

Jauge de carburant



Jauge de carburant métrique de niveau supérieur illustrée, jauge de carburant métrique de niveau de base similaire



Jauge de carburant en unités anglaises de niveau supérieur illustrée, jauge de carburant métrique de niveau de base similaire

Lorsque le contact est mis, l'indicateur de niveau de carburant signale la quantité approximative de carburant restant dans le réservoir.

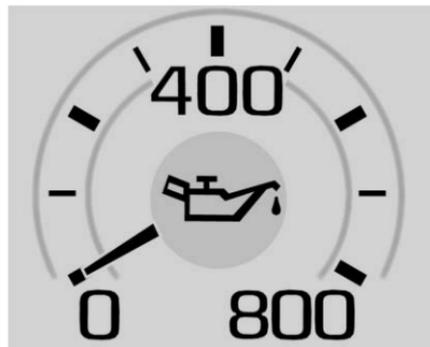
Une flèche à proximité de l'indicateur de carburant indique le côté où se trouve la trappe de carburant du véhicule.

Lorsque l'indicateur montre que le réservoir est presque vide, le témoin de bas niveau de carburant s'allume. Il reste encore un peu de carburant mais un appoint sera bientôt nécessaire.

Des trois situations qui semblent préoccuper certains automobilistes, aucune n'est liée à un problème d'indicateur de carburant :

- Il faut un peu plus, ou un peu moins de carburant pour remplir le réservoir que ce qu'indique l'aiguille. Par exemple, l'aiguille indique que le réservoir est à moitié plein, mais pour faire le plein il faut ajouter un peu plus ou un peu moins de carburant que la moitié de la capacité du réservoir.
- L'aiguille de l'indicateur oscille un peu dans les virages, à l'accélération ou au freinage.
- L'indicateur a besoin de quelques secondes pour se stabiliser après que le contact est mis mais il revient au niveau vide une fois que le contact est coupé.

Manomètre de pression d'huile du moteur



Métrique de niveau supérieur illustré, niveau de base similaire

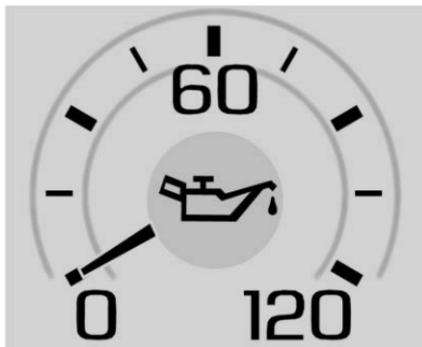


Illustration de niveau supérieur en unités anglaises, niveau de base similaire

L'indicateur de pression d'huile montre la pression d'huile moteur en kPa (kilopascals) ou en psi (livres par pouce carré) lorsque le moteur tourne.

La pression d'huile peut varier avec le régime du moteur, la température extérieure, la température du liquide de refroidissement, et la viscosité de l'huile.

Dans certains modèles, la pompe à huile fera varier la pression d'huile en fonction des besoins du moteur. La pression d'huile peut alors changer rapidement selon les variations de régime ou de charge du moteur. Cela est normal. Si le témoin

lumineux de pression d'huile s'allume ou si le message du centralisateur informatique de bord (CIB) indique une pression d'huile au-delà de la plage de fonctionnement acceptable, vérifiez l'huile du véhicule dès que possible.

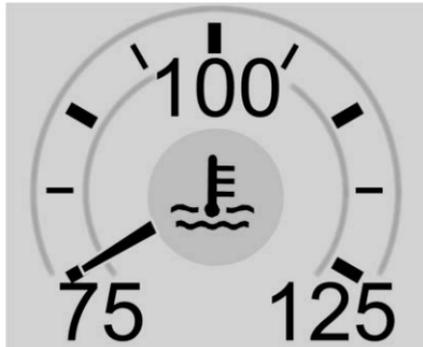
Voir *Huile à moteur* ⇨ 363.

Attention

Un mauvais entretien de l'huile moteur peut endommager le moteur. Conduire avec un bas niveau d'huile moteur peut également endommager le moteur. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Vérifier le niveau d'huile dès que possible. Ajouter de l'huile au besoin. Toutefois, si le niveau de huile que dans la plage de fonctionnement et que la pression d'huile est toujours basse, faire réparer le véhicule. Il faut toujours respecter le programme d'entretien relatif aux vidanges d'huile moteur.

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément diesel Duramax.

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur



Métrique de niveau supérieur illustré, niveau de base similaire



Illustration de niveau supérieur en unités anglaises, niveau de base similaire

Cette jauge mesure la température du liquide de refroidissement du moteur du véhicule.

Pendant la conduite sous des conditions normales de fonctionnement, si l'aiguille entre dans la zone d'avertissement rouge elle indique que le moteur est trop chaud. Sortir de la route, arrêter le véhicule et couper aussi rapidement que possible le moteur.

Indicateur de voltmètre

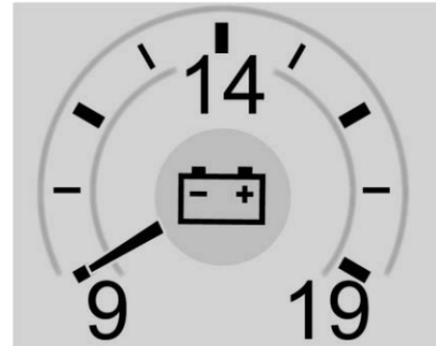


Illustration de niveau supérieur, niveau de base similaire

Quand le commutateur d'allumage est en position de marche, cet indicateur indique la tension de la batterie.

Quand le moteur tourne cet indicateur indique le circuit de charge. L'indicateur peut osciller entre des indications hautes et basse : ceci est normal. Si votre véhicule fonctionne hors de la plage normale de fonctionnement, le témoin du circuit de charge s'allume. Se reporter à *Témoin du système de charge* ⇨ 124. L'indicateur de tension peut également indiquer une tension

inférieure en mode économique de consommation de carburant. Ceci est normal.

L'indicateur peut présenter des indications qui sortent de la plage normale de fonctionnement si de nombreux accessoires électriques fonctionnent en même temps et que le moteur tourne au ralenti pendant une période prolongée. Cette situation est normale, car le système de charge ne peut pas fournir la puissance maximale lorsque le moteur tourne au ralenti. À mesure que le régime du moteur augmente, cette situation devrait se corriger d'elle-même, car un régime du moteur élevé permet au système de charge de produire sa puissance maximale.

Si l'affichage indique une anomalie par rapport à la normale, le véhicule ne peut être conduit que pendant une courte durée. Si vous devez conduire le véhicule, couper tous les accessoires tels que la radio et le climatiseur.

Les indications hors norme indiquent un problème possible du circuit électrique. Le véhicule doit être examiné dès que possible.

Rappels de ceinture de sécurité

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur se trouve dans le combiné d'instruments.



Lorsque le véhicule démarre, ce témoin clignote et un carillon peut retentir afin de rappeler au conducteur d'attacher sa ceinture.

Le témoin va ensuite rester allumé en permanence jusqu'à ce que la ceinture soit bouclée. Ce cycle peut se poursuivre à plusieurs reprises si la ceinture du conducteur reste détachée, ou est détachée, alors que le véhicule est en mouvement.

Le carillon ne retentit pas et le témoin ne s'allume pas si le conducteur a déjà attaché sa ceinture.

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager avant

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager peut se trouver près du témoin d'état du sac gonflable passager du véhicule. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ 74.



Lorsque le véhicule est démarré, ce témoin clignote et un carillon sonne pour rappeler aux passagers d'attacher leur ceinture.

Le témoin va ensuite rester allumé en permanence jusqu'à ce que la ceinture soit bouclée. Ce cycle se poursuit à plusieurs reprises si la ceinture du passager avant reste détachée, ou est détachée, alors que le véhicule est en mouvement.

Le carillon ne retentit pas et le témoin ne s'allume pas si le passager avant a déjà bouclé sa ceinture.

Le carillon et le témoin de rappel de ceinture de sécurité peuvent se déclencher si un objet est placé sur le siège, comme par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique. Pour désactiver le témoin de rappel et/ou le carillon, retirer l'objet du siège ou boucler la ceinture de sécurité.

Témoin de disponibilité de sac gonflable

Ce témoin indique l'existence d'un problème électrique dans le système de sacs gonflables. La vérification du système inclut les capteurs de sac gonflable, le système de détection des occupants, les prétendeurs, les modules de sacs gonflables, le câblage et le module de détection d'accident et de diagnostic. Pour de plus amples renseignements sur le système de sacs gonflables, se reporter à *Système de sac gonflable* ↪ 68.



Le témoin de disponibilité de sac gonflable s'allume pendant quelques secondes lors du démarrage. Si le témoin ne s'allume pas à ce moment, le faire réparer immédiatement.

Avertissement

Si le témoin de disponibilité des sacs gonflables reste allumé après le démarrage du véhicule, le système de sac gonflable ne fonctionne peut-être pas de manière correcte. Les sacs gonflables du véhicule risquent de ne pas se gonfler lors d'une collision ou même de se gonfler sans collision. Afin d'éviter toute blessure, faire réparer le véhicule immédiatement.

Si le système de sacs gonflables présente un problème, un message peut s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB).

Témoin de l'état du sac gonflable du passager

Le véhicule est équipé d'un système de détection du passager. Se reporter à *Système de détection de passager* ↪ 74 pour d'importantes informations relatives à la sécurité. Le tableau de bord est doté d'un témoin d'état de sac gonflable du passager.



États-Unis et Canada

Lorsque le véhicule a démarré, le témoin de statut de sac gonflable de passager affiche ON (activé) et OFF (désactivé), ainsi que les symboles correspondants, pendant quelques secondes à titre de vérification du système. Puis, quelques secondes plus tard, le témoin affiche soit ON soit OFF, ainsi que le symbole correspondant, afin de signaler le statut du sac gonflable frontal du passager latéral avant.

Si le mot ON et le symbole de marche sont allumés sur le témoin de l'état du sac gonflable passager, cela signifie que le sac gonflable frontal du passager latéral peut se déployer.

Si le mot OFF (désactivé) et le symbole correspondant du témoin de l'état du sac gonflable passager sont allumés, cela signifie que le système de détection de passager a désactivé le sac gonflable frontal du passager avant latéral.

Si, après plusieurs secondes, les deux voyants d'état restent allumés, s'il n'y a pas de voyant du tout ou si le voyant de préparation du coussin gonflable est allumé, il peut y avoir un problème avec les voyants ou le système de détection du passager. Consulter immédiatement votre concessionnaire pour obtenir de l'aide.

Avertissement

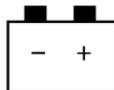
Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se

(Suite)

Avertissement (Suite)

reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ 123 pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Témoin du système de charge



Le témoin du système de charge s'allume brièvement lorsque le contact est mis mais que le moteur ne tourne pas; afin de vérifier son fonctionnement. Il doit s'éteindre lorsque le moteur a démarré.

S'il reste allumé, ou s'il s'allume pendant la conduite, il peut y avoir un problème relatif au système de charge électrique. Le faire inspecter par votre concessionnaire. La batterie risque de se décharger si le véhicule est utilisé lorsque ce témoin est allumé.

Lorsque ce témoin s'allume ou clignote, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche également un message.

Si vous devez conduire sur une courte distance avec ce témoin allumé, couper tous les accessoires tels que la radio et le climatiseur.

Témoin d'anomalie (Témoin de vérification du moteur)

Ce témoin fait partie du système de diagnostic antipollution embarqué. Si ce témoin est allumé pendant que le moteur est en marche, une défaillance a été détectée et le véhicule peut nécessiter un entretien. Le témoin doit s'allumer pour montrer qu'il fonctionne lorsque le contact est en mode d'entretien. Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage* ⇨ 259.



Le système indique généralement les dysfonctionnements avant qu'un problème apparaisse. Surveiller le témoin et faire réviser le véhicule rapidement pour éviter des dégâts.

Attention

Si le véhicule roule continuellement avec ce témoin allumé, le système antipollution risque de ne plus fonctionner comme il se doit, la consommation de carburant peut augmenter et le véhicule risque de ne plus fonctionner correctement. Ceci pourrait entraîner des réparations coûteuses qui ne sont pas forcément couvertes par la garantie du véhicule.

Attention

Des modifications sur le moteur, la boîte de vitesses, l'échappement, l'admission ou le système d'alimentation, ou l'utilisation de pneus de secours non conformes aux spécifications d'origine, peuvent allumer ce témoin. Ceci peut entraîner des réparations coûteuses non couvertes par la garantie du véhicule. Ceci pourrait également empêcher le véhicule de subir avec succès un essai d'inspection des émissions/de maintenance. Se reporter à *Accessoires et modifications* ⇨ 357.

Si le témoin clignote : Une défaillance a été détectée et pourrait endommager le système antipollution et augmenter les émissions du véhicule. Un diagnostic et un entretien peuvent être nécessaires.

Afin de ne pas endommager le véhicule, réduire la vitesse et éviter les accélérations fortes et les pentes raides. Si le véhicule tire une remorque, réduire la charge tractée dès que possible.

Si le témoin continue à clignoter, rechercher un stationnement sécurisé. Couper le contact et attendre au moins 10 secondes avant de redémarrer le moteur. Si le témoin clignote toujours, suivre les recommandations précédentes et se rendre dès que possible chez le concessionnaire pour faire réparer le véhicule.

Si le témoin est allumé en permanence :

Une défaillance a été détectée.

Un diagnostic et un entretien peuvent être nécessaires.

Vérifier ce qui suit :

- Si du carburant a été ajouté au véhicule à l'aide de l'adaptateur d'entonnoir de carburant sans bouchon, s'assurer qu'il a été retiré. Voir « Remplissage du réservoir

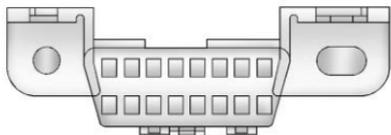
au moyen d'un bidon d'essence » sous *Remplissage du réservoir* ⇨ 320. Le système de diagnostic peut détecter si l'adaptateur est resté sur le véhicule, ce qui permet au carburant de s'évaporer dans l'atmosphère. Quelques trajets avec l'adaptateur retiré devraient éteindre le témoin.

- Une mauvaise qualité de carburant peut entraîner un fonctionnement inefficace du moteur et une mauvaise motricité, qui devrait disparaître une fois que le moteur est monté en température. Si cela se produit, changer de marque de carburant. Au moins un plein complet avec le carburant approprié peut être nécessaire pour que le témoin s'éteigne. Se reporter à *Carburant recommandé (Moteur 5.3 L)* ⇨ 319 ou *Carburant recommandé (Moteur 6.2L)* ⇨ 319.

Si le témoin reste allumé, contacter votre concessionnaire.

Inspection des émissions gazeuses et programmes de maintenance

Si le véhicule nécessite un essai d'inspection des émissions/de maintenance, l'équipement d'essai se connectera probablement au connecteur de liaison de données (DLC) du véhicule.



Le connecteur de liaison de données (DLC) se trouve sous le tableau de bord, à gauche du volant de direction. Le fait de connecter des dispositifs qui ne sont pas utilisés pour effectuer un essai d'inspection des émissions/de maintenance ou d'entretenir le véhicule peut affecter son fonctionnement. Se reporter à *Équipement électrique complémentaire* ⇨ 354. Contacter votre concessionnaire si une assistance est nécessaire.

Le véhicule risque de ne pas passer l'inspection si :

- Le témoin est allumé pendant que le moteur est en marche.

- Le témoin ne s'allume pas quand le contact est en mode entretien.
- Les systèmes antipollution essentiels n'ont pas été complètement diagnostiqués. Si cela se produit, le véhicule ne sera pas prêt pour une inspection et nécessitera plusieurs jours de conduite ordinaire avant que le système soit prêt pour l'inspection. Cela peut se produire si la batterie 12 volts a été récemment remplacée ou s'est déchargée, ou si le véhicule a récemment été entretenu.

Contactez votre concessionnaire si le véhicule ne passe ou ne peut pas être prêt pour l'essai.

Témoin du système de freinage



BRAKE

Unités métriques

Unités anglaises

Ce témoin doit s'allumer brièvement en mettant le contact du véhicule. S'il ne s'allume pas, le faire réparer afin qu'il soit prêt à avertir de la présence d'un problème. Si le témoin s'allume et reste allumé au

démarrage, cela indique la présence d'un problème de freinage. Faire inspecter le système de freinage immédiatement.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, quitter la route et stationner le véhicule dans un endroit sûr. Le système de freinage est équipé d'un servofrein électrique. Lorsque le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume, la vitesse du véhicule peut être limitée, la pédale de frein peut être plus difficile à enfoncer ou elle peut se rapprocher du plancher, le freinage jusqu'à l'arrêt peut prendre plus de temps. Si le témoin est toujours allumé, faire remorquer le véhicule pour le faire réparer. Voir *Remorquage du véhicule* ⇨ 429

Avertissement

Le système de freinage peut ne pas fonctionner correctement si le témoin du système de freinage est allumé. Conduire avec ce témoin allumé peut causer une collision. Si le témoin est toujours allumé après le rangement et l'arrêt du véhicule, faire remorquer celui-ci pour intervention.

Témoin de frein électrique de stationnement



PARK

Unités métriques

Unités anglaises

Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est appliqué. Si le témoin continue de clignoter après le desserrage du frein de stationnement ou en roulant, il existe un problème dans le système de frein de stationnement électrique. Un message peut également s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB).

Si le témoin ne s'allume pas ou continue à clignoter, consulter votre concessionnaire.

Témoin de frein de stationnement électrique de service



Ce témoin devrait s'allumer lors du démarrage du véhicule. S'il ne s'allume pas, le faire réparer de façon à ce qu'il puisse avertir en cas de problème.

Si ce témoin reste allumé, conduire le véhicule chez votre concessionnaire dès que possible. Voir les informations au sujet du frein de stationnement électrique sous la rubrique *Frein de stationnement électrique* ⇨ 276. Un message peut également s'afficher dans le Centralisateur informatique de bord (CIB).

Témoin d'avertissement du système de freins antiblocage (ABS)



Ce témoin d'avertissement s'allume brièvement lorsque le contact du véhicule est mis. Si le témoin ne s'allume pas, le faire réparer de façon à pouvoir être averti en cas de problème.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, arrêter le véhicule en toute sécurité dès que possible et couper le contact du véhicule. Puis remettre le contact du véhicule pour réinitialiser le système.

Si le témoin d'avertissement de l'ABS reste allumé, ou se rallume pendant la conduite, le véhicule doit être réparé. Un carillon peut également retentir lorsque le témoin reste allumé.

Si le témoin d'avertissement de l'ABS est seul allumé, le véhicule peut freiner mais l'ABS est inopérant.

Si les témoins d'avertissement de l'ABS et du système de freinage sont tous deux allumés, cela indique une défaillance de l'ABS et la présence d'un problème de système de freinage classique. Consulter votre concessionnaire pour une réparation.

Voir *Témoin du système de freinage* ⇨ 126.

Témoin de quatre roues motrices



Mode automatique illustré, autres modes similaires

Selon l'équipement, le témoin de Quatre roues motrices affiche le mode de fonctionnement du véhicule. Le témoin indique chaque mode : 2WD, 4HI, AUTO (toutes les boîtes de transfert) ; 4LOW et N (boîte de transfert à deux vitesses seulement).

Le témoin clignote lorsqu'un changement de vitesse est en cours. Une fois le changement de vitesse terminé, le témoin reste allumé.

Si le témoin passe à l'orange, il peut y avoir une défaillance du système de quatre roues motrices. Contacter votre concessionnaire.

Voir *Quatre roues motrices* ⇨ 271.

Indicateur du limiteur de vitesse en descente



Selon l'équipement, le témoin du système de commande de descente en côte s'allume quand le système est prêt à fonctionner. Lorsque le témoin clignote, le système est activé.

Se reporter à *Aide au démarrage en côte (HDC)* ⇨ 280.

Témoin d'assistance au maintien de trajectoire (LKA)



Après le démarrage du véhicule, ce témoin s'éteint et reste éteint si le système LKA n'a pas été activé ou n'est pas disponible.

S'il y en a un, ce voyant est blanc si le LKA est allumé, mais n'est pas prêt à aider.

Le témoin est vert si le système LKA est activé et prêt à fournir une assistance.

Le système LKA peut fournir une assistance en contre-braquant légèrement le volant si le véhicule s'approche d'un marquage de voie détecté. Lorsque le système fournit une assistance, le témoin LKA est orange.

Ce témoin clignote en orange en tant qu'alerte en présence d'un avertissement de sortie de voie (LDW), pour indiquer que le marquage de voie a été franchi.

LKA n'aide pas ou n'alerte pas si le clignotant est actif dans la direction du départ de la voie, ou si LKA détecte que vous accélérez, freinez, ou que vous êtes en train de diriger activement.

Voir *Assistance au maintien de trajectoire (LKA)* ⇨ 316.

Indicateur d'obstacle devant le véhicule



Selon l'équipement, ce témoin s'affiche en vert lorsqu'un véhicule est détecté à l'avant et orange quand vous suivez un véhicule devant vous de beaucoup trop près.

Voir *Système d'alerte de collision avant* ⇨ 307.

Indicateur de piéton à l'avant



Selon l'équipement, cet indicateur apparaît en orange lorsqu'un piéton est détecté à proximité de l'avant du véhicule.

Voir *Système de freinage en présence de piéton à l'avant (FPB)* ⇨ 311.

Témoin d'antipatinage désactivé



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Le témoin de désactivation de la traction asservie s'allume lorsque le système de traction asservie (TCS) a été désactivé en pressant et relâchant le bouton TCS/StabiliTrak/ESC.

Ce témoin et le témoin de désactivation du StabiliTrak/de l'ESC s'allument lorsque le StabiliTrak/Contrôle électronique de la stabilité (ESC) est désactivé.

Si le système de traction asservie (TCS) est désactivée, le patinage des roues n'est pas limité. Adapter sa conduite en conséquence.

Voir *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 278.

Témoin du système de traction asservie (TCS)/contrôle de la stabilité électronique



Si le véhicule en est équipé, le témoin du contrôle de la stabilité électronique (ESC) ou du TCS s'allume brièvement au démarrage du moteur.

Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire. Si le système fonctionne normalement, le témoin s'éteint.

Si le témoin s'allume et ne clignote pas, le système TCS et, éventuellement, l'ESC ont été désactivés.

Si le témoin est allumé et clignote, le TCS et/ou le système ESC sont actifs.

Voir *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 278.

Témoin de commande anti-louvoisement de remorque (groupe d'instruments haut de gamme)



Ce témoin clignote lorsque la commande anti-louvoisement de remorque est activée. Se reporter à *Commande de roulis de remorque* ⇨ 340.

Témoin de contrôle électronique de stabilité (ESC) désactivé



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Sinon, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire.

Ce témoin s'allume quand le système ESC est désactivé. Si l'ESC est désactivé, le système de traction asservie (TCS) est également désactivé.

Si l'ESC et le TCS sont désactivés, le système n'assiste pas le contrôle du véhicule. Activer les systèmes TCS et ESC, et le témoin d'avertissement s'éteint.

Voir *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 278.

Témoin de température du liquide de refroidissement



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage.

Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière normale, le témoin s'éteint.

Attention

Le témoin de température du liquide de refroidissement du moteur indique que le véhicule a surchauffé. La conduite avec ce témoin peut entraîner des dégâts au moteur qui peuvent ne pas être couverts par la garantie du véhicule. Voir *Surchauffe du moteur* ⇨ 371.

Le témoin de température du liquide de refroidissement s'allume lorsque le moteur est en surchauffe.

Si cela se produit, se garer et arrêter dès que possible le moteur. Se reporter à *Surchauffe du moteur* ⇨ 371.

Témoin de commande de mode conducteur



Ce témoin s'allume lorsque le mode sport est sélectionné.



Ce témoin s'allume lorsque le mode Neige est sélectionné.



Ce témoin s'allume lorsque le mode Terrain est sélectionné.



Ce témoin s'allume lorsque le mode Hors-route est sélectionné.



Ce témoin s'allume lorsque le mode de remorquage/transport est sélectionné.

Témoin de suspension pneumatique aux quatre coins



Ce témoin s'allume lorsque la suspension pneumatique est relevée à la hauteur maximale de garde au sol.



Ce témoin s'allume lorsque la suspension pneumatique est relevée à une hauteur de garde au sol plus élevée.

Il clignote en vert et donne une alerte pour indiquer que le véhicule passe à une hauteur de conduite plus élevée.



Ce témoin s'allume lorsque la suspension pneumatique est abaissée pour faciliter l'entrée et la sortie du véhicule.

Il clignote en vert et donne une alerte pour indiquer que le véhicule passe à une hauteur de conduite plus basse.



Ce voyant s'allume lorsque la suspension pneumatique est en mode d'entretien ou en mode d'alignement.

Voir *Système de suspension pneumatique aux quatre coins* ⇨ 285.

Témoin de pression des pneus



Sur les véhicules dotés d'une surveillance de pression des pneus (TPMS), ce témoin s'allume brièvement lorsque le moteur démarre et fournit des informations sur les pressions des pneus et le système de surveillance de la pression des pneus.

Lorsque le témoin est allumé en permanence

Ceci indique qu'un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Un message de pression des pneus peut également s'afficher au Centralisateur informatique de bord (CIB). Arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression indiquée sur l'étiquette d'information sur le chargement et les pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 399.

Lorsque le témoin commence par clignoter puis reste allumé

Si le témoin clignote pendant une minute environ puis reste allumé, il existe un problème de TPMS. Si le problème n'est pas résolu, le témoin s'allume à chaque cycle d'allumage. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 402.

Témoin de pression d'huile pour moteur (Combiné d'instruments du niveau supérieur)

Attention

Un mauvais entretien de l'huile moteur peut endommager le moteur. Conduire avec un bas niveau d'huile moteur peut également endommager le moteur. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Vérifier le niveau d'huile dès que possible. Ajouter de l'huile au besoin. Toutefois, si le niveau de huile que dans la plage de fonctionnement et que la pression d'huile est toujours basse, faire réparer le véhicule. Il faut toujours respecter le programme d'entretien relatif aux vidanges d'huile moteur.



Ce témoin doit s'allumer brièvement au démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire.

Si le témoin s'allume et reste allumé, cela signifie que l'huile ne circule pas correctement dans le moteur. Il n'y a peut-être pas assez d'huile ou il y a un autre problème dans le système. Consulter le concessionnaire.

Témoin de bas niveau de carburant



Un témoin d'avertissement du niveau de carburant bas à côté de la jauge de carburant s'affiche brièvement lorsque le

contact est mis afin de contrôler son fonctionnement. Pour les véhicules dotés d'un combiné d'instruments reconfigurable, ce témoin se trouve dans la zone d'affichage et peut ne pas s'allumer lorsque le contact est mis.

Ce témoin s'allume également lorsque l'indicateur de la jauge de carburant est presque vide. Il doit s'éteindre dès que du carburant est ajouté. Si ce n'est pas le cas, faire contrôler le véhicule.

Témoin de sécurité



Le témoin de sécurité s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Si le témoin ne s'éteint pas et si le moteur ne démarre pas, il s'agit peut-être d'un problème de système antivol. Voir *Fonctionnement du dispositif antidémarrage* ⇨ 30.

Témoin de fonctionnement des feux de route



Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont utilisés.

Voir *Commande de feux de route et feux de croisement* ⇨ 153.

Témoin d'IntelliBeam



Ce témoin s'allume lorsque le système IntelliBeam est activé, selon l'équipement.

Voir *Commandes de feux extérieurs* ⇨ 151.

Carillon de rappel des phares



Ce témoin s'allume lorsque les feux extérieurs fonctionnent, sauf lorsque les feux de circulation de jour (FCJ) seuls sont activés. Se reporter à *Commandes de feux extérieurs* ⇨ 151.

Indicateur du régulateur de vitesse automatique



Le témoin du régulateur de vitesse automatique est blanc si le régulateur de vitesse est en fonction et prêt et devient vert lorsque le régulateur de vitesse est réglé et actif.

Voir *Régulateur de vitesse* ⇨ 288.

Témoin du régulateur de vitesse adaptatif



Selon l'équipement, ce témoin est blanc lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est activé et prêt, et devient vert lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est réglé et actif. Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé et que le conducteur accélère, le témoin devient bleu. Voir *Régulateur de vitesse à commande adaptative (Avancé)* ⇨ 291.

Témoin de porte entrouverte



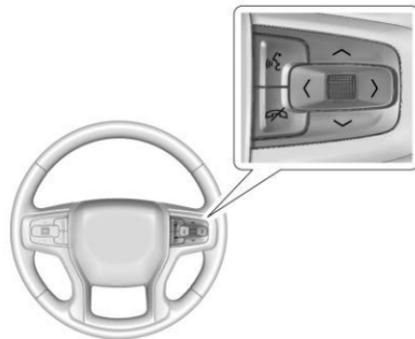
Ce témoin s'allume lorsqu'une porte est ouverte ou mal fermée. Avant de démarrer avec le véhicule, vérifier que toutes les portes sont bien fermées.

Affichages d'information

Centre informatique de bord (CIB)

Les affichages du CIB sont au centre du groupe d'instruments dans l'application Info. Se reporter à *Bloc d'instruments* ⇨ 115. Les affichages montrent l'état de nombreux systèmes du véhicule.

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément diesel Duramax.



< ou > : Appuyer pour déplacer vers la gauche ou vers la droite entre les zones d'affichage interactif du groupe d'instruments. Appuyer sur la molette pour sélectionner.

^ ou v : Utiliser la molette pour faire défiler une liste vers le haut ou vers le bas. Appuyer sur la molette pour ouvrir un menu ou sélectionner un élément de menu. Maintenir enfoncé pour réinitialiser les valeurs sur certains écrans.

Options de page d'information

Les pages d'informations au CIB peuvent être activées ou désactivées dans le menu Options.

1. Appuyer sur < ou > pour défiler jusqu'à l'application Options.
2. Faire défiler ^ ou v pour choisir des pages Info et appuyer sur la molette.
3. Faire défiler ^ ou v pour parcourir la liste des informations affichables.
4. Appuyer sur la molette lorsqu'un élément est en surbrillance pour sélectionner ou désélectionner cet élément.

Les pages d'information peuvent être également activées ou désactivées avec les Options de page Info du CIB.

Pages d'information

Ci-dessous se trouve une liste de tous les écrans de page d'information du CIB possibles. Certains d'entre eux peuvent ne pas être offerts sur votre véhicule spécifique. Certains éléments peuvent ne pas être activés par défaut mais peuvent l'être au moyen de l'application Options. Voir « Options de page d'informations », plus haut dans cette section.

Vitesse : Indique la vitesse du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou en milles par heure (milles/h). Le compteur kilométrique du véhicule est également affiché sur cette page. Selon l'équipement, appuyer sur la molette pour ouvrir le menu et sélectionner l'activation de l'affichage des panneaux de limite de vitesse.

Trajet 1 ou Trajet 2, et consommation moyenne de carburant : Affiche la distance parcourue, soit en kilomètres (km) ou en milles (mi), depuis la dernière réinitialisation du compteur journalier.

L'écran d'économie moyenne affiche l'économie moyenne approximative en nombre de litres aux 100 kilomètres (l/100 km), kilomètres par litre (km/L) ou en milles par gallon (mpg). Ce nombre est calculé sur la base de la valeur enregistrée depuis la dernière réinitialisation de cet élément de menu. Ce nombre ne reflète que l'économie moyenne approximative de carburant dont le véhicule dispose actuellement, et il changera à mesure que les conditions de conduite évolueront.

Appuyer sur la molette pendant que cet affichage est actif pour réinitialiser le compteur journalier ainsi que la consommation moyenne de carburant.

Autonomie : Indique la distance approximative pouvant être parcourue par le véhicule sans appoint de carburant. LOW (bas) s'affiche lorsque le niveau de carburant du véhicule est bas. L'estimation de l'autonomie est basée sur une moyenne des consommations récentes du véhicule et sur le volume de carburant restant dans le réservoir.

Chronomètre : Cet écran peut être utilisé comme minuterie. Pour lancer le chronomètre, appuyer sur la molette lorsque cet écran est actif. L'écran affichera le temps

passé depuis la dernière réinitialisation du chronomètre. Pour arrêter le chronomètre, appuyer brièvement sur la molette lorsque cet écran est actif et que le chronomètre fonctionne.

Appuyer sur la molette lorsque cet écran est activé pour réinitialiser le chronomètre.

Durée de vie de l'huile moteur : Indique une estimation de la vie utile restante de l'huile. Si REMAINING OIL LIFE 99% est affiché, cela signifie qu'il reste de 99% de durée de vie utile de l'huile.

Lorsque la durée de vie restante de l'huile est faible, le message VIDANGER L'HUILE MOTEUR SOUS PEU s'affiche. Vidanger l'huile le plus tôt possible. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ 363. En plus du système de surveillance de la durée de vie de l'huile moteur, un entretien additionnel est recommandé. Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ 444.

Ne pas oublier que l'affichage de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange, car il ne se réinitialise pas tout seul. Veiller également à ne pas réinitialiser l'écran de durée de vie de l'huile moteur accidentellement à un moment autre que celui de la vidange. Il ne peut pas être réinitialisé précisément jusqu'à la prochaine

vidange d'huile moteur. Pour réinitialiser le système de durée de vie de l'huile moteur, appuyer sur la molette pendant que l'affichage de durée de vie de l'huile est actif. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 365.

Pression des pneus : Indique les pressions approximatives des quatre pneus. La pression est affichée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi). Si la pression est faible, la valeur correspondant à ce pneu est affichée en orange. Se reporter à *Système de surveillance de la pression des pneus* ⇨ 401 et *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 402.

Durée de vie du filtre à air : Affiche une estimation de la durée de vie restante du filtre à air du moteur et l'état du système. Durée de vie du filtre à air du moteur 95% signifie qu'il reste 95% de la durée de vie actuelle du filtre à air. Les messages s'affichent en fonction de la durée de vie du filtre à air du moteur et de l'état du système. Lorsque le message REPLACE SOON s'affiche, le filtre à air du moteur doit être remplacé le plus rapidement possible.

L'affichage de la durée de vie du filtre à air doit être réinitialisé après le remplacement du filtre à air du moteur. Pour le réinitialiser, se reporter à *Système de durée de vie du filtre à air du moteur* ⇨ 366.

Durée de vie des plaquettes de frein : Cet écran donne une estimation de la durée de vie restante des plaquettes de frein avant et arrière. Des messages s'affichent en fonction de l'usure des plaquettes de frein et de l'état du système. Réinitialiser l'affichage de la durée de vie des plaquettes de frein après le remplacement des plaquettes de frein. Voir *Système de durée de vie des plaquettes de frein* ⇨ 375.

Économie de carburant : Affiche l'économie moyenne de carburant, la meilleure économie de carburant sur la distance sélectionnée, ainsi qu'un graphique à barres indiquant l'économie de carburant instantanée.

Appuyer sur la molette pour changer la distance sélectionnée. Appuyer sur la molette et la maintenir enfoncée pendant que cet affichage est actif pour réinitialiser la meilleure économie de carburant et l'économie moyenne de carburant. Cet écran

peut également être réinitialisé en sélectionnant Reset (réinitialiser) dans le menu.

Heures du moteur (compteur horaire) :

Affiche le nombre total d'heures de fonctionnement du moteur. Cet écran affiche également les heures de fonctionnement du moteur au ralenti.

Température du liquide de boîte de vitesses : Indique la température du liquide de boîte de vitesses automatique en degrés Celsius (°C) ou Fahrenheit (°F).

Frein de remorque : En cas de commande intégrée de frein de remorque (ITBC), le frein de remorque s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB).

TRAILER GAIN (gain de remorque) montre le réglage du gain de remorque. Ce réglage peut être réglé de 0,0 à 10,0 avec une remorque attachée ou détachée.

OUTPUT (sortie de remorque) indique la puissance en sortie de remorque à chaque fois qu'une remorque à freins électriques est attelée. La sortie s'affiche en tant qu'indicateur à barres lumineuses. Des lignes en pointillés peuvent apparaître dans l'affichage OUTPUT (sortie) si une remorque n'est pas connectée.

Hors route : Selon l'équipement, affiche les informations de tangage et de roulis du véhicule, l'angle des roues et l'état du système quatre roues motrices (4WD).

Distance de suivi : Selon l'équipement, le temps de suivi du véhicule précédent s'affiche comme valeur temporelle sur cette page.

Assistance au conducteur : Selon l'équipement, donne des informations d'assistance au maintien de voie (LKA) et d'alerte de collision avant (FCA).

Options de page d'information : Faire défiler pour choisir les pages d'information qui s'affichent sur le CIB. Appuyer sur la molette pour sélectionner ou désélectionner.

Page vierge : N'indique pas d'informations.

Affichage à tête haute (HUD)

Avertissement

Si l'image HUD est trop brillante ou trop haute dans votre champ de vision, les informations affichées pourraient être difficiles à lire lorsqu'il fait sombre à

(Suite)

Avertissement (Suite)

l'extérieur. L'image HUD doit rester atténuée et placée bas dans votre champ de vision.

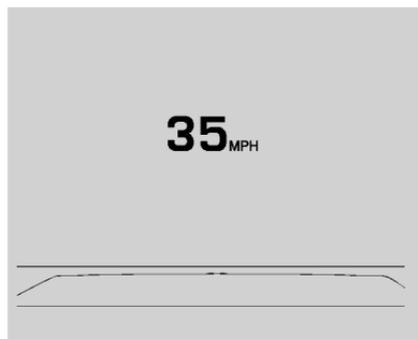
En cas de HUD, certaines informations sur le fonctionnement du véhicule sont projetées sur le pare-brise. L'image est projetée à travers la lentille HUD en haut du tableau de bord. Les informations apparaissent sous la forme d'une image concentrée vers l'avant du véhicule.

Attention

Si vous utilisez l'image de l'affichage tête haute comme aide au stationnement, vous pouvez sous-évaluer la distance et endommager le véhicule. Ne pas utiliser l'image de l'affichage tête haute comme aide au stationnement.

Les informations du HUD peuvent s'afficher dans diverses langues. La lecture du compteur de vitesse et les autres valeurs numériques peuvent s'afficher en unités anglaises ou métriques.

La sélection de la langue s'effectue via la radio et celle des unités de mesure via le groupe d'instruments. Se reporter à « Réglages » dans le manuel d'infodivertissement et aux « Options » sous *Bloc d'instruments* ⇨ 115.



Affichage du HUD sur le pare-brise

Selon l'équipement du véhicule, le HUD peut afficher certaines des informations suivantes sur le véhicule et des messages ou des alertes du véhicule :

- Vitesse
- Audio
- Téléphone
- Navigation

- Fonctions d'assistance du conducteur
- Messages du véhicule

Certains messages et alertes du véhicule affichés dans le HUD peuvent être effacés en utilisant les commandes au volant.



La commande du HUD se trouve à gauche du volant.

Pour régler l'image du HUD :

1. Régler le siège du conducteur.
2. Démarrer le moteur.
3. Utiliser les réglages suivants pour régler le HUD.

HUD : Appuyer ou tirer pour centrer l'image HUD. Celle-ci ne peut être ajustée que verticalement et non pas horizontalement.

INFO : Appuyer pour sélectionner l'affichage. Chaque pression modifie l'affichage.

±☀ : Tirer et maintenir pour augmenter la luminosité de l'affichage. Maintenir enfoncé pour assombrir l'affichage. Poursuivre le mouvement pour désactiver l'affichage.

L'image du HUD s'assombrit et s'éclaircit automatiquement pour compenser l'éclairage extérieur. Utiliser **±☀** pour régler au besoin.

L'image du HUD peut s'éclaircir momentanément selon l'angle et la position des rayons du soleil sur l'écran du HUD. Ceci est normal.

Des lunettes à verres polarisés peuvent rendre l'image du HUD difficile à voir.

Option de rotation de l'affichage tête-haute (HUD)

Selon l'équipement, cette fonction du menu Options du groupe d'instruments permet de régler l'angle de l'image HUD et de modifier la valeur de la fonction Signalisation de limite de vitesse ou de la désactiver.

Rotation HUD : appuyer sur la molette lorsque Régler la rotation est en surbrillance pour passer en mode Réglage. Faire défiler pour régler l'angle de l'affichage HUD. Appuyer sur la molette pour confirmer et

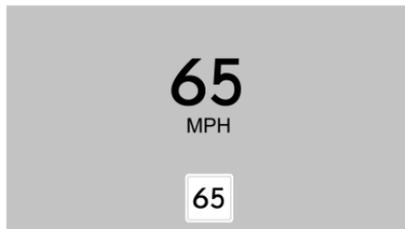
enregistrer le réglage. Cette fonction peut n'être disponible qu'en position P (stationnement).

Réglage du style de limite de vitesse

Selon l'équipement, le style de limite de vitesse peut être changé en barre de limite de vitesse ou en panneau de limite de vitesse dans le menu Options du groupe d'instruments. Appuyer sur la molette lorsque le Style de limite de vitesse est en surbrillance pour changer le style de panneau de vitesse ou le désactiver.

Vues HUD

Il existe quatre vues dans le HUD. Certaines informations au sujet du véhicule et certains messages ou alertes du véhicule peuvent s'afficher dans n'importe quelle vue.



Unités anglaises affichées, métriques similaires

Affichage de la vitesse : Ceci affiche les valeurs du compteur de vitesse en unités anglaises ou métriques, ainsi que la limite de vitesse. Certaines informations n'apparaissent que sur les véhicules qui ont ces caractéristiques et lorsqu'elles sont activées.



Unités anglaises affichées, métriques similaires

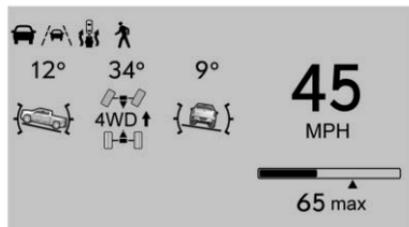
Vue de sécurité active : Cette fonction affiche la vue de la vitesse ainsi qu'un graphique d'assistance au conducteur sur la gauche. Les graphiques d'assistance au conducteur montrent votre véhicule, le véhicule qui vous précède, le réglage de l'espacement et l'état de la voie. En plus des graphiques d'assistance au conducteur, des indicateurs d'avis aux piétons et de louvoiement de la remorque seront affichés.



Unités anglaises affichées, métriques similaires

Vue de Navigation/OnStar actif : Cette fonction affiche la vue de la vitesse ainsi que les indicateurs pour le véhicule qui précède, l'avertissement de sortie de voie/l'assistance au maintien de la voie, le louvoiement de la remorque et l'avis aux piétons. Les informations de navigation virage par virage sont affichées pendant l'itinéraire actif. Le cap de la boussole s'affiche lorsque le routage de navigation n'est pas actif.

Les alertes de changement de direction de navigation affichées au groupe d'instruments peuvent également s'afficher dans n'importe quelle vue HUD.



Unités anglaises affichées, métriques similaires

Vue Hors-route : Cette fonction affiche la vue de la vitesse avec des indicateurs pour le véhicule qui précède, l'avertissement de sortie de voie/l'assistance au maintien de la voie, le louvoisement de la remorque, l'état des quatre roues motrices et l'avis aux piétons. Des informations hors-route telles que l'angle de tangage, l'angle de braquage et l'angle de roulis sont également affichées.

Entretien du HUD

Nettoyer l'intérieur du pare-brise pour éliminer toute saleté ou pellicule risquant de diminuer la clarté ou la netteté de l'image du HUD.

Nettoyer la lentille du HUD à l'aide d'un chiffon doux imbibé de produit de nettoyage pour vitres. Frotter délicatement la lentille puis l'essuyer.

Dépistage des pannes de HUD

Vérifier si :

- Rien ne recouvre la lentille du HUD.
- Le réglage de luminosité du HUD n'est pas trop faible ou trop fort.
- Le HUD est réglé à la bonne hauteur.
- Des lunettes à verres polarisés ne sont pas utilisées.
- Le pare-brise et la lentille du HUD sont propres.

Si l'image du dispositif d'affichage à tête haute est incorrecte, contacter votre concessionnaire.

Le pare-brise fait partie du système HUD. Voir *Remplacement de pare-brise* ⇨ 380.

Messages du véhicule

Les messages affichés sur le centralisateur informatique de bord (CIB) indiquent l'état du véhicule ou certaines mesures nécessaires

pour corriger une condition. De multiples messages peuvent s'afficher l'un après l'autre.

Il est possible d'accuser réception des messages ne nécessitant pas d'action immédiate et de les effacer en appuyant sur ✓. Les messages nécessitant une action immédiate ne peuvent pas être effacés jusqu'à ce que cette action soit effectuée.

Tous les messages doivent être pris au sérieux : le fait d'effacer le message ne résout pas le problème.

Si un message SERVICE (entretien) apparaît, contacter votre concessionnaire.

Suivre les instructions contenues dans les messages. Le système affiche des messages concernant les sujets suivants :

- Messages d'entretien
- Niveaux de liquide
- Sécurité du véhicule
- Freins
- Direction
- Systèmes de commande de suspension
- Systèmes d'assistance au conducteur
- Régulateur automatique de vitesse
- Éclairage et remplacement d'ampoules

- Systèmes d'essuie-glace/lave-glace
- Portes et glaces
- Ceintures de sécurité
- Systèmes de sac gonflable
- Moteur et boîte de vitesses
- Pression des pneus
- Batterie
- Système de suspension pneumatique aux quatre coins

Messages de puissance du moteur

LA PUISSANCE DE PROPULSION EST RÉDUITE.

Ce message s'affiche lorsque la puissance de propulsion du véhicule est réduite. Une réduction de la puissance de propulsion peut affecter la capacité d'accélération du véhicule. Si ce message apparaît sans qu'il y ait une constatation de réduction des performances, se rendre à la destination. Dans certaines circonstances, les performances pourront être réduites la prochaine fois que vous conduirez le véhicule. Vous pouvez conduire le véhicule lorsque ce message est affiché mais l'accélération et la vitesse maximales peuvent être limitées. Chaque fois que ce message reste affiché, ou s'affiche à

répétition, amener votre véhicule chez votre concessionnaire pour le faire réparer dès que possible.

Dans certaines conditions de fonctionnement, la propulsion est désactivée. Essayer de redémarrer après avoir coupé le contact pendant deux minutes.

Messages de vitesse du véhicule

VITESSE LIMITÉE À XXX KM/H (MPH)

Ce message indique que la vitesse du véhicule a été limitée à la vitesse affichée. La vitesse limitée est une protection pour divers systèmes de propulsion et de véhicule, tels que la lubrification, le chauffage, les freins, la suspension, le système Jeune conducteur, si équipé, ou les pneus.

Personnalisation du véhicule

Voici toutes les fonctionnalités possibles de personnalisation du véhicules. Selon le véhicule, certaines d'entre elles peuvent ne pas être disponibles.

Pour les systèmes, les applications et les caractéristiques et fonctionnalités personnelles, se reporter à *SETTINGS (paramétrages)* ⇨ 214.

Pour accéder au menu de personnalisation du véhicule :

1. Toucher l'icône Paramètres sur la page d'accueil de l'affichage d'infodivertissement.
2. Toucher Véhicule pour afficher une liste des options disponibles.
3. Toucher pour sélectionner le réglage de fonction voulu.
4. Toucher  ou  pour activer ou désactiver une fonctionnalité.
5. Toucher  pour accéder au niveau supérieur du menu Paramètres.

Le menu peut comporter ce qui suit :

Rappel de siège arrière

Une alerte sonore retentit et un message apparaît lorsque l'une des portes arrière a été ouverte avant ou pendant la mise en marche du véhicule.

Toucher Désactivé ou Activé.

Température et qualité de l'air

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Vitesse de ventilateur automatique
- Sièges refroidis automatiques
- Sièges chauffants automatiques

- Désembuage automatique
- Désembuage arrière automatique

Vitesse de ventilateur automatique

Ce réglage détermine le débit d'air du ventilateur de soufflage lorsque le réglage Ventilateur automatique est sélectionné sur la commande de climatisation.

Toucher Basse, Moyenne, ou Élevée.

Sièges refroidis automatiques

Ce réglage est automatiquement activé et régule la température des sièges ventilés lorsque la température d'habitacle est élevée. Voir *Sièges avant chauffants et aérés* ⇨ 49.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Sièges chauffants automatiques

Ce réglage est automatiquement activé et régule la température des sièges chauffants lorsque la température d'habitacle est basse. Le chauffage automatique des sièges peut être désactivé au moyen des boutons de sièges chauffants sur la colonne centrale. Voir *Sièges avant chauffants et aérés* ⇨ 49.

En cas de volant de direction chauffant automatique, cette fonction s'active lorsque les sièges chauffants automatiques sont activés.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Désembuage automatique

Ce réglage dirige automatiquement l'air vers le pare-brise pour aider au désembuage, selon la température et l'humidité.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Désembuage arrière automatique

Ce réglage active automatiquement le désembuage arrière en fonction des conditions de température et d'humidité.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Systèmes de collision/détection

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Type d'avertissement
- Système de collision avant
- Détection de piétons à l'avant
- Avis de vitesse adaptative
- Alerte de changement de voie

- Aide au stationnement
- Aide au stationnement avec caméra arrière
- Alerte de circulation transversale à l'arrière
- Détection de piétons arrière

Type d'avertissement

Cette fonction définit le type d'alerte des systèmes d'assistance au conducteur pour éviter des collisions.

Toucher Bips ou Vibration d'alerte du siège.

Système de collision avant

Ce paramètre peut alerter d'une collision potentielle avec un véhicule détecté devant et peut appliquer les freins pour aider à réduire la gravité de la collision.

Toucher Désactiver, Alerte, ou Alerte et frein.

Détection piéton avant

Cette fonction peut contribuer à éviter ou à réduire les effets de collisions à l'avant avec des piétons proches. Se reporter à *Système de freinage en présence de piéton à l'avant (FPB)* ⇨ 311.

Toucher Désactiver, Alerte, ou Alerte et frein.

Avis de vitesse adaptative

Ce réglage détermine si une alerte doit apparaître lorsque le régulateur de vitesse adaptatif arrête complètement votre véhicule et que le véhicule qui vous précède redémarre. Voir *Régulateur de vitesse à commande adaptative (Avancé)* ⇨ 291.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Alerte de changement de voie

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction. Se reporter à *Alerte de changement de voie (LCA)* ⇨ 314.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Aide au stationnement

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction. Se reporter à *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 302.

Sélectionner Désactivé ou Activé.

Aide au stationnement avec caméra arrière

Ce réglage active les symboles d'assistance au stationnement avec caméra arrière. Se reporter à *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 302.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Alerte de circulation transversale à l'arrière

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction Alerte de circulation transversale à l'arrière. Se reporter à *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ⇨ 302.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Détection de piétons arrière

Ce paramétrage spécifie si des alertes s'affichent quand le véhicule détecte des piétons à l'arrière lorsque le levier de vitesses est positionné sur R (marche arrière). Voir *Alerte de piéton arrière* ⇨ 306

Toucher Désactiver, Alerte, ou Alerte et frein.

Confort et commodité

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Aide à l'entrée/sortie automatique

- Volume des sons
- Commande mains libres de hayon/coffre
- Rétroviseur à inclinaison inversée
- Rabattement à distance des rétroviseurs
- Essuie-glace à détecteur de pluie
- Essuie-glace automatique en marche arrière

Aide à l'entrée/sortie automatique

Cette fonction précise si le véhicule s'abaisse automatiquement pour faciliter l'entrée ou la sortie du véhicule.

Toucher Désactivé ou Activé.

Volume des sons

Ceci détermine le niveau de volume du carillon.

Toucher les commandes sur l'affichage d'infodivertissement pour ajuster le volume.

Commande mains libres de hayon/coffre

Le hayon peut être actionné par un mouvement de coup de pied sous le coin gauche du pare-chocs arrière. Se reporter à *Hayon* ⇨ 20.

Toucher Désactiver, Activé-Ouvert et Fermé, ou Activé-Ouvert uniquement.

Rétroviseur à inclinaison inversée

Lorsqu'ils sont activés, le rétroviseur extérieur côté conducteur, celui côté passager, ou les deux rétroviseurs, s'inclinent individuellement ou ensemble vers le bas lorsque le véhicule passe en marche arrière (R) afin d'améliorer la visibilité du sol à proximité des roues arrière. Ils peuvent se déplacer de leur position inclinée lorsque le véhicule est sorti de la position R (marche arrière) ou que le contact est coupé. Se reporter à *Rétroviseurs inclinables* ⇨ 33.

Toucher Désactiver, Activé - Conducteur et passager, Activé - Conducteur, ou Activé - Passager.

Rabattement à distance des rétroviseurs

Lorsque la fonction est activée, les rétroviseurs extérieurs se rabattent ou se déploient à distance en maintenant enfoncé le bouton  ou  de la clé télécommande. Se reporter à *Rétroviseurs rabattables* ⇨ 32.

Toucher Désactivé ou Activé.

Essuie-glaces à détecteur de pluie

Ce réglage active automatiquement les essuie-glaces lorsque de l'humidité est détectée et que le commutateur d'essuie-glaces est en mode intermittent.

Toucher Désactivés ou Activés.

Essuie-glace automatique en marche arrière

Lorsqu'il est activé ainsi que l'essuie-glace avant, l'essuie-glace arrière est automatiquement activé quand le véhicule passe en marche arrière (R).

Toucher Désactivé ou Activé.

Éclairage

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Éclairage de localisation du véhicule
- Éclairage de sortie
- Feux de route automatiques

Éclairage de localisation du véhicule

Ce réglage fait clignoter les phares du véhicule lorsque  est pressé sur la clé télécommande.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Éclairage de sortie

Ce réglage détermine combien de temps les phares restent allumés après avoir éteint et quitté le véhicule.

Toucher Désactiver, 30 secondes, 60 secondes, ou 120 secondes.

Feux de route automatiques

Ce paramètre précise comment les feux de route s'ajustent en fonction de l'environnement du véhicule. Voir *Commandes de feux extérieurs* ⇨ 151.

Toucher l'IntelliBeam ou le système de phare adaptatif.

Verrous de portes électriques

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Déverrouillage automatique des portes
- Verrouillage retardé des portes

Déverrouillage automatique des portes

Ce réglage permet la sélection des portes qui sont déverrouillées automatiquement en sélectionnant la position P (stationnement).

Toucher Désactiver, Toutes les portes, ou Porte du conducteur.

Verrouillage retardé des portes

Lorsqu'elle est activée, cette fonction retarde le verrouillage des portes. Pour neutraliser le délai, appuyer sur le commutateur de verrouillage électrique de porte de la porte.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Verrous de porte et démarrage à distance

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Rétroaction sur l'écl. de déver. à dist.
- Rétroaction de verrouillage à distance
- Déverrouillage à distance des portes
- Sièges refroidis au démarrage à distance
- Sièges chauffés au démarrage à distance
- Fonctionnement à distance des vitres
- Déverrouillage de porte passif
- Verrouillage passif des portes
- Alerte de clé restée dans le véhicule
- Avertissement de clé à distance retirée du véhicule

Rétroaction sur l'écl. de déver. à dist.

Si la fonction est activée, les feux extérieurs clignotent lorsque le véhicule est déverrouillé à l'aide de la clé télécommande.

Toucher Désactiver ou Clignotement.

Rétroaction de verrouillage à distance

Ceci permet de choisir le type de rétroaction lors du verrouillage du véhicule au moyen de la clé télécommande.

Toucher Désactiver, Phares et klaxon, Phares uniquement, ou Klaxon uniquement.

Déverrouillage à distance des portes

Ceci permet de choisir les portes qui seront déverrouillées en appuyant sur le bouton  de la clé télécommande.

Toucher Toutes les portes ou Porte du conducteur.

Sièges refroidis au démarrage à distance

Si cette fonction en option est activée, elle active les sièges ventilés lorsque l'on utilise le démarrage à distance par temps chaud. Se reporter à *Sièges avant chauffants et aérés* ⇨ 49 et

Démarrage à distance du véhicule ⇨ 16.

Toucher Désactivé ou Activé.

Sièges chauffés au démarrage à distance

Si cette fonction en option est activée, elle active le chauffage des sièges lorsque l'on utilise le démarrage à distance par temps froid. Se reporter à *Sièges avant chauffants et aérés* ⇨ 49 et

Démarrage à distance du véhicule ⇨ 16.

En cas de volant de direction chauffant automatique, cette fonction est activée lorsque le démarrage à distance des sièges chauffants automatiques est activé.

Toucher Désactivé ou Activé.

Fonctionnement à distance des vitres

Selon l'équipement, cette fonction permet de commander à distance les glaces à l'aide de la clé télécommande. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 9.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Déverrouillage de porte passif

Ceci permet de sélectionner les portes à déverrouiller en utilisant le bouton de la porte du conducteur pour déverrouiller le véhicule.

Toucher Désactiver, Toutes les portes ou Porte du conducteur seulement.

Verrouillage passif des portes

Ceci permet d'activer et de désactiver le verrouillage passif et de sélectionner la rétroaction. Se reporter *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 9.

Toucher Désactiver, Activé avec coup de klaxon, ou Activer.

Avertissement de clé restée dans le véhicule

Ce dispositif déclenche une alerte lorsque la clé télécommande est laissée dans le véhicule.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Avertissement de clé à distance retirée du véhicule

Cette fonction fait retentir l'avertisseur sonore 3 fois en quittant un véhicule en fonctionnement avec la clé télécommande.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Niveau du véhicule

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Entrée/sortie automatique

Entrée/sortie automatique

Cette fonction précise si le véhicule s'abaisse automatiquement pour faciliter l'entrée ou la sortie du véhicule.

Toucher Désactivé ou Activé.

Marchepieds

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Marchepieds automatiques
- Déployer les marchepieds

Marchepieds automatiques

Cette fonction précise la position et l'utilisation des marchepieds. Voir *Marchepied à commande électrique* ⇨ 28.

Toucher Désactivé ou Activé.

Déployer les marchepieds

Cette fonction permet de déplacer les marchepieds en position déployée afin qu'ils puissent être utilisés avec les portes fermées.

Toucher Désactiver ou Déployer.

Position des sièges

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Mémoire des réglages d'entrée dans le siège
- Mémoire des réglages de sortie du siège

Mémoire des réglages d'entrée dans le siège

Cette fonction rappelle automatiquement les positions précédemment mémorisées par le bouton 1 ou 2 lorsque le commutateur d'allumage passe de la position éteinte à la position de marche ou ACC/ACCESSORY (accessoires). Se reporter à *Sièges à mémoire* ⇨ 46.

Toucher Désactivé ou Activé.

Mémoire des réglages de sortie du siège

Cette fonction rappelle automatiquement la position précédemment mémorisée du bouton de sortie lorsque le commutateur d'allumage passe de la position de marche ou ACC/ACCESSORY (accessoires) à la position d'arrêt et que la porte du conducteur est ouverte. Se reporter à *Sièges à mémoire* ⇨ 46.

Toucher Désactivé ou Activé.

Suspension

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Mode de service
- Mode d'alignement

Mode de service

Cette fonction désactive le système de suspension pneumatique et est utilisée pour empêcher un soulèvement ou un abaissement involontaire de la suspension.

Toucher Désactivé ou Activé.

Mode d'alignement

Cette fonction permettra d'optimiser la hauteur du véhicule afin d'obtenir le parallélisme des roues le plus précis possible.

Toucher Désactivé ou Activé.

Conducteur adolescent

Voir « Jeune conducteur » sous *SETTINGS* (paramétrages) ⇨ 214.

Mode valet

Le système Infodivertissement et les commandes au volant seront verrouillés. L'accès aux emplacements de rangement du véhicule peut également être limité, selon l'équipement.

Pour activer le mode de verrouillage :

1. Saisir un code à quatre chiffres sur le clavier.
2. Sélectionner "Entrée" pour aller à l'écran de confirmation.
3. Saisir le code à quatre chiffres de nouveau.

Effleurer Verrouiller ou "Déverrouiller" pour verrouiller ou déverrouiller le système. Effleurer Back pour retourner au menu précédent.

Système de télécommande universelle

Se reporter à *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 470.

Programmation du système de télécommande universelle



S'ils font partie de l'équipement, ces boutons se trouvent dans la console de plafond.

Ce système peut remplacer jusqu'à trois émetteurs de commande à distance utilisés pour activer des dispositifs comme des appareils d'ouverture de garage, des systèmes de sécurité et des dispositifs domotiques. Ces instructions font référence

à un dispositif d'ouverture de porte de garage mais peuvent être utilisées pour d'autres dispositifs.

Ne pas utiliser le système de télécommande universelle avec un ouvre-porte de garage qui ne possède pas de fonction d'arrêt et d'inversion. Ceci inclut tout modèle d'ouvre-porte de garage construit avant le 1er avril 1982.

Lire les instructions complètement avant de programmer le système de télécommande universelle. La présence d'un assistant peut être utile lors de la programmation.

Conserver l'émetteur portatif d'origine pour toute utilisation dans d'autres véhicules ainsi que pour toute programmation ultérieure. Effacer la programmation en cas de revente du véhicule. Voir « Effacement des boutons du système de télécommande universelle », plus loin dans cette section.

Pour programmer un dispositif d'ouverture de porte de garage, se stationner à l'extérieur dans l'alignement du récepteur du dispositif et face à lui. Éloigner toute personne et tout objet de la porte de garage.

S'assurer que l'émetteur portatif contient une pile neuve pour une transmission rapide et précise du signal à haute fréquence.

Programmation de la télécommande universelle

Pour toute question ou aide à la programmation, consulter www.homelink.com/gm ou appeler le 1-800-355-3515. Pour les appels passés en dehors des États-Unis, du Canada ou de Porto-Rico, les tarifs internationaux s'appliquent et peuvent différer selon qu'il s'agit d'un téléphone fixe ou d'un téléphone mobile.

La programmation comprend des actions sensibles au temps. En cas de dépassement de délai, la procédure doit être recommencée.

Pour programmer jusqu'à trois appareils :

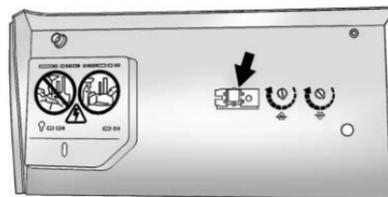
1. Maintenir l'extrémité de l'émetteur portatif à environ 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) des boutons du système de télécommande universelle, avec un œil sur le témoin. L'émetteur a été fourni par le fabricant du récepteur d'ouvre-porte de garage.

2. Simultanément, appuyer et maintenir enfoncés à la fois le bouton de l'émetteur portatif et l'un des trois boutons du système de télécommande universelle. Ne relâcher aucun bouton avant que le témoin ne passe d'un clignotement lent à un clignotement rapide. Ensuite, relâcher les deux boutons.

Pour certains dispositifs d'ouverture de porte de garage, l'étape 2 doit être remplacée par la procédure de la rubrique « Signaux radio pour certains dispositifs d'ouverture de porte », plus loin dans cette section.

3. Presser et maintenir le bouton du système de télécommande universelle qui vient d'être programmé pendant cinq secondes, tout en observant le témoin et l'activation de la porte de garage.
 - Si le témoin reste allumé en permanence ou si la porte de garage se déplace quand le bouton est pressé, la programmation est terminée. Il n'est pas nécessaire d'effectuer les étapes 4-6.

- Si le témoin ne s'allume pas ou si la porte de garage ne se déplace pas, une seconde pression sur le bouton peut être nécessaire. Pour la seconde fois, presser et maintenir le bouton qui vient d'être programmé pendant cinq secondes. Si le témoin reste allumé ou si la porte de garage se déplace, la programmation est terminée.
- Si le témoin clignote rapidement pendant deux secondes, puis reste allumé, sans que la porte de garage ne se déplace, poursuivre la programmation par les étapes 4-6.



Bouton Apprentissage ou Mémoire

4. Après avoir effectué les étapes 1 à 3, repérer les boutons Apprentissage ou Mémoire à l'intérieur du garage, sur le récepteur de l'ouvre-porte de garage. Le nom et la teinte du bouton peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
5. Presser et relâcher le bouton Apprentissage ou Mémoire. L'étape 6 doit être achevée dans les 30 secondes suivant la pression sur ce bouton.
6. À l'intérieur du véhicule, presser et maintenir le bouton du système de télécommande universel qui vient d'être programmé pendant deux secondes et puis le relâcher. Si la porte du garage ne se déplace pas ou si la lampe du récepteur de l'ouvre-porte de garage ne clignote pas, maintenir enfoncé le même bouton une seconde fois pendant deux secondes puis le relâcher. À nouveau, si la porte ne se déplace pas ou si sa lampe ne clignote pas, maintenir enfoncé le même bouton une troisième fois pendant deux secondes puis le relâcher.

Le système de télécommande universel doit maintenant activer la porte du garage.

Recommencer la programmation pour les deux boutons restants.

Signaux radio pour certains dispositifs d'ouverture de porte

Pour toute question ou aide à la programmation, consulter www.homelink.com/gm ou appeler le 1-800-355-3515. Pour les appels passés en dehors des États-Unis, du Canada ou de Porto-Rico, les tarifs internationaux s'appliquent et peuvent différer selon qu'il s'agit d'un téléphone fixe ou d'un téléphone mobile.

Certaines lois sur la radiofréquence et certains dispositifs d'ouverture de porte exigent l'expiration du délai des signaux de l'émetteur ou leur arrêt après plusieurs secondes de transmission. Ce délai peut être insuffisant pour que le système de télécommande universelle capte le signal pendant la programmation.

Si la programmation n'a pas fonctionné, remplacer l'étape 2 de la procédure « Programmation de la télécommande universelle » par ceci :

Appuyer sur le bouton du système de télécommande universelle et le maintenir enfoncé tout en pressant et en relâchant le bouton de l'émetteur portatif toutes les deux secondes jusqu'à ce que le signal ait

été accepté par le système de télécommande universelle. Le témoin du système de télécommande universelle clignote lentement au début puis plus rapidement. Exécuter l'étape 3 décrite dans la rubrique « Programmation du système de télécommande universelle » pour terminer la programmation.

Fonctionnement de la télécommande universelle

Utilisation du système de télécommande universel

Appuyer sur le bouton approprié du système de télécommande universelle et le maintenir enfoncé pendant au moins une demi-seconde. Le témoin s'allume pendant la transmission du signal.

Effacement des touches du système de télécommande universel

Effacer tous les boutons programmés en cas de revente du véhicule.

Pour effacer :

1. Maintenir les deux boutons extérieurs enfoncés jusqu'au clignotement du témoin. Ceci doit prendre environ 10 secondes.

2. Relâcher les deux touches.

Reprogrammation d'une seule touche du système de télécommande universel

Pour reprogrammer n'importe quel bouton du système :

1. Maintenir n'importe quel bouton enfoncé. Ne pas le relâcher.
2. Le témoin commence à clignoter au bout de 20 secondes. Tout en maintenant enfoncé le bouton du système d'accueil universel à distance, exécuter l'étape 1 de « Programmation du système de télécommande universel ».

Éclairage

Éclairage extérieur

Commandes de feux extérieurs	151
Rappel d'extinction des feux extérieurs	153
Commande de feux de route et feux de croisement	153
Clicoter pour dépasser	153
Feux de circulation de jour (FCJ)	153
Système de phares automatiques	154
Feux de détresse	154
Signaux de changement de direction et de changement de voies	155

Éclairage intérieur

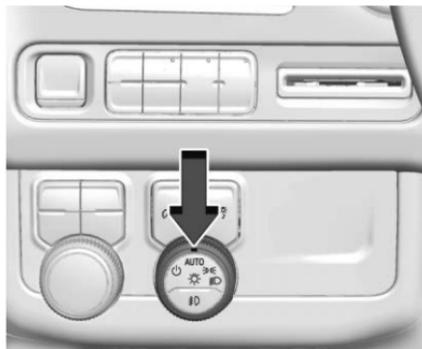
Commande d'éclairage de tableau de bord	155
Plafonniers	156
Lampes de lecture	156

Fonctions d'éclairage

Éclairage d'entrée	156
Éclairage de sortie	157
Gestion de la charge de la batterie	157
Protection de l'alimentation de batterie	157
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur	158

Éclairage extérieur

Commandes de feux extérieurs



La commande d'éclairage extérieur se trouve sur le tableau de bord, à gauche du volant.

Il y a quatre positions :

☰ : Éteint les phares automatiques et les feux de circulation de jour (FCJ). Tourner à nouveau la commande des phares vers ☰ pour rallumer les phares automatiques ou les feux de circulation de jour (FCJ).

Pour les véhicules vendus initialement au Canada, la position hors fonction fonctionne uniquement quand la boîte est en position de stationnement (P).

AUTO (automatique) : Allume automatiquement les phares, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage du tableau de bord, les feux de gabarit sur le toit (option) et l'éclairage de la plaque d'immatriculation.

☰ : Permet d'allumer les feux de stationnement et tous les feux, sauf les phares.

☰ : Allume les phares avec les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord.

Quand les phares sont allumés et que le véhicule fonctionne, ils s'éteignent automatiquement 10 minutes après que le contact est coupé. Quand les phares sont allumés et que le véhicule ne fonctionne pas, ils restent allumés pendant 10 minutes avant de se couper pour éviter une décharge de la batterie. Placer la commande des phares en position hors fonction puis à nouveau en fonction pour obtenir un délai supplémentaire de 10 minutes.

Pour maintenir les lampes allumées pendant plus de 10 minutes, le contact doit être allumé ou sur ACC/ACCESSORY (accessoire).

Système IntelliBeam

Si équipé, ce système allume et éteint les feux de route en fonction des conditions de circulation alentours.

Ce système allume les feux de route quand il fait assez sombre et qu'aucun autre véhicule n'est présent.



Ce témoin s'allume sur le combiné d'instruments quand le système IntelliBeam est activé.

Mise en fonction et activation d'IntelliBeam

Pour activer le système IntelliBeam, activer l'inverseur de feux route/de croisement deux fois en deux secondes alors que la commande de feux extérieurs est en mode AUTO (automatique) ou .

Conduire avec IntelliBeam

Le système n'active les feux de route que si vous roulez à plus de 40 km/h (25 mi/h).

Le témoin de route allumé apparaît au groupe d'instruments lorsque les feux de route sont allumés.

Un capteur près de la partie supérieure centrale du pare-brise contrôle automatiquement le système. Maintenir cette zone du pare-brise exempte de débris pour permettre au système de fonctionner au mieux.

Les feux de route restent allumés, sous le contrôle automatique, jusqu'à ce qu'une de ces situations se produise :

- Le système détecte les phares d'un véhicule qui approche.
- Le système détecte les feux arrière d'un véhicule qui vous précède.
- La luminosité extérieure est suffisante pour que les feux de route ne soient pas nécessaires.
- La vitesse du véhicule descend en-dessous de 20 km/h (12 mi/h).
- Le système IntelliBeam peut être désactivé par l'inverseur route/croisement ou la fonction d'appel de phare. Dans ce cas, l'inverseur route/croisement doit être activé deux fois en deux secondes pour réactiver le système de feux IntelliBeam. Le témoin du combiné d'instruments

s'allume pour indiquer la réactivation du système IntelliBeam. Se reporter à *Commande de feux de route et feux de croisement* ⇨ 153 et *Clignoter pour dépasser* ⇨ 153.

Les feux de route peuvent ne pas s'éteindre automatiquement si le système ne peut pas détecter les phares d'un autre véhicule dans l'un des cas suivants :

- Les phares de l'autre véhicule manquent, sont endommagés, masqués à la vue ou non détectés pour une autre raison.
- Les phares de l'autre véhicule sont couverts de saleté, de neige et/ou d'éclaboussures de la route.
- Les phares de l'autre véhicule ne peuvent pas être détectés à cause d'une épaisse fumée d'échappement, de la fumée, du brouillard, de la neige, des éclaboussures de la route, de l'humidité ou d'autres raisons atmosphériques.
- Le pare-brise de votre véhicule est sale, fendu ou quelque chose bouche la vue du capteur de luminosité.
- Le véhicule est chargé de telle façon que l'avant pointe vers le haut, impliquant que le capteur de luminosité vise trop haut et ne détecte pas les phares et les feux arrière.

- Le véhicule circule sur des routes sinueuses ou montagneuses.

Les feux de route automatiques doivent peut-être être désactivés dans l'une des conditions ci-dessus.

Rappel d'extinction des feux extérieurs

Un signal sonore retentit lorsque les phares ou les feux de stationnement sont allumés manuellement, que l'allumage est coupé et qu'une porte est ouverte. Pour désactiver le signal sonore, éteindre les feux.

Commande de feux de route et feux de croisement

Pousser le levier des clignotants vers le tableau de bord et le relâcher pour activer les feux de route.

Pour revenir aux feux de croisement, appuyer à nouveau sur le levier, le tirer vers soi et le relâcher.



Lorsque les feux de route sont allumés, ce témoin s'allume également dans le groupe d'instruments.

Clignoter pour dépasser

Cette fonctionnalité vous permet d'utiliser vos phares de route afin de signaler à un conducteur qui vous précède que vous désirez le dépasser. Elle fonctionne même si les phares sont en mode automatique.

Pour l'utiliser, tirer le levier du clignotant vers vous, puis le relâcher.

Si les phares sont en mode automatique ou si les feux de croisement sont allumés, les feux de route s'allument. En fonction du type de phares, ils s'éteignent après une courte durée ou demeurent allumés tant que vous tenez le levier vers vous. Le témoin des feux de route s'allume dans le groupe d'instruments. Il faut le relâcher pour retourner au mode normal.

Feux de circulation de jour (FCJ)

Les FCJ améliorent la vision qu'ont les autres conducteurs de l'avant du véhicule en plein jour. Des feux de circulation de jour complètement fonctionnels sont requis sur tous les véhicules vendus pour la première fois au Canada.

Le système FCJ entre en fonction quand les conditions suivantes sont satisfaites :

- Le contact est mis.
- La commande d'éclairage extérieur est sur AUTO.
- Le capteur de luminosité détermine qu'il fait jour.

Lorsque le système FCJ est en fonction, seuls les FCJ sont allumés. Les feux arrière, les feux de position latéraux et les autres feux ne sont pas allumés. L'éclairage du tableau de bord ne s'allume pas non plus.

Lorsqu'il commence à faire sombre, les phares automatiques allumeront les phares à la place des feux de circulation de jour (FCJ).

Pour désactiver les FCJ, tourner la commande de feux extérieurs sur ☺, puis la relâcher. Pour les véhicules vendus en

premier lieu au Canada, la désactivation ne fonctionne que lorsque le véhicule est stationné.

Système de phares automatiques

Lorsque la commande de l'éclairage extérieur est tournée sur AUTO (automatique) et qu'il fait suffisamment sombre au-dehors, les phares s'allument automatiquement.



Un capteur de luminosité se trouve sur le dessus du tableau de bord. Ne pas le couvrir, sans quoi les phares s'allumeront alors qu'ils sont superflus.

Le système peut également allumer les phares lorsque vous roulez dans un tunnel ou un garage étagé.

Si le véhicule démarre dans un garage sombre, le système d'allumage automatique des phares entre immédiatement en fonction. Une fois sorti du garage, s'il fait jour à l'extérieur, un bref délai s'écoulera avant que le système d'allumage automatique des phares passe en éclairage de jour. Pendant ce délai, il est possible que le tableau de bord ne soit pas aussi lumineux qu'à l'habitude. S'assurer que la commande de luminosité du tableau de bord est dans la position pleine intensité. Se reporter à *Commande d'éclairage de tableau de bord* ⇨ 155.

Lorsqu'il fait suffisamment clair à l'extérieur, les phares s'éteignent et les feux de circulation de jour (FCJ) s'allument.

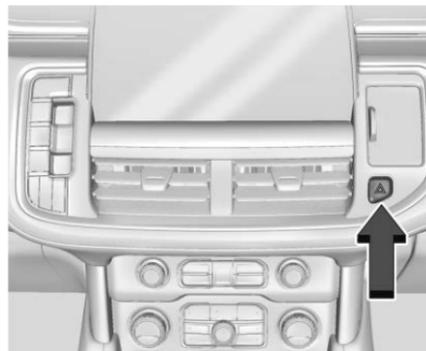
Le système de phares automatiques est désactivé lorsque la commande des feux est mise en position ☽ et lorsque le contact est coupé.

Éclairage allumé avec essuie-glaces

Si les essuie-glaces de pare-brise sont mis en marche le jour pendant que le moteur est en marche et que la commande d'éclairage extérieur est en position AUTO, les phares, les feux de stationnement et les autres feux extérieurs s'allument. La vitesse à laquelle

l'éclairage s'allume varie en fonction de la vitesse des essuie-glaces. Lorsque les essuie-glaces sont arrêtés, l'éclairage extérieur s'éteint. Mettre la commande d'éclairage extérieur à ☽ ou ☽☽☽ pour désactiver cette fonction.

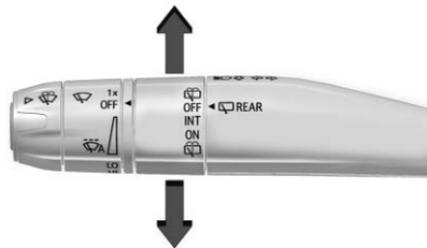
Feux de détresse



△ : Appuyer sur ce bouton pour mettre en marche les feux de détresse. Pour les arrêter, appuyer de nouveau sur le bouton.

Quand les feux de détresse clignotent, les clignotants ne fonctionnent pas.

Signaux de changement de direction et de changement de voies



Une flèche située dans le groupe d'instruments clignote pour indiquer la direction du changement de direction ou de voie.

Pour signaler un virage, lever ou abaisser complètement le levier de clignotants.

Pour signaler un changement de voie, soulever ou appuyer sur le levier pendant moins d'une seconde, jusqu'à ce que la flèche commence à clignoter. Cela actionnera automatiquement trois fois les clignotants. Ils clignoteront six fois si le mode remorquer/tracter est activé. Tenir le levier de clignotants pendant plus d'une seconde actionnera les clignotants jusqu'à ce que le levier est relâché.

Le levier revient à sa position de départ lorsqu'il est relâché.

Si après avoir signalé un virage ou un changement de voie les flèches clignotent rapidement ou ne s'allument pas, une ampoule de clignotant peut être grillée.

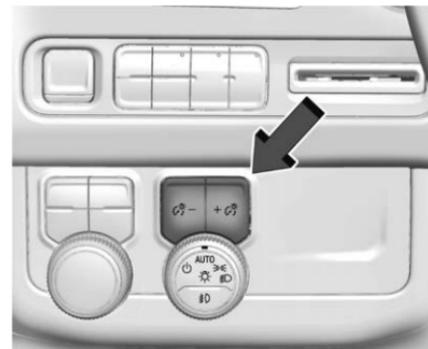
Remplacer toutes les ampoules grillées. Si l'ampoule n'est pas grillée, vérifier les fusibles. Se reporter à *Fusibles et disjoncteurs* ⇨ 384.

Carillon de rappel des clignotants

Si le clignotant reste activé pendant plus de 1,2 km (0,75 mille), un carillon retentit à chaque clignotement. Le message TURN SIGNAL ON (clignotant activé) s'affiche également sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Pour arrêter le carillon et effacer le message, déplacer le levier de clignotants à la position d'arrêt.

Éclairage intérieur

Commande d'éclairage de tableau de bord



La luminosité du groupe d'instruments, de l'affichage et des commandes du système Infodivertissement, des commandes au volant et de toutes les autres commandes éclairées, ainsi que des témoins de statut de fonctionnement, peut être réglée.

☼ : Appuyez sur - ou + pour éclairer davantage ou tamiser les lumières.

Plafonniers



Des plafonniers équipent la console de plafond et la garniture du pavillon.

Pour modifier les paramètres de plafonnier, agir comme suit :

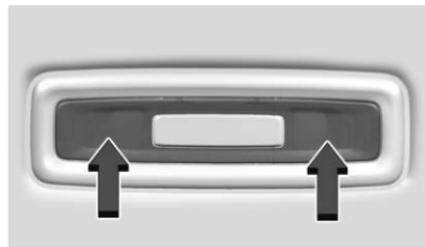
- Appuyer sur l'une des lentilles de la console de plafond et la maintenir enfoncée pour allumer tous les plafonniers.
- Appuyer à nouveau sur l'une des lentilles de la console de plafond et la maintenir enfoncée pour éteindre tous les plafonniers.

- Appuyez sur OFF (arrêt) pour éteindre les plafonniers lorsqu'une porte est ouverte. Un témoin lumineux sur le bouton s'allume lorsque la commande des plafonniers est activée.
- Appuyez à nouveau sur OFF (arrêt) pour désactiver cette fonction et le témoin lumineux s'éteindra. Les plafonniers s'allument lorsque l'on ouvre une porte, que l'on appuie sur le bouton de déverrouillage de la clé télécommande ou que l'on coupe le contact.

Lampes de lecture



Des lampes de lecture se trouvent dans la console de plafond et la garniture du pavillon, selon l'équipement.



Avec toit ouvrant

Appuyez sur les lentilles de chaque lampe de lecture pour l'allumer ou l'éteindre.

Fonctions d'éclairage

Éclairage d'entrée

Certains éclairages extérieurs s'allument brièvement la nuit, ou dans des zones peu éclairées, lorsque  est appuyé sur la clé

télécommande. Après environ 30 secondes, les éclairages extérieurs s'éteignent lorsqu'une porte est ouverte, lorsqu'on appuie sur le bouton de déverrouillage de la clé télécommande ou lorsque le contact est coupé. Tous les éclairages intérieurs s'allument, puis le plafonnier et les autres éclairages intérieurs s'éteignent au bout de 20 secondes.

La fonction d'éclairage d'entrée pour l'éclairage extérieur peut être modifiée par les feux de position du véhicule. Voir les feux de position du véhicule sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Éclairage de sortie

Certains feux extérieurs s'allument la nuit ou dans les zones faiblement éclairées quand la porte du conducteur est ouverte après la coupure du contact. Le plafonnier s'allume après la coupure du contact. Les lampes extérieures et le plafonnier restent allumés un certain temps après la fermeture de la porte, puis s'éteignent automatiquement.

Les feux s'éteignent immédiatement en mettant la commande des lampes extérieures hors fonction.

L'éclairage de sortie pour les éclairages extérieurs peut être modifié. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Gestion de la charge de la batterie

Le véhicule possède une fonction de gestion de l'alimentation électrique (EPM) qui estime la température de la batterie et son état de charge. La tension est régulée pour le meilleur rendement et la meilleure durée de vie de la batterie.

Quand la batterie est peu chargée, la tension est légèrement augmentée pour la recharger rapidement. Quand la batterie est très chargée, la tension est légèrement diminuée pour éviter une surcharge. Si la jauge du voltmètre ou l'affichage de la tension au centralisateur informatique de bord (CIB), selon l'équipement, peut afficher la tension vers le haut ou vers le bas. Ceci est normal. S'il existe un problème, une alerte s'affiche.

Comme pour tous les véhicules, la batterie peut être déchargée au ralenti en cas de charge électrique très élevée car l'alternateur ne peut tourner assez vite au ralenti pour produire le courant nécessaire.

Une charge électrique élevée survient lorsque plusieurs des éléments suivants sont activés : phares, feux de route, désembueur de lunette arrière, ventilateur de commande de climatisation à haute vitesse, sièges chauffants, ventilateurs de refroidissement du moteur, feux de remorque et accessoires branchés dans les prises de courant.

L'EPM évite les décharges excessives en équilibrant la production de l'alternateur et les besoins électriques du véhicule. Il peut augmenter le régime de ralenti pour générer plus de courant chaque fois que nécessaire. Il peut réduire temporairement la consommation de certains accessoires.

Normalement, ces actions sont progressives et imperceptibles, sauf en de rares cas. Un message peut alors s'afficher au CIB et il est recommandé de réduire la consommation électrique.

Protection de l'alimentation de batterie

Cette fonction éteint le plafonnier et les liseuses s'ils restent allumés plus de 10 minutes après que le contact a été coupé ce qui évite la décharge de la batterie.

Économiseur de batterie d'éclairage extérieur

Les feux extérieurs s'éteignent au bout de 10 minutes environ après la coupure du contact, si les feux de stationnement ou les phares ont été laissés allumés manuellement. Cela évite la décharge de la batterie. Pour redémarrer la minuterie de 10 minutes, tourner la commande de lampes extérieures en position  puis revenir en position  ou .

Pour maintenir les lampes allumées pendant plus de 10 minutes, le contact doit être allumé ou sur ACC/ACCESSORY (accessoire).

Système infodivertissement

Introduction

Introduction	160
Aperçu	160
Commandes au volant	164
Utilisation du système	165
Mises à jour de logiciel	168

Radio

Radio AM-FM	168
HD Radio Technology	170
Système de radiocommunication de données (RDS)	171
Radio par satellite	171
Réception radio	171
Antenne multi-bande	172

Lecteurs audio

Éviter les lecteurs de média non fiables	172
Port USB	172
Audio Bluetooth	176

Système OnStar

Système OnStar	176
----------------------	-----

Infodivertissement de siège arrière

Système infodivertissement de siège arrière (RSI)	178
---------------------------------------------------------	-----

Navigation

Utilisation du système de navigation	187
Cartes	190
Symboles de navigation	191
Destination	192
Système OnStar	197
Système GPS (système de positionnement global)	198
Positionnement du véhicule	199
Problèmes de guidage routier	199
Si le système doit être réparé	200
Mises à jour des données cartographiques	200
Explications concernant la couverture de la base de données	200

Reconnaissance vocale

Reconnaissance vocale	200
-----------------------------	-----

Téléphone

Bluetooth (Aperçu)	207
Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)	208
Apple CarPlay et Android Auto	212

SETTINGS (paramétrages)

SETTINGS (paramétrages)	214
Jeune conducteur	221

Marques déposées et contrats de licence

Marques déposées et contrats de licence	225
-----------------------------------------------	-----

Introduction

Lire les pages suivantes pour se familiariser avec les fonctions.

Avertissement

Détourner vos yeux de la route pendant trop longtemps ou trop souvent lors de l'utilisation d'une des fonctions d'infodivertissement peut provoquer un accident. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués. Ne pas prolonger votre attention sur les fonctions d'infodivertissement tout en conduisant. Limiter vos regards sur les affichages du véhicule et concentrer votre attention sur la conduite. Utiliser les commandes vocales autant que possible.

Le système infodivertissement possède des caractéristiques intégrées conçues pour aider à éviter d'être distrait en désactivant certaines fonctions tout en conduisant. Ces fonctionnalités peuvent apparaître en grisé lorsqu'elles ne sont pas disponibles. Plusieurs fonctionnalités d'infodivertissement sont également disponibles sur le groupe d'instruments et les commandes au volant.

Avant de conduire :

- Se familiariser avec le fonctionnement, les commandes de la console centrale, les commandes au volant et l'affichage d'infodivertissement.
- Régler le système audio en présélectionnant les stations favorites, paramétrant le son et réglant les haut-parleurs.
- Configurer à l'avance les numéros de téléphone pour pouvoir les appeler facilement en appuyant sur une seule commande ou en utilisant une seule commande vocale.

Voir *Distraction au volant* ⇨ 243.

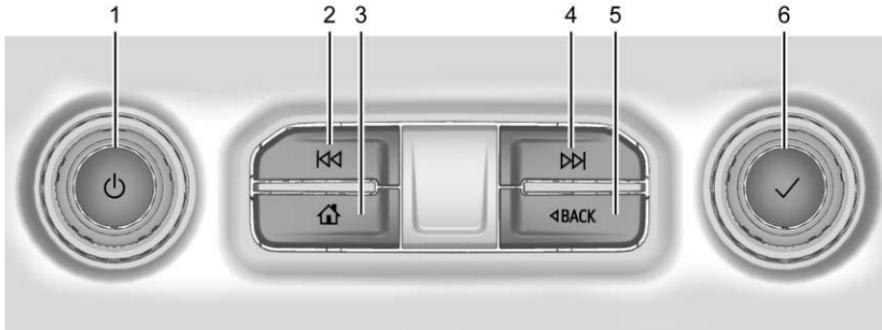
Annulation active du bruit (ANC)

En cas d'équipement, l'ANC réduit le bruit du moteur dans l'habitacle. L'ANC nécessite le système audio installé en usine, la radio, les haut-parleurs, l'amplificateur (option), le système à induction et le système d'échappement pour fonctionner correctement. La désactivation est requise par votre concessionnaire si l'équipement de rechange connexe est installé.

Aperçu

Système infodivertissement

Le système infodivertissement se commande à l'aide de l'affichage d'infodivertissement, des commandes de colonne centrale, des commandes au volant et de la reconnaissance vocale.



Radio haut de gamme

1.  (alimentation)

- Appuyer pour mettre en marche.
- Maintenir enfoncé pour éteindre.
- Appuyer pour mettre le système en sourdine ou en réactiver le son.
- Lorsque le système est alimenté et n'est pas en sourdine, un volet d'état rapide s'affiche lorsque  est pressé. Un appui sur  met le système en sourdine et déclenche l'affichage de ce volet. Un appui long est requis pour éteindre le système.

- Tourner pour diminuer ou augmenter le volume.
2. 
- Radio : Appuyer et relâcher pour aller à la station ou au canal précédent. Maintenir enfoncé pour une recherche rapide de la station ou du canal précédent dont le signal est stable. Voir *Radio AM-FM* ⇨ 168.

- USB/Bluetooth : appuyer pour rechercher au début de la piste actuelle ou précédente. Appuyer et maintenir enfoncé pour mettre en marche arrière rapidement une piste. Relâcher le bouton pour retourner à la vitesse de lecture. Voir *Port USB* ⇨ 172 ou *Audio Bluetooth* ⇨ 176.

3. 

- Appuyer pour accéder à la page d'accueil. Se reporter à « Page d'accueil », plus loin dans cette section.
- Appuyer pour quitter Android Auto ou Apple CarPlay. Pour revenir dans Android Auto ou Apple CarPlay, maintenir enfoncé. Voir *Apple CarPlay et Android Auto* ⇨ 212.

4. 

- Radio : Appuyer et relâcher pour aller à la station ou au canal suivant. Maintenir enfoncé pour une recherche rapide de la station ou du canal suivant dont le signal est stable.

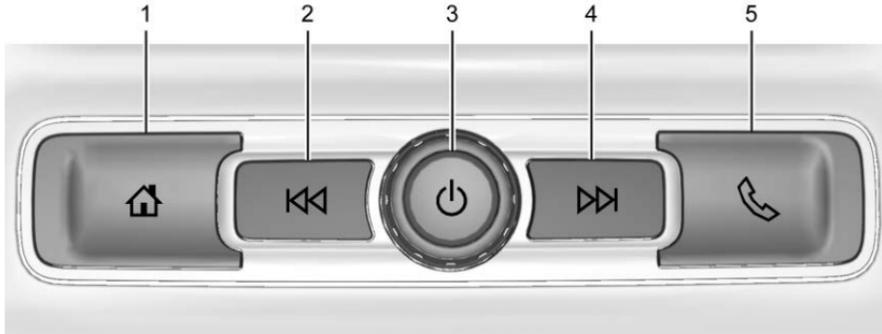
- USB/Bluetooth : appuyer pour rechercher la piste suivante. Appuyer et maintenir enfoncé pour avancer rapidement à travers une piste. Relâcher la touche pour retourner à la vitesse de lecture. Voir *Port USB* ⇨ 172 ou *Audio Bluetooth* ⇨ 176.

5. ◀ BACK

- Appuyer pour retourner à l'affichage précédent dans un menu.

6. ✓

- Tourner pour mettre une fonction en évidence. Presser pour activer cette fonction.



1. 🏠 (page d'accueil)

- Appuyer pour accéder à la page d'accueil. Se reporter à « Page d'accueil », plus loin dans cette section.
- Appuyer pour quitter Android Auto ou Apple CarPlay. Pour revenir dans Android Auto ou Apple CarPlay, maintenir enfoncé. Voir *Apple CarPlay et Android Auto* ⇨ 212.

2. ⏮

- Radio : Appuyer et relâcher pour aller à la station ou au canal précédent. Maintenir enfoncé pour une recherche rapide de la station

ou du canal précédent dont le signal est stable. Voir *Radio AM-FM* ⇨ 168.

- USB/Bluetooth : appuyer pour rechercher au début de la piste actuelle ou précédente. Appuyer et maintenir enfoncé pour mettre en marche arrière rapidement une piste. Relâcher le bouton pour retourner à la vitesse de lecture. Voir *Port USB* ⇨ 172 ou *Audio Bluetooth* ⇨ 176.

3. ⏻ (alimentation)

- Appuyer pour mettre en marche.
- Maintenir enfoncé pour éteindre.

4. ⏭

- Radio : Appuyer et relâcher pour aller à la station ou au canal suivant. Maintenir enfoncé pour une recherche rapide de la station ou du canal suivant dont le signal est stable.
- USB/Bluetooth : appuyer pour rechercher la piste suivante. Appuyer et maintenir enfoncé pour avancer rapidement à travers une piste. Relâcher la touche pour retourner à la vitesse de lecture. Voir *Port USB* ⇨ 172 ou *Audio Bluetooth* ⇨ 176.

- Appuyer pour mettre le système en sourdine ou en réactiver le son.
- Lorsque le système est alimenté et n'est pas en sourdine, un volet d'état rapide s'affiche lorsque ⏻ est pressé. Un appui sur ⏻ met le système en sourdine et déclenche l'affichage de ce volet. Un appui long est requis pour éteindre le système.
- Tourner pour diminuer ou augmenter le volume.

5. 
 - Appuyer sur et relâcher pour accéder à l'affichage du téléphone ou répondre à un appel entrant.

Page d'accueil

La page d'accueil est celle où l'on peut accéder aux icônes d'applications du véhicule. Certaines applications sont désactivées lorsque le véhicule est en mouvement.

La page d'accueil peut être configurée pour avoir jusqu'à quatre pages avec huit icônes par page.

Glisser son doigt vers la droite ou la gauche sur l'affichage pour accéder aux pages des icônes.

Gestion des icônes de la page d'accueil

1. Toucher et maintenir le doigt sur l'une des icônes de la page d'accueil pour passer en mode de modification.
2. Continuer à appuyer sur l'icône et la glisser à l'emplacement désiré.
3. Relâcher le doigt pour déposer l'icône à la position désirée.

4. Pour déplacer une application sur une autre page, glisser l'icône vers le bord de l'affichage en direction de la page désirée.
5. Continuer à glisser et déposer comme désiré les icônes d'applications.

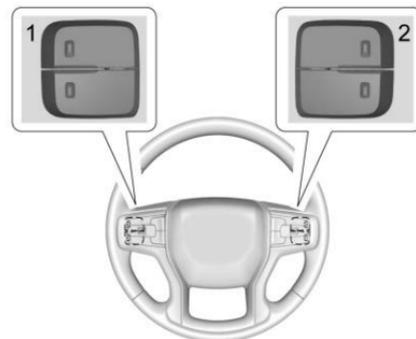
Commandes au volant



Selon l'équipement, certaines commandes audio peuvent être réglées au volant.

 : Appuyer pour répondre à un appel entrant ou lancer la reconnaissance vocale. Voir *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 207 ou *Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)* ⇨ 208.

 : Appuyer sur le bouton pour ignorer un appel entrant ou pour terminer un appel. Appuyer sur le bouton pour mettre le système d'Infodivertissement en sourdine ou pour enlever la sourdine lorsqu'il n'y a aucun appel en cours.



Les commandes du volume et des favoris se trouvent sur l'arrière du volant.

1. Favori : lorsque une source radio est sélectionnée, appuyer pour sélectionner la station favorite suivante ou précédente. En cas d'écoute d'un lecteur de média, appuyer pour sélectionner la piste suivante ou précédente.
2. Volume : appuyer pour augmenter ou diminuer le volume.

Utilisation du système

Audio

Toucher l'icône Audio pour afficher la page de la source audio active. Exemples de sources disponibles : AM, FM, SXM (si équipé), USB, AUX et Bluetooth.

Téléphone

Toucher l'icône Téléphone pour afficher la page principale du téléphone. Se reporter à *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 207 ou *Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)* ⇨ 208.

Nav.

Selon l'équipement, toucher l'icône Nav. pour afficher la carte de navigation. Voir *Utilisation du système de navigation* ⇨ 187.

Utilisateurs

Si le véhicule en est équipé, toucher l'icône Users (utilisateurs) pour s'inscrire ou créer un nouveau profil utilisateur et suivre les instructions à l'écran.

Seulement quatre profils utilisateurs peuvent être actifs en même temps dans le véhicule. Il peut s'avérer nécessaire de retirer un profil du menu avant d'en créer un nouveau ou de

s'inscrire avec un profil existant. Il est possible de se connecter au profil retiré ultérieurement.

Paramètres

Toucher l'icône Paramètres pour afficher le menu Paramètres. Voir *SETTINGS (paramétrages)* ⇨ 214.

Apple CarPlay

Toucher l'icône Apple CarPlay pour activer Apple CarPlay (selon équipement) après avoir connecté un appareil compatible. Voir *Apple CarPlay et Android Auto* ⇨ 212.

Android Auto

Toucher l'icône Android Auto pour activer Android Auto (selon équipement) après avoir connecté un appareil compatible. Voir *Apple CarPlay et Android Auto* ⇨ 212.

Applications

Selon l'équipement, les applications embarquées sont disponibles en téléchargement. Toucher l'icône Apps (applications) de la page d'accueil pour commencer.

Le téléchargement et l'utilisation des applications dans le véhicule nécessite une connexion Internet qui est accessible avec un plan de données à travers le point d'accès Wi-Fi 4G LTE embarqué, selon l'équipement, ou un point d'accès d'un appareil mobile compatible. Sur la plupart des appareils mobiles, l'activation du point d'accès Wi-Fi figure dans le menu Paramètres de l'appareil, sous Partage de réseau mobile, Point d'accès personnel, Point d'accès mobile, ou similaire.

La disponibilité des applications et de la connectivité varie selon le véhicule, les conditions et la localisation. Les fonctions sont sujettes à modification. Les tarifs des plans de données s'appliquent. Pour plus d'informations, consulter www.my.chevrolet.com/learn.

Services OnStar

Selon l'équipement, toucher l'icône Services OnStar pour afficher les pages Services OnStar et Compte. Voir *Aperçu OnStar* ⇨ 475 et *Système OnStar* ⇨ 176.

Caméra

Selon l'équipement, toucher l'icône de caméra pour accéder à l'application de caméra. Voir *Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul* ➔ 302.

Barre de raccourcis

La barre de raccourcis est près du bas de l'affichage. Elle présente jusqu'à quatre applications.

Fonctions de l'écran d'infodivertissement

Les fonctions de l'affichage d'infodivertissement s'affichent à l'écran lorsqu'elles sont disponibles. Lorsqu'une fonction n'est pas disponible, elle peut être grisée. Lorsqu'une fonction est touchée, elle peut être mise en surbrillance.

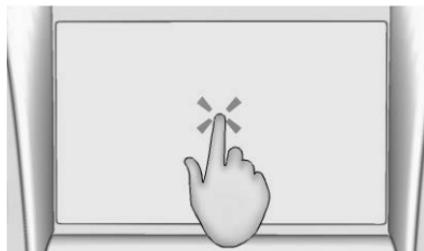
Retour Haptic

Si le véhicule en est équipé, la rétroaction haptique est une impulsion qui se produit en touchant une icône ou une option de l'affichage ou en appuyant sur les commandes de la console centrale.

Gestes d'Infodivertissement

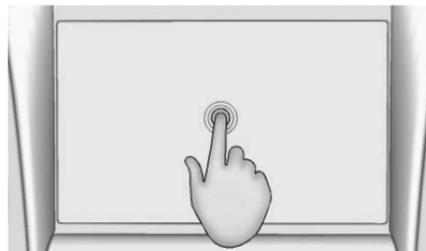
Utiliser les mouvements suivants du doigt pour commander le système Infodivertissement.

Toucher/appuyer



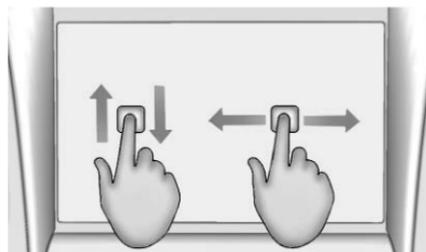
Toucher/appuyer pour sélectionner une icône ou une option, démarrer une application ou modifier l'emplacement sur une carte.

Toucher et maintenir



Toucher et maintenir peut être utilisé pour commencer un autre geste, se déplacer ou supprimer une application.

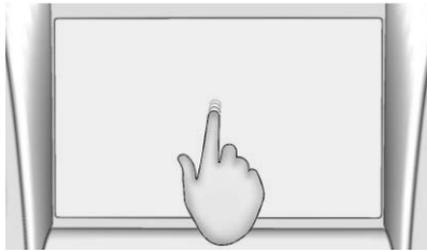
Glisser



Glisser sert à déplacer des applications sur la page d'accueil ou pour faire un panoramique de la carte. Pour faire glisser l'élément, il doit être maintenu et déplacé sur l'affichage vers le nouvel emplacement. Ceci peut se

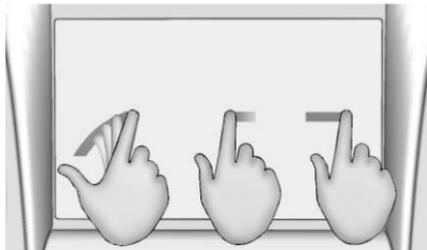
faire vers le haut, le bas, à droite ou à gauche. Cette fonction est disponible uniquement lorsque le véhicule est arrêté.

Heurter



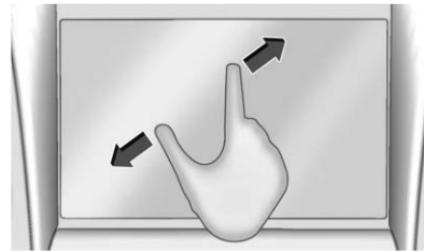
Heurter sert à déplacer des éléments sur une courte distance dans une liste ou une carte. Pour heurter, maintenir et déplacer l'élément sélectionné vers le haut ou vers le bas, vers un nouvel emplacement.

Lancer ou balayer



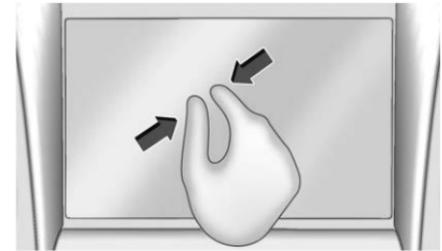
Lancer ou balayer sert à faire défiler une liste, faire un panoramique d'une carte ou changer les vues d'une page. Ceci se fait en plaçant un doigt sur l'affichage, puis en le déplaçant rapidement de haut en bas ou de droite à gauche.

Étaler



Étaler sert à agrandir une carte, certaines images ou une page web. Placer le doigt et le pouce sur l'affichage, puis les écarter.

Pincer



Pincer sert à réduire une carte, certaines images ou une page web. Placer le doigt et le pouce sur l'affichage, puis les rapprocher.

Nettoyage des surfaces très brillantes et des affichages d'informations sur le véhicule et de la radio

Pour les véhicules ayant des surfaces très brillantes ou des affichages véhicule, utiliser un chiffon microfibre pour essuyer les surfaces. Avant d'essuyer la surface avec le chiffon microfibre, utiliser une brosse à poils souples pour éliminer la saleté qui pourrait rayer la surface. Utiliser ensuite le chiffon microfibre en frottant délicatement pour nettoyer. Ne jamais utiliser de nettoyants pour vitres ni de solvants. Laver régulièrement à la main le chiffon microfibre à part, avec du savon doux. Ne

pas utiliser d'agent blanchissant ou d'adoucissant industriel. Rincer soigneusement et sécher à l'air avant l'utilisation suivante.

Mises à jour de logiciel

Mises à jour des logiciel « Par transmission radio »

Se reporter à « Mises à jour » sous *SETTINGS* (*paramétrages*) ⇨ 214 pour plus de détails sur les mises à jour du logiciel.

Radio

Radio AM-FM

Fonctionnement de la radio

Sur la page d'accueil, toucher l'icône Audio pour afficher la page de source audio active. Faire un choix dans une liste des trois sources les plus récemment utilisées, située à gauche de l'écran ou toucher l'icône More (Plus) pour afficher une liste de sources disponibles. Exemple de sources pouvant être disponibles : AM, FM, SXM (selon l'équipement), USB, AUX (selon l'équipement) et Bluetooth.

Menu Son du système Infodivertissement

Dans l'une des pages principales de source audio, toucher Son pour afficher les options suivantes :

Égalisateur : Toucher pour régler les basses, les médiums, les aigus et le Surround (selon l'équipement) à l'aide des options de l'écran Infodivertissement.

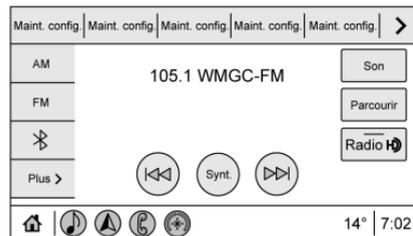
Fondu/Balance : Toucher pour régler avec les commandes de l'écran Infodivertissement ou en tapotant/déplaçant le réticule.

Mode du son (option)

- Certains systèmes audio ambiophoniques Bose peuvent fonctionner dans quatre modes :
 - Normal : Règle l'audio pour fournir le meilleur son pour tous les passagers.
 - Conducteur : Règle l'audio pour fournir le meilleur son pour le conducteur.
 - Arrière : règle l'audio pour fournir le meilleur son pour les passagers arrière.
 - Centerpoint : règle l'audio pour créer un son ambiophonique pour toutes les positions de siège.

Recherche d'une station

Recherche d'une station



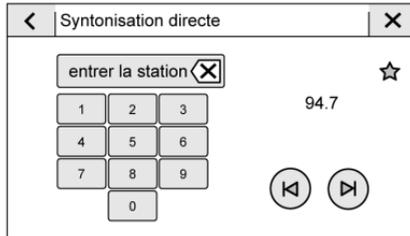
Dans l'option AM, FM ou SXM (selon l'équipement), appuyer sur \lll , ou \ggg de la console centrale pour rechercher la station ou le canal de forte réception précédent(e) ou suivant(e).

Navigation parmi les stations

Toucher l'option Parcourir pour lister toutes les stations ou tous les canaux disponibles. Se déplacer vers le haut ou le bas parmi toutes les stations en faisant défiler la liste. Toucher la station ou le canal que vous souhaitez écouter. Toucher ☆ pour enregistrer la station ou le canal dans les favoris.

Selon l'équipement, toucher Mettre à jour les stations pour mettre à jour les stations actives dans votre secteur.

Syntonisation directe



Pour accéder à la syntonisation directe, toucher l'icône Synt. sur l'affichage d'infodivertissement pour faire apparaître le clavier. Naviguer parmi toute la bande de fréquences à l'aide des flèches sur le côté droit de l'affichage Syntonisation directe. Saisir directement une station ou un canal à l'aide du clavier. Lorsqu'une nouvelle station ou un nouveau canal est saisi, des renseignements à son sujet s'affichent sur le côté droit. Ces renseignements se mettent à jour pour chaque nouvelle fréquence valide. Toucher ☆ pour enregistrer la station ou le canal dans les favoris.

Le clavier grise les saisies qui ne correspondent pas à une fréquence valide et place automatiquement un point de décimale dans le numéro de fréquence.

Toucher (X) pour effacer un chiffre à la fois. Toucher et maintenir une pression sur (X) pour effacer tous les chiffres.

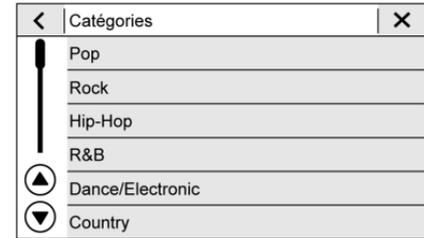
Un émetteur AM ou FM valide se syntonise automatiquement sur la nouvelle fréquence mais sans fermer l'affichage Syntonisation directe. Lorsque vous écoutez SXM (selon l'équipement), toucher Atteindre après avoir saisi un canal. Effleurer l'icône Retour sur l'écran Infodivertissement ou effleurer X pour quitter Syntonisation directe.

Les flèches de syntonisation situées du côté droit de l'affichage Syntonisation directe permettent d'activer la syntonisation dans toute la liste des stations ou canaux, une étape de fréquence par touche. Une pression longue permet d'avancer rapidement parmi les stations ou canaux.

Si le véhicule en est équipé, les stations de multidiffusion radio HD ne peuvent pas être directement syntonisées à partir de la fonction Direct Tune (syntonisation directe). Seules les stations analogiques ou HD1

peuvent utiliser cette fonction. Utiliser les flèches de l'affichage pour effectuer un réglage sur des stations de multidiffusion.

Catégories AM, FM et SXM



Dans l'affichage des stations AM (si une radio HD figure parmi l'équipement), FM ou SXM (selon l'équipement), toucher Catégories en haut du menu Browse (Parcourir) pour accéder à la liste de catégories. Cette liste contient des noms associés aux stations AM ou FM, ou aux canaux SXM. Toucher le nom d'une catégorie pour afficher sa liste de canaux ou de stations. En touchant une station ou un canal dans la liste, la radio se syntonise alors sur cette station ou ce canal.

Enregistrement des prééglages des stations de radio

Les favoris sont présentés dans la zone du haut de l'affichage.

AM, FM, SXM (selon l'équipement) et les stations de radio HD (option) : Appuyer longuement sur une présélection pour enregistrer la station ou le canal en cours dans les favoris. Toucher un favori enregistré pour rappeler une station favorite ou un canal favori.

Il est aussi possible d'enregistrer des favoris en touchant ☆ dans une liste de stations ou de canaux. Celui-ci se met en surbrillance, indiquant qu'il est maintenant sauvegardé en tant que favori.

Le nombre de favoris affichés est automatiquement ajusté par défaut, mais il peut l'être manuellement dans Paramètres dans l'onglet Système sous Favoris puis Définir le nombre de favoris audio. Il peut aussi être ajusté dans Paramètres, dans l'onglet Applications sous Audio puis Définir le nombre de favoris audio.

HD Radio Technology

Si le véhicule en est équipé, la technologie radio HD est un service gratuit avec des fonctions comme le son de qualité numérique, d'autres stations disponibles sur une seule fréquence telles que HD2 et HD3, ainsi que des informations d'affichage comme un artiste et un titre de morceau.

Depuis l'affichage de lecture actuelle, effleurer l'icône de radio HD pour activer ou désactiver la fonction HD.

Accès aux stations

Pour accéder aux émetteur radio HD :

1. Sélectionner un émetteur radio. Si la radio HD est activée et si l'émetteur émet en HD, la radio sélectionne automatiquement la version HD du canal actuel (HD1) après plusieurs secondes. La radio affiche également des icônes représentant des canaux additionnels (HD2, ...HD8) qui peuvent être disponibles. Lorsque la radio sélectionne avec succès un émetteur HD, le logo HD s'affiche et l'audio numérique est diffusé.
2. Toucher les flèches sur l'affichage pour syntoniser sur la station HD Radio précédente ou suivante.

Il peut se passer un moment avant que la lecture de la station ne commence.

Le numéro de la station HD Radio est indiqué à côté du logo HD.

Les stations de radio HD peuvent être enregistrées dans les favoris.

Pour obtenir une liste des stations, voir www.hdradio.com.

Résolution de problèmes de HD Radio

Délai d'audio numérique : Attendre que le signal soit traité. Ceci peut prendre plusieurs secondes.

Modifier le volume, Audio Skip, Écho, Perte d'audio numérique : Il se peut que la puissance du signal de la station soit faible, que la station soit hors de portée, ou que la station soit hors synchronisation. Vérifier que la réception fonctionne bien sur une autre station.

Si le signal HD Radio s'affaiblit en écoutant la station HD1, la radio commute automatiquement vers la version analogique de la station radio.

Si le signal HD Radio perd de la réception en écoutant les stations HD2 à HD8, la radio se met en sourdine jusqu'à ce que le signal puisse être récupéré ou que la station soit changée.

La HD Radio peut être désactivée en cas de circulation dans une zone où le signal est faible. Toucher Radio HD On/Off pour activer ou désactiver la réception HD Radio.

Système de radiocommunication de données (RDS)

Selon l'équipement, les fonctions RDS sont disponibles pour les émetteurs FM qui émettent l'information RDS. Avec RDS, la radio peut :

- Regrouper les stations par catégorie (c.-à-d. le type de programme) tel que le rock, le jazz, le classique, etc.
- Afficher des messages provenant de stations de radio.

Ce système repose sur la réception d'informations particulières diffusées par ces stations. Il n'intervient que lorsque ces informations sont disponibles. Il est possible qu'un émetteur de radio puisse diffuser des informations incorrectes qui pourraient

empêcher le bon fonctionnement de la radio. Si ce cas se produit, communiquer avec la station de radio.

Lorsque les informations sont diffusées à partir d'une station RDS, le nom de la station ou les indicatifs d'appel s'affichent sur l'écran audio. Un texte radio complémentaire à l'émission en cours de diffusion peut également apparaître.

Radio par satellite

Service radio SiriusXM

Les véhicules équipés d'un abonnement radio SiriusXM valide peuvent recevoir la programmation SiriusXM.

La radio SiriusXM offre une grande variété de programmation et de musique sans publicité, d'un océan à l'autre, en qualité numérique. Aux États-Unis, consulter le site www.siriusxm.com ou appeler le 1-888-601-6296. Au Canada, consulter www.siriusxm.ca ou appeler le 1-877-438-9677.

Lorsque SiriusXM est actif, le nom du canal, le numéro, le titre de la chanson et l'artiste apparaissent à l'écran.

SiriusXM avec 360L

SiriusXM avec interface 360L a amélioré l'expérience d'écoute à bord du véhicule pour les abonnés. L'expérience offre maintenant plus de catégories et de recommandations apprises par le système pour découvrir un contenu plus personnalisé.

Pour utiliser l'ensemble du programme SiriusXM 360L, y compris le contenu en continu et les recommandations d'écoute, l'accès connecté OnStar est requis. Les services connectés du véhicule varient selon le modèle et nécessitent un système électrique complet, une réception cellulaire et un signal GPS. Un plan de raccordement actif est nécessaire.

Se référer au guide de l'utilisateur de SiriusXM pour obtenir des renseignements sur l'utilisation et l'abonnement.

Réception radio

Débrancher les dispositifs électroniques des prises accessoires s'il existe des interférences ou des parasites dans la radio.

FM

Les signaux FM n'ont qu'une portée d'environ 16 à 65 km (10 à 40 mi). Bien que la radio soit dotée de circuits électroniques destinés à réduire automatiquement les interférences, des parasites peuvent se produire, particulièrement aux abords de grands bâtiments ou de collines, entraînant une fluctuation du son.

AM

La portée de la plupart des émetteurs AM est supérieure à celle des stations FM, particulièrement la nuit. Cependant, cette portée plus importante peut causer des interférences entre les émetteurs. Les tempêtes et les lignes électriques peuvent aussi créer des parasites néfastes à la réception de la radio. Dans ce cas, tenter de réduire le niveau des aigus.

Service de radio par satellite SiriusXM

Si'il fait partie de l'équipement, le service de radio par satellite SiriusXM permet une réception radio numérique. Les grands édifices et les collines peuvent interférer avec les signaux radio par satellite, atténuant ainsi la réception à certains moments. Par ailleurs, le fait de voyager ou de se trouver sous des feuillages épais, des

ponts, des garages ou des tunnels peut entraîner une perte du signal SiriusXM pendant une certaine durée. Certains services cellulaires peuvent interférer avec la réception SXM causant une perte de signal.

Utilisation d'un appareil mobile

L'utilisation d'un appareil mobile, pour émettre ou recevoir des appels téléphoniques, charger ou avoir simplement l'appareil mobile avec soi, peuvent provoquer des interférences parasites dans la radio. Débrancher ou éteindre l'appareil mobile si cela se produit.

Antenne multi-bande

L'antenne de pavillon réceptionne les signaux AM, FM, SiriusXM Satellite Radio, OnStar, et GPS (Global Positioning System). La garder exempte d'obstructions pour une réception claire. Si le véhicule possède un toit ouvrant et qu'il est ouvert, la réception peut aussi être affectée.

Lecteurs audio**Éviter les lecteurs de média non fiables**

En cas d'utilisation de lecteurs de support comme des cartes SD, des dispositifs USB et autres appareils mobiles, porter une attention particulière à la source. Les appareils multimédias douteux peuvent contenir des fichiers perturbant le fonctionnement de la performance du système. Éviter toute utilisation si le contenu ou l'origine de l'appareil est douteux.

Port USB

Le véhicule peut être équipé de deux ports USB dans la console centrale, sous l'accoudoir, et de deux autres sur la colonne centrale. Ces ports sont destinés aux données et au chargement. Il peut également se trouver deux ports USB à l'arrière de la console centrale et un port USB de chaque côté des sièges de troisième rangée, pour le chargement uniquement.

Attention

Pour éviter d'endommager le véhicule, débrancher tous les accessoires et tous les câbles d'accessoires du véhicule lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les câbles d'accessoires laissés branchés dans le véhicule, mais qui ne sont raccordés à aucun appareil, peuvent être endommagés ou causer des court-circuits si l'extrémité débranchée entre en contact avec des liquides ou une autre source d'alimentation, comme la prise d'alimentation des accessoires.

Lecture à partir d'une clé USB

Un périphérique de stockage USB peut être connecté dans le port USB.

Les extensions audio prises en charge par USB peuvent inclure :

- MP3
- AAC
- OGG
- 3GP

Gracenote

En branchant un dispositif USB, le service Gracenote établit des étiquettes vocales pour la musique. Les étiquettes vocales permettent aux artistes, aux albums avec des noms difficiles à prononcer et aux diminutifs d'être utilisés pour écouter de la musique par reconnaissance vocale, si le véhicule en est équipé.

Pendant l'indexation, les fonctions d'Infodivertissement peuvent être disponibles.

Ma bibliothèque média

MyMedia n'est disponible que quand plus d'un appareil indexé est connecté. Cette option permet d'accéder au contenu de toutes les sources multimédias indexées. MyMedia apparaît comme source disponible dans la page Source.

Lecteur MP3 USB et périphériques USB

Les lecteurs MP3 USB et les appareils USB branchés doivent respecter la norme relative à la catégorie de la mémoire de masse USB (USB MSC).

Pour lire un périphérique USB :

1. Connecter l'USB.
2. Toucher Audio sur la page d'accueil.

3. Effleurer l'option Plus puis toucher le dispositif USB.

Utiliser la méthode suivante pendant la lecture d'une source USB active :

▷ : Toucher pour lire la source média actuelle.

|| : Toucher pour mettre en pause la lecture de la source multimédia actuelle.

◀◀ :

- Toucher pour revenir au début de la piste en cours ou à la piste précédente.
- Maintenir touché pour retourner rapidement à travers la lecture. Relâcher pour retourner à la vitesse de lecture. Le temps écoulé s'affiche.

▶▶ :

- Toucher pour rechercher la piste suivante.
- Maintenir touché pour avancer rapidement à travers la lecture. Relâcher pour retourner à la vitesse de lecture. Le temps écoulé s'affiche.

Aléatoire : Toucher l'icône de lecture aléatoire pour lire la musique dans un ordre aléatoire.

Menu Son USB

Voir « Menu Son du système Infodivertissement » sous *Radio AM-FM*
↳ 168.

Menu défilement USB

Quand une liste de chansons, d'albums, d'artistes ou d'autres médias s'affiche, les flèches vers le haut et le bas et A-Z apparaissent sur le côté gauche. Sélectionner A-Z pour voir un écran présentant toutes les lettres de l'alphabet et sélectionner la lettre à laquelle accéder.

Effleurer les flèches vers le haut et le bas pour se déplacer vers le haut ou le bas dans la liste.

Toucher Parcourir et ce qui suit peut s'afficher :

Listes de lecture :

1. Toucher pour afficher les listes de lecture de l'USB.
2. Toucher une liste de lecture pour voir la liste de toutes les chansons de ce liste de lecture.
3. Toucher une chanson dans la liste pour amorcer la lecture.

Les extensions de liste de lecture prise en charge sont : m3u et pls.

Artistes :

1. Toucher pour afficher la liste des artistes enregistrés sur la clé USB.
2. Toucher un nom d'artiste pour voir une liste de tous les albums de cet artiste.
3. Pour choisir une chanson, appuyer sur Toutes les chansons ou appuyer sur un album, puis toucher une chanson dans la liste.

Chansons :

1. Toucher pour afficher une liste de toutes les chansons de l'USB.
2. Pour commencer la lecture, toucher une chanson dans la liste.

Albums :

1. Toucher pour afficher les albums de l'USB.
2. Toucher l'album pour voir une liste de toutes les chansons de l'album.
3. Toucher une chanson dans la liste pour amorcer la lecture.

Genres :

1. Toucher pour afficher les genres de l'USB.

2. Toucher un genre pour afficher une liste d'artistes.
3. Toucher un artiste pour voir le titre de ses albums.
4. Toucher un album pour voir les chansons qu'il contient.
5. Toucher une chanson pour entamer la lecture.

Compositeurs :

1. Toucher pour afficher les compositeurs de l'USB.
2. Toucher un Compositeur pour voir une liste des albums de ce compositeur.
3. Toucher un album ou toutes les chansons pour voir une liste de chansons.
4. Toucher une chanson dans la liste pour amorcer la lecture.

Dossiers :

1. Toucher pour afficher les répertoires de l'USB.
2. Toucher un dossier pour voir une liste de tous les fichiers.
3. Toucher un fichier dans la liste pour commencer la lecture.

Balados : Effleurer pour voir les balados sur le dispositif Apple connecté et obtenir une liste des épisodes de balado.

Livres audio :

1. Effleurer pour afficher les livres audio enregistrés sur l'appareil Apple.
2. Toucher un livre audio pour accéder à une liste de chapitres.
3. Toucher le chapitre dans la liste pour commencer la lecture.

Système de fichiers et noms

Les systèmes de fichiers pris en charge par USB peuvent inclure :

- FAT32
- NTFS
- HFS+

Les chansons, les artistes, les albums et les genres sont repris de l'information de chanson de fichier et sont uniquement affichés s'ils existent. La radio affiche le nom de fichier comme nom de piste si l'information de chanson n'est pas disponible.

Appareils Apple pris en charge

Pour voir les appareils pris en charge, consulter le site my.chevrolet.com/learn.

Enregistrement et rappel des médias préférés

Pour enregistrer des médias favoris, toucher Parcourir pour afficher une liste des types de médias.

Effleurer l'une des options Parcourir suivantes pour sauvegarder un favori :

Listes de lecture : Toucher ☆ en regard d'une liste de lecture pour enregistrer la liste de lecture comme favori. Toucher un favori enregistré pour rappeler une liste de lecture favorite. La lecture du premier morceau de la liste de lecture commence.

Artistes : Toucher ☆ en regard d'un artiste pour enregistrer l'artiste comme favori. Toucher un favori enregistré pour rappeler un artiste favori. La lecture du premier morceau de l'artiste commence.

Chansons : Toucher ☆ en regard d'une chanson pour enregistrer ce morceau comme favori. Toucher un favori enregistré pour rappeler un morceau favori.

Albums : Toucher ☆ en regard d'un album pour enregistrer l'album comme favori. Toucher un favori enregistré pour rappeler un album favori. La lecture du premier morceau de l'album commence.

Genres : Toucher ☆ en regard d'un genre pour enregistrer le genre comme favori. Toucher un favori enregistré pour rappeler un genre favori. La lecture du premier morceau du genre commence.

Balados : Toucher ☆ en regard d'un balado pour enregistrer le balado comme favori. Toucher un favori enregistré pour rappeler un balado favori. La lecture du balado commence.

Livres audio : Toucher ☆ en regard d'un livre audio pour enregistrer le livre audio comme favori. Toucher un favori enregistré pour rappeler un livre audio favori. La lecture du premier morceau du livre audio commence.

Lecture de média et sourdine

La lecture par USB est mise en pause si le système est mis en sourdine. Lorsque la commande de mise en sourdine du volant est de nouveau pressée, la lecture reprend.

Si la source est changée alors que le système est en sourdine, la lecture reprend et le son est rétabli.

Audio Bluetooth

La musique peut être lue à partir d'un appareil Bluetooth jumelé. Se reporter à *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 207 ou *Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)* ⇨ 208 pour le jumelage d'un appareil.

La sélection de volume et de chanson peut être commandée en utilisant les commandes infodivertissement ou l'appareil mobile. Si Bluetooth est sélectionné et que le volume ne s'entend pas, vérifier le réglage du volume sur le système infodivertissement.

La lecture de la musique peut être lancée en touchant Bluetooth dans la liste de sources récentes à gauche de l'écran, ou en effleurant l'option Plus puis en touchant l'appareil Bluetooth.

Pour écouter de la musique par Bluetooth :

1. Mettre le dispositif sous tension et le jumeler pour le connecter.
2. Une fois le jumelage effectué, toucher Audio sur la page d'accueil, puis toucher Bluetooth dans la liste des sources récentes à gauche de l'écran.

Menu Son Bluetooth

Voir « Menu Son du système Infodivertissement » sous *Radio AM-FM* ⇨ 168.

Gestion des appareils Bluetooth

Sur la page d'accueil :

1. Toucher Audio.
2. Toucher More (plus).
3. Toucher Bluetooth.
4. Toucher Appareils pour ajouter ou supprimer des appareils.

En touchant Bluetooth, la radio peut ne pas être en mesure de lancer le lecteur audio sur l'appareil connecté pour commencer la lecture. Lorsque le véhicule n'est pas en mouvement, utiliser l'appareil mobile pour commencer la lecture.

Tous les dispositifs lancent l'audio différemment. En sélectionnant Bluetooth comme source, la radio peut être interrompue sur l'affichage. Appuyer sur Lecture sur l'appareil ou  sur l'affichage pour commencer la lecture.

La fonction de navigation est proposée lorsqu'elle est prise en charge par l'appareil Bluetooth. Ce contenu multimédia ne fait pas partie du mode MyMedia.

Certains téléphones intelligents acceptent l'émission d'information musicale Bluetooth pour l'affichage sur la radio. Lorsque la radio reçoit cette information, elle vérifie s'il en existe une disponible et l'affiche. Pour plus d'informations sur les caractéristiques Bluetooth prises en charge, se reporter à my.chevrolet.com/learn.

Système OnStar

4G LTE

S'il est équipé du système 4G LTE, jusqu'à sept périphériques, tels que les téléphones intelligents, les tablettes et les ordinateurs portables, peuvent être connectés à l'Internet à haut débit via le point d'accès Wi-Fi intégré au véhicule.

Composer le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) pour communiquer avec un conseiller OnStar qui vous assistera. Consulter le site www.onstar.com pour prendre connaissance de la disponibilité des véhicules, des détails et des limitations du système. Le service et la connectivité varient selon la marque, le

modèle, l'année, l'opérateur de réseau, la disponibilité, et les conditions. Le service 4G LTE est disponible sur certains marchés. Les performances de la 4G LTE sont basées sur les moyennes de l'industrie et sur la conception des systèmes des véhicules. Certains services nécessitent un abonnement à un service de données.

L'application OnStar

Selon l'équipement, le système d'infodivertissement possède des commandes OnStar dans l'application OnStar intégrée sur la page d'accueil. La plupart des fonctions OnStar qui peuvent être exécutées avec les boutons peuvent l'être à l'aide de l'application. Pour ouvrir l'application, toucher l'icône OnStar sur la page d'accueil. Les mises à jour de l'application nécessitent un plan de service correspondant. Les caractéristiques varient selon la région et le modèle. Les caractéristiques sont susceptibles de changer. Pour plus d'informations, consulter my.chevrolet.com/learn ou appuyer sur .

Services

L'onglet Services affiche la vue par défaut de l'application. Utiliser cette page pour lancer les services OnStar disponibles. Toucher un

service pour ouvrir son écran. Toucher Wi-Fi pour lancer le gestionnaire de connexions. Les options Turn-by-Turn (virage par virage) et Advisor Call (appel d'un conseiller) sont les autres options affichées en carrés.

Compte

L'onglet Compte affiche un aperçu du compte lié au véhicule. Si un tel compte n'existe pas, cet onglet affiche toutes les valeurs comme étant —. L'icône d'appel de conseiller reste active même en l'absence de compte actif.

Appel d'un conseiller

La sélection de Appel d'un conseiller permet, tout comme en appuyant sur  ou en composant le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827), de parler à un conseiller. L'option X dans le coin supérieur droit de l'écran ne met pas fin à l'appel, mais permet de revenir à l'écran précédent.

Orientations pas à pas

Avec un plan connecté, un conseiller OnStar peut télécharger une destination dans le véhicule ou dans son système de navigation intégré, si le véhicule en est équipé. Sélectionner Turn-by-Turn Directions (orientations pas à pas) dans l'onglet

Services de l'application OnStar pour appeler un conseiller ou sélectionner un élément récent ou une destination favorite. Touche les icônes de navigation pour sélectionner la maison, une adresse ou un endroit. Un transfert de destination d'Onstar montrera la vue détaillée de la destination lorsqu'elle est transférée d'OnStar à l'application de navigation. Se reporter à www.onstar.com pour obtenir une carte de couverture. Les services peuvent varier par modèle. La couverture de la carte est offert aux États-Unis, à Porto Rico et au Canada.

Point d'accès Wi-Fi

Toucher afficher la page Paramètres, qui présente les configurations du point d'accès du véhicule et permet de les modifier.

Pour de plus amples renseignements, consulter le site www.onstar.com.

Infodivertissement de siège arrière

Système infodivertissement de siège arrière (RSI)

Selon l'équipement, le système comprend deux ports USB-C arrière, deux ports HDMI, deux casques audio sans fil et des écrans vidéos tactiles au dos des sièges du conducteur et du passager.

Le système RSI peut ne pas fonctionner correctement si la température est supérieure à -20 °C (-4 °F) et supérieure à 55 °C (131 °F).

Fonctionnement du système

Pour l'utiliser :

1. Un double toucher n'importe où sur l'un ou l'autre écran permet d'allumer et d'afficher l'écran d'accueil.
2. Toucher , sur la barre d'état, pour éteindre l'écran.

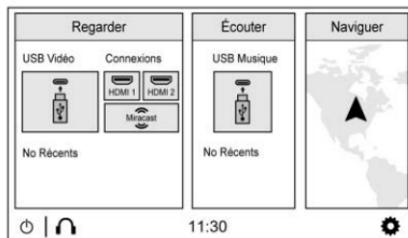
Les écrans peuvent être allumés et éteints au moyen de chaque écran tactile individuel, indépendamment de l'autre, et au moyen de la commande du siège avant.

La lecture en cours de n'importe quel média au moyen de cet écran spécifique est mise en pause quand l'écran est éteint.

Les écrans peuvent être verrouillés au moyen de la commande de siège avant.

Si « Se souvenir de l'état d'alimentation de l'écran » a été sélectionné dans les paramètres, les écrans reviennent dans le même état d'alimentation que lorsque le véhicule a été coupé. Voir *Se souvenir de l'état d'alimentation de l'écran*, plus loin dans cette section.

Écran d'accueil



Parmi les sources vidéo :

- Vidéo USB : toucher pour passer à l'écran du lecteur vidéo.

- Branchements : brancher des appareils externes via les ports HDMI ou Miracast pour reproduire la lecture vidéo.
- Récents : montre le contenu vidéo lu récemment. Toucher directement le contenu vidéo à lire.

Parmi les sources audio :

- Musique USB : toucher pour passer à l'écran du lecteur audio.
- Récents : montre le contenu audio lu récemment. Toucher directement le contenu audio à lire.

Naviguer (selon l'équipement) : toucher pour accéder au système de navigation. Voir *Utilisation du système de navigation* ⇨ 187.

Dans la barre d'état :

-  : toucher pour éteindre l'écran. Toucher l'écran deux fois n'importe où pour le rallumer.
-  : toucher pour accéder au menu de configuration du casque audio Bluetooth. Voir « Paramètres », plus loin dans cette section.
- Heure actuelle : l'heure actuelle est indiquée au milieu de la barre d'état.
-  : toucher pour accéder au menu des paramètres.

Ports de consommateur arrière (RCP)

Si le RSI fait partie de l'équipement, le RCP se trouve à l'arrière de la console centrale. Il comprend deux ports USB du type C et deux ports HDMI.

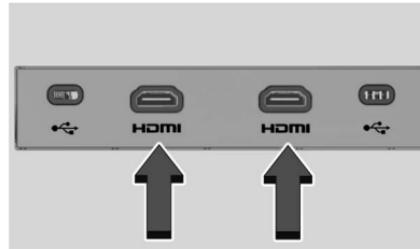
USB



Brancher la source de média, comme un appareil Android, un appareil iOS, un lecteur MP3 ou une clé USB, puis passer à l'écran de lecture vidéo ou audio.

Tout port USB du véhicule peut être utilisé pour fournir du contenu USB au système RSI.

HDMI



L'entrée HDMI permet de connecter un câble audiovisuel HDMI provenant d'un dispositif auxiliaire comme une caméra vidéo, un système de jeu vidéo ou un appareil Apple. Un câble Apple est requis pour les appareils Apple.

Toucher le port HDMI sur lequel l'appareil externe a été branché, à l'écran d'accueil.

Pour certains appareils HDMI prenant en charge la charge USB, les ports USB peuvent être utilisés comme source d'alimentation.

Le contenu en provenance de ces ports HDMI n'est PAS accessible via l'écran de la colonne centrale.

Pour utiliser l'entrée HDMI du système RSI :

1. Connecter le dispositif auxiliaire à l'aide d'un câble HDMI.

2. Mettre sous tension le dispositif auxiliaire et l'écran vidéo du RSI.
3. Toucher  (accueil), sur l'affichage voulu, puis sélectionner HDMI comme source.

Vidéo

Écran de lecture vidéo

Brancher la source de média au moyen du port USB (type C), sur le port de consommateur arrière (RCP), et lire le contenu de la source de média.

Toucher Vidéo USB, et la lecture de la dernière vidéo USB visualisée commence à partir de la dernière position de lecture. Pendant la lecture, Parcourir peut être sélectionné pour rechercher d'autres vidéos USB disponibles. Si un nouvel appareil est inséré, le menu Parcourir est immédiatement disponible.

Les vidéos lues récemment sont également disponibles dans le menu Regarder.

Les commandes de lecture sont disponibles au tout début de la lecture d'une vidéo. Ces commandes peuvent réapparaître en touchant l'écran à n'importe quel moment.



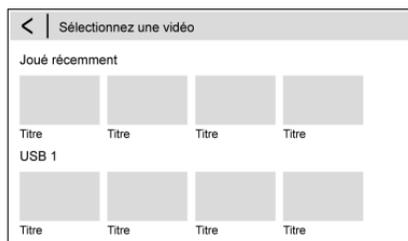
Parmi les commandes de lecture :

- **Accueil** : toucher  pour revenir à l'écran de sélection d'accueil RSI.
- **Casque d'écoute** : toucher  pour accéder au menu de configuration du casque audio Bluetooth. Voir « Paramètres », plus loin dans cette section.
- **Parcourir** : toucher Parcourir pour afficher le menu du navigateur vidéo. Voir « Navigateur vidéo », plus loin dans cette section.
- **Précédent/Suivant** : toucher  ou  pour sélectionner la vidéo précédente ou suivante du média en cours.
- **Lecture ou pause** : toucher  ou  (lecture ou pause) : toucher  pour la lecture ou toucher  pour mettre une vidéo en pause.

- **Partager** : toucher pour partager l'écran de lecture vidéo avec l'autre écran. Balayer l'écran vers la gauche ou vers la droite permet également de partager l'écran.

Navigateur vidéo

Toucher Parcourir, pour passer à la sélection d'un écran vidéo.



Ceci s'affiche :

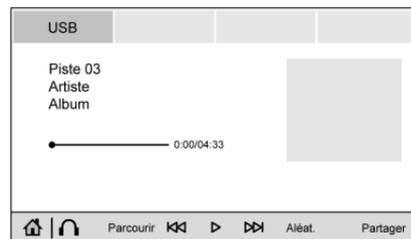
- **Lu récemment** : indique le contenu lu récemment.
- **USB1 et USB2** : montre le contenu de la source de média branchée sur les ports USB du RCP.

Audio

Écran de lecture audio

Brancher la source de média au moyen du port USB (type C), sur le port de consommateur arrière (RCP), et lire le contenu de la source de média.

Toucher Musique USB. La lecture du fichier audio USB le plus récent commence à partir de la dernière position de lecture. Pendant la lecture, Parcourir peut être sélectionné pour rechercher et sélectionner d'autres fichiers de musique USB disponibles. Si un nouvel appareil est inséré, le menu Parcourir est immédiatement disponible dans le menu d'écoute.



L'écran de lecture s'affiche :

- La source de média connectée.
- L'information sur le contenu audio, comme le titre, l'artiste et l'album.

- La pochette de l'album.
- La position actuelle et le temps total de lecture. Faire glisser le point de progression pour atteindre la position voulue.
- Les commandes de lecture.

Les commandes de lecture sont toujours affichées.

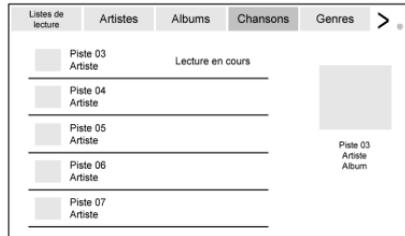
Parmi les commandes de lecture :

-  (accueil) : toucher  pour revenir à l'écran de sélection d'accueil RSI.
-  (casque d'écoute) : toucher  pour accéder au menu de configuration du casque audio Bluetooth. Voir « Paramètres », plus loin dans cette section.
- Parcourir : toucher Parcourir pour afficher le menu du navigateur audio. Voir « Navigateur audio », plus loin dans cette section.
- Précédent/Suivant : toucher  ou  pour sélectionner le contenu audio précédent ou suivant.
-  ou  (lecture ou pause) : toucher  pour la lecture ou toucher  pour mettre le contenu audio en pause.

- Lecture aléatoire : toucher pour lire la liste de lecture de manière aléatoire.
- Partager : toucher pour partager la lecture audio avec l'autre écran. Balayer l'écran vers la gauche ou vers la droite permet également de partager l'écran.

Navigateur audio

Toucher Parcourir, pour passer à l'écran du navigateur audio.



Ceci s'affiche :

- Le contenu de la source de média connectée peut être trié par listes de lecture, artistes, albums, chansons, genres, balados et livres audio. Toucher  pour passer à la page suivante.
- Le contenu audio en cours de lecture. Toucher cette section et elle passe à l'écran de lecture audio.

- Le contenu trié suivant le critère de votre choix. Toucher le contenu voulu.

Miracast / HDMI

Connexion Miracast

Connecter des appareils compatibles avec Miracast sur l'un ou l'autre écran RSI pour reproduire l'affichage de l'appareil portable au moyen de Wi-Fi Direct. Le système prend en charge deux connexions d'appareils Miracast simultanément (une pour chaque écran). Il permet aux deux écrans de visualiser simultanément cette connexion unique grâce au partage d'écran.

Apple n'est pas compatible avec la norme Miracast.

Pour la première connexion :

1. Toucher Miracast dans la section Regarder, à l'écran d'accueil. Le système RSI lance l'initialisation de la connexion Miracast.
2. Sélectionner « %Rear Seat% » dans la liste du Wi-Fi de votre appareil portable. Le message contextuel de connexion d'appareil est affiché. Toucher OK. Toucher Refuser fait revenir à l'écran d'accueil.

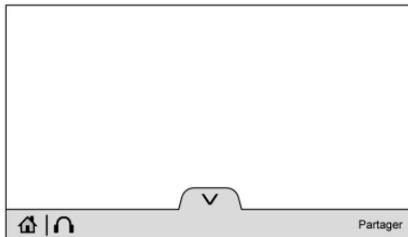
3. Certains appareils fonctionnant avec Miracast exigent l'introduction d'un numéro PIN, fourni par l'appareil, dans le système RSI ou sur l'appareil, pour effectuer la connexion.
4. Quand la connexion complète est obtenue, l'écran RSI associé affiche une image reproduisant l'affichage de l'appareil portable.

Quand un appareil Miracast a été connecté au système RSI avec succès, il se connecte automatiquement au système RSI.

Le système RSI mémorise l'information pour 10 appareils Miracast, au maximum.

Toute l'information Miracast mémorisée par le système peut être supprimée. Voir « Suppression de données Miracast », dans « Paramètres », plus loin dans cette section.

Affichage de lecture Miracast



L'affichage de lecture Miracast montre le contenu vidéo et comprend :

-  (accueil) : toucher  pour revenir à l'écran de sélection d'accueil RSI.
-  (casque d'écoute) : toucher  pour accéder au menu de configuration du casque audio Bluetooth. Voir « Paramètres », plus loin dans cette section.
-  : toucher  pour masquer la barre d'état. Balayer le bas de l'écran vers le haut pour afficher à nouveau la barre d'état.
- Partager : toucher pour partager l'écran avec l'autre écran. Balayer l'écran vers la gauche ou vers la droite permet également de partager l'écran.

Branchement HDMI

Le RCP fournit deux ports HDMI pour diffuser des appareils vidéo.

Brancher l'appareil externe pour regarder son contenu à l'écran RSI.

Toucher le port HDMI connecté à l'appareil externe, à l'écran d'accueil.

Affichage de lecture HDMI



L'affichage de lecture HDMI montre le contenu vidéo et comprend :

-  (accueil) : toucher  pour revenir à l'écran de sélection d'accueil RSI.
-  (casque d'écoute) : toucher  pour accéder au menu de configuration du casque audio Bluetooth. Voir « Paramètres », plus loin dans cette section.

- Partager : toucher pour partager l'écran avec l'autre écran. L'écran peut être partagé via l'appareil connecté.

SETTINGS (paramétrages)

À la page d'accueil de l'écran arrière, toucher  pour accéder au menu des paramètres.

Le menu peut contenir les éléments suivants :

Commentaires vidéo

Selon l'équipement, le système RSI est doté d'une fonction de commentaires vidéo destinée aux malvoyants et malentendants.

Quand elle est activée, la voix hors champ de la vidéo fournit un retour sonore à l'utilisateur concernant la zone de l'écran qu'il touche, identifiant les boutons actifs, et fournissant un retour d'information concernant l'identification d'écran, l'état actuel, le contenu de la liste, les métadonnées et l'information contextuelle. Elle permet à l'utilisateur d'activer des fonctions par un double toucher n'importe où sur l'écran, qui se rapporte au dernier bouton exploitable touché et annoncé de manière audible.

Pour activer ou désactiver la voix hors champ de la vidéo, toucher , toucher la bascule puis appuyer sur OK pour confirmer. La voix hors champ de la vidéo reste active d'un cycle d'allumage à l'autre, jusqu'à ce qu'elle soit coupée.

Configuration du casque d'écoute Bluetooth

Le système RSI prend en charge les casques d'écoute Bluetooth. Jusqu'à 9 casques Bluetooth peuvent être jumelés à chaque ÉCRAN ARRIÈRE. Cet écran propose une liste de tous les casques Bluetooth ayant été jumelés au système RSI, ainsi que le contrôle de leur utilisation et de leur réglages. De nouveaux casques Bluetooth peuvent être connectés et les réglages de casques Bluetooth peuvent être modifiés à cet écran.

Pour jumeler des casques Bluetooth à l'un des écrans arrière :

1. Sélectionner la configuration de casque Bluetooth ou toucher  à la page d'accueil de l'écran arrière voulu.
2. Sélectionner Add New Headphones (ajouter de nouveaux casques).

3. Vérifier que vos casques Bluetooth se trouvent en mode de jumelage. Une fois qu'il est reconnu par le système, votre casque Bluetooth est affiché dans la liste des casques disponibles.
4. Sélectionner votre casque Bluetooth dans la liste. Toucher OK quand la fenêtre contextuelle de jumelage réussi s'affiche. Il peut être nécessaire de mettre fin au jumelage du casque avec votre téléphone avant de le jumeler au RSI.
5. Une option est proposée pour créer un nom personnalisé pour ce casque. Toucher Oui, si vous souhaitez créer un nom unique pour ce casque dans ce véhicule. Taper le nom du casque au moyen du clavier virtuel à l'écran. Le nouveau nom est attribué en touchant SAVE (enregistrer).

Les casques jumelés peuvent être sélectionnés dans la liste des casques actuellement connectés. L'icône du casque sélectionné vire au vert.

Le nom du casque Bluetooth peut être modifié en touchant .

Pour supprimer un casque Bluetooth connecté, toucher  puis toucher Oui.

Luminosité de l'écran

Sélectionner Screen Brightness (luminosité de l'écran). Déplacer la barre vers la gauche ou vers la droite pour régler la luminosité de l'affichage. Chaque écran peut être réglé séparément.

Se souvenir de l'état d'alimentation de l'écran

Le système se souvient de l'état d'alimentation (écran allumé ou éteint) de chaque écran arrière, indépendamment. Quand le contact du véhicule est rétabli, chaque écran arrière s'allume ou reste éteint, en fonction de son dernier état connu lors du cycle d'allumage précédent. Sélectionner ON (activé) ou OFF (désactivé).

Lecture vidéo automatique

L'activation de la lecture vidéo automatique entraîne le démarrage automatique de la lecture de la vidéo disponible suivante, quand la vidéo précédente est terminée. La désactivation de la lecture automatique de vidéo entraîne la mise en pause de la lecture jusqu'à ce qu'une autre vidéo soit sélectionnée pour être lue. Sélectionner On (activé) ou Off (désactivé).

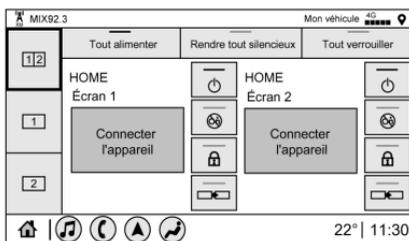
Effacer toutes les données Miracast

Le système mémorise les données Miracast des appareils qui ont été connectés au système RSI. Les données peuvent être supprimées de cette fonction.

Sélectionner Clear All Miracast Data (effacer toutes les données Miracast). Un message contextuel s'affiche quand la suppression des données est réussie.

Application vidéo RSI Écran avant

L'application vidéo RSI permet à un utilisateur avant de commander les sources de l'écran vidéo de siège arrière. Pour accéder à l'application vidéo RSI, effleurer l'icône d'application vidéo RSI depuis la page d'accueil.



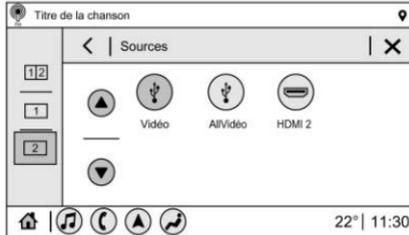
Les écrans arrière peuvent être allumés ou éteints au moyen de l'application RSI Vidéo. Toucher l'icône de l'écran arrière 1 ou de l'écran arrière 2 pour sélectionner un écran. Toucher l'icône 1-2 pour afficher les deux écrans arrière ensemble. En touchant l'icône d'alimentation, à côté de l'icône d'écran en surbrillance, cet écran s'allume ou s'éteint. Les deux écrans peuvent être allumés ou éteints en appuyant sur le bouton POWER ALL (alimentation pour tous).

Le son audio des utilisateurs arrière peut être mis en sourdine par l'utilisateur avant en appuyant sur l'icône de mise en sourdine associé à l'écran arrière gauche ou droit, à l'écran de l'application de vidéo arrière. Ou bien, les deux écrans arrière peuvent être mis en sourdine en appuyant sur le bouton MUTE ALL (mise en sourdine pour tous).

La source actuelle de l'écran arrière voulue peut également être affichée sur l'autre écran arrière, en appuyant sur le bouton de partage, dans le coin inférieur droit des écrans de l'application vidéo RSI.

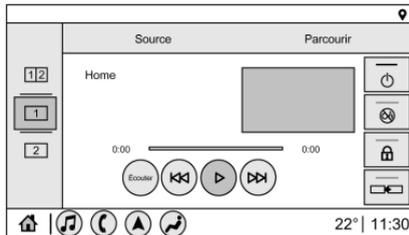
Le contenu peut être recherché pour la source sélectionnée en appuyant sur le bouton Parcourir à droite de l'écran de l'application vidéo RSI.

Sélection de source depuis l'application vidéo RSI



Des sources peuvent être sélectionnées pour l'écran arrière en surbrillance. Sélectionner la source à l'écran de l'application RSI, puis effectuer une sélection dans la liste des sources disponibles affichées à l'écran des sources RSI. Toucher More (plus) pour afficher d'autres sources disponibles.

Commandes de lecture Sources USB



Parmi les commandes de lecture :

- ⏮ ou ⏭ (piste suivante/piste précédente) : toucher ⏮ pour sauter vers l'avant ou ⏭ pour sauter sur les pistes précédentes. Toucher ⏮ moins de cinq secondes dans la piste actuelle pour lancer la lecture au début de la piste précédente. Toucher ⏮ plus de cinq secondes dans la piste actuelle pour lancer la lecture au début de la piste actuelle.
- ⏮ ou ⏭ (avance rapide/retour rapide) : toucher et maintenir ⏮ ou ⏭ pendant environ une seconde et demi pour avancer ou reculer rapidement. Si ⏮ ou ⏭ sont maintenus pendant environ six secondes, la vitesse d'avance ou de recul augmente.
- ▷ ou || (lecture ou pause) : toucher ▷ pour la lecture ou toucher || pour mettre en pause, en fonction de la sélection actuelle.
- Listen (écouter) : toucher Listen (écouter) pour entendre la source audio dans les haut-parleurs du véhicule.

Casques d'écoute



1. Témoin de courant électrique
2. Commutateur de canal 1 ou 2
3. Commande de volume
4. Bouton d'alimentation
5. Couvercle de pile

Le RSI inclut deux ou quatre nouveaux casques d'écoute sans fil numériques à 2 canaux, en fonction du modèle du véhicule. Les casques d'écoute sont utilisés pour écouter divers médias. Les casques d'écoute sont pourvus d'un bouton d'alimentation, d'un commutateur de canal 1 et 2 et d'une commande du volume. Les casques d'écoute numériques ne sont pas interchangeables avec les modèles de casque d'écoute GM précédents.

Appuyer sur le bouton d'alimentation pour allumer le casque d'écoute. Un voyant doit s'allumer sur le casque. Si le voyant clignote, le casque d'écoute se trouve hors de portée. Le rapprocher de l'écran de plafond avant jusqu'à ce que le clignotement cesse. Si le voyant ne s'allume pas, vérifier les piles. Un son intermittent ou des parasites peuvent également indiquer des piles faibles. Se reporter à « Remplacement des piles » plus loin dans cette section.

Éteindre les casques lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Appuyer sur le centre du côté droit des écouteurs pour changer de canal. Le canal 1 fournit du son associé à l'écran 1 et le canal 2 du son associé à l'écran 2.

Les émetteurs infrarouges se trouvent au sommet de l'écran vidéo du dossier de siège du côté droit. Les casques sont automatiquement désactivés pour économiser les piles si le système RSI est hors fonction ou si les casques se trouvent hors de portée des émetteurs pendant plus de trois minutes. Le fait de s'éloigner trop ou de sortir du véhicule peut entraîner une perte de signal audio des casques ou des parasites.

Utiliser la commande de volume sur les casques pour régler le volume.

Pour obtenir les meilleures performances audio, porter les casques d'écoute comme indiqué par le L (gauche) et le R (droite) sur les coussinets d'oreilles. Ne rien laisser recouvrir les coussinets d'oreilles.

Attention

N'exposer les casques d'écoute ni à la chaleur ni aux rayons directs du soleil. Ils pourraient être endommagés et leur réparation ne serait pas couverte par la garantie du véhicule. Les ranger dans un endroit extrêmement froid peut affaiblir les piles. Ranger les casques d'écoute en lieu sec et frais.

Si les coussinets d'oreilles en mousse s'usent ou sont endommagés, ils peuvent être remplacés séparément. Pour acheter des coussinets d'oreilles de rechange, appeler le 1-888-293-3332 ou contacter votre distributeur.

Remplacement de la batterie

Pour changer les piles :

1. Desserrer la vis du couvercle du compartiment à piles, du côté gauche du casque.
2. Faire glisser le couvercle du compartiment des piles en position d'ouverture.
3. Remplacer les deux piles AAA.
4. Replacer le couvercle du compartiment des piles et resserrer la vis.

Retirer les piles si les casques d'écoute ne doivent être utilisés pendant une longue période.

Résolution de problèmes du RSI

Aucune alimentation : Le contact peut ne pas être mis ou ne pas être sur ACC/ACCESSORY (accessoires).

Aucun son ne parvient des casques d'écoute avec l'indicateur allumé : Si les piles sont en bon état, s'assurer que les casques d'écoute sont programmés sur le bon écran et sur le bon canal pour l'écran visualisé.

Parfois, le son du casque sans fil se coupe ou le casque grésille : Rechercher des obstructions, des piles faibles, la plage de réception et des interférences provenant de

tours pour téléphones portables ou de l'utilisation d'un téléphone portable dans le véhicule. Vérifier que les casques d'écoute sont allumés à l'aide du L (gauche) ou du R (droite) sur les casques. Vérifier que les casques sont correctement positionnés avec le bandeau sur le haut de la tête.

Des téléphones mobiles et des tablettes récents émettent des rayons infrarouges pour des fonctions comme la reconnaissance faciale et la détection d'iris. Ces rayons infrarouges peuvent interférer avec le fonctionnement des deux casques d'écoute. En cas de parasites ou de coupure dans votre casque d'écoute, éloigner votre appareil portable des écrans de siège arrière.

J'ai perdu les casques d'écoute : Consulter le concessionnaire.

Déformation vidéo

L'image vidéo peut être brouillée si un téléphone cellulaire, un scanner, une radio BP, un système de localisation (GPS), une radio bidirectionnelle, un télécopieur mobile ou un émetteur-récepteur portatif est utilisé.

Si vous utilisez l'un de ces appareils dans l'habitacle ou près du véhicule, vous pourriez devoir éteindre le lecteur vidéo.

Navigation

Utilisation du système de navigation

Si équipé, lancer l'application de navigation en touchant l'icône de navigation sur la page d'accueil ou sur la barre de raccourcis près du bas de l'écran d'infodivertissement.

Lorsque l'application Nav est lancée pour la première fois, un aperçu du produit est disponible. L'utilisation de cette fonction nécessite la confirmation des conditions générales et de la déclaration de confidentialité. Si elle est disponible et connectée à un profil, il est également suggéré d'activer et de confirmer la navigation prédictive.

Navigation prédictive (option)

Si la navigation prédictive est disponible et confirmée, cette fonction apprend les préférences en se rappelant des destinations. Il utilise les emplacements et l'historique de navigation pour personnaliser les itinéraires et les résultats.

La navigation prédictive peut mémoriser des éléments tels que :

- Itinéraires personnalisés en fonction de préférence des rues.
- Résultats de recherche qui offrent les meilleurs résultats en haut de la liste.
- Prévisions de trafic.
- Mise à jour du contenu de carte locale.

La navigation prédictive peut également être activée ou désactivée ultérieurement en touchant  (Options). Dans les Options, toucher Paramètres, puis Paramètres de carte et de navigation, puis Navigation prédictive. Voir *SETTINGS (paramétrages)*  214.

Affichage de la carte de navigation

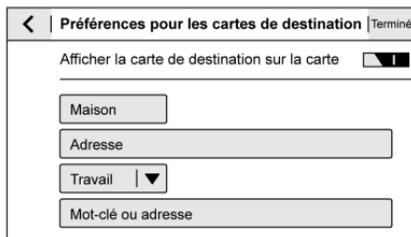


Après avoir ouvert l'application de navigation pour la première fois, l'application s'ouvre toujours en affichant

une carte plein écran avec l'emplacement actuel du véhicule. Lorsque le véhicule est arrêté, la barre de recherche apparaît le long de l'affichage de la carte. Fermer manuellement la barre de recherche en touchant **X**. Lorsque le véhicule se déplace, l'icône  (Rechercher) remplace la barre de recherche pour maximiser l'affichage plein écran de la carte.

Préférences de la carte de destination

Dans l'application de navigation, configurer les adresses de domicile et de travail pour activer la navigation en une seule touche. Pour configurer les adresses de domicile et de travail, toucher  et sélectionner Paramètres, puis Paramètres de la carte et de la navigation, puis Préférences de la carte de destination. Par défaut, Show My Places on Map (afficher mes lieux préférés sur la carte) doit être activé. Sélectionner et entrer les adresses de domicile et de travail et enregistrer.



Pour désactiver les bulles Mes lieux préférés, désactiver Afficher mes lieux préférés sur la carte.

Si le système du véhicule n'est pas enregistré dans un profil personnalisé, l'icône de position actuelle utilise un symbole générique. Après l'inscription dans un profil personnalisé, le symbole de position actuelle affiche une icône personnalisée. Voir *Symboles de navigation* ⇨ 191.

Paramètres de la carte et de la navigation

Toucher  dans la vue de la carte pour afficher les options. Les éléments suivants peuvent s'afficher :

- Cap vers le haut en 3D, cap vers le haut en 2D, nord en 2D
- Afficher sur la carte
- Événements de circulation (disponibles avec la navigation connectée OnStar)

- SETTINGS (paramétrages)
- Modifier la destination (si un itinéraire a été défini)
- Éviter sur l'itinéraire (si un itinéraire a été défini)

Toucher Paramètres pour afficher les paramètres de la carte et de la navigation. Les éléments suivants peuvent s'afficher :

- Préférences de la carte de destination
- Préférences de carte
- Préférences d'itinéraire
- Commande vocale de navigation
- Préférences de circulation
- Préférences des alertes
- Préférences de qualité de carburant
- Gérer l'historique
- Navigation prédictive : voir « Navigation prédictive » (selon l'équipement) précédemment dans cette section.
- À propos

Pour quitter une liste, toucher **X** dans le coin supérieur droit de la carte pour revenir à la vue cartographique principale.

S'assurer de configurer les préférences avant de définir une destination et de lancer le guidage actif.

Préférences de carte

Toucher pour choisir entre les configurations des fonctionnalités basiques de carte :

Teintes de carte

- Auto – Effleurer pour automatiquement changer de mode en fonction des conditions d'éclairage.
- Jour (clair)
- Nuit (sombre)

Monument 3D (activé par défaut) : Toucher pour activer/désactiver. Quand cette option est activée, le système affiche tous les monuments 3D sur la carte en fonction du niveau d'agrandissement.

Bâtiment 3D (activé par défaut) : Toucher pour activer/désactiver. Quand cette option est activée, le système affiche toutes les formes possibles de bâtiments 3D sur la carte en fonction du niveau d'agrandissement.

Afficher le terrain en 3D (désactivé par défaut) : Si équipé, effleurer marche ou arrêt. En marche, le système affiche l'information de terrain sur la carte en 3D.

Agrandissement automatique (activé par défaut) : Toucher pour activer/désactiver. Quand cette option est activée, le système

ajuste automatiquement l'agrandissement de la carte quand le véhicule approche un virage. Après ce virage, le système revient automatiquement au niveau d'agrandissement précédemment réglé. Si deux virages se succèdent peu de temps après, l'agrandissement automatique reste activés jusqu'à ce que les deux virages aient été effectués.

Préférences d'itinéraire

Effleurer pour accéder aux préférences d'itinéraire. Les choix sont :

- Itinéraire préféré – Choisir parmi deux options d'itinéraire différentes : la plus rapide ou la plus écologique.
 - La plus rapide serait le trajet dont la durée est la plus courte.
 - L'option écologique serait le trajet le plus économe en carburant.
- Éviter sur l'itinéraire actuel – Choisir l'une des caractéristiques de la route à éviter pendant l'itinéraire :
 - Autoroutes
 - Routes non goudronnées
 - Ferrys
 - Voies de covoiturage
 - Routes à péage

- Tunnels
- Frontières nationales

Commande vocale de navigation

Toucher pour accéder à l'affichage du réglage de la commande vocale.

- Volume de navigation – Pour régler le niveau de volume, effleurer les flèches vers le haut et le bas. Si l'avis de guidage vocal s'entend, le volume peut être réglé en utilisant le bouton de la console centrale ou le commutateur de volume du volant.
- Niveau des invites vocales de navigation pendant un appel. Les options disponibles sont :
 - Invite complète (sélection par défaut)
 - Signal sonore uniquement
 - Aucune

Événements de circulation (option)

Cette fonction fournit une liste des événements sur l'itinéraire ou à proximité. Effleurer  puis sélectionner Événements de circulation. Un abonnement au service de navigation connecté OnStar est nécessaire.

Préférences de circulation (option)

Pendant l'affichage de la carte, effleurer , puis Paramètres et ensuite Carte et Paramètres de navigation pour accéder aux préférences de circulation. Lorsque l'affichage de circulation sur la carte est activé, la fonction fournit un aperçu de la circulation en utilisant différentes teintes codées. Les options suivantes sont disponibles pour un nouvel acheminement :

- Redirection auto vers un meilleur itinéraire – Le système propose automatiquement un nouvel itinéraire si le système détecte si une difficulté de circulation est à venir.
- Demander avant de rediriger (par défaut) - Si le système détecte une difficulté de circulation à venir, il affiche une fenêtre avec des détails sur le problème. Choisir de changer d'itinéraire ou annuler l'alerte.
- Ne jamais rechercher le meilleur itinéraire – Le système ne recherche pas de meilleur itinéraire avant la sélection de l'une des options plus haut.

Préférences des alertes

Configurer des alertes en position de marche ou d'arrêt pendant les vues de guidage inactifs et actifs. Les alertes suivantes peuvent être disponibles :

- Alertes de sécurité routière – Effleurer pour afficher les zones scolaires proches.
- Alertes de caméra de circulation

Gérer l'historique

Effleurer la gestion d'historique pour accéder aux options d'historique :

- Effacer les destinations récentes - Toucher  pour effacer les destinations récentes.
- Effacer l'historique de recherche – Toucher  pour effacer l'historique de recherche.

À propos

Toucher pour afficher les informations du logiciel que :

- Modalités Telenav
- Déclaration de confidentialité Telenav
- Version du système de navigation

Cartes

Pour fonctionner, l'application de navigation a besoin d'une base de données cartographique. Elle est stockée sur une

carte SD qui est connectée au système d'infodivertissement. Si la base de données cartographique n'est pas disponible, un message d'erreur s'affiche indiquant que la carte SD manque.

Messages d'erreur de carte SD

La carte SD fonctionne uniquement pour un seul véhicule. La carte SD doit réussir la vérification d'authentification pour être utilisée pour ce véhicule spécifique. Les scénarios et messages d'erreur potentielle incluent :

- La carte SD a été initialisée pour la première fois : « Une fois initialisée, cette carte SD peut uniquement être utilisée pour la navigation dans ce véhicule. »
- La carte SD fonctionne mal : « La carte SD fonctionne mal. (Code d'erreur). »
- La carte SD n'est pas jumelée avec le système existant : « Cette carte SD ne convient pas à ce véhicule pour la navigation. Consulter le guide du propriétaire pour plus de détails ou visiter votre concessionnaire. (Code d'erreur). »
- La carte SD a été retirée de la fente : « La carte SD a été retirée. (Code d'erreur). »

Effleurer Poursuivre pour reprendre après le message d'erreur d'initialisation. Pour les autres messages, effleurer OK pour retourner à la page d'accueil.

Symboles de navigation

Voici les symboles les plus courants qui peuvent apparaître dans l'application de navigation.



Indique l'emplacement actuel du véhicule et l'orientation sur la carte.



Représente l'icône de l'emplacement actuel du véhicule pendant le mode de guidage inactif. Une fois qu'un profil utilisateur est créé, l'icône de l'emplacement actuel peut être personnalisée.

Cette icône indique l'emplacement actuel du véhicule et l'orientation sur la carte.



L'épingle de destination marque l'emplacement de la destination finale. Toucher l'épingle pour afficher l'adresse de destination ou pour l'ajouter à la liste des Favoris ou l'en supprimer. Cacher l'information en touchant l'épingle à nouveau. Il s'efface automatiquement si aucune action n'est prise.



Les points d'intérêt (POI)(en option) sont des lieux intéressants pour le stationnement et les stations d'essence.



La barre de progression offre un aperçu de la progression de l'itinéraire et peut afficher la circulation et les incidents le long de l'itinéraire. Au fil de l'itinéraire, l'icône de véhicule se déplace vers le haut de la barre.

Toucher l'icône pour réduire la carte et afficher l'itinéraire entier. Toucher à nouveau pour revenir à la vue précédente.

Afficher la durée du trajet en touchant l'heure d'arrivée prévue (HAP).

Emplacement actuel

Quand le véhicule est stationné sans être dans une session de navigation, l'icône d'utilisateur est centrée sur la carte et l'emplacement actuel est en surbrillance.

Destination

Réception d'indications de destination de différentes sources

Les destinations peuvent être reçues ou transférées depuis différentes sources à l'application de navigation pour le guidage d'itinéraire. Certaines de ces sources en option peuvent inclure :

- Navigation depuis les résultats de recherche.
- Téléchargement de destination OnStar.
- Une adresse dans la liste de contacts.
- Une application sur le téléphone intelligent capable d'envoyer des destinations au véhicule.
- Une application téléchargée sur le véhicule telle que OnStar Services, capable d'envoyer des destinations au système de navigation.

Points de passage

Ajouter jusqu'à cinq points de passage, qui sont des destinations supplémentaires, le long de l'itinéraire. Pour ajouter un arrêt supplémentaire ou un point de passage :

1. À partir du guidage actif, toucher .

2. Rechercher la destination en utilisant One-Box, Recherche vocale (Voice Search) ou les icônes Catégories rapides (Quick Category).
3. Choisir les résultats de recherche le long de l'itinéraire, à proximité de l'itinéraire ou à proximité de la destination.
4. Choisir le point de passage souhaité et toucher Ajouter au trajet ou remplacer la destination actuelle en touchant Nouvelle destination.

Les options d'itinéraire ne sont pas disponibles pour les points de passage.

Arrivée à un point de passage

Lorsque vous approchez d'un point de passage, le système affiche une vue d'arrivée de destination. Pour continuer vers la prochaine destination, toucher le message Aller à dans l'affichage d'infodivertissement.

Si le véhicule dépasse le point de passage ou quitte l'itinéraire actuel, le système recalcule automatiquement un itinéraire pour revenir à ce point de passage. Dans le même temps, il affiche une icône Se rendre à ainsi que l'adresse du point de passage suivant, de sorte que le point de passage

actuel peut être ignoré et le guidage peut reprendre vers le point de passage suivant vers la destination.

Modifier un point de passage

Lorsqu'on ajoute des points de passage pendant le guidage actif, le système permet de supprimer une escale ou de modifier l'ordre. Pour modifier un point de passage :

1. Toucher .
 2. Toucher Modifier les destinations.
 - Modifier l'ordre de destination en touchant et en maintenant enfoncée la flèche jusqu'à ce qu'elle soit mise en surbrillance. Faire glisser pour changer la position du point de passage dans la liste.
 - Supprimer un point de passage en touchant . Une fenêtre contextuelle s'affiche pour confirmer l'élimination du point de passage. Une fois la demande confirmée, le système supprime l'adresse de la liste des destinations. Toucher  dans le coin supérieur droit afin que le système puisse recalculer l'itinéraire.
- Si la liste de destinations ne contient qu'une seule adresse, le système désactive les fonctions de

déplacement et de suppression. Le système n'autorise pas la suppression de la destination finale.

Informations de carte

Les attributs du réseau routier sont contenus dans la base de données cartographiques pour l'information cartographique. Les attributs comprennent des informations telles que des noms de rue, des adresses et des interdictions de virage. Une zone détaillée comprendra toutes les routes principales, les routes secondaires et les routes résidentielles. Les zones détaillées incluent des lieux qui présentent un intérêt (POI) tels que des restaurants, aéroports, banques, hôpitaux, postes de police, stations de carburant, attractions touristiques et monuments historiques.

Si le véhicule ne possède pas d'abonnement applicable, la base de données cartographiques peut ne pas inclure des données pour les zones récemment construites ou des corrections de la base de données cartographiques après la production. Le système de navigation fournit le guidage d'itinéraire complet dans les zones cartographiques détaillées.

Commande de zoom

La commande de zoom apparaît sur la vue de carte. Voici quelques manières d'agrandir ou de réduire une carte :

- Toucher + ou - pour agrandir ou réduire la carte.
- Appuyer deux fois avec un doigt pour agrandir ou une fois avec deux doigts pour réduire la carte.
- Utiliser l'index et le pouce pour réduire la carte en pinçant puis agrandir la carte en écartant ses deux doigts sur la carte.

Gestes sur la carte et échelle de la carte

Utiliser les gestes suivants sur l'affichage d'infodivertissement pour ajuster l'échelle de la carte et les options d'affichage.

- Pincer pour agrandir ou réduire la carte.
- Faire un panoramique de la carte.
- Utiliser deux doigts pour incliner vers le bas et passer de 2D à 3D. Incliner vers le haut pour revenir à 2D.
- Tourner la carte.

Voir *Utilisation du système* ⇨ 165.

Sourdine

Sous le guidage actif, les indications sonores de navigation peuvent être mises en sourdine. Effleurer l'icône de haut-parleur sur le côté droit de la barre supérieure. Une barre oblique apparaît sur le haut-parleur pour indiquer que le guidage vocal est en sourdine.

Vue de guidage actif

Quand une destination est choisie et qu'une session de navigation est active, le système de navigation passe à une vue de guidage actif (AGV).

Orientation de la carte

Effleurer  sur la carte pour accéder aux paramètres d'orientation de la carte. L'orientation de la carte est Cap en haut 3D par défaut.

Les réglages disponibles sont :

- 3D Heading Up (option par défaut) : une carte 3D avec le véhicule pointant vers le haut. Dans ce mode, l'icône de l'emplacement actuel pointe toujours vers le haut et la carte tourne autour d'elle.

- 2D Heading Up : une carte 2D avec le véhicule pointant vers le haut. Dans ce mode, l'icône de l'emplacement actuel pointe toujours vers le haut et la carte tourne autour d'elle.
- 2D North Up : une carte 2D avec le nord pointant vers le haut. Dans ce mode, l'icône de l'emplacement actuel changera alors que le véhicule tourne à gauche ou à droite.

Toucher l'icône pour changer le type de carte. L'icône et l'étiquette changeront aussi selon le cas.

Selon le niveau de zoom des cartes 2D Heading Up et 3D Heading Up, il est possible que le système passe automatiquement à la carte 2D North Up.

Dans AGV, l'ensemble de l'itinéraire peut être affiché en 2D, le Nord vers le haut, en touchant la zone de barre de trafic. La carte recule et se réajuste pour afficher tout l'itinéraire. En vue 2D Nord vers le haut, l'icône de recentrage s'affiche au centre de l'écran. Toucher l'icône de recentrage ou la barre de trafic de nouveau pour revenir à la vue précédente (2D ou 3D).

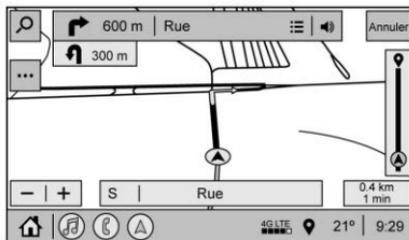
Guidage dans les voies

La carte affichera les renseignements sur la voie pour la manoeuvre à venir s'ils sont disponibles.

Vue des jonctions

Quand un véhicule se trouve sur l'autoroute et approche de la sortie, une image affiche la voie dans laquelle il doit rester pour réaliser la manoeuvre suivante.

Vue changements de direction rapides



Quand le véhicule approche d'un changement de direction et que le virage suivant se présente rapidement, une liste de changement de direction rapide apparaît sous l'indicateur du premier changement de direction. Un message audio annonce le changement de direction rapide.

Agrandissement automatique

À l'approche d'une manoeuvre, la carte s'agrandit automatiquement pour montrer à la fois icône du véhicule et la manoeuvre à venir afin d'offrir une meilleure vue de la manoeuvre. Une fois la manoeuvre terminée, le système revient au niveau de zoom précédent. Effleurer  sur la carte pour accéder à Settings (réglages), puis effleurer les préférences cartographiques pour accéder au zoom automatique. Cette fonction peut être activée ou désactivée.

Directions

Toucher l'option de menu en regard du nom de rue du prochain changement de direction pour afficher les directions.

Directions affiche les virages et directions à partir de l'emplacement actuel jusqu'à la destination finale.

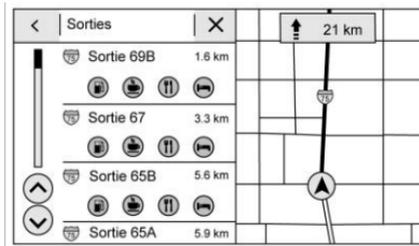
Modifier les directions

Directions peut être modifié en choisissant , ce qui est en l'affichage de la liste à l'ensemble de l'écran et passe en mode d'édition. En mode d'édition, un segment d'itinéraire non souhaité peut être supprimé

de l'itinéraire en touchant  à côté de ce segment. Une fenêtre s'affiche pour confirmer la suppression du segment.

Quand le segment de l'itinéraire a été supprimé, tous les segments suivants sont remplacés par un indicateur d'activité, tandis que le nouvel itinéraire est recalculé. À la fin du recalcul, l'indicateur d'activité est remplacé par les nouveaux segments d'itinéraire.

Liste des sorties d'autoroute



Toucher  pour ouvrir la liste de sorties. Cette icône s'affiche à côté du nom de rue actuel près du bas de l'écran. L'icône n'apparaît que lorsque le véhicule est sur une autoroute avec des sorties définies.

En cas de circulation sur des routes avec des sorties désignées, une liste de sortie peut être disponible. Elle affiche le numéro de

sortie, la distance jusqu'à la sortie et d'éventuelles pauses de commodité (essence, café, alimentation et hébergement).

Menu de prochaine manœuvre

Dans un guidage actif, la flèche de prochain changement de direction, le nom de rue et la distance avant la manœuvre s'affiche dans la manœuvre suivante en haut de l'affichage superposé à la carte. L'heure estimée d'arrivée, la distance jusqu'à destination et l'indicateur de trafic s'affichent dans un panneau épinglé à droite de l'écran.

Alerte de manœuvre du prochain changement de direction de navigation

Si l'application de navigation n'est pas ouverte quand une indication de manœuvre proche est fournie, celle-ci apparaît sous forme d'alerte. Toucher l'alerte pour accéder à la vue de navigation principale ou toucher  pour rejeter l'alerte.

Répéter le guidage vocal



Ce symbole indique la prochaine manœuvre du guidage. La toucher pour répéter la dernière instruction vocale de guidage.

Alerte d'incident (option)

Quand un guidage est en cours, si le système détermine qui a eu un incident au devant du véhicule et qu'il n'y a pas de meilleur itinéraire, il émet une tonalité et affiche une note rapide. Celle-ci n'apparaît qu'une fois par incident.

Rapports d'incident (option)

Les icônes de rapports d'incident, ainsi que les données de circulation, s'affichent sur la carte pendant un guidage actif ou inactif.

Fin de l'itinéraire

Toucher Annuler dans l'angle supérieur droit pour interrompre le guidage actif et revenir au guidage inactif. Si le guidage actif est annulé avant d'arriver à la destination, une fenêtre contextuelle pour Reprendre l'itinéraire s'affiche.

Reprendre l'itinéraire

Il est possible de reprendre l'itinéraire s'il a été annulé en touchant l'option contextuelle Reprendre l'itinéraire.

Si le système a déterminé que la destination a été atteinte, soit parce que la vue d'arrivée s'est affichée soit parce que la destination a été dépassée, l'option Reprendre l'itinéraire n'apparaît pas.

Favoris

Les favoris de navigation peuvent contenir des contacts, des adresses ou des points d'intérêts qui ont été enregistrés par le biais de l'icône de favoris sur la vue des détails.

Accès aux favoris

Dans l'application Nav, vous pouvez voir la liste des favoris en touchant ☆ dans la barre de recherche se trouvant le long du haut de la vue de la carte Nav. Si la barre de recherche est fermée, toucher  et sélectionner ☆.

Enregistrement des favoris

Il est possible d'ajouter des favoris à partir de nombreuses applications du système. Toucher l'icône des favoris pour enregistrer le contenu comme favori.

Renommer les favoris de navigation

1. Toucher l'icône Settings (réglages) sur la page d'accueil et toucher l'onglet System (système).

2. Toucher Favorites (favoris) pour accéder à l'option Manage Favorites (gérer les favoris).
3. Toucher un favori de navigation enregistrée pour accéder à l'icône d'édition. Toucher cette icône pour renommer le favori.
4. Toucher Enregistrer pour mémoriser le nouveau nom du favori.

Récents

Toucher  pour accéder à une liste de destinations récentes.

icône Recentrer la position

Toucher la flèche Recentrer Position (Recentrer la position) sur le milieu de la vue de carte pour réinitialiser la carte à la position actuelle.

Dernier lieu de stationnement

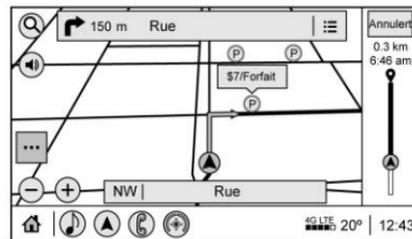
Le Dernier lieu de stationnement est le dernier endroit où le moteur de véhicule a été arrêté. Cet endroit est affiché dans la première ligne de la liste Récents. Toucher le Dernier lieu de stationnement affiche la vue Détails de l'adresse pour enregistrer l'adresse ou s'y rendre. Le Dernier lieu de stationnement peut être supprimé en entrant dans l'écran d'édition. Une fois le

Dernier lieu de stationnement supprimé, il n'apparaît plus dans la liste Récents sauf si le véhicule est démarré une nouvelle fois à cet endroit.

Afficher les icônes de point d'intérêt

Pour voir les catégories de point d'intérêt, effleurer Options, puis effleurer Montrer sur la carte. Jusqu'à huit catégories d'icônes peuvent être sélectionnées.

Icônes de point d'intérêt intelligentes sur la carte (option)



Les icônes de points d'intérêt intelligentes telles que les stations-service et les parkings peuvent apparaître en fonction de l'heure, de l'endroit, du comportement de recherche du conducteur, les conditions de conduite et des états du véhicule.

Effleurer une icône de point d'intérêt intelligent pour afficher les détails correspondants :

- Côté gauche : nom et adresse du POI.
- Côté droit :  + ETE (durée estimée de trajet).

Icônes de stations-service intelligentes

Les tarifs des stations-service s'affichent si disponibles dans les stations proches quand le véhicule commence à manquer de carburant.

Icônes de parking intelligentes

À l'approche d'une destination densément peuplée et quand le système détermine que les possibilités de stationnement peuvent être limitées, le système tente d'afficher les parkings proches avec des données tarifaires, si elles sont disponibles.

Signaler un problème avec les détails de point intérêt (option).

Dans la page de détails de point d'intérêt, un problème de point intérêt peut-être signalé si les données ne sont pas exactes ou si l'adresse est incorrecte. Toucher l'option Report an Issue (signaler un problème) au bas de l'écran pour accéder à la page de sélection du problème. Toucher

l'un des problèmes prédéfinis sur la page de sélection puis toucher Envoyer. Le système envoie alors les informations pour analyse.

Recherche

Toucher Search (Rechercher) sur l'écran d'infodivertissement pour ouvrir l'écran de recherche. Celui-ci contient un champ de recherche, des raccourcis de catégorie, une icône d'éléments récents, une icône de favoris et un clavier.

Saisie semi-automatique

Entrer partiellement un lieu dans le champ de saisie sur l'écran de recherche. La saisie semi-automatique tente de compléter la destination en fonction des caractères saisis, il faut ensuite toucher l'élément proposé à rechercher.

Effectuer une recherche en roulant, sans personne sur le siège passager

L'écran de recherche n'autorise pas de modification ou de saisie de texte par le biais du clavier quand le véhicule est en mouvement de ce fait, un écran affichant trois lignes d'icônes des catégories les plus couramment utilisées apparaît. Toucher la case de recherche pour activer la reconnaissance vocale.

Effectuer une recherche en roulant, avec une personne sur le siège passager avant

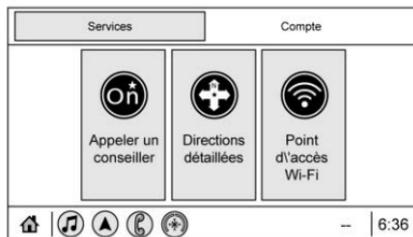
Si le système détecte que le siège passager avant est occupé, avec les ceintures de sécurité du conducteur et du passager bouclées, toucher l'icône de recherche affiche un message d'alerte qui permet au passager de rechercher une destination comme si le véhicule était à l'arrêt.

Navigation connectée

La navigation connectée est un service d'abonnement qui active certaines fonctionnalités dans le système de navigation, par exemple les indications de circulation, de recherche/d'itinéraires intelligents et la navigation prédictive. Le système affiche une alerte à expiration de l'abonnement et demande son renouvellement.

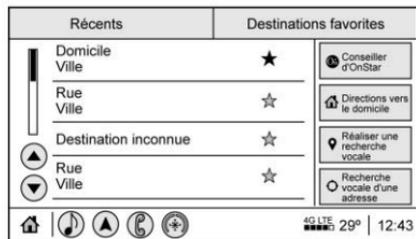
Système OnStar

Avec un abonnement connecté, un conseiller OnStar peut télécharger une destination sur le véhicule ou dans le système de navigation intégré.



Toucher OnStar Services sur la page d'accueil pour accéder au menu OnStar. Toucher l'icône Directions virage par virage dans l'onglet Services du menu OnStar.

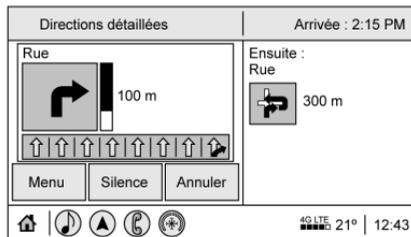
Navigation virage par virage



Si elle est équipée, après l'effleurement de l'icône des directions pas à pas, sélectionner les destinations depuis les destinations récentes ou favorites. Des destinations récentes ou favorites sont absentes lors de la première utilisation. Pour trouver de

nouveaux emplacements, effleurer Conseiller OnStar, Directions domicile, Recherche vocale d'emplacement ou Recherche vocale d'adresse.

Guidage dans les voies



Lorsque disponible, le système affichera la ou les meilleures voies dans lesquelles se trouver pour la prochaine manoeuvre.

Annuler un itinéraire

Si un itinéraire est en cours à l'aide de systèmes de navigation du véhicule de l'itinéraire virage par virage, et qu'un nouvel itinéraire est demandé, l'itinéraire en cours est annulé.

Système GPS (système de positionnement global)

La position du véhicule en option est déterminée à l'aide des signaux de satellites, de divers signaux du véhicule et des données cartographiques.

Cependant, il arrive parfois que des interférences comme l'état du satellite, la configuration de la route, l'état du véhicule et/ou d'autres circonstances altèrent la capacité du système de navigation à déterminer la position exacte du véhicule.

Le GPS détermine la position actuelle du véhicule à l'aide de signaux envoyés par satellites GPS. Si le véhicule ne reçoit pas les signaux des satellites, un symbole s'affiche dans la barre d'état.

Ce système peut ne pas être disponible ou des interférences peuvent se produire dans l'une des situations ci-dessous :

- Les signaux sont obstrués par de grandes constructions, des arbres, de gros camions ou un tunnel.
- Des satellites sont en réparation ou en cours d'amélioration.

Pour de plus amples informations en cas de fonctionnement incorrect du GPS, se reporter à *Problèmes de guidage routier* ⇨ 199 et *Si le système doit être réparé* ⇨ 200.

Positionnement du véhicule

À l'occasion, la position du véhicule sur la carte pourrait être inexacte pour une ou plusieurs des raisons suivantes :

- Modification du réseau routier.
- Le véhicule roule sur des surfaces glissantes comme du sable, du gravier ou de la neige.
- Le véhicule roule sur des routes sinueuses, ou de longues routes droites.
- Le véhicule approche d'un bâtiment élevé ou d'un grand véhicule.
- Rues parallèles à une autoroute.
- Transfert du véhicule par un porte-véhicules ou un traversier.
- Étalonnage de la position courante mal réglé.
- Le véhicule roule à haute vitesse.
- Le véhicule change de direction plus d'une fois ou tourne sur une plaque tournante dans un parc de stationnement.

- Le véhicule entre ou sort d'un parc de stationnement, d'un garage ou d'un stationnement couvert.
- Pas de réception du signal GPS.
- Un porte-bagages est installé sur le toit du véhicule.
- Des chaînes antidérapantes sont installées sur le véhicule.
- Les pneus ont été remplacés ou sont usés.
- La pression des pneus n'est pas bonne.
- C'est la première utilisation du système de navigation après la mise à jour des données cartographiques.
- La batterie 12 volts a été débranchée pendant plusieurs jours.
- Le véhicule roule dans des conditions de circulation intense, où conduire à basse vitesse est de rigueur et où les arrêts et démarrages du véhicule sont fréquents.

Problèmes de guidage routier

Le guidage routier peut être inapproprié dans une ou plusieurs des situations suivantes :

- Un virage n'a pas été effectué sur l'itinéraire indiqué.

- Le système de guidage routier peut ne pas être disponible lorsqu'on utilise le changement d'itinéraire automatique pour effectuer le prochain virage à droite ou à gauche.
- L'itinéraire peut ne pas être modifié lorsqu'on utilise le changement d'itinéraire automatique.
- Le guidage routier n'est pas fonctionnel pendant la négociation d'un virage à un croisement.
- Les noms de certains endroits sont parfois annoncés au pluriel.
- L'application d'un changement d'itinéraire automatique peut prendre beaucoup de temps quand on roule à grande vitesse.
- Un changement d'itinéraire automatique peut afficher un itinéraire retournant à un point de passage établi, si le véhicule va vers une destination sans être passé par ce point de passage.
- L'itinéraire interdit l'entrée d'un véhicule en raison d'un règlement relatif à l'heure, à la saison, ou à toute autre réglementation en vigueur.
- Certaines routes peuvent ne pas être localisées.

- L'itinéraire vers la destination pourrait ne pas s'afficher s'il s'agit de nouvelles routes, si le réseau routier a changé récemment ou si certaines routes ne sont pas répertoriées dans les données cartographiques. Se reporter à *Cartes* ⇨ 190.

Pour réétalonner la position du véhicule sur la carte, le stationner pendant deux à cinq minutes, jusqu'à ce que sa position se mette à jour. Veiller à stationner le véhicule dans un endroit sûr, à ciel ouvert, à l'écart de gros obstacles.

Si le système doit être réparé

Si le système de navigation exige une intervention, consultez votre concessionnaire.

Mises à jour des données cartographiques

Les données cartographiques du véhicule contiennent les renseignements les plus récents disponibles au moment de la production du véhicule. Les données cartographiques sont mises à jour périodiquement, si l'information cartographique a été modifiée et si le véhicule possède un abonnement de service correspondant.

Mises à jour de logiciel par transmission radio

Selon l'équipement, le système infodivertissement peut recevoir les mises à jour de cartes par télétransmission. Les mises à jour de cartes se produisent dans un rayon de 161 km (100 mi) autour de l'adresse de domicile enregistré. Cette limite s'ajuste au fil du temps en fonction des modèles de conduite. Le véhicule utilise un service connecté sur le cloud pour recevoir la date et les téléchargements sur la carte SD embarquée du système, selon l'équipement.

Un abonnement de données ou un point d'accès d'appareils mobiles compatibles est requis. La carte SD est requise pour le fonctionnement du système de navigation.

Quand une mise à jour de carte est disponible, une invite s'affiche sur l'écran d'infodivertissement. Une fois la mise à jour acceptée, elle se télécharge et s'exécute en arrière-plan sans interrompre de fonction d'un divertissement. Le téléchargement s'exécute dans les cycles d'allumage, s'arrêtant et redémarrant là où il s'est arrêté. Les mises à jour peuvent être réglées pour un téléchargement automatique.

Consulter www.gmnavdisc.com pour obtenir des détails sur les commandes, les achats et l'installation d'une nouvelle carte SD ou son remplacement. Les caractéristiques sont sujettes à modification. Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette fonction, consulter my.chevrolet.com/learn.

Explications concernant la couverture de la base de données

Selon l'équipement, les zones de couverture varient en fonction du niveau de détail disponible sur la carte pour chaque zone. Certaines zones sont plus détaillées que d'autres. Une couverture limitée ne signifie pas que le système rencontre un problème. Avec les mises à jour cartographiques, des zones précédemment peu couvertes peuvent devenir plus détaillées. Voir *Mises à jour des données cartographiques* ⇨ 200.

Reconnaissance vocale

Selon l'équipement, la reconnaissance vocale permet de garder les mains libres pour les applications de navigation, audio, téléphone et météo. Cette fonction peut être démarrée

en appuyant sur **Ⓜ** du volant ou en touchant **Ⓜ** de l'affichage d'infodivertissement.

Toutefois, toutes les fonctions de ces zones ne sont pas prises en charge par les commandes vocales. En général, seules les tâches complexes qui nécessitent plusieurs interactions manuelles à effectuer sont prises en charge par les commandes vocales.

Par exemple, les tâches qui nécessitent plus d'une ou deux pressions, comme la sélection d'un morceau ou d'un artiste dans un dispositif de média, sont prises en charge par des commandes vocales. D'autres tâches, comme le réglage du volume ou la recherche vers le haut ou le bas sont des fonctions audio facilement exécutées en appuyant sur une ou deux options, et ne sont pas prises en charge par des commandes vocales.

En général, il existe des méthodes plus souples pour effectuer des tâches avec des commandes vocales.

Si votre langue le permet, essayer d'énoncer une commande directe, par exemple « Guidage vers l'adresse <numéro, rue, ville et état/province> ». Ne pas inclure le code postal lors de l'énoncé de l'adresse dans la

commande. Autre exemple de commande de saisie de destination directe « Guidage vers un point d'intérêt à <hôtel> ». Si ces commandes ne fonctionnent pas, essayer de dire « Amenez-moi à un point intérêt » ou « Trouver l'adresse » et le système vous guidera pas-à-pas en vous posant des questions supplémentaires.

Reconnaissance vocale hybride

Selon l'équipement, cette fonction aide à différencier les mots en utilisant des informations basées sur Internet ainsi que la base de données de reconnaissance vocale du système. Cela vous permet parler plus naturellement lorsque vous utilisez la reconnaissance vocale.

Utilisation de la reconnaissance vocale

La reconnaissance vocale est disponible une fois que le système a été initialisé. Cela commence quand le contact est mis. L'initialisation peut prendre quelques instants.

1. Appuyer sur **Ⓜ** sur les commandes au volant pour activer la reconnaissance vocale.
2. Le système audio est réduit au silence et le système lit un avis.

3. Énoncer clairement l'une des commandes décrites de cette section.

Une invite vocale du système de reconnaissance vocale peut être interrompue en appuyant une nouvelle fois sur **Ⓜ**.

Une fois la reconnaissance vocale démarrée, le système infodivertissement et le groupe d'instruments affichent des sélections et un dialogue visuel. Ces affichages peuvent être activés ou désactivés dans le mode didacticiel sous *SETTINGS (paramétrages)*
⇒ 214.

Trois modes d'invite vocale sont pris en charge :

- Invites vocales d'information : ce type de message fournit plus d'informations concernant les actions prises en charge.
- Invites courtes : ce type de message fournit des instructions simples sur ce qui peut être énoncé.
- Invites automatiques d'informations : ce type de message est diffusé durant les premières sessions de commandes vocales. Elles passent automatiquement en invite courte après que le conducteur a acquis une certaine expérience d'utilisation du système.

Si une commande n'est pas dite, le système de reconnaissance vocale émet une invite d'aide.

Invites et écrans d'infodivertissement

Lorsqu'une session de reconnaissance vocale est active, des options correspondantes peuvent s'afficher sur les écrans. Un choix est possible en effleurant manuellement l'option ou en prononçant le numéro de l'option sélectionnée. une interaction manuelle avec la session de reconnaissance vocale est autorisée. Pendant une session de reconnaissance vocale, l'interaction peut avoir lieu entièrement en utilisant les commandes vocales tandis que certaines commandes manuelles peuvent accélérer une action. Une sélection est effectuée à l'aide d'une commande manuelle, la boîte de dialogue de reconnaissance vocale progresse de la même manière que si la sélection avait eu lieu avec une commande vocale. Une fois que le système exécute la tâche, ou que la session est terminée, la boîte de dialogue de reconnaissance vocale se ferme.

Un exemple de ce type d'intervention manuelle consiste à toucher une entrée d'une liste de numéros affichés au lieu de dire le numéro associé à l'entrée désirée.

Annulation de la reconnaissance vocale

- Toucher ou dire « Annuler » ou « Quitter » pour terminer la séance de reconnaissance vocale et afficher l'écran où la reconnaissance vocale a été initiée.
- Appuyer sur , sur les commandes du volant, pour terminer la session de reconnaissance vocale et afficher l'écran dans lequel la reconnaissance vocale a été lancée.

Commandes en langage naturel

La plupart des langues ne prennent pas en compte les commandes en langage naturel en forme de phrase. Pour ces langues, utiliser les commandes directes comme dans les exemples affichés.

Conseils utiles pour énoncer les commandes

La reconnaissance vocale peut comprendre les commandes qui sont dites naturellement sous forme de phrases ou les commandes directes qui expriment l'application et la tâche.

Pour de meilleurs résultats :

- Écouter l'avis avant de dire une commande ou de répondre.

- Dire la commande naturellement, ni trop vite, ni trop lentement.
- Utiliser les commandes directes sans utiliser beaucoup de mots. Par exemple, « Appeler <nom> », « Lire » suivi du nom de l'artiste ou du morceau, ou « Régler » suivi du numéro de station radio.
- Les destinations de navigation peuvent être définies dans une seule commande avec des mots-clés. Par exemple « Je veux un guidage à une adresse », « J'ai besoin de trouver un point d'intérêt » ou « Chercher un contact ».

Le système répond en demandant plus de détails. Pour d'autres points d'intérêt, dire le nom d'une catégorie tel que « Restaurants », « centres commerciaux » ou « hôpitaux ».

- La navigation vers une destination en dehors du pays actuel nécessite plus d'une commande. La première commande consiste à dire au système où la navigation doit avoir lieu, par exemple une adresse, une intersection, un point d'intérêt ou un contact. Si une adresse ou une intersection est sélectionnée, la seconde commande consiste à dire « Changer de pays ». Une fois que le

système a répondu, prononcer le pays avant de dire le reste de l'adresse et/ou intersection.

Si un point d'intérêt est demandé, dire « changer de lieu » puis « changer de pays ».

Les commandes directes peuvent être comprises plus clairement par le système. Un exemple de commande directe serait « Appeler <numéro> ». Des exemples de commandes directes sont affichés sur la plupart des écrans lorsqu'une séance vocale est activée. Si « Téléphone » ou « Commandes de téléphone » est prononcé, le système comprend qu'un appel téléphonique est demandé et répond par des questions jusqu'à ce que suffisamment de détails soient réunis pour passer un appel.

Si un numéro de téléphone portable a été enregistré avec un nom et un lieu, la commande directe doit inclure les deux, par exemple « Appeler <nom> au travail ».

Utilisation de la reconnaissance vocale pour des options de liste

Lorsqu'une liste est affichée, une invite vocale demande la confirmation ou la sélection d'une option dans cette liste.

Lorsqu'un écran contient une liste, il peut exister des options disponibles mais non affichées. La liste sur l'écran de reconnaissance vocale fonctionne comme celle sur d'autres affichages. Le défilement ou le lancement peuvent être utilisés pour aider à afficher d'autres entrées de la liste.

Faire défiler la liste sur un écran pendant une session de reconnaissance vocale interrompt l'événement de reconnaissance des vocales actuelles et le système émet l'invite « Veuillez sélectionner manuellement ou toucher le bouton Retour de l'écran d'infodivertissement et réessayer ».

Si la sélection manuelle prend plus de 15 secondes, la séance se termine et indique qu'elle est dépassée. L'affichage revient à celui par lequel la reconnaissance vocale a commencé.

La commande de Retour

Dire « Back » ou toucher l'icône Retour sur l'écran d'infodivertissement pour accéder au menu précédent.

En reconnaissance vocale, lorsque « Précédent » est énoncé plusieurs fois jusqu'à l'écran initial, puis que « Précédent » est énoncé une nouvelle fois, la session de reconnaissance vocale est annulée.

Aide

Dire « Aide » sur l'un des affichages de reconnaissance vocale pour lancer l'invite pour l'affichage en question.

Reconnaissance vocale pour la radio

Pendant une navigation parmi les sources audio quand la connaissance locale est sélectionnée, les commandes de reconnaissance vocale pour AM, FM et SiriusXM (selon l'équipement) sont disponibles.

« **Basculer sur AM** » : Commuter les bandes sur AM et régler sur la dernière station radio AM.

« **Basculer sur FM** » : Commuter les bandes sur FM et régler sur la dernière station radio FM.

« **Basculer sur SXM** » : Commuter les bandes sur SiriusXM et régler sur le dernier canal SiriusXM.

« **Syntoniser sur la <fréquence AM> AM** » : Syntoniser sur la station radio dont la fréquence est identifiée dans la commande (comme « neuf cinquante »).

« **Syntoniser sur <fréquence FM> FM** » : Régler sur la station radio dont la fréquence est identifiée dans la commande (comme « cent un point un »).

« **Syntoniser sur <fréquence AM> AM HD** » : Régler sur la station radio HD (option) dont la fréquence est identifiée dans la commande.

« **Syntoniser sur <fréquence FM> FM HD** » : Régler sur la station radio HD (option) dont la fréquence est identifiée dans la commande.

« **Syntoniser sur <fréquence FM> FM HD <numéro de canal HD>** » : Régler sur la station radio HD (option) dont la fréquence et le canal HD sont identifiés dans la commande.

« **Syntoniser sur SXM <numéro de chaîne SXM>** » : Régler sur la station radio SiriusXM dont le numéro de canal est identifié dans la commande.

« **Syntoniser sur SXM <nom de chaîne SXM>** » : Régler sur la station radio SiriusXM dont le nom de canal est identifié dans la commande.

Reconnaissance vocale pour Audio MyMedia

Les commandes de reconnaissance vocale disponible pour [parcourir] MyMedia sont :

« **Jouer artiste** » : Commencer un dialogue pour entrer un nom spécifique d'artiste.

« **Jouer artiste <nom de l'artiste>** » : Lancer la lecture d'un artiste particulier.

« **Jouer album** » : Commencer un dialogue pour entrer un nom spécifique d'album.

« **Jouer album <nom de l'album>** » : Lancer la lecture d'un album particulier.

« **Jouer chanson** » : Commencer un dialogue pour entrer un titre spécifique de morceau.

« **Jouer chanson <nom du morceau>** » : Commencer la lecture d'un morceau spécifique, si disponible.

« **Jouer genre** » : Commencer un dialogue pour entrer un genre spécifique.

« **Jouer genre <nom du genre>** » : Lancer la lecture d'un genre particulier.

« **Jouer liste de lecture** » : Commencer un dialogue pour entrer un nom de liste de lecture spécifique.

« **Jouer liste de lecture <nom de la liste d'écoute>** » : Lancer la lecture d'une liste de lecture particulière.

« **"Lecture" <nom du dispositif>** » : Diffuser de la musique à partir d'un dispositif spécifique identifié par son nom. Le nom du dispositif est le nom affiché à l'écran lors de la première sélection du dispositif comme source audio.

« **Jouer chapitre** » : Commencer un dialogue pour entrer un nom spécifique.

« **Jouer chapitre <nom du chapitre>** » : Lancer la lecture d'un chapitre particulier.

« **Jouer livre audio** » : Commencer un dialogue pour entrer un livre audio spécifique.

« **Jouer livre audio <nom du livre audio>** » : Lancer la lecture d'un livre audio particulier.

« **"Lecture" Épisode** » : Commencer un dialogue pour entrer un nom spécifique.

« **Jouer épisode <nom de l'épisode>** » : Lancer la lecture d'un épisode particulier.

« **Jouer podcast** » : Commencer un dialogue pour entrer un balado spécifique.

« **Jouer podcast <nom du balado>** » : Lancer la lecture d'un balado particulier.

« **Mes médias** » : Commencer un dialogue pour entrer le contenu de média désiré.

Gestion de grandes quantités de contenu de média

Il est prévu que de grandes quantités de contenu de média soient entrés dans le véhicule. Il peut être nécessaire de gérer de grandes quantités de contenu de média d'une façon différente de celle de petites quantités. Le système peut limiter les options de reconnaissance vocale en n'autorisant pas la sélection de titres de fichiers oralement au plus haut niveau, si le nombre de fichiers dépasse la limite maximale.

Les modifications aux commandes vocales dues aux limites du contenu multimédia sont :

- Fichiers comprenant d'autres fichiers individuels de tous types de média, comme des morceaux, des chapitres de livre audio, des épisodes de balados et des vidéos.
- Dossiers de type album comprenant des types comme des albums et des livres audio.

Il n'existe pas de restriction si le nombre de fichiers de morceaux et d'albums est inférieur à 12 000. Lorsque le nombre de fichiers connectés au système est entre 12 000 et 24 000, le contenu n'est pas accessible directement avec une seule commande comme « "Lecture" <titre du morceau> ».

La restriction est que la commande « Jouer chanson » doit être dite d'abord; le système demande ensuite le titre du morceau. La commande de réponse doit être de dire le titre du morceau à diffuser.

Des limites similaires existent pour le contenu d'un album. S'il existe plus de 12 000 albums, mais moins de 24 000, le contenu n'est pas accessible directement avec une seule commande comme « "Lecture" <nom de l'album> ». La commande « Jouer album » doit d'abord être dite; Le système demande ensuite le titre de l'album. La réponse doit être de dire le titre de l'album à lire.

Une fois que le nombre de fichiers a dépassé environ 24 000, il n'existe pas d'aide à l'accès aux morceaux directement par les commandes vocales. L'accès au

contenu des média est encore possible avec les commandes de listes de lecture, artistes et genres.

Les commandes d'accès aux listes de lecture, artistes et genres sont interdites après que le nombre de ce type de média a dépassé 12 000.

Le système fournit un retour la première fois que la reconnaissance vocale est initiée, s'il devient évident que l'une de ces limites est atteinte pendant le processus d'initialisation de l'appareil.

La performance de la reconnaissance vocale se dégrade dans une certaine mesure en fonction de nombreux facteurs lors de l'ajout de grandes quantités de données à reconnaître. Si c'est le cas, peut-être est-il préférable d'accéder à vos morceaux par le biais de listes de lecture ou par nom d'artiste.

Reconnaissance vocale pour la navigation (selon équipement)

« **Navigation** » : Commencer un dialogue pour entrer des informations spécifiques d'une destination.

« **Commandes de Navigation** » : Commencer un dialogue pour entrer des informations spécifiques d'une destination.

« **Adresse** » : Commencer un dialogue pour entrer une adresse spécifique d'une destination, qui comprend l'adresse entière contenant le numéro du domicile, le nom de la rue, la localité, l'état/la province et le pays. Ne pas inclure le code postal.

« **Point d'intérêt** » : Commencer un dialogue pour entrer une catégorie de lieu d'intérêt de destination ou un nom de marque important.

Le nom doit être prononcé avec précision. Les surnoms ou les abréviations pour les entreprises ne seront probablement pas trouvées. Il faudra peut-être aussi rechercher les entreprises peu connues par catégorie par exemple restauration rapide, hôtels ou banques.

« **Naviguer vers un contact** » : Commencer un dialogue pour entrer un nom de contact spécifique d'une destination.

« **Annuler l'itinéraire** » : Terminer le guidage d'itinéraire.

« **Retour à la maison** » : Créer un itinéraire vers la position de domicile enregistrée.

Reconnaissance vocale pour le téléphone

« **Appeler <nom du contact>** » : Initier un appel à un contact enregistré. La commande peut comprendre l'emplacement si le contact a des numéros d'emplacement enregistrés.

« **Appeler <contact> numéro privé** », « **Au bureau** », « **Mobile** » ou « **Appeler l'autre numéro** » : Initier un appel vers un contact enregistré et un emplacement au domicile, au bureau, sur un appareil portable ou sur un autre téléphone.

« **Appeler <numéro de téléphone portable>** » : Lancer un appel vers un numéro de téléphone portable de sept chiffres, 10 chiffres ou un numéro d'urgence à trois chiffres.

« **Jumeler Téléphone** » : Commencer le processus de jumelage de Bluetooth. Suivre les instructions sur l'affichage d'infodivertissement.

« **Recomposer** » : Initier un appel vers le dernier numéro composé.

« **Changer de téléphone** » : Sélectionner un autre téléphone portable connecté pour les appels sortants.

« **Clavier vocal** » : Commencer un dialogue pour entrer des numéros spéciaux, comme des numéros internationaux. Les numéros peuvent être entrés par groupes de chiffres avec chaque groupe répété par le système. Si le groupe de chiffres n'est pas correct, la commande « "Supprimer" » élimine le dernier groupe de chiffres et leur permet d'être ressaisis. Une fois le nombre entier entré, la commande « Appeler » commence à composer le numéro.

Reconnaissance vocale d'assistance téléphonique

Appuyer sur «**ⓧ**» et le maintenir enfoncé sur les commandes au volant pour passer et lancer l'assistant téléphonique Google ou Siri.

Pour la radio basse fréquence, qu'elle soit connectée par Bluetooth ou par projection téléphonique, la seule reconnaissance vocale disponible est Siri (iPhone) ou l'assistant Google (Android).

Téléphone

Bluetooth (Aperçu)

Le système compatible Bluetooth peut interagir avec un grand nombre d'appareils mobiles, permettant ainsi :

- Appels et réception d'appels en mode mains-libres.
- Partage d'un carnet d'adresses de l'appareil mobile ou d'une liste de contacts avec le véhicule.

Afin de minimiser la distraction du conducteur, avant la conduite et en stationnement :

- Se familiariser avec les fonctions de l'appareil mobile. Organiser clairement l'annuaire téléphonique et les listes de contacts. Supprimer les doublons ou les entrées est rarement utilisées. Si possible, programmer la composition rapide ou d'autres raccourcis.
- Étudier les commandes et le fonctionnement du système infodivertissement.

- Coupler le(s) appareil(s) mobile(s) au véhicule. Le système peut ne pas fonctionner avec tous les appareils mobiles. Voir « Jumelage » plus loin dans cette section.

Les véhicules dotés d'un système Bluetooth peuvent utiliser un appareil mobile à fonction Bluetooth et un profil Mains libres pour passer et recevoir des appels téléphoniques. Le système peut être utilisé lorsque la clé de contact est en position ON/RUN (marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires). La portée du système Bluetooth peut atteindre 9,1 m (30 pi). Toutes les fonctions ne sont pas supportées par tous les appareils mobiles, et tous les appareils mobiles ne fonctionnent pas avec le système Bluetooth. Consulter le site my.chevrolet.com pour de plus amples renseignements sur les appareils mobiles compatibles.

Commandes

Utiliser l'affichage de la colonne centrale et du volant pour faire fonctionner le système Bluetooth.

Commandes de volant de direction

 : Appuyer pour répondre aux appels entrants et maintenir enfoncé pour démarrer la reconnaissance vocale sur votre appareil mobile Bluetooth connecté.

 : Appuyer pour terminer un appel, refuser un appel ou annuler une opération. Appuyer pour mettre en sourdine ou réactiver le système Infodivertissement lorsqu'il n'est pas sur un appel.

Commandes du système infodivertissement

Pour plus d'information sur la navigation dans le système de menu en utilisant les commandes infodivertissement, se reporter à *Utilisation du système* ⇨ 165.

Système audio

Quand un système Bluetooth d'un appareil mobile est utilisé, elles le sont est diffusées par les haut-parleurs du système audio avant du véhicule et remplace celui du système audio. Le niveau de volume sur un appareil mobile peut être réglé en appuyant sur les commandes au volant ou la commande de volume de la colonne centrale. Le volume réglé reste en mémoire

pour les appels ultérieurs. Le volume ne peut pas être abaissé au-delà d'un certain niveau.

Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)

Jumelage

Un appareil mobile muni de la fonctionnalité Bluetooth doit d'abord être jumelé au système Bluetooth, puis branché au véhicule avant d'être utilisé. Se reporter au manuel de l'utilisateur de l'appareil mobile fourni par le fabricant pour obtenir des renseignements à propos des fonctions Bluetooth avant de jumeler l'appareil mobile.

Informations de jumelage

- Si aucun appareil mobile était connecté, la page principale Téléphone de l'écran d'infodivertissement affiche l'option de connexion de téléphone. Toucher cette option pour effectuer la connexion. Une autre méthode possible consiste à toucher l'onglet Téléphones en haut à droite de l'écran puis de toucher Ajouter un téléphone.

- Un téléphone intelligent Bluetooth compatible pour la musique peut être jumelé au véhicule simultanément en tant que téléphone intelligent et lecteur de musique.
- Jusqu'à 10 appareils peuvent être jumelés au système Bluetooth.
- Le processus de jumelage est interrompu lorsque le véhicule se déplace.
- Le jumelage n'est nécessaire qu'une seule fois, sauf si l'information de jumelage du téléphone cellulaire change ou si le téléphone cellulaire est effacé du système.
- Si plusieurs téléphones portables jumelés se trouvent à portée du système, le système se connecte au téléphone défini comme Premier à connecter. Si aucun téléphone portable ne définit comme téléphone prioritaire, le système se connecte au dernier téléphone portable utilisé. Pour que le système se connecte à un autre téléphone portable jumelé, se reporter à « Connexion à un autre téléphone » plus loin dans cette section.

Jumelage d'un téléphone

1. S'assurer que Bluetooth a été activé sur le téléphone portable avant de démarrer le processus de jumelage.

2. Toucher l'icône Téléphone sur la page d'accueil ou l'icône de la barre de raccourcis du téléphone près du bas de l'écran.
3. Toucher Téléphones en haut de l'écran d'infodivertissement. Il existe également une option Connect Phones (Connecter des téléphones) au centre de l'écran Phone (Téléphones), qui offre un raccourci vers le menu Phone List (Liste de téléphones).
4. Toucher Ajouter un téléphone.
5. Sélectionner le nom de véhicules figurant sur l'écran d'infodivertissement depuis la liste de paramètres Bluetooth de votre téléphone portable.
6. Suivre les instructions sur le téléphone portable pour vérifier le code à six chiffres figurant sur l'écran d'infodivertissement et toucher Jumeler. Le code sur l'écran du téléphone et sur l'écran d'infodivertissement doit être confirmé pour que le jumelage réussisse.
7. Lancer le processus de jumelage sur le téléphone portable à jumeler au véhicule. Se reporter au guide de l'utilisateur du fabricant du téléphone pour en savoir

plus sur ce processus. Une fois le téléphone portable jumelé, il apparaît sous la mention Connecté.

8. Si le nom de véhicule n'apparaît pas sur votre téléphone portable, il existe plusieurs manières de recommencer le processus de jumelage.
 - Éteindre et rallumer le téléphone portable.
 - Revenir au début des menus Téléphone sur l'écran d'infodivertissement et recommencer le processus de jumelage.
 - Réinitialiser le téléphone portable, mais cette étape doit être un ultime recours.
9. Si le téléphone portable demande d'accepter la connexion ou permet le téléchargement d'un répertoire téléphonique, toucher Toujours accepter et autoriser. Le répertoire téléphonique peut être indisponible s'il n'est pas accepté.
10. Répéter les étapes 1 à 8 pour jumeler d'autres téléphones portables.

Téléphones jumelés à connecter en premier

Si plusieurs téléphones portables jumelés se trouvent à portée du système, le système se connecte au téléphone défini comme Premier à connecter. Pour rendre un téléphone portable jumelé prioritaire pour la connexion :

1. S'assurer que le téléphone portable est allumé.
2. Toucher Paramètres puis Système.
3. Toucher Téléphones pour accéder à tous les téléphones portables et appareils mobiles jumelés et connectés.
4. Toucher l'icône d'information à droite du téléphone portable pour ouvrir le menu de paramètres du téléphone portable.
5. Toucher l'option Premier à connecter, pour activer ce paramètre pour cet appareil.

Les téléphones portables et les appareils mobiles peuvent être ajoutés, supprimés, connectés et déconnectés. Un sous-menu s'affiche à chaque fois qu'une demande est émise pour ajouter ou gérer des téléphones portables et des appareils mobiles.

Téléphone secondaire

Un téléphone portable peut être activé comme téléphone secondaire en touchant l'icône d'information à droite du nom du téléphone jumelé de manière à ouvrir le menu de paramètres du téléphone. Si un téléphone est activé comme téléphone secondaire, il peut se connecter en même temps qu'un autre appareil mobile Bluetooth. Dans ce cas, le téléphone secondaire sera intégré aux appels entrants. Cela signifie que cet appareil mobile ne peut que recevoir des appels. Le carnet d'adresses d'un téléphone secondaire n'est pas disponible et les appels sortants en mode mains libres sont impossibles avec ce téléphone portable.

Si le cas échéant, toucher le Téléphone secondaire dans la liste Téléphones pour le passer au rôle d'appel sortant et entrant. Ce rôle permet de passer des appels sortants depuis la liste Contacts et Appels récents.

Liste de tous les téléphones jumelés et connectés

1. Toucher l'icône Téléphone sur la page d'accueil ou l'icône de la barre de raccourcis du téléphone près du bas de l'écran.

2. Toucher Téléphones.

Déconnexion d'un téléphone connecté

1. Toucher l'icône Téléphone de la page d'accueil.
2. Toucher Téléphones.
3. Toucher l'icône d'informations à côté du téléphone portable ou de l'appareil mobile connecté pour montrer son écran d'information.
4. Toucher Déconnecter.

Suppression d'un téléphone jumelé

1. Toucher l'icône Téléphone sur la page d'accueil ou l'icône de la barre de raccourcis du téléphone près du bas de l'écran.
2. Toucher Téléphones.
3. Toucher l'icône d'informations à côté du téléphone portable connecté pour afficher son écran d'information.
4. Toucher Oublier l'appareil.

Liaison à un autre téléphone

Pour se connecter à un téléphone portable différent, le nouveau téléphone portable doit être dans le véhicule et jumelé au système Bluetooth.

1. Toucher l'icône Téléphone sur la page d'accueil ou l'icône de la barre de raccourcis du téléphone près du bas de l'écran.
2. Toucher Téléphones.
3. Effleurer le nouveau téléphone portable pour établir un lien à partir de la liste des téléphones non connectés. Voir « Premier appareil à connecter des téléphones jumelés » et « Téléphone secondaire » précédemment dans cette section.

Alterner entre le mode Combiné ou le mode Mains libres

Pour basculer entre le combiné et le mode mains libres :

- Lorsque l'appel en cours est en mode mains libres, toucher l'option Combiné pour basculer en mode combiné.
L'icône de sourdine n'est ni disponible ni fonctionnelle quand le mode Combiné est actif.
- Lorsque l'appel en cours se fait sur le combiné, toucher l'option Combiné pour basculer en mode mains libres.

Effectuer un appel à l'aide des Contacts et des Appels récents

Des appels peuvent être passés par le système Bluetooth à l'aide des informations de contact du téléphone portable personnel, pour tous les téléphones portables qui prennent en charge la fonction Annuaire téléphonique. Se familiariser avec les réglages et le fonctionnement du téléphone. Vérifier que le téléphone portable prend en charge cette fonction.

Le menu Contacts permet l'accès au répertoire téléphonique enregistré dans le cellulaire.

Le menu Récents donne accès aux listes d'appels récents depuis le téléphone portable.

Pour lancer un appel en utilisant le menu Contacts :

1. Toucher l'icône Téléphone de la page d'accueil.
2. Toucher Contacts.
3. Il est possible d'effectuer une recherche dans la liste de contacts en utilisant le premier caractère. Toucher A-Z sur l'écran d'infodivertissement pour parcourir la liste de noms.

Toucher le nom de la personne à appeler.

4. Toucher le numéro du contact de la personne à appeler.

Pour lancer un appel en utilisant le menu Récents :

1. Toucher Téléphone sur la page d'accueil.
2. Toucher Récents.
3. Toucher le nom ou le numéro à appeler.

Effectuer un appel à l'aide du clavier

Effectuer un appel en composant les numéros :

1. Toucher l'icône Téléphone de la page d'accueil.
2. Toucher Clavier et saisir un numéro de téléphone.
3. Toucher  sur l'écran d'infodivertissement pour commencer à composer le numéro.

Recherche de contacts à l'aide du clavier

Pour rechercher des contacts avec le clavier :

1. Toucher l'icône Téléphone de la page d'accueil.

2. Toucher Clavier et entrer partiellement les numéros de téléphone ou les noms de contact à l'aide des chiffres du clavier pour effectuer la recherche.

Les résultats s'affichent sur le côté droit de l'écran. En toucher un pour émettre un appel.

Accepter ou refuser un appel

Quand un appel entrant est reçu, le système infodivertissement est mis en sourdine et une sonnerie se fait entendre dans le véhicule.

Accepter un appel

Il existe deux façons d'accepter un appel :

- Appuyer sur  sur les commandes au volant.
- Toucher Réponse sur l'écran d'infodivertissement.

Refuser un appel

Il existe deux façons de rejeter un appel :

- Appuyer sur  sur les commandes au volant.
- Toucher Ignorer sur l'écran d'infodivertissement.

Appel en attente

La fonction d'appel en attente doit être supportée par le téléphone portable Bluetooth et activée par le fournisseur de services sans fil pour pouvoir fonctionner.

Accepter un appel

Appuyer sur  pour répondre. Ensuite, effleurer Commuter sur l'affichage d'infodivertissement.

Refuser un appel

Appuyer sur  pour refuser, puis sur Ignore (ignorer) sur l'écran d'infodivertissement

Commutation entre appels (appels en attente uniquement)

Pour commuter des appels, toucher Téléphone sur la page d'accueil pour afficher la Vue des appels. Dans la Vue des appels, toucher les informations sur l'appel en attente pour changer les appels.

Conversation à trois

La fonction de conversation à trois doit être supportée par le téléphone portable Bluetooth et activée par le fournisseur de services sans fil pour pouvoir fonctionner.

Pour commencer une conversation à trois pendant un appel en cours :

1. Dans la vue des appels, toucher Aj. un appel pour ajouter un autre appel.
2. Lancer le deuxième appel en sélectionnant dans Récents, Contacts ou Clavier.
3. Lorsque le deuxième appel est activé, toucher l'icône de fusion pour lancer la conversation à trois.

Fin d'un appel

- Appuyer sur  sur les commandes au volant.
- Effleurer  à l'affichage d'infodivertissement, près d'un appel, pour terminer uniquement cet appel.

Signaux multifréquence à double tonalité (DTMF)

Le système embarqué Bluetooth peut envoyer des numéros pendant un appel. Cette fonction est utilisée pour appeler un système téléphonique piloté par un menu. Utiliser le clavier pour entrer un numéro.

Apple CarPlay et Android Auto

Selon l'équipement, la ou les fonctionnalités Android Auto et/ou Apple CarPlay peuvent être exploitées au moyen d'un téléphone intelligent compatible. Selon la disponibilité, les icônes Android Auto et Apple CarPlay passeront du gris à la couleur sur la page d'accueil de l'affichage d'infodivertissement.

Pour utiliser Android Auto et/ou Apple CarPlay :

Pour la projection téléphonique filaire

1. Télécharger l'application Android Auto sur votre téléphone intelligent à partir de Google Play store. Aucune application n'est nécessaire pour Apple CarPlay.
2. Connecter votre téléphone Android ou iPhone Apple à l'aide du câble USB du téléphone d'usine et en le branchant dans un port USB de lecture de données. Pour obtenir des performances optimales, il est fortement recommandé d'utiliser le câble USB fourni par le fabricant de l'appareil. Les câbles d'après-vente ou de tierces parties peuvent ne pas fonctionner.

3. Lorsque le téléphone est connecté pour la première fois pour activer Apple CarPlay ou Android Auto, accepter les termes et conditions du système d'infodivertissement et du téléphone.
4. Suivre les instructions sur le téléphone.

Les icônes Android Auto et Apple CarPlay sur la page d'accueil s'allument en fonction du téléphone intelligent. Android Auto et/ou Apple CarPlay peuvent se lancer automatiquement lors d'une connexion USB. Si ce n'est pas le cas, toucher l'icône Android Auto ou Apple CarPlay sur la page d'accueil pour le lancer.

Appuyer sur , de la colonne centrale, pour revenir à la page d'accueil.

Pour la projection téléphonique sans fil

Vérifier la compatibilité sans fil de votre téléphone en vous rendant sur la page assistance de Google Android Auto ou d'Apple CarPlay.

1. Télécharger l'application Android Auto sur votre téléphone intelligent à partir de Google Play store. Aucune application n'est nécessaire pour Apple CarPlay.

2. Pour une première connexion, il y a deux façons de configurer la projection sans fil :
 - Connecter votre téléphone Android ou iPhone Apple à l'aide du câble USB du téléphone d'usine et en le branchant dans un port USB de lecture de données. Pour obtenir des performances optimales, il est fortement recommandé d'utiliser le câble USB fourni par le fabricant de l'appareil. Les câbles d'après-vente ou de tierces parties peuvent ne pas fonctionner.
 - Connexion du téléphone par Bluetooth. Voir *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 207 ou *Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)* ⇨ 208.
3. La fonction sans fil doit être activée sur le téléphone pour que la projection sans fil fonctionne.
4. Lorsque le téléphone est connecté pour la première fois pour activer Apple CarPlay ou Android Auto, accepter les termes et conditions du système d'infodivertissement et du téléphone.
5. Suivre les instructions sur le téléphone.

Les icônes Android Auto et Apple CarPlay sur la page d'accueil s'allument en fonction du téléphone intelligent. Android Auto et/ou Apple CarPlay peuvent se lancer automatiquement lors d'une connexion sans fil. Si ce n'est pas le cas, toucher l'icône Android Auto ou Apple CarPlay sur la page d'accueil pour le lancer.

CarPlay sans fil et/ou Android Auto sans fil peut faire l'objet d'interruptions occasionnelles en raison d'interférences Wi-Fi.

Pour déconnecter la projection sans fil des téléphones :

1. Sélectionner Paramétrages à partir de la page d'accueil.
2. Sélectionner Phones (téléphones)
3. Appuyer sur  à côté du téléphone à déconnecter.
4. Désactiver Apple CarPlay ou Android Auto.

Appuyer sur  de la colonne centrale, pour revenir à la page d'accueil.

Les caractéristiques sont sujettes à changement. Pour plus d'informations sur l'installation d'Android Auto et d'Apple CarPlay dans le véhicule, consultez my.chevrolet.com.

Android Auto est fourni par Google et est soumis aux termes et conditions et à la politique de confidentialité de Google. Apple CarPlay est fourni par Apple et est soumis aux termes et conditions et à la politique de confidentialité d'Apple. Les taux du plan de données s'appliquent. Pour obtenir de l'aide au sujet de Android Auto, consulter le site <https://support.google.com/androidauto>. Pour de l'aide au sujet de Apple CarPlay, consulter le site www.apple.com/ios/carplay/. Apple ou Google peuvent modifier ou suspendre la disponibilité de leurs services à tout moment. Android Auto, Android, Google, Google Play et autres marques sont des marques de commerce de Google Inc.; Apple CarPlay est une marque de commerce d'Apple Inc.

Appuyer sur  sur la colonne centrale pour quitter Android Auto ou Apple CarPlay. Pour revenir à Android Auto ou Apple CarPlay, appuyer longuement sur  sur la colonne centrale.

Android Auto et Apple CarPlay peuvent être désactivés à partir du système infodivertissement. Pour ce faire, toucher Accueil, Paramètres puis l'onglet Applications en haut de l'écran. Utiliser le bouton ON/OFF pour désactiver Android Auto ou Apple CarPlay.

SETTINGS (paramétrages)

Certains paramètres peuvent être gérés dans les sites de centrale des propriétaires lorsqu'un compte est en place et il peut être modifié si d'autre utilisateur ont accédé au véhicule ou créer des comptes. Cela peut entraîner des modifications à la sécurité ou à la fonctionnalité du système infodivertissement. Certains paramètres peuvent également être transférés vers un autre véhicule, selon l'équipement. Pour des instructions, consulter le site my.chevrolet.com aux États-Unis ou mychevrolet.ca ou monchevrolet.ca au Canada.

Se reporter à la Modalité de l'utilisateur et la Déclaration de confidentialité pour connaître les détails importants. Pour afficher, toucher l'icône Paramètres sur la page d'accueil de l'écran d'infodivertissement.

Le menu Paramètres peut être organisé en quatre catégories. Sélectionner la catégorie souhaitée en touchant Système, Applications, Véhicule ou Personnel.

Pour accéder au menu de personnalisation :

1. Toucher Paramètres sur la page d'accueil du système infodivertissement.
2. Toucher la catégorie souhaitée pour afficher une liste des options disponibles.
3. Toucher pour sélectionner le paramètre voulu.
4. Toucher les options de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer une fonctionnalité.
5. Toucher **X** pour aller le niveau supérieur du menu Paramètres.

Système

Le menu peut contenir les éléments suivants :

Heure/Date

Utiliser les fonctions suivantes pour régler l'horloge :

- Heure et date automatiques : effleurer Désactiver ou Activer pour activer ou désactiver la mise à jour automatique de l'heure et de la date. Quand cette

fonctionnalité est activée, l'heure et la date ne peuvent pas être réglées manuellement.

- Définir l'heure : toucher pour régler manuellement l'heure avec les commandes de l'écran infodivertissement.
- Définir la date : toucher pour régler manuellement la date avec les commandes de l'écran infodivertissement.
- Fuseau horaire automatique (selon l'équipement) : toucher Off ou On pour désactiver ou activer la mise à jour automatique du fuseau horaire en fonction de l'emplacement du véhicule. Lorsque cette fonction est activée, le fuseau horaire ne peut pas être réglé manuellement.
- Sélectionner le fuseau horaire : toucher pour régler manuellement le fuseau horaire. Toucher un fuseau horaire dans la liste.
- Utiliser le format 24 heures : toucher pour spécifier le format d'horloge affiché. Toucher Désactiver ou Activer pour activer ou désactiver.

Langue

Cette option définit la langue d'affichage utilisée sur l'écran infodivertissement. Elle peut également utiliser la langue sélectionnée pour la reconnaissance vocale et la lecture audio. Toucher Langue (Language) et toucher la langue appropriée.

Téléphones

Toucher pour se connecter à un autre téléphone portable ou un autre appareil mobile, déconnecter un téléphone portable ou un appareil multimédia ou supprimer un téléphone portable ou un appareil multimédia.

Réseaux Wi-Fi

Cette option affiche les réseaux Wifi connectés et disponibles.

Si aucun abonnement de données 4G LTE n'est actif sur le véhicule, le système infodivertissement peut être connecté à un réseau Wifi protégé externe, par exemple un appareil mobile ou un point de connexion du domicile pour utiliser les services connectés.

Point d'accès Wi-Fi

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Services Wi-Fi : pour permettre à des appareils d'utiliser le point de connexion du véhicule.

Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.

- Nom du Wi-Fi : toucher pour modifier le nom Wifi du véhicule.
- Mot de passe du Wi-Fi : toucher pour modifier le mot de passe Wifi du véhicule.
- Appareils connectés : toucher pour afficher les appareils connectés.
- Partage des données de point d'accès : toucher On pour permettre à des appareils d'utiliser le point d'accès sans fil du véhicule et ses données ou effleurer Off pour autoriser les appareils à n'utiliser que le point d'accès du véhicule mais non ses données.

Vie privée

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Services d'emplacement : ce paramètre active ou désactive le partage de l'emplacement de véhicule à l'extérieur du véhicule. Les services d'urgence ne sont pas affectés lorsque Off est sélectionné.
- Services de données : selon l'équipement, ce paramètre détermine si le partage de données peut être utilisé par des fonctions telles que Wi-Fi, Hotspot (point d'accès) et des applications. Toucher Off pour désactiver les services de données. Les services d'urgence et les appels téléphoniques, tels que les appels avec des conseillers OnStar ou autres, ne sont pas affectés lorsque Off est sélectionné.
- Partage de reconnaissance vocale : ce paramètre détermine si les commandes vocales peuvent être partagées avec un système de reconnaissance vocale basé sur le cloud. Toucher Désactiver pour empêcher le partage et le possible enregistrement de vos commandes vocales avec ce système. Ceci peut limiter la capacité du système à comprendre vos commandes vocales et désactiver certaines fonctionnalités.

- **Types** : ce paramètre permet d'afficher la liste toutes les autorisations définies comme dangereuses par Android actuellement utilisées par le système infodivertissement, le nombre d'applications qui ont demandé cette autorisation et le nombre d'applications qui peuvent utiliser cette autorisation.
- **Utilisé par les applications** : ce paramètre permet d'obtenir la liste de toutes les applications qui sont demandées ou qui utilisent des autorisations définies par Android comme dangereuses. Seules les autorisations demandées et actives sont affichées.

Affichage

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- **Mode** : cette option ajuste l'aspect de la carte de navigation et de toute application téléchargée de manière optimisée pour les conditions de jour et de nuit. Définir sur Auto pour que l'affichage s'ajuste automatiquement en fonction des conditions de luminosité. Toucher Auto, Jour ou Nuit pour ajuster l'affichage.
- **Étalonner l'écran tactile** : toucher pour étalonner l'écran infodivertissement et suivre les invites.

- **Éteindre l'écran** : toucher pour désactiver l'affichage. Toucher n'importe où sur l'écran infodivertissement ou appuyer sur de nouveau toute commande d'infodivertissement de la console centrale pour activer l'affichage.

Sons

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- **Volume maximum au démarrage** : cette option ajuste le volume maximum du système infodivertissement au démarrage du véhicule. Pour définir le volume maximum au démarrage, toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour augmenter ou diminuer le volume.
- **Signaux audio** : cette option détermine si des tonalités sont émises au démarrage et à l'arrêt du système info divertissement. Elle peut être désactivée ou activée.
- **Définir le volume des signaux audio** : ce réglage commande le volume des signaux audio diffusés au démarrage et à l'arrêt. Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour augmenter ou diminuer.
- **Rétroaction de la touche sonore** : ce paramètre détermine si une tonalité retentit en cas de pression sur l'écran

infodivertissement ou des commandes de la radio. Cette fonctionnalité peut être désactivée ou activée.

Voix

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- **Confirmer plus/moins** : ce réglage spécifie la fréquence à laquelle le système de reconnaissance vocale confirme les commandes. Toucher Confirmer plus pour que le système vérifie auprès de vous plus souvent avant de répondre à vos commandes.
- **Longueur des avis** : ce réglage spécifie le niveau de détail que le système de reconnaissance vocale vous fournit dans ses messages. Toucher Auto pour que le système s'ajuste automatiquement à vos habitudes vocales. Toucher Informatif, Court ou Automatique.
- **Vitesse de rétroaction audio** : toucher Lente, Moyen ou Rapide pour ajuster la vitesse à laquelle le système de reconnaissance vocale vous parle.
- **Avis conviviaux** : ce réglage spécifie l'aspect formel des invites vocales. Toucher Désactivé pour des messages plus courts. Toucher Activé pour entendre des

invites avec plus de personnalité. Toucher Auto pour faire en sorte que l'invite corresponde à votre style de commande.

- Mode tutoriel : toucher Désactivé ou Activé pour fournir des retour didacticiels sur l'écran.
- Permettre les interruptions du guide vocal : ce paramètre contrôle si les commandes vocales peuvent être prononcées à la fin des messages vocaux. Activer cette fonction pour prononcer des commandes sans entendre l'invite complète. Parler pendant que l'invite est encore en cours de lecture arrête immédiatement la lecture de l'invite en cours et reconnaît votre commande. Le bruit de fond peut provoquer des interruptions accidentelles. Effleurer Désactivé ou Activé.

Favoris

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Gérer les favoris : toucher pour afficher une liste de favoris Audio, Téléphone et Navigation.
Les favoris peuvent être déplacés, renommés ou supprimés.

Pour déplacer le favori, appuyer longuement dessus puis le faire glisser vers le haut ou le bas pour modifier sa position.

- Définir le nombre de favoris audio : toucher pour sélectionner le nombre de pages de favoris pouvant être affichées à partir de l'application audio. Le paramètre Auto ajuste automatiquement ce nombre en fonction du nombre de favoris enregistrés. Toucher Auto, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 ou 40.

Mises à jour

Selon l'équipement, le véhicule peut télécharger et installer des mises à jour logicielles sélectionnées via une connexion sans fil. Le système vous demandera de télécharger et d'installer certaines mises à jour. Il existe également une option permettant de vérifier manuellement les mises à jour.

Pour vérifier manuellement les mises à jour, toucher Paramètres sur la page d'accueil et sélectionner l'onglet Système. Aller dans la section Logiciel du véhicule et toucher Mises à jour. Suivre les invites à l'écran. Les étapes de vérification, de téléchargement et d'installation des mises à jour peuvent varier d'un véhicule à l'autre.

Le véhicule peut être utilisé normalement pendant le téléchargement du logiciel. Une fois le téléchargement terminé, une invite peut vous demander d'accepter l'installation de la mise à jour lors du prochain cycle d'allumage ou la prochaine fois que le véhicule est mis en stationnement (P). Pour la plupart des mises à jour, le véhicule sera désactivé et ne pourra pas rouler pendant l'installation. Le système délivre des messages indiquant le succès ou une erreur pendant et après les processus de téléchargement et d'installation.

Le téléchargement par voie hertzienne des mises à jour logicielles du véhicule nécessite une connexion Internet, accessible via la connexion embarquée 4G LTE du véhicule, s'il en est équipé et qu'elle est activée. Si nécessaire, les plans de données sont fournis par un tiers. Éventuellement, un point d'accès Wi-Fi sécurisé, tel qu'un point d'accès de périphériques mobiles compatibles, un point d'accès résidentiel ou un point d'accès public, peuvent être utilisés. Les tarifs de données applicables peuvent s'appliquer.

Pour connecter le système infodivertissement à un point d'accès sécurisé de périphériques mobiles, à un

point d'accès résidentiel ou à un point d'accès public, toucher Paramètres sur la page d'accueil, sélectionner l'onglet Système puis Réseaux Wi-Fi. Sélectionner le réseau Wi-Fi correspondant et suivre les invites à l'écran. Les vitesses de téléchargement peuvent varier.

Sur la plupart des périphériques mobiles compatibles, l'activation du point d'accès Wi-Fi se trouve dans le menu Paramètres sous Partage de réseau mobile, Point d'accès personnel, Point d'accès mobile ou similaire.

La disponibilité des mises à jour de logiciel par transmission radio varie en fonction du véhicule et du pays. Les fonctionnalités sont sujettes à changement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site my.chevrolet.com/learn.

Préférences

Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer de nouvelles mises à jour en arrière-plan.

À propos

Toucher pour afficher les informations relatives au logiciel du système infodivertissement.

Applications ouvertes

Toucher pour afficher une liste complète d'applications actuellement en cours d'exécution sur le système infodivertissement.

Retour aux paramètres d'usine

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Réinitialiser les paramètres du véhicule : réinitialise tous les paramètres de véhicule pour l'utilisateur actuel.
Toucher Réinitialiser ou Annuler.
- Effacer les paramètres et l'info. personnelle : efface les paramètres de données d'application, les profils d'utilisateurs et les données personnelles, y compris les données de navigation et d'appareils mobiles.
Toucher Effacer ou Annuler.
- Effacer les applications par défaut : réinitialise les applications préférées qui ont été définies ouvertes lors de la sélection d'une fonction. Aucune donnée d'application n'est perdue.
Toucher Tout effacer ou Annuler.

Applications

Le menu peut contenir les éléments suivants :

Android Auto

Selon l'équipement, cette fonction vous permet d'interagir directement avec votre appareil mobile sur l'écran infodivertissement. Voir *Apple CarPlay et Android Auto* ⇨ 212.

Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.

Apple CarPlay

Selon l'équipement, cette fonction vous permet d'interagir directement avec votre appareil mobile sur l'écran infodivertissement. Voir *Apple CarPlay et Android Auto* ⇨ 212.

Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.

Applications

Selon l'équipement, toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Mise à jour automatique des applications : permet la mise à jour automatique des applications téléchargées.

Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.

- À propos des application : toucher pour afficher les versions du logiciel de boutique.

Audio

Selon la source audio actuelle, différentes options sont accessibles.

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Paramètres des sons : toucher pour ajuster Égalisateur, Fader/balance, ou Mode du son. Voir « Menu Son du système Infodivertissement » dans *Radio AM-FM* ⇨ 168.
- Volume automatique : cette fonction règle le volume en fonction de la vitesse du véhicule.
Toucher Désactivé, Bas, Moyen-bas, Moyen, Moyen-haut ou Haut.
- Bose AudioPilot Technologie de compensation de bruit (selon l'équipement) : cette fonction règle le volume en fonction du bruit de fond dans le véhicule et de la vitesse.

Toucher Désactiver ou Activer.

- Gérer les favoris : toucher pour afficher une liste de favoris Audio, Appareils mobiles et Navigation.

Les favoris peuvent être déplacés, renommés ou supprimés.

Pour déplacer le favori, appuyer longuement dessus puis le faire glisser vers le haut ou le bas pour modifier sa position.

- Définir le nombre de favoris audio : toucher pour sélectionner le nombre de pages de favoris pouvant être affichées à partir de l'application audio. Le paramètre Auto ajuste automatiquement ce nombre en fonction du nombre de favoris enregistrés. Toucher Auto, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 ou 40.
- RDS : ceci permet d'activer ou de désactiver la radiodiffusion de données de service (RDS).
Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.
- Radio HD : permet d'activer ou de désactiver la réception Radio HD.

Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.

- Filtre contre le contenu explicite : ce paramètre permet d'accéder au contenu explicite des canaux SiriusXM.
Toucher Désactiver ou Activer.
- Gérer les téléphones : sélectionner pour se connecter à une source de téléphone différente, ou pour déconnecter ou supprimer un téléphone.
- Réinitialiser la liste de musique : permet de réinitialiser l'index radio en cas de difficulté à accéder à tout le contenu multimédia de votre appareil.
Toucher Oui ou Non.

Climatisation

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Vitesse de ventilateur automatique : ce paramètre spécifie le débit d'air quand le ventilateur de la climatisation est réglé sur Ventilateur auto.
Toucher Basse, Moyenne ou Élevée.
- Mesure de la qualité de l'air : ce paramètre permet de passer le système en mode de recyclage d'air selon la qualité de l'air extérieur.

Toucher Désactivée, Sensibilité faible ou Sensibilité élevée.

- Sièges refroidis automatiques : ce paramètre active automatiquement et régule les sièges ventilés quand la température de l'habitacle est chaude. Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.
- Sièges chauffants automatiques : ce paramètre active automatiquement et régule les sièges chauffés quand la température de l'habitacle est fraîche. Les sièges chauffés automatiques peuvent être désactivés en utilisant les commandes correspondantes sur la colonne centrale. Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.
- Désembuage automatique : ce paramètre active automatiquement le désembueur avant au démarrage du moteur du véhicule. Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.

- Désembuage arrière automatique : ce paramètre active automatiquement le désembueur de lunette arrière au démarrage du moteur du véhicule. Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.

Navigation (selon équipement)

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Configurer mes lieux préférés
- Préférences de carte
- Préférences d'itinéraire
- Commande vocale de navigation
- Préférences de circulation
- Préférences d'alerte
- Gérer l'historique
- Navigation prédictive
- À propos

Voir *Utilisation du système de navigation* ⇨ 187.

Téléphone

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Mon numéro : affiche le numéro de téléphone portable de l'appareil Bluetooth connecté.

- Afficher l'appel actif : affiche un écran d'appel actif lorsque le conducteur répond à un appel.

Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.

- Confidentialité : affiche les alertes d'appel seulement dans le groupe d'instruments. Toucher Désactiver ou Activer.
- Trier les contacts : toucher pour trier par prénom ou par nom de famille.
- Resynchroniser les contacts de l'appareil : Cette option permet de synchroniser les contacts de l'appareil en cas de difficulté à accéder à tous les contacts de votre téléphone portable.
- Supprimer tous les contacts du véhicule : toucher pour supprimer tous les contacts enregistrés du véhicule.
- Mode TTY de téléphone OnStar : cette option active le mode TTY du téléphone portable OnStar. Toucher Désactiver ou Activer.

Véhicule

Ce menu permet d'ajuster les différentes fonctionnalités du véhicule. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Personnel

Ce menu (option) permet de régler différents paramètres de profil d'utilisateur. Voir « Utilisateurs » dans *Utilisation du système* ⇨ 165 pour en savoir plus sur la configuration de profils d'utilisateur.

Le menu peut contenir les éléments suivants :

Nom

Toucher pour modifier votre nom d'utilisateur affiché dans le véhicule.

Informations sur le compte du véhicule

Toucher pour afficher les informations de compte du véhicule et pour modifier le mot de passe du compte.

Une fenêtre « compte utilisateur non vérifié » s'affiche donc que le processus de vérification des informations de compte n'a pas été terminée sur Internet. Vérifier dans votre compte de messagerie enregistré si vous avez reçu un courriel d'activation pour terminer le processus de vérification.

Image de profil

Toucher pour choisir ou modifier votre image de profil.

Identificateurs de profil

Toucher pour faire en sorte que le véhicule reconnaisse l'identificateur que vous choisissez.

Toucher Clé du véhicule 1 et/ou Clé du véhicule 2.

En cas de perte ou de vol de la clé à distance, consulter votre concessionnaire.

Security

Toucher pour sécuriser votre profil avec un code PIN.

Toucher Non ou Oui.

Nom du véhicule

Toucher pour modifier le nom de votre véhicule.

Compte du véhicule

Toucher pour afficher les informations de compte du véhicule et pour modifier le mot de passe du compte.

Supprimer le profil

Toucher pour supprimer le profil du véhicule.

Toucher Supprimer ou Annuler.

Jeune conducteur

Cette fonction en option permet à des touches multiples d'être enregistrées pour les conducteurs débutants afin de les encourager à des habitudes sûres de conduite. Lorsque le véhicule démarre avec une touche Jeune conducteur, il active automatiquement certains systèmes de sécurité, permettant le paramétrage de certaines fonctions et la limitation de l'utilisation des autres fonctions. La carte de rapport enregistre les données du véhicule au sujet du comportement de conduite et ces données peuvent être affichées ultérieurement. Lorsque le véhicule démarre avec une clé enregistrée, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche un message au sujet de Jeune conducteur actif.

Pour y accéder :

1. Toucher Paramètres sur Page d'accueil, puis Véhicule et Conducteur adolescent.
2. Créer un numéro d'identification personnel (PIN) en choisissant un code PIN à quatre chiffres. Saisir à nouveau le code PIN pour confirmer. Pour modifier le code PIN, toucher Modifier PIN.

L'indicatif est nécessaire pour :

- Enregistrer ou supprimer des touches.

- Modifier les paramètres de Conducteur adolescent.
- Modifier ou supprimer l'indicatif Conducteur adolescent.
- Accéder aux données de Fiche de rapport ou les supprimer.

Enregistrer des clés pour activer Jeune conducteur et affecter des restrictions à la clé :

N'importe quelle clé de véhicule peut être enregistrée, jusqu'à huit clés peuvent être enregistrées. Étiqueter la clé pour la distinguer des autres clés.

Pour un système de démarrage par bouton-poussoir :

1. Démarrer le moteur.
2. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, le levier sélecteur doit être positionné sur P (stationnement). Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle doivent être à l'arrêt avec le frein de stationnement serré.
3. Dans le menu Paramètres, toucher Véhicule puis Conducteur adolescent.
4. Saisir le code PIN.

5. Placez la touche Émetteur de télédéverrouillage (RKE) de l'émetteur que vous souhaitez enregistrer dans la pochette de l'émetteur. La clé n'a pas besoin d'être celle qui a démarré le véhicule. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 9 pour l'emplacement de la pochette de l'émetteur.
6. Dans le menu Conducteur adolescent, appuyer sur Configurer les clés.
 - Si la télécommande n'a pas été enregistrée précédemment, l'option d'ajout de clé s'affiche. Toucher Configuration et un message de confirmation s'affiche. Les restrictions de jeune conducteur s'appliquent chaque fois que cette clé est utilisée pour faire fonctionner le véhicule.
 - Si la télécommande a déjà été enregistrée, l'option de suppression de la clé s'affiche. En touchant Supprimer, la télécommande n'est plus enregistrée. Un message de confirmation s'affiche et les restrictions de jeune conducteur ne sont plus appliquées si cette télécommande est utilisé pour faire fonctionner le véhicule.

Dans les véhicules équipés d'un système de démarrage par bouton-poussoir, si une clé Conducteur adolescent et une clé non-Conducteur adolescent sont toutes deux présentes au démarrage, le véhicule va reconnaître la clé non-Conducteur adolescent pour démarrer le véhicule. Les réglages Conducteur adolescent ne seront pas activés.

Pour un système d'allumage avec clé :

1. Démarrer le moteur.
2. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, le levier sélecteur doit être positionné sur P (stationnement). Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle doivent être à l'arrêt avec le frein de stationnement serré.
3. Dans le menu Paramètres, toucher Véhicule puis Conducteur adolescent.
4. Saisir le code PIN.
5. Toucher Configurer les clés. Le système affiche des consignes d'enregistrement ou de suppression d'une clé. Un message de confirmation s'affiche.

Gérer les paramètres

Limite du volume audio : Cette option permet d'activer ou de désactiver la limite du volume audio. Toucher Définir une limite de volume audio pour choisir le volume audio maximum autorisé.

Définir une limite de volume audio : Cette option permet de définir un volume radio maximum. Utiliser les flèches pour choisir le niveau maximum autorisé de volume audio.

Limiteur de vitesse pour conduct.

adolescent : Limite la vitesse maximale du véhicule. Lorsque le limiteur de vitesse est activé et que le véhicule est démarré avec une clé de Conducteur adolescent, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche un message indiquant que la vitesse maximale est limitée.

Sur certains véhicules, lorsque le limiteur de vitesse est activé, l'accélération maximale du véhicule est limitée. Le CIB affiche un message d'accélération limitée.

Avertissement de vitesse de conducteur

adolescent : Permet d'activer ou de désactiver l'avertissement de vitesse. Toucher Définir l'alerte de vitesse pour conducteur adolescent pour définir la vitesse d'alerte.

Définir l'alerte de vitesse pour conducteur adolescent : Cette option affiche un avertissement dans le centralisateur informatique de bord (CIB) en cas de dépassement d'une vitesse sélectionnable. Choisir le niveau d'avertissement de vitesse souhaité. L'alerte de vitesse ne limite pas la vitesse du véhicule.

Filtre contre le contenu explicite SiriusXM (selon l'équipement) : Permet d'activer ou de désactiver le Filtre contre le contenu explicite SiriusXM. Lorsqu'il est activé, le jeune conducteur ne peut pas écouter les stations SiriusXM qui contiennent du contenu explicite, et la sélection Filtre contre le contenu explicite dans les paramètres audio n'est pas modifiable.

Lorsque la fonction de conducteur adolescent est active :

- Si le véhicule est équipé de la fonction Boucler pour conduire, il n'est pas possible de quitter la position P (stationnement) si la ceinture de sécurité du conducteur et, dans certains véhicules, la ceinture de sécurité du passager avant ne sont pas bouclées.
- La radio se met en sourdine lorsque la ceinture de sécurité du conducteur et, dans certains véhicules, la ceinture de

sécurité du passager avant ne sont pas bouclées. Le son de n'importe quel appareil jumelé au véhicule sera également coupé.

- Un objet placé sur le siège du passager avant, tel qu'un porte-documents, un sac à main, un sac d'épicerie, un ordinateur portable ou tout autre dispositif électronique, pourrait faire que le système de détection de passager détecte faussement un passager avant non attaché et coupe la radio. Si cela se produit, retirer l'objet du siège. Voir *Système de détection de passager* ↪ 74.
- Certains systèmes de sécurité, comme l'avertisseur de collision avant, le cas échéant, ne peuvent pas être désactivés.
- Le paramètre d'espacement pour Alerte de collision avant et le Régulateur de vitesse adaptatif, selon l'équipement, ne peut être modifié.
- En tentant de modifier une fonction de sécurité qui n'est pas configurable dans Teen Driver (conducteur adolescent), le CIB affiche un message indiquant que Teen Driver est actif et que l'action est indisponible.
- La fonctionnalité Super Cruise, selon l'équipement, n'est pas disponible.

- Version améliorée de l'avertissement de bas niveau de carburant (selon l'équipement) – Lorsque le véhicule risque de tomber en panne de carburant, le témoin de bas niveau de carburant clignote dans le groupe d'instruments et le message d'avertissement correspondant affiché sur le CIB ne peut pas être ignoré/effacé.

Fiche de rapport

Le propriétaire du véhicule doit obtenir l'accord du conducteur pour enregistrer certaines données de véhicule lorsque le véhicule est conduit avec une clé de conducteur adolescent. Il existe une Fiche de rapport par véhicule. Les données ne sont enregistrées que quand une clé de conducteur adolescent enregistrée est utilisée pour faire fonctionner le véhicule.

Les données de la Fiche de rapport sont recueillies à partir du moment où Conducteur adolescent est activé ou depuis la dernière fois que la Fiche de rapport a été réinitialisée. Les informations suivantes peuvent être enregistrées :

- Distance parcourue - la distance totale parcourue.
- Vitesse maximale – la vitesse maximale du véhicule détectée.

- Avertissements de vitesse excessive – le nombre de fois que le seuil de vitesse dépassé a provoqué l'avertissement.
- Pleine ouverture de papillon – le nombre de fois où la pédale d'accélérateur a été enfoncée à peu près sur toute sa course.
- Alertes de collision avant – le nombre de fois que le conducteur a été avisé de l'approche d'un véhicule à l'avant trop rapidement et du risque potentiel d'une collision.
- Freinage d'urgence automatique (selon l'équipement) – le nombre de fois où le véhicule a détecté qu'une collision avant était imminente et a appliqué les freins.
- Freinage automatique arrière (le cas échéant) - le nombre de fois où le véhicule a détecté qu'une collision arrière était imminente et a serré les freins.
- Commande de traction – le nombre de fois où le Système de traction asservie a été activé pour réduire le patinage ou la perte de traction des roues.
- Commande de stabilité – le nombre d'événements qui ont exigé l'utilisation du contrôle de la stabilité électronique.
- Système de freinage antiblocage actif – Le nombre d'activations du Système de freinage antiblocage.

- Alertes de talonnage – le nombre de fois où le conducteur a été alerté qu'il suivait de trop près le véhicule qui précède.

Données de carte de rapport

Les données cumulatives sont enregistrées pour tous les trajets jusqu'à la remise à zéro de la carte de rapport ou jusqu'à ce que le décompte maximal ait été dépassé. Si le décompte maximal est dépassé pour un élément de ligne de la carte de rapport, cet élément n'est plus mis à jour dans la carte de rapport jusqu'à sa remise à zéro. Chaque élément consigne au maximum 1 000 décomptes. La distance parcourue de rapport maximale est de 64 374 km (40 000 mi).

Pour supprimer des Données de carte de rapport, agir comme suit :

- Dans l'affichage Fiche de rapport, toucher Réinitialiser.
- Toucher Effacer toutes les clés et NIP pour adolescent dans le menu Conducteur adolescent. Ceci supprime également toutes les clés Conducteur adolescent et supprime le code PIN.

Code PIN oublié

Contactez votre concessionnaire pour réinitialiser le code PIN.

Marques déposées et contrats de licence

Information FCC

Voir *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 470.



« Made for iPod » et « Made for iPhone » signifient qu'un accessoire électronique a été conçu pour être branché spécifiquement sur les iPod et iPhone respectivement, et qu'il a été certifié par le développeur pour répondre aux normes de rendement d'Apple. Apple n'est pas responsable du fonctionnement de cet appareil ni de sa conformité avec les normes légales et de sécurité. Veuillez noter que l'utilisation de cet accessoire avec un iPod ou un iPhone peut affecter le rendement de la fonction sans fil. iPhone, iPod, iPod classic, iPod nano, iPod shuffle, et iPod touch sont des marques commerciales déposées de Apple Inc., enregistrées aux États-Unis et dans d'autres pays.



Si vous décidez de continuer à utiliser le service après votre essai, le plan d'abonnement que vous avez sélectionné sera automatiquement renouvelé par la suite. Vous serez alors facturé aux taux en vigueur. Des frais et taxes sont applicables. Veuillez vous reporter à l'Entente client SiriusXM sur siriusxm.com pour connaître les conditions complètes et les modalités d'annulation, notamment en appelant SiriusXM au 1-866-635-2349. Tous les frais ainsi que la programmation sont susceptibles de modifications.

Frais et taxes : des frais d'abonnement, des taxes, des frais uniques d'activation et d'autres frais peuvent être d'application. Les frais d'abonnement sont à charge du client. Tous les frais et la programmation sont susceptibles de modification. Les abonnements sont soumis à l'Entente disponible sur www.siriusxm.com. Le service SiriusXM n'est disponible que dans les 48 états contigus des États-Unis et au Canada.

Au Canada : une certaine dégradation du service peut avoir lieu sous les latitudes les plus au nord qui sortent du contrôle de radio satellite SiriusXM.

Remarque concernant la langue explicite : les canaux comportant une langue explicite fréquente sont signalés par « XL » devant leur nom. Le blocage de canal est disponible pour les récepteurs radio satellite SiriusXM en contactant SiriusXM.

- Clients des États-Unis — Consulter le site www.siriusxm.com ou appeler le 1-888-601-6296.
- Clients du Canada — Consulter le site www.siriusxm.ca ou appeler le 1-877-438-9677.

Il est interdit de copier, décompiler, désassembler, rétroconcevoir, pirater, manipuler ou rendre disponible toute technologie contenue dans les récepteurs compatibles avec le système de radio satellite SiriusXM ou ce qui supporte le site SiriusXM, le service en ligne ou son contenu. De plus, le logiciel de compression vocale AMBER intégré dans ce produit est protégé par des droits de propriété intellectuelle, y compris des droits de brevet, droits d'auteurs et secrets commerciaux de Digital Voice Systems, Inc.

Exigences générales :

1. Un accord de licence de SiriusXM est requis pour tout produit incorporant la technologie SiriusXM et/ou pour l'utilisation d'une des marques SiriusXM à fabriquer, distribuer ou commercialiser dans la zone du service SiriusXM.
2. Pour les produits à distribuer, commercialiser et/ou vendre au Canada, un accord distinct avec Canadian Satellite Radio Inc. (agissant sous l'appellation SiriusXM Canada) est requis.



immersion.

Technologie TouchSense et TouchSense System série 1000 autorisées par Immersion Corporation. TouchSense System 1000 protégé par un ou plusieurs brevets américains aux adresses suivantes www.immersion.com/patent-marking-html et autres brevets en instance.

Bose

Bose, AudioPilot et Bose Centerpoint surround sont des marques déposées de la société Bose aux États-Unis et dans d'autres pays.

HD Radio Technology



Technologie HD Radio fabriquée sous licence par iBiquity Digital Corporation. Brevets américains et étrangers. HD Radio et les logos HD, HD Radio et « Arc » sont des marques exclusives de iBiquity Digital Corp.

Bluetooth

La marque et les logos Bluetooth sont la propriété de Bluetooth SIG, Inc. et toute utilisation de ceux-ci par General Motors s'effectue sous licence. Les autres marques commerciales et noms commerciaux appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Java

Java est une marque de commerce déposée d'Oracle ou de ses filiales.

Calendrier I : Gracenote EULA



La technologie de reconnaissance musicale et les données correspondantes sont fournies par Gracenote. Gracenote est la norme industrielle de technologie de reconnaissance musicale et de fourniture de contenu correspondant. Pour de plus amples informations, consulter le site www.gracenote.com.

Les données musicales provenant de Gracenote, Inc. copyright © 2000 Gracenote jusqu'au Gracenote actuel. Le logiciel Gracenote, copyright © 2000, du Gracenote actuel. Un ou plusieurs brevets possédés par Gracenote peuvent s'appliquer à ce produit et à ce service. Se reporter au site Internet Gracenote pour une liste non exhaustive des brevets applicables Gracenote. Gracenote,

CDDB, MusicID, MediaVOCS, le logo Gracenote et son logotype ainsi que le logo « Powered by Gracenote » sont des marques commerciales déposées ou des marques commerciales de Gracenote aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

Termes d'utilisation de Gracenote

Cette application ou dispositif contient un logiciel de Gracenote, Inc d'Emeryville, californie (« Gracenote »). Le logiciel de Gracenote (« Logiciel Gracenote ») active cette application pour effectuer une identification d'un disque ou d'un fichier et obtenir des informations sur de la musique, avec le nom, l'artiste, la piste et le titre (« Données Gracenote ») depuis des serveurs en ligne ou des bases de données intégrées (collectivement appelés « Serveurs Gracenote ») et effectuer d'autres fonctions. Vous pouvez utiliser des données Gracenote uniquement au moyen des fonctions destinées à l'utilisateur final pour cette application ou ce dispositif.

Cette application ou ce dispositif peut intégrer du contenu appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions exposées ici concernant les données Gracenote s'appliquent aussi à ce contenu et ces

fournisseurs de contenu ont droit aux mêmes avantages et protections que ceux de Gracenote exposés ici.

Vous acceptez d'utiliser les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas attribuer, ni copier, ni transférer ou transmettre le logiciel Gracenote ni aucunes données Gracenote à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER NI EXPLOITER LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE AUTREMENT QUE CE QUI EST EXPRESSÉMENT AUTORISÉ ICI.

Vous acceptez que votre licence non exclusive d'utilisation des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote s'achève si vous violez ces restrictions. Si votre licence expire, vous acceptez de cesser toute utilisation des données de Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote. Gracenote réserve tous les droits dans les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote, y compris tous les droits de propriété. En aucun cas Gracenote ne sera tenu responsable d'un paiement quelconque pour des informations que vous auriez

fournies. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits dans le cadre de cet Accord, directement contre vous et en son nom propre.

Le service Gracenote utilise un identifiant unique pour suivre les demandes à but statistique. L'objectif d'un identificateur numérique assigné de manière aléatoire est de permettre aux services Gracenote de prendre en compte les requêtes sans rien connaître de vous. Pour de plus amples informations, consulter la page web relative à la politique de protection de la vie privée des services Gracenote.

Le logiciel Gracenote et chaque élément des données de Gracenote vous sont autorisés par une licence « AS IS ». Gracenote de fait aucune démarche ni garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude des données de Gracenote. Gracenote se réserve le droit de supprimer des données des serveurs Gracenote ou de changer des catégories de données pour une raison quelconque que Gracenote estime suffisante. Aucune garantie n'est faite sur le fait que le logiciel Gracenote ou les serveurs Gracenote soient sans erreurs ou qu'ils fonctionnent sans interruption. Gracenote n'est pas tenu de vous fournir de nouveaux types de

données améliorées ou supplémentaires, ou des catégories que Gracenote pourrait fournir à l'avenir, et peut suspendre ses services à tout moment.

GRACENOTE DÉNIE TOUTES GARANTIES, EXPRIMÉES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, SANS QUE CE CI SOIT LIMITATIF, LES GARANTIES IMPLICITES DE COMMERCIALITÉ, D'ADAPTATION À UNE FINALITÉ PARTICULIÈRE, TITRE ET NON-CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS QUI SERONT OBTENUS PAR VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL GRACENOTE OU DU SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUN CAS GRACENOTE NE SERA RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE CONSÉCUTIF OU ACCIDENTEL OU DE TOUTE PERTE DE PROFITS OU DE REVENUS.

© 2014. Gracenote, Inc. Tous droits réservés.

MPEG4–AVC (H.264)

CE PRODUIT EST SOUS LICENCE DE PORTEFEUILLE DE BREVET AVC POUR L'UTILISATION PERSONNELLE ET NON COMMERCIALE D'UN CONSOMMATEUR POUR (i) ENCODER UNE VIDÉO EN CONFORMITÉ AVEC LA NORME AVC (« AVC VIDEO ») ET/ OU (ii) DÉCODER UNE VIDÉO AVC CODÉE PAR UN CONSOMMATEUR AYANT UNE ACTIVITÉ PERSONNELLE ET NON COMMERCIALE ET/OU

OBTENUE D'UN FOURNISSEUR DE VIDÉO AVC. AUCUNE LICENCE N'EST ACCORDÉE OU IMPLICITE POUR TOUTE AUTRE UTILISATION. DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SONT DISPONIBLES AUPRÈS DE MPEG LA, LLC. CONSULTER LE SITE HTTP://WWW.MPEGLA.COM.

VC-1

CE PRODUIT EST SOUS LICENCE DE PORTEFEUILLE DE BREVET VC-1 POUR L'UTILISATION PERSONNELLE ET NON COMMERCIALE D'UN CONSOMMATEUR POUR (i) ENCODER UNE VIDÉO EN CONFORMITÉ AVEC LA NORME VC-1 (« VC-1 VIDEO ») ET/ OU (ii) DÉCODER UNE VIDÉO VC-1 CODÉE PAR UN CONSOMMATEUR AYANT UNE ACTIVITÉ PERSONNELLE ET NON COMMERCIALE ET/OU OBTENUE D'UN FOURNISSEUR DE VIDÉO VC-1. AUCUNE LICENCE N'EST ACCORDÉE OU IMPLICITE POUR TOUTE AUTRE UTILISATION. DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SONT DISPONIBLES AUPRÈS DE MPEG LA, LLC. CONSULTER LE SITE HTTP://WWW.MPEGLA.COM.

MPEG4–Visuel

L'UTILISATION DE CE PRODUIT D'UNE FAÇON CONFORME À LA NORME MPEG-4 VISUAL EST INTERDITE, SAUF PAR UN CONSOMMATEUR EXERÇANT DES ACTIVITÉS PERSONNELLES ET NON COMMERCIALES.

MP3

Technologie d'encodage audio MPEG Layer-3 autorisée par Fraunhofer IIS et Thomson.

WMV/WMA

Ce produit dispose d'une technologie détenue par Microsoft Corporation et sous licence de Microsoft Licensing, GP. L'utilisation ou la distribution de cette technologie en dehors de ce produit est interdite sans une licence de Microsoft Corporation et/ou de Microsoft Licensing, GP, le cas échéant.

Contrat de licence d'utilisation de carte

MODALITÉ DE L'UTILISATEUR FINAL

La carte SD cartographiques (« Data »), est prévu pour une utilisation personnelle, un usage uniquement interne et ne peut en aucun cas être revendu. Il est protégé par les droit d'auteurs, et est assujéti aux modalités suivantes (cette « Entente de droit d'utilisation »), ainsi qu'aux conditions

qui sont convenus par vous, d'une part, et HERE North America, LLC (« HERE ») et ses concédants (y compris ses concédants et fournisseurs), d'autre part.

Les données cartographiques des régions du Canada comprennent des renseignements recueillis avec la permission des autorités canadiennes, dont © sa Majesté la reine du Canada, © l'Imprimeur de la reine en Ontario, © la Société canadienne des postes et GeoBase^{MD}.

HERE détient une licence non exclusive de United States Postal Service^{MD} pour publier et vendre l'information ZIP+4^{MD}.

© United States Postal Service 2013. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par United States Postal Service. Voici des marques de commerce et des inscriptions qui sont la propriété d'USPS : United States Postal Service, USPS, et ZIP+4.

MODALITÉS

Usage personnel seulement : Vous consentez à utiliser les données en question pour votre usage exclusivement personnel, aux fins non commerciales pour lesquelles on vous a accordé une licence et non pas à des fins de recours à un bureau de service, d'exploitation partagée ou à d'autres fins

semblables. Sous réserve des restrictions incluses dans les paragraphes suivants, vous consentez à ne reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler ou procéder à la rétroconception d'aucune partie de ces données et à ne les transférer ou à ne les distribuer sous quelque forme que ce soit à n'importe quelle fin, sauf dans la mesure permise par les lois prescrites en cette matière. Vous pouvez transférer en tout temps les données et le matériel d'accompagnement si vous n'en conservez aucune copie et que le destinataire consent aux présentes modalités d'utilisation finale. Les séries multidisque peuvent uniquement être transférées ou vendues comme une série complète fournie à vous et non comme un sous-ensemble.

Restrictions

Sous réserve des consignes particulières d'utilisation transmises par HERE dans la licence et sans limiter la portée du paragraphe précédent, vous ne pouvez pas (a) utiliser les données avec les produits, les systèmes ou les applications faisant l'objet d'une installation sur des véhicules dotés d'un système de navigation, de positionnement, de répartition, de radioguidage routier en temps réel, de

gestion de parcs automobiles et d'applications semblables ou (b) les utiliser ou être en communication avec (sans s'y limiter) les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche ou portables, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement

Ces données peuvent contenir des informations inexactes ou incomplètes en raison du passage du temps, l'évolution des circonstances, les sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, qui peuvent tous conduire à des résultats incorrects.

Absence de garantie

Ces données vous sont fournis « tel quel », et vous acceptez de les utiliser à vos propres risques HERE et ses titulaires de licences (et leurs concédants et fournisseurs) n'offrent aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, issue du droit ou autrement, quant au contenu, à la qualité, à l'utilité, à l'exactitude, à l'exhaustivité, à l'efficacité, à la fiabilité, à l'aptitude à l'emploi, à l'usage ou aux résultats découlant de l'emploi des données, non plus qu'ils ne garantissent que

ces dernières ou le serveur en assurant un fonctionnement sans interruption ou sans erreur.

Limitation de garantie

LA BASE DE DONNÉES EST FOURNIE « EN L'ÉTAT » ET « SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTIE » ET HARMAN (AINSI QUE LEURS CONCÉDANTS ET FOURNISSEURS) REJETTENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES D'ABSENCE DE CONTREFAÇON, DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'EXACTITUDE, DE TITRE ET D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. LES AVIS OU RENSEIGNEMENTS ORAUX OU ÉCRITS FOURNIS PAR HARMAN (OU LEURS CONCÉDANTS, AGENTS, EMPLOYÉS OU FOURNISSEURS) NE CONSTITUENT NULLEMENT UNE GARANTIE ET VOUS NE POUVEZ EN AUCUN CAS VOUS FIER AUX DITS AVIS OU RENSEIGNEMENTS. CETTE CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ CONSTITUE UNE CONDITION ESSENTIELLE DU PRÉSENT CONTRAT.

Limitation de responsabilité

HERE ET SES CONCÉDANTS (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA REVENDICATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU DES DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES DONNÉES, OU DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU D'ÉPARGNE OU DE TOUTS AUTRES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, PARTICULIERS OU CONSÉCUTIFS, DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES DONNÉES, TOUT DÉFAUT DE CES DONNÉES, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE OU FONDÉS SUR UNE GARANTIE, MÊME SI HERE OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE UN TEL DOMMAGE. Certains États, Territoires et Pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des

dommages-intérêts, dans cette mesure, la directive ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Réglementation de l'exportation

Vous consentez à n'exporter aucune partie de ces données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec les licences et les approbations qui s'imposent en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation. Entente globale : Ces termes et conditions constituent l'accord entier entre HERE (et ses concédants, y compris leurs propres concédants et fournisseurs) et vous ayant trait à l'objet des présentes, et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux préexistant entre nous à l'égard d'un tel sujet.

Loi applicable

Ces termes et conditions doivent être régies par les lois de l'État de l'Illinois, sans donner effet à (i) ses dispositions de conflit de lois, ou (ii) la Convention des Nations Unies pour les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement Exclue. Vous acceptez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois pour tous les

différents, les réclamations et les actions découlant de ou en rapport avec les données qui vous sont fournis ci-dessous.

Utilisateurs finaux gouvernementaux

Si les données sont en cours d'acquisition par ou pour le compte du gouvernement des États-Unis ou toute autre personne qui cherche à obtenir ou à appliquer des droits similaires à ceux habituellement réclamés par le gouvernement des États-Unis, ces données sont un « article commercial » tel que ce terme est défini dans la réglementation 48 C.F.R. (« FAR ») 2.101, est autorisé conformément à la présente licence de l'utilisateur final, et à chaque copie de données livrées ou autrement fournies doivent être marqués et embarquées le cas échéant, avec le texte suivant « Avis d'utilisation », et d'être traités conformément aux Avis de ce type :



Maps for Life

AVIS D'UTILISATION

ENTREPRENEUR (FABRICANT / FOURNISSEUR)

NOM :

HERE North America, LLC

ENTREPRENEUR (FABRICANT / FOURNISSEUR)

ADRESSE :

425 West Randolph Street, Chicago, IL 60606.

Ces données commerciales représentent un élément tel que défini dans la norme FAR 2.101 et sont soumises à la licence de l'utilisateur final en vertu de laquelle ces données ont été fournies.

© 2014 HERE North America, LLC. Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, organisme du gouvernement fédéral, ou n'importe quel fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende ci-incluse, le responsable des marchés, organisme du gouvernement fédéral, ou n'importe quel fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de rechercher des moyens supplémentaires ou autres droits dans les données.

Unicode

Copyright © 1991-2010 Unicode, Inc. Tous droits réservés. Distribué selon les conditions d'utilisation exposées sur <http://www.unicode.org/copyright.html>.

Free Type Project

Des parties de ce logiciel sont protégées par les droits d'auteur © 2010 The FreeType Project (<http://www.freetype.org>). Tous droits réservés.

Logiciel de source libre

De plus amples renseignements sur les licences de logiciels libres sont disponibles à l'affichage d'infodivertissement.

QNX

Des parties de ce logiciel sont protégées par les droits d'auteur © 2008-2011, QNX Software Systems. Tous droits réservés.

Part C - EULA

Copyright © 2011, Software Systems GmbH & Co. KG. Tous droits réservés.

Le produit que vous avez acheté (« Produit ») contient un logiciel (configuration de moteur d'exécution N° 505962, « Logiciel ») qui est distribué par ou au nom du fabricant du produit (« Fabricant ») sous licence de Software Systems Co. (« QSSC »). Vous ne pouvez utiliser le logiciel que dans le produit et conformément aux conditions de licence suivantes.

Soumis aux conditions de cette licence, QSSC vous garantit une licence limitée, non exclusive, non transférable pour l'utilisation du logiciel dans le produit aux fins voulues par le fabricant. Si c'est autorisé par le fabricant ou par la loi d'application, vous pouvez effectuer une copie de sauvegarde du logiciel en tant que partie du logiciel du produit. QSSC et ses concédants se réservent tous les droits de licence+C31 n'étant pas expressément accordés ici et conservent tous droits et intérêts pour toutes les copies du

logiciel, y compris les droits de propriété intellectuelle qui s'y trouvent. Sauf dans le cas où la loi d'application l'exige, vous ne pouvez pas reproduire, distribuer, transférer, décompiler, désassembler ni tenter d'une quelconque manière de dégroupier le logiciel, d'en pratiquer l'ingénierie inverse, de le modifier ou d'en créer des oeuvres dérivées. Vous acceptez : (1) de ne pas retirer, recouvrir ou altérer tout avis, étiquette ou marque de propriété dans ou sur le logiciel et de vous assurer que toutes les copies comportent tout avis contenu dans l'original, et (2) de ne pas exporter le produit ou le logiciel en contravention avec les lois d'application pour le contrôle de l'exportation.

SAUF EN CAS DE DISPOSITIONS CONTRAIRES DE LA LOI D'APPLICATION, QSSC ET SES CONCÉDANTS FOURNISSENT LE LOGICIEL EN L'ÉTAT, SANS GARANTIE NI CONDITION D'AUCUNE NATURE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE OU CONDITION DE DROIT, L'ABSENCE DE CONTREFAÇON, LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. TOUTES GARANTIES OU AUTRES DISPOSITIONS PROPOSÉES PAR LE FABRICANT OU SES DISTRIBUTEURS QUI DIFFÉRENT DE CETTE LICENCE SONT PROPOSÉES PAR LE

FABRICANT OU SES DISTRIBUTEURS SEULS ET NON PAR QSSC, SES FILIALES OU LEURS CONCÉDANTS. VOUS ASSUMEZ TOUS LES RISQUES LIÉS À VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL SOUS CETTE LICENCE.

SAUF EN CAS DE MESURE CONTRAIRE PRÉVUE PAR LA LOI APPLICABLE (COMME DANS LE CAS D'ACTES DÉLIBÉRÉS OU PAR NÉGLIGENCE GRAVE), EN AUCUN CAS QSSC, SES FILIALES OU LEURS CONCÉDANTS NE SERONT RESPONSABLES ENVERS VOUS SELON QUELQUE DOCTRINE QUE CE SOIT, QUE CE SOIT DANS UN DÉLIT (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), CONTRACTUELLEMENT OU AUTREMENT, DE DOMMAGES, Y COMPRIS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, ACCIDENTELS OU SUBSÉQUENTS, DE QUELQUE NATURE, RÉSULTANT DE CETTE LICENCE OU DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE PRODUIT (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR PERTE DE SERVICES À TITRE GRACIEUX, ARRÊTS DE TRAVAIL, PANNE OU DÉFAILLANCE DU PRODUIT, OU TOUT AUTRE DOMMAGE OU PERTE COMMERCIALE), MÊME SI QSSC, SES AFFILIÉS OU LEURS CONCÉDANTS ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

WMA

Ce produit est protégé par certains droits de propriété intellectuelle de Microsoft. L'utilisation ou la distribution d'une telle technologie en dehors de ce produit est interdite sans licence de Microsoft.

Pour plus d'informations sur le logiciel, y compris toute condition de licence de logiciel de source libre (et le code de source disponible) ainsi que pour les attributions de droits d'auteur applicables à la configuration de moteur d'exécution indiquée ci-dessus, veuillez contacter le fabricant ou contacter QSSC : 175 Terence Matthews Crescent, Kanata, Ontario, Canada K2M 1W8 (licensing@qnx.com).

Linotype

Helvetica est une marque commerciale de Linotype Corp. enregistrée dans un brevet des États-Unis et au bureau des marques commerciales, et peut être enregistrée dans certaines autres juridictions sous le nom Linotype Corp. ou celui de son titulaire de licence Linotype GmbH.

L'utilisation sous forme de texte de chacune des marques sous licence est la suivante :

Les conditions d'attribution de marque commerciale pour les marques commerciales sous licence peuvent être consultées sur <http://www.linotype.com/2061-19414/trademarks.html>.

AVIS D'UTILISATION

Les marques d'entreprise affichées par ce produit pour indiquer des emplacements commerciaux appartiennent à leurs propriétaires respectifs. L'utilisation de ces marques dans ce produit n'implique en aucun cas que ce produit est parrainé, approuvé ou soutenu par les entreprises en question.

Commandes de climatisation

Systèmes de climatisation

Commande de climatisation automatique à deux zones	234
Système de régulation de la climatisation arrière	238

Bouches d'aération

Bouches d'aération	239
--------------------------	-----

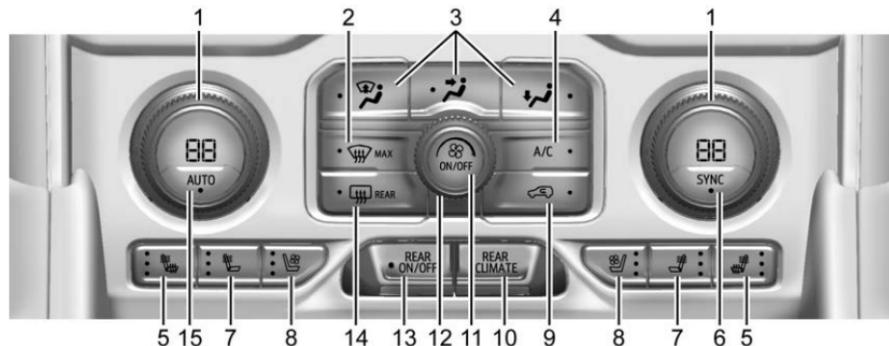
Entretien

Filtre à air de l'habitacle	240
Entretien	241

Systèmes de climatisation

Commande de climatisation automatique à deux zones

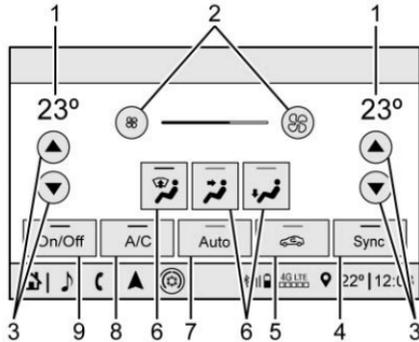
Le chauffage, le refroidissement et la ventilation du véhicule peuvent être contrôlés par ce système.



- | | |
|--------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| 1. Commandes de température côté conducteur et côté passager | 7. Siège chauffant |
| 2. MAX dégivrage | 8. Siège ventilé |
| 3. Commandes de mode de distribution d'air | 9. Recyclage |
| 4. A/C (climatisation) | 10. Commande de climatisation arrière |
| 5. Siège chauffant et dossier de siège chauffant | 11. Bouton d'alimentation |
| 6. SYNC (température synchronisée) | 12. Commande du ventilateur |
| | 13. Bouton d'alimentation de climatisation arrière |

- 14. Désembueur de lunette arrière
- 15. AUTO (Fonctionnement automatique)

Affichage de commande de climatisation avant

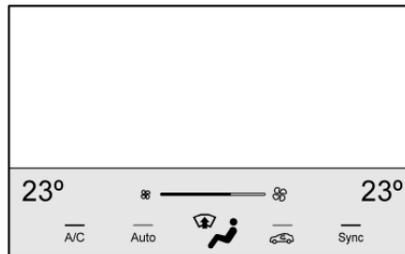


- 1. Réglages de la température côté conducteur et côté passager
- 2. Commande du ventilateur
- 3. Commandes de température côté conducteur et côté passager
- 4. Sync (température synchronisée)
- 5. Recyclage
- 6. Commandes de mode de distribution d'air
- 7. Auto (Fonctionnement automatique)

- 8. A/C (climatisation)
- 9. On/Off (alimentation)

On peut contrôler le ventilateur, le mode de distribution d'air, les réglages de température côtés conducteur et passager, et Sync en effleurant CLIMATE (climatisation) sur la page d'accueil Infodivertissement ou le bouton de climatisation du plateau d'applications de l'affichage de commande de climatisation. On peut alors effectuer une sélection sur la page de commande de climatisation avant qui est affichée. Se reporter au manuel d'Infodivertissement.

Affichage d'état de commande de climatisation



L'affichage de l'état de la commande de climatisation apparaît brièvement lorsque les commandes de climatisation de la console centrale sont réglées.

Fonctionnement automatique

Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le débit d'air, la climatisation et le recyclage afin de chauffer ou rafraîchir le véhicule à la température désirée.

Lorsque le témoin AUTO est enfoncé, toutes les quatre fonctions fonctionnent automatiquement. Chaque fonction peut également être réglée manuellement et le réglage sélectionné est affiché. Les fonctions non réglées manuellement continuent d'être commandées automatiquement, même si le témoin AUTO est éteint.

Pour le fonctionnement automatique :

- 1. Presser AUTO.
- 2. Régler la température. Laisser au système se stabiliser. Régler la température selon les besoins pour le meilleur confort.

Pour améliorer l'économie de carburant et refroidir le véhicule plus rapidement, le recyclage peut être sélectionné automatiquement par temps chaud.

Le témoin de recirculation ne s'allume pas quand il est commandé automatiquement. Se reporter à  sous « Fonctionnement manuel » pour plus de détails.

Pendant les appels mains libres, le niveau du ventilateur peut diminuer automatiquement. Le niveau du ventilateur peut être réglé manuellement si désiré.

Fonctionnement manuel

Commande du ventilateur : Tourner dans le sens horaire ou antihoraire pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur.

Appuyer sur le bouton pour éteindre le ventilateur. Lorsque off (arrêt) est sélectionné, une petite quantité d'air peut encore sortir des bouches d'aération en fonction de la vitesse du véhicule. Si un des boutons est appuyé ou tourné, le système de commande de climatisation s'allumera et fonctionnera au réglage actuel.

Appuyer sur AUTO pour revenir au fonctionnement automatique.

Commande de température côtés conducteur et passager : On peut régler la température séparément pour le conducteur et le passager.

Tourner la molette dans le sens horaire ou antihoraire pour augmenter ou diminuer le réglage de température pour le conducteur ou le passager. L'affichage de température du côté conducteur ou du côté passager indiquera l'augmentation ou la diminution du réglage de température.

SYNC : Appuyer sur cette touche pour relier le réglage de la température des passagers et de l'arrière au réglage du conducteur. Le témoin SYNC s'allume. Lorsque le réglage des passagers est effectué, le témoin SYNC s'éteint.

Bouton de mode de distribution d'air :

Appuyer sur ,  ou  pour modifier la direction de l'air. N'importe quelle combinaison des trois commandes peut être sélectionnée. Un témoin lumineux s'allume dans le bouton du mode sélectionné.

Le fait de modifier le mode annule le fonctionnement automatique et le système passe en mode manuel. Appuyer sur AUTO pour retourner au fonctionnement automatique.

Pour modifier le mode actuel, sélectionner un ou plusieurs des réglages suivants :

 : L'air est dirigé vers le pare-brise, les sorties extérieures de la climatisation et les sorties des glaces latérales.

 : L'air est dirigé vers les sorties de la climatisation.

 : La majeure partie de l'air est dirigée vers les bouches d'aération du plancher et une partie de l'air est dirigé vers le pare-brise, les sorties extérieures de la climatisation et des glaces latérales.

 **MAX** : L'air est dirigé vers le pare-brise et le ventilateur tourne à un régime plus élevé s'il n'est pas déjà supérieur à un régime moyen. Ce mode annule le mode précédent sélectionné et élimine plus rapidement la buée ou le givre du pare-brise. Lorsque la commande est pressée à nouveau, le système retourne au mode et au régime de ventilateur antérieurs.

Afin d'obtenir de meilleurs résultats, retirer toute la neige et la glace du pare-brise avant d'utiliser la fonction de dégivrage.

 : Appuyer pour mettre en marche le recyclage. Un témoin lumineux s'allume. L'air est recyclé pour refroidir rapidement l'intérieur du véhicule. Il peut également être utilisé pour aider à diminuer l'apport d'air extérieur ainsi que les odeurs qui pénètrent dans le véhicule.

Éviter d'utiliser la recirculation pendant de longues périodes de temps dans des conditions froides ou humides. L'utilisation de la recirculation dans des conditions froides ou humides peut entraîner la formation de buée sur les glaces.

A/C : Appuyer pour activer ou désactiver la climatisation. Un témoin indicateur s'allume pour montrer que la climatisation est activée. Si le ventilateur est arrêté, le climatiseur ne fonctionne pas. Le témoin de climatisation reste allumé même si la température extérieure est inférieure à zéro.

Désembueur de lunette arrière

 **REAR (arrière)** : Selon l'équipement, appuyer sur ce bouton pour activer ou désactiver le désembueur de lunette arrière. Un témoin intégré au bouton s'allume pour signaler que le désembueur de lunette arrière est activé.

Le désembueur de lunette arrière fonctionne uniquement lorsque le moteur tourne. Le désembueur se désactive si le contact est coupé ou positionné sur ACC/ACCESSORY (accessoires).

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs extérieurs chauffants, appuyer sur  pour les activer ou les désactiver. Se reporter à *Rétroviseurs chauffants* ⇨ 33.

Attention

Ne pas utiliser de lame de rasoir ou un autre objet tranchant pour nettoyer la face interne de la lunette arrière, sous peine d'endommager le désembueur de lunette arrière. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Ne pas nettoyer la face interne de la lunette arrière à l'aide d'un objet tranchant.

Fonctionnement de la climatisation en cas de démarrage à distance : Si le véhicule est équipé d'un démarrage à distance, le système de commande de climatisation peut fonctionner lorsque le véhicule est démarré à distance. Si le véhicule est équipé de sièges chauffants ou ventilés ou d'un volant de direction chauffant, ces fonctions peuvent

s'activer pendant un démarrage à distance. Se reporter à *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ 16, *Sièges avant chauffants et aérés* ⇨ 49 et *Volant de direction chauffant* ⇨ 107.

Capteurs



La sonde d'ensoleillement, sur le haut du tableau de bord près du pare-brise, surveille l'intensité du rayonnement solaire.

Le système de commande de climatisation analyse les données transmises par la sonde pour réguler la température, la vitesse de soufflage du ventilateur, la recirculation et le mode de distribution d'air afin d'optimiser le confort.

Ne pas couvrir la sonde; au risque de compromettre le bon fonctionnement du système de commande de climatisation automatique.

Système de régulation de la climatisation arrière

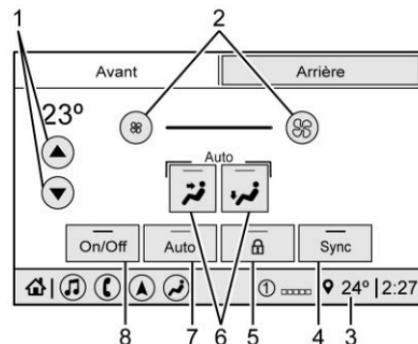
Le système de commande de climatisation arrière se trouve sur l'arrière du rangement de la console centrale. Les réglages de climatisation arrière peuvent être réglés avec ce système.



1. Commande du ventilateur
2. TEMP (régulation de température)
3. Sièges chauffants arrière (si montés)

4. MODE (bouton de mode de distribution d'air)
5. AUTO (Fonctionnement automatique)

Si la fonction de verrouillage de commande de climatisation arrière du système de commande automatique double de climatisation est verrouillée, les paramètres de commande de climatisation arrière peuvent être réglés uniquement à partir du siège avant.



Affichage de climatisation arrière

1. Commande de température de la climatisation arrière
2. Commande du ventilateur
3. Affichage de la température extérieure

4. Sync (températures synchronisées)
5. Verrouillage de commande arrière
6. Bouton de mode de distribution d'air
7. Auto (Fonctionnement automatique)
8. On/Off (alimentation)

Fonctionnement automatique

AUTO : Appuyer sur AUTO pour commander automatiquement la température, la distribution d'air et la vitesse de ventilateur des sièges de passagers arrière. A est affiché à l'écran lorsque le fonctionnement automatique est activé.

Si l'un des réglages de commande de climatisation arrière est modifié manuellement, le fonctionnement entièrement automatique est désactivé. Appuyer sur AUTO pour réactiver le fonctionnement entièrement automatique.

L'écran n'indique les fonctions des commandes du climatiseur que si le système est en mode indépendant à l'arrière.

Fonctionnement manuel

 : Tourner en sens horaire ou antihoraire pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur. Tourner en sens horaire ou antihoraire pour désactiver le ventilateur/l'alimentation.

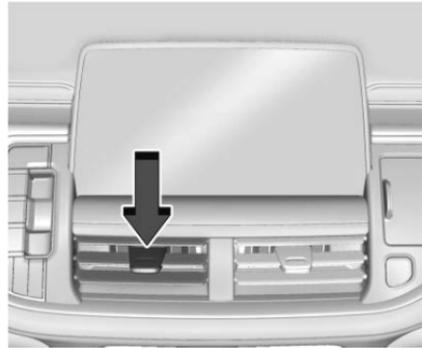
TEMP : Tourner dans le sens horaire ou antihoraire pour augmenter ou diminuer la température du flux d'air dans la zone de passager. Si le bouton SYNC est pressé sur les commandes de climatisation avant, la température de climatisation arrière est liée au réglage de température du conducteur.

MODE : Appuyer pour changer la direction du flux d'air dans le véhicule. Presser le bouton de façon répétée jusqu'à ce que le mode désiré apparaisse sur l'écran. Les pressions répétées permettent de passer par les fonctions de distribution.

 ou  : Selon l'équipement, presser  ou  pour chauffer le coussin de siège extérieur gauche ou droit. Se reporter à *Sièges arrière chauffants* ⇨ 51.

Bouches d'aération

Les bouches d'aération réglables se trouvent au centre et sur le côté du tableau de bord.



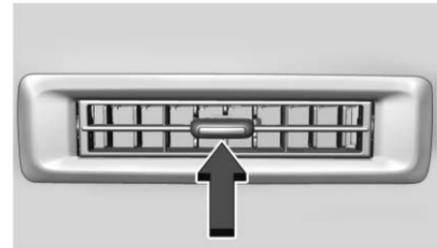
Déplacer les boutons coulissants pour changer la direction du flux d'air. Pour fermer l'évent, ajuster le bouton coulissant en l'éloignant de vous.

Bouches d'air du système arrière

Ce véhicule est équipé de quatre bouches d'air rondes ou rectangulaires dans le revêtement de pavillon au-dessus des sièges de deuxième et troisième rangées.



Appuyer sur le bord arrière de l'aube centrale pour ouvrir la bouche d'air ronde. Utiliser l'aube centrale pour faire tourner la bouche d'air et changer la direction du flux d'air. Appuyer sur le bord d'attaque de l'aube centrale pour couper le flux d'air.



Déplacer le bouton coulissant sur les bouches rectangulaires et tourner le cylindre de la bouche d'air de gauche à droite pour changer la direction du flux d'air et pour couper le flux d'air.

Conseils d'utilisation

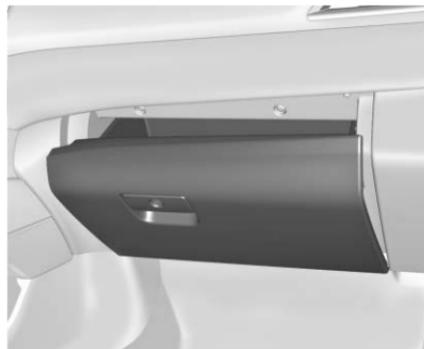
- Dégager les prises d'air prévues à la base du pare-brise de l'accumulation éventuelle de glace, de neige ou de feuilles susceptible de bloquer l'entrée d'air dans l'habitacle.
- Éliminer la neige du capot pour améliorer la visibilité et aider à réduire l'humidité aspirée dans le véhicule.
- Lorsque vous entrez dans un véhicule par temps froid, sélectionner la vitesse maximale du ventilateur avant de partir. Cela contribue à débarrasser les conduites d'air de la neige et de l'humidité et réduit les risques d'embuage de votre pare-brise.
- Ne rien mettre sous les sièges avant afin de permettre à l'air de circuler librement dans tout l'habitacle.
- L'utilisation de déflecteurs de capot non autorisés par GM peut compromettre le rendement du système. Vérifier avec votre concessionnaire avant d'ajouter un équipement à l'extérieur de votre véhicule.

Entretien

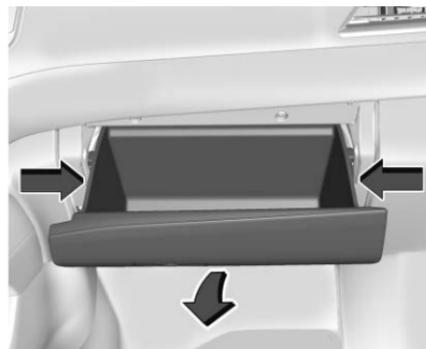
Filtre à air de l'habitacle

Le filtre réduit la poussière, le pollen et les autres irritants en suspension dans l'air extérieur aspiré dans le véhicule.

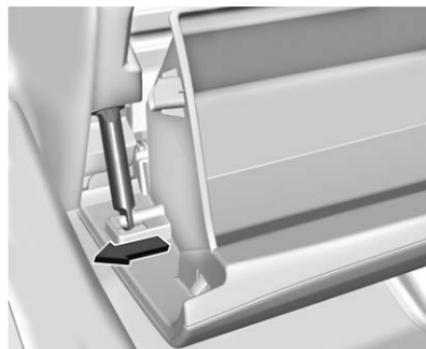
Le filtre doit être changé dans le cadre de l'entretien de routine régulier. Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ 444. Pour savoir quel type de filtre utiliser, se reporter à la rubrique *Pièces de rechange d'entretien* ⇨ 454.



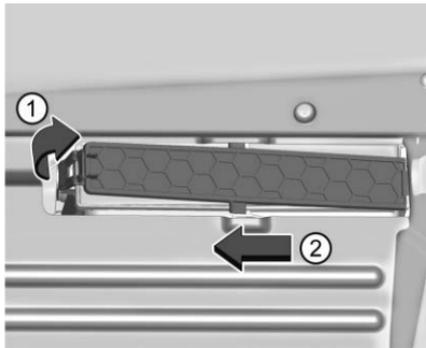
1. Ouvrir complètement la boîte à gants inférieure.



2. Appuyer sur les côtés du bac de la boîte à gants vers l'intérieur pour dégager les obturateurs et tourner vers le bas pour abaisser le bac.



- Démonter l'amortisseur en le poussant vers l'extérieur pour retirer complètement le bac de la boîte à gants.



- Tirer le levier (1) sur le côté gauche de la trappe du filtre et glisser à gauche (2), puis déposer la trappe. Déposer le filtre usagé.
- Poser le filtre à air neuf.
- Reposer la trappe du filtre.
- Inverser les étapes pour reposer la boîte à gants.

Consulter votre concessionnaire pour toute assistance supplémentaire.

Entretien

Tous les véhicules possèdent une étiquette sous le capot qui identifie le réfrigérant utilisé dans le véhicule. Le système de réfrigérant ne doit être entretenu que par des techniciens formés et certifiés. L'évaporateur de la climatisation ne doit jamais être réparé ou remplacé par un évaporateur issu d'un véhicule de récupération. Il doit être uniquement remplacé par un évaporateur neuf afin d'assurer un fonctionnement correct en toute sécurité.

Durant l'entretien, tous les réfrigérants doivent être régénérés au moyen de l'équipement correct. Décharger des réfrigérants directement dans l'atmosphère est nocif pour l'environnement et peut également créer des conditions dangereuses basées sur l'inhalation, la combustion, le gel, ou d'autres problèmes de santé.

La climatisation exige une maintenance périodique. Voir *Programme d'entretien* ⇨ 444.

Conduite et fonctionnement

Information sur la conduite

Conduite pour une meilleure économie de carburant	243
Distraction au volant	243
Conduite défensive	244
Conduite avec facultés affaiblies	244
Contrôle du véhicule	244
Freinage	245
Direction	245
Reprise tout terrain	246
Perte de contrôle	246
Conduite tout terrain	247
Conduite sous la pluie	251
Routes onduleuses et de montagne	251
Conduite hivernale	252
Si le véhicule est coincé	253
Limites de charge du véhicule	254

Démarrage de fonctionnement

Rodage de véhicule neuf	258
Positions du commutateur d'allumage	259
Démarrage du moteur	260
Système d'arrêt et de démarrage	261
Prolongation d'alimentation des accessoires	263

Sélection de la position de stationnement (P)	263
Quitter la position de stationnement	264
Stationnement au-dessus de matières qui brûlent	264
Gestion dynamique du carburant	264
Stationnement prolongé	265

Échappement du moteur

Échappement du moteur	265
Fonctionnement du véhicule à l'arrêt	265

Boîte de vitesses automatique

Boîte de vitesses automatique	266
Mode manuel	270
Mode de remorquage	270

Systèmes de conduite

Quatre roues motrices	271
-----------------------------	-----

Freins

Servofrein électrique	275
Système de freinage antiblocage (ABS)	275
Frein de stationnement électrique	276
Assistance au freinage	278
Système de démarrage en côte (HSA)	278

Systèmes de commande de suspension

Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité	278
Aide au démarrage en côte (HDC)	280
Commande de mode conducteur	281
Commande de suspension magnétique	285
Essieu arrière verrouillable	285
Système de suspension pneumatique aux quatre coins	285

Régulateur de vitesse

Régulateur de vitesse	288
Régulateur de vitesse à commande adaptative (Avancé)	291

Systèmes d'assistance au conducteur

Systèmes d'assistance au conducteur	300
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul	302
Alerte de piéton arrière	306
Systèmes d'assistance pour la conduite	307
Système d'alerte de collision avant	307
Freinage automatique d'urgence (AEB)	310
Système de freinage en présence de piéton à l'avant (FPB)	311
Avertissement d'angle mort (SBZA)	313

Alerte de changement de voie (LCA) ... 314
 Assistance au maintien de
 trajectoire (LKA) 316

Carburant

Carburant Top Tier 318
 Carburant recommandé
 (Moteur 5.3 L) 319
 Carburant recommandé
 (Moteur 6.2L) 319
 Carburants interdits 319
 Carburants dans les pays étrangers ... 320
 Additifs au carburant 320
 Remplissage du réservoir 320
 Remplissage d'un bidon de
 carburant 322

Traction de remorque

Généralités au sujet du remorquage ... 322
 Caractéristiques de conduite et conseils
 sur le remorquage 322
 Traction de remorque 327
 Équipement de remorquage 331
 Commande de roulis de remorque 340
 Application de remorquage 343

Conversions et compléments

Équipement électrique
 complémentaire 354

Information sur la conduite

Conduite pour une meilleure économie de carburant

Les habitudes de conduite peuvent affecter la consommation. Voici quelques conseils de conduite permettant de diminuer au mieux la consommation :

- Régler les commandes de climatisation à la température désirée après le démarrage du moteur ou désactiver la climatisation lorsqu'elle est superflue.
- Éviter les départs rapides et accélérer en douceur.
- Freiner progressivement et éviter les arrêts brusques.
- Éviter de faire tourner le moteur au ralenti pendant de longues périodes.
- Lorsque les conditions routières et météorologiques le permettent, utiliser le régulateur de vitesse.
- Respecter toujours les limitations de vitesse ou rouler plus lentement lorsque les conditions l'exigent.
- Maintenir les pneus à la pression correcte.
- Combiner plusieurs trajets en un seul.

- Remplacer les pneus du véhicule par des pneus de même spécification TPC, qui figure sur la paroi du pneu, à côté de la taille.
- Respecter les programmes d'entretien préconisés.

Distraction au volant

La distraction peut prendre diverses formes et peut vous empêcher de vous concentrer sur la conduite. Agir avec discernement et ne pas se laisser distraire de la conduite. De nombreux gouvernements nationaux interdisent la distraction du conducteur. Se familiariser avec les lois de votre pays.

Pour éviter d'être distrait en conduisant, gardez les yeux sur la route, gardez les mains sur le volant et concentrez votre attention sur la conduite.

- Ne pas téléphoner en roulant. Utiliser une méthode à mains libres pour placer ou recevoir les appels téléphoniques nécessaires.
- Observer la route. Ni lire, ni prendre de notes, ni lire l'information des appareils téléphoniques ou électroniques.
- Désigner un passager de siège avant pour gérer les distractions potentielles.

- Se familiariser avec les caractéristiques du véhicule en roulant telles que la programmation des émetteurs favoris de radio et le réglage des commandes de climatisation et des sièges. Programmer toute l'information de trajet dans un appareil quelconque de navigation avant de prendre le départ.
- Attendre l'arrêt du véhicule en position de stationnement pour récupérer les objets qui sont tombés sur le plancher.
- Arrêter ou faire stationner le véhicule pour s'occuper des enfants.
- Les animaux domestiques doivent être transportés dans un dispositif de retenue adéquat.
- Éviter les conversations difficiles en roulant que ce soit avec un passager ou au téléphone.

 **Avertissement**

Ne pas regarder la route trop longtemps ou trop souvent peut causer une collision, des blessures ou le décès. Concentrer votre attention en roulant.

Se reporter à la section Infodivertissement pour plus d'informations sur l'utilisation de ce système et du système de navigation, y compris sur le jumelage et l'utilisation d'un téléphone cellulaire.

Conduite défensive

Une conduite défensive signifie « toujours s'attendre à l'imprévu ». La première étape d'une conduite défensive consiste à porter la ceinture de sécurité. Se reporter à *Ceintures de sécurité* ⇨ 60.

- Toujours s'attendre à ce que les autres usagers de la route (piétons, cyclistes et autres conducteurs) soient imprudents et fassent des erreurs. Anticiper ce qu'ils peuvent éventuellement faire et être prêt à faire face à leurs erreurs.
- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Se concentrer sur la conduite.

Conduite avec facultés affaiblies

Les décès et les blessures associés à la conduite avec facultés affaiblies sont une tragédie mondiale.

 **Avertissement**

Boire de l'alcool ou prendre de la drogue et ensuite conduire est très dangereux. Vos réflexes, vos perceptions, votre attention et votre jugement peuvent être affectés même par une petite quantité d'alcool ou de drogues. Vous pouvez avoir une collision grave, voire mortelle, si vous conduisez après avoir bu ou pris de la drogue.

Ne pas conduire en état d'ébriété ou sous l'influence de drogues ou d'alcool, ni accompagner un conducteur qui a bu ou dont les facultés sont affaiblies par des drogues. Trouver un autre moyen de transport pour rentrer chez vous ; ou si vous êtes avec un groupe, désigner un conducteur qui restera sobre.

Contrôle du véhicule

Le freinage, le contrôle de la direction et l'accélération sont des facteurs importants de contribution au contrôle d'un véhicule en déplacement.

Freinage

Un freinage implique un temps de perception et un temps de réaction. La décision d'appuyer sur la pédale de frein correspond au temps de perception. Le faire réellement correspond au temps de réaction.

Le temps moyen de réaction d'un conducteur est d'environ trois quarts de seconde. Dans ce laps de temps, un véhicule se déplaçant à 100 km/h (60 mi/h) parcourt 20 m (66 pi), ce qui peut être beaucoup en cas d'urgence.

Conseils utiles de freinage à garder en mémoire :

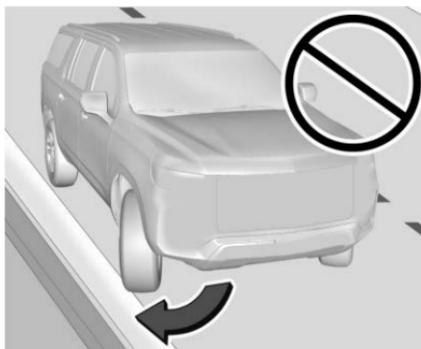
- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Il faut éviter de freiner très fort inutilement.
- Tenir compte de la circulation.

Si le moteur s'arrête de tourner en roulant, freiner normalement sans pomper les freins. En cas de pompage, la pédale pourra être plus difficile à enfoncer. Si le moteur s'arrête, une certaine assistance au freinage subsistera, mais celle-ci sera utilisée lors du freinage. Une fois que l'assistance est épuisée, le freinage sera plus lent et la pédale de frein sera plus dure à appuyer.

Direction

Attention

Pour éviter d'endommager le système de direction, ne pas franchir les bordures de trottoir, les délimitations de places de stationnement ou obstacles similaires à des vitesses supérieures à 3 km/h (1 mi/h). Faire preuve de prudence en franchissant d'autres obstacles fonctionnels tels que les séparateurs de voie et les ralentisseurs. Les dommages causés par une mauvaise utilisation du véhicule ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.



Direction à assistance électrique

Ce véhicule est équipé d'une direction assistée électrique. Ce système fonctionne sans liquide de direction assistée. Un entretien régulier est inutile.

Si l'assistance de direction est perdue à la suite d'une défaillance, le véhicule peut être dirigé mais exige un effort supplémentaire.

Si l'assistance de direction est utilisée pendant longtemps à l'arrêt, l'assistance peut être réduite.

Si l'on tourne le volant jusqu'en butée et qu'on le maintient dans cette position pendant une période prolongée, l'assistance de la direction peut être réduite.

Le fonctionnement normal de l'assistance de direction devrait se rétablir lorsque le système refroidit.

Se reporter à votre concessionnaire en cas de problème.

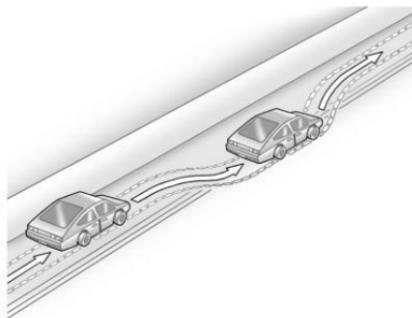
Conseils en virage

- Prendre les virages à une vitesse raisonnable.
- Réduire la vitesse avant d'entrer dans une courbe.
- Maintenir une vitesse constante raisonnable tout au long de la courbe.
- Attendre que le véhicule soit sorti de la sortie du virage pour accélérer prudemment dans la section en ligne droite.

Manipulation du volant en situations d'urgence

- Dans certaines situations, il est plus efficace d'éviter un obstacle que de freiner.
- Le fait de tenir les deux côtés du volant vous permet de tourner sur 180 degrés sans retirer une main du volant.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) vous permet de diriger le véhicule pendant le freinage.

Reprise tout terrain



Les roues droites du véhicule peuvent se déporter du bord de la route sur l'accotement en roulant. Agir comme suit :

1. Relâcher l'accélérateur puis, si la voie est libre, diriger le véhicule de telle manière qu'il franchisse le bord de la chaussée.
2. Faire tourner le volant sur environ un huitième de tour jusqu'à ce que la roue avant droite touche le bord de la chaussée.
3. Tourner le volant pour suivre la chaussée en ligne droite.

Perte de contrôle

Dérapiage

Trois types de dérapages correspondent aux trois systèmes de commande du véhicule :

- Dérapiage de freinage - les roues sont immobilisées.
- Dérapiage de direction ou en virage - une trop grande vitesse dans une courbe fait que les pneus glissent ou perdent leur force de virage.
- Dérapiage en accélération - une trop grande accélération fait que les roues motrices patinent.

Les conducteurs qui conduisent sur la défensive sont en mesure d'éviter la plupart des dérapages en adaptant leur conduite aux conditions existantes et en ralentissant. Cependant, des dérapages restent toujours possibles.

Si le véhicule commence à glisser, agir comme suit :

- Relever le pied de la pédale d'accélérateur et braquer dans le sens de déplacement désiré du véhicule. Le véhicule peut se redresser. Se préparer à un second dérapage éventuel.

- Ralentir et régler votre conduite en fonction de la météo. La distance d'arrêt peut être plus grande et le contrôle du véhicule peut être affecté lorsque l'adhérence est réduite par l'eau, la neige, la glace, le gravier ou d'autres matériaux sur la chaussée. Apprendre à reconnaître les signes d'avertissement tels que l'eau, la glace ou la neige sur la chaussée qui rendent la surface brillante et ralentir en cas de doute.
- Éviter la brusquerie dans la direction, l'accélération ou le freinage, y compris la réduction de la vitesse en rétrogradant. De tels changements brusques peuvent entraîner un dérapage.

Se rappeler que l'antiblocage (ABS) ne vous aide à éviter que le dérapage au freinage.

Conduite tout terrain

Les véhicules à quatre roues motrices peuvent être utilisés en conduite hors route. Les véhicules sans quatre roues motrices et les véhicules qui ne sont pas équipés de pneus tout-terrain (AT) ou de pneus route-hors route (OOR) ne doivent pas être utilisés hors route sauf sur une surface de

niveau et ferme. Pour de plus amples renseignements sur les pneus d'origine, se reporter au manuel de garantie.

Une des meilleures manières de conduire hors route est de contrôler la vitesse.

Avertissement

En conduite hors route, les bonds et les changements de direction rapides peuvent facilement vous projeter hors position. Vous pourriez ainsi perdre la maîtrise du véhicule et faire une collision. Tous les occupants du véhicule doit toujours porter les ceintures de sécurité.

Avant la conduite hors route

- Procéder aux réparations et entretiens nécessaires.
- Faire le plein de carburant, ajuster les niveaux de liquide et vérifier la pression de gonflage de tous les pneus, incluant la roue de secours si le véhicule en est équipé.
- Lire tous les renseignements relatifs aux véhicules tout terrain du présent manuel.
- Connaître les lois locales qui s'appliquent à la conduite hors route.

Chargement du véhicule pour la conduite hors route

Avertissement

- Un chargement errant sur le plancher de chargement peut vous heurter ou heurter vos passagers et doit donc être arrimé.
- Maintenir le chargement dans l'espace de chargement le plus loin vers l'avant et le plus bas possible. Les éléments les plus lourds doivent être sur le plancher, à l'avant de l'essieu arrière.
- Des objets lourds placés sur la galerie de toit relèvent le centre de gravité du véhicule, augmentant le risque de capotage et de blessure, voire de décès. Placer les objets lourds à l'intérieur de l'espace de chargement et non sur la galerie de toit.

Pour de plus amples renseignements sur le chargement du véhicule, se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 254 et *Pneus* ⇨ 392.

Questions environnementales

- Toujours conduire dans des régions, sur des pistes, des routes, réservées à la conduite tout terrain récréative. Obéir aux règlements affichés.
- Ne pas abîmer les arbustes, les fleurs, les arbres ou les herbes et ne pas déranger les animaux.
- Ne pas garer le véhicule au-dessus d'objets inflammables. Se reporter à *Stationnement au-dessus de matières qui brûlent* ⇨ 264.

Conduite sur les côtes

Pour conduire prudemment sur les côtes, il faut faire preuve de jugement et bien connaître les limites du véhicule.

 **Avertissement**

De nombreuses collines sont simplement trop abruptes pour tout type de véhicule. Le véhicule peut caler en gravissant les pentes. Vous pouvez perdre la maîtrise du véhicule en descendant les pentes. Le véhicule pourrait partir en tonneau si vous conduisez à travers les pentes. Vous pourriez être blessé ou tué. Ne pas conduire dans les pentes abruptes.

Avant de conduire dans une pente, évaluer son inclinaison, la traction et les obstacles. S'il n'est pas possible de voir le terrain situé en avant, descendre du véhicule et marcher dans la pente avant de poursuivre la route.

Conduite dans les pentes :

- Utiliser une position de basse vitesse et tenir fermement le volant.
- Maintenir une base vitesse.
- Lorsque cela est possible, monter ou descendre la pente en ligne droite.
- Ralentir lorsque vous approchez du sommet de la pente.
- Allumer les phares même pendant la journée pour rendre votre véhicule plus visible.

 **Avertissement**

Le franchissement d'un col à vitesse élevée peut provoquer un accident. Le sommet peut dissimuler un abaissement de la route, un talus, une falaise ou un autre véhicule. Vous risqueriez des blessures graves, voire le décès. En approchant du col, ralentir et rester vigilant.

- Ne jamais descendre une pente en marche avant ou en marche arrière lorsque la boîte de vitesses ou la boîte de transfert est au point mort (N). Les freins pourraient surchauffer et vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.

 **Avertissement**

Si le véhicule est équipé de la boîte de transfert électronique ou automatique à deux vitesses, le véhicule peut se mettre à rouler si la boîte de transfert est mise au point mort (N) même si la boîte de vitesse est en position de stationnement (P). Cela se produit parce que le point mort (N) de la boîte de transfert neutralise la boîte de vitesses. Vous ou quelqu'un d'autre pourrait être blessé. Si vous quittez le véhicule, serrer le frein de stationnement et mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P). Mettre la boîte de transfert dans n'importe quelle vitesse sauf le point mort (N).

- Lorsque vous descendez une pente, maintenir le véhicule en ligne droite. Utiliser une base vitesse pour que le

moteur travaille avec les frein pour ralentir le véhicule et vous aider à garder la maîtrise du véhicule.

 **Avertissement**

Un freinage brutal dans une descente peut surchauffer et affaiblir les freins. Ceci peut entraîner une perte de contrôle et vous ou les autres occupants pourriez être blessés ou tués. Serrer les freins légèrement en descente et rétrograder pour garder le contrôle de la vitesse du véhicule.

Si le véhicule cale dans une pente :

1. Serrer les freins pour arrêter le véhicule, puis serrer le frein de stationnement.
2. Passer en position P (stationnement) puis redémarrer le moteur.
 - Si le véhicule cale lorsque vous montez une pente, passer en marche arrière (R), relâcher le frein de stationnement et descendre en ligne droite.

- Ne jamais essayer de faire demi-tour. Si la côte est assez raide pour que le moteur cale, elle est aussi assez raide pour faire capoter le véhicule si vous essayez de faire demi-tour.
 - Si vous ne pouvez pas monter la côte, vous devez la descendre en reculant en ligne droite.
 - Ne jamais descendre une pente en position de point mort (N) en utilisant uniquement les freins. Le véhicule peut dévaler rapidement la pente et vous pourriez perdre le contrôle.
 - Si le véhicule cale lorsque vous descendez une pente, rétrograder, relâcher le frein de stationnement et descendre la pente en ligne droite.
3. S'il n'est pas possible de redémarrer le véhicule après qu'il ait calé, serrer le frais de stationnement, mettre en position de stationnement (P) et couper le contact.
 - 3.1. Quitter le véhicule et chercher de l'aide.
 - 3.2. Demeurer à l'écart du chemin que le véhicule prendrait s'il roulait vers le bas de la pente.

- Éviter les virages qui placeraient le véhicule à travers l'inclinaison d'une pente. Une pente qu'il est possible de monter ou descendre peut être trop abrupte pour être traversée. Le fait de conduire en travers d'une pente ajoute du poids sur les roues qui donnent vers le bas de la pente, ce qui pourrait entraîner une glissade ou un capotage.
- L'état du terrain peut aussi présenter un problème quand vous croisez une pente. En effet, le gravier meuble, la boue ou même l'herbe mouillée peuvent faire glisser les pneus de côté, vers le bas. Si le véhicule glisse de côté, il peut heurter quelque chose (une roche, une ornière, etc.) qui le fera capoter.
- Les obstacles cachés peuvent accentuer la raideur d'une pente. Si les roues du côté du haut de la pente roulent sur une roche ou si les roues du côté du bas tombent dans une ornière ou une dépression, votre véhicule peut pencher davantage.
- S'il faut conduire en travers d'une pente et que le véhicule commence à glisser, tourner en direction du bas de la pente. Cela devrait ramener le véhicule en ligne droite et éviter une glissade latérale.

⚠ Avertissement

En quittant un véhicule arrêté en travers d'une pente du côté de la pente, vous risquez d'être écrasé ou tué par le véhicule qui se renverse. Toujours quitter le véhicule du côté le plus élevé et rester à l'écart du chemin de capotage éventuel.

Conduite dans la boue, le sable, la neige ou sur la glace

Utiliser une basse vitesse lorsque le véhicule roule dans la boue. Plus la boue est profonde, plus la vitesse doit être basse. Maintenir le véhicule en mouvement pour éviter un enlèvement.

La traction change lorsque l'on conduit sur du sable. Sur le sable meuble, comme sur les plages ou les dunes de sable, les pneus ont tendance à s'enfoncer dans le sable, ce qui affectera la direction, l'accélération et le freinage. Conduire à une vitesse réduite et éviter les virages brusques et les manœuvres rudes.

La traction est réduite sur la neige compacte et sur la glace, et il est facile de perdre la maîtrise du véhicule. Réduire la vitesse du véhicule lorsqu'on conduit sur de la neige compacte ou de la glace.

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de conduire sur des lacs, des étangs ou des rivières gelées. Les conditions de la glace varient grandement et le véhicule pourrait faire céder la glace et tomber ; vous et vos passagers pourriez vous noyer. Conduire le véhicule uniquement sur des surfaces sécuritaires.

Conduite dans l'eau**⚠ Avertissement**

Il peut s'avérer dangereux de traverser un cours d'eau à gué. L'eau profonde peut entraîner votre véhicule en aval, au risque de vous noyer et de noyer vos passagers. Si l'eau est peu profonde, elle peut rendre le sol glissant sous vos roues. Vous pourriez perdre l'adhérence et le véhicule pourrait capoter. Ne pas rouler à travers l'eau à gué.

Attention

Ne pas conduire dans de l'eau stagnante si elle est assez profonde pour couvrir les moyeux de roue, les essieux ou le tuyau d'échappement. L'eau profonde peut endommager les essieux et les autres pièces du véhicule.

Si l'eau stagnante n'est pas trop profonde, traversez-la lentement. À vitesse élevée, l'eau peut pénétrer dans le moteur et provoquer son calage. Le calage peut se produire si le tuyau d'échappement et sous l'eau. Ne coupez pas le contact lorsque vous conduisez dans l'eau. Si le tuyau d'échappement et sous l'eau, le moteur ne démarrera pas. Lorsque vous roulez dans l'eau, les freins se mouillent et la distance d'arrêt peut être plus longue. Se reporter à « Conduite sur des routes mouillées », plus loin dans cette section.

Après la conduite tout terrain

Enlever toute broussaille ou les débris qui se seraient accumulés sous la carrosserie, le châssis, ou le capot. Ces éléments présentent un risque d'incendie.

Après la conduite dans la boue ou le sable, faire nettoyer et vérifier les garnitures de freins. Ces éléments peuvent former une pellicule et donner un freinage irrégulier. Vérifier la structure de la carrosserie, la chaîne cinématique, la direction, la suspension, les roues, les pneus et le système d'échappement afin de repérer tout dommage. De plus, inspecter les canalisations de carburant et le système de refroidissement pour repérer les fuites.

Un entretien plus fréquent est nécessaire. Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ 444.

Conduite sous la pluie

La pluie ou un sol mouillé peuvent diminuer l'adhérence du véhicule et sa capacité à s'arrêter et accélérer. Conduire toujours plus lentement dans ces conditions et éviter de traverser de grandes flaques, de profondes étendues d'eau ou des eaux vives.

Avertissement

Les freins humides peuvent causer des accidents. Ils peuvent fonctionner moins bien lors d'un arrêt rapide et peuvent

(Suite)

Avertissement (Suite)

entraîner une déviation d'un côté. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Après avoir traversé une grande flaque d'eau ou une station de lavage automobile, enfoncer légèrement la pédale de frein jusqu'à ce que les freins fonctionnent normalement.

Un courant d'eau vive génère une force importante. Il peut emporter le véhicule et provoquer la noyade des occupants du véhicule. Ne pas ignorer les avertissements de la police et se montrer extrêmement prudent lors d'une tentative de traversée d'un courant d'eau vive.

Aquaplanage

L'aquaplanage est dangereux. De l'eau peut s'amasser sous les pneus du véhicule et roulent par conséquent sur de l'eau. Une telle situation peut se produire si la route est assez mouillée et si vous conduisez suffisamment rapidement. En aquaplanage, il y a peu ou pas de contact entre le véhicule et la route.

Il est impossible de toujours prévoir l'aquaplanage. Le meilleur conseil est de ralentir quand la route est mouillée.

Autres conseils pour la conduite sous la pluie

Outre le fait de ralentir, en cas de conduite sous la pluie il est toujours bon :

- D'accroître la distance entre les véhicules.
- De dépasser avec prudence.
- De maintenir les essuie-glaces en bon état.
- De remplir le réservoir de liquide lave-glace.
- Garder toujours les pneus en bon état, avec une semelle d'une profondeur adéquate. Se reporter à la rubrique *Pneus* ⇨ 392.
- Désactiver le régulateur de vitesse.

Routes onduleuses et de montage

La conduite sur les pentes abruptes ou les routes de montagne diffère de la conduite sur un terrain plat ou vallonné. Quelques conseils :

- Le véhicule doit être maintenu en bon état.

- Vérifier tous les niveaux, les freins, les pneus, le circuit de refroidissement et la boîte de vitesses.
- Rétrograder en descendant une pente abrupte ou longue.

Avertissement

L'utilisation des freins pour freiner le véhicule dans une longue descente peut causer une surchauffe des freins, réduire le rendement des freins et même causer une perte de freinage. Rétrograder pour que le frein moteur aide les freins dans les fortes pentes.

Avertissement

Descendre un côté au point mort (N) ou avec le contact coupé est dangereux. Ceci peut causer une surchauffe des freins et une perte d'assistance de direction. Le moteur doit toujours tourner et le véhicule doit rester en prise.

- Conduire à des vitesses qui permettent de maintenir le véhicule sur sa trajectoire. Ne pas faire d'embardées, ni traverser la ligne centrale.

- Rester prudent en approchant d'une crête car quelque chose peut se trouver sur votre voie (par ex. une voiture arrêtée ou une collision).
- Rester attentif aux signaux routiers spéciaux (par ex. une zone de chute de pierres, des routes sinueuses, de longues pentes, des zones avec interdiction de dépassement) et s'y conformer.

Conduite hivernale

Conduite dans la neige ou sur la glace

La neige ou la glace entre les pneus et la route diminuent la traction ou l'adhérence : il faut donc conduire prudemment. La glace fond à environ 0°C (32°F) lorsque la pluie verglaçante commence à tomber. Éviter de conduire sur de la glace mouillée ou sous la pluie verglaçante jusqu'à ce que les routes puissent être entretenues.

Pour la conduite sur routes glissantes :

- Accélérer en douceur. Une accélération trop rapide peut faire patiner les roues et rendre la surface glissante sous les pneus.
- Activer l'antipatinage. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 278.

- Le système de freinage antiblocage (ABS) améliore la stabilité du véhicule pendant les arrêts brusques, mais les freins doivent être appliqués plus tôt que sur un revêtement sec. Se reporter à *Système de freinage antiblocage (ABS)* ⇨ 275.
- Maintenir une distance plus grande par rapport au véhicule précédent et être attentif aux endroits glissants. Même sur une route dégagée, des plaques de glace peuvent se former en des endroits ombragés. Une courbe ou un viaduc peut rester glacé alors que la zone environnante ne l'est plus. Éviter les manœuvres et freinages brusques sur la glace.
- Désactiver le régulateur de vitesse.

Tempête de neige

Arrêter le véhicule dans un endroit sécuritaire et actionner les feux de détresse. Demeurer près du véhicule à moins que de l'aide soit à proximité. Si possible, utiliser le service d'assistance routière. Voir *Programme d'assistance routière* ⇨ 465. Pour obtenir de l'aide tout en préservant la sécurité des passagers :

- Allumer les feux de détresse.

- Accrocher un tissu rouge au rétroviseur extérieur.

 **Avertissement**

La neige peut obturer l'échappement sous le véhicule. Ceci peut entraîner une pénétration de gaz d'échappement dans l'habitacle. Les gaz d'échappement du moteur peuvent pénétrer dans le véhicule. Ceux-ci contiennent du monoxyde de carbone (CO), qui est invisible et inodore. Il peut entraîner une perte de conscience, voire la mort.

Si le véhicule est bloqué dans la neige :

- Dégager la neige de la base du véhicule, particulièrement celle qui obstrue le tuyau d'échappement.
- Ouvrir d'environ 5 cm (2 po) la glace du côté abrité du vent du véhicule, pour faire entrer de l'air frais.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord.
- Régler le système de commande de climatisation pour faire circuler l'air dans le véhicule et régler le ventilateur

(Suite)

Avertissement (Suite)

à la vitesse maximale. Se reporter à « Systèmes de commande de climatisation ».

Pour d'autres informations sur le CO, se reporter à *Échappement du moteur* ⇨ 265.

Pour économiser du carburant, faire tourner le moteur pendant de courtes périodes pour chauffer le véhicule, puis couper le moteur et fermer partiellement la glace. Le fait de bouger aide également à se réchauffer.

S'il faut du temps pour que les secours arrivent, en faisant tourner le moteur, enfoncer légèrement la pédale d'accélérateur pour que le moteur tourne à un régime supérieur au ralenti. Ceci permet de maintenir la charge de la batterie afin de pouvoir redémarrer le véhicule et d'utiliser les phares pour demander de l'aide. Effectuer ceci le moins souvent possible pour économiser le carburant.

Si le véhicule est coincé

Tourner lentement et avec précaution les roues pour libérer le véhicule s'il est enlisé dans du sable, de la boue, de la glace ou de la neige. Se reporter à « Balancement du véhicule pour le désenliser », plus loin dans cette section.

Le système antipatinage (TCS) permet souvent de désenliser un véhicule enlisé. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 278. Si la fonction TCS ne peut désenliser le véhicule, se reporter ci-après à « Balancement du véhicule pour le désenliser ».

 **Avertissement**

Si les roues du véhicule patinent à grande vitesse, ils peuvent éclater et vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Le véhicule peut surchauffer, entraînant un incendie dans le compartiment moteur ou d'autres dommages. Éviter autant que possible le patinage des roues et éviter de dépasser 56 km/h (35 mi/h).

Pour plus d'informations sur l'utilisation de chaînes à neige sur le véhicule, se reporter à *Chaînes à neige* ⇨ 412.

Désembourbement du véhicule

Faire tourner le volant à gauche et à droite pour dégager la zone autour des roues avant. Pour les véhicules à quatre roues motrices, sélectionner le mode quatre roues motrices et gamme haute. Désactiver la fonction TCS. Alternier entre la marche arrière (R) et la marche avant en faisant tourner les roues le plus lentement possible. Pour éviter l'usure de la boîte de vitesses, attendre l'arrêt des roues avant de changer de rapport. Faire patiner lentement les roues en avant et en arrière provoque un mouvement de bascule qui peut libérer le véhicule. Si plusieurs essais se révèlent infructueux, un remorquage est peut-être nécessaire. Se reporter à *Remorquage du véhicule* ⇨ 429. Les crochets de remorquage peuvent être utilisés, selon l'équipement.

Crochets de récupération

Avertissement

Ne jamais tirer sur les crochets de récupération à partir du côté. Les crochets pourraient se briser et vous et les autres pourriez être blessés. Il faut toujours tirer le véhicule de l'avant lorsqu'on utilise les crochets de récupération.



Attention

Ne jamais utiliser de crochets de récupération pour remorquer le véhicule. Le véhicule risquerait d'être endommagé, et les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

Si le véhicule possède des crochets de récupération qui se trouvent à l'avant du véhicule, utiliser-les si vous êtes immobilisé hors route et que vous avez besoin d'être remorqué pour conduire à nouveau.

Limites de charge du véhicule

Il est très important que vous connaissiez le poids que votre véhicule peut transporter. Ce poids est appelé capacité nominale du véhicule et comprend le poids des occupants, du chargement et de tous les accessoires d'après-vente installés. Deux étiquettes affichées sur votre véhicule peuvent indiquer le poids qui peut être transporté de manière sécuritaire, l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement et l'étiquette de conformité et de pneus.

Avertissement

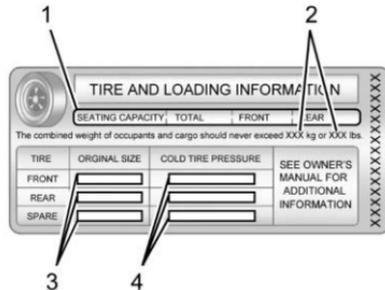
Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule), ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant à l'avant qu'à l'arrière. Ceci peut occasionner des bris de pièces, et cela peut modifier le comportement du véhicule. Ceci peut provoquer une perte du contrôle et causer une collision. De plus, la surcharge peut

(Suite)

Avertissement (Suite)

réduire la distance de freinage, endommager les pneus et réduire la durée de vie du véhicule.

Étiquette d'information sur les pneus et le chargement



Exemple d'étiquette

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement, spécifique au véhicule est fixée sur le montant central (montant B). L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique

le nombre de places assises (1) et la capacité nominale du véhicule (2) en kilogrammes et en livres.

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique également les dimensions des pneus d'origine (3) et la pression de gonflage à froid recommandée (4). Pour plus de renseignements sur les pneus et gonflage, se reporter à *Pneus* ⇨ 392 et *Pression des pneus* ⇨ 399.

L'étiquette de conformité renferme aussi des renseignements importants relatifs à la charge. Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) pour les essieux avant et arrière peuvent y être reportés. Se reporter à la rubrique « Étiquette de conformité/Pneus » plus loin dans cette section.

« Étapes permettant de déterminer la limite correcte de charge

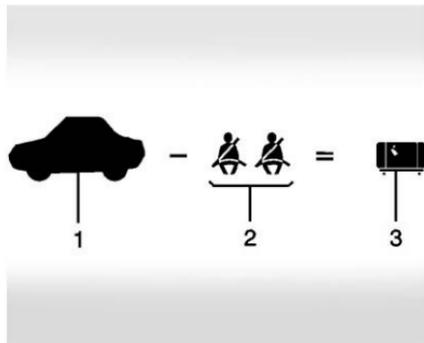
1. Rechercher la mention « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXXkg or XXXlbs » (le poids combiné des

occupants et du chargement ne doit jamais excéder XXX kg ou XXX lb) située sur l'étiquette de votre véhicule.

2. Déterminer le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustraire le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.
4. Le poids obtenu représente le poids de la charge et des bagages disponible. Par exemple, si le poids XXX égale 1400 lb et que cinq occupants pesant 150 lb chacun prendront place dans le véhicule, le poids de la charge et des bagages disponible sera de 650 lb (1400 - 750 (5 x 150) = 650 lb).
5. Déterminer le poids combiné des bagages et de la charge ajoutés au véhicule. Ce poids ne peut excéder pas le poids de la charge et des bagages déterminé à l'étape 4.

6. Si vous tractez une remorque à l'aide de votre véhicule, la charge de cette remorque sera transférée à votre véhicule. Consulter ce manuel afin de connaître l'incidence du tractage d'une remorque sur le poids de la charge et des bagages que votre véhicule peut transporter.

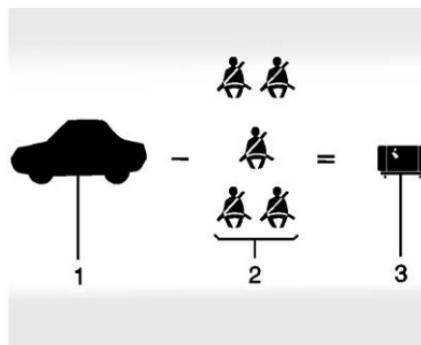
Se à *Traction de remorque* ⇨ 327 pour obtenir des renseignements importants sur la façon de tracter une remorque de manière sécuritaire.



Exemple 1

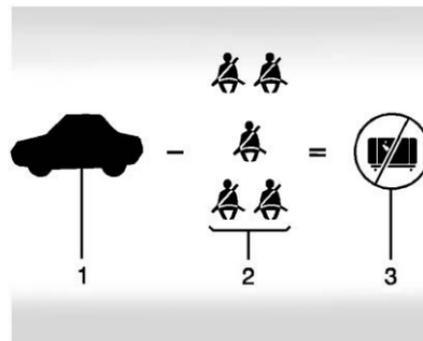
1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 1 = 453 kg (1 000 lb)

2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) x 2 = 136 kg (300 lb)
3. Poids disponible pour les occupants et le chargement = 317 kg (700 lb)



Exemple 2

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 2 = 453 kg (1 000 lb)
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) x 5 = 136 kg (750 lb)
3. Poids disponible pour le chargement = 113 kg (250 lb)



Exemple 3

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 3 = 453 kg (1 000 lb)
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 91 kg (200 lb) x 5 = 453 kg (1 000 lb)
3. Poids disponible pour le chargement = 0 kg (0 lb)

Se reporter à l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement afin de connaître les renseignements relatifs à la capacité nominale du véhicule et aux places. Le poids combiné du conducteur,

des passagers et de la charge ne doit jamais dépasser la capacité nominale du véhicule.

Étiquette de conformité

The diagram shows a rectangular compliance label with the following fields:

- GVWR: KG / LB
- GAWR FRT: KG / LB
- GAWR RR: KG / LB
- TIRE SIZE:
- RIM:
- MODEL:
- FRT:
- RR:
- SPA:

Une étiquette de conformité/pneus propre au véhicule est fixée au montant du milieu (montant B). L'étiquette peut indiquer la taille des pneus d'origine du véhicule et les pressions de gonflage nécessaires pour obtenir la capacité de poids brut de votre véhicule. Ce poids est appelé poids nominal brut du véhicule (PNBV). Le PNBV comprend le poids du véhicule, de tous les occupants, du carburant et de la charge.

L'étiquette de conformité peut indiquer également le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE), c'est-à-dire les poids maximaux pour les essieux avant et arrière. Pour trouver ces charges, faire peser le véhicule à un poste de pesée. Votre concessionnaire peut apporter son aide. S'assurer de bien répartir votre charge uniformément de part et d'autre de la ligne médiane.

L'étiquette de conformité/pneus peut comprendre également des renseignements importants sur la capacité de réserve de l'essieu avant.

Avertissement

Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule), ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant à l'avant qu'à l'arrière. Ceci peut occasionner des bris de pièces, et cela peut modifier le comportement du véhicule. Ceci peut provoquer une perte du contrôle et causer une collision. De plus, la surcharge peut

(Suite)

Avertissement (Suite)

réduire la distance de freinage, endommager les pneus et réduire la durée de vie du véhicule.

Attention

Surcharger le véhicule peut l'endommager. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie sur le véhicule. Ne pas surcharger le véhicule.

Cette étiquette aidera à déterminer le poids de la charge et de l'équipement installé que votre camionnette peut transporter.

L'utilisation de pièces de suspension plus lourdes pour augmenter la durabilité peut ne pas modifier les poids nominaux du véhicule. Demander au concessionnaire de vous expliquer la façon appropriée de charger le véhicule.

⚠ Avertissement

Les objets dans le véhicule peuvent heurter et blesser des personnes pendant un arrêt brusque, un virage soudain ou une collision.

- Placer les objets dans l'espace de chargement du véhicule. Tenter de répartir le poids uniformément.
- Ne jamais empiler d'objets lourds, comme des valises, dans le véhicule plus haut que les dossiers des sièges.
- Ne pas laisser de dispositif de protection pour enfant non fixé dans le véhicule.
- Lorsque vous transportez un objet dans le véhicule, le fixer si possible.
- Ne pas laisser un siège plié vers le bas sans nécessité.

Ce manuel comprend également des renseignements importants sur la charge en conduite tout-terrain. Se

reporter à la rubrique « Chargement du véhicule pour la conduite tout terrain » sous *Conduite tout terrain* ⇨ 247.

Démarrage de fonctionnement**Rodage de véhicule neuf****Attention**

Le véhicule n'exige pas de rodage complexe. Toutefois, il ne s'en portera que mieux à long terme si vous suivez les recommandations suivantes :

- Conduire le véhicule à une vitesse inférieure ou égale à 88 km/h (55 mi/h) pendant les premiers 805 km (500 mi).
- Ne pas conduire à vitesse constante, rapide ou lente, pendant les 805 premiers kilomètres (500 milles). Ne pas démarrer pleins gaz. Il faut éviter de rétrograder pour freiner ou ralentir le véhicule.

(Suite)

Attention (Suite)

- Au cours des 322 premiers kilomètres (200 milles) environ, il faut éviter de freiner brusquement, car les nouvelles garnitures de frein ne sont pas encore rodées. Le fait d'effectuer des arrêts brusques alors que les garnitures sont neuves peut provoquer l'usure prématurée des garnitures qui devront être remplacées plus tôt que prévu. Suivre ces directives chaque fois que de nouvelles garnitures des freins sont installées.
- Ne pas tracter de remorque pendant le rodage. Pour connaître les capacités de traction de remorque du véhicule et obtenir plus d'informations, se reporter à *Traction de remorque* ⇨ 327.

Suite au rodage, la vitesse du moteur et la charge peuvent être augmentées progressivement.

Positions du commutateur d'allumage



Les véhicules équipés d'un accès sans clé possèdent un démarrage à bouton-poussoir.

La clé à télécommande doit se trouver dans le véhicule pour que le système fonctionne. Si le démarrage par bouton-poussoir ne fonctionne pas, le véhicule est peut-être proche d'un émetteur radio puissant causant une interférence avec le système d'accès sans clé. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 9.

Pour quitter la position de stationnement (P), le contact doit être mis ou être en mode Entretien, et la pédale de frein doit être enfoncée.

Avertissement

Arrêter le moteur du véhicule en roulant peut amener la perte de l'assistance dans les systèmes de frein et de direction et désactiver les coussins gonflables. En roulant, ne couper le contact qu'en cas d'urgence.

Arrêt du moteur/LOCK (verrouillage)/OFF (hors fonction) : Lorsque le véhicule est arrêté, presser une fois ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR) pour couper le moteur.

Si le véhicule est en position de stationnement (P), le contact se coupe et l'alimentation prolongée des accessoires (RAP) reste active. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ 263.

Si le véhicule n'occupe pas la position de stationnement (P), l'allumage retourne en position ACC/ACCESSORY (accessoires) et le message PLACER LE LEVIER DE VITESSE À LA POSITION P (PARK) s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB). Lorsque la

position de stationnement (P) est sélectionnée, le système d'allumage se coupe.

Le véhicule peut être équipé d'un verrou de colonne de direction électrique. Le verrou est activé lorsque le contact est coupé et qu'une porte avant est ouverte. On peut entendre un son lorsque le verrou s'engage ou se relâche. La colonne de direction ne peut pas se déverrouiller si les roues ne sont pas centrées. Si cela se produit, le véhicule ne peut pas démarrer. Faire tourner le volant de gauche à droite en essayant de faire démarrer le véhicule. Si cela ne fonctionne pas, le véhicule doit être réparé.

Si le véhicule doit être arrêté dans une situation d'urgence :

1. Freiner en exerçant une pression ferme et uniforme. Ne pas pomper les freins à répétition, ce qui peut réduire l'assistance au freinage et exiger de peser avec plus de force sur la pédale de frein.
2. Passer le levier de vitesses au point mort (N). Il est possible de passer au point mort pendant que le véhicule roule. Ensuite, freiner fermement et conduire le véhicule en lieu sûr.

3. Marquer l'arrêt complet. Maintenir la pédale de frein enfoncée et passer en position de stationnement (P). Le véhicule doit se trouver en position de stationnement (P) pour couper le contact.
4. Continuer à maintenir la pédale de frein enfoncée.
5. Serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ 276.
6. Appuyer une fois sur ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) pour couper le contact.
7. Relâcher la pédale de frein.

S'il n'est pas possible de ranger le véhicule sur le côté et qu'il doit être désactivé en roulant, appuyer sur ENGINE START/STOP sans le relâcher pendant plus de deux secondes, ou appuyer dessus deux fois en cinq secondes.

Accessoires (témoin de couleur ambre) : Ce mode permet d'utiliser certains accessoires électriques pendant que le moteur est arrêté.

Lorsque le contact est coupé, le fait d'appuyer une fois sur le bouton sans appuyer sur la pédale de frein aura pour effet de placer le système d'allumage en position Accessoires.

L'allumage passe de la position Accessoires à off (hors fonction) après cinq minutes pour éviter la décharge de la batterie.

ON/RUN/START (en fonction/marche/départ) (témoin vert) : Ce mode s'utilise pour démarrer et rouler. Lorsque le contact est coupé et que la pédale de frein est enfoncée, appuyer une fois sur le bouton pour mettre le contact. Dès le début du lancement du moteur, relâcher le bouton. Le lancement du moteur se poursuit jusqu'au démarrage du moteur. Se reporter à *Démarrage du moteur* ⇨ 260.

Mode Entretien

Ce mode d'alimentation peut être utilisé pour l'entretien et les diagnostics, et pour la vérification du bon fonctionnement du témoin de défaillance, comme peut l'exiger l'inspection du dispositif antipollution. Lorsque le véhicule est arrêté et que la pédale de frein n'est pas enfoncée, le fait de maintenir le bouton enfoncé pendant plus de cinq secondes mettra le véhicule en mode Entretien. Les instruments et le

système audio fonctionnent comme lorsque le contact est mis, mais il ne sera pas possible de conduire le véhicule. Le moteur ne démarre pas en mode Entretien. Appuyer sur le bouton à nouveau pour couper le contact.

Démarrage du moteur

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément diesel Duramax.

Attention

Si vous ajoutez des pièces électriques ou des accessoires, vous pourriez modifier le fonctionnement du moteur. Tout dommage causé par ces pièces ou accessoires ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Lr à *Équipement électrique complémentaire* ⇨ 354.

Mettre le véhicule en position de stationnement (P) ou au point mort (N). Pour redémarrer le moteur alors que le véhicule roule, utiliser uniquement le point mort (N).

Attention

Ne pas tenter de passer en position de stationnement (P) lorsque le véhicule est en mouvement. Vous pourriez endommager la boîte de vitesses. Passer en position de stationnement (P) uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Procédure de démarrage

1. La clé à télécommande doit se trouver dans le véhicule. Appuyer sur ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) avec la pédale de frein enfoncée. Lorsque le moteur est lancé, relâcher le bouton.
Le régime du ralenti diminuera au fur et à mesure du réchauffement du moteur. Ne pas emballer le moteur immédiatement après son démarrage. Utiliser le moteur et la boîte de vitesses en douceur pour permettre à l'huile de se réchauffer et de lubrifier tous les organes mobiles.
Lorsque le témoin de bas niveau de carburant est allumé et que le message FUEL LEVEL LOW (bas niveau de carburant) est affiché dans le

centralisateur informatique de bord (CIB), appuyer sur ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) pour poursuivre le lancement du moteur.

Attention

Le lancement du moteur pendant de longs moments, en essayant de démarrer le moteur immédiatement après l'arrêt du démarreur, risque de faire surchauffer le démarreur et de l'endommager, et de décharger la batterie. Attendre au moins 15 secondes entre chaque tentative afin de permettre au démarreur de refroidir.

2. Si le moteur ne démarre pas après cinq à 10 secondes, spécialement par temps très froid (moins de -18 °C ou 0 °F), il peut être noyé par un excès d'essence. Enfoncer complètement la pédale d'accélérateur jusqu'au plancher et la maintenir enfoncée tout en appuyant sur ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur), pendant 15 secondes maximum. Attendre au moins 15 secondes entre chaque essai pour permettre le refroidissement du démarreur. Une fois le moteur en marche, relâcher le bouton et l'accélérateur. Si le véhicule démarre brièvement, puis s'arrête à nouveau,

effectuer la même procédure. Ceci élimine le carburant excessif du moteur. Ne pas lancer le moteur immédiatement après le démarrage. Faire fonctionner en douceur le moteur et la boîte de vitesses jusqu'à ce que l'huile soit chaude et lubrifie tous les organes mobiles.

Système d'arrêt et de démarrage

Ce véhicule est équipé d'un système d'arrêt/démarrage servant à couper le moteur afin d'économiser le carburant. Ses composants sont conçus pour assurer le plus grand nombre de démarrages.

 **Avertissement**

La fonction d'arrêt/démarrage automatique du moteur arrête le moteur lorsque le véhicule est encore en marche. Ne pas sortir du véhicule sans l'avoir mis en position P (stationnement). Le véhicule peut redémarrer et avancer inopinément. Passer toujours en position P (stationnement) et couper le contact avant de quitter le véhicule.

Arrêt et démarrage automatique

Lorsque les freins sont appliqués et que le véhicule est complètement à l'arrêt, le moteur peut s'arrêter. À l'arrêt, le tachymètre affiche AUTO STOP. Voir *Tachymètre* ⇨ 118. En relâchant la pédale de frein ou en appuyant sur la pédale d'accélérateur, le moteur redémarre.

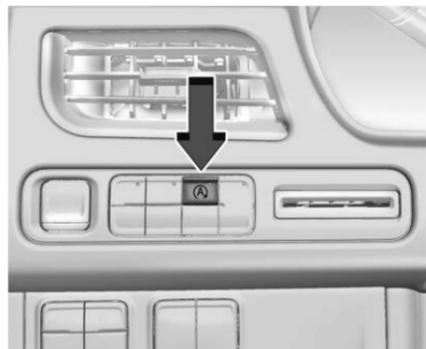
Pour conserver les performances du véhicule, d'autres conditions peuvent provoquer le redémarrage automatique du moteur avant que la pédale de frein ne soit relâchée.

Des arrêts automatiques peuvent ne pas avoir lieu et/ou des démarrages automatiques peuvent intervenir pour les raisons suivantes :

- Les réglages de la commande de climatisation exigent que le moteur tourne pour refroidir ou réchauffer l'habitacle du véhicule.
- La charge de la batterie du véhicule est faible.
- La batterie du véhicule a été débranchée récemment.
- La vitesse minimale du véhicule n'a pas été atteinte depuis le dernier arrêt automatique.
- L'accélérateur est actionné.

- Le moteur ou la boîte de vitesses n'est pas à la température de fonctionnement requise.
- La température extérieure n'est pas dans la plage de fonctionnement requise.
- La position de surmultipliée automatique (D) est quittée pour une autre position que le stationnement (P).
- Le mode de remorquage/tractage ou d'autres modes du conducteur ont été sélectionnés.
- Le véhicule se trouve sur une forte pente.
- Le conducteur a ouvert la porte ou la ceinture de sécurité du conducteur a été débouclée.
- Le capot a été ouvert.
- L'arrêt automatique a atteint la durée maximale autorisée.

Commutateur de désactivation d'arrêt automatique



Niveau supérieur illustré, semblable aux autres

La fonction Arrêt/démarrage automatique du moteur peut être désactivée et activée en appuyant sur le symbole (A). L'arrêt automatique est activé à chaque démarrage du véhicule.

Quand (A) est allumé, le système est activé.

Prolongation d'alimentation des accessoires

Lorsque le contact est mis, les fonctions suivantes (selon l'équipement) continuent de fonctionner pendant 10 minutes ou jusqu'à l'ouverture de la porte du conducteur. Ces fonctions fonctionnent également si le contact est en mode RUN (marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires) :

- Système Infodivertissement
- Lève-vitres électriques (durant une alimentation prolongée des accessoires, cette fonctionnalité est perdue quand une porte est ouverte)
- Toit ouvrant (durant une alimentation prolongée des accessoires, cette fonctionnalité est perdue quand une porte est ouverte)
- Prise de courant auxiliaire
- Système audio
- Système OnStar

Sélection de la position de stationnement (P)

Avertissement

Il peut être dangereux de sortir du véhicule si le véhicule n'est pas complètement en position de stationnement (P) et si le frein de stationnement n'est pas serré. Le véhicule pourrait rouler. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsqu'il se trouve sur un terrain relativement plat, effectuer ce qui suit. En cas de traction d'une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage* ⇨ 322.

1. Maintenir la pédale de frein enfoncée et serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ 276.
2. Appuyer sur le commutateur de stationnement (P), sur la colonne centrale.

3. Appuyer sur ENGINE START/STOP (Démarrage/Arrêt du moteur) pour arrêter le moteur.

Si le véhicule est mis en position de stationnement (P) en pente, le frein électrique de stationnement (EPB) peut s'appliquer automatiquement. Le conducteur peut ne pas être en mesure de relâcher l'EPB au moyen du commutateur EPB. Il doit se relâcher automatiquement quand le sélecteur est déplacé en dehors de la position de stationnement (P).

Quitter le véhicule en laissant tourner le moteur

Avertissement

Il peut être dangereux de quitter le véhicule pendant que le moteur est en marche. Il pourrait surchauffer et prendre feu.

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si la position de stationnement (P) n'est pas engagée avec le frein de stationnement serré. Le véhicule peut rouler.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsqu'il se trouve sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et mettre le véhicule sur la position de stationnement (P). Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P)* ⇨ 263. En cas de traction d'une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage* ⇨ 322.

Si vous devez quitter votre véhicule pendant que le moteur tourne, le véhicule doit être à la position de stationnement (P) avec le frein de stationnement serré.

Confirmer que le véhicule est à la position P (stationnement).

Quitter la position de stationnement

Ce véhicule est équipé d'une boîte de vitesses à commande électronique.

Pour sortir de la position de stationnement (P)

1. S'assurer que le moteur est en marche.
2. Appuyer sur la pédale de frein.
3. Presser ou tirer le commutateur de sélection voulu. Pour N (point mort), appuyer sur le commutateur N et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le témoin N s'allume en rouge.
4. Le témoin P (stationnement) devient blanc et le témoin de rapports devient rouge lorsque la position P (stationnement) est désengagée.

Si le véhicule ne peut pas quitter la position P (stationnement), un message du centralisateur informatique de bord (CIB) peut s'afficher. Vérifier que le contact est mis, que le moteur tourne et que la pédale de frein est enfoncée lorsque vous essayez de quitter la position de P (stationnement). Si toutes ces conditions sont remplies mais

que le véhicule ne sort pas de la position P (stationnement), consulter votre concessionnaire pour une réparation.

Stationnement au-dessus de matières qui brûlent **Avertissement**

Des matières inflammables sont susceptibles de toucher des pièces chaudes du système d'échappement situées sous le véhicule et de s'enflammer. Ne pas se garer sur des papiers, des feuilles, de l'herbe sèche ou d'autres matières inflammables.

Gestion dynamique du carburant

Selon l'équipement, le système de gestion dynamique du carburant permet le fonctionnement du moteur dans différentes configurations de cylindres, jusqu'au fonctionnement complet sur 8 cylindres, en fonction des conditions de conduite. Quand le besoin de puissance diminue, à vitesse constante par exemple, le système réduit la combinaison des cylindres en fonctionnement, ce qui améliore la consommation de carburant. Quand le

besoin de puissance augmente, en cas de dépassement ou d'entrée sur une autoroute, par exemple, le système maintient le fonctionnement complet sur 8 cylindres.

Stationnement prolongé

Il est préférable de ne pas laisser le moteur en marche lorsque le véhicule est stationné. Si le véhicule est laissé en marche, s'assurer qu'il ne puisse pas se déplacer et que l'emplacement de stationnement est suffisamment ventilé.

Voir les rubriques *Sélection de la position de stationnement (P)* ⇨ 263 et

Échappement du moteur ⇨ 265.

Si le véhicule tourne en stationnement avec la clé télécommande en dehors du véhicule, il continue à tourner pendant 15 minutes au maximum.

Si le véhicule tourne en stationnement avec la clé télécommande à l'intérieur du véhicule, il continuera à fonctionner jusqu'à 30 minutes.

Le véhicule peut s'arrêter plus tôt s'il est stationné en pente, en raison d'un manque de carburant.

La temporisation d'arrêt du moteur se réinitialise si la position de stationnement (P) est désengagée pendant que le véhicule est en marche.

Échappement du moteur

Avertissement

L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO), qui est invisible et inodore. L'exposition au CO peut provoquer une perte de conscience et même la mort.

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer le véhicule si :

- Le véhicule tourne au ralenti dans des zones mal ventilées (garages, tunnels, neige profonde qui peut bloquer la circulation de l'air sous la carrosserie ou dans les tuyaux arrière).
- L'échappement sent mauvais ou émet un bruit étrange ou différent.
- Le système d'échappement fuit en raison de la corrosion ou d'un dégât.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Le système d'échappement a été modifié, endommagé ou réparé de manière incorrecte.
- La carrosserie du véhicule présente des trous ou des ouvertures causés par des dommages ou des modifications après-vente qui ne sont pas complètement bouchés.

Si vous détectez des émanations inhabituelles ou si vous suspectez que des gaz d'échappement pénètrent dans le véhicule :

- Ne conduire qu'avec toutes les glaces complètement abaissées.
- Faire réparer le véhicule immédiatement.

Ne jamais garer le véhicule moteur tournant dans un lieu clos tel qu'un garage ou un immeuble sans ventilation d'air frais.

Fonctionnement du véhicule à l'arrêt

Il est préférable de ne pas stationner le véhicule en laissant le moteur en marche.

Si vous quittez le véhicule et laissez le moteur en marche, vous devez suivre les bonnes étapes pour vous assurer que le véhicule ne se déplacera pas. Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P)* ⇨ 263 et

Échappement du moteur ⇨ 265.

En cas de stationnement en pente et de traction d'une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage* ⇨ 322.

Boîte de vitesses automatique



Les commutateurs de changement de vitesses sont sur la colonne centrale. La position du rapport sélectionné s'éclaire en rouge sur le commutateur de changement de vitesse, tandis que les autres rapports restent éclairés en blanc. Si le changement de rapport ne s'effectue pas immédiatement, par temps très froid par exemple, le témoin lumineux du commutateur de changement de vitesse peut clignoter jusqu'à ce que le rapport soit complètement engagé.

La boîte de vitesses est inopérante lorsque le contact est coupé.

Si la position ACC/ACCESSORY (accessoires) est sélectionnée sur le véhicule, la boîte de vitesses peut être engagée sur la position de stationnement (P).

Si une pression est exercée à deux reprises sur ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) en roulant à une vitesses relativement élevée, le moteur se coupe et la boîte de vitesses passe automatiquement en position N (point mort). Une fois que le véhicule est à l'arrêt, la position P (stationnement) peut être sélectionnée.

P : Cette position bloque les roues motrices. Utiliser la position de stationnement (P) au démarrage du moteur pour immobiliser le véhicule.

Avertissement

Il est dangereux de quitter le véhicule si la boîte de vitesses n'est pas sur la position de stationnement (P) avec le frein de stationnement serré. Le véhicule peut rouler.

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche. Si vous avez laissé le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et placer la boîte de vitesses en position de stationnement (P). Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P)* ⇨ 263 et

Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage ⇨ 322.

Ce véhicule est équipé d'une boîte de vitesses électronique. Les commutateurs de changement de rapports R (marche arrière) et D (marche avant) sont conçus pour empêcher le désengagement involontaire de

la position P (stationnement) tant que le contact n'est pas mis et qu'une pression n'est pas exercée sur la pédale de frein.

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyer sur ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) pour couper le contact. La boîte de vitesses s'engage automatiquement sur la position de stationnement (P).

Si le véhicule roule trop vite, la position de stationnement (P) ne peut pas s'engager. Arrêter le véhicule et engager la position de stationnement (P).

Pour engager et désengager la position de stationnement (P), se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P)* ⇨ 263 et *Quitter la position de stationnement* ⇨ 264.

R : Utiliser cette position pour reculer.

Si un changement de rapport de la position de marche arrière (R) vers la position de marche avant (D), ou de la position de marche avant (D) vers la position de marche arrière (R) a lieu alors que la vitesse du véhicule est trop élevée, la position de point mort (N) s'engage. Réduire la vitesse et essayer à nouveau de changer de rapport.

Pour engager la position de marche arrière (R) :

1. Immobiliser le véhicule.
2. Tirer sur le commutateur R (marche arrière) de la colonne centrale.

Pour désengager la position de marche arrière (R) :

1. Immobiliser le véhicule.
2. Engager le rapport voulu.

À basse vitesse, la marche arrière (R) peut également être utilisée pour balancer le véhicule d'avant en arrière afin de le dégager de la neige, de la glace, ou du sable sans endommager la boîte de vitesses. Se reporter à *Si le véhicule est coincé* ⇨ 253.

N : Dans cette position, le moteur n'est pas relié aux roues. Pour redémarrer lorsque le véhicule roule déjà, utiliser uniquement le point mort (N).

Avertissement

Passer en vitesse lorsque le moteur tourne à un régime élevé est dangereux. Si le pied ne presse pas fermement la pédale de frein, le véhicule peut se déplacer très rapidement. Il peut en

(Suite)

Avertissement (Suite)

résulter une perte de contrôle et le véhicule peut heurter des personnes ou des objets. Ne pas passer en vitesse lorsque le moteur tourne à haut régime.

Attention

Quitter la position de stationnement (P) ou point mort (N) alors que le moteur tourne à une vitesse élevée peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. S'assurer que le moteur ne tourne pas à vitesse élevée lorsque vous changez de rapport.

Attention

Le véhicule n'est pas conçu pour rester en position de point mort (N) pendant de longues périodes. Il est configuré pour, dans ce cas, sélectionner automatiquement la position de stationnement (P).

Pour engager la position N (point mort), appuyer sur le commutateur sur N (point mort) jusqu'à ce que l'indicateur N soit rouge.

Pour quitter la position de point mort (N) :

1. Immobiliser le véhicule.
2. Engager le rapport voulu.

Mode lavage de voiture

Ce véhicule comprend un mode de lavage de voitures qui lui permet de rester sur la position N (point mort) pour une utilisation dans les lavages de voiture automatiques.

Le mode lavage de voiture ne doit pas être utilisé pour le remorquage d'un véhicule. Si le véhicule doit être remorqué, se reporter à *Remorquage du véhicule* ⇨ 429

Attention

Le véhicule n'est pas conçu pour rester au point mort (N) pendant de longues périodes. Il passera automatiquement en position P (stationnement) s'il est laissé en mode lavage de voiture.

Mode de lavage de voiture (moteur arrêté – conducteur dans le véhicule)

Pour mettre le véhicule en position N (point mort) lorsque le moteur est arrêté et que le véhicule est occupé :

1. Conduire vers l'entrée du lavage de voitures.
2. Appuyer sur la pédale de frein.
3. Passer au point mort (N).
4. Couper le moteur et relâcher la pédale de frein.
5. L'indicateur doit continuer à afficher N. Sinon, démarrer le moteur et répéter les étapes 2 à 4.
6. Le véhicule est maintenant prêt pour le lavage de voitures.

Mode de lavage de voitures (moteur arrêté – conducteur hors du véhicule)

Pour mettre le véhicule en position N (point mort) lorsque le moteur est arrêté et que le véhicule est inoccupé :

1. Conduire vers l'entrée du lavage de voitures.
2. Appuyer sur la pédale de frein.
3. Ouvrir la porte.
4. Passer au point mort (N).

5. Couper le moteur et relâcher la pédale de frein.
6. L'indicateur doit continuer à afficher N. Sinon, démarrer le moteur et répéter les étapes 2 à 5.
7. Quitter le véhicule et fermer la porte. Le véhicule est maintenant prêt pour le lavage de voitures.
8. Le véhicule peut automatiquement passer en position de stationnement (P) en y réaccédant.

Mode de lavage de voitures (moteur en marche – conducteur dans le véhicule)

Pour mettre le véhicule en position N (point mort) lorsque le moteur est en marche et que le véhicule est occupé :

1. Conduire vers l'entrée du lavage de voitures.
2. Appuyer sur la pédale de frein.
3. Passer au point mort (N).
4. Relâcher la pédale de frein. Le véhicule est maintenant prêt pour le lavage de voitures.

Mode de lavage de voitures (moteur en marche – conducteur hors du véhicule)

Pour mettre le véhicule en position N (point mort) lorsque le moteur est en marche et que le véhicule est inoccupé :

1. Conduire vers l'entrée du lavage de voitures.
2. Appuyer sur la pédale de frein.
3. Ouvrir la porte.
4. Passer en position N (point mort), puis relâcher la pédale de frein.
5. L'indicateur doit continuer à afficher N. Sinon, répéter les étapes 2 à 4.
6. Quitter le véhicule et fermer la porte. Le véhicule est maintenant prêt pour le lavage de voitures.
7. Le véhicule peut automatiquement passer en position de stationnement (P) en y réaccédant.

Attention

Un message de température élevée de la boîte de vitesses peut s'afficher si le liquide de boîte automatique est trop chaud. Conduire dans ces conditions peut endommager le véhicule. Arrêter le moteur et le faire tourner au ralenti pour refroidir le liquide de boîte automatique. Ce message disparaît quand le liquide de boîte automatique a suffisamment refroidi.

D : C'est la position de conduite normale. Si davantage de puissance est nécessaire pour dépasser, enfoncer la pédale d'accélérateur.

Pour engager la position de marche avant (D) :

1. Immobiliser le véhicule.
2. Tirer sur le commutateur D (marche avant) de la colonne centrale.

Pour désengager la position de marche avant (D) :

1. Immobiliser le véhicule.
2. Engager le rapport voulu.

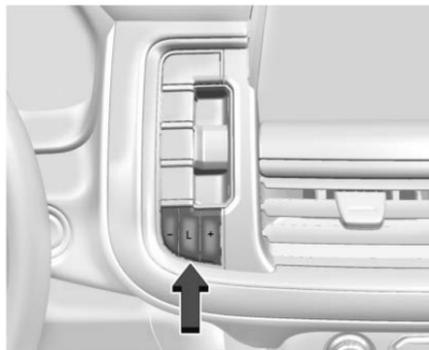
La rétrogradation de la boîte de vitesses sur une route glissante peut entraîner un dérapage. Se reporter à « Dérapage », sous *Perte de contrôle* ⇨ 246.

Attention

Le patinage des roues ou le maintien du véhicule en place sur un plan incliné en utilisant uniquement la pédale d'accélérateur peut d'endommager la boîte de vitesses. Cette réparation ne serait pas couverte par la garantie du véhicule. Si le véhicule est embourbé, ne pas faire patiner les roues. En arrêtant en côte, vous pouvez utiliser les freins pour immobiliser le véhicule.

Mode manuel

Mode de sélection de gamme électronique (ERS)



Le mode manuel ERS permet de sélectionner les rapports. Utiliser ce mode en pente ou en tirant une remorque pour limiter le rapport supérieur et la vitesse du véhicule. Le témoin de rapport du centralisateur informatique de bord (CIB) affiche un chiffre en regard de la lettre L, indiquant le rapport le plus élevé disponible en mode manuel et les circonstances du trajet lorsque le mode manuel était sélectionné.

Mode d'emploi :

1. Avec le véhicule en position D (marche avant), appuyer sur le bouton L (lent).
2. Appuyer sur le bouton plus ou moins pour augmenter ou diminuer la gamme de rapports disponibles.

En passant sur L (gamme basse), la boîte de vitesses passe à un rapport inférieur présélectionné. Le rapport le plus élevé disponible est alors affiché en regard de la lettre L dans le CIB. Se reporter à *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ 134. Tous les rapports inférieurs à ce chiffre sont disponibles. Par exemple, lorsque 4 (quatrième) est affiché près de la lettre L, les rapports 1 (première) à 4 (quatrième) sont sélectionnés automatiquement. Pour passer en cinquième (5), appuyer sur le bouton + (plus) ou passer en marche avant (D).

L (gamme basse) empêche de sélectionner un rapport inférieur si le régime moteur est trop élevé. Si la vitesse du véhicule n'est pas réduite dans le temps alloué, la rétrogradation n'est pas effectuée. Ralentir le véhicule puis appuyer sur le bouton - (moins) jusqu'au rapport désiré.

Le régulateur de vitesse peut être utilisé en mode ERS.

Mode de remorquage

Le mode Remorquage ajuste la configuration de la boîte de vitesses pour réduire la fréquence des changements de rapports. Cela améliore les performances, la maîtrise du véhicule et le refroidissement de la boîte de vitesses et du moteur en conduisant sur de fortes descentes ou des pentes abruptes en montagne, lors d'un remorquage ou en tractant de lourdes charges. Se reporter à *Commande de mode conducteur* ⇨ 281 pour activer le mode Remorquage.

Freinage en pente en mode remorquage

Le freinage en pente en mode remorquage est seulement activé lorsque le mode remorquage est sélectionné et que le véhicule n'est pas en mode de sélection de gamme. Se reporter à *Mode manuel* ⇨ 270. Le freinage en pente en mode remorquage aide à maintenir la vitesse de véhicule désirée lors de la conduite dans une pente descendante en utilisant le moteur et la boîte de vitesses pour ralentir le véhicule.

Voir *Équipement de remorquage* ⇨ 331.

Systèmes de conduite

Quatre roues motrices

Selon l'équipement, les quatre roues motrices engagent l'essieu avant pour une traction supplémentaire.

Lire la section appropriée sur le fonctionnement de la boîte de transfert avant de l'utiliser.

Attention

Ne pas conduire sur des routes sèches et lisses en modes 4 ↑ et 4 ↓ (option) pendant une période prolongée. Ces conditions peuvent causer une usure prématurée du groupe motopropulseur du véhicule.

La conduite en ↑ (4 roues motrices gamme haute) ou ↓ (4 roues motrices gamme basse) sur une chaussée propre et sèche peut :

- Provoquer une vibration ressentie dans le système de direction.
- Provoquer une usure prématurée des pneus.

Avertissement

S'il est équipé de quatre roues motrices, le véhicule pourra rouler librement si la boîte de transfert est au point mort (N), même lorsque la transmission se trouve sur P (stationnement). Il existe un risque de blessure grave, pour vous-mêmes et pour les autres. S'assurer que la boîte de transfert est en marche avant - 2 ↑, 4 ↑ ou 4 ↓ - ou serrer le frein de stationnement avant de mettre la boîte de transfert au point mort (N). Voir *Sélection de la position de stationnement (P)* ⇨ 263.

Attention

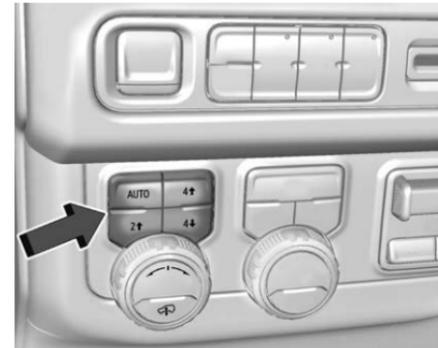
Un fonctionnement prolongé à grande vitesse en 4 ↓ peut endommager la transmission ou en réduire la durée de vie.

Le bruit et l'à-coup d'engagement est normal lorsque l'on passe de la position 4 ↓ à la position 4 ↑ ou N (point mort) avec le moteur en marche.

Le passage en 4 ↓ désactive l'antipatinage et le StabiliTrak/Contrôle de la stabilité électronique (ESC). Se reporter à *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 278.

Boîte de transfert automatique

Boîte de transfert à deux vitesses



Selon l'équipement, les commandes de la boîte de transfert servent à passer en quatre roues motrices ou à en sortir.

Pour changer de vitesse sur la boîte de transfert, appuyer sur le bouton désiré. Le graphique sur le groupe d'instruments

clignote lorsqu'un changement de rapport est en cours. Le graphique affiché change pour indiquer le réglage demandé.

Lorsque le changement de rapport est terminé, le graphique s'arrête de clignoter. Le message sur le CIB s'éteint une fois le changement de rapport effectué. Si la boîte de transfert ne peut pas effectuer le changement de rapport demandé, elle revient au dernier réglage choisi.

Les paramètres sont :

N (point mort) : N'utiliser que lorsque le véhicule doit être remorqué. Se reporter à *Remorquage d'un véhicule récréatif* ⇨ 429 ou *Remorquage du véhicule* ⇨ 429.

2 ↑ (deux roues motrices, gamme haute) : Utiliser pour la conduite sur la plupart des voies et des autoroutes. L'essieu avant n'est pas engagé. Ce réglage offre la meilleure économie de carburant.

AUTO (quatre roues motrices automatique) : Utiliser lorsque les conditions de la chaussée sont variables. En conduisant en position AUTO, l'essieu avant est engagé et la puissance du véhicule est automatiquement transmise aux roues avant et arrière en fonction des conditions de

conduite. Ce réglage offre une économie de carburant légèrement inférieure à la position 2 ↑.

4 ↑ (quatre roues motrices, gamme haute) : Utiliser ce réglage lorsqu'une traction supplémentaire est nécessaire, tel que lors de la conduite sur des routes enneigées ou verglacées, lors de la conduite en tout terrain, ou lors du déneigement.

4 ↓ (quatre roues motrices, gamme basse) : Ce réglage engage l'essieu avant et délivre un couple supplémentaire. Choisir 4 ↓ en roulant hors route dans du sable profond, de la boue profonde ou la neige profonde, et en montant ou descendant des pentes raides. En conduisant en 4 ↓, maintenir la vitesse du véhicule au-dessous de 72 km/h (45 mi/h).

Le passage en 4 ↓ désactive l'antipatinage et le StabiliTrak/ESC. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 278.

Passages entre la 2↑, la 4↑ et AUTO

L'un de ces passages peut se faire à vitesse normale.

La demande réelle de passage en 4x4 ne peut se faire qu'après avoir relâché le bouton. Le graphique 4x4 continue à clignoter jusqu'à ce que la demande de changement de rapport soit effectuée. Un message sur le CIB s'affiche pour indiquer que la boîte de transfert 4x4 doit changer de rapport pour le nouvel état désiré.

Une fois le passage en 4x4 effectué, le message apparaît sur le CIB, le graphique 4x4 s'arrête de clignoter et le réglage actuel est indiqué.

Lorsqu'un passage en 2 ↑ est réussi à partir de la position P (stationnement), le frein de stationnement s'enclenche. Pour reprendre la conduite, passer la boîte de vitesses sur le rapport désiré et relâcher manuellement le frein de stationnement ou appuyer sur la pédale d'accélérateur pour commencer à rouler. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ 276.

Selon l'équipement, utiliser la 4 ↓, AUTO ou 4↑ pour exercer une traction supplémentaire en stationnant sur une pente abrupte avec une faible adhérence comme la glace, la neige, la boue ou le gravier.

Sélection de la position 4 ↓

1. Le contact doit être mis et le véhicule doit être arrêté ou se déplacer à moins de 5 km/h (3 mi/h) avec la boîte de vitesses sur N (point mort). Il est préférable que le véhicule se déplace entre 1,6 et 3,2 km/h (1 à 2 mi/h).
2. Appuyer sur 4 ↓. La demande réelle de passage en 4x4 ne peut se faire qu'après avoir relâché le bouton. Le graphique 4x4 continue à clignoter jusqu'à ce que la demande de changement de rapport soit effectuée. Un message sur le CIB s'affiche pour indiquer que la boîte de transfert 4x4 doit changer de rapport pour le nouvel état désiré.

Une fois le changement en 4x4 effectué, le message disparaît du CIB, le graphique 4x4 s'arrête de clignoter et le réglage actuel est indiqué.

Si la vitesse du véhicule est supérieure au moment de la demande de changement de rapport, un message s'affiche sur le CIB. Vous devez ralentir.

Si la boîte de vitesses n'est pas au point mort (N) au moment de la demande de changement de rapport, un message s'affiche sur le CIB. Le véhicule laisse

20 secondes pour le changement de rapport. Ensuite, un graphique sur le groupe d'instruments indique que la boîte de transfert est en 4 ↓.

Attention

L'engagement d'un rapport de boîte de vitesses avant que le témoin lumineux du mode requis n'ait cessé de clignoter peut endommager la boîte de transfert.

Si la boîte de vitesses n'est pas mise au point mort (N) ou si le véhicule n'a pas ralenti à 5 km/h (3 mi/h) dans les 20 secondes, la boîte de transfert reste à son état d'origine. Ceci est indiqué dans le groupe d'instruments.

Lorsque le véhicule roule à moins de 5 km/h (3 mi/h) et que la boîte de vitesses est au point mort (N), essayer de changer de mode.

Pour quitter la position 4 ↓

1. Le véhicule doit être arrêté ou se déplacer à moins de 5 km/h (3 mi/h) avec la boîte de vitesses sur N (point mort) et le contact mis. Il est préférable que le véhicule se déplace entre 1,6 et 3,2 km/h (1 à 2 mi/h).

2. Appuyer sur 4 ↑, AUTO ou 2 ↑. La demande réelle de passage en 4x4 ne se fait qu'après avoir relâché le bouton. Le graphique 4x4 continue à clignoter jusqu'à ce que la demande de changement de rapport soit effectuée. Un message s'affiche sur le CIB pour indiquer l'état de la demande.

Une fois le passage en 4x4 effectué, le message apparaît sur le CIB, le graphique 4x4 s'arrête de clignoter et le réglage actuel est indiqué.

Si la vitesse du véhicule est supérieure au moment de la demande de changement de rapport, un message s'affiche sur le CIB. Vous devez ralentir.

Si la boîte de vitesses n'est pas au point mort (N) au moment de la demande de changement de rapport, des messages s'affichent sur le CIB. Le véhicule laisse 20 secondes pour le changement de rapport. Ensuite, un graphique sur le groupe d'instruments indique que la boîte de transfert est en 4↓.

Attention

L'engagement d'un rapport de boîte de vitesses avant que le témoin lumineux du mode requis n'ait cessé de clignoter peut endommager la boîte de transfert.

Si la boîte de vitesses n'est pas mise au point mort (N) ou si le véhicule n'a pas ralenti à 5 km/h (3 mi/h) dans les 20 secondes, la boîte de transfert reste à son état d'origine. Ceci est indiqué dans le groupe d'instruments.

Lorsque le véhicule roule à moins de 5 km/h (3 mi/h) et que la boîte de vitesses est au point mort (N), réessayer le changement de rapport.

Passage au point mort (N)

Pour engager le point mort (N) :

1. Démarrer le véhicule.
2. Mettre le levier de vitesses au point mort (N).
3. Embrayer la boîte de transfert à la position 2 ↑.
4. Serrer le frein de stationnement et/ou appuyer sur la pédale de frein.

5. Appuyer cinq fois sur 2 ↑ dans les 10 secondes jusqu'à ce que le graphique N (point mort) commence à clignoter sur le groupe d'instruments. Une fois le changement de rapport effectué, le graphique s'arrête de clignoter. Si le frein de stationnement et/ou la pédale de frein de service n'est pas actionné dans les 20 secondes, la boîte de transfert reste dans son état d'origine.
6. Si la boîte de vitesses n'est pas mise au point mort (N) ou si le véhicule n'a pas ralenti à 5 km/h (3 mi/h) dans les 20 secondes, la boîte de transfert reste à son état d'origine. Ceci est indiqué dans le groupe d'instruments.

Sortie du point mort (N)

Pour quitter la position de point mort (N) :

1. Mettre le contact sans faire démarrer le moteur. Voir *Positions du commutateur d'allumage* ⇨ 259.
2. Serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ 276.
3. Mettre le levier de vitesses au point mort (N).

4. Mettre la boîte de transfert en 2↑. La boîte de transfert ne peut quitter le point mort (N) que lorsqu'elle est en 2↑. Lorsque le passage en 2↑ est effectué, le graphique dans le groupe d'instruments s'arrête de clignoter. Si la boîte de transfert ne peut pas changer de rapport, le graphique revient au réglage précédemment sélectionné.

Boîte de transfert à une seule vitesse

Selon l'équipement, les commandes de la boîte de transfert servent à passer en quatre roues motrices ou à en sortir.

Pour changer de vitesse sur la boîte de transfert, appuyer sur le bouton désiré. Le graphique sur le groupe d'instruments

clignote lorsqu'un changement de rapport est en cours. Le graphique affiché change pour indiquer le réglage demandé.

Lorsque le changement de rapport est terminé, le graphique s'arrête de clignoter. Le message sur le CIB s'éteint une fois le changement de rapport effectué. Si la boîte de transfert ne peut pas effectuer le changement de rapport demandé, elle revient au dernier réglage choisi.

Les paramètres sont :

2 ↑ (deux roues motrices, gamme haute) :
Utiliser pour la conduite sur la plupart des voies et des autoroutes. L'essieu avant n'est pas engagé. Ce réglage offre la meilleure économie de carburant.

4 ↑ (quatre roues motrices, gamme haute) :
Utiliser ce réglage lorsqu'une traction supplémentaire est nécessaire, tel que lors de la conduite sur des routes enneigées ou verglacées, lors de la conduite en tout terrain, ou lors du déneigement.

AUTO (quatre roues motrices automatique)

Utiliser lorsque l'état de la chaussée varie. En roulant en mode AUTO, l'essieu avant est engagé et la puissance du véhicule est envoyée automatiquement aux roues avant

et arrière en fonction des conditions de conduite. Ce réglage permet une consommation de carburant légèrement inférieure à 2 ↑.

Passages entre la 2 ↑, la 4 ↑ et AUTO

L'un de ces passages peut se faire à vitesse normale.

La demande réelle de passage en 4x4 ne se fait qu'après avoir relâché le bouton. Le graphique 4x4 continue à clignoter jusqu'à ce que la demande de changement de rapport soit effectuée. Un message s'affiche sur le CIB.

Une fois le passage en 4x4 effectué, le message apparaît sur le CIB, le graphique 4x4 s'arrête de clignoter et le réglage actuel est indiqué.

La demande réelle de passage en 4x4 ne se fait qu'après avoir relâché le bouton. Le graphique 4x4 continue à clignoter jusqu'à ce que la demande de changement de rapport soit effectuée.

Un message s'affiche sur le CIB. Une fois le changement en 4x4 effectué, le message disparaît du CIB, le graphique 4x4 s'arrête de clignoter et le réglage actuel est indiqué.

Freins

Servofrein électrique

Les véhicules équipés d'un système de servofrein électrique sont dotés de circuits de freinage hydrauliques commandés électroniquement lorsqu'une pression est exercée sur la pédale de frein pendant le fonctionnement normal. Le système exécute des tests de routine et se désactive quelques minutes après la mise à l'arrêt du véhicule. Il se peut qu'un bruit soit audible pendant cette durée. Si une pression est exercée sur la pédale de frein pendant les tests ou lorsque le système de servofrein électrique est désactivé, une modification notable de la force exercée sur la pédale et de la course peut être ressentie. C'est tout à fait normal.

Système de freinage antiblocage (ABS)

Le système de freinage antiblocage (ABS) aide à prévenir un dérapage lors du freinage et à conserver la maîtrise de la direction tout en freinant puissamment.



En cas de défaillance de l'ABS, ce témoin restera allumé. Se reporter à *Témoin d'avertissement du système de freins antiblocage (ABS)* ⇨ 127.

L'ABS ne modifie pas le temps nécessaire pour poser le pied sur la pédale de frein et ne diminue pas toujours la distance de freinage jusqu'à l'arrêt. Si vous suivez de trop près le véhicule qui précède, vous n'aurez pas le temps de freiner si ce véhicule ralentit ou s'arrête soudainement. La distance séparant votre véhicule des autres doit être suffisante pour vous permettre de vous arrêter, même si votre véhicule est équipé d'un ABS.

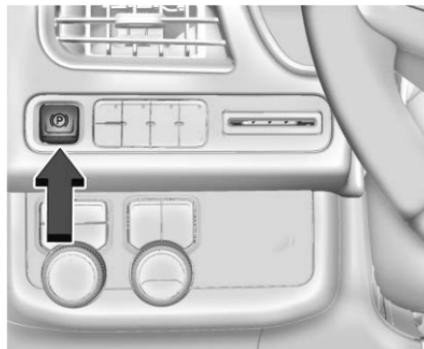
Utilisation de l'ABS

Ne pas pomper les freins (enfoncer et relâcher la pédale de frein à plusieurs reprises). Maintenir simplement la pédale de frein fermement enfoncée. Il est normal que le fonctionnement de l'ABS soit audible et ressenti.

Freinage d'urgence

L'ABS permet de maîtriser simultanément la direction et le freinage. Dans de nombreuses situations d'urgence, la maîtrise de la direction peut aider encore plus que celle du freinage.

Frein de stationnement électrique



Le frein de stationnement électrique (EPB) peut toujours être serré, même si le contact du véhicule est coupé. En cas d'insuffisance de puissance électrique, l'EPB ne peut pas être serré ou desserré. Pour éviter d'épuiser la batterie, éviter les cycles répétés inutiles d'actionnement de l'EPB.

Le système comporte un témoin rouge d'état de frein de stationnement et un témoin orange de rappel d'entretien de frein de stationnement. Se reporter à *Témoin de frein électrique de stationnement* ⇨ 127 et à *Témoin de frein de stationnement électrique de service* ⇨ 127. Il existe également des messages concernant le frein de stationnement sur le centralisateur informatique de bord (CIB).

Avant de quitter le véhicule, vérifier le témoin rouge d'état de frein de stationnement pour s'assurer que le frein de stationnement est serré.

Actionnement de l'EPB

Pour appliquer l'EPB :

1. Le véhicule est à l'arrêt complet.
2. Appuyer momentanément sur le commutateur EPB.

Le témoin rouge d'état de frein de stationnement clignote puis reste allumé une fois que l'EPB est complètement appliqué. Si le témoin rouge d'état de frein de stationnement clignote en permanence, l'EPB est appliqué seulement partiellement ou il existe un problème EPB. Un message CIB s'affiche. Relâcher l'EPB puis tenter de l'appliquer à nouveau. Si le témoin ne

s'allume pas ou continue à clignoter, le véhicule doit être réparé. Ne pas rouler si le témoin rouge d'état de frein de stationnement clignote. Se reporter à votre concessionnaire.

Si le témoin orange de rappel d'entretien de frein de stationnement est allumé, appuyer sur le commutateur EPB. Continuer à maintenir le commutateur jusqu'à ce que le témoin rouge d'état de frein de stationnement reste allumé. Si le témoin orange de rappel d'entretien de frein de stationnement est allumé, consulter votre concessionnaire.

Si l'EPB est appliqué pendant que le véhicule se déplace, le véhicule décélère aussi longtemps que le commutateur est maintenu enfoncé. Si le commutateur est enfoncé jusqu'à l'arrêt du véhicule, l'EPB reste appliqué.

L'EPB peut dans certaines situations être serré automatiquement par le véhicule lorsque le véhicule est immobile. Cette action est normale et est exécutée pour vérifier périodiquement le bon fonctionnement du système EPB, ou à la demande d'autres fonctions de sécurité faisant appel au système EPB.

Si l'EPB ne fonctionne pas, bloquer les roues arrière pour prévenir les déplacements du véhicule.

Desserrage de l'EPB

Pour relâcher l'EPB :

1. Mettre sur le contact sur la position de marche ou sur ACC/ACCESSORY (accessoires).
2. Maintenir enfoncée la pédale de frein.
3. Appuyer momentanément sur le commutateur EPB.

L'EPB est relâché lorsque le témoin rouge d'état de frein de stationnement est éteint.

Si le témoin orange de rappel d'entretien de frein de stationnement est allumé, relâcher l'EPB en appuyant longuement sur le commutateur EPB. Continuer à maintenir le commutateur jusqu'à l'extinction du témoin rouge d'état de frein de stationnement.

Si l'un des témoins reste allumé après la tentative de relâchement, consulter votre concessionnaire.

Attention

Conduire alors que le frein de stationnement est serré peut causer la surchauffe du système de freinage et de l'usure prématurée ou des dommages aux pièces du système. S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré et que le témoin du frein est éteint avant de conduire.

Si le véhicule sert à tracter une remorque et est stationné dans une côte, se reporter à la rubrique *Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage* ⇨ 322.

Desserrage automatique de l'EPB

L'EPB sera automatiquement desserré si le véhicule roule, un rapport est sélectionné et vous tentez de le faire avancer. Éviter toute accélération rapide lorsque l'EPB est en fonction pour préserver la garniture du frein de stationnement.

Assistance au freinage

L'assistance au freinage détecte les pressions rapides exercées sur la pédale de frein dues aux situations de freinage d'urgence et fournit alors un freinage supplémentaire pour activer le système de freinage antiblocage (ABS) si la pression exercée sur la pédale de pédale de frein n'est pas suffisamment forte pour l'activer normalement. Des phénomènes de bruits mineurs, de pulsations de la pédale de frein et/ou de mouvements de la pédale peuvent se produire pendant cette durée. Maintenir la pression sur la pédale de frein tant que la situation de conduite l'exige. L'assistance au freinage se désengage lorsque la pédale de frein est relâchée.

Système de démarrage en côte (HSA)

Avertissement

Ne pas se fier à la fonction HSA. La HSA ne remplace pas l'attention du conducteur et une conduite prudente. Vous pourriez ne pas entendre ou ressentir les avertissements émis par ce système.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Un manque d'attention pendant la conduite peut provoquer des blessures, la mort ou des dommages sur le véhicule.
Voir *Conduite défensive* ⇨ 244.

Lorsque le véhicule est arrêté sur une pente, l'aide au démarrage en côte (HSA) empêche le véhicule de rouler dans une direction indésirable pendant la transition entre le relâchement de la pédale de frein et l'appui sur la pédale d'accélérateur. Les freins sont relâchés dès l'appui sur la pédale d'accélérateur. En l'absence d'appui sur la pédale d'accélérateur dans les minutes qui suivent, le frein de stationnement électrique est alors serré. Les freins peuvent également se relâcher dans d'autres conditions. Ne pas se fier à la fonction HSA pour maintenir le véhicule immobile.

La fonction HSA est disponible lorsque le véhicule est sur une pente ascendante avec un rapport de marche avant engagé, ou sur une pente descendante avec le rapport R (marche arrière) engagé. Le véhicule doit être complètement immobile sur une pente pour que la fonction HSA s'active.

Systèmes de commande de suspension

Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité

Fonctionnement du système

Le véhicule est équipé d'un système antipatinage (TCS) et StabiliTrak/contrôle électronique de la stabilité (ESC). Ces systèmes contribuent à limiter le patinage des roues et aident le conducteur à garder le contrôle, spécialement sur des routes glissantes.

La fonction TCS s'active en cas de détection du patinage ou d'un début de perte d'adhérence de l'une des roues motrices. Lorsque ceci arrive, la fonction TCS applique les freins aux roues qui patinent et réduit la puissance du moteur pour limiter le patinage.

StabiliTrak/ESC s'active lorsque le véhicule détecte une différence entre la trajectoire prévue et la direction que le véhicule est en train de prendre. Il applique de manière sélective une pression de freinage sur l'un des freins de roue du véhicule pour aider le conducteur à diriger le véhicule dans la

direction voulue. La commande anti-louvoisement (TSC) est automatiquement activée lorsque le véhicule démarre. Se reporter à *Commande de roulis de remorque* ⇨ 340.

Si le régulateur automatique de vitesse est utilisé et si l'antipatinage ou la fonction StabiliTrak/ESC commence à limiter le patinage, le régulateur de vitesse automatique est désengagé. Le régulateur de vitesse automatique peut être remis en fonction lorsque l'état de la chaussée le permet.

Les deux systèmes sont mis en fonction automatiquement lorsque le véhicule démarre et commence à rouler. Les systèmes peuvent s'entendre ou se percevoir pendant le fonctionnement ou pendant les vérifications de diagnostic. Ceci est normal et ne signifie pas l'existence d'un problème du véhicule.

Il est recommandé de laisser les deux systèmes en fonction pendant les trajets normaux, mais il peut s'avérer nécessaire de désactiver la fonction TCS si le véhicule est embourbé dans le sable, la boue, la glace ou

la neige. Se reporter à *Si le véhicule est coincé* ⇨ 253 et à la description de la désactivation et de l'activation de système, plus loin dans ce chapitre.

Quand la boîte de transfert (selon l'équipement) se trouve en quatre roues motrices gamme basse, les systèmes TCS et StabiliTrak/ESC sont automatiquement désactivés,  s'allume et le message correspondant s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB).



La lampe indicatrice des deux systèmes se trouve dans le groupe d'instruments. Cette lampe :

- Clignote lorsque la fonction TCS limite le patinage des roues.
- Clignote lorsque la fonction StabiliTrak/ESC est activée.

- S'allume et reste allumé lorsqu'un système ne fonctionne pas. Voir *Témoin du système de traction asservie (TCS)/contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 129.

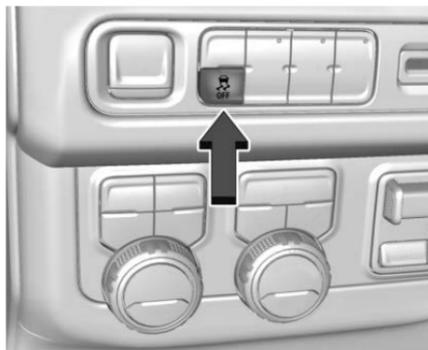
Si un système défaillant ne s'active pas, un message s'affiche au CIB et le témoin  s'allume puis reste allumé pour indiquer que le système est inactif et n'aide pas le conducteur à maintenir le contrôle. Sans l'assistance des systèmes StabiliTrak/ESC fonctionnant correctement, le risque de retournement augmente. Adapter la conduite en conséquence.

Si  s'allume et reste allumé :

1. Arrêter le véhicule.
2. Couper le moteur et attendre 15 secondes.
3. Démarrer le moteur.

Conduire le véhicule. Si  s'allume et reste allumé, consulter votre concessionnaire.

Désactivation et activation du système



Le bouton des systèmes TCS et du StabiliTrak/ESC se trouve sur le tableau de bord, à gauche du volant.

Attention

Ne pas freiner ou accélérer fortement à plusieurs reprises quand le TCS est hors fonction. La transmission du véhicule peut être endommagée.

Pour désactiver le TCS uniquement, presser et relâcher . Le témoin de désactivation de l'antipatinage s'affiche dans le groupe d'instruments. Le message approprié s'affiche sur le CIB. Pour réactiver le TCS,

presser et relâcher . Le témoin de désactivation de l'antipatinage affiché sur le groupe d'instruments s'éteint.

Si le TCS limite le patinage des roues lorsque est enfoncé, le système n'est pas mis hors fonction avant l'arrêt du patinage des roues.

Pour désactiver le TCS et le StabiliTrak/ESC, appuyer sur et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le témoin de désactivation d'antipatinage et le témoin d'arrêt (OFF) du StabiliTrak s'allument et restent allumés dans le groupe d'instruments, puis le message approprié s'affiche sur le CIB.

Pour réactiver le TCS et le StabiliTrak/ESC, appuyer sur et le relâcher. Le témoin de désactivation de traction et le témoin OFF (désactivation) du StabiliTrak dans le groupe d'instruments s'éteignent.

Sur les véhicules sans suspension pneumatique quatre coins, le système StabiliTrak/ESC s'active automatiquement si le véhicule dépasse 56 km/h (35 mph). Le système antipatinage reste désactivé.

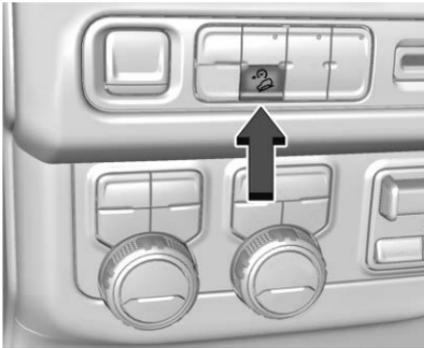
Sur les véhicules avec suspension pneumatique quatre coins, le système StabiliTrak/ESC s'active automatiquement si le véhicule dépasse 32 km/h (20 mph).

Le véhicule possède un dispositif anti-louvoiement (TSC) et une aide au démarrage en côte (HSA). Se reporter à *Commande de roulis de remorque* ⇨ 340 ou *Système de démarrage en côte (HSA)* ⇨ 278.

L'ajout d'accessoires peut avoir un impact négatif sur le rendement du véhicule. Se reporter à *Accessoires et modifications* ⇨ 357.

Aide au démarrage en côte (HDC)

Selon l'équipement, la commande en descente (HDC) règle et maintient la vitesse du véhicule dans les descentes en marche avant ou en marche arrière. Le commutateur de HDC se trouve sur le tableau de bord, à gauche du volant.



Appuyer sur  pour activer ou désactiver la fonction HDC. La vitesse du véhicule doit être inférieure à 60 km/h (37 mi/h).



Une fois activé, le témoin de HDC s'affiche sur le groupe d'instruments.

Un témoin de HDC clignotant indique que le système applique activement les freins pour maintenir la vitesse du véhicule. La HDC

peut maintenir une vitesse du véhicule entre 1 et 30 km/h (1 à 19 mi/h) sur des pentes supérieures ou égales à 5%.

Si la HDC doit être utilisée pendant plus de trois minutes ou sur des pentes supérieures à 25%, la boîte de transfert doit être mise en Quatre roues motrices Lent (4 ↓) pour réduire le risque de surchauffe des freins.

Un bruit provenant du module de commande des freins hydrauliques est normal lorsque la HDC est active.

Lorsque la fonction HDC est activée, la vitesse initiale de HDC est réglée sur la vitesse de conduite actuelle. Elle peut être augmentée ou diminuée en appuyant sur +RES ou SET- sur le volant, ou en appuyant sur la pédale d'accélérateur ou de frein. Cette vitesse modifiée devient la nouvelle vitesse sélectionnée.

La fonction HDC reste activée entre 30 et 60 km/h (19 et 37 mi/h). Cependant, la vitesse du véhicule ne peut être réglée ou maintenue dans cette plage. La HDC est désactivée automatiquement si la vitesse du véhicule dépasse 80 km/h (50 mi/h) ou 60 km/h (37 mi/h) pendant au moins 30 secondes.

 doit être à nouveau enfoncé pour réactiver la HDC. La HDC peut se désactiver après une période d'utilisation prolongée. Dans ce cas, la HDC met du temps à se refroidir. La durée d'activation de la HDC dépend des conditions de la route, de la pente, de la vitesse définie, de la charge du véhicule et de la température extérieure.

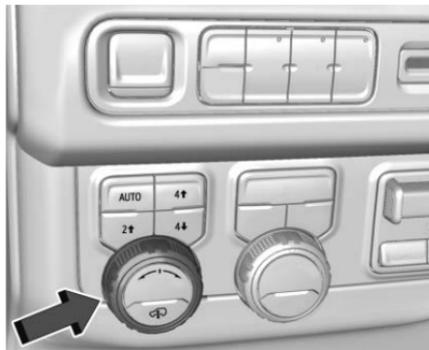
Lorsque la fonction est activée, si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (19 mi/h) et inférieure à 60 km/h (37 mi/h), un message s'affiche sur le CIB.

Commande de mode conducteur

Le contrôle du mode conducteur (DMC) permet au conducteur d'ajuster l'expérience de conduite globale pour mieux répondre à ses préférences en ajustant simultanément plusieurs sous-systèmes. La disponibilité du mode de conduite et les sous-systèmes du véhicule affectés dépendent du niveau de finition du véhicule, de la région et des caractéristiques optionnelles.

Tour est le mode par défaut à chaque cycle d'allumage. Un témoin unique et persistant est affiché dans le groupe d'instruments pour chaque mode.

Selon le niveau de finition, les modes Tour, Sport, Snow/Ice (neige/glace), Off-Road (tout-terrain), Tow/Haul (remorquage) et Terrain peuvent être disponibles.



Pour activer chaque mode, faire tourner le bouton de mode du tableau de bord, à gauche du volant.



Pour activer le mode Terrain, appuyer sur le bouton de mode Terrain, à côté du bouton de mode.

Tour : À utiliser pour la conduite normale, en ville et sur autoroute, pour une suspension régulière. Ce réglage offre un équilibre entre le confort et la maniabilité. Il s'agit du mode standard/par défaut. Aucun témoin persistant ne s'allume dans le groupe d'instruments pour ce mode.

Mode Sport : Ce mode doit être utilisé quand les conditions routières ou les préférences personnelles exigent des réactions plus contrôlées. Quand vous adoptez ce mode, vous ressentez immédiatement un rétrogradage. Dans ce mode, le véhicule surveille aussi les comportements de conduite et active automatiquement les fonctions de performances quand le système détecte une conduite sportive. Ces caractéristiques privilégient les rapports inférieurs pour renforcer le frein moteur et améliorer la réactivité. Le véhicule délaisse ces caractéristiques et revient en mode normal quand il ne détecte plus une conduite sportive. La direction s'adapte pour offrir un contrôle plus précis de la trajectoire. Si le véhicule est équipé d'une suspension électromagnétique, la suspension s'adapte pour améliorer les performances dans les virages.

❄️ Mode neige/glace : Le mode Snow/Ice (neige/glace) améliore l'accélération du véhicule sur des routes recouvertes de neige et de glace. Dans ce mode, l'accélération est ajustée de manière à optimiser la traction sur des surfaces glissantes. Cela peut nuire à l'accélération sur de l'asphalte sec. Cette fonction n'est pas destinée à un véhicule qui serait bloqué dans du sable, de la boue, sur de la glace, dans de la neige ou de gravier. Si le véhicule s'embourbe, voir *Si le véhicule est coincé* ⇨ 253.

🏞️ Mode Off-Road (tout-terrain) : Utiliser ce mode pour la conduite récréative hors route. Le mode tout-terrain doit être utilisé pour améliorer la conduite à des vitesses modérées sur de l'herbe, du gravier, dans la boue, sur des routes non pavées ou recouvertes de neige. La pédale d'accélérateur est réglée pour l'utilisation hors route. Ce mode modifie la cartographie de la pédale, la transmission intégrale, la direction, la hauteur d'assiette ainsi que les interventions des systèmes ABS, ESC et TCS. Pour plus d'information sur la conduite tout-terrain, voir *Conduite tout terrain* ⇨ 247.

🚚 Mode Remorquage/transport : Pour plus d'information sur le mode de remorquage, voir *Mode de remorquage* ⇨ 270.



Selon l'équipement, sélectionner le mode Terrain en appuyant sur  sous le bouton 4 ↑ de boîte de transfert.

🏞️ Mode Terrain : Utiliser ce mode en circulant sur des routes très difficiles à très basse vitesse, comme des chemins à double sillon ou des routes remplies d'ornières. Ce mode peut également être utilisé pour tracter un bateau hors de l'eau sur une remorque. En mode Terrain, le véhicule change automatiquement de vitesse mais il maintient plus longtemps un rapport

inférieur afin de maximiser le couple moteur. La cartographie de pédale et la grille de changement de vitesse de ce mode sont uniques pour un meilleur contrôle à des vitesses inférieures sur du terrain difficile. Ce mode modifie la cartographie de la pédale d'accélérateur, la grille de changement de rapport de boîte de vitesses, la hauteur d'assiette, la suspension, la direction et la transmission intégrale, ainsi que les interventions des systèmes eSLD, ESC et TCS.

Quand le véhicule est arrêté en montée, le maintien automatique du véhicule est engagé jusqu'à ce que le conducteur appuie sur la pédale d'accélérateur. Le système d'arrêt/démarrage et le régulateur de vitesse sont désactivés en mode Terrain.

Le système de freinage actif au relâchement de l'accélérateur est engagé. Cette fonction applique automatiquement un léger freinage pour simuler un important freinage moteur en quatre roues motrices gamme basse. Elle applique également un léger freinage en conduite en D, jusqu'à ce que le véhicule atteigne un régime de ralenti. En M1 et M2, un léger freinage amène généralement le véhicule à l'arrêt. Le freinage actif au relâchement de l'accélérateur diminue aussi le freinage de la remorque.

Le mode Terrain passe automatiquement en mode Tour si la température des freins devient excessive, si le frein électronique de stationnement devient inutilisable, ou si le véhicule ne peut plus assurer son freinage ou son maintien.

Pour plus d'information sur la conduite tout-terrain, voir *Conduite tout terrain* ⇨ 247 et *Routes onduleuses et de montagne* ⇨ 251.

Sélection d'une marche avant en mode Terrain	Comportement prévu du véhicule	Terrain idéal
Marche avant (L3-Lx)	Une faible décélération avec le papillon des gaz fermé et une capacité modérée à moduler le papillon imitent les performances de 4 ^e sans multiplication du couple.	Prairies, pistes à double sillon modéré, routes en mauvais état, grandes collines vallonnées,
L2	Décélération modérée lorsque le papillon des gaz est coupé et capacité modérée à moduler le papillon ; arrête le véhicule dans la plupart des cas.	Passage rocheux modéré, ornières profondes, pentes courtes, plus raides,
L1	Décélération importante lorsque le papillon des gaz est coupé et forte capacité à moduler le papillon ; arrête le véhicule dans la plupart des cas.	Passage rocheux en descente

Fonctions de maintien du véhicule :

- Lorsque le véhicule s'arrête dans une montée en marche avant ou dans une descente en marche arrière, le Maintien du véhicule est enclenché jusqu'à ce que la pédale d'accélérateur soit enfoncée.
- Lorsque le véhicule est en marche avant dans une descente, il peut descendre lorsque la pédale de frein est relâchée sans appuyer sur la pédale d'accélérateur. Le véhicule avance également sur un terrain plat.

- Si la ceinture de sécurité est détachée et que la porte du conducteur est ouverte pendant que le véhicule est maintenu, l'EPB est enclenché.
- L'EPB s'enclenche si le véhicule est maintenu de façon prolongée.

Le mode Terrain n'est disponible que sur les véhicules est équipé avec la boîte de transfert à une seule vitesse.

Le mode Terrain ne peut être activé que lorsque :

- La vitesse du véhicule est inférieure à 80 km/h (50 mi/h).
- La boîte de transfert est en 4 ↑.

L'usage fréquent de ce mode peut provoquer une usure des freins due au léger freinage.

Le véhicule quitte automatiquement le mode si les freins sont trop chauds. Le mode Terrain peut être réactivé après le refroidissement des freins.

Lorsque le mode Terrain est sélectionné :

- Le démarrage/arrêt automatique du moteur sera désactivé.
- L'indicateur du mode Terrain s'affiche sur le groupe d'instruments.

Commande de suspension magnétique

Le véhicule peut être équipé d'un système d'amortissement semi-actif appelé Magnetic Ride Control^{MD}. Cette fonction améliore le confort et la maniabilité dans des circonstances variées d'occupation et de chargement du véhicule.

Essieu arrière verrouillable

Les véhicules à pont arrière verrouillable offrent une traction supplémentaire sur la neige, la boue, la glace, le sable et le gravier. L'essieu fonctionne la plupart du temps comme un essieu normal, mais lorsque la traction est faible, ce dispositif permet à la roue arrière ayant le plus de traction de faire rouler le véhicule.

Système de suspension pneumatique aux quatre coins

La suspension pneumatique quatre coins assure un réglage de niveau de charge permanent ainsi qu'un réglage de hauteur d'assiette améliorant le confort et les capacités.

Avertissement

Pour éviter toute blessure ou mort, vérifier que la zone sous le véhicule et l'intérieur des passages de roue sont dégagés en abaissant le véhicule.

Avertissement

Pour éviter un risque de blessure parfois mortelle, toujours sélectionner la hauteur d'assiette la plus basse selon les conditions de conduite actuelles. Les hauteurs d'assiette plus élevées relèvent le centre de gravité du véhicule, ce qui augmente le risque de retournement lors de manœuvres extrêmes.

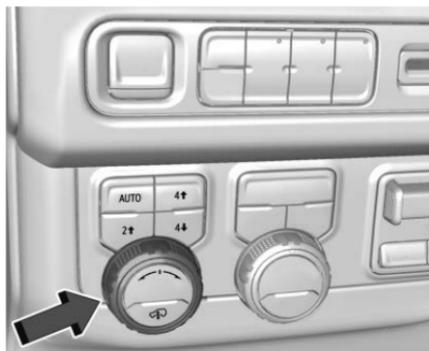
Avertissement

De lourdes charges sur le porte-bagages de toit relèvent le centre de gravité du véhicule, ce qui augmente le risque de retournement. Pour éviter de perdre le contrôle du véhicule en transportant du chargement sur le porte-bagages de toit, toujours sélectionner le réglage de hauteur normal et éviter les vitesses élevées, les démarrages soudains, les virages serrés, le freinage brusque et les manœuvres soudaines.

Changement de hauteur d'assiette



Appuyer sur le bouton de hauteur d'assiette pour ouvrir le menu de la hauteur d'assiette au tableau de bord.



Faire tourner le bouton vers la gauche ou vers la droite pour sélectionner la hauteur d'assiette voulue dans le menu. Pour finaliser la sélection, appuyer à nouveau sur le bouton de hauteur d'assiette ou attendre trois secondes que le menu expire. Les hauteurs d'assiette indisponibles à la sélection sont grisées dans le menu.

Descriptions des hauteurs d'assiette

La hauteur normale est la hauteur standard du véhicule utilisée pour la conduite de tous les jours.

La hauteur d'entrée/de sortie est inférieure à la hauteur normale de 50 mm (2 po). Cette hauteur d'assiette abaisse le véhicule pour simplifier l'entrée et la sortie ainsi que le chargement et le déchargement.

Cette hauteur d'assiette peut être sélectionnée dans le menu à n'importe quelle vitesse du véhicule. Quand la hauteur d'entrée/de sortie est sélectionnée à des vitesses élevées, le véhicule attend pour s'abaisser, jusqu'à ce que sa vitesse descende en dessous de 12 km/h (7 mph).

Le véhicule remonte automatiquement à la hauteur normale, à partir de la hauteur d'entrée/de sortie, quand sa vitesse augmente à plus de 8 km/h (5 mph).

Si aucune porte n'a été ouverte depuis l'abaissement à la hauteur d'entrée/de sortie, le véhicule attend d'atteindre 30 km/h (19 mph) pour se relever à la hauteur normale. Cela améliore la flexibilité pour le conducteur, en cas d'abaissement à la hauteur d'entrée/de sortie afin d'embarquer et de déposer des passagers.

Le conducteur peut activer le mode d'entrée/sortie automatique afin d'abaisser automatiquement le véhicule à la hauteur d'entrée/de sortie quand il est mis en position de stationnement (P). Le mode d'entrée/sortie automatique peut être activé à l'écran infodivertissement dans Paramètres/Véhicule/Hauteur d'assiette. Quand le véhicule se trouve plus haut que la hauteur normale, le mode d'entrée/sortie automatique est désactivé. Quand le véhicule se trouve en mode conducteur de remorquage, en mode conducteur tout-terrain ou s'il détecte qu'une remorque est connectée, le mode d'entrée/sortie automatique est désactivé.

La hauteur augmentée est supérieure à la hauteur normale de 25 mm (1 po). Cette hauteur d'assiette relève le véhicule pour l'utilisation tout-terrain et permet des

vitesse supérieure à celles de la hauteur maximale. Elle n'est disponible qu'avec des options spécifiques.

La hauteur augmentée peut être sélectionnée dans le menu de hauteur d'assiette quand la vitesse du véhicule est inférieure à 80 km/h (50 mph). Si la vitesse du véhicule dépasse 80 km/h (50 mph), le véhicule s'abaisse automatiquement à la hauteur normale.

Les modes conducteur tout-terrain et Terrain réglent automatiquement la hauteur augmentée quand la vitesse du véhicule est inférieure à 80 km/h (50 mph). Si la vitesse du véhicule dépasse 80 km/h (50 mph), le véhicule s'abaisse à la hauteur normale. La hauteur normale est maintenue jusqu'à ce que la vitesse du véhicule descende à moins de 16 km/h (10 mph) puis le véhicule se relève automatiquement à la hauteur augmentée.

Le véhicule s'abaisse automatiquement de la hauteur augmentée à la hauteur normale pour améliorer la stabilité si des manœuvres agressives sont détectées.

La hauteur maximale est supérieure à la hauteur normale de 50 mm (2 po). Cette hauteur d'assiette relève le véhicule pour l'utilisation tout-terrain. Elle n'est disponible qu'avec des options spécifiques.

Pour relever le véhicule à la hauteur maximale, mettre d'abord la boîte de transfert en 4 ↑. Lorsque la boîte de transfert se trouve en 4 ↑ et que la vitesse du véhicule est inférieure à 48 km/h (30 mph), sélectionner la hauteur maximale dans le menu de hauteur d'assiette. Si la vitesse du véhicule dépasse 48 km/h, le véhicule s'abaisse automatiquement à la hauteur augmentée.

Le véhicule s'abaisse automatiquement de la hauteur maximale à la hauteur normale pour améliorer la stabilité si une manœuvre agressive est détectée.

La hauteur aérodynamique est inférieure de 20 mm (0,75 po) à la hauteur normale. Cette hauteur d'assiette abaisse le véhicule à des vitesses élevées pour améliorer son aérodynamisme.

Le véhicule s'abaisse à la hauteur aérodynamique quand sa vitesse dépasse 105 km/h (65 mph) pour un certain temps.

Le véhicule se relève à la hauteur normale quand il ralentit jusqu'à moins de 48 km/h (30 mph).

La hauteur aérodynamique est automatiquement désactivée lorsqu'une remorque est connectée au véhicule ou que le mode conducteur de remorquage est actif.

Modes de suspension

Deux modes spéciaux de la suspension pneumatique sont disponibles à l'écran d'infodivertissement, dans Paramètres/Véhicule/Suspension.

Mode Entretien

Le mode Entretien désactive entièrement la suspension pneumatique, y compris le relevage et l'abaissement du véhicule, ainsi que le fonctionnement du compresseur d'air. Ce mode est utile en cas de remorquage du véhicule sur un plateau ou pour travailler dessus.

Le mode Entretien est automatiquement activé quand le véhicule est mis sur un pont élévateur ou lorsqu'un cric est utilisé pour en relever un coin. Le mode Entretien se désactive automatiquement quand la vitesse du véhicule dépasse 16 km/h (10 mph).

Mode d'alignement

Le mode d'alignement optimise la hauteur du véhicule afin de fournir la géométrie des roues la plus précise. Ce mode doit être activé quand le véhicule est conduit sur un banc de géométrie.

Pour activer le mode d'alignement, vérifier que le véhicule se trouve à la hauteur normale et le mettre au point mort (N). Le mode d'alignement se désactive automatiquement quand la vitesse dépasse 16 km/h (10 mph).

Fonctionnement de la suspension pneumatique avec des portes ou le capot ouvert

La suspension pneumatique suspend temporairement tout changement de hauteur si une porte ou le capot est ouvert.

Température excessive du système

En cas de forte utilisation de la suspension pneumatique, le système peut temporairement suspendre tous les changements de hauteur pour permettre au compresseur de refroidir. Quand cela se produit, si un changement de hauteur est demandé, le message « Leveling System

Unavailable » (système de réglage de niveau indisponible) est affiché dans le groupe d'instruments.

Suspension abaissée pour la stabilité

En cas de perte de contrôle de la stabilité électronique, la suspension pneumatique abaisse le véhicule à grande vitesse afin d'améliorer sa stabilité. Dans ce cas, le message « Vehicle Lowering for Stability » (abaissement du véhicule pour la stabilité) s'affiche dans le groupe d'instruments.

Chargement excessif du véhicule

Si la suspension pneumatique détecte un chargement excessif du véhicule, il ne se relève pas plus haut que la hauteur normale.

Entretien de la suspension pneumatique

Si le message « Service Leveling System » (réparer le système de réglage de niveau) s'affiche dans le groupe d'instruments, consulter immédiatement votre concessionnaire agréé.

Régulateur de vitesse

Avertissement

L'utilisation du régulateur automatique de vitesse peut être dangereuse lorsque vous ne pouvez pas conduire en toute sécurité à une vitesse constante. Ne pas utiliser le régulateur de vitesse automatique sur des routes sinueuses ou dans des conditions de circulation dense.

Il peut être dangereux d'utiliser le régulateur automatique de vitesse sur des routes glissantes, car des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent causer un glissement excessif des roues, et vous pourriez perdre le contrôle du véhicule. Ne pas utiliser le régulateur automatique de vitesse sur les routes glissantes.

S'il est équipé du régulateur de vitesse automatique, une vitesse supérieure ou égale à 40 km/h (25 mi/h) peut être maintenue sans avoir à laisser le pied sur l'accélérateur. Le régulateur de vitesse ne fonctionne pas à des vitesses inférieures à 40 km/h (25 mi/h).

Si le régulateur de vitesse est utilisé et que le système d'antipatinage (TCS) ou le StabiliTrak/Contrôle de la stabilité électronique (ESC) commence à limiter le patinage des roues, le régulateur de vitesse automatique se désengage automatiquement. Voir *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 278. Si une alerte de collision se produit lorsque le régulateur de vitesse automatique est activé, celui-ci est désengagé. Se reporter à *Système d'alerte de collision avant* ⇨ 307. Lorsque l'état de la route permet de l'utiliser à nouveau sans danger, le régulateur de vitesse automatique peut être réactivé.

La désactivation du système TCS ou StabiliTrak/ESC désengage le régulateur de vitesse automatique.

Si vous freinez, le régulateur de vitesse automatique se désengage.



⇨ : Appuyer pour activer ou désactiver le régulateur automatique de vitesse. Un témoin blanc s'allume ou s'éteint sur le groupe d'instruments.

+RES (reprise) : Si une vitesse de consigne est mémorisée, presser brièvement la commande vers le haut pour reprendre à cette vitesse ou appuyer et la maintenir enfoncée pour accélérer. Si le régulateur de vitesse automatique est déjà enclenché, l'utiliser pour augmenter la vitesse du véhicule.

RÉGLAGE- : Appuyer brièvement sur la commande vers le bas pour sélectionner la vitesse et activer le régulateur de vitesse automatique. Si le régulateur de vitesse

automatique est déjà enclenché, utiliser la fonction pour diminuer la vitesse du véhicule.

⇨ : Presser pour désactiver le régulateur de vitesse sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

Réglage du régulateur de vitesse

Si ⇨ est en marche quand il n'est pas utilisé, SET- ou +RES pourrait être pressé et activer le régulateur. Laisser ⇨ désactivé lorsque le régulateur de vitesse n'est pas utilisé.

1. Appuyer sur ⇨ pour activer le régulateur de vitesse.
2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.
3. Presser et relâcher SET- (RÉGLAGE).
4. Relever votre pied de l'accélérateur.

Le témoin du régulateur de vitesse automatique du groupe d'instruments devient vert après que le régulateur de vitesse a été réglé à la vitesse désirée. Se reporter à *Bloc d'instruments* ⇨ 115.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si le régulateur de vitesse est réglé à la vitesse voulue et que vous freinez ou que  est pressé, le régulateur de vitesse est désengagé, mais il n'efface pas la vitesse réglée de la mémoire.

Une fois que le véhicule atteint environ 40 km/h (25 mi/h) ou plus, appuyer brièvement sur RES+ vers le haut. Le véhicule reprend la vitesse sélectionnée antérieurement.

Accélération au moyen du régulateur de vitesse

Effectuer l'une des actions suivantes :

- Presser et maintenir le bouton +RES vers le haut jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour augmenter la vitesse du véhicule par petits incréments, relever brièvement +RES. À chaque pression, le véhicule accélère d'environ 1 km/h (1 mph).

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir *Bloc d'instruments* ⇨ 115. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Décélération au moyen du régulateur de vitesse

Effectuer l'une des actions suivantes :

- Presser et maintenir le bouton SET- vers le bas jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour ralentir par petits incréments, appuyer brièvement sur SET- . À chaque pression, le véhicule ralentit d'environ 1 km/h (1 mph).

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques.

Voir *Bloc d'instruments* ⇨ 115. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Dépassement d'un véhicule avec le régulateur de vitesse

Utiliser la pédale d'accélérateur pour augmenter la vitesse du véhicule. En relâchant le pied de la pédale, le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse de croisière précédemment sélectionnée. Tout en appuyant sur la pédale d'accélérateur ou peu après l'avoir relâchée pour désactiver le régulateur automatique de vitesse, une brève pression sur SET- rétablit le régulateur de vitesse automatique à la vitesse actuelle du véhicule.

Utilisation du régulateur de vitesse en côte

Le comportement du régulateur automatique de vitesse dans les côtes dépend de la vitesse du véhicule, de la charge et de la déclivité des côtes. Lorsque le véhicule monte des côtes abruptes, il peut être nécessaire d'appuyer sur la pédale d'accélérateur pour maintenir la vitesse du véhicule.

En descente, le freinage de croisière aide à maintenir la vitesse sélectionnée par le conducteur.

Le freinage en pente de la régulation automatique de vitesse est activé lorsque le véhicule est démarré et que le régulateur automatique de vitesse est activé. Il n'est pas activé en mode de sélection de gamme. Il aide à maintenir la vitesse du véhicule sélectionnée par le conducteur lors de la conduite sur une pente descendante en utilisant le moteur et la boîte de vitesses pour ralentir le véhicule.

Pour connaître les autres formes de contrôle de descente, se reporter à *Aide au démarrage en côte (HDC)* ⇨ 280, *Boîte de vitesses automatique* ⇨ 266 et *Mode de remorquage* ⇨ 270.

Arrêt du régulateur de vitesse

Il existe quatre façons de désactiver le régulateur de vitesse :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein.
- Appuyer sur .
- Mettre le levier de vitesses au point mort (N).
- Pour désactiver le régulateur de vitesse automatique, appuyer sur .

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

Appuyer sur le bouton  ou couper le contact pour effacer la vitesse réglée du régulateur de vitesse de la mémoire.

Régulateur de vitesse à commande adaptative (Avancé)

Selon l'équipement, un régulateur de vitesse adaptatif (ACC) permet de sélectionner la vitesse de consigne du régulateur de vitesse et l'écart de suivi. Lire cette section avant d'utiliser ce système. L'ACC fait appel à une caméra et des capteurs radar pour détecter les autres véhicules. Se reporter à *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 470.

L'écart de suivi correspond à la distance temporelle entre le véhicule suiveur (le vôtre) et un véhicule suivi détecté directement devant sur la trajectoire et se déplaçant dans la même direction. Si aucun véhicule n'est détecté sur la trajectoire, l'ACC fonctionne comme un régulateur de vitesse classique.

Si un véhicule est détecté sur votre chemin, l'ACC peut engager une accélération ou un freinage limité, modéré de manière à maintenir l'écart de suivi sélectionné. Pour désengager l'ACC, appuyer sur le frein. Si l'ACC contrôle la vitesse du véhicule lorsque le système antipatinage (TCS) ou le système électronique de contrôle de la stabilité StabiliTrak/Contrôle de la stabilité électronique (ESC) s'active, l'ACC se désengage automatiquement. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 278. Quand les conditions routières autorisent l'utilisation de l'ACC, celui-ci peut être réactivé.

La désactivation des systèmes TCS ou StabiliTrak/ESC désengage l'ACC et empêche son engagement.

L'ACC peut réduire le besoin de freiner et d'accélérer fréquemment, surtout lorsqu'il est utilisé sur les voies express, les autoroutes et les routes inter-états. En cas d'utilisation sur d'autres routes, vous devrez peut-être prendre le contrôle du freinage ou de l'accélération plus souvent.

Avertissement

L'ACC a une capacité de freinage limitée et peut ne pas avoir le temps de ralentir suffisamment le véhicule pour éviter une collision avec un autre véhicule devant vous. Cela peut se produire lorsque des véhicules freinent brusquement ou s'arrêtent ou pénètrent sur votre voie. Voir aussi « Alerte du conducteur » plus loin dans cette section. Votre attention complète est toujours requise quand vous conduisez et vous devez être prêt à intervenir et à freiner. Voir *Conduite défensive* ⇨ 244.

Avertissement

La fonction ACC ne détecte pas ou ne freine pas devant les enfants, les piétons, les animaux ou d'autres objets.

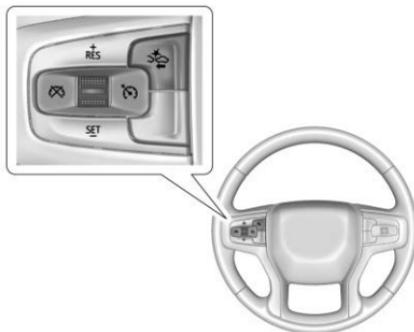
Ne pas utiliser la fonction ACC lorsque :

- Sur les routes sinueuses et montagneuses ou quand le capteur de caméra est obstrué par de la neige, de la glace ou de la saleté. Le système peut ne pas détecter un véhicule roulant devant. Maintenir le pare-brise et les phares propres.
- Lorsque la visibilité est faible à cause de la pluie, de la neige, du brouillard, de la saleté, des résidus d'insectes ou de la poussière ; lorsque d'autres objets étrangers obstruent la vue de la caméra ; ou lorsque le véhicule de devant ou la circulation en sens inverse engendre des obstructions supplémentaires de l'environnement, comme des éclaboussures de la route. Les performances de l'ACC sont limitées dans ces conditions.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Sur les routes glissantes, ou des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent entraîner un dérapage excessif des roues
- Avec une très lourde charge dans l'espace de chargement ou sur le siège arrière
- En tractant d'une remorque



 : Appuyer pour mettre le système en position de marche ou d'arrêt. L'indicateur devient blanc au groupe d'instruments lorsque la fonction ACC est tournée en position de marche.

RES+ (reprise) : Appuyer brièvement sur la commande pour reprendre une vitesse réglée précédemment ou pour augmenter la vitesse du véhicule si le régulateur de vitesse adaptatif est déjà activé. Pour accélérer d'environ 1 km/h (1 mi/h), appuyer brièvement sur RES+. Pour accélérer jusqu'au repère de 5 km/h (5 mi/h) suivant sur le compteur de vitesse, maintenir RES+.

RÉGLAGE- : Appuyer brièvement pour définir la vitesse et activer l'ACC ou pour diminuer la vitesse du véhicule si l'ACC est déjà activé. Pour réduire la vitesse d'environ 1 km/h (1 mi/h), appuyer brièvement sur SET-. Pour réduire la vitesse jusqu'au repère de 5 km/h (5 mi/h) suivant sur le compteur de vitesse, maintenir SET-.

 : Appuyer pour désactiver l'ACC sans effacer la vitesse sélectionnée.

 : Appuyer pour sélectionner un réglage d'écart de suivi pour l'ACC sur Far, Medium ou Near (éloigné, moyen ou proche).

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir *Bloc d'instruments* ⇨ 115. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Passer de l'ACC au régulateur de vitesse automatique ordinaire

Pour passer de l'ACC au régulateur de vitesse automatique ordinaire, appuyer et maintenir . Un message apparaît sur l'écran d'information du conducteur. Voir *Messages du véhicule* ⇨ 140.



Témoin de l'ACC



Témoin du régulateur de vitesse régulier

Lorsque l'ACC est engagé, un témoin vert  s'allume sur le groupe d'instruments et l'écart suivant est affiché. Lorsque le régulateur de vitesse automatique ordinaire est engagé, un témoin vert  s'allume sur le groupe d'instruments; l'écart suivant n'est pas affiché.

Lorsque le véhicule est en marche, le mode de régulation automatique sera réglé au dernier mode utilisé avant l'arrêt du véhicule.

Avertissement

Toujours vérifier le témoin du régulateur de vitesse sur le groupe d'instruments pour déterminer quel mode de régulation de vitesse est actif avant d'utiliser la fonction. Si l'ACC n'est pas activé, le véhicule ne freinera pas automatiquement en présence d'autres véhicules, ce qui pourrait entraîner un accident si les freins ne sont pas appliqués manuellement. Vous ou d'autres personnes pourriez être gravement, voire mortellement, blessé.

Réglage du régulateur de vitesse adaptatif

Si  est en marche quand il n'est pas utilisé, il pourrait être pressé et activer le régulateur involontairement. Laisser  désactivé lorsque le régulateur de vitesse n'est pas utilisé.

Sélectionner la vitesse désirée pour l'ACC. Il s'agit de la vitesse du véhicule quand aucun véhicule n'est détecté sur votre chemin.

Lorsque le véhicule est en mouvement, l'ACC ne se règle pas à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mph), mais il peut être relancé à cette vitesse. La vitesse minimale de réglage autorisée est de 25 km/h (15 mph).

Pour régler l'ACC en mouvement :

1. Appuyer sur .
2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.
3. Presser et relâcher SET- (RÉGLAGE).
4. Lever le pied de la pédale d'accélérateur.

Après son réglage, l'ACC peut immédiatement appliquer les freins si un véhicule détecté à l'avant est plus proche que l'écart de suivi sélectionné.

L'ACC peut également être réglé lorsque le véhicule est arrêté si le régulateur de vitesse adaptatif est activé et si la pédale de frein est appliquée.



Le témoin de l'ACC est affiché au groupe d'instruments et à l'affichage tête-haute (HUD) (option). Lorsque l'ACC est activé, le témoin s'allumera en blanc. Lorsque l'ACC est engagé, le témoin passera au vert.

Respecter les limites de vitesse, les vitesses des véhicules alentours et les conditions météo lors du choix de la vitesse du régulateur.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si l'ACC est réglé à la vitesse voulue et que vous freinez, il est désengagé, mais il n'efface pas la vitesse réglée de la mémoire.

Pour commencer à utiliser l'ACC à nouveau, appuyer sur RES+ brièvement.

- Si le véhicule se déplace à plus de 5 km/h (3 mph), il revient à la vitesse de réglage précédente.
- Si le véhicule est arrêté et que la pédale de frein est enfoncée, appuyer sur RES+ et relâcher la pédale de frein. L'ACC maintiendra le véhicule en place jusqu'à ce que RES+ ou la pédale d'accélération soit enfoncé.

Un témoin vert de l'ACC et la vitesse réglée apparaît sur le groupe d'instruments. Il se peut que le témoin de véhicule devant

clignote si un véhicule était présent et en mouvement. Voir « Approcher et suivre un véhicule » plus loin dans cette section.

Quand l'ACC a repris, la vitesse du véhicule augmente jusqu'à la vitesse réglée dans les conditions suivantes :

- Aucun véhicule ne précède.
- Le véhicule qui précède se trouve au-delà de l'écart de suivi sélectionné.
- La vitesse du véhicule n'est pas limitée par un virage serré.

Accélération lorsque l'ACC fonctionne à une vitesse réglée

Si l'ACC est déjà activé, effectuer l'une des opérations suivantes :

- Utiliser l'accélérateur pour atteindre une vitesse supérieure. Presser brièvement puis relâcher SET- et relâcher la pédale d'accélérateur. Le véhicule se stabilise maintenant à cette vitesse supérieure. Quand la pédale d'accélérateur est enfoncée, l'ACC ne freine pas parce qu'il est neutralisé. Quand il est neutralisé, le témoin ACC vire au bleu dans le groupe d'instruments et sur l'affichage tête-haute (HUD), selon l'équipement.

- Presser et maintenir RES+ enfoncé jusqu'à ce que la vitesse désirée soit affichée, puis le relâcher.
- Pour augmenter la vitesse du véhicule par plus petits incréments, appuyer brièvement sur RES+. À chaque pression, le véhicule accélère d'environ 1 km/h (1 mph).
- Pour accélérer par plus grands incréments, maintenir RES+. Tout en maintenant RES+, la vitesse du véhicule augmente jusqu'au repère de 5 km/h (5 mi/h) suivant, puis continue à augmenter de 5 km/h (5 mi/h) à la fois.

La vitesse désirée peut également être augmentée pendant que le véhicule est arrêté.

- Si le véhicule est arrêté et que la pédale de frein est enfoncée, appuyer sur RES+ jusqu'à ce que la vitesse désirée soit affichée.
- Si l'ACC maintient le véhicule à l'arrêt et si un autre véhicule se trouve directement à l'avant, une pression sur RES+ augmente la vitesse réglée.

- Une pression sur RES+ lorsque plus aucun véhicule ne précède ou que le véhicule qui précède s'éloigne et que le système de freinage n'est pas sollicité entraîne la réactivation de l'ACC.

Quand il est déterminé qu'il n'existe pas de véhicule à l'avant ou que le véhicule en avant est derrière l'écart de suivi sélectionné, la vitesse du véhicule augmente jusqu'à la vitesse sélectionnée.

Décélération lorsque l'ACC fonctionne à une vitesse réglée

Si l'ACC est déjà activé, effectuer l'une des opérations suivantes :

- Utiliser le frein pour atteindre la vitesse souhaitée. Relâcher la pédale de frein et appuyer sur SET-. Le véhicule roule à la vitesse inférieure réglée.
- Presser et maintenir SET- jusqu'à ce que la vitesse inférieure désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour diminuer la vitesse du véhicule par plus petits incréments, appuyer brièvement sur SET-. À chaque pression, le véhicule décélère d'environ 1 km/h (1 mph).

- Pour ralentir par plus grands incréments, maintenir SET-. Tout en maintenant SET-, la vitesse du véhicule diminue jusqu'au repère de 5 km/h (5 mi/h) suivant, puis continue à diminuer de 5 km/h (5 mi/h) à la fois.

La vitesse désirée peut également être diminuée pendant que le véhicule est arrêté.

- Si le véhicule est arrêté et que les freins sont appliqués, appuyer ou maintenir SET- jusqu'à ce que la vitesse désirée soit affichée.

Sélection de l'écart de distance de suivi

Quand un véhicule plus lent est détecté à l'avant dans l'écart de suivi sélectionné, l'ACC ajuste la vitesse du véhicule et tente de maintenir l'écart de distance sélectionné.

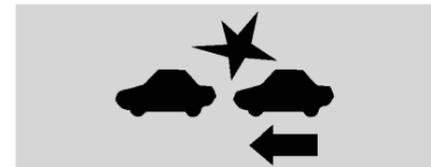
Appuyer sur  au volant de direction pour régler l'écart de suivi. Chaque pression fait passer le bouton de réglage d'écart entre les réglages : Loin, Moyen ou Proche.

À chaque pression, le réglage d'écart s'affiche brièvement sur le combiné d'instruments et l'HUD (selon l'équipement). Le réglage d'écart est maintenu jusqu'à sa modification.

Dans a mesure où chaque réglage d'écart correspond à une durée de suivi (Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche)), la distance d'écart varient en fonction de la vitesse du véhicule. Plus le véhicule roule vite, plus votre véhicule restera éloigné de celui roulant devant vous. Tenir compte du trafic et des conditions météo lors de la sélection de l'écart de suivi. La gamme d'écarts sélectionnables peut ne pas convenir pour tous les conducteurs et toutes les conditions de circulation.

Le changement de réglage d'écart change automatiquement la sensibilité de durée d'alerte (Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche)) ou la fonction d'alerte de collision avant (FCA). Se reporter à *Système d'alerte de collision avant* ⇨ 307.

Alerte du conducteur



Avec affichage à tête haute



Sans affichage à tête haute

Si la fonction ACC est engagée, l'action du conducteur peut s'avérer nécessaire lorsque la fonction ACC ne peut appliquer un freinage suffisant en raison de l'approche trop rapide d'un véhicule.

Quand cette condition survient, le symbole d'alerte de collision clignote sur le pare-brise. Soit huit bips retentissent depuis l'avant, soit les deux côtés du siège d'alerte de sécurité vibreront cinq fois (selon l'équipement). Se reporter à « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Voir *Conduite défensive* ⇨ 244.

Se rapprocher d'un véhicule et le suivre



Le témoin de véhicule à l'avant se trouve dans le groupe d'instruments et sur le HUD, selon l'équipement. Il ne s'affiche que lorsqu'un véhicule qui se déplace dans la même direction est détecté sur votre chemin. Si ce symbole ne s'affiche pas, l'ACC ne répond pas ou ne freine pas pour les véhicules devant.

L'ACC ralentit automatiquement le véhicule et règle ensuite votre vitesse pour suivre un véhicule détecté à l'avant, avec l'écart de suivi sélectionné. La vitesse du véhicule augmente ou diminue pour suivre un véhicule détecté devant le vôtre lorsque ce véhicule roule plus lentement que le vôtre. Un freinage modéré peut être appliqué, au besoin. Lorsque le freinage est activé, vos feux stop s'allument. Le freinage automatique peut sembler différent de ce qu'il est lorsque vous freinez manuellement. Ceci est normal.

Dépassement d'un véhicule en cours d'utilisation de l'ACC

Si la vitesse réglée est suffisamment élevée et si le clignotant gauche est utilisé pour dépasser un véhicule qui précède dans l'écart de suivi sélectionné, l'ACC peut aider en accélérant graduellement le véhicule avant le changement de voie.

Avertissement

En utilisant l'ACC, pour dépasser un véhicule ou changer de voie, la distance de suivi par rapport au véhicule dépassé peut être réduite. L'ACC peut ne pas accélérer ou freiner suffisamment en dépassant un véhicule ou en changeant de voie. Soyez toujours prêt à accélérer ou freiner manuellement pour effectuer le dépassement ou le changement de voie.

Objets stationnaires ou extrêmement lents

Avertissement

L'ACC peut ne pas détecter et réagir face à des véhicules arrêtés ou lents devant vous. Par exemple, le système peut ne pas freiner pour un véhicule qu'il n'a

(Suite)

Avertissement (Suite)

jamais détecté en mouvement. Ceci est possible dans un trafic embouteillé ou lorsqu'un véhicule apparaît subitement à l'avant en changeant de voie. Votre véhicule peut ne pas s'arrêter et provoquer un accident. Faire preuve de prudence avec l'ACC. Votre attention complète est toujours requise quand vous conduisez et vous devez être prêt à intervenir et à freiner.

Objets irréguliers affectant l'ACC

L'ACC peut avoir des difficultés à détecter les objets suivants :

- Les véhicules dont le chargement dépasse à l'arrière.
- Les véhicules de forme non standard, tels que le transport de véhicules, les véhicules avec un side-car ou les calèches.
- Les objets proches de l'avant de votre véhicule.

Désengagement automatique de l'ACC

L'ACC se désengage automatiquement et le conducteur doit actionner manuellement les freins pour ralentir le véhicule si :

- Les capteurs sont bloqués.

- Le système de traction asservie (TCS) ou le système StabiliTrak/ESC a été activé ou désactivé.
- Le système est défectueux.
- Le radar signale par erreur un blocage en roulant dans une zone déserte ou distante sans aucun autre véhicule ou objet sur le bord de la route. Un message sur le CIB peut s'afficher pour indiquer que l'ACC est temporairement indisponible.

Le témoin ACC devient blanc lorsque la fonction ACC n'est plus active.

Dans certains cas, lorsque l'ACC est temporairement indisponible, le régulateur de vitesse automatique normal peut être utilisé. Se reporter à « Commutation entre l'ACC et le régulateur de vitesse automatique normal » plus haut dans cette section. Toujours tenir compte des conditions de circulation avant d'utiliser un régulateur de vitesse automatique.

Notification de reprise de l'ACC

L'ACC maintient un écart de suivi derrière un véhicule détecté et ralentit votre véhicule pour l'arrêter derrière ce véhicule.

Si le véhicule arrêté devant s'est éloigné et que l'ACC n'a pas repris son fonctionnement, l'indicateur de véhicule devant clignote en

guise de rappel afin de vérifier la circulation en face avant d'effectuer toute manœuvre. En outre, les côtés droit et gauche du siège d'alerte de sécurité émettent trois vibrations ou trois bips retentissants. Se reporter à « Type d'alerte » et « Notificateur de voie libre du régulateur de vitesse adaptatif » dans « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Quand le véhicule devant s'éloigne, appuyer sur RES+ ou sur la pédale d'accélérateur pour réactiver l'ACC. En cas d'arrêt pendant plus de deux minutes ou si la porte du conducteur est ouverte et la ceinture de sécurité du conducteur déboutée, l'ACC applique automatiquement le frein de stationnement électrique (EPB) pour maintenir le véhicule. Le témoin d'état de l'EPB s'allume. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ 276.

Un message d'avertissement au CID peut afficher l'indication de sélectionner la position de stationnement (P) avant de quitter le véhicule. Se reporter à *Messages du véhicule* ⇨ 140.

⚠ Avertissement

Si l'ACC a arrêté le véhicule et si l'ACC s'est désengagé, a été désactivé ou annulé, le véhicule n'est plus maintenu à l'arrêt. Il peut se déplacer. Quand l'ACC maintient le véhicule à l'arrêt, être toujours prêt à freiner manuellement.

⚠ Avertissement

Quitter le véhicule sans l'avoir mis en position P (stationnement) peut être dangereux. Ne pas quitter le véhicule pendant qu'il est maintenu à l'arrêt par l'ACC. Toujours placer le véhicule en position de stationnement (P) et couper le contact avant de quitter le véhicule.

Neutralisation de l'ACC

En cas d'actionnement de la pédale d'accélérateur tandis que l'ACC est actif, le témoin ACC devient bleu dans le groupe d'instruments pour indiquer que le freinage ACC ne se produira pas. L'ACC reprend son fonctionnement quand la pédale d'accélérateur n'est pas actionnée.

⚠ Avertissement

L'ACC n'applique pas automatiquement les freins si votre pied repose sur la pédale d'accélérateur. Il y a un risque de collision avec le véhicule roulant devant vous.

Virages sur la route**⚠ Avertissement**

Dans les virages, l'ACC peut ne pas détecter un véhicule roulant sur la même voie. Vous pourriez être surpris si le véhicule accélère jusqu'à la vitesse réglée, en particulier lorsque vous conduisez sur une voie d'accès ou une voie de sortie. Ne pas utiliser l'ACC sur une voie d'accès ou une voie de sortie. Être toujours prêt à freiner si nécessaire.

⚠ Avertissement

Dans les courbes, l'ACC peut réagir à un véhicule d'une autre file, ou ne pas avoir le temps de réagir à un véhicule dans votre file. Vous pourriez entrer en

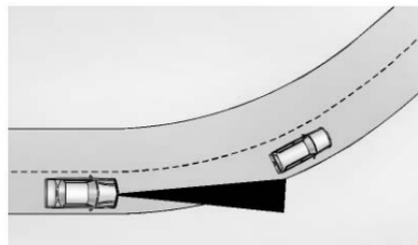
(Suite)

Avertissement (Suite)

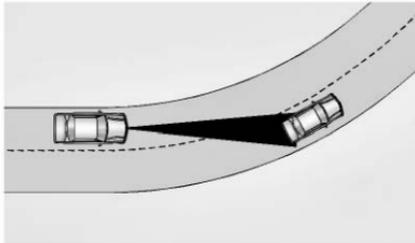
collision avec un véhicule devant de vous, ou perdre le contrôle de votre véhicule. Apporter une attention accrue dans les courbes et être prêt à freiner si nécessaire. Sélectionner une vitesse appropriée en conduisant dans des courbes.

L'ACC peut fonctionner différemment dans un virage prononcé. Il peut diminuer brièvement votre vitesse si le virage est trop serré.

L'ACC réduit automatiquement la vitesse de passage en courbe du véhicule et peut augmenter la vitesse en sortie courbe, mais ne dépasse en aucun cas la vitesse de consigne.



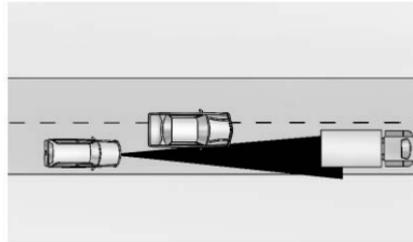
Lorsque vous suivez un véhicule et que vous entrez dans un virage, l'ACC pourrait ne pas détecter le véhicule roulant devant vous et accélérer jusqu'à la vitesse réglée. Dans ce cas, le témoin de véhicule devant n'apparaît pas.



L'ACC peut détecter un véhicule qui n'est pas sur votre file et appliquer les freins.

L'ACC peut occasionnellement émettre une alerte et/ou effectuer un freinage considéré inutile. Il peut réagir à des véhicules roulant sur d'autres voies ou des objets immobiles à l'entrée ou à la sortie d'un virage. Ceci est un fonctionnement normal. Le véhicule n'exige aucun entretien.

Changements de file des autres véhicules



L'ACC ne détecte pas un véhicule roulant devant avant qu'il ne soit complètement entré sur votre voie. Un freinage manuel peut s'avérer nécessaire.

Objets ne se trouvant pas directement devant votre véhicule.

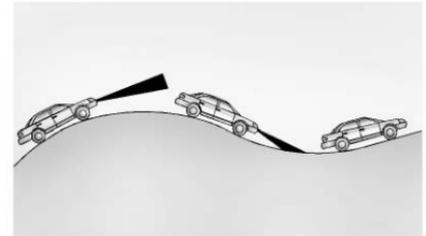
La détection d'objets devant le véhicule n'est pas possible si :

- Le véhicule ou l'objet devant n'est pas dans votre voie.
- Le véhicule devant est décalé, n'est pas au centre ou est décalé sur un côté de la voie.

Conduite dans des voies étroites

Les véhicules dans des voies de circulation adjacentes ou des objets sur les bas-côté peuvent ne pas être correctement détectés lorsqu'ils sont situés le long de la route.

Ne pas utiliser l'ACC en côte et en tractant une remorque



Ne pas utiliser l'ACC dans les pentes abruptes ou en tractant une remorque. L'ACC ne détectera pas un véhicule dans la voie en roulant sur une pente abrupte.

Désactiver l'ACC

Il existe trois façons de désengager l'ACC :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein.
- Appuyer sur .
- Appuyer sur .

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

Appuyer sur le bouton  ou couper le contact pour effacer la vitesse réglée de l'ACC de la mémoire.

Conditions météorologiques affectant l'ACC

Le fonctionnement du système peut être limité dans la neige, de fortes pluies ou des éclaboussures.

Installation d'accessoires et modifications du véhicule

Ne poser ni placer aucun objet autour de la zone de la caméra avant sur le pare-brise, ce qui pourrait obstruer la vue de la caméra avant.

Ne pas poser d'objets en surplomb au-dessus du véhicule qui pourraient obstruer la caméra avant, comme un canoë, un kayak ou d'autres objets qui peuvent être transportés sur un système de porte-bagages de toit. Se reporter à *Porte-bagages de toit* ⇨ 103.

Ne pas modifier le capot, les phares ou les phares antibrouillard, car cela pourrait limiter la capacité de la caméra à détecter un objet.

Nettoyage du système de détection

Le capteur caméra sur le pare-brise derrière le rétroviseur et les capteurs à l'avant du véhicule peuvent être masqués par de la neige, de la glace, de la boue ou des débris. Cette zone doit être nettoyée pour que l'ACC fonctionne correctement.

Si l'ACC ne fonctionne pas, le régulateur de vitesse automatique normal peut être disponible. Se reporter plus haut dans cette section à « Permuter entre l'ACC et le régulateur de vitesse automatique normal ». Toujours tenir compte des circonstances du trajet avant d'utiliser un régulateur de vitesse automatique.

Pour les instructions de nettoyage, voir « Lavage du véhicule » sous *Entretien extérieur* ⇨ 433.

Systèmes d'assistance au conducteur

Ce véhicule peut être doté d'équipements travaillant conjointement pour contribuer à éviter des accidents ou à réduire les dégâts dus à des collisions pendant la conduite, une marche arrière et une manœuvre de stationnement. Lire cette section avant d'utiliser ces systèmes.

Avertissement

Ne pas s'appuyer complètement sur les systèmes d'assistance au conducteur. Ils ne remplacent pas l'attention du conducteur et une conduite sûre. Vous pourriez ne pas entendre ou ressentir les avertissements émis par ces systèmes. Un manque d'attention pendant la conduite peut provoquer des blessures, la mort ou des dommages sur le véhicule. Voir *Conduite défensive* ⇨ 244.

Dans certaines conditions, ces systèmes ne vont pas :

- Détecter des enfants, des piétons, des cyclistes ou des animaux.
- Détecter des véhicules ou des objets en dehors de la zone de surveillance du système.
- Fonctionner à toutes les vitesses du véhicule.
- Vous avertir ou vous laisser assez de temps pour éviter une collision.
- Fonctionner dans des conditions de faible visibilité ou de mauvais temps.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Fonctionner si le capteur de détection n'est pas nettoyé ou s'il est couvert de glace, de neige, de boue ou de saleté.
- Fonctionner si la capteur de détection est recouvert par, p. ex., un autocollant, un aimant, ou une plaque métallique.
- Fonctionner si la zone périphérique du capteur de détection est endommagée ou incorrectement réparée.

La conduite nécessite une attention complète et vous devez toujours être prêt à intervenir et à freiner et/ou braquer pour éviter une collision.

Alerte sonore ou siège d'alerte de sécurité

Certaines fonctions d'assistance au conducteur signale des obstacles au conducteur en bipant. Pour en modifier le volume, se reporter à « Confort et praticité » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Si le véhicule est équipé du siège d'alerte de sécurité, l'assise du siège du conducteur émet une impulsion de vibration au lieu de bipier. Pour changer ce réglage, se reporter à « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Nettoyage

Selon les options du véhicule, maintenir ces zones du véhicule propres pour assurer le meilleur rendement de la fonction d'assistance au conducteur. Des messages au centralisateur informatique de bord (CIB) peuvent s'afficher lorsque les systèmes sont indisponibles ou bloqués.



- Pare-chocs avant et arrière et la zone sous les pare-chocs
- Calandre et phares
- Objectif de caméra avant dans la calandre ou près de l'emblème avant
- Panneaux latéraux avant et latéraux arrière
- Extérieur du pare-brise devant le rétroviseur
- Objectif de caméra latérale sur le bas des rétroviseurs extérieurs
- Pare-chocs de coin latéral arrière
- Caméra arrière au-dessus de la plaque minéralogique

Radiofréquence

Ce véhicule peut être équipé de systèmes d'aide à la conduite faisant appel à des dispositifs de radiofréquence. Voir *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 470.

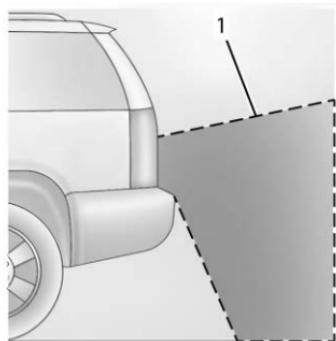
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul

Selon l'équipement, la caméra de vision arrière (RVC), l'assistance au stationnement arrière (RPA), l'assistance au stationnement avant (FPA), la vision périphérique et l'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) peuvent aider le conducteur à stationner ou à éviter des objets. Toujours vérifier autour du véhicule en stationnant ou en reculant.

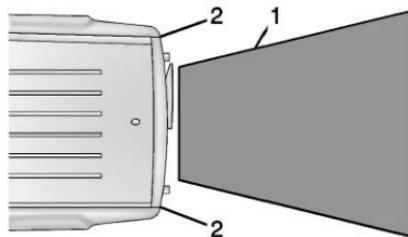
Caméra de vision arrière (RVC)

Lors de la sélection de la marche arrière (R), la RVC affiche une image de la zone située derrière le véhicule, dans l'écran d'infodivertissement. L'écran précédent apparaît lorsque la position de marche arrière (R) est quittée, après un bref délai. Pour retourner plus rapidement à l'écran précédent, appuyer sur Home (accueil) ou Back (retour) du système Infodivertissement, sélectionner la position de stationnement (P)

ou atteindre une vitesse d'environ 12 km/h (8 mi/h), en position de conduite (D). La caméra de vision arrière se trouve au-dessus de la plaque d'immatriculation.



1. Vue affichée par la caméra



1. Vue affichée par la caméra

2. Coins du pare-choc arrière

Les images affichées peuvent être plus loin ou plus près qu'elles ne le paraissent. La zone affichée est limitée et les objets qui se trouvent près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs n'apparaissent pas à l'écran.

Un triangle d'avertissement peut s'afficher pour indiquer que la fonction RPA ou RCTA a détecté un objet. Ce triangle passe de l'orange au rouge et s'agrandit au fur et à mesure que se rapproche l'objet.

Avertissement

La ou les caméras ne captent pas les enfants, les piétons, les cyclistes, la circulation transversale, les animaux et tous les objets situés hors de leur champ de vision, sous le pare-chocs ou sous le véhicule. Les distances indiquées peuvent être différentes des distances réelles. Ne pas conduire ou stationner le véhicule en utilisant uniquement cette ou ces caméras. Toujours vérifier derrière le véhicule et autour avant de conduire. Ne pas prendre les précautions appropriées peut causer des blessures pouvant être mortelles ou endommager le véhicule.

Vision panoramique

Selon l'équipement, la vision panoramique fournit une image de la zone entourant le véhicule, en plus des vues fournies par la caméra avant ou arrière et affichées sur l'écran d'infodivertissement. La caméra avant se trouve dans la calandre ou à proximité de l'écusson de marque avant, les caméras latérales se trouvent au bas des rétroviseurs extérieurs et la caméra arrière se trouve au-dessus de la plaque d'immatriculation.

Le système de vision panoramique est accessible en sélectionnant CAMERA (caméra) sur l'écran d'infodivertissement ou lorsque le véhicule est mis en marche arrière (R). Pour retourner plus rapidement à l'écran précédent, appuyer sur un des boutons du système Infodivertissement, passer en P (stationnement) ou atteindre une vitesse d'environ 12 km/h (8 mi/h).

Avertissement

Les caméras Surround Vision présentent des angles morts et n'affichent pas tous les objets proches des coins du véhicule. Les rétroviseurs extérieurs rabattables qui sont hors de leur position peuvent ne pas

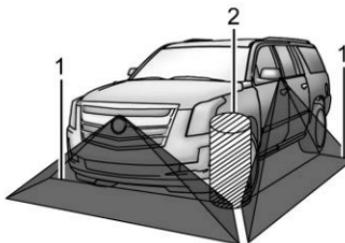
(Suite)

Avertissement (Suite)

afficher correctement la vue environnante. Toujours vérifier autour du véhicule pour se garer ou reculer.

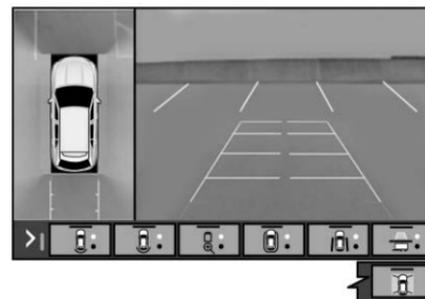


1. Vues affichées par les caméras de vision panoramique
2. Zone non montrée



1. Vues affichées par les caméras de vision panoramique
2. Zone non montrée

Vues de la caméra



Toucher les boutons de vue de la caméra au bas de l'écran Infodivertissement.

Vue standard avant/arrière : Affiche une image de la zone à l'avant ou derrière le véhicule. Toucher Vue standard avant/arrière sur l'écran Infodivertissement lorsqu'une vue de la caméra est active. Une pression sur le bouton plusieurs fois permet de basculer entre les vues avant et arrière de la caméra.

Selon l'équipement, la caméra de vue avant s'affiche également lorsque le système d'assistance au stationnement détecte un objet à moins de 30 cm (12 po).

Vue de jonction avant/arrière : Affiche une vue de la circulation transversale avant ou arrière, avec les obstacles directement à gauche et à droite de l'avant ou de l'arrière du véhicule. Toucher la Vue de jonction sur l'écran Infodivertissement lorsqu'une vue de la caméra est active. Le fait de toucher le bouton plusieurs fois permet de basculer entre les vues avant et arrière de la caméra.

Vue en plongée avant/arrière : Affiche une vue en plongée avant ou arrière du véhicule. Le fait de toucher le bouton permet de basculer entre les deux vues.

Vue en cuvette avant/arrière : Affiche une vue du véhicule depuis l'avant ou l'arrière du véhicule. Toucher Bowl View (Vue en cuvette) sur l'écran Infodivertissement lorsqu'une vue de la caméra est active. Le fait de toucher le bouton plusieurs fois permet de basculer entre les vues avant et arrière. L'assistance au stationnement et la RCTA ne sont pas disponibles lorsque la vue en cuvette est active.

Vue latérale avant/arrière : Affiche une vue des objets à proximité des côtés avant ou arrière du véhicule. Toucher la Vue latérale avant/arrière sur l'écran Infodivertissement lorsqu'une vue de la caméra est active. En touchant le bouton plusieurs fois, la vue bascule entre l'avant et l'arrière. La superposition de l'assistance au stationnement et de la RCTA n'est pas disponible lorsque la vue latérale avant/arrière est active.

Vue de l'attelage : Selon l'équipement, aide pendant le raccordement à une remorque. Affiche une vue agrandie de l'attelage pour faciliter l'alignement de la boule d'attelage du véhicule au coupleur de remorque. Le passage en P (stationnement) avec cette vue enclenche automatiquement le frein de stationnement électrique (EPB).

Lignes de guidage : Lignes de guidage disponibles sur l'affichage. Les marques horizontales représentent la distance par rapport au véhicule.

Vue de haut en bas : Affiche une image du pourtour du véhicule, ainsi que d'autres vues, à l'écran Infodivertissement. La vue de haut en bas peut être activée ou désactivée en appuyant plusieurs fois sur le bouton Top Down View (vue de haut en bas).

Guidage d'attelage

Selon l'équipement, cette fonction affiche une simple ligne de guidage, centrée sur l'écran de la caméra, pour aider à aligner la boule d'attelage d'un véhicule avec un coupleur de remorque. Sélectionner le bouton de ligne de guidage de la remorque, puis aligner la ligne de guidage de la remorque sur l'attelage de remorque. En reculant, manœuvrer le volant en conséquence pour maintenir la ligne de guidage centrée sur le coupleur. Les superpositions graphiques de la RVC d'assistance au stationnement ne s'affichent pas lorsque la ligne de guidage de la remorque est active. Le guidage d'attelage n'est disponible qu'en Vue standard.

Pour voir/contrôler la remorque lorsque le véhicule avance à une vitesse supérieure à 12 km/h (8 mi/h), toucher CAMERA sur l'écran d'infodivertissement pour afficher la vue de la caméra arrière. Toucher X pour quitter la vue, ou elle sera supprimée automatiquement au bout de huit secondes.

⚠ Avertissement

Utiliser le Guidage d'attelage uniquement pour reculer le véhicule vers un attelage de remorque ou, en roulant à plus de 12 km/h (8 mi/h), vérifier brièvement le statut de la remorque. Ne pas l'utiliser à d'autres fins, telles que des décisions de changement de voie. Avant de procéder à un changement de voie, toujours regarder les rétroviseurs et jeter un coup d'œil par-dessus l'épaule. Une utilisation incorrecte pourrait entraîner de graves blessures.

Assistance au stationnement

Le véhicule peut être équipé de l'assistance au stationnement arrière (RPA) et de l'assistance au stationnement avant (FPA). Le système d'aide au stationnement peut aider le conducteur à faire marche arrière et à stationner. L'assistance au stationnement utilise des capteurs à ultrasons dans les pare-chocs pour mesurer la distance entre le véhicule et les objets. Le système calcule la distance entre le véhicule et l'objet en mesurant le temps nécessaire pour que les ondes à ultrasons se réfléchissent sur l'objet. L'assistance au stationnement ne fonctionne

qu'à des vitesses inférieures à environ 11 km/h (7 mph). Une LED allumée sur le bouton d'aide au stationnement indique que le système est prêt à fonctionner. Les capteurs sur les pare-chocs peuvent détecter des objets jusqu'à 1,8 m (6 pi) à l'arrière et 1,25 m (4 pi) à l'avant du véhicule, dans une zone de 25 cm (10 po) de hauteur par rapport au sol et sous le pare-chocs. Ces distances de détection peuvent être réduites par temps chaud ou humide. Les capteurs obstrués ne détectent pas les objets et peuvent également provoquer de fausses détections. Maintenir les capteurs exempts de boue, de saleté, de neige, de glace et de neige fondante. Nettoyer les capteurs après un lavage de la voiture par des températures de gel.

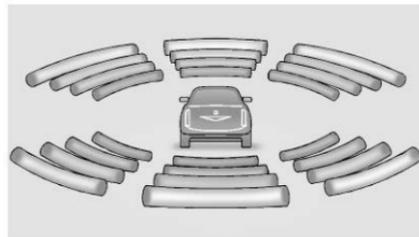
⚠ Avertissement

Le système d'assistance au stationnement ne se substitue pas à une conduite prudente et attentive. Le système d'assistance au stationnement ne détecte pas des enfants, des piétons, des cyclistes, des animaux ou des objets situés sous le pare-chocs ou trop près ou trop loin du véhicule. Il n'est pas

(Suite)

Avertissement (Suite)

disponible à des vitesses supérieures à 11 km/h (7 mph). Afin d'éviter tout risque de blessure, mort ou dégâts sur le véhicule, même avec l'assistance au stationnement, toujours vérifier la zone autour du véhicule et observer tous les rétroviseurs avant d'avancer ou de reculer.

**Fonctionnement du système**

Le groupe d'instruments peut être équipé d'un affichage d'assistance au stationnement avec des barres qui indiquent la distance par rapport à l'objet, le sens de la conduite et l'information d'emplacement d'objet pour le système d'assistance au stationnement. En approchant de l'objet, davantage de barres

s'éclairent et les barres changent de couleur, en passant du jaune à l'orange puis au rouge.

Lorsqu'un objet se trouve très près de l'arrière du véhicule (<0,6 m (2 pi)), cinq bips sonores retentissent de l'arrière, suivis d'un bip continu de l'arrière, ou les deux côtés du siège avec alerte de sécurité émettront cinq fois une impulsion. Lorsqu'un objet se trouve très près de l'avant du véhicule (<0,3 m (1 pi)), un bip continu retentit depuis l'avant ou des deux côtés du siège avec alerte de sécurité sous forme de cinq impulsions. Les bips pour FPA sont plus aigus que pour RPA.

Alerte de circulation transversale arrière (Rear Cross Traffic Alert/RCTA)

Lorsque le véhicule est en marche arrière (R) et selon l'équipement, le RTCA affiche un triangle d'avertissement rouge avec une flèche orientée vers la gauche ou vers la droite pour signaler un trafic venant de la gauche ou de la droite. Ce système détecte jusqu'à 20 m (65 pi) des objets venant de la gauche ou de la droite du véhicule. Quand un objet est détecté, il se produit soit trois bips à gauche ou à droite, soit trois vibrations d'alerte de sécurité du siège du côté droit ou du côté gauche, selon la direction du véhicule détecté.

La prudence est requise en reculant pendant la traction d'une remorque étant donné que les zones de détection RCTA qui s'étendent vers l'extérieur à partir de l'arrière du véhicule ne se déplacent pas au-delà d'une remorque tractée.

Activation et désactivation des fonctions

Le bouton , dans le menu de personnalisation, permet d'activer ou de désactiver l'assistance au stationnement.

L'assistance au stationnement avant et arrière peut être réglée sur Off (arrêt) ou On (marche) avec une barre de remorquage dans le menu de personnalisation du véhicule. Se reporter à « Assistance au stationnement » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141. Si l'assistance au stationnement est désactivée dans le menu de personnalisation du véhicule, la touche d'assistance au stationnement est désactivée. Pour réactiver l'assistance au stationnement, sélectionner l'option On (en fonction) dans la personnalisation du véhicule. La position d'activation avec barre de remorquage permet un fonctionnement correct de l'assistance au stationnement avec un attelage de remorque fixé. Désactiver l'assistance au stationnement pour tracter une remorque.

Pour activer ou désactiver les symboles RPA, les lignes de guidage ou l'alerte de circulation transversale arrière, se reporter à « Caméra arrière » et à « Systèmes de collision/détection » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141. Sur certains modèles, sélectionner le bouton de lignes de guidage sur l'affichage d'Infodivertissement pour les activer ou les désactiver.

Alerte de piéton arrière

Dans certaines conditions, cette fonction peut fournir des alertes en cas de présence d'un piéton se trouvant à portée du système directement derrière le véhicule. Cette fonction ne fonctionne qu'en marche arrière (R) à une vitesse inférieure à 12 km/h (8 mi/h), et détecte des piétons jusqu'à 8 m (26 pi) durant la conduite de jour. Durant la conduite de nuit, les performances de la fonction sont très limitées.



Témoin d'alerte de détection de piéton à l'arrière

Lorsqu'un piéton est détecté à portée du système directement derrière le véhicule, ce symbole clignote en orange sur l'écran Infodivertissement, avec deux bips provenant de l'arrière ou, selon l'équipement, deux impulsions des deux côtés du siège du conducteur. Lorsqu'un piéton est détecté à proximité du véhicule, le symbole clignote en rouge sur l'écran Infodivertissement, ainsi que sept bips provenant de l'arrière ou, selon l'équipement, sept impulsions des deux côtés du siège du conducteur.

Avertissement

L'alerte de présence de piéton à l'arrière ne freine pas automatiquement le véhicule. Il ne fournit pas non plus d'alerte sauf s'il détecte un piéton, et il peut ne pas détecter tous les piétons si :

- Le piéton ne se trouve pas directement derrière le véhicule, complètement visible pour la caméra de vision arrière (TVS), ou s'il n'est pas debout.
- Le piéton fait partie d'un groupe.
- Le piéton est un enfant.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- La visibilité est médiocre : conditions nocturnes, brouillard, pluie ou neige.
- La RVC est obstruée par des saletés, de la neige ou de la glace.
- La RVC, les feux arrière ou les feux de recul ne sont pas propres ou ne fonctionnent pas bien.
- Le véhicule n'est pas en marche arrière (R).

Afin d'éviter les blessures, voire la mort, vérifier toujours la présence éventuelle de piétons autour du véhicule avant de reculer. Être prêt à réagir et à appliquer les freins. Voir *Conduite défensive* ⇨ 244. Garder la RVC, les feux arrière et les feux de recul propres et en bon état.

L'alerte de présence de piéton à l'arrière peut être réglée sur Désactivé ou Alerte. Voir « Détection de piéton arrière » dans « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141. Selon l'équipement, des alertes peuvent être paramétrées pour émettre des bips ou des

impulsions de siège. Voir « Type d'alerte » dans « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Systèmes d'assistance pour la conduite

Selon l'équipement, en conduisant avec un rapport de marche avant engagé, l'alerte de collision avant (FCA), le freinage pour piétons à l'avant (FPB), l'assistance au maintien dans la trajectoire (LKA), l'avertissement d'angle mort (SBZA), l'avertissement de changement de voie (LCA) et/ou le freinage automatique d'urgence (AEB) peuvent contribuer à éviter une collision ou en réduire les conséquences.

Système d'alerte de collision avant

Selon l'équipement, le système FCA (alerte de collision frontale) peut prévenir ou réduire les dommages provoqués par des chocs frontaux. Lors d'une approche trop rapide d'un véhicule qui précède, FCA active une alerte rouge clignotante sur le pare-brise et déclenche rapidement une alerte sonore ou la vibration du siège conducteur. FCA

active également une alerte visuelle ambre jaune si le véhicule suit de trop près un autre véhicule.

Le FCA détecte les véhicules à une distance d'environ 60 m (197 pi) et fonctionne à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h). Si le véhicule est équipé du régulateur de vitesse adaptatif (ACC), il peut détecter des véhicules à des distances d'environ 110 m (360 pi) et fonctionne à toutes les vitesses. Se reporter à *Régulateur de vitesse à commande adaptative (Avancé)* ⇨ 291.

Avertissement

Le système d'alerte de collision (FCA) est un système d'alerte et n'applique pas les freins. Lorsque le véhicule approche trop rapidement un autre véhicule se déplaçant plus lentement ou immobilisé devant, ou lorsqu'il suit de trop près un autre véhicule, le système d'alerte de collision (FCA) peut ne pas fournir suffisamment de temps pour éviter une collision. Il peut aussi ne fournir aucun avertissement. Le système d'alerte de collision ne signale les piétons, les animaux, les panneaux, les garde-fou, les

(Suite)

Avertissement (Suite)

ponts, les barils de construction ou tout autre objet. Il faut être prêt à réagir et appliquer les freins. Voir *Conduite défensive* ⇨ 244.

La fonction FCA peut être désactivée avec la commande FCA au volant ou, si le véhicule en est équipé, par l'entremise de la personnalisation du véhicule. Consulter la section « Collision/systèmes de détection » sous la rubrique *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Détection du véhicule devant vous



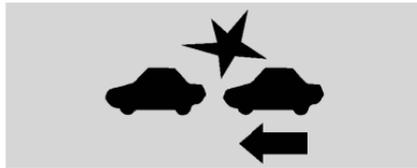
Les avertissements du FCA n'apparaissent pas si le système FCA ne détecte pas de véhicule roulant devant. Quand un véhicule est détecté, l'indicateur de véhicule devant apparaît en vert. Des véhicules peuvent ne pas être détectés dans les courbes, les rampes de sorties d'autoroute ou les cotes,

en raison d'une mauvaise visibilité; ou si un véhicule qui précède est partiellement bloqué par des piétons ou d'autres objets. Le FCA ne détecte pas un autre véhicule devant s'il ne se trouve pas entièrement dans la même voie de circulation.

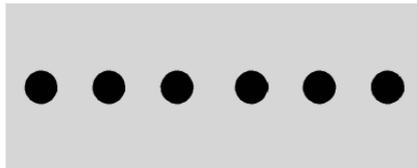
Avertissement

Le FCA ne fournit pas d'alerte pour éviter une collision s'il ne détecte pas un véhicule. Il peut ne pas détecter un véhicule roulant devant le capteur FCA est masqué par de la saleté, de la neige, de la glace ou si le pare-brise est endommagé. Il peut ne pas détecter un véhicule sur les routes en pente ou sinueuses ou dans des conditions de visibilité limitée telles que brouillard, pluie ou neige ou si les phares ou le pare-brise ne sont pas propres ou en bon état. Garder le pare-brise, les phares et les capteurs FCA propres et en bon état.

Alerte de collision



Avec affichage à tête haute



Sans affichage à tête haute

Lorsque votre véhicule s'approche trop rapidement d'un autre véhicule détecté, l'affichage rouge de FCA clignote sur le pare-brise. De même, huit alertes sonores aiguës retentissent rapidement à partir de l'avant, ou les deux côtés du siège à alerte de sécurité vibrent à cinq reprises. Lorsque cette alerte de collision se déclenche, le système de freinage anticipe le freinage du conducteur pour qu'il soit activé plus rapidement. Continuer à enfoncer la pédale de frein selon les besoins. Il se peut que le

régulateur de vitesse automatique soit désengagé lors du déclenchement de l'alerte de collision.

Alerte de talonnage



L'indicateur de véhicule devant s'affiche en orange quand vous suivez un véhicule de trop près.

Sélectionner le minutage de l'alerte

La commande d'alerte de collision est sur le volant de direction. Appuyer sur  /  pour régler la synchronisation du FCA sur Far (loin), Medium (moyen), Near (proche) ou Off (arrêt). Une première pression du bouton affiche le réglage actuel de la commande sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Des pressions additionnelles du bouton changera ce réglage. Le réglage choisi demeurera le même jusqu'à ce qu'il soit changé et affectera le minutage des fonctions d'alerte de collision et d'alerte de talonnage. La minuterie de ces deux alertes variera selon la vitesse du véhicule. Plus la

vitesse du véhicule est rapide, plus l'alerte se fera tôt. Considérer les conditions de la circulation et les conditions météorologiques lors de la sélection de la minuterie de l'alerte. La plage de minuterie d'alerte pouvant être sélectionnées peut ne pas être appropriée pour tous les conducteurs et toutes les conditions de conduite.

Si votre véhicule est équipé du régulateur de vitesse adaptatif (ACC), le changement du paramétrage de temporisation FCA modifie automatiquement le réglage de l'écart de suivi de l'ACC (lointain, moyen ou proche).

Indicateur de distance de suivi

La distance de suivi jusqu'à un véhicule à l'avant dans votre trajectoire est indiquée en temps de suivi en secondes au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centre informatique de bord (CIB) ⇨ 134*. Le temps de suivi minimum est de 0,5 seconde d'écart. En l'absence de véhicule détecté à l'avant ou si le véhicule à l'avant est hors de portée du capteur, des tirets s'affichent.

Alertes inutiles

Le système d'alerte de collision (FCA) peut émettre des alertes inutiles en présence de véhicules effectuant un virage, de véhicules sur d'autres voies, d'objets qui ne sont pas

des véhicules et d'ombres. Ces alertes sont normales et le véhicule n'a pas besoin d'être réparé.

Nettoyage du système

Si le système FCA semble ne pas fonctionner correctement, ceci peut corriger le problème :

- Nettoyer l'extérieur du pare-brise devant le rétroviseur.
- Nettoyer tout l'avant du véhicule.
- Nettoyer les phares.

Pour les instructions de nettoyage, voir « Lavage du véhicule » sous *Entretien extérieur* ⇨ 433.

Le fonctionnement du système peut être limité dans la neige, l'averse ou des éclaboussures.

Freinage automatique d'urgence (AEB)

Si le véhicule est équipé de du système d'alerte de collision frontale (FCA), il possède également le système AEB, qui comprend l'assistance au freinage intelligent (IBA). Lorsque le système détecte un véhicule devant sur votre voie et qui roule dans le même sens, avec lequel vous êtes sur le

point d'entrer en collision, il peut augmenter le freinage ou freiner automatiquement le véhicule. Ceci permet d'éviter ou de réduire la gravité des accidents en roulant en marche avant. Selon la situation, le véhicule peut freiner automatiquement de façon modérée ou brusque. Ce freinage automatique d'urgence avant ne peut se produire que si un véhicule est détecté. Ceci est indiqué par le témoin FCA d'un véhicule devant qui s'allume. Se reporter à *Système d'alerte de collision avant* ⇨ 307.

Le système fonctionne lors de la conduite avec un rapport de marche avant engagé à une vitesse comprise entre 8 km/h (5 mph) et 80 km/h (50 mph) ou sur les véhicules avec régulateur de vitesse adaptatif (ACC) au-dessus de 4 km/h (2 mph). Il peut détecter les véhicules jusqu'à environ 60 m (197 pi).

Avertissement

L'AEB est une fonction d'urgence de préparation aux collisions qui n'est pas conçue pour éviter les accidents. Ne pas se fier à l'AEB pour freiner le véhicule.

(Suite)

Avertissement (Suite)

L'AEB ne freine pas hors de sa plage de vitesses de fonctionnement et ne réagit qu'aux véhicules détectés.

L'AEB ne peut pas :

- Détecter un véhicule roulant devant sur des routes sinueuses ou en pente.
- Détecter tous les véhicules, notamment ceux avec une remorque, des tracteurs, des véhicules boueux, etc.
- Détecter un véhicule lorsque les intempéries réduisent la visibilité, comme dans le brouillard, sous la pluie ou sous la neige.
- Détecter un véhicule devant s'il est partiellement bloqué par des piétons ou d'autres objets.

La conduite nécessite une attention complète et vous devez toujours être prêt à intervenir et à freiner et/ou braquer pour éviter une collision.

L'AEB peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt complet pour tenter d'éviter une collision potentielle. Le véhicule est uniquement immobilisé brièvement. Une ferme pression sur l'accélérateur relâche également l'AEB.

Avertissement

L'AEB peut automatiquement freiner le véhicule de manière brusque dans des situations inattendues et non souhaitées. Il peut réagir face à un véhicule qui tourne devant vous, des garde-fou, des panneaux de signalisation et d'autres objets immobiles. Pour neutraliser l'AEB, appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur, si votre sécurité est assurée.

Assistance au freinage intelligente (IBA)

L'IBA peut s'activer quand la pédale de frein est actionnée rapidement en apportant un surplus de puissance au freinage, en fonction de la vitesse d'approche et de la distance avec un véhicule qui roule devant vous.

Il est normal de ressentir de légères pulsations de la pédale de frein ou un mouvement de la pédale à ce moment-là et il ne faut pas cesser d'appuyer sur la pédale

de frein, selon les besoins. L'IBA se désengage automatiquement uniquement lorsque la pédale de frein est relâchée.

Avertissement

L'IBA peut accroître le freinage dans des situations où cela peut ne pas être nécessaire. Vous pourriez bloquer le flux de circulation. Dans ce cas, retirer le pied de la pédale de frein puis réappuyer sur le frein en fonction des besoins.

L'AEB et l'IBA peuvent être désactivés au moyen de la personnalisation du véhicule. Se reporter à « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Avertissement

En utilisant l'AEB ou l'IBA en tractant une remorque, vous risquez la perte de contrôle du véhicule et une collision. Désactiver le système ou le régler sur Alert (alerte) pendant la traction d'une remorque.

Un message signalant l'indisponibilité du système peut s'afficher si :

- L'avant du véhicule ou le pare-brise n'est pas propre.
- Une forte pluie ou de la neige perturbe le système de détection d'objets.
- Le système StabiliTrak/Contrôle électronique de la stabilité (ESC) est défaillant.

Un entretien du système AEB n'est pas nécessaire.

Système de freinage en présence de piéton à l'avant (FPB)

Le système FPB en option peut contribuer à éviter ou réduire les conséquences de collision à l'avant avec des piétons proches en conduisant en marche avant. Le système FPB affiche un témoin ambré,  lorsqu'un piéton proche est détecté à l'avant. En approchant trop rapidement d'un piéton détecté, le système FPB émet une alerte clignotante rouge sur le pare-brise et des bips rapides ou fait vibrer le siège du conducteur. Le FPB peut amplifier le freinage ou freiner automatiquement le véhicule. Ce système inclut l'assistance intelligente au freinage (IBA) et le système de freinage

automatique d'urgence (AEB) peut également réagir aux piétons. Se reporter à *Freinage automatique d'urgence (AEB)* ⇨ 310.

Le système FPB peut détecter et alerter pour des piétons en roulant vers l'avant à des vitesses comprises entre 8 km/h (5 mph) et 80 km/h (50 mph). Pendant la journée, le système détecte les piétons jusqu'à une distance d'environ 40 m (131 pi). Pendant la nuit, le rendement du système est très limité.

Avertissement

Le système FPB ne fournit pas d'alerte ou de freinage automatique du véhicule s'il ne détecte pas de piéton. Le système FPB peut ne pas détecter des piétons, y compris les enfants :

- Lorsque le piéton n'est pas directement à l'avant, complètement visible ou n'est pas redressé ou quand il fait partie d'un groupe.
- Suite à une visibilité médiocre, incluant l'obscurité, le brouillard, la pluie ou la neige.
- Si le capteur FPB est bloqué par la saleté, la neige ou la glace.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Si les phares ou le pare-brise ne sont pas nettoyés ou en bon état.

Rester prêt à agir et à appliquer les freins. Pour plus d'information, se reporter à *Conduite défensive* ⇨ 244. Maintenir le pare-brise, les phares et le capteur FPB propres et en état.

La fonction FPB peut occuper les positions d'arrêt, d'alerte ou d'alerte et frein selon la personnalisation du véhicule. Se reporter à « Collision/Systèmes de détection », sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Détection de piéton à l'avant

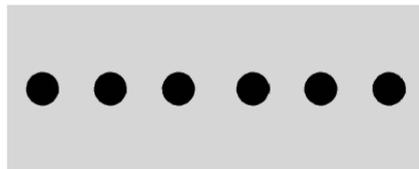


Les alertes et le freinage automatique FPB ne fonctionnent que si le système FPB détecte un piéton. Lorsqu'un piéton à proximité est détecté à l'avant du véhicule, le témoin de piéton à l'avant s'allumera en couleur ambrée.

Alerte de piéton à l'avant



Avec affichage à tête haute



Sans affichage à tête haute

Lorsque le véhicule s'approche trop rapidement d'un piéton détecté, l'affichage rouge du système FPB clignote sur le pare-brise. Huit alertes sonores aiguës retentissent rapidement à partir de l'avant, ou les deux côtés du siège à alerte de sécurité vibrent à cinq reprises. Lorsque cette alerte de piéton se déclenche, le système de freinage anticipe le freinage du conducteur pour qu'il soit activé plus rapidement. Continuer à enfoncer la pédale de frein selon

les besoins. Il se peut que le régulateur de vitesse automatique soit désengagé lors du déclenchement de l'alerte pour les piétons.

Freinage automatique

Si le système FPB détecte le risque de heurter un piéton directement à l'avant et si les freins ne sont pas appliqués, le système FPB peut freiner automatiquement modérément ou brutalement. Ceci peut contribuer à éviter certaines collisions sur des piétons à petite vitesse ou réduire la blessure du piéton. Le système FPB peut freiner automatiquement pour des piétons détectés entre 8 km/h (5 mph) et 80 km/h (50 mph). Les niveaux de freinage automatique peuvent être réduits dans certaines conditions, telles que des vitesses plus élevées.

Dans ce cas, le freinage automatique peut engager le frein électrique de stationnement (EPB) pour maintenir le véhicule à l'arrêt. Relâcher le frein EPB. Une ferme pression sur la pédale d'accélérateur relâche également le freinage automatique et l'EPB.

Avertissement

Le système FPB peut alerter ou freiner automatiquement le véhicule brusquement dans des situations imprévues et non désirées. Il risque d'alerter ou de freiner par erreur pour des objets similaires de forme ou de taille à des piétons, incluant des ombres. Ceci est normal et le véhicule n'exige pas de réparation à ce sujet. Pour annuler le freinage automatique, appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur si ceci est sans danger.

Le freinage automatique peut être désactivé à travers la personnalisation du véhicule. Se reporter à la détection de piéton à l'avant, dans les systèmes de collision/détection sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141.

Avertissement

En utilisant le système de freinage pour piéton à l'avant en tirant une remorque, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer une collision. En tirant une remorque, placer le système en position d'alerte ou d'arrêt.

Nettoyage du système

Si le système FPB semble ne pas fonctionner correctement, un nettoyage de l'extérieur du pare-brise devant le rétroviseur peut résoudre le problème.

Avertissement d'angle mort (SBZA)

Le système SBZA (option) est une aide au changement de voie qui permet au conducteur d'éviter des collisions qui surviennent avec des véhicules en mouvement dans la zone latérale aveugle ou les angles morts. Lorsqu'un rapport de marche avant est engagé, l'affichage de rétroviseur du côté gauche ou droit s'allume si un véhicule se déplaçant est détecté dans cette zone aveugle. Si le clignotant est activé et qu'un véhicule est également détecté du même côté, l'affichage clignote pour un avertissement supplémentaire de ne pas changer de voie. Étant donné que ce système fait partie du système d'alerte de changement de voie (LCA), lire le chapitre entier au sujet de l'alerte de changement de voie avant d'utiliser cette fonction.

Alerte de changement de voie (LCA)

Selon l'équipement, le système d'alerte de changement de voie (LCA) peut aider le conducteur à éviter des accidents, en changeant de voie, avec des véhicules circulant dans la zone latérale aveugle ou dans les angles morts, ou avec des véhicules s'approchant rapidement de ces zones par l'arrière. Quand un véhicule est détecté dans la zone aveugle, l'affichage d'avertissement LCA s'allume dans le rétroviseur extérieur correspondant et il clignote si le clignotant est activé. Le système d'avertissement d'angle mort (SBZA) fait partie du système LCA.

Avertissement

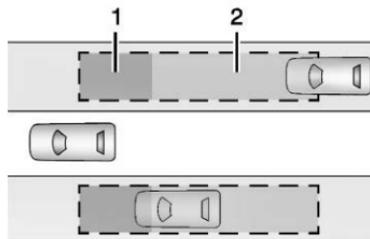
Le système LCA n'alerte pas le conducteur, de la présence de véhicules à l'extérieur des zones de détection du système, de piétons, de cyclistes ou d'animaux. Il ne peut pas délivrer des alertes lors de changement de voie, sous toutes les conditions de conduite. La prudence est de rigueur en changement de voie au risque de blessure, décès et

(Suite)

Avertissement (Suite)

dégâts au véhicule. Avant de changer de voie, toujours vérifier les rétroviseurs, regarder par dessus votre épaule et utiliser les feux de changement de direction.

Zone de détection du LCA



1. Zone de détection du SBZA
2. Zone de détection du LCA

En cas de tractage d'une remorque, la fonction LCA est désactivée. Sans tractage de remorque, les capteurs LCA recouvrent une zone d'environ une bande ou 3,5 m (11 pi), des deux côtés du véhicule. La hauteur de la zone se situe approximativement entre 0,5 m (1,5 pi) et 2 m (6 pi) au-dessus du niveau du sol. Les conducteurs sont

également informés des véhicules qui s'approchent rapidement de cette zone jusqu'à environ 70 m (230 pi), par l'arrière du véhicule.

Zone d'avertissement d'angle mort étendue (ESBZA)

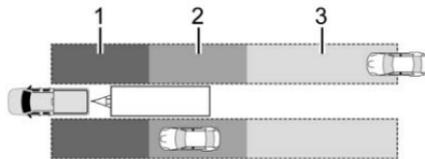
Selon l'équipement, le système ESBZA aide le conducteur en cas de changement de voie afin d'éviter les accidents avec des véhicules circulant dans la zone latérale aveugle ou les angles morts. La zone aveugle étendue ajoute la zone aveugle le long des côtés d'une remorque tractée.

Quand le véhicule est engagé dans un rapport de marche avant, le rétroviseur extérieur gauche ou droit s'allume si un véhicule est détecté dans cette zone aveugle étendue. Si le clignotant est activé et si un véhicule est également détecté du même côté, l'affichage clignote comme un avertissement supplémentaire de ne pas changer de voie. Ce système faisant partie du système d'alerte de changement de voie, lire entièrement la section d'alerte de changement de voie avant d'utiliser cette fonction.

Avertissement

Le système ESBZA n'alerte pas le conducteur, de la présence de véhicules à l'extérieur des zones de détection du système, de piétons, de cyclistes ou d'animaux. Les alertes n'interviennent pas dans toutes les conditions de conduite. La prudence est de rigueur en changeant de voie au risque de blessure, mort et dégâts au véhicule. Avant de changer de voie, toujours vérifier les rétroviseurs, regarder par dessus votre épaule et utiliser les clignotants.

Zones de détection ESBZA



1. Zone de détection du SBZA
2. Zone de détection du ESBZA
3. Zone de détection du LCA

La zone d'avertissement d'angle mort (SBZA) commence vers le milieu du véhicule et s'étend vers l'arrière sur 5 m (16 pi). La zone étendue d'avertissement d'angle mort (ESBZA) commence à environ 3 m (10 pi) du bord arrière du véhicule et remonte jusqu'à 21 m (69 pi) derrière le véhicule. La longueur maximale de remorque est de 12 m (39 pi).

Fonctionnement du système

Les symboles des systèmes LCA/ESBZA s'allument dans les rétroviseurs extérieurs lorsque le système détecte un véhicule se déplaçant dans la voie qui se trouve à côté de l'angle mort étendu. Ceci indique qu'il pourrait être dangereux de changer de voie. Avant d'effectuer un changement de voie, vérifier l'écran SBZA et les rétroviseurs, regarder par-dessus votre épaule et utiliser le clignotant.



Écran du rétroviseur
gauche



Écran du rétroviseur
droit

Au démarrage du véhicule, les écrans LCA/ESBZA des deux rétroviseurs s'allument un court instant pour confirmer le bon fonctionnement du système. Lorsqu'un rapport de marche avant est engagé, l'écran du rétroviseur gauche ou droit s'éclaire si un véhicule en mouvement est détecté dans l'angle mort. Si le clignotant est activé dans la direction d'un véhicule détecté, cet écran se met à clignoter pour vous avertir de ne pas changer de voie.

Les affichages LCA/ESBZA peuvent ne pas fonctionner en dépassant rapidement un véhicule en dépassant un véhicule à l'arrêt. Les systèmes LCA/ESBZA peuvent alerter au sujet d'objets fixés au véhicule tels qu'un vélo ou un objet qui s'étend vers l'extérieur de chaque côté du véhicule ou de la remorque. Ceci est le fonctionnement normal du système. Le véhicule n'exige pas d'intervention.

Les systèmes LCA/ESBZA peuvent être désactivés via la personnalisation du véhicule. Voir « Système de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ 141. Si le conducteur a désactivé le SBZA, les affichages de rétroviseur ESBZA ne s'allument pas.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Les écrans LCA/ESBZA peuvent ne pas s'allumer en dépassant rapidement un véhicule ou en dépassant un véhicule arrêté. Les zones de détection des angles morts vers l'arrière du côté du véhicule ne reculent pas lorsqu'une remorque est tractée. Faire très attention en changeant de voie lorsque vous tractez une remorque. Les systèmes LCA/ESBZA peuvent vous avertir de la présence d'objets fixés au véhicule, comme une remorque, une bicyclette ou un objet qui dépasse d'un côté ou de l'autre du véhicule ou de la remorque. Ce fonctionnement du système est normal et le véhicule ne nécessite pas de réparation.

Les systèmes LCA/ESBZA peuvent ne pas toujours signaler au conducteur les véhicules situés dans l'angle mort latéral, en particulier par temps pluvieux. Le système ne doit pas être réparé. Il peut s'allumer à cause de la présence de garde-fous, de panneaux de signalisation, d'arbres, de buissons et d'autres objets immobiles. Cela fait partie du fonctionnement normal du système, il est inutile d'amener le véhicule à l'atelier.

Les systèmes LCA/ESBZA peuvent ne pas fonctionner lorsque les capteurs LCA/ESBZA des angles droit ou gauche du pare-chocs arrière sont couverts de boue, de saleté, de neige, de glace, de neige fondante ou en cas de fortes pluies. Pour les instructions de nettoyage, se reporter à la description du « Lavage du véhicule » sous *Entretien extérieur* ⇨ 433. Si le centralisateur informatique de bord affiche le message de système non disponible après avoir nettoyé les deux côtés du véhicule en direction des coins arrière, consulter votre concessionnaire.

Si le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche un message d'indisponibilité du système après le nettoyage des deux côtés du véhicule en direction des coins arrière du véhicule, consulter votre concessionnaire

Si les affichages du LCA/ESBZA ne s'allument pas quand des véhicules se trouvent dans l'angle mort et que le système est propre, le système peut nécessiter une réparation. Amener le véhicule chez votre concessionnaire.

Lorsque le système ESBZA est désactivé d'une autre façon que par le conducteur, l'option d'activation d'alerte d'angle mort étendu n'est pas disponible dans le menu de personnalisation.

Conduite avec une remorque

Bien que ce système soit destiné à aider les conducteurs à éviter les accidents en changeant de voie, il ne remplace pas la vision du conducteur. C'est pourquoi il doit être considéré comme une aide au changement de voie. Même avec le système ESBZA, le conducteur doit guetter attentivement les objets en dehors de la zone de signalement (un véhicule s'approchant rapidement, par exemple) ou tout véhicule le long du côté de la remorque, avant de changer de voie.

Changer de voie avec précaution en tractant une remorque.

Assistance au maintien de trajectoire (LKA)

S'il figure parmi l'équipement, le LKA peut aider à éviter les accidents dus aux sorties de voie intentionnelles. Ce système fait appel à une caméra pour détecter les marquages de voie entre 60 km/h (37 mi/h) et 180 km/h (112 mi/h). Il peut agir en contre-braquant légèrement le volant si le véhicule s'approche d'un marquage de voie détecté. Il peut également émettre une alerte du système d'avertissement de sortie de voie (LDW) si le véhicule franchit un

marquage de voie détecté. Le LKA peut être neutralisé en braquant le volant. Ce système n'a pas pour vocation de maintenir le véhicule centré dans la voie. Le LKA n'agit pas et n'alerte pas si le levier de clignotants est actionné dans la direction de la sortie de voie ou s'il détecte que le conducteur accélère, freine ou braque le volant.

Avertissement

Le système LKA ne dirige pas le véhicule de façon continue. Il ne peut pas maintenir le véhicule sur la voie ou activer un avertissement de sortie de voie (LDW), même si un marquage de voie est détecté.

Les systèmes LKA et LDW ne peuvent pas :

- Activer une alerte ou fournir assez d'assistance du volant afin d'éviter une sortie de voie ou une collision.
- Détecter les marquages de voie dans des conditions météorologiques ou la visibilité est mauvaise. Cela peut se produire si le pare-brise ou les phares sont masqués par de la saleté, de la

(Suite)

Avertissement (Suite)

neige ou de la glace; s'ils ne sont pas en bon état; ou si le soleil brille directement dans la caméra.

- Détecter les bordures de route.
- Détecter les marquages de voie sur les routes sinueuses ou vallonnées.

Si le LKA ne détecte des marquages que d'un côté de la route, il ne fournira une assistance ou n'activera une alerte de LDW que si vous approchez la voie du côté où il a détecté un marquage de voie. Même lorsque le LKA et le LDW sont activés, vous devez diriger votre véhicule. Toujours vous concentrer sur la route et maintenir une position correcte du véhicule dans la voie, sous peine de générer un risque de dommages sur le véhicule, de blessures ou de mort. Toujours maintenir le pare-brise, les phares, et les capteurs de la caméra propre et en bon état. Ne pas utiliser le LKA par mauvais temps ou sur les voies dont les marquages de voie sont difficilement visibles, telles que les voies des zones de construction.

Avertissement

L'utilisation du LKA pendant le remorquage d'une remorque ou sur des routes glissantes pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule et un accident. Désactiver le système.

Fonctionnement du système

Le LKA fait appel à un capteur de caméra installé sur le pare-brise, devant le rétroviseur, pour détecter les marques de voie. Il peut agir en contre-braquant brièvement le volant pour ramener le véhicule dans sa voie s'il détecte une sortie de voie intentionnelle. Il peut en outre émettre une alerte sonore ou haptique en faisant vibrer le siège du conducteur pour indiquer qu'un marquage de voie a été franchi.

Pour activer et désactiver le LKA, appuyer sur  à gauche du volant de direction. Selon l'équipement, le témoin lumineux sur le bouton s'allume quand le LKA est activé et s'éteint quand il est désactivé.

Lorsque le système est activé,  est blanc, selon l'équipement, indiquant que le système n'est pas prêt à agir.  est vert

si le LKA est prêt à agir. Le LKA peut agir en contre-braquant légèrement le volant si le véhicule s'approche d'un marquage de voie détecté.  est orange lorsque le système agit. Il peut également émettre une alerte du système d'avertissement de sortie de voie (LDW) en faisant clignoter  en orange si le véhicule franchit un marquage de voie détecté. De plus, le système peut émettre trois signaux sonores ou faire vibrer le siège du conducteur à trois reprises, du côté gauche ou droit du siège, en fonction de la direction de la sortie de voie.

Prendre le contrôle de la direction

Le système LKA ne dirige pas le véhicule en permanence. Si LKA ne détecte aucun mouvement du volant exercé par le conducteur, il peut activer une alerte et un carillon. Reprendre le contrôle de la direction pour les désactiver. Le LKA peut devenir temporairement indisponible après plusieurs alertes indiquant la nécessité de reprendre le contrôle de la direction.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Les performances du système peuvent être influencées par :

- Véhicules proches à l'avant.

- Changements brusques de luminosité, tel que lors de la conduite dans des tunnels.
- Routes escarpées.
- Les routes dont les marquages de voies sont limités, telles que les routes à deux voies.

Si le système LKA ne fonctionne pas correctement lorsque les marquages de voie sont bien visibles, le nettoyage du pare-brise peut en améliorer le fonctionnement.

Un message de caméra bloquée peut s'afficher si la caméra est bloquée. Certains systèmes d'assistance au conducteur peuvent voir leurs performances réduites ou ne pas fonctionner du tout. Un message de LKA ou LDW indisponible peut s'afficher si les systèmes sont temporairement indisponibles. Ce message peut être causé par une caméra bloquée. Le système LKA n'a pas besoin d'être réparé. Nettoyer l'extérieur du pare-brise derrière le rétroviseur.

L'assistance du LKA et/ou les alertes de LDW peuvent être provoquées par la présence de traces, ombres portées, fissures sur le revêtement de chaussée, de marquages temporaires ou de marquages de voie en construction, ou d'autres imperfections de la chaussée. Il s'agit d'un fonctionnement

normal du système; le véhicule ne nécessite pas d'entretien. Désactiver le LKA si ces conditions perdurent.

Carburant

Carburant Top Tier

GM recommande l'utilisation d'essence détergente TOP TIER pour conserver la propreté du moteur, réduire les dépôts et maintenir un rendement optimal du véhicule. Consulter le logo TOP TIER ou visiter le site www.toptiergas.com pour obtenir une liste des spécialistes de la commercialisation de l'essence détergente TOP TIER et des pays concernés.



Carburant recommandé (Moteur 5.3 L)

Pour les véhicules à moteur diesel, se reporter à « Carburant pour moteurs Diesel » dans le supplément diesel Duramax.



Utiliser de l'essence normale sans plomb répondant aux spécifications ASTM D4814 d'un indice d'octane affiché de 87 — (R+M)/2 — ou plus. Ne pas utiliser d'essence dont l'indice d'octane affiché est inférieur à 87 car elle peut provoquer un cliquetis du moteur et réduire l'économie de carburant.

Ne pas utiliser de carburant étiqueté E85 ou Flex Fuel (polycarburant). Ne pas utiliser d'essence dont la concentration en éthanol dépasse 15% en volume.

Carburant recommandé (Moteur 6.2L)

Pour les véhicules à moteur diesel, se reporter à « Carburant pour moteurs Diesel » dans le supplément diesel Duramax.



L'utilisation d'essence sans plomb Premium conforme à la norme D4814 de l'ASTM avec un indice d'octane de 93 - (R+M)/2 - est hautement recommandée pour obtenir optimiser le rendement et l'économie de carburant. De l'essence sans plomb dont l'indice d'octane est d'au moins 87 peut être utilisé. L'utilisation d'essence sans plomb dont l'indice d'octane est inférieur à 93 octane occasionnera cependant une accélération et une économie de carburant réduites. Si des cliquetis retentissent, utiliser de l'essence d'un indice d'octane de 93 dès que possible, sinon le moteur pourrait être endommagé. Si des cliquetis bruyants

retentissent lorsque de l'essence d'un indice d'octane de 93 est utilisé, le moteur doit être réparé.

Ne pas utiliser de carburant étiqueté E85 ou Flex Fuel (polycarburant). Ne pas utiliser d'essence dont la concentration en éthanol dépasse 15% en volume.

Carburants interdits

Attention

Ne pas utiliser de carburants présentant l'une des caractéristiques suivantes; cela pourrait endommager le véhicule et annuler sa garantie :

- Pour les véhicules non conçus pour fonctionner au Flex Fuel, carburant étiqueté à une concentration en éthanol supérieure à 15% en volume, tels que les mélanges d'éthanol à mi-niveau de concentration (16–50% d'éthanol), l'E85 ou le Flex Fuel.
- Carburant contenant toute quantité de méthanol, méthylal, ferrocène et aniline. Ces carburants peuvent corroder les pièces métalliques du

(Suite)

Attention (Suite)

circuit de carburant ou endommager les pièces en plastique et les pièces en caoutchouc.

- Carburant contenant des métaux tels que le manganèse méthylcyclopentadiénylcarbonyle (MMT), qui peut endommager le système de contrôle des émissions et les bougies.
- Carburant dont l'indice d'octane affiché est inférieur à celui du carburant recommandé. L'utilisation de ce type de carburant entraîne une diminution de l'économie de carburant et du rendement du moteur, et peut réduire la durée de vie du convertisseur catalytique.

Carburants dans les pays étrangers

Indices d'octane de carburants déterminant l'indice anti-cliquetis (AKI) aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Concernant le carburant à ne pas utiliser dans un pays étranger, voir *Carburants interdits* ⇨ 319.

Additifs au carburant

L'essence détergente TOP TIER est fortement recommandée pour l'utilisation avec votre véhicule. Si votre pays n'a pas d'essence détergente TOP TIER, ajouter le produit ACDelco Fuel System Treatment Plus –Gasoline au réservoir d'essence du véhicule à chaque vidange d'huile ou tous les 15 000 km (9000 mi), selon la première occurrence. L'essence détergente TOP TIER et le produit ACDelco Fuel System Treatment Plus–Gasoline aideront à maintenir le dépôt de carburant du moteur de votre véhicule libre et performant de façon optimale.

Remplissage du réservoir

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément diesel Duramax.

Une flèche sur l'indicateur de niveau de carburant indique de quel côté du véhicule la trappe à carburant se trouve. Voir *Jauge de carburant* ⇨ 119.

 Avertissement

Les vapeurs de carburant et les incendies causés par le carburant brûlent violemment et peuvent causer des blessures ou la mort.

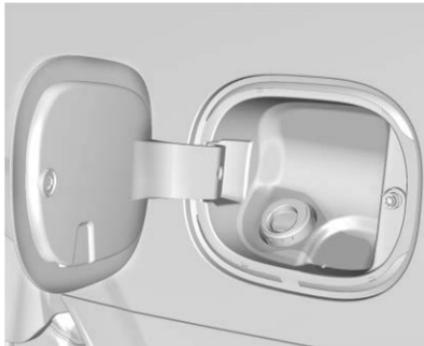
Suivre ces directives pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes :

- Lire et suivre toutes les instructions affichées sur l'ilot de la pompe à carburant.
- Éteindre votre moteur pendant que vous faites le plein.
- Tenir à l'écart du carburant les étincelles, les flammes ou les accessoires de fumeur.
- Ne pas laisser la pompe sans surveillance.
- Éviter d'utiliser des appareils électroniques pendant l'appoint de carburant.
- Ne pas retourner dans le véhicule pendant l'appoint de carburant.
- Tenir les enfants éloignés de la pompe à carburant et ne jamais laisser des enfants faire le plein de carburant.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Avant de toucher le bec de remplissage, toucher un objet métallique pour décharger l'électricité statique corporelle.
- Du carburant peut être projeté à l'extérieur du réservoir si le bec de remplissage est inséré trop rapidement. Cette projection peut se produire si le réservoir est presque plein, particulièrement par temps chaud. Insérer lentement le bec de remplissage et attendre que le sifflement s'arrête avant de commencer à remplir le réservoir.



Pour ouvrir la trappe à carburant, pousser et relâcher le bord central arrière du volet.

Le système de remplissage de carburant sans bouchon est dépourvu de bouchon de réservoir. Insérer lentement et verrouiller complètement le bec de remplissage.

⚠ Avertissement

Un débordement du réservoir de carburant de plus de trois clics sur le pistolet de distribution peut provoquer :

- Des problèmes de rendement du véhicule, avec le calage du moteur et des dégâts au circuit d'alimentation.
- Des déversements de carburant.
- Des risques d'incendie de carburant.

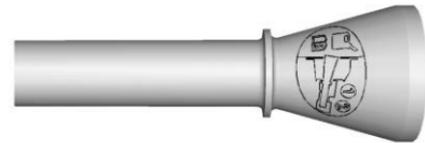
Ne pas éclabousser de carburant. Attendre cinq secondes avant de retirer le pistolet. Nettoyer le plus tôt possible le carburant déversé sur les surfaces peintes. Se reporter à *Entretien extérieur* ⇨ 433.

⚠ Avertissement

Si un feu se déclare pendant que vous ravitaillez en carburant, ne pas retirer le pistolet. Arrêter le débit de carburant en coupant la pompe ou prévenir le préposé du poste d'essence. Quitter immédiatement la zone.

Remplissage du réservoir avec un bidon portable

Si le véhicule tombe en panne de carburant et doit être approvisionné avec un bidon portable :



1. Localiser l'adaptateur d'entonnoir sans bouchon.
2. Insérer et fixer l'entonnoir dans le système de carburant sans bouchon.

⚠ Avertissement

Tenter de faire le plein sans utiliser l'adaptateur d'entonnoir peut entraîner des éclaboussures de carburant et endommager le système de carburant sans bouchon. Cela peut provoquer un incendie et vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures et le véhicule pourrait être endommagé.

- Retirer et nettoyer l'adaptateur d'entonnoir et le replacer.

Remplissage d'un bidon de carburant**⚠ Avertissement**

Ne jamais remplir un réservoir de carburant portatif pendant qu'il est dans le véhicule. La décharge d'électricité statique du contenant peut faire enflammer les vapeurs de carburant. Vous ou d'autres personnes pourriez être gravement brûlés et le véhicule pourrait être endommagé. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes :

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Mettre du carburant uniquement dans un bidon approuvé.
- Ne pas remplir un réservoir portatif pendant qu'il est à l'intérieur d'un véhicule, dans le coffre d'un véhicule, dans une caisse d'une camionnette ou sur toute surface autre que le sol.
- Amener le bec de remplissage en contact avec l'intérieur de l'ouverture de remplissage avant d'actionner le bec. Maintenir le contact jusqu'à la fin du remplissage.
- Tenir à l'écart du carburant les étincelles, les flammes ou les accessoires de fumeur.
- Éviter d'utiliser des appareils électroniques pendant le pompage de carburant.

Traction de remorque**Généralités au sujet du remorquage**

Utiliser uniquement l'équipement de remorquage conçu pour le véhicule. Contacter votre concessionnaire ou le

détaillant de dispositifs de remorquage pour vous aider à préparer le véhicule à la traction d'une remorque. Lire l'ensemble de cette section avant de tracter une remorque.

Pour la traction d'un véhicule en panne, se reporter à *Remorquage du véhicule* ⇨ 429. Pour la traction du véhicule derrière un autre véhicule, comme une autocaravane, se reporter à *Remorquage d'un véhicule récréatif* ⇨ 429.

Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage**⚠ Avertissement**

Vous pouvez perdre la maîtrise du véhicule en tirant une remorque si l'équipement approprié n'est pas utilisé ou si le véhicule n'est pas conduit de façon correcte. Par exemple, si la remorque est trop lourde ou si les freins de la remorque ne sont pas appropriés pour la charge, le véhicule peut ne pas s'arrêter comme prévu. Vous-mêmes et les autres passagers pourriez être gravement blessés. Le véhicule pourrait également être endommagé et les

(Suite)

Avertissement (Suite)

réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Ne pas tracter de remorque sans respecter toutes les consignes de cette section. Demander conseil à votre concessionnaire.

Conduite avec une remorque

La conduite avec remorque est différente de celle sans remorque. Le remorquage modifie la maniabilité, l'accélération, le freinage, la durabilité et la consommation. Pour tracter une remorque correctement et de manière sécuritaire, il faut utiliser l'équipement et la méthode appropriés.

Cette rubrique donne des conseils importants sur la traction de remorque et présente des règles de sécurité ayant fait leurs preuves et qui assureront votre sécurité et celle de vos passagers. Lire cette section attentivement avant de tracter une remorque.

Lors de la traction d'une remorque :

- Prendre connaissance et respecter toutes les lois provinciales et locales en vigueur en matière de tractage de remorque. Ces réglementations diffèrent d'une province à l'autre.
- Les lois provinciales peuvent exiger l'utilisation de rétroviseurs extérieurs rallongés. Même s'ils ne sont pas obligatoires, vous devez installer des rétroviseurs extérieurs rallongés dans le cas où votre visibilité est limitée ou obstruée en tractant une remorque.
- Ne pas tracter de remorque au cours des premiers 800 km (500 mi) d'utilisation du véhicule, afin de préserver le moteur, l'essieu et d'autres pièces.
- Il est recommandé d'effectuer la première vidange d'huile avant de tirer une lourde remorque.
- Pendant les premiers 800 km (500 mi) de remorquage, ne pas rouler à plus de 80 km/h (50 mi/h) et ne pas démarrer à pleins gaz.
- Les véhicules peuvent remorquer en D (marche avant). Le mode Remorquage est recommandé pour des remorques plus lourdes. Se reporter à *Mode de remorquage* ⇨ 270. Si la boîte de vitesses

rétrograde trop souvent, un rapport inférieur peut être sélectionné à l'aide du Mode manuel. Se reporter à *Mode manuel* ⇨ 270

Selon l'équipement, les fonctions suivantes d'assistance au conducteur doivent être désactivées en tractant une remorque :

- Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)
- Commande Super Cruise
- Assistance au maintien de trajectoire (LKA)
- Assistance au stationnement
- Assistance au stationnement automatique (APA)
- Freinage automatique en marche arrière (RAB)

Selon l'équipement, les fonctions suivantes d'assistance au conducteur doivent être réglées pour alerter le conducteur ou désactivées en tractant une remorque :

- Freinage automatique d'urgence (AEB)
- Assistance au freinage intelligente (IBA)
- Freinage en présence de piéton à l'avant (FPB)

Si le système d'alerte de changement de voie (LCA) fait partie de l'équipement, les zones de détection LCA qui s'étendent vers

l'arrière à partir des côtés du véhicule ne s'éloignent pas davantage lorsqu'une remorque est tractée. En tractant une remorque, la prudence est de rigueur en changeant de voie.

Si le système d'alerte de circulation transversale à l'arrière (RCTA) fait partie de l'équipement, la prudence est de rigueur en marche arrière avec une remorque car les zones de détection RCTA qui s'étendent à l'arrière du véhicule n'augmentent pas en présence d'une remorque.

Avertissement

En cas de traction d'une remorque, des gaz d'échappement peuvent s'accumuler à l'arrière du véhicule et y pénétrer par le hayon, le coffre ou la glace arrière, si ceux-ci sont ouverts.

Lors de la traction d'une remorque :

- Ne pas rouler avec le hayon, le coffre ou la glace arrière ouvert(e).
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Régler aussi le système de commande de climatisation sur un réglage ne laissant pénétrer que de l'air extérieur. Se reporter à « Systèmes de climatisation » dans l'index.

Pour plus de renseignements sur le monoxyde de carbone, se reporter à *Échappement du moteur* ⇨ 265.

Le tractage de remorque exige de l'expérience. La combinaison du véhicule et d'une remorque augmente la longueur et ce convoi n'est pas aussi réactif que le véhicule seul. S'habituer à manœuvrer et à freiner avec ce convoi en conduisant sur un revêtement routier horizontal avant de circuler sur la voie publique.

La structure de la remorque, ses pneus et ses freins doivent tous répondre aux spécifications et disposer des capacités nécessaires pour transporter la charge voulue. Un équipement de remorque inapproprié peut provoquer un comportement inattendu ou dangereux du convoi. Avant de conduire, examiner toutes les pièces et fixations de l'attelage de remorque, les chaînes de sécurité, les

connecteurs électriques, les feux, les pneus et les rétroviseurs. Voir *Équipement de remorque* ⇨ 331. Si la remorque est équipée de freins électriques, mettre le convoi en mouvement puis appliquer manuellement le contrôleur de frein de remorque afin de vérifier le fonctionnement des freins de la remorque. Pendant le trajet, vérifier de temps en temps la sécurité du chargement et de la remorque ainsi que le fonctionnement des feux et des freins.

Remorquage avec système de contrôle de stabilité

En tractant une remorque, le système de contrôle de stabilité peut se faire entendre. Le système réagit aux mouvements du véhicule causés par la remorque, principalement en virage. Ceci est normal en cas de traction de remorques lourdes.

Distance entre les véhicules

Garder au moins deux fois plus de distance, entre votre véhicule et celui qui vous précède, que lorsque vous ne tractez pas de remorque. Cette mesure de sécurité permet d'éviter des freinages brusques et des virages inattendus.

Manoeuvre de dépassement

La distance nécessaire pour le dépassement augmente en tractant une remorque. Le convoi formé par le véhicule et la remorque n'accélère pas aussi rapidement et ce convoi est beaucoup plus long que le seul véhicule. Il faut aller beaucoup plus loin au-delà du véhicule dépassé avant de rejoindre la voie. Dépasser sur des chaussées planes. Si possible, éviter de dépasser en montée ou en descente.

Marche arrière

Tenir le bas du volant avec une main. Ensuite, pour faire reculer la remorque vers la gauche, tourner la main vers la gauche. Pour faire reculer la remorque vers la droite, tourner cette main vers la droite. Toujours reculer lentement et, si possible, se faire guider.

Virages

Attention

Turner plus lentement et décrire des arcs de cercle plus larges en tractant une remorque, afin d'éviter d'endommager
(Suite)

Attention (Suite)

vosre véhicule. Prendre des virages très serrés peut faire entrer la remorque en contact avec le véhicule.

En tractant une remorque, prendre de plus larges virages afin que la remorque ne passe pas sur des accotements meubles ou des bordures et ne heurte pas de panneaux de signalisation, d'arbres ou d'autres objets. Toujours signaler les virages bien à l'avance. Ne pas braquer ni freiner brusquement.

Conduite en pente

Réduire la vitesse et passer dans un rapport inférieur avant d'entamer une longue ou forte descente. Si un rapport inférieur de boîte de vitesses n'est pas engagé, les freins peuvent surchauffer et l'efficacité du freinage peut être réduite.

Le véhicule peut tracter une remorque en position de marche avant (D). Sélectionner un rapport inférieur si la boîte de vitesses change trop souvent de rapport avec une lourde charge ou en montagne.

Lorsque vous tractez une remorque à haute altitude, le liquide de refroidissement du moteur bouillira à une température plus

basse qu'à une altitude inférieure. Si le moteur est arrêté immédiatement après avoir tracté une remorque à haute altitude sur des pentes raides, le véhicule pourrait montrer des signes semblables à ceux d'une surchauffe du moteur. Pour éviter cette situation, laisser le moteur tourner quelques minutes, de préférence en terrain plat, avec la boîte de vitesses en position de stationnement (P) avant de le couper. Si l'avertissement de surchauffe du moteur apparaît, voir *Surchauffe du moteur* ⇨ 371.

Stationnement en pente

Avertissement

Pour éviter des blessures graves ou la mort, toujours stationner votre véhicule et votre remorque sur une surface plane, si possible.

En stationnant votre véhicule et votre remorque en pente :

1. Serrer les freins ordinaires, mais ne pas déplacer immédiatement le levier des vitesses à la position de stationnement (P). Tourner ensuite les roues vers le trottoir si le véhicule est

stationné dans le sens de la descente ou vers la route s'il est stationné vers le haut de la côte.

2. Faire placer des cales contre les roues de la remorque.
3. Quand les cales de roue sont en place, relâcher graduellement la pédale de frein pour permettre aux cales d'absorber la charge de la remorque.
4. Enfoncer à nouveau la pédale des freins. Serrer alors le frein de stationnement et passer en position de stationnement (P).
5. Relâcher la pédale de frein.

Démarrage après stationnement en pente

1. Maintenir enfoncée la pédale de frein.
 - Démarrer le moteur.
 - Passer en vitesse.
 - Desserrer le frein de stationnement.
2. Relâcher la pédale de frein.
3. Avancer lentement pour libérer les cales.
4. Arrêter, faire enlever et ranger les cales.

Lancement et récupération d'un bateau

Recul de la remorque dans l'eau

Avertissement

- Faire sortir tous les passagers du véhicule avant de reculer sur la partie inclinée de la rampe. Abaisser les glaces côté conducteur et passager avant de reculer sur la rampe. Cela permet de s'échapper au cas improbable où le véhicule déraperait dans l'eau.
- Si la surface de mise à l'eau des bateaux est glissante, le conducteur doit rester dans le véhicule avec la pédale de frein enfoncée lorsque le bateau est mis à l'eau. La mise à l'eau des bateaux peut être particulièrement glissante à marée basse lorsqu'une partie de la rampe a été précédemment submergée à marée haute. Ne pas reculer sur la rampe pour mettre à l'eau le bateau si vous n'êtes pas sûr que le véhicule puisse maintenir la traction.
- Ne pas déplacer le véhicule si une personne se trouve sur le trajet de la remorque. Certaines parties de la

(Suite)

Avertissement (Suite)

remorque peuvent être sous l'eau et ne pas être visible par les personnes qui aident à la mise à l'eau du bateau.

Débrancher le câblage de la remorque avant de la reculer dans l'eau pour éviter d'endommager les circuits électriques de la remorque. Rebrancher le câblage après avoir retiré la remorque de l'eau. Si la remorque possède des freins électriques qui peuvent fonctionner lorsque la remorque est dans l'eau, cela peut permettre de laisser le connecteur électrique de la remorque attaché pour maintenir la fonctionnalité du frein de remorque sur la rampe de mise à l'eau.

Pour faire reculer la remorque dans l'eau :

1. Selon l'équipement, mettre le véhicule en quatre roues motrices haut.
2. Reculer lentement sur la rampe de mise à l'eau jusqu'à ce que le bateau flotte, mais pas plus que nécessaire.
3. Maintenir la pédale de frein enfoncée, sans passer encore en position de stationnement (P).
4. Mettre des cales sous les roues avant du véhicule.

5. Relâcher progressivement la pédale de frein pour permettre aux cales d'absorber la charge de la remorque.
6. Enfoncer à nouveau la pédale des freins. Serrer alors le frein de stationnement et passer en position de stationnement (P).
7. Relâcher la pédale de frein.

Retrait d'une remorque de l'eau

1. Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
2. Démarrer le moteur et passer un rapport.
3. Desserrer le frein de stationnement.
4. Relâcher la pédale de frein.
5. Rouler lentement pour libérer les roues des cales.
6. Arrêter, faire enlever et ranger les cales.
7. Retirer lentement la remorque de l'eau.
8. Une fois que le véhicule et la remorque ont quitté la partie en pente de la rampe de mise à l'eau, le véhicule peut quitter la position quatre roues motrices. Passer en mode de marche avant approprié selon les conditions de circulation.

Attention

Si les pneus du véhicule commencent à patiner et que le véhicule commence à glisser vers l'eau, retirer le pied de la pédale d'accélérateur et serrer le frein de stationnement. Demander de l'aide pour faire remorquer le véhicule sur la rampe.

Entretien du véhicule lors de la traction d'une remorque

Le véhicule doit être entretenu plus souvent quand il est utilisé pour tracter des remorques. Voir *Programme d'entretien* ⇨ 444. Il est particulièrement important de contrôler le liquide de boîte de vitesses automatique, l'huile moteur, le lubrifiant d'essieu, les courroies, le système de refroidissement et le système de freinage avant et pendant chaque trajet.

Vérifier régulièrement que tous les écrous et boulons de l'attelage de remorque sont serrés.

Refroidissement du moteur quand vous tractez une remorque

Le système de refroidissement du véhicule peut surchauffer temporairement lors des conditions de fonctionnement rigoureuses. Se reporter à la rubrique *Surchauffe du moteur* ⇨ 371.

Traction de remorque

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément diesel Duramax.

Attention

Tracter une remorque incorrectement peut endommager le véhicule et entraîner des réparations coûteuses qui ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule. Pour savoir comment tracter correctement une remorque, observer les instructions contenues dans cette section et consulter le concessionnaire pour obtenir plus de renseignements sur la façon de tracter une remorque à l'aide du véhicule.

La conduite avec remorque est différente de celle sans remorque. Le remorquage modifie la maniabilité, l'accélération, le freinage, la durabilité et la consommation. Pour tracter une remorque correctement et de manière sécuritaire, il faut utiliser l'équipement et la méthode appropriés.

Cette rubrique donne des conseils importants sur la traction de remorque et présente des règles de sécurité ayant fait leurs preuves et qui assureront votre sécurité et celle de vos passagers. Lire cette section attentivement avant de tracter une remorque.

Poids de la remorque

Avertissement

Ne jamais dépasser la capacité de remorquage de votre véhicule.

Le tractage de remorque en toute sécurité exige la surveillance du poids, de la vitesse, de l'altitude, de l'inclinaison de la route, de la température extérieure et de la fréquence d'utilisation du véhicule pour tracter une remorque.

Poids nominal des remorques

En tractant une remorque, le poids combiné du véhicule, de son contenu, de la remorque et du contenu de la remorque doit être inférieur au poids nominal maximal du véhicule, y compris :

- PNBC : Poids nominal brut combiné
- PNBV : Poids nominal brut du véhicule
- Poids nominal maximum de la remorque
- PNBE-AR : Poids nominal brut sur l'essieu-Arrière
- Poids nominal maximum de la flèche de remorque

Se reporter à « Attelage répartiteur de poids et réglage » dans *Équipement de remorquage* ⇨ 331 pour déterminer si les barres de répartition des charges sont nécessaires pour obtenir le poids nominal maximum de la remorque.

Se reporter à « Freins de remorque » sous *Équipement de remorquage* ⇨ 331 pour déterminer si les freins sont nécessaires selon le poids de votre remorque.

La seule manière d'être sûr que le poids ne dépasse pas l'un de ces poids nominaux est de peser la combinaison du tracteur et de la

remorque, en pleine charge pour le trajet, en vérifiant les poids individuels de chacun de ces éléments.

Une étiquette d'informations concernant le remorquage située sur le pied milieu donne des informations sur les capacités de remorquage du véhicule.

Avertissement

Vous-mêmes et d'autres pourriez être gravement blessés ou tués si la remorque est trop lourde ou si les freins de remorque sont insuffisants pour la charge. Le véhicule pourrait être endommagé et les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

Ne tracter de remorque que si toutes les étapes de cette section ont été suivies. Consulter votre concessionnaire pour des conseils et des renseignements en matière de remorquage.

Poids nominal brut combiné (PNBC)

Le PNBC est le poids total autorisé du véhicule et de la remorque complètement chargés, y compris le carburant, les passagers, le chargement, l'équipement et

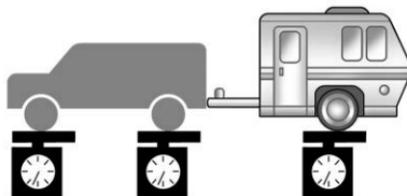
les accessoires. Ne pas dépasser le PNBC de votre véhicule. Le PNBC du véhicule se trouve sur l'étiquette d'informations sur le remorquage.

Pour vérifier que le poids du véhicule et de la remorque correspondent au PNBC du véhicule, suivre ces étapes :

1. Commencer par le « Poids à vide » sur l'étiquette d'informations sur le remorquage.
2. Ajouter le poids de la remorque chargée et prête pour le trajet.
3. Ajouter le poids de tous les passagers.
4. Ajouter le poids de tout le chargement dans le véhicule.
5. Ajouter le poids du matériel d'attelage, comme la barre de traction, la boule, les barres de répartition des charges ou les barres stabilisatrices.
6. Ajouter le poids de tous les accessoires de l'équipement du marché secondaire ajouté au véhicule.

Le poids final ne doit pas dépasser le PNBC de l'étiquette d'informations sur le remorquage.

Le poids brut combiné peut également être confirmé en pesant le véhicule et la remorque sur une bascule publique. Le véhicule et la remorque doivent être chargés pour le trajet, avec les passagers et le chargement.



Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Pour de l'information concernant la capacité de charge maximale du véhicule, voir *Limites de charge du véhicule* ⇨ 254. Lors du calcul du PNBV avec une remorque attachée, le poids de la flèche de la remorque doit être inclus dans le poids que le véhicule transporte.

Poids maximal de la remorque

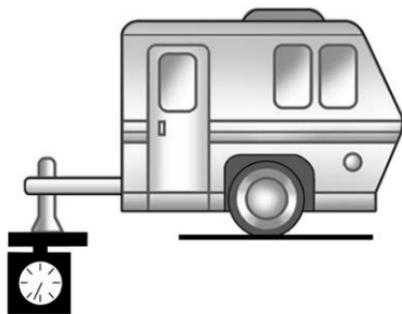
Le poids nominal maximal de la remorque est calculé en supposant que le véhicule tracteur a un conducteur, un passager avant et tout l'équipement de remorquage requis. Cette valeur représente la remorque la plus lourde que le véhicule peut tracter, mais il peut être nécessaire de réduire le poids de la remorque pour rester dans les limites du PBC, du PNBCV, de la charge maximale au timon remorque ou du PNBV-AR du véhicule.

Utiliser le guide de capacités de remorquage (my.chevrolet.com/learn) pour déterminer le poids que peut atteindre la remorque, en fonction du modèle et des options du véhicule.

Un attelage de remorque avec pare-chocs à marchepied ne peut supporter qu'un poids total maximal de remorque de 2 271 kg (5 000 lb). Si une boule d'attelage de remorque est ajoutée au pare-chocs à marchepied, vérifier les caractéristiques de la boule d'attelage pour s'assurer qu'elles sont supérieures au poids total de la remorque.

Poids nominal maximum de la flèche de remorque

Le poids nominal maximum de la flèche de la remorque est le poids admissible de la flèche que le véhicule peut supporter à l'aide d'un attelage de remorque conventionnel. Il pourrait être nécessaire de réduire le poids global de la remorque pour rester dans les limites du poids nominal maximum de la flèche de la remorque tout en maintenant l'équilibre adéquat de la charge de la remorque.



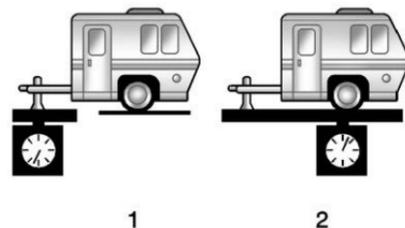
Le poids nominal maximum de la flèche de remorque pour un attelage conventionnel est indiqué sur l'étiquette d'informations sur le remorquage.

Ne pas dépasser un poids maximum de timon de remorque de 567 kg (1 250 lb) pour un attelage de remorque conventionnel.

Le poids de la flèche de remorque s'ajoute au poids brut du véhicule (PBV). Le PBV comprend le poids à vide de votre véhicule, les passagers, le chargement, l'équipement et le poids de la flèche de remorque. Les options du véhicule, les passagers, le chargement et l'équipement réduisent le poids maximum autorisé de la flèche que le véhicule peut transporter, ce qui réduit également le poids maximum autorisé de la remorque.

Équilibre de la charge de la remorque

L'équilibre correct de la charge de la remorque doit être conservé afin de garantir la stabilité de la remorque. Le déséquilibre de la charge est une cause majeure de roulis de la remorque.



Le poids à la flèche de la remorque (1) doit représenter 10-15% du poids total de la remorque chargée (2). Certaines remorques spécifiques, telles que les remorques de bateau, sortent de cette plage. Toujours consulter le manuel d'utilisation de la remorque pour connaître le poids recommandé à la flèche de chaque remorque. Ne jamais dépasser les charges maximales du véhicule, de l'attelage et de la remorque.

Le pourcentage d'équilibre des charges de la remorque se calcule comme suit : poids (1) divisé par le poids (2) fois 100.

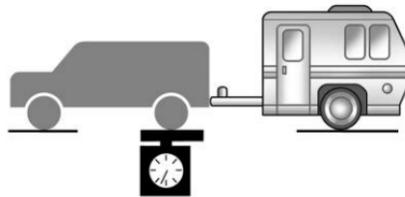
Après avoir chargé la remorque, peser séparément la remorque puis le timon de remorque et calculer le pourcentage d'équilibre des charges de remorque pour vérifier si les poids et la répartition conviennent pour votre véhicule. Si le poids de la remorque est trop élevé, il est possible de transférer une partie de la charge dans votre véhicule. Si le poids du timon de remorque est trop élevé ou trop bas, une partie du chargement peut être redistribué dans la remorque.

Ne pas dépasser le poids maximal de la flèche autorisé pour votre véhicule. Utiliser la barre d'attelage disponible la plus courte afin de positionner la boule d'attelage au plus près de votre véhicule. Cela permet de réduire l'effet du poids de la flèche de remorque sur l'attelage et l'essieu arrière.

Si un support de chargement est utilisé dans le récepteur d'attelage de la remorque, choisir un support qui place la charge aussi près que possible du véhicule. Le poids total, support compris, ne peut dépasser la moitié du poids total maximum autorisé sur l'attelage pour le véhicule ou 227 kg (500 lb) selon le poids le moins élevé.

Poids nominal brut sur l'essieu arrière (PNBE-AR)

Le PNBE-AR est le poids total que peut supporter l'essieu arrière du véhicule. Ne pas dépasser le PNBE-AR du véhicule, avec le tracteur et la remorque complètement chargés pour le trajet, y compris le poids du timon. Avec un attelage répartiteur de poids, ne pas dépasser le PNBE-AR après avoir appliqué les barres de ressort de répartition du poids.



Le PNBE-AR du véhicule se trouve sur l'étiquette d'informations sur le remorquage.

Consulter votre concessionnaire pour des renseignements ou de l'assistance en matière de remorquage.

Équipement de remorquage

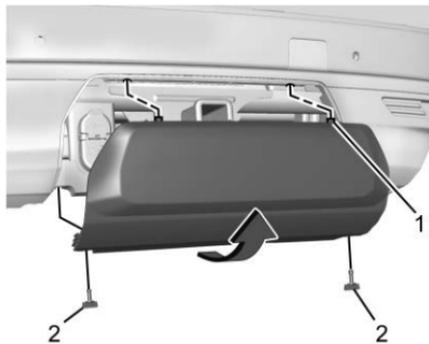
Attelages

Toujours utiliser l'attelage correct correspondant à votre véhicule. Les vents latéraux, le passage de gros camions et les routes irrégulières peuvent avoir un impact sur la remorque et sur l'attelage.

Un équipement d'attelage approprié pour votre véhicule contribue à maintenir le contrôle de la combinaison véhicule-remorque. De nombreuses remorques peuvent être tractées à l'aide d'une sellette d'attelage avec un coupleur verrouillé à la boule d'attelage ou d'un œil de dépannage verrouillé à un crochet d'attelage. D'autres remorques peuvent nécessiter un attelage répartiteur de charge qui utilise des barres de torsion pour répartir le poids du timon entre votre véhicule et les essieux de la remorque. Se reporter à « Poids nominal maximum au timon » sous la rubrique *Traction de remorque* ⇨ 327 pour connaître les limites de poids avec divers types d'attelage.

Éviter les virages serrés avec un attelage à pare-chocs à marchepied pour éviter de l'endommager. Effectuer des virages plus larges pour éviter le contact entre votre remorque et votre pare-chocs.

Couvercle d'attelage



Pour déposer le couvercle d'attelage, selon l'équipement :

1. Retirer les deux attaches sur les pattes inférieures (2).
2. Tirer le bord inférieur du couvercle selon un angle d'environ 45 degrés.
3. Tirer le couvercle vers le haut pour désengager les fixations supérieures (1).

Pour reposer le couvercle d'attelage :

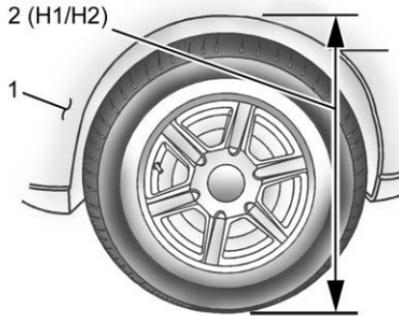
1. Tenir le couvercle à 45 degrés par rapport au véhicule et pousser les pattes supérieures dans les fentes du pare-chocs.
2. Pousser le bas du couvercle vers l'avant jusqu'à ce que les pattes inférieures soient alignées sur les fentes inférieures.
3. Emboîter le couvercle d'attelage en place en poussant les coins supérieurs vers l'avant (1).
4. Reposer les deux attaches sur les pattes inférieures (2).

Penser à utiliser des dispositifs antirotis mécaniques sur toute remorque. Consulter un professionnel du remorquage à propos des dispositifs antirotis ou se reporter aux recommandations et consignes du fabricant de la remorque.

Attelage répartiteur de charge et réglage

Un attelage répartiteur de charge peut être utile pour certaines remorques. Suivre les directives suivantes pour déterminer si un attelage répartiteur de charge pourrait être utilisé.

Poids de la remorque	Utilisation de l'attelage répartiteur de charge	Distribution de l'attelage
Jusqu'à 2 720 kg (6 000 lb)	Non requise	50%
Supérieur à 2 720 kg (6 000 lb)	Requis	50%



1. Devant du véhicule
2. H1/H2 Garde au sol

Remorquage

1. Positionner le camion de sorte que la remorque soit prête pour l'attelage (laisser la remorque détachée).
2. Mesurer la hauteur entre le haut du passage de la roue avant au niveau de l'aile et le sol (H1).
3. Attacher le véhicule et la remorque. Ne pas fixer des barres de répartition de poids pour le moment.
4. Mesurer la hauteur entre le haut du passage de la roue avant sur l'aile et le sol (H2).
5. Installer les barres de répartition de poids et en ajuster la tension conformément aux recommandations du fabricant de sorte que la hauteur de l'aile avant soit d'environ $H2 - \frac{(H2-H1)}{2}$ (à mi-chemin entre les deux hauteurs de caisse mesurées).
6. Vérifier visuellement la remorque et l'attelage répartiteur de poids pour s'assurer que les recommandations du fabricant ont été respectées.

Mesure	Exemple de hauteur 1500 (en mm)
H1	1000
H2	1050
H2-H1	50
$(H2-H1)/2$	25
$H2-[(H2-H1)/2]$	1025

Remorquage avec le système de suspension pneumatique quatre coins

- Régler la suspension pneumatique du véhicule sur « Hauteur normale de garde au sol ».
- Positionner le camion de sorte que la remorque soit prête pour l'attelage (laisser la remorque détachée).
- Activer le mode d'entretien de la suspension pneumatique, à l'écran Infodivertissement central, dans Paramètres/Véhicule/Suspension.
- Mesurer la hauteur entre le haut du passage de la roue avant au niveau de l'aile et le sol (H1).
- Attacher le véhicule et la remorque. Ne pas fixer des barres de répartition de poids pour le moment.
- Mesurer la hauteur entre le haut du passage de la roue avant sur l'aile et le sol (H2).
- Installer les barres de répartition de poids et en ajuster la tension conformément aux recommandations du fabricant de sorte que la hauteur de l'aile avant soit d'environ $H2-[(H2-H1)/3]$ (à 1/3 entre les deux hauteurs de caisse mesurées, en-dessous de la hauteur de caisse secondaire {H2}).
- Désactiver le mode d'entretien de la suspension pneumatique.
- La suspension pneumatique ajuste automatiquement la hauteur d'assiette suivant l'étape 8.
- Vérifier visuellement la remorque et l'attelage répartiteur de poids pour s'assurer que les recommandations du fabricant ont été respectées.

Mesure	Exemple de hauteur 1500 (en mm)
H1	1 000
H2	1 060
H2-H1	60
$(H2-H1)/3$	20
$H2-[(H2-H1)/3]$	1 040

Pneus

- Ne pas tracter de remorque en utilisant une roue de secours compacte sur le véhicule.
- Les pneus doivent être correctement gonflés pour supporter les charges en tractant une remorque. Voir *Pneus* ⇨ 392 pour des instructions concernant le gonflage correct des pneus.

Chaînes de sécurité

Toujours attacher des chaînes entre le véhicule et la remorque, et attacher les chaînes dans les trous de la plate-forme de l'attelage de remorque. Des instructions concernant les chaînes de sécurité peuvent être fournies par le fabricant de l'attelage ou par le fabricant de la remorque.

Si le poids de la remorque ne dépasse pas 2 271 kg (5 000 lb) et si elle est pourvue d'un pare-chocs à marchepied installé en usine, les chaînes de sécurité peuvent être attachées aux points d'attache du pare-chocs, sinon les chaînes de sécurité doivent être fixées aux trous sur l'attelage de remorque.

Croiser ces chaînes sous la flèche de la remorque pour empêcher que celle-ci ne heurte la chaussée si elle se sépare de l'attelage. Toujours laisser assez de jeu pour pouvoir tourner avec l'ensemble véhicule-remorque. De plus, ne jamais laisser les chaînes de sécurité traîner sur le sol.

Freins de remorque

Les remorques chargées à plus de 900 kg (2 000 lb) doivent être équipées de systèmes de freinage avec des freins sur chaque essieu. Un équipement de freinage de remorque conforme à la norme CAN3-D313 de la Canadian Standards Association (CSA), ou un équivalent, est recommandé.

Les réglementations provinciales ou locales peuvent exiger que les remorques soient équipées de leur propre système de freinage si le poids de la remorque chargée dépasse certains minima pouvant varier d'une province à l'autre. Lire et suivre les instructions concernant les freins de remorque afin qu'ils soient installés, réglés et entretenus correctement. Ne jamais tenter de pontage sur le système hydraulique des

freins du véhicule. Cela peut empêcher le fonctionnement des freins ABS du véhicule et des freins de la remorque, ce qui peut provoquer un accident.

Faisceau de câbles de remorque

Le connecteur de remorque à sept broches est monté dans le pare-chocs. Ce connecteur peut être branché dans un connecteur de remorque pour service sévère universel à sept broches, disponible chez votre concessionnaire.

Pour garantir une connectivité convenable, utiliser uniquement un connecteur rond à sept fils avec bornes à lames plates conforme aux spécifications SAE J2863.

Le faisceau à sept fils comprend les circuits de remorque suivants :

- Jaune/gris : feu d'arrêt/clignotant gauche
- Vert/violet : feu stop/clignotant du côté droit
- Gris/marron : feux arrière
- Blanc : masse
- Vert/Blanc : feux de recul
- Rouge/Vert : alimentation de batterie
- Bleu foncé : freins de la remorque

Pour améliorer la charge d'une batterie externe (autre que celle du véhicule), passer en mode de remorquage. Si la remorque est trop légère pour ce mode, allumer les phares pour charger la batterie.

Pré-câblage de commande de frein électrique

Ces prédispositions sont incluses avec le véhicule dans l'ensemble de remorquage de remorque. Ces prédispositions concernent un contrôleur de freinage électrique.

Le faisceau de câbles doit être posé par votre concessionnaire ou par un centre de réparation qualifié.

Consulter le manuel d'utilisation du contrôleur de frein de remorque électrique d'après-vente pour déterminer le codage de couleur des fils du contrôleur de frein électrique de remorque. Les couleurs de fils du contrôleur de frein peuvent être différentes de celles du véhicule.

Feux de remorque

Toujours vérifier que tous les feux de remorque fonctionnent, au début de chaque trajet et régulièrement au cours des trajets les plus longs.

Les clignotants et le remorquage

Quand ils sont correctement branchés, les clignotants de la remorque s'allument pour indiquer que le véhicule tourne, change de voie ou s'arrête. En tractant une remorque, les flèches du groupe d'instruments s'allument même si la remorque n'est pas correctement branchée ou si les ampoules sont grillées.

Mode remorquage

Pour des instructions sur la façon de passer en mode de remorquage, se reporter à *Mode de remorquage* ⇨ 270.

L'utilisation du mode de remorquage est recommandée lorsque le véhicule tire une remorque lourde, ou une charge lourde ou volumineuse.

Le mode de remorquage a été conçu de manière à fournir un rendement optimal lorsque le poids combiné du véhicule et de la remorque représente au moins 75% du poids nominal brut combiné (PNBC) du véhicule. Se reporter à « Poids maximum de la remorque » sous la rubrique *Traction de remorque* ⇨ 327.

Le mode de remorquage est le plus utile pour tracter une remorque lourde ou pour transporter une charge volumineuse ou lourde :

- en terrain vallonné
- lors d'arrêts fréquents
- dans des aires de stationnement encombrées

L'utilisation du véhicule en mode de remorquage lorsqu'il est légèrement chargé ou hors remorquage ne l'endommagera pas ; toutefois, ceci n'est pas conseillé et peut entraîner des caractéristiques désagréables du moteur et de la boîte de vitesses, ainsi qu'une consommation accrue de carburant.

Système intégré de commande de frein de remorque

Le véhicule peut être équipé d'un système intégré de frein de remorque (ITBC) pour les freins électriques de remorque ou la plupart des systèmes de frein de remorque électrique/hydraulique. Ces instructions s'appliquent aux deux types de freins électriques de remorque.



Ce symbole se trouve sur le panneau de commande de freins de remorque sur les véhicules qui possèdent un système ITBC. La puissance de sortie vers les freins de remorque est proportionnelle au freinage du véhicule. Cette puissance de sortie disponible pour les freins de remorque peut être réglée pour une large gamme de situations de remorquage.

Le système ITBC est intégré au freins du véhicule, aux freins antiblocage et au système StabiliTrak. Dans les situations de remorquage qui peuvent activer les freins antiblocage ou le système StabiliTrak, la puissance transmise aux freins de remorque est réglée automatiquement pour minimiser le blocage des roues de remorque. Ceci ne signifie pas que la remorque soit équipée du système StabiliTrak.

Si les freins du véhicule, le frein antiblocage ou le système StabiliTrak ne fonctionnent pas correctement, le système ITBC peut mal fonctionner ou ne pas fonctionner du tout.

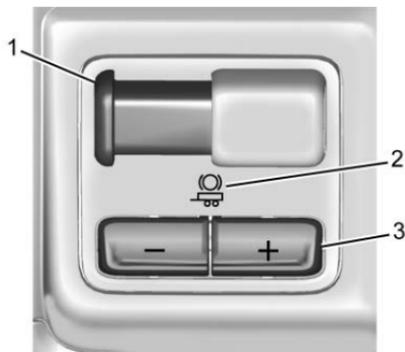
S'assurer que ces systèmes fonctionnent complètement pour que le système ITBC fonctionne correctement.

Le système ITBC est alimenté par le circuit électrique du véhicule. Quand le contact est coupé, le système ITBC est désactivé. Le système ITBC fonctionne complètement quand le commutateur d'allumage est en position ON (en fonction) / RUN (marche).

Avertissement

Le fait de connecter une remorque qui possède un système de freins pneumatiques peut causer une réduction ou une perte complète de freinage de la remorque, avec une distance d'arrêt accrue ou une instabilité de la remorque, qui peuvent entraîner de graves blessures, la mort ou des dégâts matériels. N'utiliser que le système ITBC avec des systèmes de freins électriques ou électriques/hydrauliques.

Panneau de commande de frein de remorque



1. Levier manuel d'application du frein de remorque
2. Symbole de remorque
3. Boutons de réglage de gain de remorque

Le panneau de commande ITBC est sur le tableau de bord, à gauche de la colonne de direction. Le panneau permet de régler la puissance, appelée gain de remorque, disponible aux freins de la remorque et permet l'application manuelle des freins de la remorque. Utiliser le panneau de commande ITBC et la page de l'écran du

frein de remorque du CIB pour régler et afficher la puissance délivrée aux freins de la remorque.

Page d'affichage du CIB du frein de remorque

La page de l'écran ITBC indique :

- Réglage du gain de remorque
- Sortie vers les freins de remorque
- Raccordement de remorque
- État opérationnel du système

Pour afficher :

- Faire défiler les pages de menu du CIB
- Appuyer sur un bouton de gain (+) ou (-)
- Activer le levier d'application manuel du frein de remorque

GAIN DE REMORQUE :

Appuyer sur un bouton de gain de remorque pour rappeler le réglage actuel du gain de remorque. Chaque pression et relâchement des boutons de gain changent alors le réglage du gain de remorque. Appuyer sur le (+) ou le (-) du gain de remorque pour régler. Maintenir enfoncé pour régler de manière continue le gain de remorque. Pour désactiver la sortie vers la remorque, régler le gain de remorque sur 0.0. Ce réglage peut être effectué de 0.0 à 10.0 avec une remorque connectée ou non.

TRAILER OUTPUT (Sortie de remorque) : ceci s'affiche chaque fois qu'une remorque avec freins électriques est connectée. L'alimentation des freins de remorque est basée sur le freinage de véhicule présent et en rapport avec le réglage du gain de remorque. La sortie est affichée de 0 à 100% pour chaque nouveau réglage.

La sortie de remorque indiquera « - - - - - » à l'écran de frein de remorque dans les cas suivants :

- Aucune remorque n'est connectée.
- Une remorque sans freins électriques est connectée, aucun message CIB ne s'affichera
- Une remorque avec freins électriques a été déconnectée, un message CHECK TRAILER WIRING (vérifier le câblage de la remorque) s'affiche sur le CIB
- Un défaut se trouve dans le câblage vers les freins de remorque, un message CHECK TRAILER WIRING (vérifier le câblage de la remorque) s'affiche sur le CIB
- Le système ITBC ne fonctionne pas suite à une panne, un message SERVICE TRAILER BRAKE SYSTEM (réparer le système de freins de remorque) s'affiche sur le CIB

Levier manuel d'application du frein de remorque

Faire glisser ce levier vers la droite pour appliquer les freins électriques de la remorque indépendamment des freins du véhicule. Utiliser ce levier pour ajuster le gain de freinage de remorque et obtenir une sortie électrique correcte vers les freins de la remorque. Ce levier peut aussi être utilisé pour accroître le freinage de la remorque à n'importe quel moment. Les feux stop de la remorque et du véhicule s'allument quand les freins du véhicule ou les freins de remorque manuels sont appliqués et correctement connectés.

Méthode de réglage du gain de frein de remorque

Le gain de freinage de remorque doit être établi pour une situation de remorquage précise et il doit être réajusté à chaque fois que la charge du véhicule, la charge de la remorque ou l'état de la chaussée change.

Avertissement

Les freins de remorque avec gain excessif ou insuffisant peuvent ne pas arrêter le véhicule et la remorque comme prévu en

(Suite)

Avertissement (Suite)

causant une collision. Toujours respecter les consignes pour régler le gain de remorque afin d'obtenir un rendement correct d'arrêt de remorque.

Pour régler le gain de frein de remorque pour chaque situation de remorquage :

1. Conduire le véhicule avec la remorque attachée sur une chaussée horizontale représentative de la situation de remorquage et sans circulation à environ 32 à 40 km/h (20 à 25 mi/h) et serrer complètement le frein de remorque au moyen du levier manuel.

Note

Le réglage du gain de freinage de remorque à des vitesses inférieures de 32 à 40 km/h (20 à 25 mi/h) peut entraîner un réglage incorrect du gain.

2. Régler le gain du freinage de remorque en utilisant les boutons de réglage du gain de remorque immédiatement sous le point de blocage des roues de remorque, indiqué par un crissement au niveau des roues de la remorque ou de la fumée se dégageant des pneus en cas de blocage d'une roue de la remorque.

Note

Le blocage des roues de remorque ne peut se produire en cas de traction d'une remorque lourdement chargée. Dans ce cas, régler le gain du freinage de la remorque à la position la plus élevée admissible pour la situation de remorquage.

3. Régler à nouveau le freinage de remorque chaque fois que la charge du véhicule, la charge de la remorque ou l'état de la chaussée change ou si vous constatez un blocage des roues de la remorque à un moment quelconque du remorquage.

Autres messages du CIB relatifs à l'ITBC

TRAILER CONNECTED (remorque connectée) : Ce message s'affiche brièvement quand une remorque avec freins électriques est connectée la première fois au véhicule. Ce message s'efface automatiquement après 10 secondes. Ce message peut être acquitté avant qu'il ne s'éteigne automatiquement.

CHECK TRAILER WIRING (vérifier le câblage de la remorque) – Ce message s'affiche dans les cas suivants :

- Le système ITBC commence par déterminer la connexion à une remorque avec freins électriques, ensuite le faisceau de remorque est débranché du véhicule. Si la déconnexion se produit quand le véhicule est arrêté, ce message s'éteint automatiquement après 30 secondes. Ce message sera également éteint s'il est reconnu ou si le câble de remorque est reconnecté. Si la déconnexion se produit alors que le véhicule est en mouvement, ce message continue jusqu'à ce que le contact est coupé. Ce message sera également éteint s'il est reconnu ou si le câble de remorque est reconnecté.
- Il existe une panne dans le câblage vers le frein électrique de remorque. Ce message reste affiché aussi longtemps que la panne électrique du câblage de remorque subsiste. Ce message sera également éteint s'il est reconnu.

Pour déterminer si la panne électrique concerne ou non le côté véhicule ou le côté remorque de la connexion du faisceau de câblage de la remorque :

1. Débrancher du véhicule le faisceau de câblage de la remorque.
2. Couper le contact.
3. Attendre dix secondes, puis replacer le commutateur d'allumage en position RUN (marche).
4. Si le message CHECK TRAILER WIRING (vérifier le câblage de la remorque) s'affiche à nouveau, la panne électrique concerne le côté véhicule.

Si le message CHECK TRAILER WIRING (vérifier le câblage de la remorque) réapparaît uniquement au moment de connecter le faisceau de câblage de la remorque au véhicule, la panne électrique concerne le côté remorque.

SERVICE TRAILER BRAKE SYSTEM (réparer le système de frein de remorque) : ce message s'affiche en cas de problème du système ITBC. Si ce message se poursuit pendant plusieurs cycles d'allumage, il existe un problème du système ITBC. Le véhicule doit être réparé.

Si ou le message CHECK TRAILER WIRING (vérifier câblage de la remorque) ou le message SERVICE TRAILER BRAKE SYSTEM (vérifier système de freinage de la remorque) s'affiche pendant un trajet, le dispositif ITBC ne peut pas être pleinement fonctionnel ou peut ne pas fonctionner du tout. Dès que la circulation le permet ranger le véhicule sur le côté de la route et couper le contact. Vérifier la connexion du câblage à la remorque et remettre le contact. Si l'un des messages s'affiche à nouveau, cela signifie que le véhicule ou la remorque a besoin d'être réparé.

Un concessionnaire GM peut diagnostiquer et réparer la remorque. Cependant, ces interventions ne sont pas couvertes par la garantie GM. Contacter votre concessionnaire de la remorque pour vous informer au sujet des réparations et de la garantie concernant la remorque.

Commande de roulis de remorque

Les véhicules équipés du StabiliTrak sont dotés d'une fonction anti-louvoiement de la remorque (TSC). Le louvoiement de la remorque représente le déplacement bilatéral fortuit d'une remorque lorsqu'elle est tractée. Si le véhicule tracte une remorque et que le TSC détecte un

accroissement du louvoiement, les freins du véhicule sont serrés sélectivement sur chaque roue, afin d'assister la réduction du louvoiement excessif de la remorque. Si le véhicule est équipé du système intégré de commande des freins de remorque (ITBC) et que la remorque dispose d'un système de frein électrique, le StabiliTrak peut aussi serrer les freins de la remorque.



Si le TSC est activé, le témoin d'avertissement du système antipatinage (TCS)/StabiliTrak clignote sur le groupe d'instruments. Ralentir en retirant progressivement le pied de l'accélérateur. Si la remorque continue à louvoyer, le StabiliTrak peut réduire le couple moteur pour contribuer à ralentir le véhicule. Le TSC

ne fonctionne pas si le StabiliTrak est désactivé. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 278.

Avertissement

Le louvoiement de la remorque peut entraîner un accident et de graves blessures ou la mort, même si le véhicule est équipé de l'ESC.

Si la remorque commence à louvoyer, ralentir en retirant progressivement le pied de l'accélérateur. Se garer ensuite pour vérifier la remorque et le véhicule, et corriger les causes possibles, y compris une remorque mal chargée ou surchargée, un chargement non fixé, une configuration incorrecte de l'attelage de remorque, des pneus du véhicule ou de la remorque mal ou incorrectement gonflés. Se reporter à *Équipement de remorquage* ⇨ 331 pour les caractéristiques de la remorque et les recommandations d'installation de l'attelage.

Dispositifs de commande antiroulis électronique de remorque du marché secondaire

Certaines remorques peuvent être équipées d'un dispositif électronique conçu pour réduire ou contrôler l'antiroulis de la remorque. Les fabricants d'équipement d'après-vente proposent également des dispositifs similaires qui se raccordent aux câbles entre la remorque et le véhicule. Ces dispositifs peuvent perturber les systèmes de freins de remorque du véhicule ou d'autres systèmes, dont les systèmes antiroulis intégrés, selon l'équipement. Des messages concernant les branchements de la remorque ou les freins de remorque peuvent s'afficher sur le CIB. Les effets de ces dispositifs du marché secondaire sur la maniabilité du véhicule ou les performances des freins de remorque ne sont pas connus.

Avertissement

L'usage de dispositifs de commande antiroulis électronique de remorque du marché secondaire peut entraîner une baisse des performances du frein de remorque, une perte des freins de remorque ou d'autres

(Suite)

Avertissement (Suite)

dysfonctionnements, et provoquer un accident. Vous ou d'autres personnes pourriez vous blesser gravement ou être tués. Avant d'utiliser l'un de ces dispositifs :

- Demander au fabricant du dispositif ou de la remorque si la compatibilité du dispositif avec la fabrication, le modèle et l'année de votre véhicule a été rigoureusement testée et tout l'équipement en option monté sur votre véhicule.
 - Avant de conduire, vérifier si les freins de remorque fonctionnent correctement, le cas échéant. Conduire le véhicule avec la remorque attelée sur une route plane à faible circulation, à environ 32 à 40 km/h (20-25 mi/h) et actionner complètement le levier manuel de frein de remorque. Vérifier également que les feux d'arrêt de remorque et autres feux fonctionnent correctement.
 - Si les freins de remorque ne fonctionnent pas toujours correctement, ou si un message du CIB
- (Suite)

Avertissement (Suite)

signale des problèmes de connexion de la remorque ou des freins de remorque, amener prudemment le véhicule sur le bas-côté lorsque les conditions de circulation le permettent.

Pneus de la remorque

Les pneus spéciaux de remorque (ST) sont différents des pneus de véhicule. Les pneus de remorque sont conçus avec des flancs raides afin d'éviter le roulis et de supporter de lourdes charges. Ces caractéristiques compliquent l'évaluation des pressions des pneus sur base du seul examen visuel.

Toujours contrôler les pressions de tous les pneus de la remorque avant chaque trajet, quand ils sont froids. La basse pression dans les pneus de remorque est une cause majeure de l'explosion de ces pneus.

Si le véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus de remorque, se reporter à la description de ce système et à l'application de remorquage.

Les pneus de remorque se détériorent avec le temps. La semaine et l'année de fabrication sont indiquées sur le flanc des pneus de remorque. De nombreux fabricants de pneus de remorque recommandent de remplacer les pneus de plus de six ans.

La surcharge est une autre cause essentielle d'explosion des pneus de remorque. Ne jamais charger votre remorque avec plus de poids que les pneus ne peuvent en supporter selon leur conception. La charge nominale est indiquée sur le flanc des pneus de remorque.

Soyez toujours conscient de la vitesse nominale maximale des pneus de la remorque avant de conduire. Elle peut être très inférieure à la vitesse nominale des pneus du véhicule. La vitesse nominale peut être indiquée sur les flancs des pneus de remorque. Si cette vitesse nominale n'est pas indiquée, la vitesse nominale par défaut des pneus de remorque est de 105 km/h (65 mi/h).

Application de remorquage

Application des feux de remorque

Selon l'équipement, l'application des feux de remorque se trouve sur la page d'accueil de l'écran d'Infodivertissement.

Toucher Start (démarrer) pour allumer et éteindre les feux de remorque et vérifier s'ils fonctionnent. Le test suit cette séquence :

1. Les feux de jour s'allument d'abord et restent allumés pendant toute la séquence.
2. Les feux stop s'allument pendant environ deux secondes.
3. Le feu clignotant gauche clignote trois fois.
4. Le feu clignotant droit clignote trois fois.
5. Les feux de recul s'allument pendant environ deux secondes.
6. Les étapes 2-5 se répètent pendant environ une minute et 45 secondes, ou jusqu'à ce que le test se désactive.

Toucher Stop pour arrêter le test. Le test se termine automatiquement après une minute et 45 secondes.

La séquence se désactive également lorsque l'une des situations suivantes se produit :

- Le contact est coupé.

- La boîte de vitesses est sortie de la position que stationnement (P).
- La pédale de frein est actionnée.
- Le clignotant est activé.
- Les feux de détresse sont activés.

Application de remorquage

Selon l'équipement, l'application des feux de remorquage se trouve sur la page d'accueil de l'écran d'Infodivertissement.

Si elle est présente, cette fonctionnalité permet de créer des profils pour les remorques connectées afin de visualiser leur état, d'enregistrer et de suivre les informations d'utilisation de la remorque et de configurer des fonctions d'assistance au remorquage.

L'aperçu de l'application de remorquage s'affiche lorsque l'application de remorquage est ouverte pour la première fois dans la page d'accueil. Toucher GET STARTED (démarrer) dans l'application de remorquage pour accéder à l'application.

Lorsqu'une remorque est électriquement branchée et qu'aucun profil de remorque n'a été créé, une option permet de créer un profil, d'utiliser un profil d'hôte ou de sélectionner Accessoire/Pas de remorque.

Après trois affichages de la fenêtre contextuelle, Don't Remind Me (ne plus me rappeler) s'affiche et, en touchant cela, la fenêtre contextuelle de détection de remorque est désactivée. Pour activer l'alerte de détection de remorque, sélectionner ON dans l'onglet des paramètres.

Lorsqu'une remorque est raccordée électriquement et qu'un profil de remorque a été créé, la fenêtre contextuelle de détection de remorque apparaît avec une liste de tous les profils de remorque personnalisés créés sur le véhicule. Pour charger un profil de remorque existant, sélectionner l'un des profils de remorque dans la liste ou charger le profil de remorque hôte en sélectionnant GUEST TRAILER (remorque hôte). Toucher Accessoire/Pas de remorque sélectionne ce profil de remorque actif et efface la fenêtre contextuelle. Quitter la position de stationnement (P) sélectionne Remorque hôte comme profil de remorque actif et efface la fenêtre contextuelle.

Créer un profil de remorque

1. Toucher Créer un profil, dans la fenêtre contextuelle de détection de remorque, ou toucher + Ajouter profil de remorque, dans l'application de remorquage.

2. Créer un nom pour la remorque.
3. Sélectionner le type de remorque.
4. Sélectionner Save Profile (enregistrer le profil).

Une fenêtre contextuelle indique que la configuration est terminée. Toucher DONE (terminé) pour terminer le processus ou toucher TRAILER FEATURE SETUP (configuration des fonctions de remorque) pour configurer le rappel du mode remorquage, le système de surveillance de la pression des pneus de remorque, selon l'équipement, les rappels de maintenance ou l'aide au remorquage, selon l'équipement.

Importer un profil de remorque

Un profil de remorque enregistré sur un compte OnStar peut être importé vers le véhicule.

1. Toucher + Add Trailer Profile (ajouter le profil de remorque), dans l'application de remorquage
2. Toucher Import Profile (Importer le profil) dans le menu contextuel.
3. Sélectionner un profil de remorque dans la liste.
4. Toucher IMPORT.

Une fenêtre contextuelle indique le succès de l'importation. Toucher OK pour revenir à la liste de remorques et sélectionner le profil de remorque. Le rappel de mode de remorquage, le réglage de gain de freinage et l'apprentissage des capteur de pression des pneus de remorque, selon l'équipement, ne sont pas importés.

Configuration des fonctions de remorque

Rappel de Mode remorquage

Pour activer le réglage du mode remorquage, toucher Yes (oui). Pour le désactiver, toucher No (non).

Configuration de la pression des pneus de remorque

Si le système de surveillance de la pression des pneus de remorque (TTPMS) est détecté, appuyer sur l'icône de surveillance de la pression des pneus pour la configurer. Toucher Yes (Oui) pour configurer les capteurs ou No (Non) pour revenir à l'écran précédent.

Les capteurs de pression des pneus de remorque peuvent émettre jusqu'à 7 m (23 pi) à partir de l'émetteur d'attelage du véhicule.

Une remorque doit être raccordée électriquement au véhicule avant de commencer le processus d'apprentissage de capteur à véhicule.

Après avoir sélectionné Start (démarrer) sur l'écran des capteurs d'apprentissage, utiliser la méthode Outils ou la méthode Manuel (décrites ci-dessous) pour programmer chaque capteur de pneu, au cours de laquelle le numéro actuel du pneu est en surbrillance.

Pour se programmer, chaque capteur dispose de deux minutes au minimum, indiquées par un minuteur. Une fois qu'un capteur est programmé, une coche apparaît à côté du pneu, l'avertisseur sonore du véhicule retentit, les feux stop du véhicule clignotent et tous les feux de remorquent clignotent. Elle se déplace ensuite sur le capteur suivant.

Pour annuler le processus, toucher Stop.

La pression de gonflage recommandée doit être indiquée pour les pneus de la remorque. Cela permet au véhicule d'être alerté lorsque la pression de gonflage est élevée ou basse.

Le système de surveillance de la pression des pneus de remorque (TTPMS) doit connaître l'emplacement des capteurs de pneus installés afin d'afficher la pression et la température correctes pour chaque pneu. Pour la configuration, utiliser l'une des options suivantes ou consulter un concessionnaire de pneus ou de remorques pour l'entretien. Le processus d'apprentissage doit être répété lors de la rotation ou du remplacement des pneus de remorque. Se reporter à « Modification d'un profil de remorque » plus loin dans cette section pour des informations sur le réapprentissage du capteur de pression des pneus.

Méthode avec l'outil : un outil d'activation du système de surveillance de la pression des pneus de remorque (TTPMS) peut être acheté séparément pour connaître l'emplacement des capteurs.

Méthode manuelle : sans l'outil, la pression d'air peut être augmentée ou diminuée dans chaque pneu pendant 10 secondes. Ne pas dépasser pas la pression de gonflage maximale qui se trouve sur les flancs des pneus. S'assurer de réajuster la pression des pneus au niveau recommandé lorsque le processus est terminé.

Étapes de programmation du capteur

Pour effectuer le processus de programmation entre le capteur et le véhicule :

1. Toucher Start (démarrer) sur l'écran Programmer les capteurs. L'avertisseur sonore retentit deux fois et l'écran de programmation actif apparaît sur l'écran d'infodivertissement.
2. Commencer par le pneu de remorque avant côté conducteur.
3. Activer l'outil près de la tige de soupape ou régler la pression d'air de ce pneu jusqu'à ce que le l'avertisseur sonore retentisse et que tous les feux du véhicule et de la remorque allumés clignent.
Le processus s'arrête sans enregistrer les emplacements des capteurs si cette étape dure plus de deux minutes.
4. Passer au pneu suivant et répéter l'étape 3 pour chaque capteur. L'avertisseur sonore retentit deux fois lorsque tous les capteurs sont effectués.
5. Revenir au véhicule pour terminer la configuration.

Rappels d'entretien

Pour configurer les rappels de maintenance, appuyer sur l'icône de maintenance de remorque. Sélectionner Yes (Oui) pour configurer les rappels de maintenance pour le profil de la remorque. Suivre les invites à l'écran. Le nombre maximal de rappels est de 50. Sélectionner No (Non) pour revenir à l'écran précédent.

Configuration de l'alerte d'angle mort latéral de remorque

Pour activer cette fonction, les dimensions de la remorque doivent correspondre à la plage de portée.

- Longueur de remorque : 300 cm (118,1 po) - 1200 cm (472,4 po). Mesurer du centre du coupleur au point le plus reculé à l'arrière de la remorque.

Si les dimensions de la remorque sont hors plage, cette fonctionnalité est indisponible.

Vue de l'état

La vue de l'état indique :

- Véhicule
- Connexions
- Pneus
- Entretien

Lorsque cette vue s'ouvre, les éléments les plus récents s'affichent. Sélectionner MORE (Plus) pour voir toutes les options.

Véhicule



1. Température du liquide de boîte de vitesses
2. Économie moyenne de carburant avec profil de remorque

Économie moyenne de carburant

Toucher pour afficher la consommation moyenne de carburant du véhicule lorsque le profil de remorque est activé.

Température de la boîte de vitesses

Afficher le graphique de la température du liquide de boîte de vitesses. Le graphique indique un niveau dangereux si la température est à 130 °C-150 °C (270 °F-300 °F).

Connexions



1. Bouton de démarrage de l'essai d'éclairage
2. Diagnostics électriques de remorque

Connexions : OK

Si un branchement de remorque sans défaut est détecté, OK s'affiche.

État de branchement de remorque

Quand une remorque est connectée, le système de l'application de remorquage le détecte au moyen des circuits des feux stop/clignotants et alerte le conducteur en demandant la configuration d'un profil de remorque via l'application, à l'écran infodivertissement. Le paramètre d'alerte de détection de remorque doit être activé pour que l'alerte s'affiche quand une remorque est connectée. Lorsqu'une remorque est connectée et que le contact est coupé, le système de l'application de remorquage envoie périodiquement une impulsion dans les circuits d'éclairage de la remorque pour vérifier qu'elle est toujours connectée. Les feux de la remorque peuvent clignoter périodiquement à cause de cette détection de connexion de remorque. Ces clignotements peuvent être plus visibles dans l'obscurité. Ces clignotements sont normaux et le système de l'application de remorquage intègre des protections pour éviter le déchargement de la batterie. Quand l'alerte antivol est également activée, la fréquence et la forme de ces clignotements changent.

Problème de connexion

Si l'une des connexions de remorque est perdue, un message concernant ce problème de connexion s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB). L'écran infodivertissement affiche également le problème de connexion dans la vue d'état de la connexion.

Si aucune connexion de remorque n'est détectée, l'application de remorquage n'affiche pas l'écran d'état de la connexion.

Défauts d'éclairage de remorque détectés

Le système de l'application de remorquage surveille les défauts électriques des feux de remorque. Un message concernant le problème d'éclairage apparaît au CIB. L'écran Infodivertissement affiche également le problème d'éclairage dans la vue de l'état de connexion. Réparer vos feux de remorque si nécessaire. Aucun problème d'éclairage de remorque n'est couvert par votre garantie GM.

Vue de diagnostic

Toucher Diagnose (diagnostiquer) pour obtenir plus d'informations sur le problème de connexion.

Cette vue affiche les noms des broches du connecteur de remorque, un graphique du connecteur de remorque et un graphique de l'arrière de la remorque.

Toutes les broches de connecteur qui ont échoué seront de couleur ambre et l'emplacement de la connexion correspondante sera mis en évidence sur le graphique à l'arrière de la remorque.

La connexion des feux de circulation peut ne pas détecter les pannes partielles. Activer l'essai d'éclairage pour vérifier toutes les feux de la remorque. Voir « Essai de l'éclairage » ci-dessous.

Essai d'éclairage

Toucher Start Light Test (démarrer l'essai d'éclairage) pour allumer et éteindre les feux de la remorque afin de déterminer s'ils fonctionnent. L'essai suit cette séquence :

1. Les feux de jour s'allument d'abord et reste allumés pendant toute la séquence.
2. Les feux stop s'allument pendant environ deux secondes.
3. Le feu clignotant gauche clignote trois fois.
4. Le feu clignotant droit clignote trois fois.

5. Les feux de recul s'allument pendant environ deux secondes.

6. Les étapes 2-5 se répètent pendant environ une minute et 45 secondes, ou jusqu'à ce que le test se désactive.

Toucher Stop pour arrêter le test. Le test se termine automatiquement après une minute et 45 secondes.

La séquence se désactive également lorsque l'une des situations suivantes se produit :

- Le contact est coupé.
- La boîte de vitesses est sortie de la position que stationnement (P).
- La pédale de frein est actionnée.
- Le clignotant est activé.
- Les feux de détresse sont activés.

Pneus



1. Pression/température des pneus de remorque

Pression et température des pneus

Si le processus d'apprentissage entre le capteur du système de surveillance de la pression des pneus de remorque (TTPMS) et le véhicule est terminé, la vue d'état affiche la pression et la température actuelles des pneus de la remorque en fonction du profil de remorque actif. Si la pression d'un pneu est basse ou haute, la couleur de la valeur de pression sera ambre. En cas de défaillance d'un capteur, les valeurs sont des lignes pointillées. Si l'écran affiche « Réparer

le système de surveillance de la pression des pneus », le véhicule doit être amené chez un concessionnaire pour un entretien.

Entretien



1. Liste des rappels d'entretien
2. Ajouter un nouveau rappel d'entretien

La vue d'état de l'entretien affiche les rappels. Toucher un rappel pour le modifier.

Toucher + New Maintenance Reminder (+ nouveau rappel d'entretien) pour aller à la vue Select New Reminder (sélectionner un nouveau rappel).

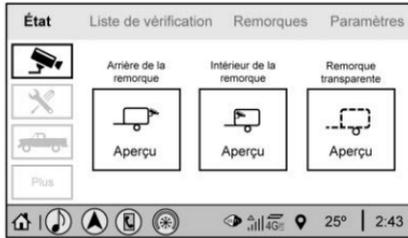
La barre de progression devient jaune lorsque l'entretien atteint le stade terminé à 90%.

La barre de progression devient rouge lorsque l'entretien atteint le stade terminé à 100%.

Notifications d'entretien

- Toucher Service Complete (entretien terminé) pour réinitialiser le rappel d'entretien.
- Toucher Remind Me Later (me rappeler plus tard) pour reporter le rappel.
- Toucher X à côté de Upcoming Alerts (prochaines alertes) (90%) pour ignorer l'alerte. Celle-ci n'apparaîtra plus.
- Toucher X à côté de Entretien prévu (100%) pour reporter l'alerte au prochain cycle d'allumage.

Toujours suivre toutes les instructions d'entretien fournies avec votre remorque.



Vue d'état de la remorque hôte

Toucher le Guest Trailer Profile (profil de remorque hôte) pour les vues d'état.

La vue d'état de profil de remorque hôte affiche :

- Véhicule
- Connexions

La vue Trailer Status (état de la remorque) affiche des informations sur le kilométrage. Toucher pour modifier et suivre les invites à l'écran. Le kilométrage et l'économie de carburant se réinitialiseront après le débranchement de la remorque.

Vue d'état Accessoire/Pas de remorque

Si le profil Accessoire/Pas de remorque est actif, l'information d'état de la remorque n'est pas disponible.

Vue de la liste de vérification

Cette vue montre les étapes recommandées avant de tracter une remorque.

Toucher la case à côté de chaque élément si cette étape a été effectuée.

Toucher ⓘ pour accéder à une vue détaillée de chaque étape. Dans chaque vue détaillée, toucher Next (suivant) et Previous (précédent) pour naviguer entre les étapes.

Toucher Clear All (Effacer tout) pour effacer les états achevés de tous les éléments dans la liste de vérification actuelle.

Éléments de la liste de vérification personnalisée

Pour chacune des listes de contrôle du profil de remorque, il existe une option permettant de créer des éléments personnalisés à afficher dans la liste de vérification. L'élément personnalisé apparaîtra au bas de la liste de vérification.

Remorque hôte et aucune remorque connectée

Si le profil de la remorque hôte est actif ou si aucune remorque n'est raccordée, la liste de contrôle affichera toutes les listes de vérification associées aux profils de remorque personnalisés en plus des listes de vérification par défaut.

Vue de remarques

Toucher l'onglet Trailers (remarques) pour voir, activer, créer, modifier ou supprimer des profils de remorque.

Si une remorque est connectée, toucher le nom du profil de remorque pour activer un profil de remorque.

Il peut exister jusqu'à cinq profils de remorque personnalisés sur le véhicule.

Les profils de remorque personnalisés et la remorque hôte sont, dans l'ordre, les plus fréquemment utilisés. Le profil Accessoire/Pas de remorque est indiqué en-dessous des profils de remorque personnalisés et du profil de remorque hôte.

Toutes les fonctions de personnalisation sont basées sur les réglages de chaque conducteur dans la personnalisation du

véhicule. La liste des profils de remorque est basée sur les paramètres de personnalisation du véhicule.

Remorque hôte

Si le profil de remorque Invité est le profil de remorque actif, la détection de remorque, l'état des connexions, la sécurité antivol et les alertes de rappel de remorquage/transport peuvent être envoyées. Le système ne suivra pas le kilométrage total ou l'économie de carburant, mais le système suivra le kilométrage et l'économie de carburant si le profil de remorque Invité est actif. Le système de surveillance de la pression des pneus de la remorque ou les rappels d'entretien ne peuvent pas être configurés pour un profil de remorque Invité. Le profil de remorque Invité ne peut pas être modifié.

Toucher  pour plus de renseignements sur l'option de remorque hôte.

Accessoire/Pas de remorque

Si le profil Accessoire/Pas de remorque est actif, aucune alerte n'est envoyée et le système ne suit pas le kilométrage ou la consommation de carburant. Le système de surveillance de la pression des pneus de remorque ou les rappels d'entretien ne

peuvent pas être configurés pour le profil Accessoire/Pas de remorque. Le profil Accessoire/Pas de remorque ne peut pas être modifié.

Aucune remorque connectée

Lorsqu'aucune remorque n'est raccordée, les profils de remorque ne peuvent pas être activés mais la plupart des options peuvent être modifiées.

Mémorisation du gain de freins de remorque

Le système peut mémoriser le réglage du gain de freins d'un profil de remorque ou d'un profil de remorque hôte. Lorsqu'un profil de remorque ou un profil de remorque hôte est sélectionné et qu'un réglage du gain de freins est défini pour ce profil de remorque, un avis bref apparaîtra pour indiquer que le système a rappelé le réglage de gain de freins de ce profil.

Si un profil de remorque est déjà actif et que le réglage du gain de freinage a été réglé pour ce profil de remorque, l'avis bref se déclenchera chaque fois que le contact est mis.

S'il y a eu une erreur dans le réglage du gain du freinage pour un profil de remorque, une notification apparaîtra. Cette fenêtre

contextuelle n'apparaîtra pas si le profil de remorque est actif ou s'il n'existe pas de remorque raccordée.

Le gain de freins de remorque doit être établi pour une situation de remorquage précise et doit être réglé à chaque fois que la charge du véhicule, la charge de la remorque ou l'état de la chaussée changent.

Modification d'un profil de remorque

Vue du profil de remorque

Toucher pour modifier l'une des options suivantes dans la vue de profil de remorque :

- Nom de la remorque
- Configuration de l'assistance de remorquage, selon l'équipement
- Configuration de la pression des pneus, selon l'équipement
- Maintenance de remorque
- Modifier le kilométrage
- Réinitialiser la consommation moyenne de carburant

Toucher Save (enregistrer) pour enregistrer la nouvelle valeur dans le profil de remorque. Toucher Back (retour) pour enregistrer les informations précédemment saisies.

Nom de la remorque

Toucher pour modifier le nom du profil de remorque. Utiliser au moins un caractère et aucun espace. Toucher Save (enregistrer).

Configuration de l'aide au remorquage

Une remorque doit être connectée pour effectuer cette partie de la configuration du profil.

Toucher pour configurer les fonctions d'aide au remorquage pour le profil de remorque. Voir la section d'aide au remorquage pour les données de configuration.

Configuration de la pression des pneus

Toucher pour configurer le système de surveillance de la pression des pneus de remorque (TTPMS) pour le profil de remorque. Se reporter à « Configuration de la pression des pneus de remorque » précédemment dans cette section pour plus de détails sur la configuration. De plus, toucher Tire Pressure Setup (réglage de la pression des pneus) si les pneus de la remorque ont été remplacés ou si les capteurs de pression de pression dans les pneus ont été remplacés pour ce profil de remorque. Le véhicule devra reprogrammer les capteurs de pneus et leur emplacement.

Si le système de surveillance de la pression des pneus de remorque (TTPMS) avait été configuré précédemment, l'écran Select Number of Sensors (sélectionner le nombre de capteurs) apparaîtra après avoir touché Tire Pressure Setup (réglage de la pression des pneus). Si le nombre de capteurs a changé, sélectionner le nombre et toucher Next (suivant).

Si un nouveau nombre de capteurs est sélectionné, la fenêtre contextuelle Relearn Sensors (reprogrammer les capteurs) apparaît. Toucher Cancel (annuler) pour revenir en arrière ou toucher Relearn (reprogrammer) pour remplacer les capteurs actuels et commencer le processus de reprogrammation. Se reporter à « Réglage de la pression des pneus de la remorque » précédemment dans cette section.

Si le nombre de capteurs n'a pas changé, toucher Next (suivant) et l'écran Programmer les capteurs apparaît.

Sur l'écran Programmer les capteurs, toucher Relearn (reprogrammer) pour effacer les capteurs actuels et commencer le processus de reprogrammation. Se reporter à « Réglage de la pression des pneus de remorque » précédemment dans cette section.

Sur l'écran Programmer les capteurs, toucher Next (suivant) pour passer à l'écran Modifier la pression de gonflage recommandée.

Sur l'écran Modifier la pression de gonflage recommandée, toucher un nombre sur le clavier pour modifier la

pression recommandée pour les pneus de remorque. Ceci modifie le chiffre à partir duquel le véhicule affiche des alertes concernant la pression des pneus de remorque. Toucher Done (terminé) pour revenir à la vue du profil de remorque.

Maintenance de remorque

Toucher pour afficher une liste des rappels d'entretien pour le profil de remorque.

Toucher un rappel pour le voir, le réinitialiser, le supprimer ou le modifier.

Réinitialiser un rappel

Toucher Maintenance Complete (entretien terminé) dans la vue de rappel pour réinitialiser le rappel. Dans la fenêtre contextuelle, toucher Reset (réinitialiser) pour réinitialiser les valeurs de temps et de kilométrage pour le rappel. Toucher Cancel (annuler) pour revenir à la vue précédente et rien ne changera.

Modifier un rappel

Toucher pour modifier les paramètres de kilométrage ou d'heure pour le rappel. Toucher Save (enregistrer) pour enregistrer les nouveaux paramètres dans le profil de remorque.

Supprimer un rappel

Toucher pour supprimer le rappel d'entretien. Dans la fenêtre contextuelle, toucher Delete (supprimer) pour supprimer le rappel ou toucher Cancel (annuler) pour revenir à la vue précédente et rien ne changera.

Nouveau rappel d'entretien

Toucher + New Maintenance Reminder (+ nouveau rappel d'entretien) pour configurer un nouveau rappel. Les rappels suggérés qui ont déjà été définis auront des coches à côté des rappels. Les rappels suggérés qui n'ont pas été définis auront des cases vides à côté d'eux. Le nombre maximal de rappels est de 50.

Modifier le kilométrage

Toucher pour modifier le kilométrage du profil de remorque. Toucher Reset (réinitialiser) pour remettre le kilométrage de la remorque à zéro ou introduire une

nouvelle valeur puis toucher Save (enregistrer). Toucher Back (retour) permet de revenir à la vue du profil de remorque.

Effet sur les rappels d'entretien

Si le kilométrage est réinitialisé ou modifié et que le kilométrage s'est déjà accumulé, les rappels d'entretien qui ont été établis seront ajustés en conséquence.

Réinitialiser la consommation moyenne de carburant

Toucher pour réinitialiser la consommation moyenne de carburant pour le profil de remorque. Toucher Reset (réinitialiser) pour modifier ou toucher Cancel (annuler) pour revenir à la vue précédente.

Supprimer la remorque

Toucher pour supprimer le profil de remorque et tous ses réglages.

Dans la fenêtre contextuelle, toucher Remove (supprimer) pour supprimer le profil de remorque du véhicule. Toucher Cancel (annuler) pour fermer la fenêtre contextuelle et revenir à la vue précédente.

Remove (supprimer) s'affiche si un abonnement OnStar connecté actif est associé au véhicule. La suppression d'un profil de remorque supprime le profil du

véhicule mais ce profil reste associé au compte utilisateur. Cependant, si aucun abonnement OnStar connecté n'est souscrit, le bouton de suppression indique DELETE (supprimer) et le profil est définitivement supprimé

Vue des paramètres

Dans l'application de remorquage, toucher l'onglet Settings (paramètres) pour modifier les paramètres suivants :

- Alerte de détection de remorque
- Alertes d'entretien
- Alerte antivol
- Rappel de Mode remorquage

Alerte de détection de remorque

Le réglage de l'alerte de détection de remorque est activé par défaut. Le désactiver pour désactiver l'affichage de la fenêtre contextuelle de détection de remorque lorsqu'une remorque est raccordée. Le profil de remorque hôte deviendra le profil de remorque actif, à moins qu'un autre profil de remorque ne soit sélectionné manuellement par l'application de remorquage. Si ce paramètre est désactivé

alors qu'un profil de remorque personnalisé est actif, ce profil de remorque restera actif jusqu'à ce que la remorque soit déconnectée.

Alertes d'entretien

Toucher Maintenance Alerts (alertes d'entretien) pour afficher la page des paramètres des alertes d'entretien. Ces alertes sont basées sur le profil de remorque, de sorte que les paramètres de chaque profil de remorque doivent être activés ou désactivés. Toucher un profil pour afficher plus d'informations ou ajuster les paramètres de ce profil.

Le paramètre sera activé par défaut pour chaque profil. Toutes les alertes d'entretien pour ce profil de remorque actif seront reçues.

Désactiver un paramètre pour ne recevoir aucune des alertes d'entretien lorsque ce profil de remorque est actif.

Alerte antivol

Une alerte antivol peut être définie si une remorque est raccordée et que l'alerte est activée. Lorsque la remorque est déconnectée et que le véhicule est à l'arrêt, une alarme retentit.

Toucher Theft Alert (Alerte antivol) pour afficher la page des paramètres des alertes antivol. Ces alertes sont basées sur le profil de remorque, de sorte que les paramètres de chaque profil de remorque doivent être activés ou désactivés. Toucher un profil pour afficher plus d'informations ou ajuster les paramètres de ce profil.

Ce paramètre sera désactivé par défaut pour chaque profil de remorque, y compris le profil de remorque hôte.

Un téléphone intelligent recevra une notification que la remorque liée au profil de remorque sélectionné est déconnectée du véhicule, si le réglage est activé pour le profil de remorque actif, le véhicule a un plan de service OnStar ou connecté et le numéro du téléphone intelligent a été ajouté au compte pour cette notification.

Si le paramètre est désactivé pour un profil de remorque donné, le téléphone intelligent ne recevra pas cette notification de sécurité même si le profil de remorque est actif.

Rappel de Mode remorquage

Il s'agit d'un rappel d'activer le mode remorquage/transport lors du remorquage d'une remorque. Se reporter à *Mode de remorquage* ⇨ 270.

Toucher Tow/Haul Mode Reminder (rappel de mode remorquage) dans Settings (paramètres) pour afficher la page des paramètres des alertes de sécurité. Ces alertes sont basées sur le profil de remorque, de sorte que les paramètres de chaque profil de remorque doivent être activés ou désactivés. Toucher un profil pour afficher plus d'informations ou ajuster les paramètres de ce profil.

Ce paramètre sera désactivé (OFF) par défaut pour chaque profil de remorque, y compris le profil de remorque hôte.

Si le mode remorquage est désactivé et que ce réglage est activé pour un profil de remorque, chaque fois que le contact est mis, un rappel apparaîtra pour activer le mode remorquage lorsque le profil de remorque est actif.

Si le mode de remorquage est activé et que ce paramètre est activé pour un profil de remorque, le rappel n'apparaîtra pas lorsque le profil de remorque est actif.

Conversions et compléments

Équipement électrique complémentaire

Avertissement

Le connecteur de liaison de données (DLC) sert à l'entretien du véhicule et aux essais d'inspection/de maintenance des émissions. Se reporter à *Témoin d'anomalie (Témoin de vérification du moteur)* ⇨ 124. Un dispositif raccordé au DLC, comme un dispositif de parc après-vente ou de suivi du comportement du conducteur, peut perturber les systèmes du véhicule. Ceci peut affecter le fonctionnement du véhicule et provoquer un accident. Ces dispositifs peuvent également accéder aux informations enregistrées dans les systèmes du véhicule.

Attention

Certains équipements électriques peuvent endommager le véhicule ou entraîner la défaillance d'un composant. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Toujours vérifier auprès du concessionnaire avant d'ajouter de l'équipement électrique.

Avertissement

Certains équipements portables à fréquence radio, comme des amplificateurs et des antennes utilisés pour la communication bilatérale, peuvent interférer avec des systèmes du véhicule. Toujours vérifier que cet équipement est fourni avec une mise à la masse locale correcte. Suivre toutes les instructions fournies avec l'équipement et consulter votre concessionnaire GM pour d'autres instructions d'installation d'équipement à fréquence radio.

Un équipement après-vente peut décharger la batterie 12 V même si votre véhicule ne fonctionne pas.

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Avant de l'équiper d'autres appareils électriques, se reporter à *Réparation d'un véhicule muni de sacs gonflables* ⇨ 78 et *Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables* ⇨ 78.

Entretien du véhicule

Généralités

Généralités	356
Avertissement sur proposition 65 - Californie	356
Exigences concernant les matériaux contenant du perchlorate en Californie	357
Accessoires et modifications	357

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire	357
Capot	358
Aperçu du compartiment moteur	360
Huile à moteur	363
Indicateur d'usure d'huile à moteur ...	365
Liquide de boîte de vitesses automatique	366
Système de durée de vie du filtre à air du moteur	366
Filtre à air du moteur	367
Système de refroidissement	368
Surchauffe du moteur	371
Ventilateur de moteur	373
Liquide de lave-glace	373
Freins	374
Système de durée de vie des plaquettes de frein	375
Liquide de frein	376

Batterie - Amérique du Nord	377
Quatre roues motrices	378
Essieu avant	378
Essieu arrière	379
Stationnement : vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P)	379
Remplacement des balais d'essuie-glace	379
Remplacement de glace	380
Remplacement de pare-brise	380
Vérin(s) à gaz	381

Réglage de la portée des phares

Réglage de l'orientation de phare avant	382
--------------------------------------------------	-----

Remplacement d'ampoules

Remplacement d'ampoules	382
Éclairage par diode	382
Feux arrière, clignotants, feux d'arrêt et feux de recul	382

Réseau électrique

Système électrique : surcharge	383
Fusibles et disjoncteurs	384
Bloc-fusibles de compartiment moteur	385
Bloc-fusibles du tableau de bord	388
Bloc-fusibles de coffre	391

Roues et pneus

Pneus	392
Pneus toute saison	393
Pneus d'hiver	394
Pneus à profil bas	394
Pneus tout-terrain	394
Étiquette sur paroi latérale du pneu ...	395
Désignations des pneus	396
Terminologie et définitions de pneu ...	397
Pression des pneus	399
Pneumatique : pression de fonctionnement à vitesse élevée	400
Système de surveillance de la pression des pneus	401
Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu	402
Inspection des pneus	405
Permutation des pneus	405
Quand faut-il remplacer les pneus?	407
Achat de pneus neufs	407
Pneus et roues de dimensions variées	409
Classification uniforme de la qualité des pneus	409
Alignement des roues et équilibrage des pneus	411
Remplacement de roue	411
Chaînes à neige	412
Au cas d'un pneu à plat	412

Changement de pneu	414
Pneu de secours pleine dimension	424

Démarrage avec batterie auxiliaire

Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord	425
---------------------------------------------------------------	-----

Remorquage du véhicule

Remorquage du véhicule	429
Remorquage d'un véhicule récréatif ...	429

Entretien de l'apparence

Entretien extérieur	433
Soin intérieur	438
Tapis de plancher	441

Généralités

Pour tous vos besoins d'entretien et de pièces, s'adresser à votre concessionnaire. Celui-ci vous fournira des pièces GM d'origine et vous bénéficierez de l'assistance de personnes formées et soutenues par GM.

Les pièces d'origine GM portent l'une de ces marques :

**Avertissement sur proposition 65 -
Californie** **Avertissement**

La plupart des véhicules, y compris celui-ci, ainsi que plusieurs de ses pièces de rechange et fluides, comportent et/ou émettent des produits ou émanations chimiques dont il a été prouvé en Californie qu'ils peuvent provoquer le cancer, des anomalies congénitales ou des troubles des fonctions reproductrices. L'échappement du moteur, ainsi que de nombreux systèmes et pièces, de nombreux liquides et certains sous-produits dus à l'usure des composants contiennent et/ou émettent ces produits chimiques. Pour plus d'information, consulter le site www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicule.

Voir *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 377 et *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 425 ainsi que la quatrième de couverture.

Exigences concernant les matériaux contenant du perchlorate en Californie

Certains types de composants automobiles, tels que les initiateurs pyrotechniques de sacs gonflables, les prétensionneurs de ceinture de sécurité et les batteries au lithium contenues dans les clés-télécommandes, peuvent contenir des perchlorates d'ammonium. Matériau perchlorate – peut devoir être manipulé avec certaines précautions. Consulter le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Accessoires et modifications

L'ajout d'accessoires autres que ceux de concessionnaire ou les modifications du véhicule peuvent affecter les performances et la sécurité du véhicule, notamment, le sac gonflable, le freinage, la stabilité, la conduite et la maniabilité, les systèmes d'émissions, l'aérodynamisme, la durabilité et les systèmes électroniques tels que les freins antiblocage, la commande de traction asservie et la commande de stabilité. Ces accessoires ou modifications pourraient

même entraîner des dysfonctionnements ou des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants de suspension du véhicule causés par la modification de la hauteur de ce dernier au-delà des paramètres d'usine ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants du véhicule résultant de modifications ou de l'installation ou de l'utilisation de pièces non certifiées par GM, y compris des modifications de modules de commande ou de logiciels, ne sont pas couverts par la garantie du véhicule et peuvent affecter la couverture de garantie restante des pièces en cause.

Les accessoires GM sont conçus pour compléter et fonctionner avec les autres systèmes du véhicule. Se reporter à votre concessionnaire pour faire installer les accessoires GM d'origine par un technicien du concessionnaire.

Se reporter également à *Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables* ⇨ 78.

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire

Avertissement

Il peut être dangereux de travailler sur votre véhicule si vous ne disposez pas de la connaissance, du manuel d'atelier, des outils ou des pièces adéquats. Toujours suivre les procédures du guide du propriétaire et consulter le manuel d'entretien de votre véhicule avant tout travail d'entretien.

Si vous effectuez vous-même certains opérations d'entretien, utiliser le manuel d'entretien correct. Il vous renseignera beaucoup plus sur l'entretien de votre véhicule que ce guide. Pour commander le manuel d'entretien correct, se reporter à *Informations au sujet de la commande des publications* ⇨ 470.

Le véhicule est équipé d'un système de sacs gonflables. Avant d'essayer d'effectuer vous-même l'entretien sur le véhicule, se reporter à *Réparation d'un véhicule muni de sacs gonflables* ⇨ 78.

Si le véhicule est équipé du démarrage à distance, ouvrir le capot avant d'effectuer toute intervention pour éviter un démarrage accidentel du véhicule. Voir *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ 16.

Garder tous les reçus des pièces et noter le kilométrage et la date de chaque opération d'entretien. Se reporter à la rubrique *Enregistrement des travaux d'entretien* ⇨ 456.

Attention

Même une faible contamination peut causer des dommages aux systèmes du véhicule. Éviter que des contaminants entre en contact avec des liquides, des bouchons de réservoir ou des jauges de niveau.

Capot

⚠ Avertissement

Pour les véhicules équipés d'un système d'arrêt/démarrage automatique du moteur, couper le contact avant de lever le capot. Sinon, le véhicule risque de

(Suite)

Avertissement (Suite)

démarrer lorsque le capot est ouvert. Vous ou d'autres personnes pourraient être blessés.

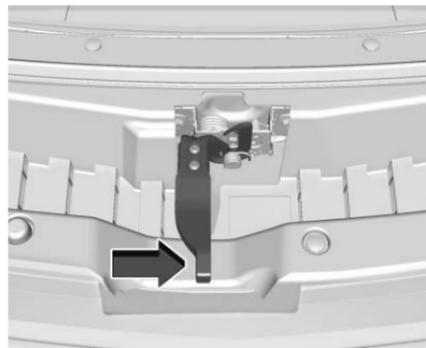
⚠ Avertissement

Les composants sous le capot peuvent devenir chauds en lorsque le moteur tourne. Pour éviter le risque de brûlure de la peau non protégée, ne jamais toucher ces composants avant qu'ils aient refroidi et toujours utiliser un gant ou une serviette pour éviter tout contact direct avec la peau.

Déneiger le capot avant de l'ouvrir.

Pour lever le capot :

1. Tirer sur le levier de déverrouillage du capot qui porte le symbole . Il se trouve sur le côté inférieur gauche du tableau de bord.



2. À l'avant du véhicule, localiser le levier de déverrouillage secondaire sous l'avant du centre du capot. Pousser le levier de déverrouillage secondaire du capot vers la droite pour le déverrouiller.
3. Après avoir partiellement soulevé le capot, le système de vérin à gaz soulèvera automatiquement le capot et le maintiendra en position complètement ouverte.

Pour fermer le capot :

1. Avant de fermer le capot, s'assurer que tous les bouchons de remplissage sont bien en place et que tous les outils sont retirés.

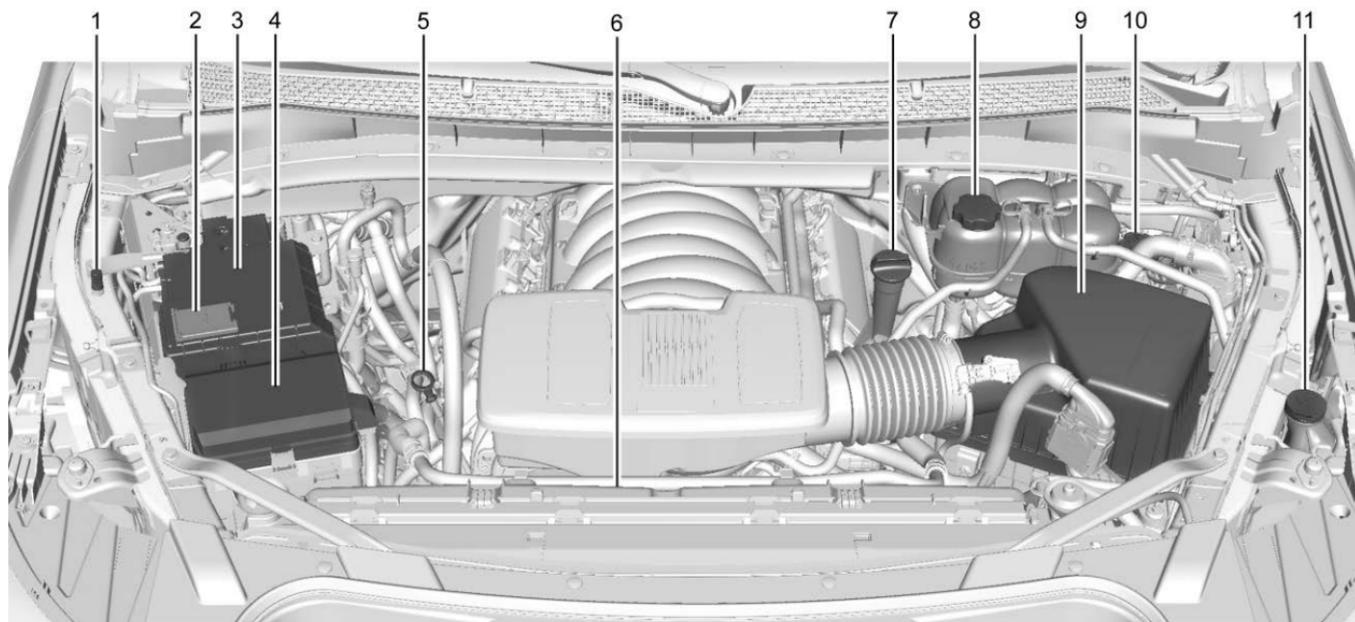
2. Tirer le capot vers le bas jusqu'à ce que le système de vérin à gaz ne maintienne plus le capot.
3. Permettre au capot de redescendre. Vérifier que le capot est complètement verrouillé. Répéter ce processus avec une force supplémentaire si nécessaire.

 **Avertissement**

Ne pas conduire le véhicule si le capot n'est pas complètement verrouillé. Le capot pourrait s'ouvrir complètement, bloquer votre vision et causer un accident. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Toujours fermer le capot complètement avant de conduire.

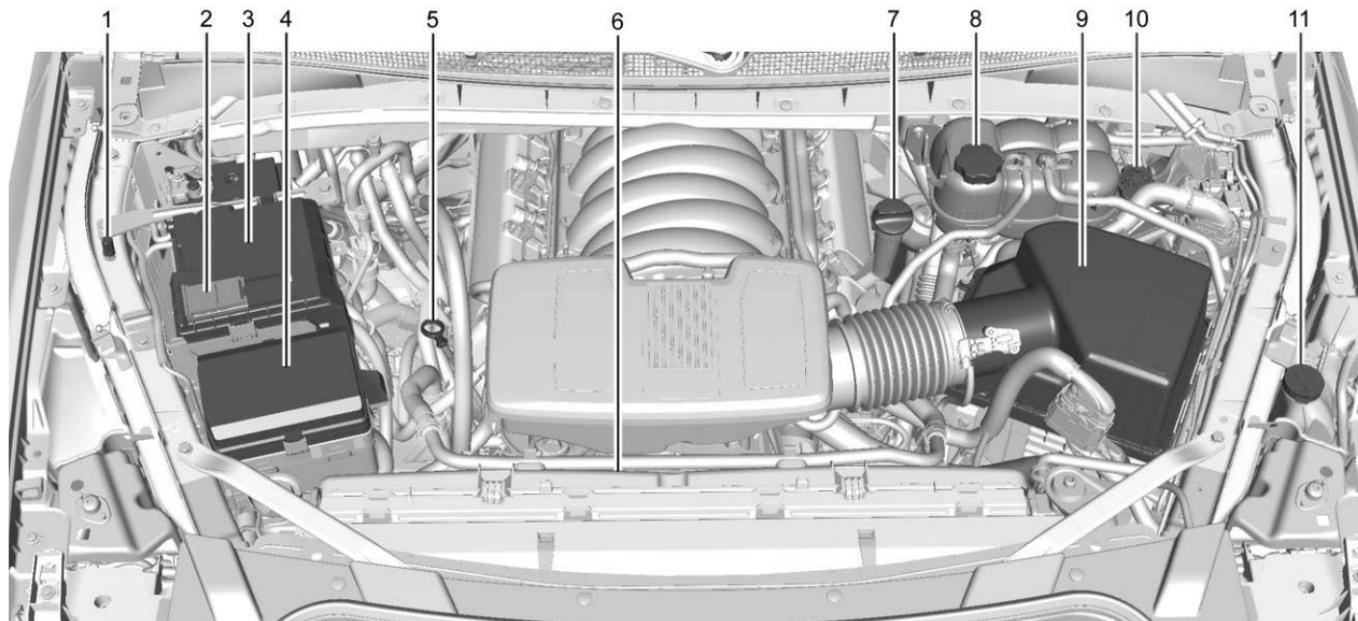
Le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche un message si le capot n'est pas complètement fermé et que le véhicule est en mouvement. Arrêter et éteindre le véhicule, vérifier que le capot n'est pas obstrué et le fermer à nouveau. Vérifier si le message apparaît toujours sur le CIB.

Aperçu du compartiment moteur



Moteur 5.3L V8

1. Localisation négative (-) à distance. Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 425.
2. Borne positive (+) (sous le couvercle). Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 425.
3. *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 377.
4. *Bloc-fusibles de compartiment moteur* ⇨ 385.
5. Jauge d'huile moteur. Se reporter à « Vérification de l'huile moteur » à la rubrique *Huile à moteur* ⇨ 363.
6. Ventilateurs de refroidissement du moteur (non visibles). Se reporter à la rubrique *Système de refroidissement* ⇨ 368.
7. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à « Quand ajouter de l'huile moteur » sous *Huile à moteur* ⇨ 363.
8. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 368.
9. *Filtre à air du moteur* ⇨ 367.
10. Réservoir de liquide pour freins. Se reporter à la rubrique *Liquide de frein* ⇨ 376.
11. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à « Ajout de liquide de lave-glace » sous *Liquide de lave-glace* ⇨ 373.



Moteur V8 de 6.2 L

- | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Localisation négative (-) à distance. Se reporter à <i>Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord</i> ⇨ 425. 2. Borne positive (+) (sous le couvercle). Se reporter à <i>Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord</i> ⇨ 425. | <ol style="list-style-type: none"> 3. Batterie - Amérique du Nord ⇨ 377. 4. Bloc-fusibles de compartiment moteur ⇨ 385. 5. Jauge d'huile moteur. Se reporter à « Vérification de l'huile moteur » à la rubrique <i>Huile à moteur</i> ⇨ 363. | <ol style="list-style-type: none"> 6. Ventilateurs de refroidissement du moteur (non visibles). Se reporter à la rubrique <i>Système de refroidissement</i> ⇨ 368. 7. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à « Quand ajouter de l'huile moteur » sous <i>Huile à moteur</i> ⇨ 363. |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

8. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 368.
9. *Filtre à air du moteur* ⇨ 367.
10. Réservoir de liquide pour freins. Se reporter à la rubrique *Liquide de frein* ⇨ 376.
11. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à « Ajout de liquide de lave-glace » sous *Liquide de lave-glace* ⇨ 373.

Huile à moteur

Pour les véhicules à moteur diesel, se reporter à « Huile moteur » dans le supplément diesel DURAMAX.

Pour s'assurer d'un rendement moteur correct et durable, une attention toute particulière doit être portée à l'huile moteur. Suivre ces étapes suivantes simples, mais néanmoins importantes, vous aideront à protéger votre investissement :

- Utiliser de l'huile moteur approuvée et conforme à la spécification appropriée et dont le grade de viscosité est approprié. Voir « Sélection de l'huile moteur correcte » dans cette section.

- Vérifier régulièrement le niveau d'huile moteur et maintenir un niveau d'huile correct. Voir « Vérification de l'huile moteur » et « Quand ajouter de l'huile moteur » dans cette section.
- Remplacer l'huile moteur au moment adéquat. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 365.
- Toujours éliminer correctement l'huile moteur usagée. Se reporter à « Que faire de l'huile moteur usagée » dans cette section.

Vérification de l'huile moteur

Vérifier le niveau d'huile moteur régulièrement, chaque 650 km (400 mi), surtout avant un long voyage. La poignée de la jauge d'huile moteur est en forme de boucle. Voir *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 360 pour connaître l'emplacement.

Avertissement

La poignée de la jauge d'huile moteur peut être chaude ; il y a un risque de brûlure. Utiliser une serviette ou porter un gant pour toucher la poignée de la jauge.

Si le centralisateur informatique de bord (CIB) indique un niveau d'huile bas, vérifier le niveau d'huile.

Suivre ces directives :

- Pour obtenir une lecture exacte, stationner le véhicule sur un terrain plat. Vérifier le niveau d'huile moteur après que le moteur ait été éteint depuis au moins deux heures. Vérifier le niveau d'huile moteur dans une pente abrupte ou trop peu de temps après que le moteur soit éteint peut occasionner des lectures incorrectes. La précision est améliorée lorsque la vérification est effectuée sur un moteur froid avant le démarrage. Retirer la jauge et vérifier le niveau d'huile.
- En cas d'impossibilité d'attendre deux heures, le moteur doit être éteint pendant au moins 15 minutes si le moteur est chaud, ou au moins 30 minutes s'il ne l'est pas. Retirer la jauge, l'essuyer avec un essuie-tout ou un chiffon propre, puis la remettre jusqu'au fond. La retirer à nouveau, en gardant la pointe vers le bas, et vérifier le niveau.

Ajout d'huile moteur



Si le niveau d'huile se situe au-dessous de la section quadrillée de la pointe de la jauge et que le moteur est éteint depuis au moins 15 minutes, ajouter 1 litre d'huile (1 pt) préconisée et vérifier encore le niveau. Se reporter à « Choix de l'huile moteur appropriée » plus loin dans cette section pour obtenir des explications sur le type d'huile à utiliser. Pour la capacité d'huile moteur du carter, se reporter à *Capacités et spécifications* ⇨ 458.

Attention

Ne pas ajouter une trop grande quantité d'huile. Les niveaux supérieurs ou inférieurs à la plage de fonctionnement acceptable indiquée sur la jauge d'huile sont nuisibles au moteur. Si vous remarquez que le niveau d'huile est supérieur à la gamme de fonctionnement,

(Suite)

Attention (Suite)

c'est à dire, que le moteur contient tellement d'huile que le niveau passe au-dessus de la zone hachurée qui indique la gamme de fonctionnement correcte, le moteur pourrait être endommagé. Vidanger l'huile en excès ou de limiter la conduite et de rechercher un professionnel pour retirer l'huile excédentaire.

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 360 pour connaître l'emplacement précis du bouchon de remplissage d'huile.

Ajouter assez d'huile pour amener le niveau dans la plage de fonctionnement appropriée. À la fin de l'opération, repousser complètement la jauge en place.

Sélection de l'huile moteur correcte

La sélection de l'huile moteur correcte dépend à la fois de la spécification et du grade de viscosité corrects. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 453.

Spécification

Utiliser des huiles entièrement synthétiques conformes à la spécification dexos1. Les huiles moteurs agréées par GM comme étant conformes à la spécification dexos1 sont marquées du logo d'homologation dexos1.

**Attention**

Le fait de ne pas utiliser l'huile recommandée risque d'endommager le moteur et les dommages ne seraient pas couverts par votre garantie.

Degré de viscosité

Utiliser une huile moteur d'un grade de viscosité SAE 0W-20.

Lors de la sélection d'une huile de grade de viscosité approprié, il est recommandé de choisir une huile de la spécification correcte. Se reporter à « Spécifications » plus haut dans cette section.

Additifs pour huile moteur/Rinçage de l'huile moteur

Ne rien ajouter à l'huile. Les huiles recommandées conformes à la spécification dexos1 représentent tout ce dont vous avez besoin pour assurer un bon rendement et une bonne protection du moteur.

Les rinçages du circuit d'huile moteur ne sont pas recommandés et peuvent entraîner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Que faire de l'huile de rebut?

L'huile moteur usée renferme certains éléments qui peuvent être malsains pour la peau et qui risquent même de provoquer le cancer. Il faut donc éviter tout contact prolongé avec la peau. Nettoyer la peau et les ongles avec de l'eau savonneuse ou un nettoyeur pour les mains de bonne qualité. Laver ou éliminer de façon appropriée les vêtements ou chiffons imbibés d'huile moteur usée. Se reporter aux avertissements du fabricant sur l'utilisation et la mise au rebut des produits d'huile.

L'huile de rebut peut constituer une menace grave pour l'environnement. Si vous vidangez vous-même l'huile de votre véhicule, vous devez vous assurer de vider

toute l'huile qui s'écoule du filtre à huile avant de vous en débarrasser. Ne jamais se débarrasser de l'huile en la jetant aux poubelles ou en la déversant sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou dans les cours d'eau. La recycler en l'apportant à un centre de récupération.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Intervalles de vidange d'huile moteur

Ce véhicule est équipé d'un ordinateur qui indique à quel moment vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre. Ceci est calculé en fonction d'une combinaison de facteurs, parmi lesquels le régime moteur, la température du moteur et les kilomètres parcourus. Selon les conditions de conduite, le kilométrage auquel la vidange d'huile est signalée peut varier considérablement. Pour que le système d'indicateur d'usure de l'huile moteur fonctionne correctement, il doit être réinitialisé à chaque vidange d'huile.

Sur certains véhicules, lorsque le système a calculé que la durée de vie de l'huile a diminué, un message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT apparaît pour indiquer

qu'une vidange est nécessaire. Vidanger l'huile le plus tôt possible dans les prochains 1 000 km (600 milles). Si vous conduisez dans des conditions idéales, il est possible que l'indicateur de vidange d'huile indique qu'il n'est pas nécessaire d'effectuer une vidange d'huile jusqu'à deux ans. L'huile moteur doit être vidangée et le filtre remplacé au moins une fois par an et le système doit être réinitialisé à ce moment-là. Pour les véhicules sans le message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT, une vidange de l'huile est nécessaire lorsque le pourcentage de VIE REST. DE L'HUILE est proche de 0%. Votre concessionnaire emploie des techniciens formés qui se chargeront d'effectuer cet entretien et de réinitialiser le système. Il est également important de vérifier l'huile régulièrement au cours de la période séparant deux vidanges et de la garder au niveau approprié.

Si l'indicateur a été réinitialisé par mégarde, l'huile doit être remplacée 5 000 km (3 000 mi) après la dernière vidange d'huile. Ne pas oublier de réinitialiser le système indicateur d'usure d'huile moteur lorsque la vidange d'huile est effectuée.

Comment réinitialiser l'indicateur d'usure d'huile moteur

Réinitialiser le système chaque fois que l'huile est vidangée afin qu'il puisse établir la prochaine vidange d'huile moteur.

Toujours réinitialiser la durée de vie de l'huile moteur à 100 % après chaque vidange. Le système ne se réinitialise pas par lui-même. Pour réinitialiser le système de durée de vie de l'huile moteur :

1. Afficher le pourcentage de durée de vie d'huile restante sur le CIB. Se reporter à *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ 134.
2. Appuyer pendant plusieurs secondes sur la molette au volant ou sur la tige de réinitialisation du compteur kilométrique journalier si le véhicule n'a pas de commandes de CIB. Lorsque le message de confirmation s'affiche, sélectionner OUI. La durée de vie de l'huile passera à 100%.

Le système de durée de vie de l'huile peut être réinitialisé aussi comme suit :

1. Afficher le pourcentage de durée de vie d'huile restante sur le CIB. Se reporter à *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ 134.

2. Enfoncer lentement et complètement la pédale d'accélérateur, trois fois en cinq secondes.
3. Si l'écran passe à 100%, le système a été réinitialisé.

Si le message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT réapparaît au démarrage du moteur et/ou si le pourcentage de durée de vie de l'huile est proche de 0%, la réinitialisation du système de durée de vie de l'huile moteur a échoué. Répéter l'opération.

Liquide de boîte de vitesses automatique

Quand vérifier et vidanger le liquide de boîte de vitesses automatique

Il n'est généralement pas nécessaire de contrôler le niveau de liquide de boîte de vitesses. Le seul motif de perte de liquide est une fuite ou une surchauffe de la boîte de vitesses. Ce véhicule n'est pas équipé d'une jauge de niveau de liquide de boîte de vitesses. Il existe une procédure spéciale de vérification et de remplacement du liquide de boîte de vitesses dans ces véhicules. Comme cette procédure est délicate, elle devrait être exécutée par le concessionnaire. Contacter le concessionnaire pour de plus

amples informations. La procédure figure également dans le manuel d'entretien. Se reporter à *Informations au sujet de la commande des publications* ⇨ 470.

Attention

L'utilisation d'un liquide de boîte de vitesses automatique non approprié risque d'endommager le véhicule et d'entraîner des réparations qui ne seraient pas couvertes par votre garantie. Toujours utiliser le liquide correct de boîte de vitesses. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 453.

Remplacer le liquide et le filtre aux intervalles programmés indiqués dans *Programme d'entretien* ⇨ 444. Veiller à utiliser le liquide de boîte de vitesses indiqué dans *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 453.

Système de durée de vie du filtre à air du moteur

Selon l'équipement, cette fonction fournit la durée de vie utile restante du filtre à air moteur ainsi que le meilleur moment pour le remplacer. Les intervalles de

remplacement du filtre à air moteur dépendent de la conduite et des conditions environnementales.

Quand remplacer le filtre à air du moteur

Quand le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche un message Remplacer le filtre à air du moteur au prochain intervalle de remplacement d'huile, suivre ce calendrier.

Quand le CIB affiche un message Remplacer le filtre à air du moteur bientôt, remplacer le filtre à air du moteur dès que possible.

Le système doit être réinitialisé après avoir remplacé le filtre à air du moteur.

Si le CIB affiche un message Vérifier le système de filtre à air du moteur, contacter votre concessionnaire.

Comment réinitialiser le système de durée de vie du filtre à air du moteur

Pour réinitialiser :

1. Placer le véhicule en position de stationnement (P).
2. Afficher la durée de vie du filtre à air sur le CIB. Se reporter à *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ 134.

3. Presser la molette au volant pour atteindre la zone d'affichage Réinitialiser/Invalider Sélectionner Réinitialiser, puis appuyer sur la molette pendant quelques secondes.
4. Appuyer sur la molette pour confirmer la réinitialisation.

Filtre à air du moteur

Le filtre à air du moteur est sur le côté conducteur du compartiment moteur. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 360.

Quand inspecter le filtre à air du moteur

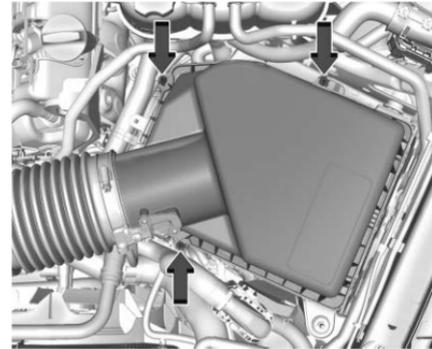
Si le véhicule n'est pas équipé du système de durée de vie du filtre à air du moteur, voir *Programme d'entretien* ⇨ 444 pour les intervalles d'inspection et de remplacement du filtre à air du moteur.

Comment examiner/remplacer le filtre à air du moteur

Ne pas faire démarrer ni tourner le moteur quand le boîtier du filtre à air moteur est ouvert. Avant de déposer le filtre à air moteur, vérifier que son boîtier et les composants proches sont exempts de saleté

et de débris. Ne pas nettoyer le filtre à air moteur ni les composants avec de l'eau ou de l'air comprimé.

Pour vérifier ou remplacer le filtre à air du moteur :



Moteur 5.3 L V8 illustré, moteur 6.2 L V8 similaire

1. Déposer les trois vis, incliner le couvercle et le glisser pour le retirer de l'ensemble.

Avertissement

Si un remplacement est nécessaire, la pièce doit être remplacée par une pièce avec le même numéro de pièce ou par une pièce équivalente. L'utilisation

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'une pièce de rechange n'étant pas de la même taille, de la même forme, ni avec la même fonction, est susceptible d'entraîner des blessures ou d'endommager le véhicule.

- Vérifier ou remplacer le filtre à air du moteur.
- Abaisser le couvercle, le glisser dans l'ensemble et le fixer avec les trois vis.
- Selon l'équipement, réinitialiser le système de durée de vie du filtre à air moteur après le remplacement de ce filtre. Voir *Système de durée de vie du filtre à air du moteur* ⇨ 366.

⚠ Avertissement

Faire tourner le moteur quand le filtre à air est retiré présente un risque de brûlure, pour vous-même ou pour les autres. La prudence est de rigueur en travaillant sur le moteur. Ne pas faire démarrer le moteur ni conduire le véhicule quand le filtre à air est retiré, car des flammes peuvent se présenter en cas de retour d'allumage du moteur.

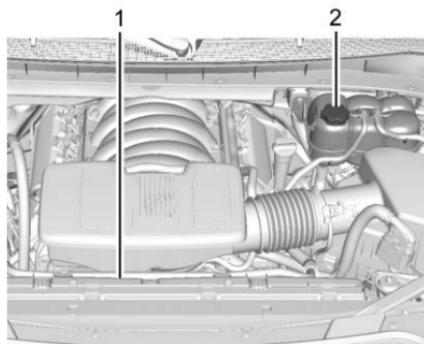
Attention

Si le filtre à air est retiré, la saleté peut pénétrer dans le moteur et l'endommager. Laisser toujours le filtre à air en place lorsque le véhicule est utilisé.

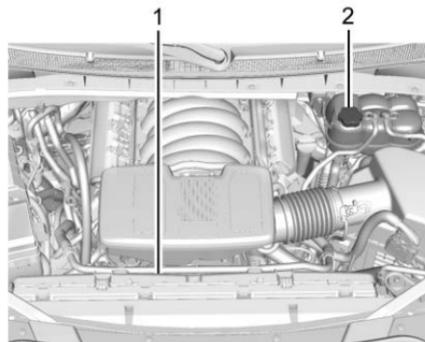
Système de refroidissement

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel Duramax, se reporter au supplément diesel Duramax.

Le système de refroidissement permet le maintien de la température correcte de fonctionnement du moteur.

**Moteur 5.3L V8**

- Ventilateurs électriques de refroidissement du moteur (non visibles)
- Réservoir d'expansion et bouchon du radiateur

**Moteur V8 de 6.2 L**

- Ventilateurs électriques de refroidissement du moteur (non visibles)
- Réservoir d'expansion et bouchon du radiateur

⚠ Avertissement

Un ventilateur électrique du compartiment moteur peut commencer à tourner même si le moteur est arrêté et provoquer des blessures. Garder les mains, les vêtements et les outils à l'écart du ventilateur électrique du compartiment moteur.

⚠ Avertissement

Ne pas toucher les flexibles ou tuyaux du chauffage, du radiateur, de la climatisation ou d'autres pièces du moteur. Elles peuvent être très chaudes et vous brûler. Ne pas faire tourner le moteur en cas de fuite; tout le liquide de refroidissement pourrait fuir. Ceci pourrait provoquer un incendie du moteur et vous brûler. Réparer toutes les fuites avant de conduire le véhicule.

Liquide de refroidissement

Le circuit de refroidissement du véhicule est rempli de liquide de refroidissement DEX-COOL. Ce liquide de refroidissement est

conçu pour rester dans le véhicule pendant 5 ans ou 240 000 km (150 000 milles), selon la première occurrence.

Ce qui suit explique le fonctionnement du système de refroidissement et comment contrôler et ajouter du liquide de refroidissement quand le niveau est bas. Si le moteur surchauffe, se reporter à *Surchauffe du moteur* ⇨ 371.

Utiliser ce qui suit**⚠ Avertissement**

De l'eau courante, ou d'autres liquides tels que de l'alcool, peuvent entrer en ébullition avant que le mélange de liquide de refroidissement correct ne le fasse. Avec de l'eau courante ou un mélange incorrect, le moteur peut devenir trop chaud sans qu'il n'y ait d'avertissement de surchauffe. Le moteur peut prendre feu et vous brûler ou brûler d'autres personnes.

Utiliser un mélange à 50/50 d'eau potable propre et de liquide de refroidissement DEX-COOL. Ce mélange :

- Protège contre le gel jusqu'à une température extérieure de -37°C (-34°F).

- Protège contre l'ébullition jusqu'à une température du moteur de 129°C (265°F).
- Protège contre la rouille et la corrosion.
- N'endommage pas les pièces en aluminium.
- Aide à garder le moteur à la température appropriée.

Attention

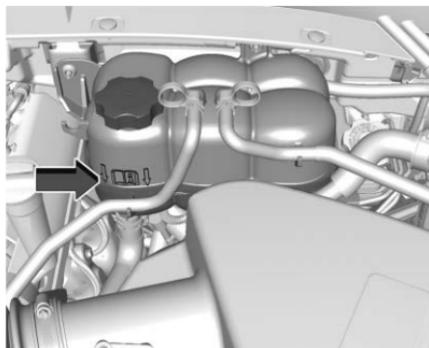
Ne pas utiliser autre chose qu'un mélange de liquide de refroidissement DEX-COOL répondant à la norme GM GMW3420 et d'eau potable pure. Tout autre produit peut endommager le système de refroidissement du moteur et le véhicule, ce qui ne sera pas couvert par la garantie du véhicule.

Ne jamais jeter le liquide de refroidissement dans la poubelle, ou en le répandant sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou les étendues d'eau. Faire changer le liquide de refroidissement par un centre de service autorisé, respectueux des exigences prévues par la loi en ce qui concerne la mise au rebut des liquides de refroidissement usagés. Ceci aidera à protéger l'environnement et votre santé.

Vérification du niveau de liquide de refroidissement

Le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement se trouve dans le compartiment moteur, côté conducteur. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 360.

Le véhicule doit se trouver sur une surface de niveau lors de la vérification du niveau du liquide de refroidissement.



Moteur 5.3 L V8 illustré, moteur 6.2 L V8 similaire

Vérifier si le liquide de refroidissement est visible dans le vase d'expansion. Si le liquide bout dans le vase, attendre le refroidissement. Le niveau de liquide de

refroidissement doit atteindre ou dépasser le repère indiqué. Sinon, il peut exister une fuite dans le circuit de refroidissement.

Si du liquide de refroidissement est visible mais si le niveau de liquide n'atteint pas le repère indiqué, se reporter à la section suivante expliquant comment faire l'appoint de liquide de refroidissement dans le vase d'expansion.

Comment remplir le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter à la rubrique « Système de refroidissement » dans le supplément moteur diesel Duramax pour connaître la bonne méthode de remplissage du liquide de refroidissement.

Avertissement

Renverser du liquide de refroidissement sur des pièces chaudes du moteur peut vous brûler. Le liquide de refroidissement contient de l'éthylène glycol et il peut s'enflammer si les pièces du moteur sont suffisamment chaudes.

Avertissement

De l'eau courante, ou d'autres liquides tels que de l'alcool, peuvent entrer en ébullition avant que le mélange de liquide de refroidissement correct ne le fasse. Avec de l'eau courante ou un mélange incorrect, le moteur peut devenir trop chaud sans qu'il n'y ait d'avertissement de surchauffe. Le moteur peut prendre feu et vous brûler ou brûler d'autres personnes.

Avertissement

La vapeur et les liquides bouillants d'un système de refroidissement chaud sont sous pression. Tourner même un petit peu le bouchon de pression peut les faire sortir à grande vitesse et vous pourriez être brûlé. Ne jamais tourner le bouchon lorsque le système de refroidissement, y compris le bouchon de pression, est chaud. Attendre que le système de refroidissement et le bouchon de pression refroidissent.

Attention

Ne pas respecter la procédure de remplissage spécifique du liquide de refroidissement peut causer une surchauffe du moteur et endommager le système. Si du liquide de refroidissement n'est pas visible dans le réservoir d'expansion, contacter le concessionnaire.

Si vous ne voyez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir d'expansion, en ajouter.



1. Retirer le bouchon de pression du réservoir d'expansion lorsque le système de refroidissement, y compris le bouchon de pression et la durite supérieure, ne sera plus chaud.

Tourner le bouchon de pression lentement dans le sens contraire des aiguilles d'une montre d'environ un tour complet. Si un sifflement se fait

entendre, attendre jusqu'à ce qu'il s'arrête. Le sifflement indique qu'il y a toujours de la pression.

2. Continuer à faire tourner le bouchon de pression lentement et le retirer.
3. Remplir ensuite le réservoir d'expansion avec le mélange approprié jusqu'au repère plein à froid.
4. Le bouchon du réservoir d'expansion du liquide de refroidissement étant déposé, démarrer le moteur et le laisser tourner jusqu'à ce que l'indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur indique environ 90 °C (195 °F).

Il se peut que le niveau du liquide de refroidissement ait baissé dans le réservoir d'expansion. Dans ce cas, rajouter du mélange de liquide approprié dans réservoir d'expansion jusqu'à ce que le niveau atteigne le repère indiqué.

5. Revisser fermement le bouchon de pression.
6. Vérifier le niveau du liquide de refroidissement après avoir coupé le moteur et attendu que le liquide de refroidissement soit froid. Au besoin,

répéter les étapes 1 à 6 de la procédure de remplissage du liquide de refroidissement.

Attention

Si le bouchon de pression n'est pas bien fermé, le liquide de refroidissement peut s'échapper et le moteur peut être endommagé. Prendre soin de toujours vérifier que le bouchon est correctement fermé.

Surchauffe du moteur**Attention**

Ne pas faire tourner le moteur en cas de fuite du système de refroidissement du moteur. Ceci peut causer une perte de tout le liquide de refroidissement et peut endommager le système et le véhicule. Faire réparer immédiatement toute fuite.

Le véhicule est doté de plusieurs témoins destinés à avertir d'une surchauffe du moteur.

Le groupe d'instruments du véhicule comporte une jauge de température du liquide de refroidissement et un témoin de température du liquide de refroidissement

du moteur. Voir *Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur*

⇨ 121 et

Témoin de température du liquide de refroidissement ⇨ 130

De plus, les messages SURCHAUFFE DU MOTEUR ARRÊTER LE MOTEUR, SURCHAUFFE DU MOTEUR LAISSER LE MOTEUR AU RALENTI, et LA PUISSANCE DU MOTEUR EST RÉDUITE sont présents dans le centralisateur informatique de bord (CIB).

Si vous décidez de ne pas lever le capot lors de l'affichage de cet avertissement, demander immédiatement une intervention.

Si la décision de soulever le capot est prise, le véhicule doit stationner à l'horizontale. Voir *Programme d'assistance routière* ⇨ 465.

Vérifier si le(s) ventilateur(s) de refroidissement du moteur fonctionne(nt). Si le moteur surchauffe, les ventilateurs devraient fonctionner. Si tel n'est pas le cas, ne pas continuer à faire tourner le moteur. Faire réparer le véhicule.

Attention

Ne pas faire tourner le moteur en cas de fuite du système de refroidissement du moteur. Ceci peut causer une perte de tout le liquide de refroidissement et peut endommager le système et le véhicule. Faire réparer immédiatement toute fuite.

Dégagement de vapeur du compartiment moteur

Avertissement

La vapeur et les liquides bouillants d'un système de refroidissement chaud sont sous pression. Tourner même un petit peu le bouchon de pression peut les faire sortir à grande vitesse et vous pourriez être brûlé. Ne jamais tourner le bouchon lorsque le système de refroidissement, y compris le bouchon de pression, est chaud. Attendre que le système de refroidissement et le bouchon de pression refroidissent.

Pas de dégagement de vapeur du compartiment moteur

Le message SURCHAUFFE DU MOTEUR ARRÊTER LE MOTEUR ou SURCHAUFFE DU MOTEUR LAISSER LE MOTEUR AU RALENTI, accompagné d'un bas niveau de liquide de refroidissement, peut indiquer un problème grave.

S'il y a avertissement de surchauffe sans dégagement de vapeur visible ou audible, le problème n'est peut-être pas trop grave. Parfois, le moteur peut devenir un peu trop chaud lorsque le véhicule :

- Gravit une longue côte au cours d'une journée chaude.
- S'arrête après avoir roulé à grande vitesse.
- Roule au ralenti pendant de longues périodes dans un embouteillage.
- Tracte une remorque. Se reporter à *Traction de remorque* ⇨ 327.

Si le message SURCHAUFFE DU MOTEUR ARRÊTER LE MOTEUR ou SURCHAUFFE DU MOTEUR LAISSER LE MOTEUR AU RALENTI apparaît sans émission de vapeur, essayer ceci pendant une minute ou deux :

1. Mettre la climatisation hors fonction.

2. Régler le chauffage et le ventilateur à la position maximale et ouvrir les glaces, au besoin.
3. Lorsqu'il s'avère prudent de le faire, quitter la route, engager la position P (stationnement) ou N (point mort) et laisser le moteur tourner au ralenti.

Si la jauge de température du liquide de refroidissement du moteur n'est plus dans la zone de surchauffe ou que l'avertissement de surchauffe n'est plus affiché, le véhicule peut rouler. Continuer à rouler lentement pendant 10 minutes environ. Conserver une bonne distance de sécurité par rapport au véhicule qui précède. Si l'avertissement ne revient pas, continuer à rouler normalement et vérifier que le système de refroidissement est bien rempli de liquide et fonctionne correctement.

Si le témoin est toujours allumé, quitter la route, s'arrêter et garer le véhicule immédiatement.

S'il n'y a toujours pas de vapeur qui s'échappe et que le véhicule est doté d'un ventilateur de refroidissement entraîné par le moteur, appuyer sur l'accélérateur jusqu'à doubler le régime de ralenti normal pendant au moins cinq minutes tout en restant garé. Si l'avertissement est toujours présent,

couper le contact et faire sortir tous les occupants du véhicule jusqu'à ce que le moteur refroidisse.

S'il n'y a pas de signe de vapeur, faire tourner le moteur au ralenti pendant cinq minutes en stationnement. Si le témoin d'avertissement s'allume toujours, arrêter le moteur jusqu'à ce qu'il ait refroidi.

Ventilateur de moteur

Si le véhicule est équipé de ventilateurs de refroidissement électriques du moteur, vous pouvez entendre les ventilateurs fonctionner à vitesse réduite en condition quotidienne de conduite. Les ventilateurs peuvent s'arrêter s'il n'est pas nécessaire de refroidir le moteur. En cas de charge importante du véhicule, de traction de remorques, de températures extérieures élevées, ou de fonctionnement du climatiseur, la vitesse des ventilateurs peut être augmentée et vous pouvez entendre une augmentation du bruit du ventilateur. Ce phénomène est normal et indique un fonctionnement correct du système de refroidissement. Lorsqu'il n'est pas nécessaire de refroidir davantage le moteur, les ventilateurs passent en vitesse réduite.

Les ventilateurs électriques de refroidissement du moteur peuvent fonctionner après l'arrêt du moteur. Ceci est normal et n'exige aucune réparation.

Liquide de lave-glace

Utiliser ce qui suit

Lorsque du liquide de lave-glace avant doit être ajouté, lire les instructions du constructeur avant l'emploi. Utiliser un liquide dont la protection contre le gel est suffisante dans les zones où la température peut tomber sous le point de congélation.

Ajout de liquide de lave-glace

Votre véhicule affiche un message au CIB lorsque le niveau de liquide de lave-glace est bas. Ce message s'affiche pendant 15 secondes au démarrage de chaque cycle d'allumage. Lorsque le message LIQUIDE LAVE-GLACE BAS. AJOUTER DU LIQUIDE s'affiche, du liquide de lave-glace doit être ajouté dans le réservoir de liquide de lave-glace du pare-brise.



Enlever le bouchon marqué du symbole de lave-glace. Ajouter du liquide jusqu'à ce que le réservoir soit plein. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 360 pour connaître l'emplacement du réservoir.

Attention

- Ne pas utiliser de liquide lave-glace contenant tout type d'additif à effet déperlant. Le film déposé sur le pare-brise peut provoquer un broutage ou une irrégularité d'essuyage des balais d'essuie-glace.
- Ne pas utiliser de liquide de refroidissement du moteur (antigel) dans le lave-glace. Il peut endommager le système de lave-glace et la peinture.
- Ne pas mélanger d'eau à du liquide de lave-glace prêt à l'emploi. L'eau peut causer un gel de la solution

(Suite)

Attention (Suite)

endommager le réservoir de lave-glace et d'autres parties du système de lave-glace.

- Si vous utilisez un concentré de liquide de lave-glace, respecter les instructions du fabricant relatives à l'ajout d'eau.
- Remplir le réservoir de liquide de lave-glace seulement aux trois quarts s'il fait très froid. Ceci permettra l'expansion du liquide en cas de gel, qui peut endommager le réservoir s'il est plein à ras bord.

Freins

Les plaquettes de freins à disque sont dotés d'indicateurs d'usure intégrés qui émettent un bruit d'avertissement aigu lorsque les plaquettes de freins sont usées et doivent être remplacées. Le bruit peut être permanent ou intermittent lorsque le véhicule se déplace, sauf lorsque vous appliquez fermement la pédale de frein.

⚠ Avertissement

L'alerte sonore d'usure de frein signifie que les freins vont bientôt perdre leur efficacité. Ceci peut causer un accident. Faire réparer le véhicule dès que vous entendez cette alerte sonore.

Attention

En continuant à rouler avec des plaquettes de freins usées, la réparation peut être coûteuse.

Certaines conditions de conduite ou climatiques peuvent produire un crissement des freins lorsque vous serrez les freins pour la première fois ou légèrement. Ce crissement n'est pas un signe d'une défaillance des freins.

Il est nécessaire de serrer les écrous de roues au couple approprié pour éviter les pulsations des freins. Lors de la permutation des pneus, examiner l'état des plaquettes et serrer les écrous des roues uniformément dans l'ordre approprié selon les indications de couple de serrage *Capacités et spécifications* ⇨ 458.

Les garnitures pour les deux roues du même essieu devraient toujours être remplacées ensemble.

Course pédale frein

Consulter votre concessionnaire si la pédale de freinage ne revient pas à sa hauteur normale ou s'il y a une augmentation rapide de sa course. Cela pourrait indiquer que l'entretien des freins peut être nécessaire.

Remplacement des pièces du système de freinage

Toujours remplacer les pièces du système de freinage par des pièces de rechange neuves homologuées. L'utilisation de pièces de rechange non homologuées peut provoquer un dysfonctionnement des freins. Les performances de freinage peuvent, à divers niveaux d'efficacité, ne pas correspondre aux performances attendues si des pièces de rechange des freins de mauvaise qualité sont installées ou si les pièces sont incorrectement installées.

Système de durée de vie des plaquettes de frein

Quand changer les plaquettes de frein

Ce véhicule est doté d'un système qui estime la durée de vie restante des plaquettes de frein avant et arrière. La durée de vie des plaquettes de frein est affichée dans le centralisateur informatique de bord (CIB), avec un pourcentage pour chaque essieu. Le système doit être réinitialisé chaque fois que les plaquettes de frein sont remplacées.

Lorsque le système a déterminé que les plaquettes de frein doivent être remplacées, un message s'affiche et peut inclure le kilométrage restant.

Les plaquettes de frein doivent toujours être remplacées en tant qu'ensemble d'essieu complet.

Comment réinitialiser le système de durée de vie des plaquettes de frein

Le système détecte automatiquement le remplacement des plaquettes de frein fortement usées. Lorsque le contact est mis après la pose de nouvelles plaquettes et de

nouveaux capteurs d'usure, un message s'affiche. Suivre les invites pour réinitialiser le système.

Le système de durée de vie des plaquettes de frein peut également être réinitialisé manuellement :

1. Afficher Brake Pad Life (durée de vie des plaquettes de frein) sur le CIB (centralisateur informatique de bord). Se reporter à *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ 134.
2. Appuyer sur la molette ou sur la tige de réinitialisation du compteur journalier si le véhicule n'a pas de boutons de CIB. Sélectionner les plaquettes avant ou arrière selon le cas.
3. Sélectionner YES (oui) sur le message de confirmation ou appuyer sur la tige de réinitialisation du compteur journalier sur un CIB de bas de gamme. Répéter l'opération pour les plaquettes de l'autre essieu si elles ont également été remplacées.

Comment désactiver le système de durée de vie des plaquettes de frein

Le système de durée de vie des plaquettes de frein peut être désactivé. Cela peut s'avérer nécessaire si des plaquettes de frein d'après vente sans capteur d'usure ont été posées. Lorsque le système est éteint, les pourcentages de durée de vie des plaquettes de frein avant et arrière ne s'affichent pas. Cependant, les indicateurs d'usure intégrés, qui émettent un signal sonore aigu lorsque les plaquettes de frein sont usées, peuvent encore déterminer quand les plaquettes doivent être remplacées. Se reporter à *Freins* ⇨ 374.

Pour désactiver le système de durée de vie des plaquettes de frein :

1. Afficher Brake Pad Life (durée de vie des plaquettes de frein) sur le CIB (centralisateur informatique de bord). Se reporter à *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ 134.
2. Sélectionner DISABLE (désactiver).

Pour réactiver le système de durée de vie des plaquettes de frein, suivre les étapes ci-dessus, mais sélectionner ENABLE (activer) à l'étape 2.

Liquide de frein



Le réservoir de maître-cylindre de frein est rempli de liquide pour frein DOT 4 homologué par GM, comme indiqué sur le bouchon du réservoir. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 360 pour connaître l'emplacement du réservoir.

Vérification du liquide de frein

Le véhicule étant en position de stationnement (P) sur une surface plane, le niveau de liquide de frein doit se situer entre les repères du minimum et du maximum sur le réservoir de liquide.

Seules deux raisons peuvent provoquer la baisse de niveau de liquide de frein dans le réservoir :

- L'usure normale des garnitures de frein. Lorsque des garnitures neuves sont posées, le niveau du liquide remonte.

- Une fuite de liquide dans le système hydraulique de freinage. Faire réparer ce dernier. En cas de fuite, les freins ne fonctionnent pas bien.

Toujours laver le bouchon de réservoir de liquide de frein et la zone autour du bouchon avant de le retirer.

Ne pas ajouter de liquide de frein. L'ajout de liquide ne supprimera pas une fuite. Si du liquide est ajouté quand les garnitures de freins sont usées, le niveau de liquide sera trop élevé lorsque de nouvelles garnitures seront posées. Ajouter ou retirer du liquide au besoin, seulement lorsqu'un travail sur le système hydraulique de freinage est exécuté.

Avertissement

Si trop de liquide de frein est ajouté, celui-ci peut couler sur le moteur et s'enflammer si le moteur est assez chaud. Vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés et le véhicule pourrait être endommagé. Ajouter du liquide de freins seulement lorsque des travaux sont effectués sur le système hydraulique de freinage.

Lorsque le niveau du liquide de frein est bas, le témoin du système de freinage s'allume. Se reporter à la rubrique *Témoin du système de freinage* ⇨ 126.

Le liquide de frein absorbe l'eau avec le temps, ce qui détériore son efficacité. Remplacer le liquide de frein aux intervalles spécifiés pour éviter l'augmentation des distances d'arrêt. Voir *Programme d'entretien* ⇨ 444.

Liquide approprié

Utiliser uniquement le liquide de frein DOT 4 homologué par GM et provenant d'un récipient propre et étanche. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 453.

Avertissement

Un liquide de frein inapproprié ou souillé peut endommager le système de freinage. Il peut s'en suivre une perte du freinage et de possibles blessures. Toujours utiliser le liquide de frein approprié et approuvé par GM.

Attention

Si du liquide de frein est renversé sur les surfaces peintes du véhicule, la peinture de finition peut être endommagée. Laver immédiatement toutes les surfaces peintes.

Batterie - Amérique du Nord

La batterie qui équipe d'origine le véhicule est sans entretien. Ne pas enlever le bouchon et ne pas ajouter de liquide.

Se reporter au numéro de remplacement de l'étiquette de la batterie d'origine lorsqu'une nouvelle batterie est nécessaire. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 360 pour connaître l'emplacement de la batterie.

Le véhicule est équipé d'une batterie à tapis de verre absorbé (AGM) de 12 volts. L'installation d'une batterie standard de 12 volts aura pour conséquences une réduction de la durée de vie de la batterie de 12 volts.

En cas d'utilisation d'un chargeur de batterie 12 volts sur une batterie de 12 V AGM, certains chargeurs possèdent une position de batterie AGM. Dans ce cas, utiliser cette

position du chargeur pour limiter la tension de charge à 14,8 volts. Suivre le mode d'emploi du fabricant du chargeur.

Système d'arrêt et de démarrage

Ce véhicule est doté d'un système d'arrêt/démarrage qui coupe le moteur pour économiser du carburant. Se reporter à *Système d'arrêt et de démarrage* ⇨ 261.

Avertissement

AVERTISSEMENT : les batteries, bornes et accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques considérés par l'État de Californie comme cancérigènes et pouvant provoquer des malformations congénitales ou autres problèmes de reproduction. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques considérés par l'État de Californie comme cancérigènes. **SE LAYER LES MAINS APRÈS MANIPULATION.** Pour plus d'information, visiter le site Internet www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

Se reporter à *Avertissement sur proposition 65 - Californie* ⇨ 356 et à la quatrième de couverture.

Entreposage du véhicule

Avertissement

Les batteries contiennent de l'acide qui peut vous brûler et des gaz qui peuvent exploser. Vous pouvez être gravement blessé si vous n'y prêtez pas attention. Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 425 pour les conseils de travail à proximité d'une batterie sans risque de blessures.

Utilisation peu fréquente : débrancher le câble noir négatif (-) de la batterie afin d'éviter qu'elle se décharge.

Entreposage prolongé : retirer le câble noir négatif (-) de la batterie ou utiliser un chargeur en régime d'entretien.

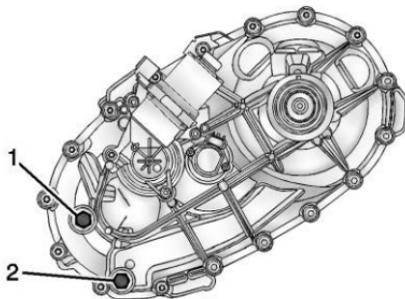
Quatre roues motrices

Boîte de transfert

Intervalle de vérification du lubrifiant

Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ 444 pour déterminer quand vérifier le lubrifiant.

Vérification du niveau de lubrifiant



1. Bouchon de remplissage
2. Bouchon de vidange

Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être stationné sur une surface plate.

Si le niveau se situe sous la partie inférieure de l'orifice de remplissage (1) de la boîte de transfert, il sera peut-être nécessaire d'ajouter du lubrifiant. Ajouter suffisamment de lubrifiant pour amener le niveau au bas de l'orifice du bouchon de remplissage (1). Veiller à ne pas trop serrer le bouchon

Intervalle de vidange du lubrifiant

Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ 444 pour déterminer la fréquence de remplacement du lubrifiant.

Utiliser ce qui suit

Pour déterminer quel type de lubrifiant utiliser, se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 453.

Essieu avant

Intervalle de vérification du lubrifiant

Il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide de l'essieu avant à moins qu'une fuite est suspectée ou si un bruit inhabituel se fait entendre. Une perte de liquide peut signaler un problème. Faire inspecter et réparer le véhicule. Cet entretien peut être complexe. Consulter le concessionnaire.

Ne pas projeter un jet de lavage sous pression directement sur les joints de sortie de boîte de transfert et/ou d'essieu avant/arrière. L'eau sous pression peut s'infiltrer à travers les joints et contaminer le fluide. Un fluide contaminé réduit la durée de vie de la boîte de transfert et/ou des essieux moteurs, avec pour conséquences l'obligation de les remplacer.

Essieu arrière

Intervalle de vérification du lubrifiant

Il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide de l'essieu arrière à moins qu'une fuite est suspectée ou si un bruit inhabituel se fait entendre. Une perte de liquide peut signaler un problème. Faire inspecter et réparer le véhicule. Cet entretien peut être complexe. Consulter le concessionnaire.

Ne pas projeter un jet de lavage sous pression directement sur les joints de sortie de boîte de transfert et/ou d'essieu avant/arrière. L'eau sous pression peut s'infiltrer à travers les joints et contaminer le fluide. Un fluide contaminé réduit la durée de vie de la boîte de transfert et/ou des essieux moteurs, avec pour conséquences l'obligation de les remplacer.

Stationnement : vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P)

Avertissement

Lors de cette vérification, le véhicule pourrait se mettre en branle. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés et des biens pourraient être endommagés. S'assurer de la présence d'espace à l'avant du véhicule au cas où il commencerait à rouler. Être prêt à appliquer immédiatement la pédale de frein si le véhicule se met en branle.

Arrêtez le véhicule sur une pente assez raide, le nez dans le sens de la descente. Tout en appuyant sur la pédale des freins ordinaires, serrez le frein de stationnement.

- Pour vérifier la capacité de retenue du frein de stationnement : avec le moteur en marche et la boîte de vitesses au point mort (N), retirer lentement le pied de la pédale de frein ordinaire. Continuer jusqu'à ce que le véhicule ne soit retenu que par le frein de stationnement.

- Pour vérifier la capacité de retenue du mécanisme de la position de stationnement (P) : le moteur tournant, amener le levier de sélection à la position de stationnement (P). Desserrer le frein de stationnement puis les freins ordinaires.

Si une réparation s'impose, contacter votre concessionnaire.

Remplacement des balais d'essuie-glace

Les balais des essuie-glaces doivent être inspectés afin de vérifier qu'ils ne sont ni usés, ni fissurés.

Pour connaître le type et les dimensions appropriées, se reporter à *Pièces de rechange d'entretien* ⇨ 454.

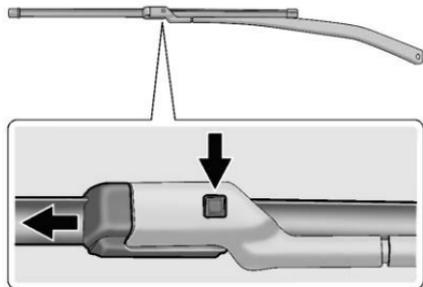
Attention

Le pare-brise peut subir des dommages si le bras d'essuie-glace le touche alors qu'il n'est pas muni de son balai. Les dommages ne seraient alors pas couverts par la garantie. Ne pas laisser le bras d'essuie-glace toucher le pare-brise.

Remplacement de balai d'essuie-glace avant

Pour remplacer l'ensemble de balai d'essuie-glace :

1. Écarter le bras de l'essuie-glace du pare-brise.



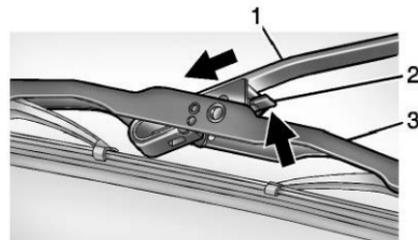
2. Presser le bouton situé au milieu du connecteur du bras d'essuie-glace, et extraire le balai d'essuie-glace du connecteur du bras.
3. Retirer le balai d'essuie-glace.
4. Pour le remplacement du balai d'essuie-glace, inverser les étapes 1-3.

Remplacement du balai d'essuie-glace arrière

Pour remplacer le balai d'essuie-glace arrière :

1. L'essuie-glace arrière étant arrêté, ouvrir la glace relevable pour accéder au bras/balai d'essuie-glace arrière.

Le bras/balai d'essuie-glace arrière ne se verrouillera pas en position verticale; faire donc preuve de vigilance en l'éloignant du véhicule.



2. Pousser sur le levier de déverrouillage (2) pour dégager le crochet et pousser sur le bras d'essuie-glace (1) hors de l'ensemble de balai (3).
3. Pousser le nouvel ensemble de balai convenablement dans le crochet de bras d'essuie-glace jusqu'au déclic du levier de déverrouillage.

4. Remettre le bras et le balai d'essuie-glace en position de repos sur la glace.

Remplacement de glace

Si le pare-brise ou une glace latérale avant doit être remplacé(e), consultez votre concessionnaire pour déterminer la glace de remplacement correcte.

Remplacement de pare-brise

Système de visualisation tête haute (HUD)

Le pare-brise fait partie du système de visualisation tête haute (HUD). Si le pare-brise doit être remplacé, s'assurer que le nouveau pare-brise est conçu pour le système de visualisation tête haute, sinon l'image du système de visualisation tête haute risque d'être floue ou de manquer de définition.

Systèmes d'assistance au conducteur

Si le pare-brise doit être remplacé et si le véhicule est équipé d'un capteur de caméra avant pour les systèmes d'assistance au conducteur, un pare-brise de rechange GM est recommandé. Le pare-brise de rechange doit être posé conformément aux spécifications d'alignement de GM. Sinon,

ces systèmes risquent de ne pas fonctionner correctement, ils peuvent afficher des messages, ou peuvent ne pas fonctionner du tout. Consulter votre concessionnaire pour l'alignement correct du pare-brise.

Vérin(s) à gaz

Ce véhicule est équipé de vérin(s) à gaz facilitant le levage et le maintien en position de pleine ouverture du capot/coffre/hayon.

Avertissement

Si les vérins à gaz maintenant le capot, le coffre et/ou le hayon ouverts sont défectueux, vous ou d'autres personnes pouvez être gravement blessés. Amener immédiatement le véhicule chez le concessionnaire pour le faire réparer. Procéder régulièrement à une inspection visuelle des vérins à gaz pour rechercher des signes d'usure, de fissures ou d'autres dommages. Vérifier que le capot/coffre/hayon est maintenu ouvert avec une force suffisante. Si les vérins ne maintiennent pas le capot/coffre/hayon, ne pas actionner celui-ci et faire réparer le véhicule.

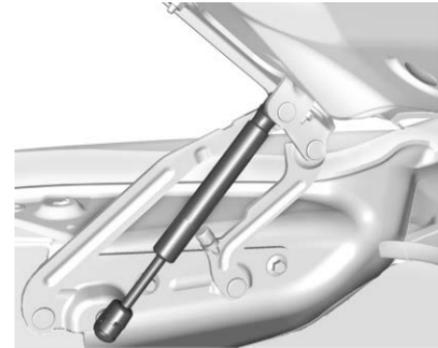
Attention

Ne pas appliquer de ruban adhésif ou suspendre des objets sur les vérins à gaz. Ne pas enfoncer ou étirer les vérins à gaz. Ceci pourrait endommager le véhicule.

Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ 444.



Capot



Coffre



Hayon

Réglage de la portée des phares

Réglage de l'orientation de phare avant

Le réglage de l'orientation des phares a été effectué et ne devrait nécessiter aucun autre ajustement.

Si le véhicule est endommagé lors d'une collision, l'orientation des phares pourrait être dérégulée. Si le réglage des phares est nécessaire, se rendre chez le concessionnaire.

Remplacement d'ampoules

Pour déterminer le type d'ampoules de rechange adéquat, ou pour toute procédure de remplacement d'ampoule ne figurant pas dans cette section, contacter votre concessionnaire.

Attention

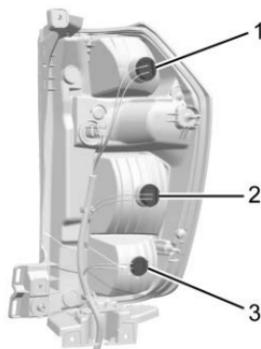
Ne pas remplacer les ampoules incandescentes par des ampoules de rechange à diode après-vente. Ceci peut endommager le circuit électrique du véhicule.

Éclairage par diode

Ce véhicule possède plusieurs lumières DEL. Pour leur remplacement, s'adresser à votre concessionnaire.

Feux arrière, clignotants, feux d'arrêt et feux de recul

Ensemble de feux arrière de base



1. Feu d'arrêt
2. Clignotant
3. Feu de recul

Il est recommandé de remplacer le passe-fils lors du remplacement d'une ampoule. Consulter votre concessionnaire.

Pour remplacer l'une de ces ampoules :

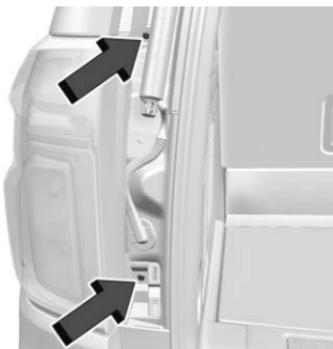
1. Ouvrir le hayon.



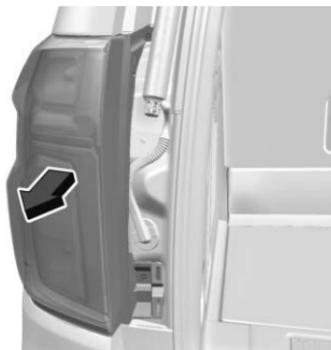
2. Déposer la pièce de garniture du milieu en tirant vers le centre du véhicule pour désengager les clips.



3. Retirer le couvercle de fermeture du feu arrière inférieur de l'ensemble de feu arrière en tirant vers l'arrière par le haut et le bas pour désengager les clips.



4. Retirer les deux vis de l'ensemble de feu arrière.



5. Tirer l'ensemble de feu arrière vers l'arrière pour le déposer du véhicule.
 6. Tourner la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
 7. Retirer l'ampoule directement de la douille.
 8. Remplacer l'ampoule et suivre les étapes 1 à 6 dans l'ordre inverse pour la poser.

Réseau électrique

Système électrique : surcharge

Le véhicule possède des fusibles de protection contre une surcharge du circuit électrique. Les fusibles protègent également les dispositifs d'alimentation électrique du véhicule.

Remplacer un fusible grillé par un fusible neuf de dimension et de calibre identiques.

En cas de problème sur la route si un fusible doit être remplacé, il existe quelques fusibles de rechange et un extracteur de fusible dans le boîtier à fusibles gauche du tableau de bord. Un fusible de même ampérage doit être utilisé. Choisir un dispositif du véhicule inutilisé pour en reprendre le fusible qui devra être remplacé dès que possible.

Câblage des phares

Une surcharge électrique peut provoquer un clignotement des phares, voire leur extinction totale dans certains cas. Si ceci se produit, faire immédiatement vérifier le câblage des phares.

Essuie-glaces de pare-brise

Si le moteur d'essuie-glaces surchauffe à cause de neige lourde ou de glace, les essuie-glaces avant s'arrêteront jusqu'à ce que le moteur ait refroidi puis redémarreront.

Bien que le circuit soit protégé contre les surcharges électriques, une surcharge due à de la neige lourde ou de la glace peut endommager la timonerie d'essuie-glaces. Éliminer toujours la glace et la neige lourde du pare-brise avant d'utiliser les essuie-glaces.

Si la surcharge est due à un problème électrique et n'est pas causée par de la neige ou de la glace, faire corriger le problème.

Fusibles et disjoncteurs

Des fusibles et des disjoncteurs protègent les circuits électriques de votre véhicule contre les courts-circuits. Cette protection réduit fortement le risque de dommage provoqué par des problèmes électriques.

Danger

Les fusibles et disjoncteurs comportent une indication d'ampérage. Ne pas dépasser l'ampérage spécifié lors du remplacement des fusibles et disjoncteurs. L'utilisation d'un fusible ou d'un disjoncteur surdimensionné peut causer un incendie du véhicule. Ceci pourrait être cause de blessures graves, voire mortelles.

Avertissement

Il est dangereux d'installer ou d'utiliser des fusibles non conformes aux spécifications des fusibles d'origine GM. Ces fusibles peuvent fondre et provoquer un incendie. Vous-même et d'autres pourriez être blessés ou tués, et le véhicule peut être endommagé.

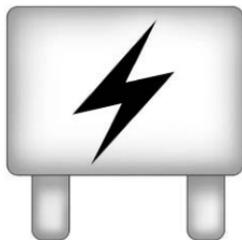
Se reporter à *Accessoires et modifications* ⇨ 357 et *Généralités* ⇨ 356.

Pour vérifier un fusible, observer la bande argentée qui se trouve à l'intérieur du fusible. Si la bande est cassée ou fondue, remplacer le fusible. S'assurer de remplacer un fusible endommagé par un fusible neuf de dimensions et de calibre identiques.

Des fusibles grillés peuvent temporairement être remplacés par d'autres fusibles de même ampérage retirés d'autres emplacements. Remplacer le fusible aussi rapidement que possible.

Bloc-fusibles de compartiment moteur

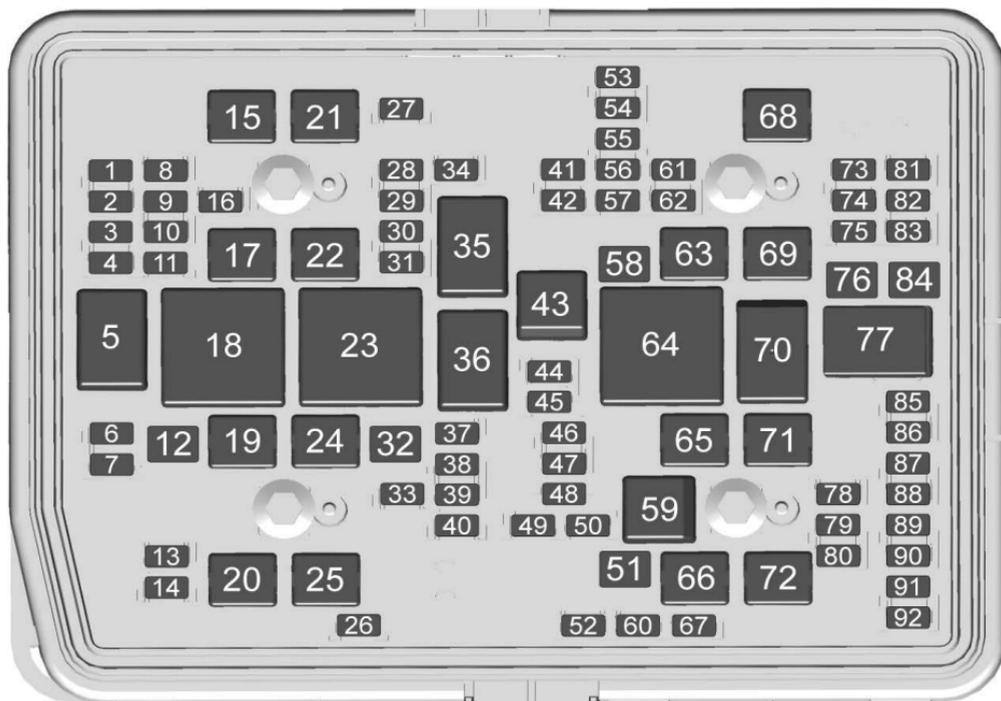
Le bloc-fusibles du compartiment moteur est dans le compartiment-moteur, côté conducteur du véhicule.



Soulever le couvercle pour accéder au bloc-fusibles.

Attention

Renverser du liquide sur des composants électriques du véhicule peut les endommager. Laisser toujours les couvercles sur les composants électriques.



Fusibles

Usage

- | | |
|---|---|
| 1 | — |
| 2 | — |
| 3 | — |

Fusibles

Usage

- | | |
|---|-------|
| 4 | — |
| 6 | ELM 7 |
| 7 | ELM 4 |

Fusibles

Usage

- | | |
|----|-------|
| 8 | — |
| 9 | ELM 5 |
| 10 | ELM 6 |

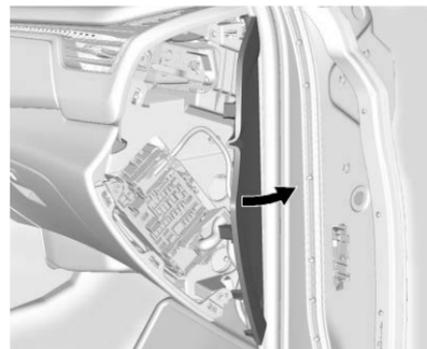
Fusibles	Usage	Fusibles	Usage	Fusibles	Usage
11	Fusible de rechange	33	Pas R/C	54	Feux arrière gauche
12	—	34	—	55	Feu de recul de remorque
13	Rondelle avant	37	OBD carrosserie	56	SADS
14	Rondelle arrière	38	Carrosserie DIVERS	57	Fusible de rechange
15	Rec 2	39	Installateur	58	Démarreur
16	Sondeur de puissance	40	TABLEAU DE BORD DIVERS	60	Gestion active du carburant (AFM) 1
17	Fusible de rechange	41	Feux de stationnement de la remorque	61	Commande de phare automatique (ALC) principale
19	Convertisseur CC/CA	42	Feu arrière droit	62	ICCM/CVS/DEF
20	IECR 2	44	Remorquage de remorque	63	Frein de remorque
21	—	45	Moteur d'essieu secondaire	65	Centre électrique sous le capot (UEC) AUXILIAIRE
22	CENTRALE ÉLECTRIQUE INTERMÉDIAIRE GAUCHE 2	46	Allumage du module de commande du moteur (ECM)	66	Moteur du ventilateur de refroidissement gauche
24	EBCM	47	OBD moteur	67	Gestion active du carburant (AFM) 2
25	REC 1	48	—	68	Moteur de commande de phare automatique (ALC)
26	Lavage de la caméra	49	TCM	69	Pignon de démarreur
27	Klaxon	50	Embrayage du climatiseur	71	Moteur du ventilateur de refroidissement inférieur
28	Phare droit	51	TCCM		
29	Phare gauche	52	Essuie-glace avant		
30	ELM 3	53	—		
31	ELM 1				
32	—				

Fusibles	Usage
72	Moteur du ventilateur de refroidissement droit/bas
73	Feu d'arrêt clignotant gauche de remorque
74	TIM (Moniteur de gonflage des pneus) 2
75	DEFC
76	ELEC RNG BDS
78	ECM
79	—
80	Pompe de refroidissement de l'habitacle 17W
81	Feu d'arrêt clignotant droit de remorque
82	TIM 1
83	FTZM
84	Batterie de remorque
85	Moteur
86	ECM
87	Injecteur B pair
88	Capteur O2 B
89	Capteur O2 A
90	Injecteur A impair

Fusibles	Usage
91	Tige de commande des gaz du module de commande du moteur (ECM)
92	Volet AERO de l'embrayage du ventilateur de refroidissement

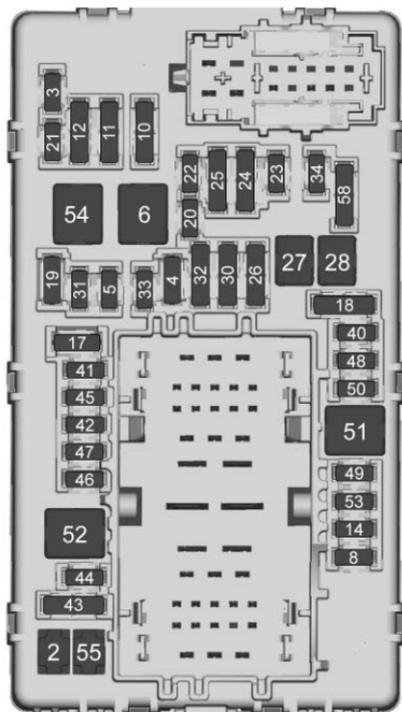
Relais	Usage
5	—
18	Convertisseur CC/CA
23	—
35	Feu de stationnement
36	Run/Crank (marche/démarrage)
43	Moteur d'essieu secondaire
59	Embrayage du climatiseur
64	Démarreur
70	Pignon de démarreur
77	Groupe motopropulseur

Bloc-fusibles du tableau de bord

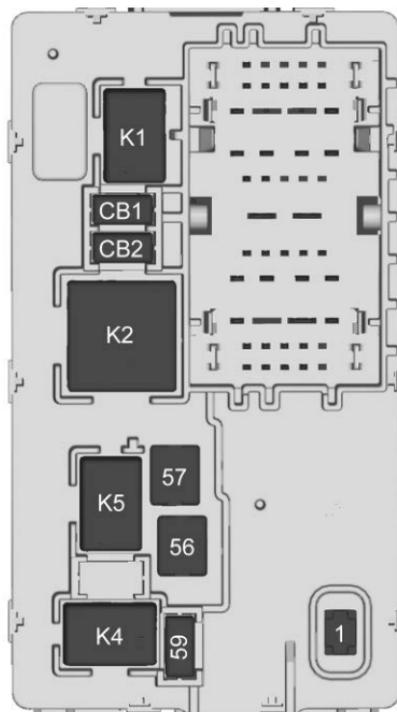


Le volet d'accès au bloc-fusibles du côté droit est sur le tableau de bord, côté passager.

Déposer le couvercle pour accéder au bloc-fusibles.



L'arrière du bloc-fusibles comporte des relais. Pour y accéder, appuyer sur les languettes et extraire le bloc-fusibles.



Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Fusibles	Usage
F1	Porte droite
F2	Porte gauche
F3	UGDO/Arbre à cames en tête (OHC)/caméra
F4	BCM 2
F5	Affichages
F6	Soufflante avant
F8	Panneau de porte gauche
F10	Verrouillage d'inclinaison/de colonne
F11	USB/Connecteur de liaison de données (DLC)
F12	Module de passerelle de communication (CGM)/onstar
F14	Panneau de porte droite
F17	Commande au volant
F18	AVM 1
F19	—
F20	—
F21	—
F22	Volant chauffant
F23	—

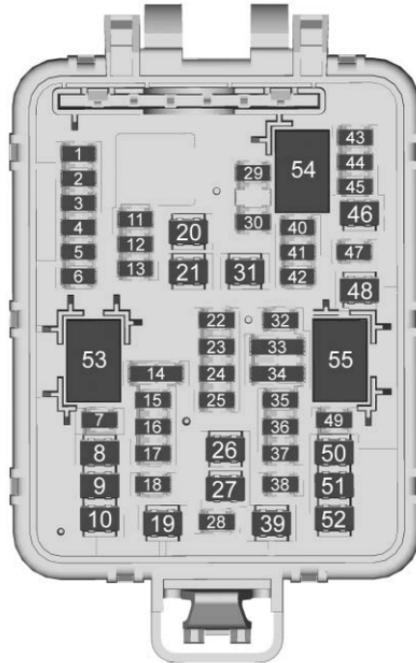
Fusibles	Usage	Fusibles	Usage	Disjoncteurs	Usage
F24	—	F43	Divertissement des sièges arrière (RSE)	Commande de fabrication de voiture (CBO)1	Prise électrique auxiliaire (APO)1
F25	SEO/UPFITTER	F44	AVM 2	Commande de fabrication de voiture (CBO)2	APO2
F26	USB/Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) en option d'équipement spécial (SEO)	F45	Module radio		
F27	Prise électrique auxiliaire (APO)/Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP)	F46	Module confort/commodité (BCM) 1A		
F28	Fusible de rechange	F47	—	Relais	Usage
F30	Capteur automatique d'occupation (AOS) du module de détection et de diagnostic (SDM)	F48	TCM	K1	—
F31	BCM 3	F49	BCM 1	K2	Prolongation de l'alimentation des accessoires/accessoires 1
F32	CSM/USB	F50	Système de gestion des concessionnaires (DMS)	K4	Prolongation de l'alimentation des accessoires/accessoires 2
F33	BCM 4	F51	—	K5	—
F34	Hors de la position de stationnement	F52	—		
F40	—	F53	—		
F41	—	F54	Toit ouvrant		
F42	Contacteur de frein de stationnement électrique	F55	APO 3		
		F56	CONVERTISSEUR C.C./C.C. DE BATTERIE 1		
		F57	CONVERTISSEUR C.C./C.C. DE BATTERIE 2		
		F58	Fusible de rechange		
		F59	—		

Bloc-fusibles de coffre



Le boîtier à fusibles de coffre se trouve derrière le panneau d'accès, du côté gauche du compartiment.

Extraire le panneau en saisissant la fente d'accès de doigt au bord arrière.



Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Fusibles	Usage
F01	RFA
F02	WCM
F03	Module de siège chauffant rangée 1 (batterie 1)
F04	Module de mémoire de siège (MSM) du conducteur
F05	—
F06	—
F07	Amp auxiliaire 2
F08	—
F09	Rétro-modificateur (UPFTR) 2 en option d'équipement spécial (SEO)
F10	Moteur de ceinture de sécurité passager
F11	Siège rabattable à commande électrique de rangée 2
F12	GBS
F13	—
F14	—
F15	Module de siège chauffant rangée 1 (batterie 2)
F16	Pince de serrage droite

Fusibles	Usage
F17	Module de siège à mémoire côté passager
F18	Essuie-glace arrière
F19	Moteur de ceinture de sécurité du conducteur
F20	Désembueur arrière
F21	—
F22	Commande d'affichage de CVC arrière
F23	EOCM
F24	Amp auxiliaire 3
F25	OBS DET
F26	Module de commande de différentiel arrière (RDCM)
F27	Amp auxiliaire 1
F28	VPM
F29	—
F30	—
F31	Amp
F32	—
F33	ICCM
F34	Module de siège chauffant rangée 2

Fusibles	Usage
F35	HFCR
F36	ELM
F37	—
F38	Console coulissante électrique
F39	—
F40	—
F41	—
F42	—
F43	UPA
F44	—
F45	Éclairage adaptatif vers l'avant (AFL) Phares automatiques (AHL)
F46	Moteur de soufflante de CVC arrière
F47	Pince de serrage gauche
F48	Module d'inclinaison du siège électrique
F49	Lunette
F50	Siège de conducteur à commande électrique
F51	Module de hayon électrique

Fusibles	Usage
F52	Siège à commande électrique du passager
K53	—
K54	—
K55	LUNETTE

Roues et pneus

Pneus

Tous les véhicules GM neufs sont équipés de pneus de haute qualité provenant de l'un des plus importants fabricants de pneus. Reportez-vous au manuel de garantie pour de l'information concernant la garantie sur les pneus et le service après-vente. Pour de l'information supplémentaire, consulter le fabricant des pneus.



Avertissement

- Des pneus mal entretenus ou incorrectement utilisés sont dangereux.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- La surcharge des pneus peut les faire surchauffer par suite d'une courbure excessive. Ils peuvent éclater et provoquer un accident grave. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 254.
- Des pneus sous-gonflés posent le même danger que des pneus surchargés. Ceci pourrait entraîner un accident et causer des blessures graves. Vérifier fréquemment tous les pneus afin de maintenir la pression recommandée. La pression des pneus doit être vérifiée quand les pneus sont froids.
- Des pneus surgonflés risquent plus facilement d'être coupés, perforés ou déchirés en cas de choc brutal - comme lorsque vous passez sur un nid de poule. Garder les pneus à la pression recommandée.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Les pneus usés ou les vieux pneus peuvent causer un accident. Si la bande de roulement des pneus est très usée, il faut les remplacer.
- Remplacer les pneus qui ont été endommagés suite à des impacts avec des nids de poule, des bordures, etc.
- Les pneus mal réparés peuvent causer un accident. Seul le concessionnaire ou un centre de service autorisé devrait réparer, remplacer, enlever ou poser les pneus.
- Ne pas faire patiner les pneus à une vitesse supérieure à 56 km/h (35 milles/h) sur les surfaces glissantes comme la neige, la boue, la glace, etc. Un patinage excessif peut faire éclater les pneus.

Se reporter à la rubrique *Pneumatique : pression de fonctionnement à vitesse élevée* ⇨ 400 pour connaître le réglage de pression de gonflage pour la conduite à haute vitesse.

Pneus toute saison

Ce véhicule peut être équipé de pneus toute saison. Ces pneus sont conçus pour offrir de bonnes performances générales sur la plupart des revêtements routiers et dans la plupart des conditions météo. Les pneus d'origine fabriqués selon les critères de performance de pneus spécifiques à GM possèdent un code de spécification TPC marqué sur le flanc. Les pneus toute saison d'origine peuvent être identifiés au moyen des deux derniers caractères de ce code TPC, qui sont « MS ».

Envisager le montage de pneus d'hiver sur le véhicule dans le cas où une conduite fréquente sur des routes recouvertes de neige ou de glace est prévue. Les pneus toute saison offrent une performance générale adéquate dans la plupart des conditions de conduite hivernale, mais ils ne vous procureront peut-être pas le même niveau d'adhérence ou de performance que

les pneus d'hiver sur des routes enneigées ou glacées. Se reporter à *Pneus d'hiver* ⇨ 394.

Pneus d'hiver

Ce véhicule n'est pas équipé de pneus d'hiver d'origine. Les pneus d'hiver sont conçus pour offrir une adhérence accrue sur les routes couvertes de neige ou de glace. Considérer poser des pneus d'hiver sur le véhicule si vous croyez conduire fréquemment sur des routes couvertes de glace ou de neige. Consulter le concessionnaire pour obtenir des renseignements sur les offres de pneus d'hiver et sur le bon choix de pneus. Se reporter également à *Achat de pneus neufs* ⇨ 407.

Lorsque le véhicule est équipé de pneus d'hiver, il pourrait y avoir une diminution de l'adhérence sur route sèche, une augmentation des bruits de route et une durée de vie de la bande de roulements plus courte. Après avoir posé des pneus d'hiver, porter attention aux changements de freinage et de comportement du véhicule

En cas d'utilisation de pneus d'hiver :

- Utiliser la même marque et le même type de semelle pour les quatre pneus.

- N'utiliser que des pneus à pli radial de même taille, de même limite de charge et de même cote de vitesse que les pneus d'origine.

Il est possible que vos pneus d'hiver présentant la même cote de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas offerts pour les pneus dont la cote de vitesse est H, V, W, Y et ZR. Si vous choisissez des pneus d'hiver présentant une cote de vitesse inférieure, ne jamais excéder la vitesse maximale des pneus.

Pneus à profil bas

Si le véhicule est équipé de pneus P275/55R20 ou 275/50R22, ceux-ci sont classifiés comme pneus à profil bas.

Attention

Les pneus à profil bas sont plus susceptibles d'être endommagés par les avaries routières et les impacts sur la bordure de la chaussée que les pneus à profil standard. Les dommages aux pneus et aux ensembles de roue peuvent survenir par suite d'un contact avec des imperfections ou des obstacles sur la

(Suite)

Attention (Suite)

chaussée, comme des nids de poule, ou des objets tranchants, ou du frottement sur une bordure. La garantie ne couvre pas ce genre de dommage. Vous devez maintenir la pression de gonflage appropriée et, autant que possible, éviter le contact avec les bordures, les nids de poule, et autres avaries routières.

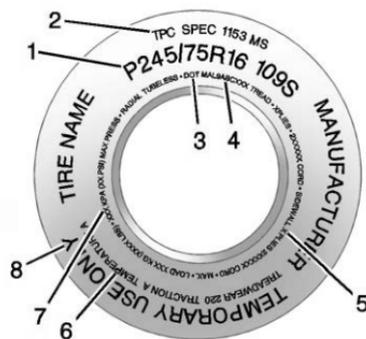
Pneus tout-terrain

Ce véhicule peut être équipé de pneus tout terrain ou boue. Ces pneus offrent de bonnes performances dans différentes conditions, de revêtements de chaussée, météorologiques, ainsi qu'en conduite tout terrain. Se référer à *Conduite tout terrain* ⇨ 247.

Le dessin de la bande de roulement de ces pneus peut s'user plus irrégulièrement que sur d'autres pneus. Envisager une permutation des pneus à des intervalles plus fréquents que 12 000 km (7 500 miles) si une usure irrégulière est constatée lors de l'inspection des pneus. Se reporter à *Inspection des pneus* ⇨ 405.

Étiquette sur paroi latérale du pneu

Des renseignements utiles sont moulés sur le flanc du pneu. L'exemple montre un flanc typique sur un pneu de tourisme.



Pneu de rechange/passager (grandeur « P-Metric »)

(1) Dimensions des pneus : Le code de dimensions du pneu est une combinaison de lettres et de chiffres qui définit la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de fabrication et la

description de l'utilisation d'un pneu. Se reporter à l'illustration « Dimensions du pneu » dans ce chapitre.

(2) Spécification TPC (Tire Performance Criteria, critère de performance d'un pneu) : Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs. Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

(3) DOT (Department of Transportation) (ministère des Transports) : Le code DOT indique que le pneu répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur établies par le ministère des transports des États-Unis.

Date de construction des pneus DOT : Les quatre derniers chiffres du numéro d'identification du pneu indiquent la date de fabrication du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine et les deux derniers chiffre, l'année. Par exemple, la troisième

semaine de l'année 2020 sera indiquée par la date DOT à 4 chiffres 0320. La semaine 01 est la première semaine complète (du dimanche au samedi) de chaque année.

(4) Tire Identification Number (TIN) (numéro d'identification du pneu) : Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT représentent le numéro d'identification du pneu (TIN). Ce numéro indique le nom du fabricant et le code d'usine, les dimensions du pneu et sa date de fabrication. Il est moulé sur les deux flancs du pneu, même si un seul côté porte la date de fabrication.

(5) Composition de la carcasse du pneu : Type de câble et nombre de plis sur les flancs et sous la bande de roulement.

(6) Normes UTQG (Uniform Tire Quality Grading) (système de classement uniforme de la qualité des pneus) : Les fabricants de pneus doivent coter les pneus en fonction de trois facteurs de performance : l'usure de la bande de

roulement, l'adhérence et la résistance à la chaleur. Pour plus de renseignements, voir *Classification uniforme de la qualité des pneus* ⇨ 409.

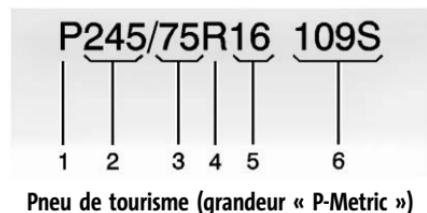
(7) Limite de charge de gonflage maximale à froid : Charge maximale pouvant être transportée et pression de gonflage maximale nécessaire pour supporter cette charge. Pour plus de renseignements sur la pression de gonflage recommandée, se reporter aux rubriques *Pression des pneus* ⇨ 399 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 254.

(8) Usage temporaire seulement : Utiliser un pneu de rechange temporaire uniquement jusqu'à la réparation du pneu de route. La roue de secours ne peut être utilisée à plus de 112 km/h (70 mi/h) ou 88 km/h (55 mi/h) en tirant une remorque, et à la pression de gonflage correcte. Se reporter à *Pneu de secours pleine dimension* ⇨ 424.

Désignations des pneus

Dimensions des pneus

L'exemple montre une dimension de pneu typique pour un véhicule de tourisme.



(1) Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric ») : Version américaine du système de dimensions métriques. La lettre P initiale indique un pneu de voiture de tourisme conforme aux normes de la Tire and Rim Association américaine.

(2) Largeur des pneus : Le numéro à 3 chiffres indique la largeur de section du pneu en millimètres d'un flanc à l'autre.

(3) Rapport d'aspect : Un numéro à 2 chiffres qui indique les mesures de la hauteur à la largeur du pneu. Par exemple, si la dimension du pneu est de 75, tel qu'illustré au point (3) de l'illustration, cela signifie que le flanc du pneu est 75 % plus haut que large.

(4) Code de construction : Un code alphabétique est utilisé pour indiquer le type de construction dans le pneu. La lettre R signifie une construction en nappe radiale ; la lettre D signifie une construction en diagonale ou en biais.

(5) Diamètre des jantes : Diamètre de la roue en pouces.

(6) Description d'entretien : Ces caractères indiquent l'indice de charge et la cote de vitesse d'un pneu. L'indice de charge représente la capacité de charge qu'un pneu peut transporter. La cote de vitesse indique la vitesse maximale à laquelle un pneu peut transporter une charge.

Terminologie et définitions de pneu

Pression d'air : Force exercée par l'air à l'intérieur du pneu exprimée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi).

Poids des accessoires : Poids combinés des accessoires en option. Quelques exemples d'accessoires en option : boîte de vitesses automatique, lève-vitres électriques, sièges à commande électrique et climatisation.

Rapport d'aspect : Rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.

Ceinture : Ensemble de câbles caoutchoutés entre les plis et la bande de roulement. Ces câbles peuvent être faits d'acier ou d'autres matériaux de renforcement.

Talon : Partie du pneu contenant les câbles d'acier et qui s'appuient contre la jante lorsqu'il est monté sur une roue.

Pneu à carcasse diagonale : Pneu dont les plis se croisent à un angle inférieur à 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Pression des pneus à froid : La pression de l'air dans un pneu, mesurée en kPa (kilo Pascal) ou en psi (livres par pouces carrés), avant que le pneu n'ait accumulé de la chaleur pendant le trajet. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 399.

Poids de la courbe : Poids total du véhicule comprenant les équipements de série et les équipements en option, de même que la capacité maximale de carburant, d'huile moteur et de liquide de refroidissement, mais sans passerager ni chargement.

Marquage DOT : Code moulé sur le flanc d'un pneu signifiant qu'il répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur du U.S. Department of Transportation (DOT) (ministère des transports des États-Unis). Le marquage DOT comporte le numéro d'identification du pneu, une indication

alphanumérique qui identifie également le fabricant, l'usine de fabrication, la marque et la date de fabrication.

PNBV : Poids nominal brut du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 254.

PNBE AVANT : Poids nominal brut sur l'essieu avant. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 254.

PNBE ARRIÈRE : Poids nominal brut sur l'essieu arrière. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 254.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique : Côté d'un pneu asymétrique devant toujours être monté sur le côté extérieur du véhicule.

KiloPascal (kPa) : Unité métrique pour la pression d'air.

Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric ») : Pneu monté sur les camionnettes et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Indice de charge : Nombre situé entre 1 et 279 et représentant la capacité de charge d'un pneu.

Pression de gonflage maximale :

Pression d'air maximale à laquelle un pneu froid peut être gonflé. La pression d'air maximale est moulée sur le flanc du pneu.

Charge maximale : Limite de charge qu'un pneu gonflé à la pression d'air maximale permise peut supporter.

Poids maximal du véhicule en charge : Somme du poids à vide, du poids des accessoires, de la capacité nominale du véhicule et du poids des options d'usine.

Poids normal des occupants : Poids déterminé par le nombre de sièges, multiplié par 68 kg (150 livres). Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 254.

Répartition des occupants : Places assises désignées.

Côté d'installation d'un pneu

asymétrique : Côté d'un pneu asymétrique devant toujours se trouver sur le côté extérieur du véhicule. Côté du pneu dont le flanc est blanc et qui comporte des lettres blanches ou le

nom du fabricant, la marque et/ou le modèle du pneu moulé sur le pneu et dont le relief est plus accentué que celui des mêmes renseignements indiqués sur l'autre flanc.

Pneu de tourisme (grandeur

« P-Metric ») : Pneu monté sur les voitures de tourisme et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Pression de gonflage recommandée :

Pression de gonflage des pneus recommandée par le fabricant telle qu'elle est indiquée sur l'étiquette des pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 399 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 254.

Pneu radial : Pneu dont les plis de la carcasse se croisent à un angle de 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Jante : Support de métal d'un pneu et sur lequel s'appuie le talon.

Flanc : Partie du pneu située entre la bande de roulement et le talon.

Cote de vitesse : Système alphanumérique indiquant la capacité d'un pneu à rouler à une vitesse déterminée.

Adhérence : Friction entre le pneu et la chaussée. Degré d'adhérence fournie.

Bande de roulement : Partie du pneu en contact avec la chaussée.

Indicateurs d'usure : Bandes étroites, appelées parfois repères d'usure, qui apparaissent sur la bande de roulement pour indiquer que la profondeur des sculptures n'est plus que de 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à la rubrique *Quand faut-il remplacer les pneus?* ⇨ 407.

Normes de qualité de pneus

uniformes : Système d'information sur les pneus fournissant aux consommateurs des cotes sur la traction, la température et l'usure de la bande de roulement des pneus. Les cotes sont déterminées par chaque fabricant de pneus, selon les procédures d'essais gouvernementales. Ces cotes

sont moulées sur le flanc des pneus. Se reporter à *Classification uniforme de la qualité des pneus* ⇨ 409.

Capacité nominale du véhicule :

Nombre de places assises désignées, multiplié par 68 kg (150 livres), plus le poids de la charge établi. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 254.

Charge maximale sur le pneu : Charge exercée sur un pneu en raison du poids à vide, du poids des accessoires, du poids des occupants et du poids de la charge.

Étiquette du véhicule : Une étiquette, apposée en permanence à un véhicule, affichant la capacité nominale du véhicule et indiquant la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage recommandée. Se reporter à « Étiquette d'information sur les pneus et le chargement » sous *Limites de charge du véhicule* ⇨ 254.

Pression des pneus

Pour bien fonctionner, la pression d'air des pneus doit être adéquate.

Avertissement

Ni le sous-gonflage ni le surgonflage des pneus ne sont appropriés. Les pneus sous-gonflés, ou les pneus qui ne sont pas suffisamment remplis d'air, peuvent entraîner :

- Les pneus qui sont surchargés ou qui surchauffent pourraient éclater.
- S'use prématurément ou irrégulièrement.
- Réduit la maniabilité du véhicule.
- Augmente la consommation de carburant.

Les pneus sur-gonflés, ou les pneus qui sont trop remplis d'air, peuvent amener :

- S'use prématurément.
- Réduit la maniabilité du véhicule.
- Rend la conduite inconfortable.
- Est plus vulnérable aux dangers routiers.

L'étiquette d'information sur les pneus et la charge, présente sur le véhicule, indique les pneus de l'équipement d'origine ainsi que les pressions de gonflage des pneus correctes à froid. La pression recommandée est la pression d'air minimale nécessaire pour soutenir le véhicule en charge maximale.

Pour obtenir plus de renseignements sur la charge pouvant être transportée par le véhicule et un exemple de l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement, se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 254. La charge du véhicule influence la tenue de route du véhicule et le confort de la suspension. Ne jamais dépasser le poids prévu pour la charge du véhicule.

Quand les vérifier

Contrôler la pression des pneus au moins une fois par mois.

Ne pas oublier la roue de secours, si le véhicule en est doté. Se reporter à *Pneu de secours pleine dimension* ⇨ 424 pour de plus amples informations.

Comment procéder à la vérification

Utiliser un manomètre de poche de bonne qualité pour vérifier la pression des pneus. La pression correcte d'un pneu ne peut pas être déterminée en le regardant. Vérifier la pression des pneus quand ils sont froids, c'est-à-dire quand le véhicule n'a pas été conduit depuis au moins trois heures ou sur moins de 1,6 km (1 mille).

Retirer le bouchon de la tige de valve. Appuyer fermement le manomètre pour pneus contre la valve afin de mesurer la pression. Si la pression de gonflage à froid correspond à celle recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge, aucun réglage supplémentaire n'est requis. Si la pression de gonflage est faible, ajouter de l'air jusqu'à la pression de gonflage recommandée. Si la pression de gonflage est trop élevée, appuyer sur la tige métallique au centre de la valve du pneu pour décharger de l'air.

Vérifier à nouveau la pression du pneu au moyen du manomètre.

Replacer les bouchons sur les tiges de valve pour les protéger des poussières et de l'humidité. Utiliser uniquement des bouchons conçus par GM pour le véhicule. Les capteurs du TPMS pourraient être endommagés et ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Pneumatique : pression de fonctionnement à vitesse élevée **Avertissement**

La conduite à haute vitesse, 160 km/h (100 mi/h) ou plus, ajoute une tension sur les pneus. Une conduite à haute vitesse soutenue entraîne une accumulation de chaleur excessive, ce qui peut causer une défaillance soudaine des pneus. Ceci pourrait causer un accident et vous risquez de vous tuer et de tuer d'autres personnes. Certains pneus cotés pour la haute vitesse exigent un réglage de pression de gonflage pour une utilisation à haute vitesse. Lorsque la limite de vitesse et les conditions routières permettent de conduire le

(Suite)

Avertissement (Suite)

véhicule à grande vitesse, s'assurer que les pneus sont cotés pour une utilisation à haute vitesse, sont en bon état et sont réglés à la bonne pression de gonflage des pneus froids pour la charge du véhicule.

Les véhicules dont les dimensions des pneus sont indiquées dans le tableau des pressions de gonflage pour les opérations à grande vitesse nécessitent un ajustement de la pression de gonflage lorsque le véhicule est conduit à une vitesse de 160 km/h (100 mi/h) ou plus. Régler la pression de gonflage à froid sur la valeur correspondante dans le tableau pour les dimensions des pneus du véhicule.

Pressions de gonflage pour le fonctionnement à grande vitesse	
Dimensions des pneus	Pression de gonflage à froid en kPa (psi)
265/65R18 114T	240 kPa (35 psi)
275/55R20 113V (2 roues motrices)	270 kPa (39 psi)
275/55R20 113V (4 roues motrices)	260 kPa (38 psi)
275/60R20 115T	240 kPa (35 psi)
275/50R22 111H	270 kPa (39 psi)

Remettre les pneus à la pression de gonflage recommandée à froid quand la conduite à grande vitesse est terminée. Voir *Limites de charge du véhicule* ⇨ 254 et *Pression des pneus* ⇨ 399.

Système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus (TPMS) utilise une technologie radio et des capteurs pour vérifier le niveau de pression des pneus. Les capteurs TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (selon le cas), doit être vérifié mensuellement à froid et gonflé à la pression recommandée par le constructeur du véhicule mentionnée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule possède des pneus de taille différente de celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage correct pour ces pneus.)

À titre de fonction supplémentaire de sécurité, votre véhicule a été équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de

basse pression des pneus ou si un ou plusieurs pneus sont significativement dégonflés.

Par conséquent, quand le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez arrêter et vérifier vos pneus dès que possible, et les gonfler à la pression correcte. Le fait de conduire avec un pneu dégonflé de manière significative, peut entraîner un échauffement de pneu et sa défaillance. Un gonflement insuffisant peut également réduire l'économie de carburant et la durée de vie de la bande de roulement, et peut empêcher un bon comportement du véhicule ainsi que réduire sa capacité de freinage.

Veillez noter que le système TPMS n'est pas un substitut à un entretien correcte des pneus et qu'il en va de la responsabilité du conducteur de maintenir une pression correcte des pneus, même si le sous-gonflage n'a pas atteint le niveau de déclenchement du témoin de basse pression des pneus TPMS.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie TPMS indiquant lorsque le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin d'anomalie TPMS est associé à la lampe témoin de basse pression de gonflage des pneus. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, la lampe témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumée en permanence. Cette séquence se poursuit jusqu'aux prochains démarrages du véhicule pendant toute la durée du dysfonctionnement.

Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou signaler une basse pression de gonflage des pneus comme prévu. Les dysfonctionnements TPMS peuvent se produire pour de nombreuses raisons, telles que l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de type différent empêchant le fonctionnement correct du

système de surveillance de pression des pneus. Toujours vérifier la lampe témoin de dysfonctionnement du système de surveillance de pression des pneus après le remplacement d'un(e) ou plusieurs pneus ou roues sur votre véhicule afin de vous assurer que les pneus et roues de rechange permettent au système TPMS de continuer à fonctionner correctement.

Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu*
⇨ 402.

Se reporter à *Fréquences radio : déclaration*
⇨ 470.

Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Le TPMS est conçu pour avertir le conducteur en cas de basse pression de pneu. Les capteurs du TPMS sont montés sur chaque ensemble de roue, à l'exception de l'ensemble de roue de secours. Les capteurs du TPMS surveillent la pression de l'air dans

les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.



Si une pression basse de pneu est détectée, le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) allume le témoin d'avertissement de basse pression de pneu du groupe d'instruments du tableau de bord. Si le témoin s'allume, s'arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression recommandée mentionnée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 254.

Un message de contrôle de la pression d'un pneu précis s'affiche à l'écran du Centralisateur Informatique de Bord (CIB). Le témoin d'avertissement de basse pression de pneu et le message d'avertissement du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que les pneus soient gonflés à la pression appropriée. Si le véhicule est équipé de boutons de CIB, on peut consulter les

pressions des pneus. Pour de plus amples renseignements et des détails sur le fonctionnement et les écrans du CIB, se reporter à *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ 134.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du véhicule, puis s'éteindre pendant la conduite. Ceci peut être une première indication que la pression d'air diminue et qu'il convient de gonfler à la pression correcte.

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique la taille des pneus d'origine du véhicule et la pression de gonflage correcte à froid. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 254 pour un exemple d'étiquette d'information sur les pneus et le chargement ainsi que pour connaître son emplacement. Se reporter également à *Pression des pneus* ⇨ 399.

Le TPMS peut vous avertir en cas de basse pression d'un pneu, mais ne remplace pas l'entretien normal des pneus. Se reporter aux rubriques *Inspection des pneus* ⇨ 405, *Permutation des pneus* ⇨ 405 et *Pneus* ⇨ 392.

Attention

Les enduits d'étanchéité pour pneu ne sont pas tous identiques. Un enduit d'étanchéité pour pneu non approuvé pourrait endommager les capteurs du système TPMS. Les dommages aux capteurs du TPMS sont causés en raison de l'utilisation d'un mauvais enduit d'étanchéité qui n'est pas couvert par la garantie du véhicule. Utiliser toujours et uniquement l'enduit d'étanchéité pour pneus approuvé par GM disponible chez votre concessionnaire ou fourni avec le véhicule.

Témoin et message de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)

Le TPMS ne fonctionnera pas correctement si un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou inopérants. Lorsque le système détecte une défaillance, le témoin de pression basse de pneu clignote pendant une minute environ puis reste allumé pendant le restant du cycle d'allumage. Un message d'avertissement s'affiche également au CIB. Le témoin de panne et le message du CIB s'allument à chaque cycle

d'allumage jusqu'à ce que le problème soit corrigé. Les conditions d'activation sont notamment :

- Un des pneus de route a été remplacé par le pneu de secours. Le pneu de secours n'est pas équipé du capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Le témoin d'anomalie et le message du CIB devraient s'éteindre après le remplacement de la roue et une fois que le processus d'appariement de capteur TPMS s'est déroulé avec succès. Se reporter à la rubrique « Processus d'appariement de capteur TPMS » plus loin dans cette section.
- Le processus d'appariement de capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) n'a pas été effectué ou n'a pas réussi après permutation des pneus. Le témoin de défaillance et le message du CIB doivent disparaître une fois que le processus d'appariement de capteur a réussi. Se reporter à « Processus d'appariement de capteur TPMS » plus loin dans cette section.
- Un ou plusieurs capteurs du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) sont manquants ou endommagés. Le témoin de défaillance et le message du CIB disparaîtront une fois que les capteurs

TPMS seront posés et que le processus d'appariement de capteur aura réussi. Consulter votre concessionnaire pour intervention.

- Les pneus ou roues de remplacement ne correspondent pas aux pneus ou roues d'origine. Des pneus et roues différents de ceux recommandés peuvent empêcher le fonctionnement correct du TPMS. Se reporter à *Achat de pneus neufs* ⇨ 407.
- Le fonctionnement d'appareils électroniques ou la proximité d'installations utilisant des ondes radio de fréquences similaires à celles du TPMS peut entraîner une défaillance des capteurs du TPMS.

Si le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne fonctionne pas correctement, il ne peut pas détecter ou signaler une basse pression de pneu. Consulter votre concessionnaire si le témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) et le message du CIB apparaissent et restent allumés.

Alerte de remplissage de pneu (selon l'équipement)

Ce dispositif fournit des alertes visuelles et sonores à l'extérieur du véhicule pour faciliter le gonflage d'un pneu sous-gonflé à la pression de gonflage à froid recommandée.

Lorsque le témoin d'avertissement de basse pression de pneu s'allume :

1. Stationner le véhicule dans un endroit plat et sûr.
2. Serrer fermement le frein de stationnement.
3. Placer le véhicule en position de stationnement (P).
4. Ajouter de l'air au pneu sous-gonflé. Le feu clignotant se met à clignoter.

Lorsque la pression recommandée est atteinte, l'avertisseur sonore retentit une fois, le feu clignotant arrête de clignoter et reste allumé fixement un court moment.

Répéter ces étapes pour tous les pneus dont le sous-gonflage a activé l'allumage du témoin de basse pression des pneus.

Avertissement

Le surgonflage d'un pneu peut provoquer sa rupture et présente un risque de blessures, pour vous-même ou pour les autres. Ne pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu. Voir *Étiquette sur paroi latérale du pneu* ⇨ 395 ou *Limites de charge du véhicule* ⇨ 254.

Si le pneu est sous-gonflé de plus de 35 kPa (5 psi), l'avertisseur sonore retentit plusieurs fois et le feu clignotant continue à clignoter pendant plusieurs secondes après l'arrêt du gonflage. Pour relâcher et corriger la pression alors que le feu clignotant clignote encore, presser brièvement le centre de la tige de valve. Lorsque la pression recommandée est atteinte, l'avertisseur sonore retentit une fois.

Si le feu clignotant ne clignote pas dans les 15 secondes suivant le début du gonflage du pneu, l'alerte de remplissage de pneu n'est pas activée ou ne fonctionne pas.

Si les feux de détresse sont en fonction, le retour visuel de l'alerte de remplissage de pneu ne fonctionnera pas correctement.

Le TPMS n'activera pas correctement l'alerte de remplissage de pneu dans les conditions suivantes :

- Il y a une interférence provenant d'un appareil ou émetteur externe.
- La pression d'air provenant du dispositif de gonflage n'est pas suffisante pour gonfler le pneu.
- Il y a une défaillance du TPMS.
- Il y a une défaillance de l'avertisseur sonore ou des clignotants.
- Le code d'identification du capteur TPMS n'est pas enregistré dans le système.
- La batterie du capteur TPMS est faible.

Si l'alerte de remplissage de pneu ne fonctionne pas à cause d'une interférence du TPMS, déplacer le véhicule de 1 m (3 pi) en avant ou en arrière et réessayer. Si l'alerte de remplissage de pneu ne fonctionne pas, utiliser une jauge de pression de pneu.

Processus d'appariement de capteur TPMS — fonction d'autoapprentissage

Chaque capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) possède un code d'identification unique. Les codes d'identification doit être appariés à la position du nouveau pneu/jante après la

permutation des pneus ou le remplacement d'un ou plusieurs capteurs du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Lorsqu'un pneu est installé, le véhicule doit rester immobile pendant 20 minutes environ avant que le système n'effectue les calculs. Le processus d'apprentissage suivant prend jusqu'à 10 minutes, en roulant à une vitesse minimum de 20 km/h (12 mi/h). Un tiret (-) ou une valeur de pression s'affiche au CIB. Se reporter à *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ 134. Un message d'avertissement s'affiche au CIB en cas de problème pendant le processus de réapprentissage.

Inspection des pneus

Nous préconisons une inspection des pneus, y compris du pneu de secours, si le véhicule en a un, afin de vérifier s'ils ne sont pas usés ou endommagés, au moins une fois par mois.

Remplacer le pneu dans les cas suivants :

- Les témoins sont visibles à trois endroits ou plus sur le pourtour du pneu.
- De la corde ou du tissu est visible à travers le caoutchouc du pneu.

- La semelle ou le flanc est fendillé, coupé ou entaillé suffisamment pour exposer le câblé ou la trame.
- Le pneu a une bosse, un ballonnement ou une déchirure.
- Le pneu est crevé, entaillé ou a des dommages impossibles à réparer de façon satisfaisante du fait de leur importance ou de leur emplacement.

Permutation des pneus

Les pneus doivent être permutés tous les 12 000 km (7 500 milles). Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ 444.

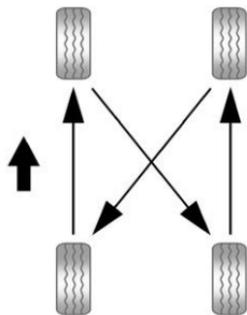
Les pneus sont permutés pour obtenir une usure plus uniforme de tous les pneus. La première permutation est la plus importante.

Chaque fois qu'on remarque de l'usure anormale, effectuer une permutation des pneus dès que possible, vérifier la bonne pression de gonflage des pneus et rechercher des dommages aux pneus ou aux roues. Si l'usure anormale se poursuit après la permutation, vérifier

l'alignement des roues. Se reporter à *Quand faut-il remplacer les pneus?*

⇨ 407 et

Remplacement de roue ⇨ 411.



Utiliser ce schéma pour la permutation des pneus.

Ne pas inclure le pneu de secours dans la permutation des pneus.

Après la permutation des pneus, régler les pneus avant et arrière à la pression de gonflage recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus

et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 399 et

Limites de charge du véhicule ⇨ 254.

Réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 402.

S'assurer que tous les écrous de roue sont bien serrés correctement. Voir « Couple de serrage des écrous de roue » sous *Capacités et spécifications* ⇨ 458.

⚠ Avertissement

S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent à la longue se desserrer. La roue pourrait alors se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever la rouille ou la saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence,

(Suite)

Avertissement (Suite)

utiliser un linge ou un essuie-tout pour le faire, mais utiliser un grattoir ou une brosse à poils métalliques ultérieurement pour supprimer la rouille et la saleté.

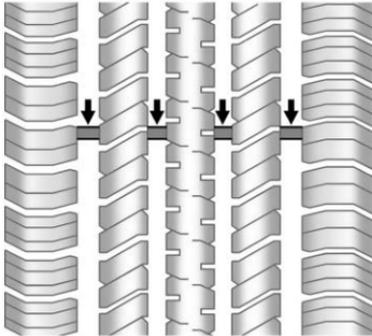
Enduire légèrement le diamètre intérieur de l'ouverture du moyeu de roue avec de la graisse pour roulements de roue après un changement de roue ou une permutation des pneus pour prévenir la corrosion ou l'accumulation de rouille.

⚠ Avertissement

Ne pas appliquer de graisse sur la surface de montage des roues, les sièges coniques des roues ou les écrous ou boulons des roues. L'application de graisse sur ces zones peut entraîner le desserrage ou le détachement d'une roue, ce qui peut entraîner un accident.

Quand faut-il remplacer les pneus?

Des facteurs tels que l'entretien, les températures, les vitesses de conduite, la charge du véhicule et l'état des routes influencent le rythme d'usure des pneus.



Les témoins d'usure de la bande de roulement sont un moyen de savoir à quel moment il est nécessaire de changer les pneus. Les témoins d'usure apparaissent lorsque la bande de roulement restante est inférieure ou égale à 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à *Inspection des pneus* ⇨ 405 et *Permutation des pneus* ⇨ 405 pour de plus amples renseignements.

Le caoutchouc des pneus vieillit avec le temps. Ceci s'applique également à la roue de secours, si le véhicule en possède une, même si elle n'est jamais utilisée. De multiples facteurs, y compris les températures, les conditions de charge et le maintien de la pression de gonflage, influent sur la rapidité du vieillissement. GM recommande que les pneus, y compris les pneus de secours, le cas échéant, soient remplacés après six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. Pour identifier l'âge d'un pneu, utilisez la date de fabrication du pneu (les quatre derniers chiffres du numéro d'identification de pneu (TIN) du ministère des Transports moulé sur un côté du flanc du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine et les deux derniers chiffres, l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2020 aurait une date DOT à 4 chiffres de 0320. La semaine 01 est la première semaine complète (du dimanche au samedi) de chaque année.

Entreposage du véhicule

Les pneus vieillissent lorsqu'ils sont entreposés et montés normalement sur un véhicule stationné. Lorsqu'un véhicule doit être stationné et entreposé pendant une

période d'au moins un mois, on doit utiliser un endroit frais, sec et propre, à l'abri des rayons directs du soleil pour ralentir le vieillissement. Cet endroit devrait être libre de graisse, d'essence ou d'autres substances qui peuvent détériorer le caoutchouc.

Le fait de stationner un véhicule pendant une longue période de temps peut entraîner l'usure des pneus par aplatissement, ce qui peut causer des vibrations lors de la conduite du véhicule. Lorsqu'un véhicule est entreposé pendant une période d'au moins un mois, enlever les pneus ou soulever le véhicule pour réduire le poids appliqué sur les pneus.

Achat de pneus neufs

GM a développé et apparié des pneus spécifiques pour le véhicule. Les pneus montés avec l'équipement d'origine ont été conçus pour atteindre le niveau des Spécifications des critères de performance des pneus (TPC Spec.) de General Motors. Quand les pneus doivent être remplacés, GM recommande fortement l'achat de pneus répondant aux mêmes spécifications TPC.

Le système de code TPC exclusif GM prend en compte plus d'une dizaine de spécifications critiques qui affectent les performances globales du véhicule, notamment les performances du système de freinage, la tenue de route et la maniabilité, la traction asservie et la surveillance de la pression des pneus. Le numéro du code TPC de GM a été moulé sur le flanc du pneu près de la taille du pneu. Si les pneus sont équipés d'une sculpture de bande de roulement toutes saisons, le code de spécifications TPC est suivi des lettres MS, pour la boue et la neige. Pour plus d'informations, se reporter à *Étiquette sur paroi latérale du pneu* ⇨ 395.

GM recommande de remplacer les pneus usés en jeu complet de quatre. Une profondeur uniforme de la bande de roulement sur tous les pneus favorise le maintien de la performance du véhicule. Le fait de ne pas remplacer tous les pneus au même moment peut avoir une incidence sur les performances du freinage et de la stabilité. Si la permutation et l'entretien

appropriés ont été faits, les quatre pneus devraient s'user de façon uniforme. Toutefois, s'il est uniquement nécessaire de remplacer les pneus usés d'un seul essieu, poser les nouveaux pneus sur l'essieu arrière. Voir *Permutation des pneus* ⇨ 405.

 Avertissement

Les pneus peuvent exploser lors d'un entretien incorrect. Tenter de monter ou démonter un pneu peut amener des blessures graves ou même la mort. Seulement votre concessionnaire ou un centré agréé de montage de pneus ne doivent monter ou démonter les pneus.

 Avertissement

L'association de pneus de tailles différentes (autres que celles installées à l'origine sur le véhicule), de marques différentes, de sculptures différentes ou de types différents peut entraîner la perte de contrôle

(Suite)

Avertissement (Suite)

du véhicule, provoquant un accident ou d'autres dégâts. Utiliser le type, la dimension et la marque corrects de pneus pour toutes les roues.

 Avertissement

En utilisant des pneus à carcasse diagonale, cela causer peut amener à ce que les bords de la jante se fissurent après de nombreux kilomètres d'utilisation. Ceci peut causer une défaillance soudaine du pneu ou de la roue et entraîner un accident. Utiliser uniquement des pneus à carcasse radiale sur les roues de ce véhicule.

Il est possible que des pneus hiver de même valeur de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas disponibles pour les pneus aux caractéristiques H, V, W, Y et ZR. Ne jamais dépasser la capacité de vitesse maximale des pneus d'hiver

si vous roulez avec des pneus d'hiver ayant une caractéristique de vitesse faible.

Si les pneus du véhicule doivent être remplacés par des pneus qui ne possèdent pas de numéro de spécification TPC, s'assurer qu'ils ont la même taille, le même indice de charge, le même indice de vitesse et la même structure (radiale) que les pneus d'origine.

L'étiquette d'informations sur les pneus et le chargement indique les pneus de l'équipement d'origine du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 254.

Pneus et roues de dimensions variées

Si des roues ou des pneus de dimensions différentes des roues et pneus d'origine sont montés, les performances du véhicule peuvent s'en trouver affectées, notamment les caractéristiques de freinage, de conduite et de maniabilité, ainsi que la stabilité et la résistance au tonneaux. Si le véhicule dispose de systèmes électroniques tels que

des freins antiblocage, des sacs gonflables anti-tonneaux, un système de traction asservie, une commande de stabilité électronique ou une transmission intégrale, les performances de ces systèmes peuvent également être affectées.

Avertissement

Si des roues de tailles différentes sont utilisées, il se peut qu'un niveau acceptable de performance et de sécurité pour le véhicule ne soit plus atteint lorsqu'il est monté des pneus non recommandés pour ces roues. Cela augmente les risques d'accident et de blessures graves. N'utiliser que des ensembles spécifiques de roues et de pneus GM conçus pour le véhicule, et les faire monter par un technicien agréé par GM.

Se reporter à *Achat de pneus neufs* ⇨ 407 et *Accessoires et modifications* ⇨ 357.

Classification uniforme de la qualité des pneus

Les informations ci-dessous se rapportent au système développé par le service National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis, qui classe les pneus selon l'usure de la bande de roulement, la traction, et la température. Ceci s'applique uniquement aux véhicules vendus aux États-Unis. Les catégories sont moulées sur les flancs de la plupart des pneus des voitures particulières. Le système de classement de qualité de pneus uniforme (UTQG) ne s'applique pas aux pneus à lamelles, aux pneus d'hiver, aux roues de secours compactes, aux pneus avec diamètres de jantes de roue nominaux de 25 à 30 cm (10 à 12 pouces), ou à certains pneus à production limitée.

Alors que les pneus disponibles sur les voitures de tourisme et camions General Motors peuvent varier en fonction de ces catégories, ils doivent également se conformer aux exigences de sécurité

fédérales et aux normes supplémentaires de critères de performance des pneus (TPC) de General Motors.

Les catégories de qualité peuvent être trouvées, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur maximum de la section. Par exemple :

Usure de la bande roulement 200 Traction AA Température A

Outre ces catégories, tous les pneus des voitures particulières doivent se conformer aux exigences de sécurité fédérales.

Usure de la bande de roulement

Les degrés d'usure de la bande de roulement sont des caractéristiques nominales comparatives qui se basent sur le taux d'usure des pneus, lorsqu'ils sont testés dans des conditions contrôlées avec un programme de test particulier du gouvernement. Par exemple, un pneu de catégorie 150 s'userait une fois et demie (1½) autant selon le programme gouvernemental

qu'un pneu de catégorie 100. La performance relative des pneus dépend cependant des conditions réelles de leur utilisation, et peut différer grandement de la norme en raison des variations dans les manières de conduire, le nombre d'entretiens, et les différences de caractéristiques routières et de climats.

Adhérence

Les catégories de traction, du niveau le plus élevé au niveau le plus bas, sont AA, A, B et C. Ces catégories représentent la capacité des pneus de pouvoir s'arrêter sur une chaussée mouillée tel que mesuré dans des conditions contrôlées sur des surfaces de test, spécifiées par le gouvernement, sur l'asphalte et le béton. Un pneu portant la mention C peut avoir une performance de traction de bas niveau. Avertissement : le degré de traction attribué à ce pneu se base sur des tests de traction à freinage tout droit et ne

comprend pas les accélérations, les virages, l'aquaplanage ou les caractéristiques à traction de pointe.

Température

Les catégories de températures sont A (la plus élevée), B et C. Elles représentent la résistance des pneus au dégagement de chaleur et leur capacité à dissiper la chaleur lors d'un essai effectué dans des conditions contrôlées sur une roue d'essai déterminée à l'intérieur d'un laboratoire. Les températures élevées soutenues peuvent provoquer la dégradation du matériau du pneu et en réduire la durée de vie. Une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. La catégorie C correspond à un niveau de performance auquel tous les pneus de voitures particulières doivent se conformer selon la norme n° 109 Federal Motor Safety. Les catégories B et A représentent des niveaux de performance plus élevés sur la roue d'essai de laboratoire que le niveau minimum requis par la loi.

Avertissement : La catégorie de température pour ce pneu est établie pour un pneu correctement gonflé qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, séparément ou en combinaison, peuvent provoquer une accumulation de chaleur et une défaillance possible des pneus.

Alignement des roues et équilibrage des pneus

Les pneus et les roues ont été alignés et équilibrés en usine pour permettre la plus longue durée de vie possible des pneus et le meilleur rendement de l'ensemble. Le parallélisme des roues et l'équilibrage des pneus réguliers se sont pas nécessaires. Prévoir une vérification du parallélisme en cas d'usure inhabituelle des pneus ou si le véhicule tire sensiblement d'un côté ou de l'autre. Une légère traction sur la gauche ou sur la droite, selon l'arrondi de la route et/ou d'autres variations de la surface de la route comme des creux ou des ornières, est normale. Si le véhicule vibre en roulant sur une route lisse, les pneus et les roues

peuvent devoir être rééquilibrés. Consulter votre concessionnaire pour un bon diagnostic.

Remplacement de roue

Remplacer toute roue faussée, fissurée ou très rouillée ou corrodée. Si les boulons de roue persistent à se relâcher, vous devrez remplacer la roue ainsi que ses boulons et ses écrous. Si la roue fait l'objet d'une fuite d'air, la remplacer. Certaines roues en aluminium peuvent être réparées. Si l'un de ces problèmes se pose, consulter votre concessionnaire.

Votre concessionnaire connaît le type de roue nécessaire.

La nouvelle roue doit avoir la même capacité de charge, le même diamètre, la même largeur et le même déport et être montée de la même manière que la roue qu'elle remplace.

Remplacer les roues, les boulons de roue, les écrous de roue ou les capteurs du système de surveillance de pression de pneu (TPMS) par des pièces GM neuves d'origine.

Avertissement

Il est dangereux d'utiliser les mauvaises roues de secours et les mauvais boulons ou écrous de roue. Cela pourrait nuire au freinage et à la maniabilité du véhicule. Il pourrait y avoir des fuites d'air au niveau des pneus, ce qui peut entraîner une perte de maîtrise et provoquer un accident. Toujours utiliser les roues de secours appropriées et les boulons ou écrous de roues corrects.

Attention

Un roue incorrecte peut causer des problèmes de durée de vie de palier, de refroidissement des freins, de calibrage de compteur de vitesse ou de totalisateur, de portée des projecteurs, de hauteur de pare-chocs, de garde au sol du véhicule et espace entre les pneus ou les chaînes de pneu par rapport à la carrosserie et au châssis.

Roues de rechange d'occasion

 **Avertissement**

Remplacer une roue par une roue d'occasion est dangereux. Il ne vous est pas possible de savoir comment cette roue a été utilisée et quelle distance elle a parcouru. Elle peut présenter une défaillance soudainement et amener un accident. Lorsque vous remplacer des roues, utiliser des nouvelles roues GM originales.

Chaînes à neige

 **Avertissement**

Si le véhicule est équipé de pneus de dimensions 275/60R20 ou 275/50R22, ne pas utiliser de chaînes à neige. Il n'y a pas suffisamment de dégagement. Des chaînes à neige utilisées sur un véhicule n'ayant pas le dégagement suffisant peuvent endommager les freins, la suspension ou d'autres pièces du véhicule. L'endroit endommagé par les chaînes d'adhérence pourrait entraîner une perte de contrôle et une collision.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Utiliser un autre type de dispositif de traction uniquement si le fabricant le recommande pour les dimensions de pneus du véhicule et les conditions routières. Suivre les directives de ce fabricant. Pour éviter d'endommager votre véhicule, conduire lentement et réajuster ou enlever le dispositif de traction s'il entre en contact avec le véhicule. Ne pas faire patiner les roues.

Si les dispositifs de traction sont utilisés, les installer aux pneus avant.

Attention

Si les pneus du véhicule sont de dimensions autres que 275/60R20 ou 275/50R22, n'utiliser les chaînes à neige que si elles sont réglementaires et seulement si nécessaire. Utiliser des chaînes dont les dimensions sont bien adaptées à celles des pneus. Les installer uniquement sur les pneus de l'essieu arrière. Ne pas utiliser de chaînes sur les pneus de l'essieu avant. Les serrer au maximum et

(Suite)

Attention (Suite)

fixer solidement leurs extrémités. Conduire lentement et bien suivre les directives du fabricant. Si les chaînes entrent en contact avec le véhicule, s'arrêter et les resserrer. Si le contact continue, ralentir jusqu'à ce que cela cesse. Le fait de conduire à haute vitesse ou de faire patiner les roues entraînera des dommages au véhicule.

Au cas d'un pneu à plat

Il est rare qu'un pneu éclate pendant la conduite, surtout si les pneus du véhicule sont bien entretenus. En cas de fuite, l'air s'échappera du pneu probablement très lentement. Toutefois, en cas d'éclatement d'un pneu, voici quelques informations sur ce qui risque de se produire et ce que vous devez faire :

Si un pneu avant est dégonflé, il produit un frottement qui entraîne une déviation du véhicule vers ce côté. Retirer votre pied de la pédale d'accélérateur et saisir fermement le volant. Maintenir votre position, puis freiner doucement jusqu'à l'arrêt complet — bien à l'écart de la route, si possible.

En cas d'éclatement d'un pneu arrière, particulièrement dans un virage, le véhicule se comportera comme lors d'un dérapage. Relâcher la pédale d'accélérateur et diriger le véhicule pour le redresser. La situation peut être bruyante et accompagnée de chocs. Freiner doucement jusqu'à l'arrêt, sur le côté de la route, autant que possible.

Avertissement

Le fait de conduire avec un pneu à plat causera des dommages permanents au pneu. Le fait de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat peut le faire éclater et causer un accident grave. Il ne faut jamais tenter de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat. Demander au concessionnaire ou à un centre de service autorisé de réparer ou de remplacer le pneu à plat le plus tôt possible.

Avertissement

Il est dangereux de soulever un véhicule et de passer dessous pour effectuer un entretien ou une réparation sans l'équipement de sécurité et la formation adéquats. Si le véhicule est doté d'un cric, celui-ci est conçu uniquement pour changer un pneu à plat. Si vous l'utilisez à d'autres fins, vous ou d'autres personnes pourriez être gravement blessés ou tués si le véhicule glissait hors du cric. Si un cric est offert avec le véhicule, ne l'utiliser que pour changer un pneu à plat.

Si un pneu se dégonfle, éviter tout autre dommage au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat, bien à l'écart de la route, si possible. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse* ⇨ 154.

Avertissement

Le changement de pneu peut être dangereux. Le véhicule peut glisser du cric et se renverser ou tomber provoquant ainsi des blessures ou la mort. Trouver un
(Suite)

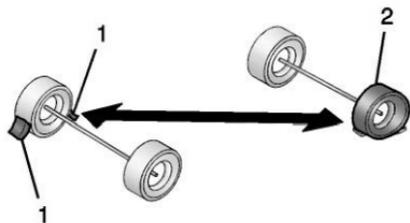
Avertissement (Suite)

endroit de niveau pour changer le pneu. Pour empêcher le véhicule de se déplacer :

1. Serrer fermement le frein de stationnement.
2. Mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
3. Sur les véhicules à quatre roues motrices avec une position de point mort (N) de la boîte de transfert, s'assurer que la boîte de transfert est en prise — pas au point mort (N).
4. Couper le contact et ne pas redémarrer le véhicule lorsqu'il est soulevé.
5. Demander aux occupants de sortir du véhicule.
6. Placer des cales de roue, selon l'équipement, des deux côtés du pneu au coin opposé du pneu changé.

414 Entretien du véhicule

Si l'un des pneus du véhicule est à plat (2), se reporter à l'exemple suivant pour vous aider à poser les cales de roues (1), selon l'équipement.



1. Cale de roue (selon l'équipement)
2. Pneu dégonflé

Les informations suivantes vous expliquent comment utiliser le cric et changer un pneu.

Changement de pneu

Avant de changer un pneu à plat, se reporter à « Fonctionnement mains libres » sous *Hayon* ⇨ 20.

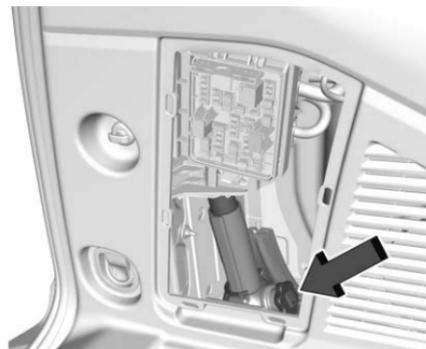
Dépose du pneu de secours et des outils

L'équipement nécessaire pour changer un pneu à plat est stocké à l'arrière du véhicule. Les outils de levage se trouvent sous le plancher de chargement, fixés par des bandes velcro. Le cric se trouve derrière une porte dans le panneau de garniture du côté conducteur.

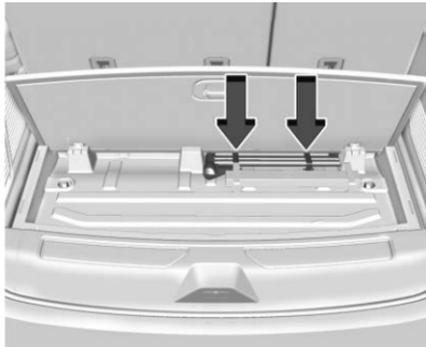


1. Tirer pour ouvrir le volet du panneau de garniture.

Le siège côté conducteur de troisième rangée doit avoir été rabattu pour accéder au volet du panneau de garniture.



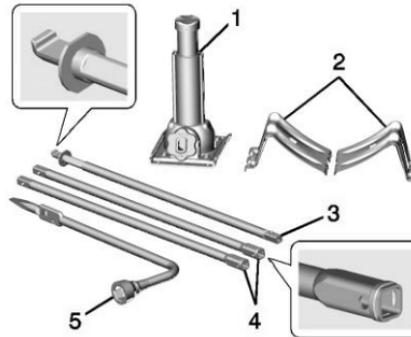
2. Tourner le bouton du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour libérer le cric et les blocs de roues du support. Si le véhicule en est équipé, retirer les blocs de roue du cric et placer les blocs de roue des deux côtés du pneu, à l'angle opposé du pneu à changer. Voir *Au cas d'un pneu à plat* ⇨ 412 pour de plus amples renseignements d'informations sur le placement des cales. Placer le cric et les blocs de roue près du pneu à changer.



Empattement court illustré, empattement long similaire

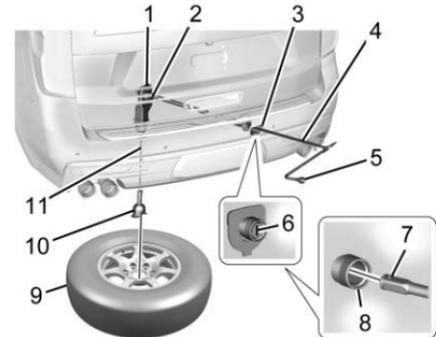
3. Soulever le plancher de chargement. Retirer les outils de levage et les placer près du pneu à changer.

Utiliser les outils suivants :



1. Cric
2. Cales de roue
3. Manivelle du cric
4. Rallonges de levier de cric
5. Clé de roue

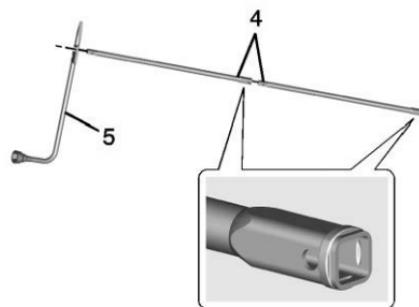
Pour accéder à la roue de secours, se reporter aux graphiques et instructions suivant(e)s :



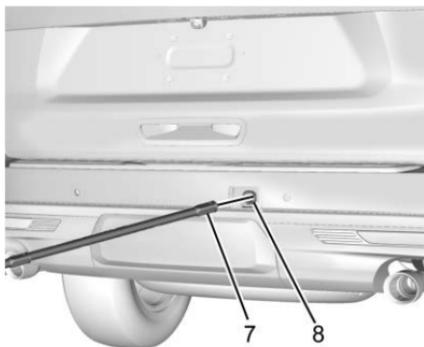
1. Treuil
2. Axe de treuil
3. Trou/couvercle d'accès au treuil
4. Rallonge de levier de cric
5. Clé de roue
6. Verrou de la roue de secours
7. Extrémité de rallonge pour treuil
8. Trou d'accès au treuil
9. Roue de secours (tige de valve orientée vers le haut)
10. Retenue de pneu/roue
11. Câble de treuil



1. Ouvrir le couvercle d'accès à l'arbre du treuil (3) sur le pare-chocs pour accéder au verrou de la roue de secours (6).
2. Pour retirer le verrou de la roue de secours (6), insérer la clé mécanique, la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre et l'extraire en ligne droite.



3. Assembler les rallonges du levier de cric (4) et la clé de roue (5) comme illustré.



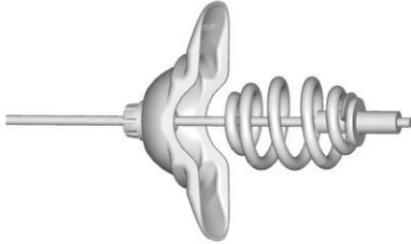
4. Insérer l'extrémité ouverte de la rallonge (7) dans l'orifice du pare-chocs arrière (8) (trou d'accès au treuil).

S'assurer que l'extrémité pour treuil de la rallonge s'emboîte dans l'axe de treuil (7). L'extrémité carrée et cannelée de la rallonge est utilisée pour abaisser la roue de secours.

5. Tourner la clé de roue dans le sens antihoraire pour abaisser la roue de secours au sol. Continuer à tourner la clé de roue jusqu'à ce que la roue de secours puisse être enlevée de sous le véhicule.
6. Tirer la roue de rechange de sous le véhicule.



7. Pencher le pneu vers le véhicule avec un relâchement dans le câble afin d'accéder à la retenue de pneu/roue.

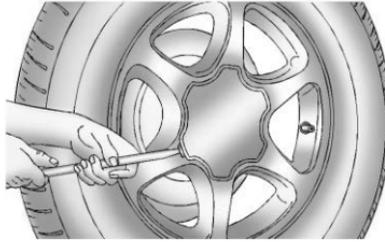


Incliner le support et le tirer ainsi que le câble et le ressort à travers le centre de la roue.

8. Placer la roue de secours près du pneu dégonflé.

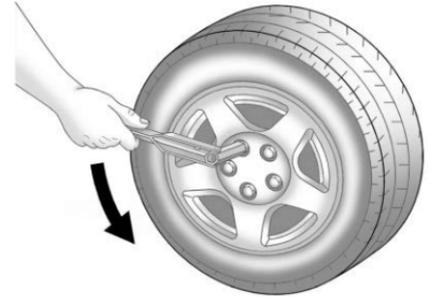
Dépose d'un pneu crevé et installation du pneu de rechange

1. Effectuer un contrôle de sécurité avant de poursuivre. Se reporter à *Au cas d'un pneu à plat* ⇨ 412 pour plus d'informations.



2. Si le véhicule est équipé d'un cache central recouvrant les fixations des roues, placer l'extrémité biseautée de la clé de roue dans la fente de la roue et soulever avec précaution le cache.

Si la roue est dotée d'un cache-moyeu boulonné, desserrer les capuchons d'écrou en plastique en tournant la clé de roue dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Les capuchons seront retenus dans le cache-moyeu après son retrait de la roue.



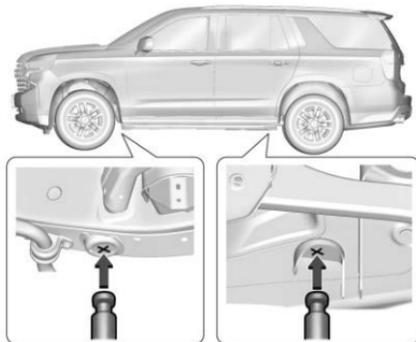
3. Desserrer tous les écrous de roue à l'aide de la clé pour écrous de roue. Tourner la clé pour écrous de roue dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour desserrer les écrous de roue. Ne pas enlever les écrous de roue tout de suite.

Avertissement

Pour éviter toute blessure et tout dommage au véhicule, désactiver le marchepied d'assistance avant d'utiliser un cric ou de placer un objet sous le véhicule. Voir *Marchepied à commande électrique* ⇨ 28.

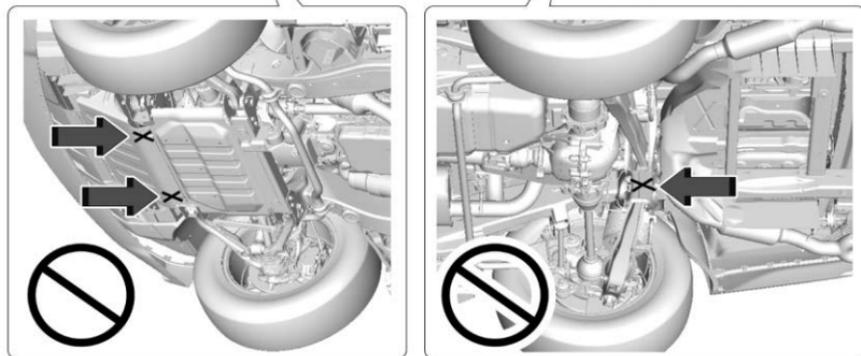
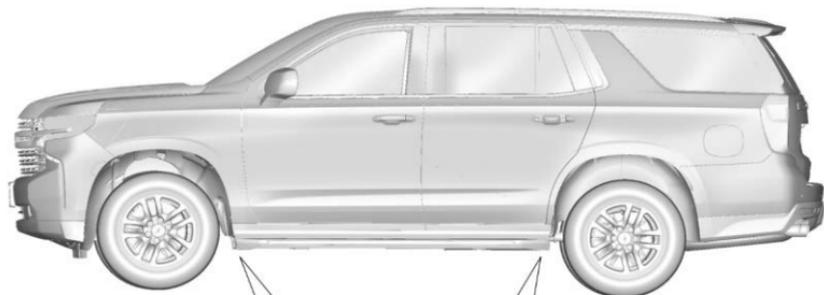
Attention

Ne soulever le véhicule qu'à partir des emplacements de levage indiqués. Soulever le véhicule par l'arrière pourrait endommager le châssis ou d'autres composants. Les dommages peuvent ne pas être couverts par la garantie du véhicule.



Emplacements de pose du cric sur le véhicule

4. Positionner la tête de levage du cric comme indiqué, à l'endroit de levage le plus proche du pneu à plat. Le cric ne doit pas être utilisé dans une autre position.



Quelques exemples d'endroits où ne pas poser le cric

⚠ Avertissement

Il est dangereux de se placer sous un véhicule mis sur cric. Si le véhicule quitte le cric, vous risquez de graves blessures, voire le décès. Ne jamais se placer sous un véhicule soutenu uniquement par un cric.

⚠ Avertissement

Le levage du véhicule sur un cric mal placé peut endommager le véhicule et même le faire tomber. Pour éviter les blessures et les dégâts, placer la tête du cric à l'emplacement correct avant de lever le véhicule.

⚠ Avertissement

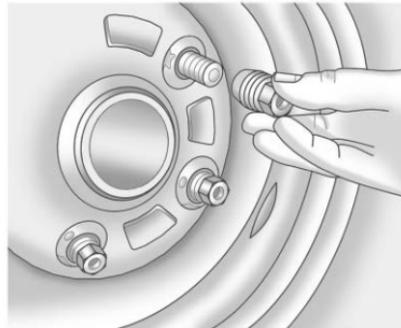
Le cric est doté d'une fonction limitant sa course afin d'empêcher toute surextension. Lorsque la limite de hauteur est atteinte, une augmentation de la résistance est ressentie lorsque vous tentez de soulever davantage le cric. Lever celui-ci au-delà de la limite de

(Suite)

Avertissement (Suite)

hauteur peut endommager l'axe du cric et faire que celui-ci se bloque en position de surextension ou ne s'abaisse plus complètement. Ne pas essayer de forcer le levage du cric, une fois la limite de hauteur atteinte.

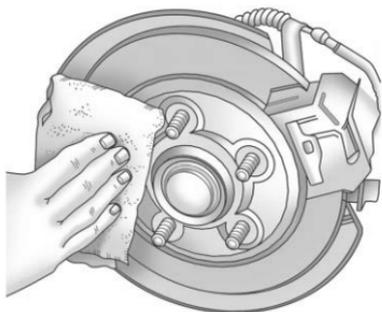
- Soulever le véhicule en faisant tourner la clé de roue, dans le sens horaire, dans le cric. Soulever le véhicule juste assez pour pouvoir monter la roue de secours dans le passage de roue.



- Enlever tous les écrous de roue.
- Déposer la roue dont le pneu est crevé.

⚠ Avertissement

S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent à la longue se desserrer. La roue pourrait alors se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever la rouille ou la saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, utiliser un linge ou un essuie-tout pour le faire, mais utiliser un grattoir ou une brosse à poils métalliques ultérieurement pour supprimer la rouille et la saleté.



8. Enlever toute rouille et toute saleté des boulons de roue, des surfaces, de montage et de la roue de secours.
9. Placer la roue de secours sur la surface de montage de roue.

Avertissement

Ne jamais utiliser d'huile ni de graisse sur les boulons et les écrous. Ceci risquerait de desserrer les écrous. Les roues du véhicule peuvent tomber et entraîner une collision.

10. Reposer les écrous de roue. Serrer chaque écrou à la main. Serrer ensuite les écrous à l'aide de la clé de roue jusqu'à ce que la roue tienne sur le moyeu.
11. Tourner la clé de roue dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour abaisser le véhicule. Abaisser complètement le cric.



12. Serrer les écrous fermement en croix comme illustré en tournant la clé de roue dans le sens des aiguilles d'une montre.

Avertissement

Une roue pourrait se desserrer ou se détacher si les écrous de roue sont serrés de façon incorrecte. Les écrous de roue doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique au couple adéquat prescrit après leur remplacement. En cas d'utilisation d'écrous de roue accessoires, respecter le couple prescrit par le fabricant du marché secondaire. Se reporter à *Capacités et spécifications* ⇨ 458 pour les couples prescrits des écrous de roue d'origine.

Attention

Des écrous de roue mal serrés peuvent entraîner la pulsation des freins et endommager le rotor. Pour éviter des réparations coûteuses des freins, serrer les écrous de roue également et fermement, dans l'ordre approprié et au couple adéquat. Pour le couple de serrage des écrous de roues, se reporter à la rubrique *Capacités et spécifications* ⇨ 458.

Lors de la repose de la roue et du pneu normaux, il faut également reposer le cache central ou le cache-moyeu boulonné, en fonction de l'équipement du véhicule.

- Pour les caches centraux, aligner la patte du cache central sur la fente de la roue. Le cache ne peut se placer que dans un sens. Placer le cache sur la roue et le presser pour l'emboîter.
- Pour les cache-moyeu boulonnés, aligner les capuchons d'écrou en plastique sur les écrous de roue et serrer dans le sens des aiguilles d'une montre à la main pour les engager. Serrer ensuite à fond à l'aide de la clé à roue.

Entreposage d'un pneu crevé ou d'un pneu de secours et des outils

Avertissement

Le rangement d'un cric, d'un pneu ou d'autres équipements dans l'habitacle peut causer des blessures. En cas d'arrêt brusque ou de collision, l'équipement non arrimé peut heurter quelqu'un. Ranger ces pièces à l'emplacement correct.

Avertissement

Le non-respect de ces instructions d'entreposage des pneus peut entraîner des blessures corporelles ou des dommages matériels si le câble du treuil tombe en panne ou si le pneu se détache. Vérifier que le pneu est rangé et fixé avant de conduire.

Attention

Toujours entreposer la roue de secours ou le pneu à plat avec la tige de la valve dirigée vers le haut. L'entreposage d'un pneu avec la tige de valve orientée vers le bas pourrait endommager la roue.

Attention

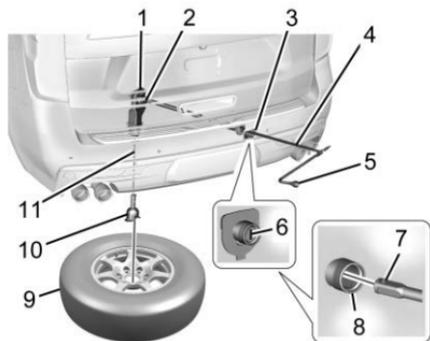
Le palan à pneus est conçu pour être levé et abaissé avec une tension sur le câble. Si le palan doit être levé ou abaissé sans pneu, il faut le faire à la main, et à un rythme lent, pour éviter d'endommager le mécanisme. Ne pas utiliser d'outils électriques.

Avertissement

Une roue de secours mal entreposée peut se détacher et causer un accident. Pour éviter des blessures corporelles ou des dommages matériels, toujours ranger la roue de secours lorsque le véhicule est stationné sur une surface plane.

Si le véhicule est équipé de pneus de dimensions 275/60R20 ou 275/50R22, le pneu à plat doit être rangé à l'intérieur du véhicule à l'aide de la sangle de sécurité pour pneu à plat qui se trouve dans la boîte à gants. Voir « Entreposage d'un pneu à plat à l'intérieur du véhicule » plus loin dans ce chapitre.

Si le véhicule est équipé de pneus de dimensions 265/65R18 ou 275/55R20, entreposer le pneu à plat sous l'arrière du véhicule dans le porte-pneu de secours. Se reporter aux graphiques et instructions suivants :

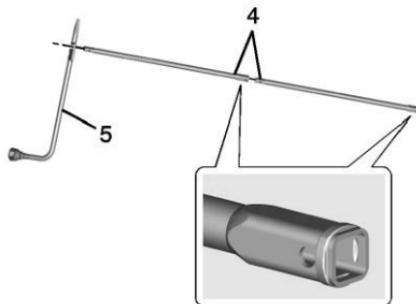


1. Treuil
2. Axe de treuil
3. Trou/couvercle d'accès au treuil
4. Rallonge de levier de cric
5. Clé de roue
6. Verrou de la roue de secours
7. Extrémité de rallonge pour treuil
8. Trou d'accès au treuil
9. Roue de secours (tige de valve orientée vers le haut)
10. Retenue de pneu/roue
11. Câble de treuil

1. Poser le pneu (9) sur le sol à l'arrière du véhicule, la tige de valve étant orientée vers le haut et vers l'arrière.

2. Incliner la roue vers le véhicule. Séparer la retenue de roue de l'axe de guidage. Extraire la goupille par le centre de la roue. Incliner la retenue vers le bas par l'ouverture centrale de la roue.

S'assurer que le dispositif de retenue est complètement logé à travers le dessous de la roue.



3. Assembler les rallonges du levier de cric (4) et la clé de roue (5).

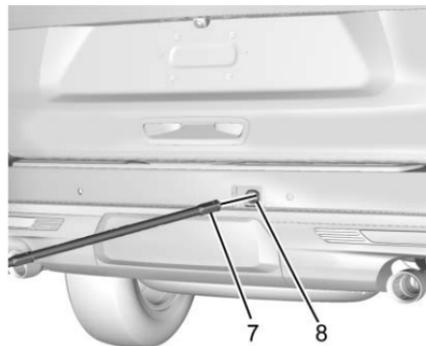
Attention

L'utilisation d'une clé pneumatique ou d'autres outils électriques avec le mécanisme de levage n'est pas

(Suite)

Attention (Suite)

recommandée et pourrait endommager le système. N'utiliser que les outils fournis avec le mécanisme de levage.



4. Insérer l'extrémité ouverte de la rallonge (7) dans l'orifice du pare-chocs arrière (8) (trou d'accès au treuil).
5. Soulever partiellement le pneu. S'assurer que le dispositif de retenue est bien enfoncé dans l'ouverture de la roue.
6. Soulever bien le pneu contre le dessous du véhicule en tournant la clé pour écrous de roue dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous

entendez deux déclics ou que vous le sentiez sauter à deux reprises. Le câble ne peut pas être trop serré.



7. S'assurer de ranger le pneu en toute sécurité. Pousser, tirer et ensuite essayer de tourner le pneu. Si le pneu bouge, utiliser la clé de roue pour serrer le câble.

Répéter cette procédure de contrôle de l'étanchéité lors du contrôle de la pression de la roue de secours en fonction des informations d'entretien programmé ou à chaque fois que la roue de secours est manipulée dans le cadre de l'entretien d'autres composants.



Correctement entreposé



Mal entreposé

8. Réinstaller le verrou de la roue de secours.

9. Réinstaller le couvercle d'accès au treuil.

Rangement des outils

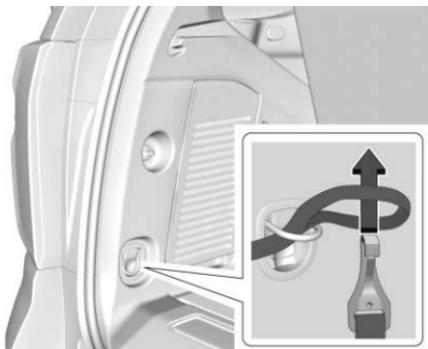
Pour ranger les outils :

1. Remettre les outils (clé à molette, manche de cric et rallonges de manche de cric) dans le sac à outils. Utiliser les sangles velcro pour fixer le sac à outils sous le plancher de chargement dans la zone de chargement.
2. Placer le cric et les cales de roue dans le panneau de garniture côté conducteur au-dessus du passage de roue.
3. Tourner le bouton vers la droite jusqu'à ce que le cric soit bien serré dans le support de fixation. Veiller à positionner les orifices dans la base du cric sur la goupille du support de fixation.
4. Fermer le volet du panneau de garniture.

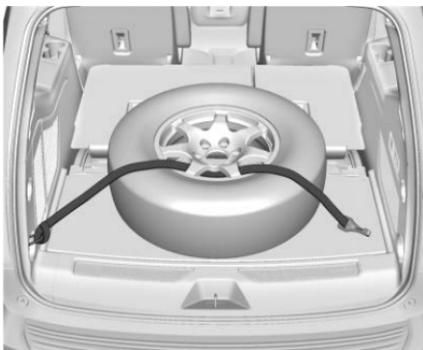
Entreposage d'un pneu crevé à l'intérieur du véhicule

Si le véhicule est équipé de pneus de dimensions 275/60R20 ou 275/50R22, le pneu à plat doit être rangé à l'intérieur du véhicule dans la zone de chargement à l'aide de la sangle de sécurité pour pneu à plat située dans la boîte à gants.

1. Entreposer les outils. Voir « Entreposage des outils » plus haut dans ce chapitre.
2. Si le véhicule a un empattement court, le siège de troisième rangée doit être rabattu pour laisser suffisamment d'espace pour stocker le pneu à plat. Si le siège de troisième rangée ne peut pas être rabattu, le pneu à plat ne peut pas être entreposé et doit être laissé dans un endroit sûr, pour être récupéré ultérieurement.
3. Une fois qu'il y a suffisamment d'espace à l'arrière du véhicule, soulever le pneu à plat et le placer sur le plancher de chargement, avec la tige de la valve dirigée vers le haut.



4. Déposer la sangle de sécurité du pneu à plat de la boîte à gants et placer l'extrémité à boucle de la sangle à travers l'œillet d'arrimage de chargement. Placer l'extrémité de la sangle comportant le crochet à travers la boucle et tirer jusqu'à ce que la sangle soit solidement serrée sur l'œillet.



5. Faire passer l'extrémité de la sangle munie d'un crochet à travers la roue, comme indiqué.
6. Attacher le crochet à l'autre point d'arrimage à l'arrière du véhicule.
7. Serrer la sangle.

Pneu de secours pleine dimension

Si le véhicule est équipé d'une roue de secours pleine grandeur, le pneu était bien gonflé lorsqu'il était neuf, toutefois, il peut perdre de l'air au fil du temps. Vérifier la pression de gonflage régulièrement. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 399 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 254 pour obtenir des renseignements en ce qui a trait au gonflage des pneus et au chargement appropriés du véhicule. Pour consulter les instructions sur la manière de déposer, poser et entreposer un pneu de rechange, se reporter à *Changement de pneu* ⇨ 414.

En cas de pneu de secours plein format à usage temporaire, ceci est indiqué sur le flanc du pneu. Se reporter à *Étiquette sur paroi latérale du pneu* ⇨ 395. Cette roue de secours ne peut être utilisée sur plus de 112 km/h (70 mi/h) ou 88 km/h (55 mi/h) en tirant une remorque, le pneu étant gonflé correctement. Réparer et remplacer le pneu de route dès que possible et ranger la roue de secours en vue d'un usage ultérieur.

Attention

Si le véhicule est à quatre roues motrices et si une roue de secours de taille différente est posée, ne pas rouler en quatre roues motrices avant d'avoir fait réparer ou remplacé le pneu crevé. Le véhicule pourrait être endommagé et les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie. N'utiliser jamais les quatre roues motrices avec une roue de secours de taille différente.

Le véhicule peut être équipé d'une roue de secours d'une dimension différente de celle des roues d'origine. Cette roue de secours a été conçue pour être utilisée sur le véhicule et il est correct de l'utiliser pour rouler. Si le véhicule est un modèle à quatre roues motrices et que la roue de secours de dimension différente est installée, conduire uniquement en mode deux roues motrices.

Après avoir posé un pneu de rechange sur le véhicule, arrêter dès que possible et vérifier si le pneu de rechange est bien gonflé. Le pneu de rechange est conçu pour donner un bon rendement à des vitesses allant jusqu'à 112 km/h (70 mi/h) lorsque la pression de

gonflage est au niveau recommandé, et ce, afin que vous puissiez atteindre votre destination.

Faire réparer ou remplacer le pneu de route endommagé ou plat dès que possible de manière à ce que la roue de secours soit à nouveau disponible en cas de besoin. Ne pas mélanger les pneus et les roues de taille différente, parce qu'ils ne correspondront pas. Conserver le pneu de secours et sa roue ensemble.

Si la roue de secours du véhicule est de taille différente de celle des roues d'origine, ne pas l'inclure dans la permutation des pneus.

Démarrage avec batterie auxiliaire**Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord**

Pour plus d'informations au sujet de la batterie du véhicule, se reporter à *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 377.

Si la batterie (ou les batteries) du véhicule est à plat, il est possible de démarrer le véhicule en reliant la batterie à celle d'un

autre véhicule avec des câbles volants. Les indications qui suivent vous permettront d'effectuer cette manœuvre en toute sécurité.

**Avertissement**

AVERTISSEMENT : les batteries, bornes et accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques considérés par l'État de Californie comme cancérigènes et pouvant provoquer des malformations congénitales ou autres problèmes de reproduction. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques considérés par l'État de Californie comme cancérigènes. **SE LAVER LES MAINS APRÈS MANIPULATION.** Pour plus d'information, visiter le site Internet www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

Se reporter à *Avertissement sur proposition 65 - Californie* ⇨ 356 et à la quatrième de couverture.

Avertissement

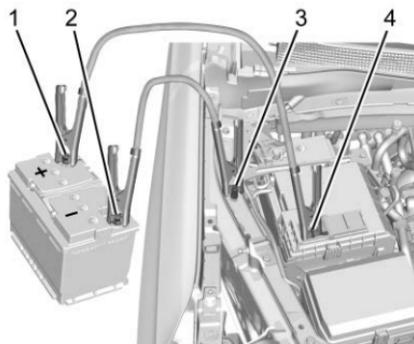
Les batteries peuvent vous blesser. Elles peuvent être dangereuses parce que :

- Elles contiennent de l'acide qui peut vous brûler.
- Elles contiennent du gaz qui peut exploser ou s'enflammer.
- Elles contiennent suffisamment d'électricité pour vous brûler.

Si vous ne respectez pas exactement ces étapes, certains ou tous ces éléments peuvent vous blesser.

Attention

L'ignorance de ces étapes peut causer des dégâts coûteux au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie sur le véhicule. Le démarrage du véhicule en poussant ou en tirant ne fonctionne pas et risque d'endommager le véhicule.



5.3L V8 illustré, 6.2L V8 similaire

1. Borne positive de la batterie en bon état
2. Borne négative de la batterie en bon état
3. Cosse négative distante de batterie déchargée
4. Cosse positive distante de batterie déchargée

La borne positive (1) et la borne négative (2) de démarrage par batterie auxiliaire se trouvent sur la batterie du véhicule fournissant la tension.

La borne positive de démarrage par batterie auxiliaire (4) et le point de mise à la masse négative (3) pour la batterie déchargée sont du côté passager du véhicule.

La connexion positive de la batterie auxiliaire pour la batterie déchargée se trouve sous un couvercle. Faire glisser le couvercle pour exposer la borne.

1. Vérifier l'autre véhicule. Il doit avoir une batterie de 12 volts ainsi qu'un système de masse négative.

Attention

Si l'autre véhicule ne possède pas de circuit 12 V avec masse négative, les deux véhicules risquent des dégâts. Utiliser uniquement un véhicule qui possède un circuit 12 V avec masse négative pour démarrage au moyen d'une batterie d'appoint.

2. Si votre véhicule est équipé d'un moteur diesel et de deux batteries, il se peut que par temps froid vous ne puissiez pas obtenir suffisamment de puissance à partir d'une seule batterie d'un autre véhicule pour faire démarrer votre moteur diesel. Si votre véhicule est équipé de plusieurs batteries, utiliser

celle qui est la plus proche du démarreur, ce qui réduit la résistance électrique. Elle se trouve à l'arrière du compartiment moteur, du côté passager.

- Rapprocher les véhicules suffisamment pour que les câbles volants puissent être à la portée, mais s'assurer que les véhicules ne se touchent pas. Le cas échéant, ceci provoquerait une connexion de masse involontaire. Vous ne pourriez faire démarrer votre véhicule et la mauvaise mise à la masse pourrait endommager les systèmes électriques.

Pour éviter que les véhicules roulent, tirer fermement le frein de stationnement des deux véhicules qui servent au démarrage d'appoint. Mettre le levier d'une boîte automatique en position de stationnement (P) ou celui d'une boîte de vitesses manuelle à la position de point mort (N) avant de serrer le frein de stationnement. Si vous possédez un véhicule à quatre roues motrices, s'assurer que la boîte de transfert est enclenchée dans une vitesse, et non au point mort (N).

Attention

Si des accessoires sont laissés sous tension ou branchés pendant la procédure de démarrage par câbles, ils pourraient être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Si possible, éteindre ou débrancher tous les accessoires dans les deux véhicules lors du démarrage avec batterie d'appoint.

- Couper le contact des deux véhicules. Débrancher tout accessoire inutile de la prise électrique pour accessoires. Éteindre la radio et toutes les lampes inutiles. Ces précautions permettront d'éviter des étincelles et des dommages aux deux batteries, ainsi que des dommages à la radio!
- Ouvrir le capot de l'autre véhicule et en repérer les cosses positive (+) et négative (-).
La borne positive (+) est sous un couvercle en plastique rouge, près de la borne positive de la batterie. Pour découvrir la borne positive (+), ouvrir le couvercle en plastique rouge.

Pour plus d'informations sur l'emplacement des cosses positive (+) et négative (-) à distance, se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ 360.

Avertissement

Un ventilateur électrique peut commencer à tourner, même si le moteur est arrêté, et vous blesser. Garder les mains, les vêtements et les outils à l'écart des ventilateurs.

Avertissement

L'utilisation d'une allumette près d'une batterie peut provoquer une explosion des gaz de batterie. Des personnes ont été blessées par ces explosions et quelques-unes sont même devenues aveugles. Utiliser une lampe de poche si vous avez besoin de plus d'éclairage.

Le liquide de batterie contient de l'acide qui peut vous brûler. Il faut éviter de le toucher. Si par mégarde vous en éclaboussez dans les yeux ou sur la peau, rincer à l'eau et faire immédiatement appel à un médecin.

 **Avertissement**

Les ventilateurs et autres pièces mobiles du moteur peuvent provoquer de graves blessures. Garder les mains à l'écart des pièces mobiles une fois que le moteur est en marche.

6. S'assurer que l'isolant des câbles volants n'est pas lâche ou manquant. Le cas échéant, vous pourriez recevoir un choc. Les véhicules pourraient également être endommagés.

Avant de brancher les câbles, voici quelques éléments de base à connaître. Le positif (+) se raccorde au positif (+) ou à une borne positive éloignée (+) si le véhicule en dispose. Le négatif (-) est relié à une pièce métallique non peinte, lourde, du moteur ou sur une borne négative (-) éloignée, si le véhicule en possède une.

Ne pas relier une borne positive (+) à une borne négative (-) sous peine de causer un court-circuit qui pourrait endommager la batterie et d'autres pièces. Ne pas relier le câble

négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie déchargée sous peine de provoquer des étincelles.

7. Brancher une des extrémités du câble positif (+) rouge à la borne positive distante (+) du véhicule avec la batterie déchargée.
8. Ne pas laisser l'autre extrémité toucher le métal. La brancher à la borne positive (+) de la bonne batterie. Utiliser la borne positive (+) auxiliaire si le véhicule en possède une.
9. Connecter une extrémité du câble négatif (-) noir à la borne négative (-) de la batterie chargée. Utiliser une borne négative (-) à distance si le véhicule en est équipé.
Ne pas laisser l'autre côté en contact avec quelque chose au cours de l'étape suivante.
10. Connecter l'autre extrémité du câble négatif (-) à la borne négative distante (-) de la batterie déchargée.
11. Démarrer le véhicule de dépannage et laisser son moteur tourner pendant quelques instants.

12. Essayer de faire démarrer le véhicule dont la batterie était déchargée. S'il ne démarre pas après quelques essais, le véhicule doit être réparé.

Attention

Si les câbles volants ne sont pas raccordés ou déposés dans le bon ordre, un court-circuit électrique peut survenir et endommager le véhicule. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Toujours raccorder et déposer les câbles volants dans l'ordre correct, en s'assurant que les câbles ne se touchent pas et qu'ils ne sont pas en contact avec une autre pièce métallique.

Retrait des câbles volants

Inverser la séquence pour déposer les câbles de démarrage d'appoint.

Après le démarrage du véhicule en panne et avoir retiré les câbles volants, le laisser au ralenti pendant plusieurs minutes.

Remorquage du véhicule

Attention

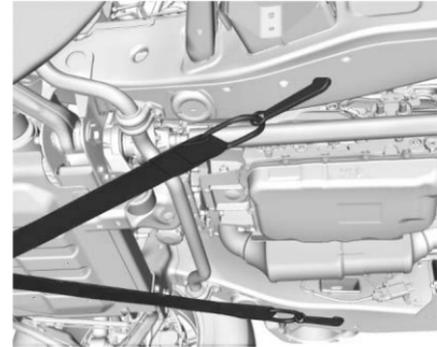
Le remorquage incorrect d'un véhicule en panne peut causer des dégâts. Les dégâts ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule. Ni fixer ni accrocher aux composants de la suspension. Utiliser les sangles adéquates autour des pneus pour fixer le véhicule. Ne pas traîner une roue ou un pneu bloqué(e). Utiliser des supports roulant ou chariots pour pneus sous chaque roue/pneu bloqué(e) pendant le chargement du véhicule. Ne pas utiliser d'élévateur à élingue pour remorquer le véhicule, au risque d'endommager le véhicule.

Attention

Une utilisation inappropriée de l'œillet de remorquage risque d'endommager le véhicule. Selon l'équipement, utiliser l'œillet de remorquage pour charger le véhicule en panne (stationné sur une surface plane) sur une dépanneuse à plateau ou pour déplacer le véhicule sur une courte distance. Rouler prudemment et à basse vitesse. La boîte de vitesses doit être au point mort (N) lors du déplacement du véhicule.

GM recommande une dépanneuse à plateau pour le transport d'un véhicule en panne. Utiliser des rampes pour réduire les angles d'approche, si nécessaire. Les roues motrices d'un véhicule remorqué doivent être dégagées du sol. Communiquer avec l'assistance routière ou un service de remorquage professionnel si le véhicule doit être remorqué.

Points de fixation avant



Le véhicule est équipé de deux points de fixations spécifiques à utiliser pour tirer le véhicule d'une surface plane vers un camion à plateau. Ne pas utiliser ces points de fixation pour extraire le véhicule de la neige, de la boue ou du sable.

Remorquage d'un véhicule récréatif

Le remorquage récréatif de véhicules signifie remorquer le véhicule derrière un autre véhicule, comme par exemple une autocaravane. Les deux types les plus communs de remorquage récréatif de véhicule sont le remorquage avec barre de

remorquage et le remorquage avec diabolos. Le remorquage avec barre de remorquage consiste à remorquer le véhicule en laissant les quatre roues sur la route. Le remorquage avec diabolos consiste à remorquer le véhicule en laissant deux roues sur la route et deux autres roues surélevées sur un diabolos.

Suivez les instructions du fabricant du véhicule de remorquage. Consultez votre concessionnaire ou un professionnel du remorquage pour obtenir des conseils supplémentaires et des recommandations relatives à l'équipement.

Voici certaines choses importantes dont vous devez tenir compte avant d'effectuer un remorquage récréatif :

- Avant de tracter le véhicule, prendre connaissance des lois locales concernant le remorquage récréatif de véhicules. Ces lois peuvent varier selon les régions.
- Quelle est la capacité de remorquage du véhicule tractant? S'assurer de lire les recommandations du fabricant du véhicule tractant.
- Quelle est la distance à parcourir? Il y a des restrictions quant à la distance et à la durée du remorquage de certains véhicules.

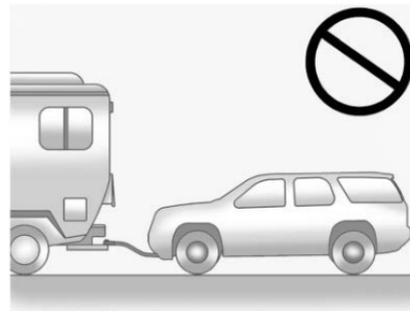
- Le matériel de remorquage approprié sera-t-il utilisé? Consulter votre concessionnaire ou un professionnel en remorquage pour obtenir des conseils supplémentaires et des recommandations sur les équipements.
- Le véhicule est-il prêt à être remorqué? Tout comme la préparation du véhicule pour de longs déplacements, il convient de s'assurer que le véhicule est prêt à être remorqué.

Attention

L'utilisation d'un bouclier monté à l'avant de la calandre du véhicule remorqué pourrait restreindre le flux d'air et causer des dommages à la transmission. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Si vous utilisez un bouclier, n'en utiliser qu'un seul qui se fixe au véhicule de remorquage.

Remorquage pneumatique

Véhicules à deux roues motrices

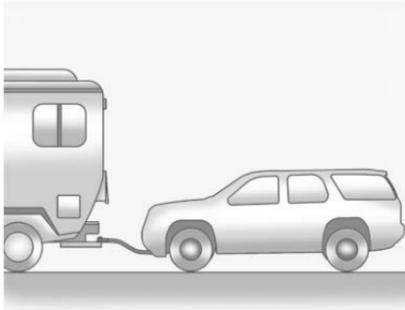


Attention

Si le véhicule à deux roues motrices est remorqué avec les quatre roues en contact avec le sol, les composants de la transmission pourraient être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

Les véhicules à deux roues motrices ne devraient pas être remorqués avec les quatre roues au sol.

Véhicules à quatre roues motrices



Ne remorquer avec une barre de remorquage que les véhicules à quatre roues motrices équipés d'une boîte de transfert à deux rapports disposant d'une position de point mort (N) et d'un réglage 4 ↓.

⚠ Avertissement

Si vous passez la boîte de transfert d'un véhicule à quatre roues motrices à la position de point mort (N), il peut se mettre à rouler même si la boîte de vitesses est à la position point mort (P). Vous ou d'autres personnes pourriez être
(Suite)

Avertissement (Suite)

blessés. Serrer le frein de stationnement avant de passer la boîte de transfert à la position point mort (N).

Pour remorquer avec une barre de remorquage :

1. Positionner le véhicule remorqué derrière le véhicule de remorquage, faisant face vers l'avant et sur une surface de niveau.
2. Attacher solidement le véhicule à remorquer au véhicule tracteur.
3. Serrer le frein de stationnement et démarrer le moteur.
4. Engager la boîte de transfert sur la position N (point mort). Se reporter à « Déplacement sur N (point mort) » sous *Quatre roues motrices* ⇨ 271. Vérifier que le véhicule est sur la position N (point mort) en déplaçant la boîte de vitesses sur R (marche arrière), puis sur D (marche avant). Aucun mouvement du véhicule ne doit être perceptible lors des déplacements de levier.
5. Mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P).

Attention

Le fait de ne pas remorquer le véhicule avec la transmission en position P (stationnement) peut endommager la boîte de vitesses.

6. Arrêter le moteur.
7. Placer le véhicule en mode ACC/ACCESSORY (accessoires) en appuyant sur le bouton de démarrage sans appuyer sur la pédale de frein.
8. Ne relâcher le frein de stationnement que lorsque vous êtes sûr qu'il est bien fixé au véhicule de remorquage et qu'il ne risque pas de rouler.
9. Débrancher le câble négatif de la batterie à la batterie et fixer la vis et l'écrou. Couvrir la borne négative de la batterie avec un matériau non conducteur pour empêcher tout contact avec la borne négative de la batterie.

Attention

Le fait de ne pas débrancher le câble négatif de la batterie ou de le mettre en contact avec les bornes peut endommager le véhicule.

10. Tourner le volant pour s'assurer que la colonne de direction est déverrouillée.

Attention

Si la colonne de direction est verrouillée, le véhicule risque d'être endommagé.

11. Basculer le véhicule pour vous assurer que le frein de stationnement n'est pas serré et que la boîte de transfert est en position point mort (N).

Attention

Le remorquage du véhicule avec le frein de stationnement serré peut l'endommager. Desserrer toujours le frein de stationnement avant de remorquer le véhicule.

Dételage du véhicule remorqué

Avant de dételer le véhicule remorqué :

1. Stationner sur une surface de niveau.
2. Brancher la batterie.
3. Appuyer sur la pédale de frein.

Avertissement

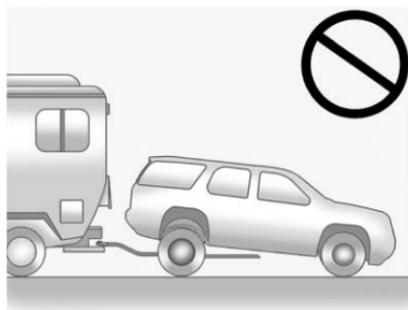
Le véhicule peut rouler lorsque la pédale de frein est relâchée. Toujours appliquer et maintenir la pédale de frein lorsque le frein de stationnement est serré. S'assurer que le frein de stationnement est complètement engagé avant de relâcher la pédale de frein.

4. Démarrer le moteur et déplacer le boîtier de transfert hors de la position N (point mort) et engager la position 2 ↑. Se reporter à « Désengagement de la position N (point mort) » sous *Quatre roues motrices* ⇨ 271. Contacter votre concessionnaire si la boîte de transfert ne peut pas être désengagée de la position N (point mort).
5. Vérifier que le véhicule est en 2 ↑ en déplaçant la boîte de vitesses sur R (marche arrière), puis sur D (marche avant). Un mouvement du véhicule doit être perceptible lors des manœuvres du levier de vitesses.
6. Engager la boîte de vitesses sur la position P (stationnement) et couper le contact du véhicule.
7. Serrer le frein de stationnement.

8. Desserrer le frein de stationnement.
9. Désaccoupler le véhicule du véhicule tracteur.
10. Réinitialiser tous les pré réglages perdus.
L'affichage par défaut de la température extérieure est de 0 °C (32 °F), mais est réinitialisé lors d'une utilisation normale.

Remorquage avec chariot





Attention

Ne pas remorquer ce véhicule avec deux roues au sol, sinon le véhicule pourrait être endommagé. Ces dommages ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Il n'est pas permis de remorquer avec chariot ce véhicule avec les pneus avant ou arrière au sol pour les deux roues motrices ou les quatre roues motrices, quelle que soit la boîte de transfert.

Entretien de l'apparence

Entretien extérieur

Serrures

Les serrures sont lubrifiées en usine. Utiliser un agent de dégivrage uniquement en cas de nécessité absolue et faire graisser les serrures après utilisation. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 453.

Lavage du véhicule

Pour préserver le lustre du véhicule, le laver souvent et éviter les rayons directs du soleil.

Attention

Ne pas utiliser de produits nettoyants à base de pétrole, acides ou abrasifs, car ils peuvent endommager la peinture, le métal ou les pièces de plastique du véhicule. En cas de dommages, ces derniers ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Des produits de nettoyage approuvés sont offerts par le concessionnaire. Suivre les directives du fabricant concernant l'usage approprié du

(Suite)

Attention (Suite)

produit, les précautions de sécurité nécessaires et l'élimination appropriée de tout produit d'entretien du véhicule.

Attention

Éviter un lavage à haute pression à une distance inférieure à 30 cm (12 po) de la surface du véhicule. L'utilisation d'appareils de lavage dont la pression excède 8 274 kPa (1 200 psi) peut endommager ou arracher la peinture et les autocollants.

En utilisant une station de lavage automatique, suivre les consignes de lavage. L'essuie-glace avant et arrière (option) doit être désactivé. Retirer tous les accessoires qui risquent des dégâts ou des interférences avec l'équipement de lavage.

Bien rincer le véhicule, avant et après le lavage, afin d'éliminer complètement les produits de nettoyage. S'ils sèchent sur la surface, ils peuvent laisser des taches.

Pour éviter de rayer le fini ou de laisser des traces d'eau, sécher la surface à l'aide d'un chamois doux et propre ou d'une serviette en coton.

Nettoyage des composants sous le capot

Attention

N'utiliser de haute pression pour aucun composant du compartiment moteur portant le symbole .

Ceci peut provoquer des dégâts qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Les solvants ou les nettoyants agressifs peuvent endommager les composants sous le capot. L'utilisation de ces produits chimiques devrait être évitée.

Ne recommander que de l'eau.

Un nettoyeur à pression peut être utilisé, mais il faut faire attention. Les critères suivants doivent être respectés :

- La pression de l'eau doit être maintenue en dessous de 14 000 KPa (2000 PSI).
- La température de l'eau doit être inférieure à 80 °C (180 °F).

- Il faut utiliser une buse de pulvérisation à grand angle de 40 degrés ou plus.
- La buse doit être maintenue à au moins 30 cm (1 ft) de toute surface.

Soin de finition

L'application d'un scellant transparent ou d'une cire du marché des pièces de rechange n'est pas recommandée. Si les surfaces peintes sont endommagées, consulter le concessionnaire pour faire évaluer et réparer les dommages. Les matières étrangères, comme le chlorure de calcium et d'autres sels, les agents déglaçant, l'huile et le goudron pour routes, la sève d'arbre, les excréments d'oiseaux, les produits chimiques provenant des cheminées industrielles, etc., peuvent endommager le fini du véhicule si elles demeurent sur les surfaces peintes. Au besoin, utiliser des produits nettoyants non abrasifs recommandés pour les surfaces peintes afin d'enlever les matières étrangères.

Un cirage à la main ou un polissage doux devrait être fait à l'occasion pour enlever les résidus de la surface de peinture. Consulter le concessionnaire pour obtenir des produits de nettoyage approuvés.

Ne pas appliquer de cires ou de produits lustrants sur le plastic, le vinyle, le caoutchouc, les autocollants, le simili-bois ou les peintures mates sous peine de les endommager.

Attention

L'utilisation d'une lustreuse rotative ou un polissage agressif sur une couche de base/couche transparente de peinture de finition peut dégrader celle-ci. Utiliser uniquement des cires et des produits à polir non abrasifs conçus pour la couche de base/couche transparente de peinture de finition d'un véhicule.

Pour préserver l'aspect neuf de la finition de peinture, stationner le véhicule dans un garage ou le recouvrir, autant que possible.

Protection des moulures métalliques brillantes extérieures

Attention

Le manque de nettoyage et de protection des moulures métalliques brillantes peut blanchir et ternir la finition ou entraîner du piquage. Ces dégâts ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les moulures métalliques brillantes du véhicule sont en aluminium, chromées ou en acier inoxydable. Afin d'éviter tout dégât, toujours suivre ces instructions de nettoyage :

- Vérifier que la moulure est fraîche au toucher avant d'appliquer toute solution de nettoyage.
- Utiliser uniquement des solutions de nettoyage approuvées pour l'aluminium, le chrome ou l'acier inoxydable. Certains produits sont fortement acides ou contiennent des substances alcalines et peuvent endommager les moulures.
- Toujours diluer un produit de nettoyage concentré conformément aux instructions du fabricant.
- Ne pas d'utiliser de produits de nettoyage qui ne sont pas destinés à un usage pour l'automobile.
- Utiliser une cire non abrasive sur le véhicule après le lavage, afin de protéger et de faire durer la finition des moulures.

Nettoyage des feux extérieurs/lentilles, emblèmes, décalques, et bandes

Pour nettoyer les phares, les diffuseurs extérieurs, les emblèmes, les autocollants, et les rayures, n'utiliser que de l'eau tiède ou froide, un chiffon doux et un nettoyant pour voitures. Suivre les directives de la rubrique « Lavage du véhicule » dans la section précédente.

Les couvercles de lampe sont réalisés en plastique. Certains possèdent un revêtement protecteur UV. Ni nettoyer, ni essuyer les couvercles secs.

N'utiliser aucun des produits suivants sur les revêtements de lampe :

- Produits abrasifs ou caustiques.
- Liquides de lavage et autres produits de nettoyage dans des concentrations plus fortes que celles suggérées par le fabricant.
- Solvants, alcools, carburants et autres produits de nettoyage agressifs.
- Racleurs de glace ou autres objets durs.
- Capuchons et revêtements décoratifs après-vente pendant que les lampes sont allumées, à cause de la chaleur excessive générée.

Attention

Si les lampes ne sont pas nettoyées correctement, le revêtement peut être endommagé et ceci ne serait pas couvert par la garantie sur le véhicule.

Attention

L'utilisation de cire sur des bandes de finition noir semi-brillant peut augmenter le niveau de brillance et générer un effet hétérogène de la finition. Nettoyer les bandes semi-brillantes uniquement avec de l'eau et du savon.

Prises d'air

En lavant le véhicule, nettoyer les débris des prises d'air, entre le capot et le pare-brise.

Système d'obturation



Le véhicule peut être équipé d'un système d'obturation conçu pour aider à améliorer l'économie de carburant. Garder le système d'obturation à l'écart des débris, de la neige et de la glace. Si le témoin de contrôle du moteur s'allume, vérifier si le système d'obturation est exempt de débris, de neige ou de glace.

Pare-brise et lames d'essuie-glace

Nettoyer l'extérieur du pare-brise à l'aide d'un nettoyant pour glaces.

Nettoyer les balais en caoutchouc à l'aide d'un tissu non pelucheux ou un mouchoir en papier imbibé de liquide de lave-glace ou

d'un détergent doux. Laver soigneusement le pare-brise lors du nettoyage des balais. Les insectes, les souillures de la route, la sève et l'accumulation de savon/cire lors des nettoyages peut causer des traînées d'essuie-glaces.

Remplacer les balais d'essuie-glaces s'ils sont usés ou endommagés. Les dommages peuvent être causés par une grande quantité de poussière, de sable, de sel, de chaleur, de soleil, de neige et de glace.

Caoutchoucs d'étanchéité

Appliquer un lubrifiant pour caoutchoucs d'étanchéité sur les caoutchoucs d'étanchéité pour accroître leur durabilité, leur propriété d'étanchéisation et pour éviter qu'ils collent ou grincent. Graisser les caoutchoucs étanchéité au moins une fois par an. Dans des climats chauds et secs, il peut être nécessaire de procéder à des applications plus fréquentes. Les marques noires laissées par le matériau en caoutchouc sur les surfaces peintes peuvent être retirés en frottant avec un linge propre. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 453.

Pneus

Pour nettoyer les pneus, utiliser une brosse raide et un nettoyant pour pneus.

Attention

Si vous utilisez des produits de protection de pneus à base de pétrole sur votre véhicule, vous risquez de dégrader la peinture de finition et/ou les pneus. Lorsque vous appliquez un protecteur de pneus, essuyer toujours tout excès de projection sur toutes les surfaces peintes du véhicule.

Roues et garnissage de roue

Utiliser un chiffon doux, propre avec du savon doux pour nettoyer les jantes. Rincer ensuite abondamment à l'eau claire, sécher avec une serviette propre et douce. Appliquer éventuellement de la cire.

Attention

Les roues et leurs garnitures chromées peuvent être endommagées si vous ne lavez pas votre véhicule après avoir roulé sur des routes saupoudrées de chlorure de magnésium ou de chlorure de calcium. Ces chlorures sont utilisés sur les routes en cas de verglas ou de poussière.

(Suite)

Attention (Suite)

Toujours laver les parties chromées à l'eau savonneuse après exposition à ces produits.

Attention

Pour éviter d'endommager la surface des roues et des garnitures de roue, ne pas utiliser de produits agressifs, comme certains savons, produits chimiques, cires abrasives, produits de nettoyage ou brosses. Utiliser uniquement des produits de nettoyage homologués par GM. Ne pas faire passer le véhicule par une station de lavage automatique utilisant des brosses de nettoyage de roue/pneu au carbure de silicone. Cela pourrait provoquer des dégâts dont les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

Système de freinage

Inspecter visuellement les conduites et les flexibles de frein pour vérifier leur bon raccordement, leur fixation, les fuites, les fissures, les frottements, etc. Vérifier l'usure des plaquettes de frein à disque et l'état de

la surface des disques. Inspecter les garnitures/mâchoires des frein à tambour pour détecter une usure ou des fissures. Inspecter toutes les autres pièces des freins.

Organes de la direction, de la suspension et du châssis

Examiner visuellement les organes de direction, suspension et châssis en recherchant des dégâts, des organes manquants ou desserrés ou des indices d'usure, au moins une fois par an.

Examiner la direction assistée en vérifiant l'attachement, les connections, la reliure et l'absence de fuites, de fissures, d'effilochage, etc.

Vérifier visuellement le joint homocinétique, les soufflets de caoutchouc et les joints d'essieu en recherchant des fuites.

Au moins à chaque changement d'huile, lubrifier les embouts des biellettes extérieures.

Les rotules des bras de commande ne nécessitent aucun entretien.

Attention

La lubrification des points d'application de la direction/suspension ne doit pas se faire si la température n'est pas au moins égale à -12°C (10°F) ou plus, sinon des dommages pourraient en résulter.

Lubrification des éléments de la carrosserie

Lubrifier tous les barillets de serrure, les charnières du capot, les charnières du hayon, la charnière du volet d'acier à carburant et les charnières d'étape d'assistance d'alimentation sauf les organes de plastique. Appliquer de la graisse au silicone sur les joints d'étanchéité au moyen d'un linge propre qui prolongera leur durée de vie, favorisera l'étanchéité, n'adhère pas et ne grince pas.

Entretien du dessous de la carrosserie**Attention**

Éviter de laver le châssis du véhicule avec un jet sous pression. L'utilisation de nettoyeurs haute pression peut entraîner

(Suite)

Attention (Suite)

la disparition de la protection contre la corrosion et d'éventuels dommages au véhicule.

Au moins deux fois par an, au printemps et en automne, utiliser de l'eau claire pour rincer tous les matériaux corrosifs du soubassement. Nettoyer à fond toutes les zones couvertes de boues et d'autres débris. En cas de marchepieds électriques, les déployer et procéder à un lavage à haute pression pour nettoyer tous les joints et interstices.

Ne pas projeter un jet de lavage sous pression directement sur la boîte de transfert et/ou les joints de sortie de l'essieu avant/arrière. L'eau sous pression peut s'infiltrer à travers les joints et contaminer le fluide. Un fluide contaminé réduit la durée de vie de la boîte de transfert et/ou des essieux, avec pour conséquences l'obligation de les remplacer.

Tôle endommagée

Si le véhicule est endommagé et nécessite la réparation ou le remplacement de la tôle, s'assurer que l'atelier de réparation de carrosserie applique un matériau

anticorrosion sur les pièces réparées ou remplacées afin de restaurer la protection anticorrosion.

Les pièces de rechange du fabricant d'origine assureront la protection anticorrosion tout en conservant la garantie du véhicule.

Finition endommagée

Pour éviter la corrosion, corriger rapidement les petites éraflures et rayures avec de la peinture de retouche que vous trouverez chez votre concessionnaire. Les dommages importants de la finition peuvent être réparés dans l'atelier de débosselage de votre concessionnaire.

Peinture endommagée par retombées chimiques

Les polluants atmosphériques peuvent tomber et attaquer les surfaces peintes du véhicule, causant ainsi marbrures, décolorations circulaires et petits points sombres irréguliers sur les surfaces peintes. Se reporter à « Soins de finition » précédemment dans cette section.

Soin intérieur

Pour empêcher l'abrasion dues aux particules de saleté, nettoyer régulièrement l'intérieur du véhicule. Retirer immédiatement toutes les salissures. Les journaux ou les vêtements foncés peuvent déteindre sur l'intérieur du véhicule.

Utiliser une brosse en soie pour retirer la poussière des boutons et reliefs du tableau de bord. Avec une solution savonneuse douce, éliminer immédiatement les résidus de lotions pour les mains, crème solaire et d'insecticide de toutes les surfaces intérieures sinon les dommages peuvent être irrémédiables.

Utiliser des produits de nettoyage spécialement conçus pour les surfaces à nettoyer afin d'empêcher des dommages permanents. Appliquer directement le produit de nettoyage sur le chiffon. Ne pas vaporiser du produit de nettoyage sur les commutateurs ou les commandes. Éliminer rapidement le produit de nettoyage.

Avant d'utiliser des produits de nettoyage, lire et suivre toutes les instructions de sécurité sur l'étiquette. Pendant le nettoyage de l'intérieur, ouvrir les portes et les glaces pour ventiler correctement.

Pour éviter les dégâts, ne pas nettoyer l'habitacle à l'aide des nettoyeurs ou méthodes décrits ci-après :

- Ne jamais utiliser de rasoir ou autre objet tranchant pour éliminer les salissures des surfaces intérieures.
- Ne jamais utiliser une brosse à poils durs.
- Ne jamais frotter une surface de façon agressive ou avec une pression excessive.
- Ne pas utiliser de lessive ou de nettoyant vaisselle contenant des agents dégraissants. Pour les nettoyeurs liquides, utiliser environ 20 gouttes pour 3,8 L (1 gal) d'eau. Une solution savonneuse concentrée peut faire des taches et attirer la saleté. Ne pas utiliser de solutions contenant du savon puissant ou caustique.
- Ne pas saturer excessivement le garnissage lors du nettoyage.
- N'utiliser ni solvants ni produits de nettoyage contenant des solvants.

Intérieur des vitres

Pour nettoyer, utiliser un tissu éponge imprégné d'eau. Essuyer les gouttelettes restantes avec un chiffon propre et sec. Si nécessaire, utiliser un produit pour vitres du commerce après un nettoyage à l'eau.

Attention

Pour éviter les rayures, ne jamais utiliser de produits de nettoyage abrasifs sur les vitres de la voiture. Les produits de nettoyage abrasifs ou un nettoyage agressif peut endommager le dégivreur de la lunette arrière.

Le nettoyage du pare-brise à l'eau au cours des trois à six premiers mois atténue la formation de buée.

Couvercles de haut-parleur

Passer doucement l'aspirateur autour des couvercles des haut-parleurs pour ne pas les endommager. Nettoyer les taches avec de l'eau et un savon doux.

Mouleurs enduites

Les mouleurs enduites doivent être nettoyées.

- Lorsqu'elles sont légèrement souillées, les essuyer avec une éponge ou un chiffon doux non pelucheux humide.
- Lorsqu'elles sont très souillées, utiliser de l'eau chaude savonneuse.

Tissu/Moquette/Daim

Commencer par passer l'aspirateur sur la surface avec un embout à brosse souple. Si un embout à brosse d'aspirateur est utilisé, ne l'utiliser que sur le tapis de sol. Avant le nettoyage, retirer en douceur autant de saletés que possible :

- Éponger les liquides avec du papier absorbant, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de saleté.
- Pour les souillures solides, en éliminer le maximum avant l'aspiration.

Pour nettoyer :

1. Imbiber d'eau un chiffon grand teint propre et non pelucheux. Un chiffon en microfibras est recommandé pour éviter le transfert des fibres sur les tissus ou les tapis.
2. Éliminer l'excès d'humidité jusqu'à la fin des gouttes s'exprimant du chiffon de nettoyage.
3. Commencer au bord extérieur de la salissure et frotter doucement vers le centre. Replier le chiffon appliqué à la salissure afin qu'il reste propre et pour éviter d'incruster la salissure dans le tissu.

4. Poursuivre jusqu'à la disparition du transfert de teinte de la souillure au linge de nettoyage.
5. Si la salissure n'est pas complètement enlevée, utiliser une solution savonneuse douce puis ensuite uniquement de l'eau claire.

Si une souillure subsiste, utiliser au besoin un produit de nettoyage de sellerie du commerce ou un détachant. Tester une petite zone dissimulée pour la résistance de la teinte avant d'utiliser un produit quelconque. Si une auréole se forme, nettoyer toute la surface.

Après le nettoyage, utiliser une serviette en papier pour éliminer l'excès d'humidité.

Nettoyage des surfaces très brillantes et Information sur le véhicule et Affichages de la radio

Utiliser un tissu microfibre sur les surfaces très brillantes ou les affichages du véhicule. Pour commencer, utiliser une brosse à poils doux pour enlever les saletés pouvant rayer la surface. Nettoyer ensuite doucement en frottant avec un chiffon microfibre. Ne jamais utiliser de produit à vitres ou de solvants. Laver à la main régulièrement le chiffon microfibre séparément, en utilisant

du savon doux. Ne pas utiliser de décolorant ou de produit adoucissant. Rincer minutieusement et sécher à l'air avant la prochaine utilisation.

Attention

Ne pas fixer de dispositif à ventouse sur l'écran. Cela pourrait provoquer des dégâts et ne serait pas couvert par la garantie du véhicule.

Tableau de bord, cuir, vinyle, autres surfaces en plastique, peintures à faible brillance et surfaces en bois naturel à pores ouverts

Utiliser un chiffon microfibrés humecté d'eau pour éliminer la poussière et les petites salissures. Pour un nettoyage plus approfondi, utiliser un chiffon microfibrés doux trempé dans une solution savonneuse douce.

Attention

Le traitement du cuir, spécialement du cuir perforé, ainsi que d'autres surfaces peut causer des dégâts définitifs. Éliminer l'humidité en excès de ces surfaces après
(Suite)

Attention (Suite)

le nettoyage et les laisser sécher naturellement. Ne jamais utiliser ni chaleur, vapeur, ou détachants. Ne pas utiliser de produits au silicone ou cireux. Les nettoyants contenant ces solvants peuvent modifier définitivement l'aspect et la perception du cuir et d'autres garnissages doux et sont déconseillés.

Ne pas utiliser de nettoyants améliorant le brillant, en particulier sur le tableau de bord. La réflexion peut affecter la visibilité au travers du pare-brise dans certaines conditions.

Attention

L'utilisation de désodorisants d'atmosphère peut causer des dégâts définitifs aux plastiques et aux surfaces laquées. En cas de contact d'un tel produit avec un plastique ou une surface laquée du véhicule, nettoyer immédiatement au moyen d'un chiffon imbibé d'une solution savonneuse douce. Les dégâts causés par les désodorisants d'atmosphère ne sont pas couverts par la garantie.

Filet de rangement du couvercle de compartiment utilitaire

Selon l'équipement, le laver avec de l'eau tiède et un détergent doux. Ne pas utiliser de javellisant chloré. Le rincer à l'eau froide, puis le sécher complètement.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

Avertissement

Ni blanchir ni teindre les sangles des ceintures de sécurité. Cela risquerait d'affaiblir considérablement les sangles. En cas d'accident, elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate. Nettoyer et rincer les sangles des ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède. Laisser sécher les sangles.

Tapis de plancher

Avertissement

Si la taille du tapis de sol n'est pas adaptée ou que celui-ci n'est pas correctement installé, il risque d'entraver les pédales. Le fait d'entraver les mouvements des pédales peut entraîner une accélération involontaire et/ou augmenter la distance d'arrêt ce qui peut provoquer une collision et des blessures. S'assurer que le tapis de sol n'entrave pas le déplacement des pédales.

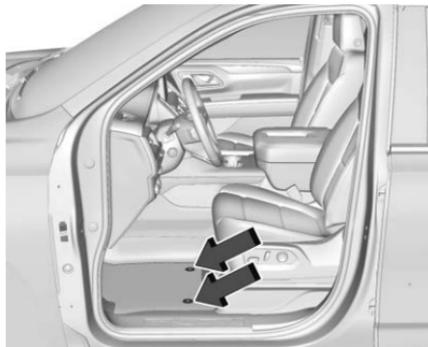
Suivre les directives suivantes concernant l'utilisation appropriée des tapis protecteurs :

- Les tapis de sol d'origine sont conçus pour votre véhicule. S'ils doivent être remplacés, il est conseillé d'acheter des tapis de sol certifiés GM. Des tapis de sol non certifiés GM risquent de ne pas s'adapter correctement et d'entraver le mouvement des pédales. Toujours vérifier que les tapis de sol n'entravent pas les mouvements des pédales.

- Ne pas utiliser de tapis de plancher si le véhicule n'est pas équipé d'une dispositif de retenu de tapis de plancher du côté conducteur.
- Utiliser le tapis protecteur en plaçant le bon côté vers le haut. Ne pas le retourner.
- Ne rien placer sur le tapis protecteur du côté conducteur.
- Utiliser un seul tapis de sol du côté conducteur.
- Ne pas superposer les tapis de sol.

Dépose et remplacement des tapis de sol

Soulever l'arrière du tapis protecteur côté conducteur pour déverrouiller chaque dispositif de retenue et enlever le tapis.



Réinstaller le tapis en plaçant les orifices sur les dispositifs de retenue et les emboîter en place.

S'assurer que le tapis protecteur est bien fixé en place.

S'assurer que le tapis protecteur n'entrave pas le mouvement des pédales.

Nettoyage des tapis de sol en caoutchouc (tapis toutes saisons et revêtements de sol)

Avertissement

Ne pas utiliser de produits de nettoyage contenant du silicone, de produits à base de cire ou de produits de nettoyage lustrants sur les protège-tapis/tapis de plancher en caoutchouc. Ces produits peuvent altérer de manière permanente l'aspect et la texture du caoutchouc et peuvent rendre les protège-tapis/tapis de plancher en caoutchouc glissants. Votre pied pourrait glisser lors de l'utilisation du véhicule et vous pourriez perdre le contrôle de celui-ci et provoquer ainsi un accident. Vous-même ou d'autres personnes pourraient être blessés.

Utiliser un chiffon doux et/ou une brosse humidifiée à l'eau pour enlever la poussière et la saleté. Pour un nettoyage plus approfondi, utiliser une solution de savon doux.

Entretien et maintenance

Généralités

Généralités 443

Programme d'entretien

Programme d'entretien 444

Interventions d'application spéciale

Interventions d'application spéciale ... 450

Maintenance et entretien supplémentaires

Maintenance et entretien supplémentaires 450

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées

Liquides et lubrifiants recommandés 453

Pièces de rechange d'entretien 454

Enregistrement des travaux d'entretien

Enregistrement des travaux d'entretien 456

Généralités

Cette section d'entretien concerne les véhicules avec moteur à essence. En cas de moteur diesel, se reporter à la section « Programme d'entretien » du supplément Duramax Diesel.

Votre véhicule représente un important investissement. Ce chapitre décrit les opérations de maintenance nécessaires du véhicule. Suivre ce programme pour éviter les importants frais de réparation entraînés par une maintenance négligée ou inadéquate. Ceci peut également contribuer à maintenir la valeur du véhicule en cas de vente. Il en va de la responsabilité du propriétaire de faire effectuer toute la maintenance requise.

Votre concessionnaire possède des techniciens formés qui peuvent effectuer la maintenance requise en utilisant des pièces de rechange d'origine. Ces techniciens possèdent l'outillage et l'équipement le plus récent de diagnostic rapide et précis. De nombreux concessionnaires travaillent le soir et le samedi. Propose un transport de courtoisie et une réservation en ligne pour faciliter les entretiens.

Votre concessionnaire connaît l'importance de la fourniture de services de maintenance et de réparation à des prix compétitifs. Avec des techniciens entraînés, le concessionnaire est le mieux placé pour effectuer la maintenance de routine telle que les vidanges d'huile, les permutations de pneu et autres interventions de maintenance telles que celles qui concernent les pneus, les freins, les batteries et les balais d'essuie-glace.

Attention

Les dommages dus à une maintenance incorrecte peuvent conduire à de coûteuses réparations et peuvent ne pas être couverts par la garantie sur le véhicule. Les intervalles de maintenance, les vérifications, les inspections, les liquides et lubrifiants recommandés sont importants pour maintenir le véhicule en bon état de fonctionnement.

Ne pas utiliser de produits de rinçage chimiques non approuvés par GM sur le véhicule. L'utilisation de produits de rinçage, de solvants, de produits de nettoyage ou de lubrifiants non approuvés par GM peut endommager le

(Suite)

Attention (Suite)

véhicule, nécessitant des réparations onéreuses non couvertes par la garantie du véhicule.

La permutation des pneus et les services nécessaires sont de la responsabilité du propriétaire du véhicule. Il est recommandé de faire effectuer ces interventions tous les 12 000 km/7 500 mi. Une maintenance correcte du véhicule contribue à maintenir le véhicule en bon état, favorise l'économie de carburant et réduit les émissions gazeuses du véhicule.

Étant donné la manière d'utiliser le véhicule, les besoins en maintenance varient. Ils peuvent exiger des vérifications et services plus fréquents. Les interventions plus fréquentes concernent les véhicules suivants :

- Transportent des passagers et des charges dans les limites recommandées. Ces limites figurent sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à la rubrique *Limites de charge du véhicule* ⇨ 254.

- Sont conduits sur de bons revêtements routiers à la vitesse autorisée.
- Utilisent le carburant recommandé. Se reporter à la rubrique *Carburant recommandé (Moteur 5.3 L)* ⇨ 319 ou *Carburant recommandé (Moteur 6.2L)* ⇨ 319.

Se reporter à l'information au sujet des interventions de maintenance plus fréquentes - tableau de maintenance normale.

Les interventions supplémentaires concernent des circonstances d'utilisation sévères :

- Utilisation principale dans le trafic urbain par temps chaud
- Principaux trajets en terrain accidenté ou montagneux
- Traction fréquente d'une remorque
- Conduite à vitesse élevée ou compétitive
- Taxi, police ou livraison

Se reporter à l'information concernant les interventions supplémentaires de maintenance - tableau d'utilisation dans les circonstances sévères.

**Avertissement**

Les interventions de maintenance peuvent être dangereuses et blesser. N'effectuer de maintenance que si l'information nécessaire, les outils et équipement corrects sont disponibles. Sinon, consulter votre concessionnaire pour faire effectuer le travail par un technicien compétent. Se reporter à *Entretien par le propriétaire* ⇨ 357.

Programme d'entretien**Vérifications et services par le propriétaire**

Vérifier le niveau d'huile moteur. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ 363.

Une fois par mois

- Contrôler la pression de gonflage des pneus, y compris celle de la roue de secours. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 399.
- Examiner le degré d'usure des pneus. Se reporter à *Inspection des pneus* ⇨ 405.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide de lave-glace* ⇨ 373.

Vidange d'huile moteur

Lors de l'affichage du message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT, l'huile moteur et le filtre doivent être remplacés avant les prochains 1 000 km/600 mi. En roulant dans les conditions idéales, le système de durée de vie de l'huile moteur peut ne pas indiquer la nécessité d'entretien du véhicule jusqu'à un an. L'huile moteur et le filtre doivent être remplacés au moins une fois l'an et le système de durée de vie de l'huile peut être réinitialisé. Votre concessionnaire dispose de techniciens qualifiés qui effectueront ce travail et réinitialiseront le système. Si le système de durée de vie de l'huile moteur est réinitialisé accidentellement, l'opération de vidange doit s'effectuer au plus tard 5 000 km/3 000 milles après la dernière intervention. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 365.

Remplacement du filtre à air du moteur

Quand le message REMPLACER À LA PROCHAINE VIDANGE D'HUILE s'affiche, le filtre à air moteur doit être remplacé lors du changement d'huile moteur suivant. Quand le message REMPLACER LE FILTRE À AIR DU

MOTEUR BIENTÔT s'affiche, le filtre à air moteur doit être remplacé à la première opportunité. Réinitialiser le système de durée de vie du filtre à air moteur après le remplacement de ce filtre. Voir *Système de durée de vie du filtre à air du moteur* ⇨ 366.

Utilisation prolongée du ralenti

Lorsque le véhicule est utilisé d'une manière qui nécessite un temps de ralenti prolongé, une heure d'utilisation équivaut à 53 km (33 mi). Se reporter à *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ 134 pour le compteur horaire.

Absorbeur d'humidité de climatisation (remplacer tous les sept ans)

Le système de climatisation exige un entretien tous les sept ans. Cette intervention nécessite le remplacement de l'absorbeur d'humidité afin de favoriser la longévité et l'efficacité du système de climatisation. Cette intervention peut être complexe. Consultez votre concessionnaire.

Permutation des pneus et interventions requises tous les 12 000 km/7 500 mi

Permuter les roues, si recommandé pour le véhicule, et effectuer les interventions suivantes. Se reporter à *Permutation des pneus* ⇨ 405.

- Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage restant de durée de vie de l'huile. Au besoin, remplacer l'huile moteur et le filtre. Réinitialiser le système de durée de vie d'huile. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ 363 et *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ 365.
- Vérifier le pourcentage de durée de vie du filtre à air. Si nécessaire, remplacer le filtre à air du moteur et réinitialiser le système de durée de vie du filtre à air du moteur. Voir *Système de durée de vie du filtre à air du moteur* ⇨ 366.
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement du moteur. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 368.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide de lave-glace* ⇨ 373.
- Contrôler la pression de gonflage des pneus, y compris celle de la roue de secours. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 399.
- Examiner l'usure des pneus. Se reporter à *Inspection des pneus* ⇨ 405.
- Vérifier l'absence de fuites.
- Inspecter le système de freinage. Voir *Entretien extérieur* ⇨ 433.

- Au moins une fois par an, inspecter visuellement la direction, la suspension et les composants du châssis pour y déceler des dommages, y compris des fissures ou des déchirures dans les soufflets en caoutchouc, des pièces desserrées ou manquantes ou des signes d'usure. Se reporter à *Entretien extérieur* ⇨ 433. Lubrifier les composants de suspension et de direction au moins à l'occasion de chaque changement d'huile. (si équipé de raccords graisseurs).
 - Examiner la direction assistée en ce qui concerne la fixation, les connexions, le grippage, les fuites, les fissures, l'effilochage, etc.
 - Examiner visuellement les demi-arbres et les arbres d'entraînement en recherchant toute usure excessive, toute fuite de lubrifiant et/ou tout dégât, notamment des bosses ou des fissures de tube, du jeu de joint homocinétique ou de joint de cardan, des soufflets fissurés ou manquants, des colliers de soufflet desserrés ou manquants, du jeu excessif sur le palier central, des fixations desserrées ou manquantes, et des fuites par les joints d'essieu.
- Vérifier les composants du système de protection passive. Se reporter à *Vérification du système de sécurité* ⇨ 66.
 - Examiner visuellement le circuit d'alimentation en carburant en recherchant des dommages ou des fuites.
 - Examiner visuellement le circuit d'échappement et les éléments de protection thermiques en recherchant des composants desserrés et endommagés.
 - Lubrifier les composants de la carrosserie. Se reporter à *Entretien extérieur* ⇨ 433.
 - Vérifier le mécanisme de frein de stationnement et de stationnement de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à *Stationnement : vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P)* ⇨ 379.
 - Vérifier la pédale d'accélérateur en recherchant des dommages, des traces d'efforts importants ou du grippage. Remplacer selon les besoins.
- Inspecter visuellement le vérin à gaz et rechercher des traces d'usure, des fissures ou autres dommages. Contrôler la capacité de maintien en position ouverte du vérin. Si cette capacité est faible, faire réparer le vérin à gaz. Se reporter à *Vérin(s) à gaz* ⇨ 381.
 - Examiner le rail des toits ouvrants et le joint (option). Se reporter à *Toit ouvrant* ⇨ 38.
 - Vérifier le fonctionnement du verrou de sécurité du pneu de rechange et lubrifier au besoin. Se reporter à *Changement de pneu* ⇨ 414.
 - Inspecter visuellement la roue de secours pour s'assurer qu'elle est bien rangée sous le véhicule. Pousser, tirer et essayer de faire tourner le pneu. Si la roue de secours bouge, la serrer si nécessaire. Voir *Changement de pneu* ⇨ 414.

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale

(1) Ou tous les deux ans, selon la première occurrence. Le filtre à air d'habitacle peut devoir être remplacé plus fréquemment en cas de conduite dans des zones impactées par une circulation dense, une mauvaise qualité de l'air, des niveaux de poussière élevés, ou des allergènes environnementaux. Le remplacement du filtre à air d'habitacle peut également être nécessaire en présence d'un débit d'air réduit, de buée sur les glaces, ou d'odeurs. Votre concessionnaire GM peut vous aider à déterminer quand remplacer le filtre.

(2) Vérifier visuellement toutes les conduites de carburant et de vapeurs pour s'assurer que leur connexion, leur acheminement et leur état sont adéquats.

(3) Ne pas directement laver sous pression la boîte de transfert et/ou les joints d'étanchéité des essieux avant et arrière. À pression élevée, l'eau peut traverser les joints d'étanchéité et contaminer le liquide, ce qui diminue la durée de vie utile de la boîte de transfert et/ou des essieux, qui devront alors être remplacés.

(4) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 368.

(5) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(6) Remplacer le liquide de frein tous les cinq ans. Se reporter à *Liquide de frein* ⇨ 376.

(7) Ou tous les 12 mois, selon la première occurrence. Se reporter à *Remplacement des balais d'essuie-glace* ⇨ 379.

(8) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Vérin(s) à gaz* ⇨ 381.

(9) Remplacer le dessiccateur de climatisation tous les sept ans.

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère

(1) Ou tous les deux ans, selon la première occurrence. Le filtre à air d'habitacle peut devoir être remplacé plus fréquemment en cas de conduite dans des zones impactées par une circulation dense, une mauvaise qualité de l'air, des niveaux de poussière élevés, ou des allergènes environnementaux. Le remplacement du filtre à air d'habitacle peut également être nécessaire en présence d'un débit d'air réduit, de buée sur les glaces, ou d'odeurs. Votre concessionnaire GM peut vous aider à déterminer quand remplacer le filtre.

(2) Vérifier visuellement toutes les conduites de carburant et de vapeurs pour s'assurer que leur connexion, leur acheminement et leur état sont adéquats.

(3) Ne pas directement laver sous pression la boîte de transfert et/ou les joints d'étanchéité des essieux avant et arrière. À pression élevée, l'eau peut traverser les joints d'étanchéité et contaminer le liquide, ce qui diminue la durée de vie utile de la boîte de transfert et/ou des essieux, qui devront alors être remplacés.

(4) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 368.

(5) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(6) Remplacer le liquide de frein tous les cinq ans. Se reporter à *Liquide de frein* ⇨ 376.

(7) Ou tous les 12 mois, selon la première occurrence. Se reporter à *Remplacement des balais d'essuie-glace* ⇨ 379.

(8) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Vérin(s) à gaz* ⇨ 381.

(9) Remplacer le dessiccateur de climatisation tous les sept ans.

Interventions d'application spéciale

- Véhicules commerciaux en cas d'usage sévère uniquement : lubrifier les composants du châssis tous les changements d'huile.

- Faire laver la sous-carrosserie. Se reporter à « Entretien de la sous-carrosserie » dans *Entretien extérieur* ⇨ 433.

Maintenance et entretien supplémentaires

Votre véhicule représente un investissement important et un entretien approprié peut aider à éviter de futures réparations coûteuses. Pour conserver les performances du véhicule, des services d'entretien supplémentaires peuvent être nécessaires.

Il est recommandé que votre concessionnaire effectue ces services : ses techniciens qualifiés connaissent le mieux votre véhicule. Votre concessionnaire peut également effectuer une évaluation minutieuse avec une inspection multi-points pour vous indiquer quand votre véhicule peut nécessiter une attention.

La liste suivante est destinée à expliquer les services et les conditions à rechercher qui peuvent indiquer les services requis.

Batterie

La batterie 12 volt fournit l'électricité qui permet de faire démarrer le moteur et d'utiliser tous les accessoires électriques supplémentaires.

- Pour éviter les pannes et l'échec de démarrage du véhicule, la batterie doit conserver toute sa puissance de démarrage.
- Les techniciens compétents du concessionnaire possèdent l'équipement de diagnostic qui permet de tester la batterie et d'assurer que les connexions et les câbles sont exempts de corrosion.

Courroies

- Les courroies peuvent exiger le remplacement en cas de bruit ou d'indices de fissure ou de séparation.
- Les techniciens formés du concessionnaire ont accès aux outils et à l'équipement leur permettant d'examiner les courroies et de les régler ou de les remplacer si nécessaire.

Freins

Les freins arrêtent le véhicule et sont essentiels pour la sécurité.

- Les signes d'usure des freins peuvent inclure des bruits divers et une difficulté d'arrêt.
- Les techniciens formés du concessionnaire disposent d'outils et d'équipements d'examen des freins et recommandent les pièces de qualité conçues pour le véhicule.

Liquides

Les niveaux corrects de liquide et les liquides approuvés protègent les systèmes et les composants du véhicule. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 453 pour connaître les liquides GM homologués.

- Le niveau d'huile moteur et de liquide de lave-glace avant doit être vérifié à chaque appoint de carburant.
- Les lampes du groupe d'instruments de bord peuvent s'aligner pour indiquer un bas niveau de liquide exigeant un appoint.

Flexibles

Les flexibles transportent les liquides et doivent être régulièrement examinés pour vérifier l'absence de fissures et de fuites. En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut examiner les flexibles et conseiller un remplacement éventuel.

Éclairage

Le fonctionnement correct des phares, des feux arrière et des feux stop est important pour voir et être vu sur la route.

- Vérifier les phares dans les cas suivants : baisse de luminosité, absence d'éclairage, fissures et dommages. Les feux stop doivent être vérifiés périodiquement pour s'assurer qu'ils s'éclairent pendant le freinage.
- En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut vérifier les lampes et constater les problèmes éventuels.

Amortisseurs et jambes de force

Les amortisseurs et les jambes de force contribuent à une suspension souple.

- Des indices d'usure sont entre autres des vibrations du volant, un rebondissement ou une oscillation au freinage, un allongement de la distance d'arrêt et une usure inégale des pneus.
- Dans le cadre de l'inspection multipoint, les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner visuellement les amortisseurs et les jambes de force en recherchant des traces de fuite, de panne de joint et des dommages. Ils peuvent conseiller une intervention en cas de besoin.

Pneus

Les pneus doivent être gonflés, permutés et équilibrés correctement. Le maintien des pneus peut économiser l'argent, le carburant ainsi que réduire le risque de panne de pneu.

- Les indices de la nécessité de remplacement des pneus sont l'apparition de deux ou plusieurs indicateurs d'usure, le percement du caoutchouc, des fissures ou des coupures dans la bande de roulement ou les parois du pneu, un gonflement ou une séparation dans le pneu.

- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner et recommander les pneus adéquats. Votre concessionnaire peut également équilibrer les roues et pneus pour un fonctionnement régulier du véhicule à toutes les vitesses. Votre concessionnaire vend et entretient les pneus de marque.

Entretien du véhicule

Pour contribuer à l'état neuf du véhicule, les produits d'entretien sont disponibles chez votre concessionnaire. Pour l'information sur la manière de nettoyer et de protéger l'intérieur et l'extérieur du véhicule, se reporter à *Soin intérieur* ⇨ 438 et *Entretien extérieur* ⇨ 433.

Géométrie des roues

La géométrie des roues est essentielle pour une usure optimale des pneus et le rendement du véhicule.

- Les indices de défaut de géométrie sont un tirage, un comportement incorrect du véhicule ou une usure inhabituelle des pneus.
- Votre concessionnaire possède l'équipement requis pour corriger la géométrie des roues.

Pare-brise

La sécurité, l'aspect et la visibilité exigent de maintenir le pare-brise propre et transparent.

- Des rayures, des fissures et des éclats sont des signes de dommages.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner le pare-brise et recommander un remplacement correct éventuel.

Lames d'essuie-glace

Les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés et maintenus en état pour fournir une vision claire.

- Un fonctionnement incorrect d'essuie-glace à travers le pare-brise, des raclettes usées ou séparées sont des signes d'usure.
- Les techniciens formés du concessionnaire peuvent vérifier les balais d'essuie-glace et effectuer les remplacements nécessaires.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandés

Liquides et lubrifiants recommandés

Cette section d'entretien concerne les véhicules avec moteur à essence. Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter à « Liquides et lubrifiants recommandés » du supplément Duramax diesel.

Les liquides et lubrifiants identifiés ci-dessous par leur nom, ou par leurs spécifications, y compris ceux ne figurant pas ici, sont disponibles chez votre concessionnaire.

Usage	Liquide/lubrifiant
Boîte de vitesses automatique	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON ULV.
Lubrification du châssis	Lubrifiant répondant aux exigences de grade NLGI 2, catégorie LB ou GC-LB.
Liquide de refroidissement	Mélange à 50/50 d'eau potable propre, et utiliser uniquement le liquide de refroidissement DEX-COOL. Voir la rubrique <i>Système de refroidissement</i> ⇨ 368.
Huile moteur	Huile moteur conforme à la spécification dexos1 de la classe de viscosité SAE correcte. L'huile ACDelco dexos1 entièrement synthétique est recommandée. Se reporter à <i>Huile à moteur</i> ⇨ 363.
Essieu avant (transmission intégrale uniquement (4WD)) et essieu arrière.	Consulter votre concessionnaire.
Système de freinage hydraulique	Liquide de frein hydraulique DOT 4.
Barillets de serrures, charnières de capot, goupilles de charnière de porte de carrosserie, marchepieds à assistance électrique, charnière de hayon et charnière de trappe à carburant	Lubrifiant à usage multiple, Superlube. Consulter votre concessionnaire.

454 Entretien et maintenance

Usage	Liquide/lubrifiant
Boîte de transfert (4 roues motrices uniquement)	Consulter votre concessionnaire.
Conditionnement des boudins d'étanchéité	Lubrifiant pour boudin d'étanchéité. Consulter votre concessionnaire.
Lave-glace de pare-brise	Liquide de lave-glace de pare-brise automobile répondant aux exigences de protection antigel régionales.

Pièces de rechange d'entretien

Les pièces de rechange indiquées ci-après par leur nom, numéro de référence ou spécification peuvent être obtenues auprès de votre concessionnaire.

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au supplément diesel Duramax.

Pièce	Numéro de référence GM	Numéro de pièce ACDelco
Filtre à air du moteur		
Avec filtre à air haute capacité	84121219	A3244C
Sans filtre à air haute capacité	84121217	A3246C
Filtre à huile du moteur	12690385	PF63E
Filtre à air de l'habitacle	13508023	CF185
Bougies	12622441	41-114

Pièce	Numéro de référence GM	Numéro de pièce ACDelco
Lames d'essuie-glace		
Côté conducteur – 55 cm (22 po)	84278338	-
Côté conducteur – 55 cm (22 po)	84278338	-
Arrière – 30 cm (12 po)	84215609	-

Données techniques

Identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV)	457
Identification des pièces de rechange	457

Données sur le véhicule

Capacités et spécifications	458
Acheminement de la courroie d'entraînement du moteur	460

Identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV)



Il s'agit de l'identificateur légal du véhicule. Il se trouve sur une plaque fixée dans le coin avant du tableau de bord, côté conducteur. Il est visible à travers le pare-brise depuis l'extérieur de votre véhicule. Le numéro d'identification du véhicule (NIV) se trouve aussi sur l'étiquettes de conformité du véhicule, ainsi que sur votre titre et votre certificat d'immatriculation.

Identification moteur

Le huitième caractère du NIV est le code-moteur. Ce code sert à identifier le moteur du véhicule, ses caractéristiques et ses pièces de rechange. Se reporter à « Caractéristiques du moteur » sous *Capacités et spécifications* ⇨ 458 pour le code-moteur du véhicule.

Identification des pièces de rechange

Il se peut que l'étiquette de certification apposée sur le montant central comporte un long code-barres scannable pour rechercher les renseignements suivants :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- La désignation du modèle
- Des renseignements sur la peinture
- Options de production

Si cette étiquette ne porte pas de large code barres, vous trouverez ces informations sur une étiquette à l'intérieur de la boîte à gants.

Données sur le véhicule

Capacités et spécifications

Les capacités approximatives suivantes sont données selon les conversions anglaises et métriques. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 453.

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au manuel DURAMAX diesel.

Application	Capacités	
	Unités métriques	Unités anglaises
Fluide frigorigène de climatiseur	Pour le volume de charge et le type de réfrigérant de la climatisation, se reporter à l'étiquette relative au réfrigérant placée sous le capot. Consulter votre concessionnaire pour de plus amples renseignements.	
Système de refroidissement du moteur*		
Moteur 5.3 L V8	14,8 L	15,6 pintes
Moteur V8 de 6.2 L	14,3 L	15,1 pintes
Huile moteur avec filtre	7,6 L	8,0 pintes
Réservoir de carburant		
Empattement court	90,8 L	24,0 gal

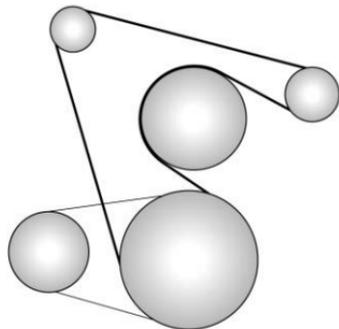
Application	Capacités	
	Unités métriques	Unités anglaises
Empattement long	106,0 L	28,0 gal
Liquide de boîte de transfert	1,5 L	1,6 pinte
Couple de serrage d'écrou de roue	190 N•m	140 lb pi
Les capacités indiquées sont approximatives. Lors de l'ajout de liquide, remplir jusqu'au niveau indiqué, selon les recommandations du présent manuel, puis revérifier le niveau du liquide.		
*Les valeurs de capacité du système de refroidissement du moteur sont basées sur l'intégralité du système de refroidissement et ses composants.		

Caractéristiques du moteur

Moteur	Code NIV	Écartement des électrodes
Moteur V8 de 5.3L (L84)	D	0,95–1,10 mm (0,037 – 0,043 po)
Moteur V8 de 6.2 L (L87)	L	0,95–1,10 mm (0,037 – 0,043 po)
L'écartement des électrodes de bougies d'allumage est pré-réglé par le fabricant. Il est déconseillé de modifier ce réglage car cela risque d'endommager les bougies d'allumage.		

Acheminement de la courroie d'entraînement du moteur

Si le véhicule est équipé d'un moteur diesel, se reporter au manuel DURAMAX diesel.



Moteurs 5,3 L et 6,2 L

Information du client

Information du client

Procédure de satisfaction de la clientèle	461
Bureaux d'assistance à la clientèle	463
Assistance technique aux utilisateurs de téléscripteurs	463
Centre d'aide en ligne à la clientèle ...	464
Programme de remboursement de mobilité GM	464
Programme d'assistance routière	465
Fixer des rendez-vous pour l'entretien	466
Programme de véhicule de courtoisie	467
Réparation de dommages causés par une collision	468
Informations au sujet de la commande des publications	470
Fréquences radio : déclaration	470

Déclaration des défauts compromettant la sécurité

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis	471
Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement canadien	471
Comment signaler les défauts compromettant la sécurité à General Motors	472

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée	472
Cybersécurité	472
Enregistreurs de données d'événement	473
OnStar	473
Système infodivertissement	474

Information du client

Procédure de satisfaction de la clientèle

Votre satisfaction et les privilèges que nous vous accordons sont d'une importance capitale pour votre concessionnaire et pour Chevrolet. Normalement, tout cas ou question se rapportant à la vente et au fonctionnement du véhicule sera résolu par le service des ventes ou le service après-vente de votre concessionnaire. Toutefois, et en dépit de nos meilleures intentions de toutes les parties intéressées, il peut se produire des malentendus. Si vous avez un cas qui, selon vous, n'a pas reçu toute l'attention qu'il méritait, nous vous conseillons de prendre les mesures suivantes :

Première étape : Discuter de vos problèmes avec un membre de la direction du concessionnaire. Normalement, les problèmes peuvent être résolus rapidement à ce niveau. Si le problème a déjà été présenté au chef du service des ventes, au chef du service après-vente ou au chef du service des pièces et accessoires, communiquer avec le propriétaire ou le directeur général de votre concessionnaire.

Deuxième étape : Si, après avoir consulté un membre de la direction du concessionnaire, votre cas ne peut être résolu par votre concessionnaire sans aide extérieure, appeler le Centre d'assistance clientèle Chevrolet aux États-Unis, n°1-800-222-1020. Au Canada, contacter le centre d'assistance à la clientèle de General Motors du Canada au 1-800-263-3777 (en anglais) ou le 1-800-263-7854 (en français).

Nous vous recommandons d'utiliser le numéro sans frais pour obtenir rapidement de l'aide. Soyez prêt à fournir les renseignements suivants au conseiller du Centre d'assistance à la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV). Vous trouverez ce numéro sur le certificat de propriété du véhicule ou le titre, ou sur la plaquette fixée au coin supérieur gauche du tableau de bord et visible à travers le pare-brise.
- Nom et adresse du concessionnaire.
- La date de livraison du véhicule et le kilométrage actuel au compteur.

Lorsque vous contactez Chevrolet, se rappeler que le problème sera probablement résolu dans les établissements d'un

concessionnaire. C'est pourquoi nous vous suggérons d'effectuer d'abord la première étape.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires

américains : General Motors et votre concessionnaire s'engagent à tout mettre en oeuvre pour que le propriétaire du véhicule neuf soit entièrement satisfait. Toutefois, si vous deviez rester insatisfait après avoir suivi les procédures décrites aux étapes 1 et 2, vous pouvez vous inscrire au programme Bureau d'éthique commerciale (BBB) Ligne Auto pour faire appliquer vos droits.

Le BBB Auto Line Program est une initiative hors tribunaux administrée par BBB National Programs, Inc. pour l'arbitrage de litiges relatifs aux réparations automobiles ou à l'interprétation de la garantie limitée d'un nouveau véhicule. Même s'il y a lieu de recourir à cette solution d'arbitrage sans formalisme avant d'entreprendre une action éventuelle devant les tribunaux, ce programme n'impose aucun frais et la cause est généralement entendue dans un délai d'environ 40 jours. Si le demandeur n'est pas d'accord avec la décision ayant été prise dans le cas en question, cette décision peut être rejetée et toute autre action disponible peut être entreprise.

Il est possible de communiquer avec le BBB Auto Line Program par le biais de la ligne téléphonique sans frais ou en écrivant à l'adresse suivante :

BBB Auto Line Program
BBB National Programs, Inc.
3033 Wilson Boulevard
Suite 600
Arlington, VA 22201

Téléphone : 1-800-955-5100
<http://www.bbb.org/council/programs-services/dispute-handling-and-resolution/bbb-auto-line>

Ce programme est disponible aux résidents des 50 États et du district de Columbia. L'admissibilité à ce programme dépend de l'année de fabrication du véhicule, de son kilométrage et plus de divers autres facteurs. La General Motors se réserve le droit de modifier les limitations d'admissibilité et/ou d'interrompre sa participation à ce programme.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires

canadiens : Si vous estimez que vos questions ne reçoivent pas la réponse que vous attendez après avoir suivi la procédure décrite aux étapes 1 et 2, la Compagnie General Motors du Canada tient à vous signaler qu'elle adhère à un programme de

médiation/d'arbitrage gratuit. Ce programme permet l'arbitrage des différends avec les propriétaires, au sujet de réclamations concernant des problèmes de fabrication et d'assemblage. Il consiste en l'examen des faits par un arbitre tiers et impartial, et peut inclure une audience informelle devant cet arbitre. Ce programme est conçu de façon à ce que l'ensemble du processus de règlement du litige, depuis le moment où vous déposez une réclamation jusqu'à la décision finale, ne dépasse pas environ 70 jours. Nous pensons que notre programme impartial offre des avantages par rapport aux tribunaux de la plupart des juridictions car il est informel, rapide et sans frais.

Pour plus de renseignements sur l'admissibilité au Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles au Canada (PAVAC), composer gratuitement le 1-800-207-0685 ou appeler le Centre d'assistance à la clientèle de General Motors au 1-800-263-3777 (anglais) ou au 1-800-263-7854 (français), ou écrire au :

Programme de médiation/arbitrage
c/o Centre d'assistance à la clientèle
Compagnie General Motors du Canada
Code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

La demande devra être accompagnée du numéro d'identification du véhicule (NIV).

Bureaux d'assistance à la clientèle

Chevrolet encourage les clients à composer le numéro gratuit pour obtenir de l'aide. Toutefois, si le client désire écrire ou envoyer un courriel à Chevrolet, se reporter aux adresses suivantes :

États-Unis et Porto Rico

Chevrolet Motor Division
Chevrolet Customer Assistance Center
P. O. Box 33170
Detroit, MI 48232-5170
www.Chevrolet.com

1-800-222-1020
1-800-833-2438 (pour appareils télécriteurs (ATS))
Assistance routière : 1-800-243-8872

Aux Îles Vierges américaines :
1-800-496-9994

Canada

Compagnie General Motors du Canada
Centre d'assistance à la clientèle, code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7
www.gm.ca

1-800-263-3777 (anglais)
1-800-263-7854 (français)
1-800-263-3830 (pour appareils téléphoniques à texte : télécriteurs)
Assistance routière : 1-800-268-6800

Outre-mer

Prière de communiquer avec les établissements locaux de la General Motors.

Assistance technique aux utilisateurs de télécriteurs

Le centre d'assistance à la clientèle Chevrolet possède des téléimprimeurs permettant aux clients qui souffrent de surdit , qui sont malentendants ou qui ont des troubles de parole et de langage et qui disposent de tels appareils de communiquer avec nous. Pour nous contacter   l'aide d'un t l imprimeur,

composer le : 1-800-833-2438. Les utilisateurs de téléimprimeurs au Canada peuvent composer le 1-800-263-3830.

Centre d'aide en ligne à la clientèle

Le Chevrolet Owner Center (États-Unis) my.chevrolet.com

Apprenez-en davantage sur les caractéristiques de votre véhicule, achetez et gérez vos services connectés et vos plans OnStar, et accédez aux informations de diagnostic spécifiques à votre véhicule.

Avantages des membres

 : Télécharger des guides du propriétaire et visionner des vidéos explicatives spécifiques aux véhicules.

 : Consulter des programmes d'entretien, des alertes et les informations de diagnostic embarqué du véhicule. Programmer des rendez-vous pour entretien.

 : Consultez les relevés de service de votre concession et ajoutez les vôtres.

 : Sélectionner un concessionnaire préféré et consulter son emplacement sur une carte, ses numéros de téléphone et ses heures d'ouverture.

 : Effectuer votre suivi de l'information de garantie du véhicule.

 : Consulter les rappels en cours par numéro d'identification du véhicule (NIV). Se reporter à *Le numéro d'identification du véhicule (NIV)* ⇨ 457.

 : Gérez votre profil et vos informations de paiement. Consultez les gains de votre Carte Primes GM et vos points Primes My Chevrolet.

 : Clavarder en ligne avec des conseillers.

Visitez my.chevrolet.com et créez un compte dès aujourd'hui.

Chevrolet Owner Center (Centre des propriétaires Chevrolet) (Canada) mychevrolet.ca

Visiter le site du Centre des propriétaires de Chevrolet à l'adresse mychevrolet.ca (en anglais) ou my.chevrolet.ca (en français) pour accéder à des avantages similaires à ceux offerts sur le site des États-Unis.

Programme de remboursement de mobilité GM

GENERAL MOTORS MOBILITY



Ce programme est disponible pour les candidats qualifiés pour le remboursement, jusqu'à certaines limites, du coût d'équipement adaptatif après-vente admissible nécessaire pour le véhicule, tel que des commandes manuelles ou un élévateur pour chaise roulante/scooter pour le véhicule.

Pour en savoir plus sur le programme GM Mobilité, consulter le site www.gmmobility.com ou appeler le Centre d'assistance GM Mobilité au 1-800-323-9935. Les utilisateurs de télécopieur (TTY) peuvent appeler le 1-800-833-9935.

General Motors du Canada dispose également d'un programme Mobilité. Consulter le site www.gm.ca ou appeler le 1-800-GM-DRIVE (800-463-7483). Les utilisateurs de télécopieur (TTY) peuvent appeler le 1-800-263-3830.

Programme d'assistance routière

Pour les véhicules achetés aux États-Unis, composer le 1-800-243-8872. (Téléscripteur (TTY) : 1-888-889-2438.)

Pour les véhicules achetés au Canada, composer le 1-800-268-6800.

Le service est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Recours à l'assistance

Lors de l'appel à l'assistance routière, avoir les informations suivantes à portée de main :

- Nom, adresse du domicile, et numéro de téléphone du domicile
- Numéro de téléphone de l'emplacement d'où est effectué l'appel
- Emplacement du véhicule
- Modèle, année, couleur et numéro d'immatriculation du véhicule
- Kilométrage, Numéro d'identification du véhicule (VIN) et date de livraison du véhicule
- Description du problème

Couverture

Les services sont fournis pour toute la durée de la garantie du groupe motopropulseur.

Aux États-Unis, toute personne conduisant le véhicule est couverte. Au Canada, une personne conduisant le véhicule sans la permission du propriétaire n'est pas couverte.

L'assistance routière ne fait pas partie de la garantie limitée du véhicule neuf. General Motors Amérique du Nord et Chevrolet se réservent le droit de modifier ou d'annuler le programme d'assistance routière à tout moment sans préavis.

General Motors Amérique du Nord et Chevrolet se réservent le droit de limiter leurs services ou paiement à un propriétaire ou conducteur lorsqu'ils décident que des demandes sont émises trop souvent ou que le même type de demande est émis à plusieurs reprises.

Services fournis

- **Approvisionnement de secours en carburant** : Approvisionnement en quantité suffisante de carburant pour atteindre la station-service la plus proche.

- **Service de déverrouillage** : ce service permet de déverrouiller le véhicule si vous êtes bloqué à l'extérieur. Un déverrouillage à distance est possible si vous avez un abonnement OnStar. Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit s'identifier avant que ce service ne soit exécuté.
- **Remorquage de secours sur route ouverte ou autoroute** : remorquage jusqu'au concessionnaire Chevrolet le plus proche pour un service sous garantie ou en cas d'accident à la suite duquel le véhicule ne peut être conduit. Une assistance n'est pas fournie lorsque le véhicule est ensablé ou enlisé dans la boue ou la neige.
- **Changement de pneu crevé** : remplacement d'un pneu crevé par le pneu de secours. Celui-ci, si le véhicule en comporte un, doit être en bon état et correctement gonflé. Il incombe au propriétaire de réparer ou de remplacer le pneu si celui-ci n'est pas couvert par la garantie.
- **Démarrage avec batterie auxiliaire** : démarrage avec batterie auxiliaire en cas de batterie déchargée.

- **Indemnités d'interruption de voyage et assistance** : Si votre voyage est interrompu en raison d'un événement couvert par la garantie, les dépenses qui en découlent peuvent vous être remboursées pendant la période de garantie du groupe motopulseur. Sont prises en charge les dépenses raisonnables et d'usage courant liées aux hôtels, repas ou locations de voiture, ainsi que celles engagées pour rapporter le véhicule au client, dans la limite de 500 milles.

Services non compris dans l'assistance routière

- Remorquage pour mise en fourrière à la suite d'une infraction
- Amendes légales
- Montage, démontage ou changement de pneus d'hiver, de chaînes ou d'autres dispositifs d'amélioration de la traction

L'entretien n'est pas fourni si un véhicule se trouve dans une zone non accessible au véhicule d'entretien ou n'est pas sur une route publique régulièrement empruntée ou entretenue, comme les routes verglacées et en hiver. L'utilisation hors-route n'est pas couverte.

Services spécifiques aux véhicules achetés au Canada

- **Approvisionnement en carburant** : le remboursement va jusqu'à 7 Litres. Lorsque disponible, la livraison de carburant diesel peut être restreinte. Pour des raisons de sécurité, le propane et autres carburants alternatifs ne sont pas fournis par ce service.
- **Service de déverrouillage** : l'immatriculation du véhicule est requise.
- **Interruption de voyage et assistance** : il faut que le véhicule soit à au moins 150 kilomètres du point de départ pour être admissible. Une préautorisation, les reçus détaillés d'origine et une copie des bons de travail sont requis. Une fois l'autorisation obtenue, le conseiller de l'assistance routière vous aidera à prendre les dispositions nécessaires et vous expliquera comment être remboursé.
- **Service alternatif** : si une assistance ne peut être immédiatement fournie, le conseiller de l'assistance routière peut vous donner la permission de contacter un service d'assistance routière local. Vous recevrez un montant de maximum 100 \$, après envoi du reçu original à l'assistance routière. Les pannes mécaniques sont

couvertes; toutefois, tous les frais relatifs aux pièces et à la main d'oeuvre non couvertes par la garantie incomberont au propriétaire.

Fixer des rendez-vous pour l'entretien

Lorsqu'une réparation doit être réalisée au titre de la garantie, il est recommandé de contacter votre concessionnaire pour fixer un rendez-vous. En fixant un rendez-vous pour l'entretien et en avisant le concessionnaire de vos besoins de transport, il peut vous aider à minimiser les inconvénients.

Si un rendez-vous ne peut être fixé immédiatement avec le service d'entretien, continuer à conduire le véhicule jusqu'à ce que le rendez-vous soit fixé, sauf bien sûr, s'il s'agit d'un problème mettant en jeu la sécurité. Si c'est le cas, veuillez communiquer avec votre concessionnaire pour lui faire part du problème et lui demander la procédure à suivre.

Si votre concessionnaire vous demande de laisser le véhicule au garage pour réparation, nous vous conseillons fortement de lui laisser le véhicule le plus tôt possible au

cours du jour ouvrable afin que les réparations puissent être effectuées le même jour.

Programme de véhicule de courtoisie

Pour rendre votre expérience de propriétaire plus agréable, nos concessionnaires participants et nous-mêmes sommes fiers de vous offrir le transport de courtoisie : un programme d'assistance destiné aux véhicules bénéficiant de la garantie Pare-chocs à pare-chocs (période de couverture de la garantie de base au Canada) et de la garantie étendue couvrant le groupe motopropulseur et/ou les garanties hybrides spécifiques aux États-Unis et au Canada.

Plusieurs options de transport de courtoisie sont disponibles afin de vous aider à minimiser les inconvénients en cas de nécessité de procéder à des réparations sous garantie.

Le véhicule de courtoisie ne fait pas partie de la garantie limitée du véhicule neuf. Un manuel séparé, intitulé « Limited Warranty and Owner Assistance Information » (Renseignements sur la garantie limitée et l'assistance au

propriétaire), fourni avec tout véhicule neuf, donne des renseignements détaillés sur la garantie.

Options de transport

L'entretien sous garantie peut généralement être effectué pendant que vous attendez. Mais cela ne vous est pas possible, votre concessionnaire peut vous proposer les options de transport suivantes :

Service de navette

Ce service inclut un service de navette aller ou aller-retour, dans la mesure où les horaires et la distance sont raisonnables pour votre concessionnaire.

Remboursement des frais de transport en commun ou de carburant

Si des réparations sous garantie sont nécessaires pendant la nuit, et que les transports en commun sont utilisés, la dépense doit être prise en charge sur la base des reçus originaux et dans les limites du montant maximum autorisé par GM. Si les clients des États-Unis organisent leur transport par leurs propres moyens, un remboursement limité pour des dépenses de carburant raisonnables peut être disponible. Les montants réclamés doivent refléter les

coûts réels et être accompagnées des factures originales. Consultez votre concessionnaire pour plus d'informations.

Voiture-clientèle ou de location

Pour une réparation sous garantie pendant la nuit, le concessionnaire peut fournir un véhicule de location disponible gratuitement ou prévoir le remboursement d'un véhicule de location. Le remboursement est limité et doit être justifié par des reçus originaux ainsi que par un contrat de location dûment rempli et signé et répondre aux exigences de l'État/provinciales, locales, et des fournisseurs de véhicules de location. Les exigences varient et peuvent inclure des exigences minimales d'âge, la couverture d'assurance, la carte de crédit, etc. Les frais supplémentaires tels que les frais de consommation de carburant, l'assurance de véhicule de location, les taxes, les prélèvements, les frais d'utilisation, le kilométrage excessif, ou l'utilisation de la location au-delà de l'achèvement de la réparation sont également à votre charge.

Il peut ne pas être possible de fournir un véhicule de prêt semblable au véhicule en réparation.

Information concernant les programmes additionnels

Toutes les options du programme telles que le service de navette, peuvent ne pas être disponibles chez tous les concessionnaires. Contacter votre concessionnaire pour une disponibilité particulière.

General Motors se réserve le droit de modifier, changer ou interrompre unilatéralement la mise à disposition d'un véhicule de courtoisie à n'importe quel moment et à sa seule discrétion afin de résoudre toutes les questions d'éligibilité de revendication relative aux termes et conditions décrites dans ce document.

Réparation de dommages causés par une collision

Si le véhicule est impliqué dans une collision et s'il est endommagé, le faire réparer par un technicien qualifié qui utilisera les équipements appropriés et des pièces de rechange de qualité. Des réparations mal effectuées diminueront la valeur du véhicule lors de sa revente et les performances de sécurité pourraient être compromises en cas de collisions ultérieures.

Pièces de collision

Les pièces de collision GM d'origine sont des pièces neuves conçues avec les mêmes matériaux et méthodes de fabrication que pour la réalisation du véhicule. Les pièces de collision GM d'origine constituent votre meilleur choix pour garantir la préservation de l'apparence, de la durabilité et de la sécurité du véhicule. L'utilisation de pièces GM d'origine peut vous permettre de conserver votre garantie limitée sur les véhicules neufs GM.

Les pièces d'équipement d'origine recyclées peuvent également être utilisées pendant la réparation. Ces pièces sont habituellement retirées des véhicules complètement détruits dans des accidents antérieurs. Dans la plupart des cas, les pièces recyclées proviennent de sections non endommagées du véhicule. Une pièce GM provenant d'un équipement d'origine recyclé peut constituer un choix acceptable pour préserver l'apparence et les performances de sécurité d'origine du véhicule. Cependant, on ne connaît pas l'historique de ces pièces. De telles pièces ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance y afférent n'est pas couverte par cette garantie.

Les pièces de collision du marché secondaire sont également disponibles. Elles sont fabriquées par des sociétés autres que GM et peuvent ne pas avoir été testées pour le véhicule. Par conséquent, ces pièces risquent de ne pas convenir, de présenter des problèmes de corrosion ou de durabilité prématurément et de ne pas se comporter correctement lors de collisions ultérieures. Les pièces du marché secondaire ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance du véhicule liée à de telles pièces n'est pas couverte par cette garantie.

Entreprse de réparation

GM vous recommande également de choisir une entreprise de réparation qui réponde à vos besoins en cas de nécessité de procéder à des réparations suite à une collision. Il est possible que votre concessionnaire dispose d'un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et d'équipements ultramodernes ou bien qu'il soit en mesure de vous recommander un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et un équipement comparable.

Assurance du véhicule

Protégez l'investissement que vous avez fait lors de l'acquisition d'un véhicule GM en souscrivant à une couverture d'assurance complète contre les collisions. Il existe des différences importantes quant à la qualité de la couverture décrite dans les contrats d'assurance. De nombreuses compagnies d'assurance proposent une protection réduite du véhicule GM en limitant les indemnisations pour les réparations, par le biais de l'utilisation de pièces de collision du marché secondaire. Certaines compagnies d'assurance ne précisent pas que des pièces de collision du marché secondaire seront utilisées. Lors de la souscription, nous vous recommandons de vous assurer que le véhicule sera réparé à l'aide de pièces de collision d'équipement d'origine GM. Si votre compagnie d'assurance actuelle ne vous permet pas de bénéficier d'une telle couverture, envisagez de vous tourner vers une autre compagnie.

Si le véhicule est loué, la société de location peut vous demander de souscrire une assurance couvrant les frais de réparations à l'aide de pièces d'origine d'un équipementier GM ou de pièces de rechange du constructeur d'origine. Lire attentivement

votre contrat de location car vous risquez de vous voir facturer des réparations de mauvaise qualité à la fin de votre location.

En cas d'accident

Si l'un des passagers est blessé, appeler les services d'urgence pour obtenir de l'aide. Ne pas quitter les lieux de l'accident avant que tous les problèmes soient réglés. Déplacer le véhicule uniquement si sa position vous met en danger ou bien si un agent de police vous demande de le faire.

Ne donner que les informations nécessaires à la police et aux autres parties impliquées dans l'accident.

Pour un remorquage d'urgence, se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ 465.

Se procurer les informations suivantes :

- Nom adresse et numéro de téléphone du conducteur
- Numéro de permis de conduire du conducteur
- Nom adresse et numéro de téléphone du propriétaire
- Numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule
- Marque, modèle et année modèle du véhicule

- Le numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Compagnie d'assurance et numéro de la police
- Description générale des dommages de l'autre véhicule

Sélectionner un atelier de réparation fiable utilisant des pièces de remplacement de qualité. Se reporter à « Pièces de collision » plus haut dans cette section.

Si le sac gonflable s'est déployé, se reporter à *Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?* ⇨ 73.

Gestion du processus de réparation des dommages causés au véhicule

Dans l'éventualité où le véhicule nécessite des réparations, GM vous recommande de vous impliquer activement dans celles-ci. Si vous avez déjà opté pour une entreprise de réparation, y amener le véhicule ou le faire remorquer. Préciser à l'entreprise d'utiliser uniquement des pièces de collision d'origine, que ce soient des pièces GM d'origine ou des pièces GM d'origine recyclées. Ne pas oublier que les pièces recyclées ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule GM.

L'assurance paye la facture des réparations mais vous devez vivre avec les réparations. En fonction des limites de votre police, votre compagnie d'assurance peut évaluer les réparations sur la base de pièces du marché secondaire. En discuter avec votre professionnel des réparations et insister pour obtenir des pièces GM d'origine. Ne pas oublier que si le véhicule est en location, vous risquez d'être obligé de faire réparer le véhicule à l'aide de pièces GM d'origine, même si votre assurance ne vous rembourse pas l'ensemble des frais.

Si une compagnie d'assurance tierce paye les réparations, vous n'êtes pas obligé d'accepter une évaluation des réparations en fonction des limites de réparation fixées par la politique de collision de cette compagnie d'assurance, car vous n'avez aucune limite contractuelle avec cette société. Dans ce cas, vous pouvez avoir le contrôle des réparations et le choix des pièces dans la mesure où leur coût reste dans des limites raisonnables.

Informations au sujet de la commande des publications

Manuels de réparation

Les manuels de réparation comprennent l'information de diagnostic et d'entretien du moteur, boîtes de vitesses, essieu, suspension, freins, système électrique, système de direction, carrosserie, etc.

Documentation client

Les manuels de propriétaire sont rédigés spécifiquement pour lui et visent à fournir de l'information fondamentale sur le fonctionnement du véhicule. Le manuel du propriétaire comprend un programme d'entretien pour tous les modèles.

La documentation client disponible à l'achat comprend les manuels du propriétaire, les manuels de garantie et les portfolios. Les portfolios comprennent un manuel du propriétaire, un manuel de garantie, selon le cas et un sac ou une pochette à fermeture éclair.

Modèles courants et antérieurs

Les manuels d'atelier et la documentation client sont disponibles pour de nombreux véhicules GM anciens et actuels.

Pour commander, téléphoner à 1-800-551-4123 lundi-vendredi, de 8 h à 18 h heure de l'est.

Pour les commandes par cartes de crédit seulement (VISA-MasterCard-Discover), visiter le site de Helm, Inc. : www.helminc.com.

Pour commander par courriel, écrire à :

Helm, Incorporated
À l'attention de : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170

Effectuer des chèques payables en dollars des États-Unis.

Fréquences radio : déclaration

Ce véhicule utilise des émetteurs / récepteurs / systèmes exemptés de permis qui fonctionnent sur une fréquence radio conforme à la partie 15 / partie 18 des règles de la Federal Communications Commission (FCC) et à la norme RSS / RSP-100 / ICES-GEN d'Innovation, Science et Développement économique Canada (ISED) du Canada exempt de permis.

Leur fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne peut causer d'interférence dangereuse.
2. L'appareil doit accepter toute interférence reçue dont celles pouvant causer un fonctionnement intempestif.

Des changements ou des modifications à l'un de ces systèmes effectués par un autre établissement qu'un centre de réparation agréé risquent d'annuler le droit d'utiliser cet équipement.

Déclaration des défauts compromettant la sécurité

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis

Si vous estimez que le véhicule présente une déficience qui pourrait entraîner un accident, des blessures ou la mort, vous devez immédiatement en

informer la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'avertir General Motors.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes de ce genre, elle peut faire une enquête, et, si elle découvre qu'un groupe de véhicules présente une déficience posant un problème de sécurité, elle peut exiger une campagne de rappel et de réparation. Toutefois, la NHTSA ne peut s'occuper des problèmes individuels entre vous-même, le concessionnaire ou General Motors.

Pour entrer en contact avec NHTSA, vous pouvez appeler l'assistance de sécurité des véhicules gratuitement au 1-888-327-4236 (TTY : 1-800-424-9153); visiter le site <http://www.safercar.gov> ou écrire à :

Administrator, NHTSA
1200 New Jersey Avenue, S. E.
Washington, D. C. 20590

D'autres informations sur la sécurité des véhicules à moteur sont disponibles sur le site <http://www.safercar.gov>.

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement canadien

Si vous vivez au Canada et si vous pensez qu'une déficience compromet la sécurité du véhicule, vous devez avertir Transport Canada immédiatement ainsi que la Compagnie General Motors du Canada. Téléphoner à Transport Canada au 1-800-333-0510; aller sur :

www.tc.gc.ca/recalls (anglais)

www.tc.gc.ca/rappels (français)

ou écrire à :

Transport Canada
Direction de la sécurité des véhicules à moteur
Division des investigations des défauts et des rappels
80 Noel Street
Gatineau, Québec J8Z 0A1

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité à General Motors

En plus d'avertir la NHTSA (ou Transports Canada) d'une telle situation, signaler également à General Motors.

Aux États-Unis, appeler le 1-800-222-1020, ou écrire à :

Chevrolet Motor Division
Chevrolet Customer Assistance Center
P. O. Box 33170
Detroit, MI 48232-5170

Au Canada, appeler le 1-800-263-3777 (anglais) ou 1-800-263-7854 (français), ou écrire à :

Compagnie General Motors du Canada
Centre d'assistance à la clientèle, code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

Au Mexique, appeler le 800-466-0811 ou 800-508-0000.

Dans les autres pays d'Amérique Centrale et des Caraïbes, appeler le 52-555-901-2369.

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Le véhicule est doté d'un certain nombre d'ordinateurs qui enregistrent des informations relatives aux performances du véhicule et à la manière dont il est conduit ou utilisé. Par exemple, le véhicule utilise des modules qui surveillent les performances du moteur et de la boîte de vitesses, les conditions de déploiement d'un sac gonflable et commandent le déploiement de ces sacs gonflables en cas d'accident et, selon l'équipement, qui empêchent le blocage des freins pour aider le conducteur à contrôler le véhicule. Ces modules peuvent stocker des données pour aider le technicien de la concession à intervenir sur le véhicule ou pour aider GM à améliorer la sécurité ou les fonctionnalités. Certains modules peuvent également mémoriser des données sur la manière dont le véhicule est utilisé, comme par exemple la consommation ou la vitesse moyenne. Ces modules peuvent retenir des préférences personnelles telles que les présélections de radio, les positions de siège et les réglages de température.

Cybersécurité

GM recueille des renseignements relatifs à l'utilisation de votre véhicule, notamment ceux relatifs à l'exploitation et à la sécurité. Nous recueillons ces renseignements dans le but de fournir, d'évaluer, d'améliorer nos produits et services et d'y rechercher toute défaillance ainsi que pour développer de nouveaux produits et services. La protection des systèmes électroniques du véhicule et des données des clients contre tous accès ou contrôles électroniques extérieurs non autorisés est importante pour GM. GM applique des normes de sécurité, des pratiques, des directives et des contrôles appropriés visant à protéger le véhicule et les services écosystémiques contre tout accès électronique non autorisé, à détecter d'éventuelles activités malveillantes dans des réseaux connexes et à réagir rapidement, de manière coordonnée et efficace aux incidents de cybersécurité. Les incidents de sécurité peuvent avoir un impact sur votre sécurité ou compromettre vos données personnelles. Pour minimiser les risques pour la sécurité, veuillez ne pas connecter les systèmes électroniques de votre véhicule à des appareils non autorisés, ni les connecter à des réseaux inconnus ou non fiables (tels que Bluetooth, Wi-Fi ou technologie

similaire). Si vous soupçonnez la présence d'un incident de sécurité ayant une incidence sur vos données ou sur la sécurité d'utilisation de votre véhicule, veuillez cesser d'utiliser votre véhicule et communiquer avec votre concessionnaire.

Enregistreurs de données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données événementielles (EDR). L'objectif principal d'un EDR est d'enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, telles qu'un déploiement de sac gonflable ou de heurt d'un obstacle routier, des données qui contribueront à la compréhension du fonctionnement des systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées aux systèmes dynamiques et de sécurité du véhicule pendant une courte période, généralement inférieure ou égale à 30 secondes. L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- Fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- Bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;

- Degré d'enfoncement (le cas échéant) de la pédale d'accélérateur et/ou de la pédale de frein; et,
- Vitesse du véhicule.

Ces données peuvent permettre de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles des accidents et des blessures surviennent.

Remarque

Les données EDR ne sont enregistrées par votre véhicule qu'en cas d'accident grave; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR dans des conditions normales de circulation et aucune donnée personnelle (p.ex. nom, sexe, âge, emplacement de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, d'autres parties, telles que les représentants de l'ordre, peuvent combiner les données EDR aux données d'identification personnelles acquises invariablement lors d'investigations relatives à un accident.

Pour lire les données enregistrées par un EDR, un équipement spécial est requis et un accès au véhicule et à l'EDR est nécessaire. Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les autorités policières, peuvent lire ces informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

GM n'aura pas accès à ces données ni ne les partagera avec d'autres, sauf : avec le consentement du propriétaire du véhicule ou, si le véhicule est loué, avec le consentement du locataire; en réponse à une demande officielle de la police ou d'une instance gouvernementale similaire; dans le cadre de la défense d'une poursuite contre GM, dans le processus de libre détermination; ou, comme l'exige la loi. Les données récoltées ou reçues par GM peuvent également être utilisées pour les besoins de la recherche GM ou être rendues disponibles à d'autres pour des motifs de recherche, lorsque leur nécessité est avérée et que les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire spécifique.

OnStar

Si le véhicule est doté du système OnStar et dispose d'un plan de services actif, des données supplémentaires peuvent être collectées et transmises via le système OnStar. Celles-ci incluent des informations relatives au fonctionnement du véhicule; aux collisions impliquant le véhicule; à l'utilisation du véhicule et de ses dispositifs; y compris l'infodivertissement; et à l'emplacement et à la vitesse GPS approximative du véhicule. Se reporter aux

Termes et conditions et à la Déclaration de confidentialité OnStar figurant sur le site web OnStar.

Voir *Information complémentaire au sujet d'OnStar* ⇨ 477.

Système infodivertissement

Si le véhicule est équipé d'un système de navigation intégré au système d'infodivertissement, l'utilisation de ce système peut entraîner une mémorisation de destinations, d'adresses, de numéros de téléphone et d'autres informations de trajet. Se reporter à la section d'infodivertissement pour les informations sur les données mémorisées et les instructions d'effacement.

OnStar

Aperçu OnStar

Aperçu OnStar 475

Services OnStar

Emergency (urgences) 476

Sécurité 476

Information complémentaire au sujet d'OnStar

Information complémentaire au sujet d'OnStar 477

Aperçu OnStar



 Bouton de commande vocale

 Bouton bleu OnStar

Bouton d'urgence rouge 

Ce véhicule peut être équipé d'un système complet embarqué qui peut se connecter à un conseiller OnStar pour les services d'urgence, de sécurité, de navigation, de connexion et de diagnostic. Les services OnStar peuvent nécessiter un plan de service payant et un plan de données. OnStar exige que la batterie et le système électrique du véhicule, le service cellulaire et les signaux satellites GPS soient disponibles et fonctionnent. OnStar agit en lien avec les fournisseurs de services d'urgence existants. OnStar peut recueillir des informations sur vous et votre véhicule, y compris des informations de localisation. Consulter les conditions d'utilisation, la déclaration de confidentialité et les conditions d'utilisation

du logiciel OnStar pour plus de détails, notamment sur les limitations du système, sur www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Le témoin d'état du système OnStar se trouve à côté des boutons OnStar. Si le témoin d'état est :

- Vert fixe : le système est prêt.
- Vert clignotant : en appel.
- Rouge : indique un problème.
- Éteint : le système est désactivé. Appuyer deux fois sur  pour parler avec un conseiller OnStar.

Appuyer sur  ou appeler 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) pour parler à un conseiller.

La fonctionnalité du bouton de commande vocale peut varier selon le véhicule et la région.

Appuyer sur  pour :

- Ouvrir l'application OnStar sur l'écran d'infodivertissement. Voir *Système OnStar* ⇨ 176 pour savoir comment utiliser l'application OnStar.

Ou

- Transmettre des commandes vocales de navigation OnStar pas à pas.

- Obtenir et personnaliser le nom du point d'accès Wi-Fi ou le SSID (nom de réseau sans fil) et le mot de passe, selon l'équipement.

Appuyer sur  pour se connecter à un conseiller afin de :

- Vérifier l'information du compte ou mettre à jour l'information de contact.
- Obtenir des indications routières.
- Recevoir une vérification diagnostique des principaux systèmes d'exploitation du véhicule.
- Recevoir de l'assistance routière.
- Gérer les paramètres Wi-Fi, selon l'équipement.

Appuyer sur  pour obtenir une connexion prioritaire avec un conseiller OnStar disponible 24h/24 et 7j/7 pour :

- Obtenir de l'aide en cas d'urgence.
- Être un bon samaritain ou répondre à une alerte de teinte ORANGE.
- Obtenir de l'aide dans des conditions météorologiques extrêmes ou autres situations de crise et trouver des itinéraires d'évacuation.

Services OnStar

Emergency (urgences)

Les services de secours exigent un abonnement de sûreté et sécurité. Avec la réaction automatique en cas d'accident, les capteurs intégrés peuvent alerter automatiquement un conseiller OnStar spécialement formé qui est immédiatement connecté avec le véhicule pour aider.

Appuyer sur  pour se connecter prioritairement à un conseiller OnStar qui peut contacter les services d'urgence, les diriger vers votre emplacement exact et relayer des informations importantes.

Avec l'assistance OnStar en situation critique, des conseillers OnStar spécialement formés sont disponibles 24 heures par jour et 7 jours par semaine, pour fournir un point de contact central, une assistance et des informations pendant une situation critique.

Avec l'assistance routière, des conseillers peuvent repérer un prestataire de service à proximité pour vous aider en cas de pneu à plat, pour une batterie de secours ou un réservoir d'essence vide.

Sécurité

Selon l'équipement, OnStar fournit ces services :

- Avec l'assistance en cas de vol de véhicule, des conseillers OnStar peuvent utiliser un GPS pour localiser le véhicule et aider les autorités à le retrouver rapidement.
- Avec le blocage d'allumage à distance, selon l'équipement, OnStar peut empêcher le moteur de redémarrer.
- Avec le Ralentissement de véhicule volé, selon l'équipement, OnStar peut collaborer avec les forces de police pour ralentir progressivement le véhicule.

Notification d'alarme antivol

Selon l'équipement, si les portes sont verrouillées et que l'alarme du véhicule retentit, une notification est envoyée par message texte, courriel ou appel téléphonique. Si le véhicule est volé, un conseiller OnStar peut collaborer avec les autorités pour récupérer le véhicule.

Information complémentaire au sujet d'OnStar

Messages audio à bord

Les messages audio peuvent donner des informations importantes aux moments suivants :

- Avant l'achat du véhicule. Appuyer sur  pour configurer un compte.
- Après un changement de propriétaire et à 90 jours.

Service de transfert

Appuyer sur  pour demander des renseignements sur l'éligibilité de transfert de compte. Le conseiller peut annuler ou modifier des informations de compte.

Vente/Transfert du véhicule

Appeler immédiatement le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) pour mettre fin à vos services ou à la connexion OnStar si le véhicule est cédé, vendu, transféré, ou si le bail se termine.

Réactivation pour les propriétaires suivants

Appuyer sur  et suivre les invites pour parler à un conseiller dès que possible. Le conseiller mettra à jour les dossiers du véhicule et expliquera les options de services OnStar ou connexes.

Comment fonctionne le service OnStar

La réaction automatique en cas d'accident, les services de secours, l'assistance de crise, l'assistance suite au vol du véhicule, les services à distance, ainsi que l'assistance routière sont disponibles sur la plupart des véhicules. Tous les services OnStar ne sont pas disponibles partout ou sur tous les véhicules. Pour plus d'informations, il existe une description complète des services OnStar, des limitations du système et des conditions d'utilisation, de la déclaration de confidentialité d'OnStar et des conditions d'utilisation du logiciel.

- Appeler le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827).
- Consulter le site www.onstar.com (États-Unis).
- Consulter le site www.onstar.ca (Canada).

- Appeler TTY 1-877-248-2080.
- Appuyer sur  pour parler à un conseiller.

Les services OnStar ou connexes ne peuvent pas fonctionner sauf si le véhicule se trouve dans un lieu pour lequel OnStar possède un accord avec un fournisseur de service sans fil dans cette zone. Le fournisseur de service sans fil doit avoir une couverture, la capacité de réseau, de la réception et de la technologie compatible avec les services OnStar ou connexes. Le service appliquant l'information de localisation du véhicule ne peut fonctionner sauf si les signaux du système de positionnement global (GPS) sont disponibles, sans obstruction et compatibles avec le matériel OnStar. Les services OnStar ou connexes peuvent ne pas fonctionner si l'équipement OnStar n'est pas installé correctement ou s'il n'a pas été maintenu correctement. Si un équipement ou un logiciel est ajouté, connecté ou modifié, les services OnStar ou connexes peuvent ne pas fonctionner. D'autres problèmes au-delà du contrôle de OnStar — tels que des montagnes, des bâtiments élevés, des tunnels, la météo, la conception du circuit électrique et l'architecture du véhicule, des dégâts au véhicule dans une

collision, une congestion ou une surcharge du réseau téléphonique sans fil — peuvent empêcher le service.

Voir *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 470.

Services aux personnes handicapées

Les conseillers peuvent fournir des services pour aider dans des situations de handicap physique et médicales.

Appuyer sur  pour aider à :

- Localiser une station-service avec préposé au service de carburant.
- Rechercher un hôtel, un restaurant, etc. puis remplir les conditions d'accessibilité.
- Indiquer la direction de l'hôpital ou de la pharmacie les plus proches en cas d'urgence.

Utilisateurs TTY

OnStar permet de communiquer avec les personnes malentendantes ou présentant des difficultés de parole pendant qu'elles se trouvent dans le véhicule. Le système TTY installé par le concessionnaire disponible peut offrir l'accès dans le véhicule à tous les services OnStar, sauf le conseiller virtuel et la navigation pas-à-pas OnStar.

Le mode TTY (option) peut être activé et désactivé en effleurant Settings (réglages) puis Apps (applications) et finalement Phone (téléphone). Lorsque le mode TTY est activé, les appels téléphoniques peuvent être lancés ou reçus avec OnStar en utilisant l'affichage d'infodivertissement.

Numéro personnel d'identification OnStar (PIN)

Un NIP est nécessaire pour accéder à certains services OnStar. Le NIP devra être changé lors du premier entretien avec un conseiller. Pour changer le NIP OnStar, contactez un conseiller OnStar en appuyant sur  ou en composant le 1-888-4ONSTAR.

Garantie

L'équipement OnStar peut être garanti dans le cadre de la garantie du véhicule.

Langues

Le véhicule peut être programmé pour répondre dans plusieurs langues. Appuyer sur  et demander à parler à un conseiller. Les conseillers sont disponibles en anglais, espagnol et français. Les langues disponibles peuvent varier en fonction du pays.

Problèmes potentiels

Le OnStar ne peut pas effectuer un déverrouillage des portes à distance ou une assistance en cas de vol du véhicule si le véhicule a été arrêté pendant 10 jours de suite sans aucun cycle d'allumage. Si le véhicule n'a pas été démarré pendant 10 jours, OnStar peut contacter l'assistance routière ou un serrurier pour vous permettre d'accéder au véhicule.

Système de positionnement global (GPS)

- L'obstruction des signaux du système de positionnement global (GPS) peut se produire dans une grande ville avec grands bâtiments, dans les garages de stationnement, autour des aéroports, dans les tunnels et dans les passages souterrains, ou dans une zone très arborée. Si les signaux du système de positionnement global (GPS) ne sont pas disponibles, le système OnStar continue à fonctionner pour les appels OnStar. Cependant, OnStar peut éprouver des difficultés pour identifier l'emplacement exact.

- Dans les situations d'urgence, OnStar peut utiliser le dernier emplacement du système de positionnement global (GPS) enregistré pour envoyer les services de secours.

Une perte temporaire des signaux du système de positionnement global (GPS) peut causer la disponibilité de transmission d'un itinéraire de navigation pas-à-pas. Le conseiller peut indiquer verbalement un itinéraire ou peut demander un appel en retour après que le véhicule est conduit dans une zone ouverte.

Antennes cellulaires et du système de positionnement global (GPS)

La réception cellulaire est nécessaire pour que le OnStar envoie des signaux à distance vers le véhicule. Ne placer aucun objet sur ou près de l'antenne pour ne pas bloquer la réception des signaux cellulaires et GPS.

Impossibilité de se connecter à un message OnStar

En cas de couverture cellulaire limitée ou si le réseau cellulaire a atteint sa capacité maximum, ce message peut se présenter.

Appuyer sur  pour tenter un nouvel appel

ou un nouvel essai après avoir roulé quelques kilomètres dans une autre zone cellulaire.

Problèmes de véhicule et d'alimentation

Les services OnStar exigent un circuit électrique de véhicule, un service sans fil et les technologies de satellite du système de positionnement global (GPS) qui doivent être disponibles et fonctionner pour un fonctionnement correct. Ces systèmes peuvent ne pas fonctionner si la batterie est déchargée ou déconnectée.

Équipement électrique ajouté

Le système OnStar est intégré à l'architecture électrique du véhicule. N'ajouter aucun équipement électrique. Se reporter à *Équipement électrique complémentaire* ⇨ 354. Un équipement électrique complémentaire peut interférer avec le fonctionnement du système OnStar et l'empêcher de fonctionner.

Mises à jour logicielles du véhicule

OnStar ou GM peuvent fournir à distance des mises à jour logicielles ou des changements au véhicule, sans préavis ni consentement préalable. Ces mises à jour ou ces changements peuvent renforcer ou

maintenir la sécurité, le fonctionnement du véhicule ou les systèmes du véhicule. Les mises à jour logicielles ou les changements peuvent affecter ou supprimer des données ou des réglages enregistrés dans le véhicule, tels que des destinations de navigation enregistrées ou des stations radio pré-réglées. Ni OnStar ni GM ne sont responsable pour des données ou des paramètres affectés ou supprimés. Ces mises à jour ou ces modifications peuvent également recueillir des informations personnelles. Cette collecte est décrite dans la déclaration de confidentialité de OnStar ou diffusée séparément au moment de l'installation. Ces mises à jour ou ces changements peuvent mettre automatiquement le système en communication avec les serveurs GM pour recueillir des informations sur l'état des systèmes du véhicule, identifier si des mises à jour ou des changements sont disponibles, ou fournir des mises à jour ou des changements. Un accord OnStar actif constitue un consentement à ces mises à jour ou changements logiciels et l'accord pour que OnStar ou GM puisse les fournir à distance au véhicule.

Vie privée

La version complète de la déclaration de confidentialité d'OnStar est consultable sur www.onstar.com (États-Unis), ou sur www.onstar.ca (Canada). Nous vous recommandons de la lire. Si vous avez des questions, appelez le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) ou appuyez sur  pour parler à un conseiller. Les utilisateurs de communications sans fil sont avertis que la confidentialité des informations transmises via les communications cellulaires sans fil ne peut pas être assurée. Des tiers peuvent illégalement intercepter ou accéder à des transmissions et des communications privées sans consentement.

OnStar - Reconnaissances du logiciel

Pour obtenir le code source sous GPL, LGPL, MPL, et autres licences open source, qui est contenu dans ce produit, veuillez visiter <http://opensource.lge.com>. En plus du code source, toutes les conditions de licence, les dénis de garantie et les avis de droit d'auteur mentionnés peuvent être téléchargés. Cette offre est valable pour une période de trois ans à compter de notre

dernière expédition de ce produit. Cette offre est valable pour tous ceux qui reçoivent ces informations.

*Fourni par l'entremise de LG Electronics Inc. qui est l'unique responsable des dispositions relatives à la conformité aux normes OSS connexes.

Services connectés

Services connectés

Navigation	481
Connexions	482
Diagnostics	483

Services connectés

Navigation

La navigation exige un abonnement ou une connexion OnStar.

Appuyer sur  pour recevoir un service d'orientation pas à pas ou le faire envoyer sur l'écran de navigation du véhicule, s'il en est équipé.

Navigation pas à pas

1. Appuyer sur  pour se connecter à un conseiller.
2. Demander les directions à télécharger sur le véhicule.
3. Suivre les commandes vocales.

Utilisation des commandes vocales pendant un itinéraire planifié

La fonctionnalité du bouton de commande vocale, selon l'équipement, peut varier avec le véhicule et la région. Pour certains véhicules, appuyer sur  pour ouvrir l'application OnStar à l'écran d'Infodivertissement. Pour les autres véhicules, appuyer sur  comme suit.

Annulation d'itinéraire

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.
2. Dire « Annuler l'itinéraire. ». Le système répond : « voulez-vous annuler des directions ? »
3. Dire « Oui. » Le système répond : « OK, request completed, thank you, goodbye. » (d'accord, demande satisfaite, merci, au revoir).

Prévisualisation d'itinéraire

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.
2. Dire « Itinéraire prévu. » Le système répond avec les trois manœuvres suivantes.

Répéter

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.
2. Dire « Répéter. » Le système répond avec la dernière direction donnée. Ensuite avec « OnStar ready » (OnStar prêt) suivi d'une tonalité.

Dire la Destination

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.

2. Dire « Dire la Destination. » Le système répond avec l'adresse et la distance jusqu'à destination puis avec « OnStar ready » (OnStar prêt) suivi d'une tonalité.

Envoyer la destination au véhicule

Les destinations peuvent être envoyées à l'écran de navigation du véhicule (option).

Appuyer sur , puis demander au conseiller de télécharger des directions sur le système de navigation du véhicule, selon l'équipement. À la fin de l'appel, l'écran de navigation affiche des invites pour commencer les directions de conduite. Les itinéraires envoyés sur l'écran de navigation ne peuvent être annulés que par le système de navigation.

Voir www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Connexions

Les services suivants contribuent à rester connecté.

Pour les cartes de couverture, consulter www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Sécurité

- Modifiez les mots de passe par défaut du point d'accès Wifi et de l'application mobile myChevrolet. Utilisez des mots de passe différents l'un de l'autre et utilisez une combinaison de lettres et de chiffres pour augmenter la sécurité.
- Modifier le nom par défaut de l'identifiant de service (SSID). C'est le nom de votre réseau qui est visible par les autres appareils sans fil. Choisir un nom unique et éviter les noms de famille ou les descriptions de véhicule.

Point chaud Wi-Fi (option)

Le véhicule peut être équipé d'un point chaud Wi-Fi intégré qui donne accès à Internet et au contenu Internet à la vitesse 4G LTE. Il est possible de connecter jusqu'à sept appareils mobiles. Un plan de données est nécessaire. N'utiliser les commandes embarquées que lorsqu'il est sûr de le faire.

1. Pour récupérer les informations du point d'accès Wi-Fi, appuyer sur  pour ouvrir l'application OnStar sur l'écran d'infodivertissement, puis sélectionner point d'accès Wi-Fi. Sur certains véhicules, toucher Wi-Fi ou Paramètres Wi-Fi sur l'écran.

2. Les paramètres Wi-Fi afficheront le nom du point d'accès Wi-Fi (SSID), le mot de passe et, sur certains véhicules, le type de connexion (pas de connexion Internet, 3G, 4G, 4G LTE) et la qualité du signal (mauvaise, bonne, excellente). L'icône LTE indique la connexion au Wi-Fi. Il est possible que l'icône ne s'allume pas même si le véhicule dispose d'une connexion active.
3. Pour modifier le SSID ou le passeport, appuyer sur  ou appeler 1-888-4ONSTAR pour communiquer avec un conseiller. Sur certains véhicules le SSID et le mot de passe peuvent être modifiés dans le menu du point d'accès Wi-Fi.

Après la configuration initiale, le point chaud Wi-Fi de votre véhicule se connecte automatiquement à vos appareils mobiles. Gérer l'utilisation des données en activant ou désactivant le Wi-Fi sur votre appareil mobile, en utilisant l'application mobile myChevrolet ou en s'adressant à un conseiller OnStar. Sur certains véhicules, le Wi-Fi peut également être géré à partir du menu Wi-Fi Hotspot.

Application mobile MyChevrolet (si disponible)

Télécharger l'application mobile myChevrolet sur les smartphones compatibles Apple et Android. Les utilisateurs Chevrolet peuvent accéder aux services suivants depuis un smartphone :

- Démarrage/arrêt à distance du véhicule selon l'équipement en usine.
- Verrouillage/déverrouillage des portes, en cas de serrures automatiques.
- Activation de l'avertisseur sonore et des lampes.
- Vérification du niveau de carburant du véhicule, de la durée de vie de l'huile ou de la pression des pneus selon l'équipement en usine avec le système de surveillance de la pression des pneus.
- Envoi des destinations au véhicule.
- Localisation du véhicule sur une carte (marché des États-Unis uniquement).
- Marche/arrêt du point chaud Wi-Fi du véhicule, gestion des paramètres et surveillance de la consommation des données (option).
- Localisation d'un concessionnaire et calendrier d'entretien.
- Demande d'assistance routière.

- Fixation d'un rappel de stationnement à l'aide d'une punaise. Prendre une photo, noter et fixer une minuterie.
- Connexion avec Chevrolet sur média social.

Les caractéristiques sont sujettes à modification. Pour les renseignements sur l'application mobile myChevrolet et sa compatibilité, consulter my.chevrolet.com.

Un abonnement OnStar ou une connexion active peut s'avérer nécessaire. Un dispositif compatible, un démarrage à distance installé en usine et des serrures électriques sont nécessaires. Les tarifs des données s'appliquent. Voir www.onstar.com pour plus de détails et les limitations du système.

Services distants

S'adresser à un conseiller OnStar pour déverrouiller les portes ou faire retentir l'avertisseur sonore et faire clignoter les feux.

Place de marché

Les conseillers OnStar peuvent proposer des restaurants et des commerçants sur votre itinéraire, vous aider à localiser des appels ou réserver une chambre. Ces services varient avec le marché.

Diagnostics

Grâce à la surveillance et aux rapports concernant les principaux systèmes du véhicule, OnStar Advanced Diagnostics, selon l'équipement, fournit un moyen de rester à jour avec l'entretien. Les capacités varient selon les modèles. Visiter www.onstar.com pour des détails et les limites du système. Les caractéristiques peuvent faire l'objet de modifications. Pour des mises à jour concernant les capacités du dispositif, voir my.chevrolet.com. Des tarifs de messagerie et de données peuvent s'appliquer.

Index	
A	
Accessoires et modifications	357
Achat de pneus neufs	407
Acheminement de la courroie de transmission, moteur	460
Acheminement, courroie de transmission du moteur	460
Affichage « tête haute »	137
Aide au démarrage en côte (HDC)	280
Air climatisé	234, 238
Aires de stockage	
Boîte à gants	99
Console au plancher	102
Console centrale	101
Filet d'arrimage	103
Panneau d'instruments	99
Porte-bagages de toit	103
Alarme	
Sécurité du véhicule	28
Alerte de changement de voie (LCA)	314
Alerte de zone aveugle	
latérale (SBZA)	313
Alerte de piéton arrière	306
Alimentation des accessoires	263
Ancrages inférieurs et supérieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)	
Remplacement des pièces après une collision	93
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)	87
Antenne	
Multi-bande	172
Antenne multi-bande	172
Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique	278
Antivol	30
Dispositif antidémarrage	30
Aperçu du tableau de bord	4
Aperçu OnStar	475
Appareils de retenue pour enfant	
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant	87
Bébés et jeunes enfants	81
Enfants plus âgés	80
Fixation	93, 96, 98
Systèmes	84
Apple CarPlay et Android Auto	212
Application de remorquage	343
Appliqué de hayon	20
Appui-tête	42
Assistance à la clientèle	463
Bureaux	463
Utilisateurs de téléscripteurs (TTY)	463
Assistance au démarrage en côte	278
Assistance au démarrage en côte (HSA)	278

Assistance au maintien de trajectoire (LKA) 316

assistance de stationnement 302

Assistance Routière, Programme 465

Assistance ultrasonique arrière de stationnement

 au-dessus d'objets qui brûlent 264

 Empattement long 265

Vérification du frein de stationnement et du mécanisme de position de stationnement(P) 379

Attention, danger et avertissement 2

Audio

 Bluetooth 176

 Audio Bluetooth 176

 Auto Stop (coupure automatique) Système d'arrêt/démarrage 261

Automatique

 Boîte de vitesse 266

 Freinage d'urgence (AEB) 310

 Liquide 366

 Rétroviseurs à atténuation automatique 33

 Serrures de porte 19

 Système d'allumage des phares 154

Autoradio inopérante avec système de divertissement vidéo et ensemble vitesse de marche désactivé

 HD Radio Technology 170

Avertissement

 Angle mort (SBZA) 313

 Attention et danger 2

 Changement de voie 314

 Piéton arrière 306

 Témoin du système de freinage 126

Avertissement relatif à la proposition 65, Californie 356, 377, 425, Couvercle arrière

Avertissement sur proposition 65 - Californie ... 356, 377, 425, Couvercle arrière

Avertissements

 Feux de détresse 154

Avertisseur de dépassement 153

B

Batterie

 Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 158

 Gestion de la charge 157

Batterie (suite)

 Protection de l'alimentation 157

Batterie - Amérique du Nord 377, 425

Bébés et jeunes enfants, Appareils de retenue 81

Blocage 379

 Essieu arrière 285

Bluetooth

 Présentation 207, 208

Boîte à gants 99

Boîte à gants du tableau de bord

 Espace de rangement 99

Boîte de transfert 271

Boîte de transfert - Tracker 271, 378

Boîte de vitesses automatique

 Mode manuel 270

Boîte de vitesses manuelle - MM6

 Glace 380

Bouches d'aération 239

Boussole 110

C

Calage du moteur au ralentissement

 Acheminement de la courroie de transmission 460

 Aperçu du compartiment 360

 Démarrage 260

 Échappement 265

Collecte des données du véhicule et enregistreurs de données d'événement
 Enregistrement des données du véhicule 472

Collecte des données du véhicule et enregistreurs et Confidentialité 472

Collision, réparation de dommages 468

Combiné d'instruments 115

Combiné, instruments 115

Commande
 Descente en côte 280
 Traction et stabilité électronique 278

Commande de mode conducteur 281

Commande de suspension
 magnétique 285

Commandes
 Volant de direction 164

Commandes de l'éclairage extérieur 151

Commandes de volant de direction 164

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité
 General Motors 472
 Gouvernement canadien 471
 Gouvernement des États-Unis 471

Communication cellulaire 473

Compartiments
 Entreposage 99

Compartiments de rangement 99

Compte-tours 118

Compteur de vitesse 118

Compteur journalier 118

Compteur kilométrique 118
 Journalier 118

Conducteur
 Jeune 221

Conduite 244
 Caractéristiques et conseils de remorquage 322
 Défensive 244
 Déficient 244
 Hiver 252
 Hors route 247
 Limites de charge du véhicule 254
 Meilleure économie de carburant 243
 Perte de contrôle 246
 Reprise en tout-terrain 246
 Routes mouillées 251
 Routes onduleuses et de montagne 251
 Si le véhicule est bloqué 253
 Systèmes d'assistance 307

Connexions
 Services connectés 482

Contrats
 Marques déposées et licence 225

Contrôle du véhicule 244

Cybersécurité 472

D

Danger, Avertissements et Attentions 2

Déclaration de fréquence
 Radio 470

Défecteur d'EAU
 Dispositifs de verrouillage 17
 Serrures à verrouillage électrique 18
 Témoin de porte ouverte 134
 Verrouillage retardé 19

Démarrage à distance du véhicule 16

Démarrage avec batterie d'appoint -
 Amérique du Nord 425

Démarrage du moteur 260

Démarrage du véhicule, À distance 16

Description et fonctionnement
 d'ouvre-porte de garage 147
 Programmation 147

Description et fonctionnement de la suspension pneumatique
 Quatre coins 285

Destination 192

Diagnostics
 Services connectés 483

Direction 245
 Chauffage 107
 Commandes au volant 106
 Réglage du volant 106

Disjoncteurs 384

Dispositif antidémarrage	30
Dispositifs de retenue	
Où le placer	85
Dispositifs de verrouillage	
Automatiques de porte	19
Dispositif antiverrouillage	19
Porte	17
Serrures	19
Verrouillage électrique des portes	18
Verrouillage retardé	19
Distraction au volant	243

E

Éclairage	157
Activation des feux de route	133
Assistance au maintien de trajectoire	128
Avertissement de bas niveau de carburant	133
Avertissement de système de freinage antiblocage (ABS)	127
Avertissement de température du liquide de refroidissement	130
Avertissement du système de freinage	126
Avertisseur de dépassement	153
Circulation de jour (DRL)	153
commande d'éclairage	155

Éclairage (suite)	
Commande de mode conducteur	131
Commandes de l'éclairage extérieur	151
Contrôle de vitesse en descente	128
Contrôle du moteur (témoin de panne)	124
Disponibilité de sacs gonflables	123
Éclairage	382
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur	158
Entrée	156
Entretien de frein de stationnement électrique	127
Exit (Sortie)	157
Frein électrique de stationnement	127
Inverseur des feux de route/de croisement	153
Lampes	156
Plafonnier	156
Porte entrouverte	134
Pression d'huile moteur	132
Pression des pneus	132
quatre roues motrices	128
Rappel	134
Rappel d'extinction de l'éclairage extérieur	153
Rappels de ceinture de sécurité	122
Régulateur automatique de vitesse	134

Éclairage (suite)	
Sécurité	133
Suspension pneumatique aux quatre coins	131
Système de charge	124
Système électronique de correction de la trajectoire, arrêt	130
Témoin de panne (contrôle du moteur)	124
Traction asservie désactivée	129
Éclairage d'entrée	156
Éclairage DEL	382
Économie de carburant	
Additifs	320
Carburants dans les pays étrangers	320
Carburants interdits	319
Conduite pour une meilleure économie de carburant	243
Gestion dynamique	264
Indicateur	119
Recommandé	319
Remplissage d'un bidon de carburant	322
Remplissage du réservoir	320
Témoin d'avertissement de bas niveau	133
Top Tier	318

Économiseur de batterie d'éclairage	
extérieur	158
écran pare-chaaleur	
Allumage automatique	266
Liquide, Automatique	366
Électrique	
Glaces	36
Prises électriques	110
Prolongation de l'alimentation des	
accessoires (RAP)	263
Protection, Batterie	157
Réglage de siège	44
Rétroviseurs	31
Serrures de porte	18
Emergency (urgences)	
OnStar	476
Enfants plus âgés, Appareils de	
retenue	80
Enregistreurs de données	
d'événement	473
Enregistreurs de données,	
Événements	473
Entreposage	
ARRIÈRE	100
Entretien	241
Accessoires et modifications	357
Entretien, Informations générales	443
Exécution par le propriétaire	357

Entretien (suite)	
Fiches	456
Fiches d'entretien	456
Fixation de rendez-vous	466
Identification des pièces	457
Entretien de l'apparence	
Extérieur	433
Intérieur	438
Entretien du système	200
Entretien du système de sac gonflable ...	78
Entretien du véhicule	
Pression des pneus	399
Entretien et soin	
Supplémentaire	450
Entretiens	
Application spéciale	450
Épurateur d'air/Filtre, moteur	367
Équipement électrique	
complémentaire	354
Équipement, Remorquage	331
Essieu arrière	379
Essieu arrière de blocage	285
Essieu avant	378
Essieu, avant	378
Essuie-glace	
4T65-E	380
Essuie-glace arrière	109
essuie-glaces/lave-glace	107

Étalonnage	33, 110
Atténuation automatique	33
Éviter les lecteurs de média non	
fiables	172
Exigences relatives aux matériaux	
contenant du perchlorate, Californie ...	357
Explications concernant la couverture ...	200
Explications concernant la couverture	
de la base de données	200
F	
Feu d'arrêt	374
Antiblocage	275
Assistance	278
Liquide	376
Système de durée de vie des	
plaquettes	375
Feux arrière	
Remplacement d'ampoule	382
Feux clignotants, Détresse	154
Feux de circulation de jour (DRL)	153
Feux de détresse	154
Feux stop et de recul	
remplacement d'ampoule	382
Fiches	
Entretien	456
Filet d'arrimage	103
Filet, Arrimage	103

I		K		Mémoire (suite)	
Indicateur d'obstacle devant le véhicule	129	Klaxon	107	Appuie-tête.	42
Indicateur de statut de sac gonflable du passager	123	L		ARRIÈRE	50
Indicateur de voltmètre	121	Lampes de lecture	156	Chauffant, arrière	51
Indicateur de piéton à l'avant	129	LATCH, ancrages inférieurs pour siège d'enfant	87	Chauffés et ventilés avant	49
Information (information)		Lave-glace/Essuie-glace de lunette arrière	109	Deuxième rangée	51
Commande de publication	470	Levier du régulateur de vitesse automatique	288	Dossiers inclinables	45
Information complémentaire OnStar	477	Éclairage	134	Réglage électrique, avant	44
Information complémentaire au sujet d'OnStar	477	Liquide lave-glace	373	Réglage lombaire, avant	45
Information de la clientèle		Liquides et lubrifiants recommandés	453	Sièges de la troisième rangée	56
Renseignements sur la commande de guides	470	M		Messages	
Informations au sujet de la commande des publications	470	Maintenance et entretien supplémentaires	450	Puissance du moteur	141
Informations générales		Manoeuvres de stationnement ou de recul		Véhicule	140
Entretien du véhicule	356	Systèmes d'assistance	302	Vitesse du véhicule	141
Remorquage	322	Marche-pieds		Miroir de la caméra arrière	34
Réparations et Entretien	443	électriques	28	Mises à jour	
Inscription, Flanc du pneu	395	Marche-pieds électriques	28	Données cartographiques	200
Interventions d'application spéciale	450	Marques déposées et contrats de licence	225	Logiciel	168
Introduction	1, 160	Média		Mises à jour de données cartographiques	200
J		Éviter les appareils non fiables	172	Mises à jour de logiciel	168
Jeune conducteur	221	Mémoire		Mobilité GM, programme de remboursement	464
		À mémoire	46	Mode	281
				Commande conducteur	281
				Mode de remorquage	270
				Mode manuel	270

Monoxyde de carbone		Perte de contrôle	246	Pneumatiques (suite)	
Conduite hivernale	252	Phares		Classification uniforme de la	
Échappement du moteur	265	Allumage automatique	154	qualité des pneus	409
Hayon	20	Avertisseur de dépassement	153	Désignations	396
N		Feux de circulation de jour (DRL)	153	Dimensions variées	409
Navigation		Inverseur des feux de route/de		Fonctionnement du dispositif de	
Destination	192	croisement	153	surveillance de la pression	402
Services connectés	481	Pointage	382	Hiver	394
Utilisation du système de		Rappel d'allumage	134	Inscription sur le flanc	395
navigation	187	Remplacement d'ampoule	382	Permutation	405
Nettoyage		Témoin d'activation des feux de		Pression	399, 400
Extérieur	433	route	133	Profil bas	394
Intérieur	438	Phares et feux de gabarit		Quand faut-il remplacer les pneus?	407
O		Feux arrière, clignotant, feux		Réglage de la géométrie et	
Où placer le dispositif de retenue	85	d'arrêt et feux de recul	382	équilibrage des pneus	411
P		Phares	382	Remplacement	414
Panneau d'arceau de pavillon		Réglage des phares	382	Remplacement de roue	411
Remplacement de joint		Pièces de rechange		roue de secours plein format	424
d'étanchéité/moulure	38	Entretien	454	Système de surveillance de la	
Pare-soleil	38	Sacs gonflables	79	pression	401
Park		Plafonniers	156	Témoin de pression	132
Passage à	263	Pneu dégonflé	412	Terminologie et définitions	397
Sortie du point mort (N)	264	Remplacement	414	Tout-terrain	394
Permutation, Pneus	405	Pneumatiques	392	Toute saison	393
Personnalisation		Vérification	405	Pneus de profil bas	394
Véhicule	141	Achat de pneus neufs	407	Pneus hiver	394
		Au cas d'un pneu à plat	412	Pneus tout-terrain	394
		Chaînes à neige	412	Pneus toute saison	393

Port	
USB	172
Port adéquat des ceintures de sécurité	61
Port USB	172
Porte-bagages de toit	103
Porte-gobelets	99
Positionnement	
Véhicule	199
Positionnement du véhicule	199
Commande	244
Démarrage à distance	16
Limites de charge	254
Messages	140
Messages de vitesse	141
Numéro d'identification (NIV)	457
Personnalisation	141
Propriétaires canadiens	2
Remorquage	429
Sécurité	28
Système d'alarme	28
Positions du commutateur	
d'allumage	259
Présentation	160
Panneau d'instruments	4
Prises	
Électrique	110
Problèmes de guidage routier	199

Procédure de satisfaction de la	
clientèle	461
Programme	
Transport de courtoisie	467
Programme Assistance routière	465
Programme d'entretien	444
BW 4484	271
Liquides et lubrifiants	
recommandés	453
Programme Transport de courtoisie	467
Programme Transport, Courtoisie	467
Prolongation de l'alimentation des	
accessoires (RAP)	263
Propriétaires de véhicule canadiens	2
Q	
Quand faut-il remplacer les pneus?	407
R	
Radio AM-FM	168
Radio satellite	171
Radios	
Radio AM-FM	168
Satellite	171
Rallonge, ceinture de sécurité	66
Rangement arrière	100
Rangement de console au plancher	102
Rangement de console centrale	101

Rappel d'extinction de l'éclairage	
extérieur	153
Réception radio	171
Recommandé	
Carburant	319
Reconnaissance	
Voix	200
Reconnaissance vocale	200
Recueil de données	
OnStar	473
Système Infodivertissement	474
Refroidissement	234, 238
Réglage lombaire	45
Sièges avant	45
Réglages	
Lombaire, sièges avant	45
Régulateur de vitesse, adaptatif	291
Régulation de vitesse à commande	
adaptative	291
Remboursement, Mobilité GM	464
Remorquage	
SAT	322
Caractéristiques de conduite	322
Contrôle du roulis (TSC)	340
Équipement	331
Remorque	327
Véhicule	429
Véhicule récréatif	429

- Remorquage d'un véhicule récréatif 429
- Remorque
- Contrôle du roulis (TSC) 340
 - Remorquage 327
- Remplacement de glace 380
- Remplacement de lame d'essuie-glace ... 379
- Remplacement de lame, essuie-glaces ... 379
- Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision 67
- Remplacement des pièces système LATCH après une collision 93
- Remplacement du cylindre de couvercle de compartiment de rangement de panneau de toit escamotable 38
- Remplacement du système de sac gonflable 79
- Réparation de dommages causés par une collision 468
- Rétroviseur
- Caméra de recul 34
- Rétroviseurs à rabattement 32
- Rétroviseurs chauffés 33
- Rétroviseurs convexes 31
- Rétroviseurs inclinables 33
- Rétroviseurs intérieurs 33
- Rétroviseurs, intérieurs 33
- Rodage de véhicule neuf 258
- Rodage, véhicule neuf 258
- Roue de secours plein format 424
- Roues
- 4T65-E 411
 - Dimensions variées 409
 - Géométrie et équilibrage des roues 411
- Routes
- Conduite, mouillée 251
- Routes ondulées et de montagne 251
- S**
- Sac gonflable
- Ajout d'équipement au véhicule 78
 - Indicateur de statut du sac gonflable du passager 123
 - Réparation de véhicules munis de sacs gonflables 78
 - Témoin de disponibilité 123
 - Vérification du système 68
- Sacs gonflables
- Vérification 79
 - De quelle façon le sac gonflable agit-il? 72
 - Où se trouvent les sacs gonflables? 70
 - Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable? 72
- Sacs gonflables (suite)
- Quand un sac gonflable doit-il se déployer? 71
 - Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable? 73
 - Système de détection des occupants ... 74
- Sécurité
- Alarme du véhicule 28
 - Éclairage 133
 - OnStar 476
 - Véhicule 28
- Sécurité du véhicule
- Verrou de la colonne de direction 29
- Sécurité OnStar 476
- Serrures de sécurité 19
- Services connectés
- Connexions 482
 - Diagnostics 483
 - Navigation 481
- Servofrein électrique 275
- SETTINGS (paramétrages) 214
- Si le système doit être réparé 200
- Sièges à dossier inclinable 45
- Sièges à mémoire 46
- Sièges arrière 50
- Chauffés 51
- Sièges avant
- Chauffés et ventilés 49

Sièges chauffés et ventilés	49	Système d'accueil sans clé		Système OnStar	176, 197
Sièges de deuxième rangée	51	Système de (RKE)	9	Systèmes	
Sièges de troisième rangée	56	Système d'arrêt/démarrage	261	Assistance au conducteur	300
Signaux de changement de direction		Système de commande de		Systèmes d'assistance au conducteur ...	300
et de changement de voies	155	climatisation arrière	238	Systèmes d'assistance pour la	
Spécifications et Capacités	458	Système de détection des occupants	74	conduite	307
Stationnement prolongé	265	Système de durée de vie des		Systèmes d'assistance pour les	
Surchauffe du moteur	371	plaquettes de frein	375	manoeuvres de stationnement et	
Symboles	2	Système de durée de vie du filtre à		de recul	302
Navigation	191	air du moteur	366	Systèmes de commande de	
Symboles de navigation	191	Système de freinage		climatisation automatique	
Système		Piéton à l'avant (FPB)	311	double zone	234
Alerte de collision avant (FCA)	307	Système de freinage		Systèmes de commande de suspension	
Durée de vie des plaquettes de		antiblocage (ABS)	275	Magnétique	285
frein	375	Témoin	127	T	
Durée de vie du filtre à air du		Système de freinage en présence		Tapis de plancher	441
moteur	366	de piéton à l'avant (FPB)	311	Télécommande universelle	147
Infodivertissement	474	Système de radiocommunication de		Programmation	147
Infodivertissement de siège		données (RDS)	171	Fonctionnement	149
arrière (RSI)	178	Système de surveillance, Pression des		Téléphone	
OnStar	197	pneus	401	Apple CarPlay et Android Auto	212
Porte-bagages de toit	103	Système de suspension pneumatique		Bluetooth	207, 208
Positionnement mondial	198	aux quatre coins	285	Témoin	
Suspension pneumatique aux		Système de télédéverrouillage (RKE)	8, 9	Obstacle devant le véhicule	129
quatre coins	285	Système Infodivertissement	474	Piéton à l'avant	129
Système d'alerte de collision		Siège arrière	178	Témoin d'activation des feux de route ...	133
avant (FCA)	307	Système infodivertissement de siège		Témoin d'anomalie	124
		arrière (RSI)	178		

Témoin d'assistance au maintien de trajectoire	128
Témoin d'avertissement de bas niveau de carburant	133
Témoin d'entretien de frein de stationnement électrique	127
Témoin de commande	
Descente en côte	128
Témoin de commande de descente en côte	128
Témoin de commande de mode conducteur	131
Témoin de désactivation du système électronique de correction de la trajectoire	130
Témoin de frein électrique de stationnement	127
Témoin de quatre roues motrices	128
Témoin de suspension pneumatique aux quatre coins	131
Témoin du système de charge	124
Témoins d'avertissements et indicateurs	114
Traction	
Témoin de désactivation	129
Traction de remorque	
Application	343

U

Urgences OnStar	476
Utilisateurs de télécriteurs (TTY)	463
Utilisation de ce manuel	2
Utilisation du système	165
Utilisation du système de navigation	187

V

Véhicule bloqué	253
Ventilateur	
Huile pour moteur	373
Ventilation, Air	239
Vérification	
Témoin du moteur (témoin de panne)	124
Vérification du système de sécurité	66
Vérin(s) à gaz	381
Vérins	
Gaz	381
Verrouillage	
Colonne de direction	29
Verrouillage de la colonne de direction	29
Verrouillage retardé	19



AVERTISSEMENT

La conduite, l'entretien et la maintenance d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule à moteur tout-terrain peuvent vous exposer à des substances chimiques telles que les gaz d'échappement du moteur, le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb, reconnus par l'État de Californie comme étant susceptibles de provoquer le cancer, des malformations congénitales ou autres anomalies de la reproduction. Pour minimiser l'exposition à ces substances, évitez de respirer les gaz d'échappement, ne faites pas fonctionner le moteur au ralenti sauf si nécessaire, entretenez votre véhicule dans un endroit bien ventilé et portez des gants ou lavez-vous les mains fréquemment lors de l'entretien de votre véhicule. Pour de plus amples informations, consultez le site Web www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

Assistance aux clients :
1-800-263-3777

Assistance routière :
1-800-268-6800

Services connectés et OnStar :
1-888-4- ONSTAR



Canada 



84266975A_CA

Application MyChevrolet

Téléchargez l'application my.Chevrolet, pour les manuels complets et les vidéos «Comment faire». Le manuel du propriétaire complet se trouve avec le système infodivertissement de votre véhicule, s'il en est équipé.

